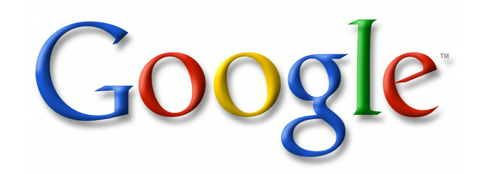
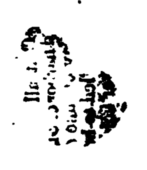



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08241138 4



HISTOIRE GÉNÉRALE.



QUATRIÈME VOLUME.



Histoire générale

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A L'AN 1832,

mise à la portée de toutes les classes de la société

par Charles de Rotteck,

Conseiller aulique, Professeur à l'université de Fribourg, et membre de la chambre des députés du Grand-Duché de Bade, auteur d'un ouvrage du même genre, beaucoup plus étendu et qui a été pris pour base du présent.

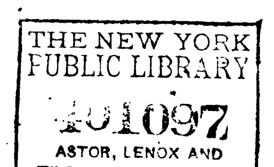
TRADUIT DE L'ALLEMAND

Quatrième Volume.

PARIS,

chez FRANÇOIS VELTEN, rue basse du Rempart, Nro. 20

1836.



TABLE

DES

MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

HISTOIRE MODERNE LA PLUS RÉCENTE.

Troisième période de l'histoire moderne. Neuvième période de l'histoire générale. Histoire de la révolution française (depuis 1789 jusqu'à 1830.)

INTRODUCTION.



Page



Page

II. Depuis l'incendie de Moscou jusqu'à la seconde paix de Paris et jusqu'à la Sainte-Alliance.

Appendice.

Précis des principaux événements depuis la fondation de la Sainte-Alliance jusqu'à la révolution de Paris en Juillet 1830.

Section première.



TROISIÈME PÉRIODE.

DE L'HISTOIRE MODERNE.

(Neuvième période de l'histoite générale.)

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(Depuis 1789 jusqu'à 1830.)

INTRODUCTION.

Importance et Caractère de la Révolution française. Parallèle de la Révolution cvec la Réformation.

L'histoire du monde ne présente aucun évènement qui soit d'un intérêt plus grand, ou même aussi grand que la Révolution française. Les anciens empires se sont élevés ou écroulés, avec éclat et ces changements se sont fait ressentir au loin et pendant une longue suite d'années; mais ils furent plutôt le résultat de forces physiques que l'effet de forces, de l'esprit, et même dans cette dernière hypothèse, ils

ne furent produits que par les forces de la raison et pour l'assouvissement de passions communes telles que l'avidité des richesses, l'amour de la gloire, ou de la domination, mais non par des motifs fondés sur la Morale, ou par la puissance des Idées. En examinant le système de Monarchie universelle que rêvèrent Mahomet et Hildebrand, ainsi que les Croisades, nous y reconnaissons, à la vérité, l'action des Idées; mais c'est l'action des idées du fanatisme et de la superstition. L'établissement du Christianisme enfin, ainsi que l'invention de l'Ecriture et de l'Imprimerie ont produit aussi divers changements importants dans le monde; mais ces changements se sont opérés soit successivement et sans bruit, soit concurrement avec d'autres conjonctures amenées par le cours des temps. La Révolution française au contraire a donné une commotion soudaine et impétueuse à la partie du monde où elle à éclaté; le volcan a lancé ses feux sur les autres continents et depuis l'èruption, la Révolution française remplit presque seule la scène sur le théâtre historique du monde.

L'histoire ne présente qu'un seul évènement qui puisse être comparé à la Révolution française c'est la Réformation. Celle-ci fut aussi le résultat des idées d'un temps qui commençait à s'affranchir du joug de la tutelle; elle fut produite par la lutte de l'amour de la liberté et des progrès des lumières con-

tre la faiblesse d'esprit, l'arrogant égoïsme, la mesquinerie et la sombre tyrannie. La Réformation aussi, agita le monde entier en divers sens; ses adhérents et ses adversaires furent entraînés les uns par l'enthousiasme, les autres par la fougue des passions. Elle enfanta des exploits ainsi que des crimes; et par la perversité de ses partisans, et plus encore par la réaction des adversaires elle prit une marche opposée à l'esprit de son origine. Le pouvoir et la fourberie de ses ennemis lui firent perdre une grande partie des avantages qu'elle avait précédemment remportés ou qu'elle paraissait devoir remporter.

Cependant malgré leur ressemblance sous tant de rapports, chacune de ces deux révolutions conserve néanmoins son caractère particulier, et nous voyons surtout la révolution française plus forte dans la lutte, plus rapide dans ses progrès et ses premiers triomphes, mais nous la voyons aussi plus durement comprimée dans le changement qui lui succéda et qu'elle s'attira par ses propres fautes. Le problème de cette différence se résout par la nature des mobiles et de l'esprit du temps.

L'une et l'autre révolution émanèrent du peuple, de la masse de la nation; elles ne furent pas le résultat de quelques intérêts individuels ou du triomphe de quelque faction; l'une et l'autre eurent leurs racines, leurs forces mouvantes, ainsi que leur but dans le peuple même: elles opérèrent par

conséquent sur une vaste étendue, leur action fut forte et durable.

Mais la tendance de l'une étant politique, et celle de l'autre étant réligieuse, l'esprit, la marche et le succès des deux révolutions durent nécessairement porter l'empreinte de cette différence.

Il est toujours plus difficile d'exalter la masse du peuple pour un système politique, que pour un système religieux. Il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes de recoueillir les fruits du talent et des études sérieuses, c'est-à-dire, le savoir et la conviction intime. L'apanage de la majeure partie des hommes n'est que la croyance, et toute croyance chancelle, si elle ne s'appuie sur quelque autorité supérieure. Il est possible que, dans le sentiment du danger commun, un peuple entier agisse d'un commun accord; mais il est rare qu'un peuple entier soit pénétré d'une confiance unanime dans l'efficacité d'un remède.

Le but de la Réformation était bien plus simple, moins éloigné et par conséquent plus facile à atteindre que ne l'était celui de la Révolution. La liberté des consciences et des cultes, la répression des abus introduits dans l'église, la fondation même de nouveaux temples, dans le cas où la réforme ne s'adopterait pas généralement, étaient des prétentions fondées sur un droit évident, et pouvaient être satisfaites sans changer la face de l'Etat, sans déranger

l'ordre social, sans porter atteinte aux droits des princes et de la noblesse, non plus qu'à l'état de possession des privilégiés, excepté les prêtres, qu'un peuple croyant suppose cependant redoutables, mais qui ne peuvent l'être plus long-temps que ne l'est le danger commun. La Révolution francaise au contraire déclara audacieusement la guerre, la guerre d'extermination à tout droit historique et particulier qui ne s'accorderait pas avec le droit de la Raison et avec celui de la totalité des citoyens. Elle mit en jugement tous les puissants, tous les privilégiés, tous ceux qui se prévalaient d'institutions existantes, de droits coutumiers, de prétentions illégitimes et elle se constitua en état d'hostilité contre la triple ligue du trône, de l'autel et de l'aristocratie aux cent bras. Le pouvoir arbitraire recula d'effroi devant l'idée de la Loi; l'orgueil devant celle de l'Egalité civile; le préjugé, la sottise et l'ignorance devant l'empire naissant de la raison. Il s'agissait de renoncer aux avantages les plus précieux de l'existence, à la plénitude du pouvoir, aux honneurs et aux emplois héréditaires, aux illustrations de famille, aux délices de la vie, à la commode jouissance par anticipation des biens de la société, à mille prérogatives et à mille exemptions des charges communes. Du côté des révolutionnaires se montrèrent de bonne heure aussi des symptômes d'animosité et de haines outrées. Maint droit réel, mainte prétention équi-

table, mainte institution salutaire furent violés. Les ruines du droit historique ensévelirent dans leur chute tout état de possession, et par là le bonheur et le repos des peuples; les lois insuffisantes ou défectueuses furent remplacées par les désordres de l'anarchie.

Ce sont ces raisons — sans doute pour la plupart puisées dans l'égoïsme, quoiqu'il y en eut aussi d'une source plus pure — qui expliquent pourquoi aucun des Princes ou des Souverains de l'Europe, aucun des gouvernements alors existants, aucune classe de privilégiés n'embrassa la nouvelle cause; pourquoi presque tous les Grands, presque tous les Nobles de l'Europe, — à l'exception des La Fayette, des Noailles et de quelques autres hommes généreux de la même classe, — et toute la masse des ecclésiastiques de tous les pays se montrèrent ennemis de la Révolution; pourquoi la haine contre la France-moderne fit taire toutes les autres passions et tous les autres intérêts; et pourquoi le Sultan de Turquie, l'Empereur de Russie et le Pape contractèrent une alliance fraternelle pour le renversement de la République. Ce ne fut que long-temps après l'affermissement de cette République, triomphante par ses seules forces, que plusieurs Cours, — par des raisons politiques — se rapprochèrent d'elle, et que les Gouvernements vaincus, abaissés, ou récemment créés reconnurent la supériorité décidée de la mo-

derne Puissance. Néanmoins, malgré les apparences de la réconciliation, les vieilles maisons souveraines et la Noblesse héréditaire humiliée nourrissaient un profond ressentiment contre la triomphante République, attendant avec impatience l'évènement qui pourrait les affranchir des liens de l'alliance involontaire.

Il n'en fut pas ainsi dans les temps de la Réformation. Dès le commencement de la réforme religieuse, elle jouissait déjà de la protection de plusieurs princes, et comptait au nombre de ses plus zélés partisans un grand nombre de seigneurs. Des rois combattirent pour elle et — quelque peu importante que soit d'ailleurs cette remarque, nous ne pouvons cependant la passer sous silence — cette bonne intelligence avec les Grands, souvent fondée sur des vues politiques ordinaires, ne contribua pas moins efficacement au triomphe de la cause, que la puissance des Idées. La Réformation offrit aux Princes d'Allemagne une arme puissante pour le maintien de leur indépendance contre l'Empereur; D'autres surent en tirer sagement parti pour l'agrandissement de leur territoire et de leurs richesses; Tous les ennemis de la redoutable maison d'Autriche regardèrent la Réformation comme une alliée secourable et les Princes régnants y virent un moyen d'affermir leur pouvoir à l'aide de celui que leur donnait l'Eglise.

Une autre circonstance secondait encore les progrès de la Réformation; c'est qu'alors les souverains ennemis de la réforme avaient, pour l'opprimer, bien moins de ressources qu'actuellement. La Police aux cent yeux et aux cent bras est une invention des temps modernes, et dans les heureux temps de Luther on ne connaissait pas encore ces armées permanentes qui prévalent contre toute la force du peuple. Alors toutes les sympathies avec l'esprit, le caractère, les besoins d'une nation pouvaient se dévélopper et se fortifier dans le silence et sans être aperçues, tandis que dans les temps postérieurs le sentiment de la justice, le droit, la conviction et les besoins étaient surveillés avec l'anxiété de la défiance, et que toute manifestation de ces sentiments, dès qu'elle déplaisait, était comprimée et même étouffée dans son germe.

Nous ajouterons finalement que les défenseurs de la Réformation eurent pour eux l'avantage de l'exaltation née des idées religieuses, exaltation plus puissante que celle que produisent les idées politiques. Celui qui combat pour sa croyance religieuse a pour objet le Ciel, c'est-à-dire le salut de son ame; cette idée enfantée par l'amour de soi-même, fait qu'on ne recule devant aucun sacrifice, pas même devant celui de la vie, et inspire le mépris de la mort, avec lequel on est invincible. Le défenseur d'un système politique n'a en vue que le

bonheur dans ce bas-monde, et s'il expose sa vie pour atteindre son but, ce pourra être par héroïsme, mais ce ne sera point par amour de soi-même. Il n'y a que des caractères vraiment grands, c'est-à-dire, un très-petit nombre, qui soient capables d'un dévouement pareil, tandis que dans les guerres de Religion les hommes les plus ordinaires affrontent avec intrépidité les périls et la mort.

Dans un siècle efféminé les douceurs de la vie et l'assouvissement des désirs sensuels sont comptés au nombre des nécessités de la vie; on tremble autant pour sa fortune que pour sa vie. L'indépendance du caractère est donc subordonnée au zèle que l'on s'empresse de témoigner à quiconque peut donner ou prendre. Se prêter aux volontés des Grands, rechercher leur faveur, supporter leurs injustices sans murmure, tel est alors le devoir de quiconque est chargé de famille, ou tient à sa propre conservation.

Si donc malgré tant de circonstances défavorables et malgré la résistance de tous les Grands de la terre, la Révolution ne laissa pas de triompher, et si elle ne put être terminée que par l'audace de l'un de ses chefs et par la fatalité du destin, — et non par la force de ses adversaires — c'est une preuve que son origine a des racines plus profondes que la franc-maçonnerie, ou les écrits du temps, et que la Révolution fut le résultat de la condition désespérée de la

classe roturière et du s e n t i m e n t dont cette condition pénétrait la n a t i o n. Mais en considérant que de nos jours encore, même après que la Révolution par sa marche particulière et épouvantable a elle-même anéanti la confiance d'un grand nombre de ses partisans, après qu'elle a essuyé la défaite la plus entière, après qu'elle s'est vu enlever tous ses boulevards et ses arsenaux en E u r o p e, les Souverains de ce continent formant la ligue la plus redoutable qui ait jamais existé, conservent l'inquiétant pressentiment de la possibilité de son retour, et croient, en négligeant les autres soins, même les plus pressants, ne devoir diriger que contre ce retour possible leurs regards défiants, leurs armements, et les ressorts intérieurs et extérieurs de leur politique; on reconnaîtra, dans cet état de choses, un aveu manifeste de la c o n t i n u i t é d e l' é t a t d e d é p r a v a t i o n d e l a s o c i é t é; et pour faire cesser cet état de dépravation et étouffer par là le germe de la révolution, les uns paraissent manquer de talents et de lumières, et les autres de bonne volonté.

La connaissance des causes qui ont produit, secondé et fait triompher cette révolution, ainsi que de celles qui l'ont fait dégénérer et rétrograder, et l'examen de l'événement principal en lui-même et de ses résultats, est, dans son ensemble comme dans ses détails, d'un intérêt puissant et général; car presque toutes les destinées futures et les relations présentes

de tous les peuples de la terre sont en liaison plus ou moins directe avec cette étonnante révolution. Tout ce qui ne s'y lie pas ne peut comparativement être considéré que comme accessoire. L'histoire de la Révolution française est l'histoire du monde de temps modernes.

Division.

D'après les principales oscillations produites par le grand mouvement en France et dans le reste du monde, la plus récente période de l'histoire universelle se divise en quatre sections ou périodes particulières dont chacune se subdivise à son tour.

Ces quatres sections sont :

I. l'Epoque de la monarchie constitutionelle en France.

II. Celle de la République française.

III. Celle de l'Empire français.

IV. Celle que suivit la chute de Napoléon.

Un caractère unique — la lutte du droit philosophique contre les institutions historiques, de l'idée de tous les temps contre les relations accidentelles, ou de la puissance de l'opinion publique contre l'autorité publique — règne dans

tout le cours de la présente période et lui donne, comparativement aux périodes antérieures un aspect particulier et imposant. Mais les succès, l'étendue, les chances de cette lutte varient à l'infini, et chaque événement majeur produit une immensité de résultats. En général ce ne sont plus les ordres de cabinet, les intrigues de la diplomatie, ni la tactique régulière des troupes mercenaires qui dirigent le cours des événements, ou qui règlent la destinée des peuples; ce sont les peuples eux-mêmes qui sortis de leur léthargie et provoqués par de grièves offenses se présentent, mais avec un appareil effrayant, sur la scène de l'histoire du monde; ils commencent, au grand effroi des ministres et des privilégiés, à compter pour quelque chose. On daigne avoir égard à l'opinion publique, et lorsqu'on ne juge point à propos de sympathiser avec elle, on lui fait une guerre plus acharnée qu'on ne l'eût faite auparavant contre l'ennemi le plus redoutable et le plus odieux. On ne guerroie plus pour la conquête ou la conservation d'une province, ou pour le maintien du système rebattu de l'équilibre politique de l'Europe. Il s'agit à présent du maintien de l'existence, ou de l'anéantissement ; de la forme de l'Etat et de l'indépendance; du triomphe ou de la déstruction de doctrines politiques; de la liberté et de l'asservissement des grandes parties du monde; et enfin des plus importants intérêts de l'humanité entière. Une

stratégie nouvelle, des systèmes nouveaux d'administration s'établissent et toutes les relations de la vie sociale subissent des changements essentiels. Les acquisitions dans le domaine de la science gagnent immensément en étendue et en profondeur; elles se communiquent à toutes les classes du peuple. La lumière pénètre dans les recoins les plus obscurs, et l'opinion personnelle lutte audacieusement contre l'Autorité. Mais les erreurs de l'opinion personnelle non encore épurée, et plus encore les écarts des passions, ainsi que les crimes sans nombre commis par l'égoïsme, sous l'égide profanée de la Liberté, donnèrent à l'autorité et aux classes qu'elle protège tantôt des raisons spécieuses, tantôt des prétextes ardemment désirés pour combattre cette lumière incommode. Mais la réaction enfante aussi de nouveaux excès et de nouveaux crimes dans le parti opposé; au sein même de la Révolution naît la tyrannie qui en détruit les plus précieux fruits; la Contre-révolution s'empare du rôle de libératrice. Cependant la lutte entre les principes ne tarde pas à s'engager de nouveau; le droit naturel et le droit historique alliés pour la guerre contre les tyrans du monde recommencent le combat. Quelle sera la puissance qui la terminera? La vérité ne peut fléchir; l'égoïsme ne consent à aucun sacrifice; la passion fait tout envisager sous un faux point de vue. Les esprits s'aliènent de plus en plus; on aban-

donne la voie de la justice et du bon droit, quelque précisement qu'elle soit tracée par la raison dégagée de prévention; les prétentions des Libéraux paraissent absolument incompatibles avec celles des Légitimistes. On se décide — car on ne saurait payer trop cher le repos du monde — à la tentative désespérée de comprimer toutes les idées qui ont été le principe de la révolution, à la déplorable marche rétrograde vers les idées d'un temps depuis long-temps enseveli dans l'oubli. Le Génie de la Liberté prend son essor vers les pays d'outre-mer pour en revenir un jour, répandant ses bienfaits sur l'Europe, ou pour jeter sur cette partie dégénérée du monde des regards de compassion ou de mépris.

Quoique l'exposé des faits dans le cours de cette période ne puisse être présenté aussi succinctement que dans les précédentes, nous nous efforcerons cependant à rassembler dans le plus court espace possible les principaux événements, de manière à faciliter l'aperçu de l'ensemble, et à faire saisir le caractère de chacune des époques en particulier.

Le tableau des événements historiques synchrones à la fin de ce volume les mettra sous les yeux du lecteur d'une manière plus sensible.

Causes de la Révolution. Remarque générale.

En présentant comme causes principales de la Révolution française, d'un côté la dépravation de l'état social poussée jusqu'à l'extrémité, et de l'autre les progrès de l'intelligence chez ce peuple exaspéré de ses maux et pénétré du sentiment de ses droits et de sa force, nous sommes fort éloignés d'attribuer à ces deux motifs une action égale, ou de passer sous silence, comme l'ont fait sans doute plusieurs écrivains, les rapports mutuels et les effets réciproques de ces causes. Certainement la société civile s'est déjà vue dans des positions bien plus déplorables que celle qui ont précédé les grands changements en France, et cependant ces positions n'ont point amené de révolution pareille. Les nations n'imaginant, ne pressentant pas même la possibilité d'une existence moins malheureuse, cédant sans murmure à la nécessité ont supporté pendant des siècles entiers et supportent encore tout le fardeau, toute la honte que leur impose la tyrannie, semblables à ces races d'animaux qui reçoivent avec satisfaction et même avec reconnaissance leur mesquine nourriture de la main d'un maître à qui ils appartiennent et qui peut à son gré les faire travailler, les maltraiter, les égorger et s'en nourrir.

Il n'y a point de doute que cette oppression d'un peuple n'en assure la docilité. Cependant le senti-

ment de la douleur, peut aussi éveiller la fureur; le désir d'une existence moins pénible peut donner à un peuple le courage de secouer le joug, et ce peuple, s'il est borné, peut se laisser entraîner à la révolte, même contre ses bienfaiteurs. Mail s'il est pénétré du sentiment de l'équité, s'il est éclairé sur ses droits, il réclame l'amélioration légale de sa condition, et ne sait plus se soumettre à ce que précédemment il supportait avec résignation.

Les lumières de la raison au contraire ne feront jamais éclater une révolution; bien loin de là, elles y mettront obstacle, tant que cet obstacle sera salutaire; elles sauveront l'Etat sans trouble et sans secousse, pourvu qu'on ne les brave pas, et qu'on ne rejette pas leur secours.

Certes! Si la Raison avait plus généralement régné en France et qu'elle eût présidé à la Révolution, l'accomplissement de cette tâche eut été facile et salutaire. Ce qui l'a rendue difficile, dangereuse et funeste, ce qui a produit les troubles et ébranlé le monde ça été le défaut de lumières parmi les chefs eux-mêmes, les vues peu droites parmi les autres, l'inculture de l'esprit chez le plus grand nombre, la frivolité de la nation jointe à la brutalité des passions, à l'immoralité, à l'irréligion et à la frivole sensualité, principalement dans les hautes classes; et avant tout

l'esprit d'opposition aussi irréconciliable qu'artificieux et violent chez les Aristocrates, dans le parti de la cour et dans les pays étrangers.

Ce fut ce malheureux esprit d'opposition qui s'opposant avec une criminelle audace aux progrès des idées de Liberté politique et civile propagées non seulement en France, mais encore chez tous les autres peuples de l'Europe, doués de sentiments élevés donna à toute la Révolution qui, sans lui, n'eût été que salutaire, un caractère sinistre, funeste et destructeur. Ce fut cet esprit d'opposition qui contraignit, dans les commencements, les représentants de la nation à réclamer le secours des masses, pour prévenir la chute dont ils étaient menacés; ce fut donc lui qui rompit les digues opposées au torrent de la force brutale et de la licence du peuple, et par conséquent ouvrit la boîte de Pandore. Les méchants de tous les partis profitèrent aussitôt et abusèrent criminellement de l'action de ces masses effrénées et, de ce moment là, commença l'histoire tragique de la France. La voix de la sagesse, de la justice, de la modération cessa de retentir dans les assemblées nationales. Les exaltés, les chefs de parti dévorés de la soif de la domination prirent le ton décisif. Des scélérats portés sur le pavois par l'aveuglement ou les passions de la populace s'emparèrent du pouvoir. Les intrigues et les conspirations sans cesse ourdies par les Aristocrates, enfin la guerre ci-

vile et la guerre au dehors, allumées par ces mêmes hommes portèrent l'exaspération jusqu'à la fureur, et dans cette inévitable lutte d'extermination aucun moyen ne parut trop violent, aucun sacrifice trop pénible, aucune mesure trop sévère pour sauver la Patrie, la Liberté et les Chefs de la Révolution placés dans l'alternative de la victoire ou de la mort. Telle fut l'origine du Terrorisme.

Ne nous étonnons cependant point de voir qu'après la chute des Terroristes la République ne fut gouvernée ni par la justice, ni par l'amour de la Liberté. Les manoeuvres de la méchanceté furent secondées par les circonstances. Aucune organisation ne put acquérir de consistance, ni porter d'heureux fruits au milieu des orages continuels; une espèce de Dictature — exercée par plusieurs ou par un seul — s'emblait constamment l'unique moyen de détourner le danger le plus imminent. La Liberté ne resta qu'un bien en perspective, pour un temps à venir, qui n'arriva jamais. C'est encore un des maux qu'il faut attribuer à l'esprit d'opposition.

C'est encore à cette opposition que doivent être imputés la plus grande partie des malheurs qu'entraîna la guerre étrangère, la dévastation de tant de pays, le mauvais traitement qu'eurent à subir les Nations et leurs Chefs, le renversement et l'avilissement des trônes et enfin l'épouvantable tyrannie qui écrasa le monde et qui engloutit toutes les espérances de

l'humanité. C'est cette opposition qui fit éclater la guerre, la prolongea l'alluma de nouveau et la rendit générale ; c'est elle qui en même temps négligea, dédaigna les seuls moyens, et paralysa même les seuls efforts qui eussent pu la terminer heureusement.

Ce ne fut pas l'or de l'Angleterre, — car il ne fut que moyen secondaire — ce fut l'Aristocratie qui créa les diverses coalitions qui combattirent successivement la République. Ce fut l'Aristocratie qui entretint les ministres et les monarques dans des sentiments haineux et irréconciliables contre la Révolution ; ce fut elle qui par là fournit à la République, aussi bien un juste motif, qu'un prétexte désiré pour se fortifier de plus en plus. Mais l'Aristocratie a facilité aussi la victoire à l'ennemi, par sa haine toujours plus envenimée contre les idées libérales, par son mépris pour la voix du peuple et pour les intérêts populaires, par l'opiniâtreté avec laquelle elle soutint les vieilles injustices et les vieilles illusions. C'est ainsi que les coeurs des Gouvernés s'aliénèrent de leurs Gouvernants; il y eut même des peuples qui se sentirent disposés à regarder les Français comme leurs libérateurs et qui ne reconnurent leur erreur que trop tard.

La plupart des Gouvernements, soit par des vues intéressées, soit par aveuglement ou faiblesse furent en cela complices de l'Aristocratie. Au lieu de se familiariser avec l'esprit du temps, on chercha à le

combattre. Puis on ne compta que sur l'armée et sur les manoeuvres d'une tactique surannée; on craignit d'armer le peuple en masse, ou l'on ne regarda cet expédient que comme une dernière ressource en cas d'extrémité et même peu sûre; on dédaigna ou l'on rejeta les ressources plus nobles de la force morale, l'on préféra la naissance au mérite, et l'on chercha son salut dans les intrigues usées de la vieille diplomatie. Enfin au milieu du danger commun, au milieu du fracas d'un monde près de s'écrouler, on menagea les frivoles intérêts personnels, on entretint les petites rivalités; on vit avec une joie maligne la chute ou l'abaissement d'un Allié, et l'on se crut sauvé en achetant à force de sacrifices une trève illusoire. On recourut à des demi-mesures, on signa des accommodements, même des traités d'alliance avec l'ennemi mortel; on s'abaissa même au point de rivaliser d'adulation et de dévouement envers lui.

Le Gouvernement révolutionnaire de son côté fit mouvoir avec sagesse et persévérance tous les ressorts, il employa toutes les ressources, tous les talents, réclamant l'assistance de chacun, comme devoir de citoyen, et récompensant chacun selon son mérite. La révolution avait aboli les prérogatives de la naissance, et ouvert à tous les citoyens la carrière de l'honneur. Des milliers d'individus de la basse classe du peuple, ci-devant condamnés à l'avi-

lissement — et parmi ceux-ci il s'en trouva dans l'âge de la première jeunesse — prirent leur essor et s'élevèrent aux premières dignités militaires, aux plus hauts emplois de l'Etat, et étonnèrent le monde par leur génie. Cette circonstance seule décida de la supériorité de la République. La République combattit avec les forces morales d'une nation; la plupart des monarques ne combattirent qu'avec celles d'une classe de leurs sujets.

Les Chefs du Gouvernement républicain — il faut en convenir à la honte de leur mémoire — associèrent à la fermeté et à la persévérance — la mauvaise foi, la ruse et la cruauté; pour atteindre leur but ils immolèrent le bon droit et l'humanité, la vie et la fortune des peuples, »les ressources du temps écoulé et celles que promettait l'avenir.« C'est ainsi que s'expliquent leurs succès sans exemple. C'est ainsi que la République française s'éleva à la domination du monde en autant d'années qu'il avait fallu de siècles à la République romaine pour atteindre le même but. Mais la nouvelle dominatrice du monde, ainsi que Rome, retira peu de fruit de ses victoires et finit par être asservie par l'un de ses plus heureux et de ses plus audacieux capitaines. Cependant ce même général par son arrogance et son insatiable ambition prépara sa propre ruine et celle de son empire.

Mais la chute du fils dégénéré de la Révolution

n'entraîna-bas celle de la mère. Les idées qui donnèrent naissance à la Révolution, la connaissance précise des droits civils et politiques de l'homme que cette Révolution répandit parmi tous les peuples de l'Europe et dans toutes les classes de la société, les importantes leçons, l'expérience utile dont elle nous a enrichis, la force vitale qu'elle a réveillée chez les peuples; enfin l'extirpation de l'abus du droit historique, opérée par elle du moinsdans la mère-patrie, au grand' avantage du peuple, ne peuvent s'effacer des pages de l'histoire, ni se perdre dans la masse des motifs qui fixeront nos destinées futures. Un état de choses, tel qu'il exista en France en 1789, ne se reproduira jamais. Il faudra donc ou transiger avec l'esprit du temps, et reconnaître et revivifier les principales théories de la Révolution ou étouffer toutes les idées, tous les souvenirs, tous les sentiments généreux, c'est-à-dire, produire un engourdissement léthargique, au lieu de seconder l'action progressive des forces vitales — il faudra en un mot métamorphoser les peuples de l'Europe en hordes asiatiques.

Histoire spéciale. Despotisme en France. Déficit dans les Finances.

Les détails historiques précédents nous ont offert le tableau des progrès déplorables et des funestes ef-

fets du despotisme royal en France, ainsi que des guerres de conquêtes de Louis XIV épuisant les forces et les revenus de l'Etat; ils nous ont montré aussi les profusions excessives dans l'intérieur du pays et dans cette Cour somptueuse, devorant la subsistance du peuple, absorbant les finances et grossissant encore la masse déjà énorme de la dette publique. L'administration du Duc-Régent et le règne de Louis XV nous font voir la continuation et l'accroissement des mêmes désordres — à l'exception des guerres de conquêtes qui furent abandonnées, non pas faute d'envie de les prolonger, mais faute de ressources; — le ministère après la mort de Fleury, successivement confié à des ministres ineptes ou sans foi, et enfin le royaume ostensiblement gouverné par des maîtresses, et généralement un despotisme oriental accompagné de toutes ses horreurs, de toutes ses turpitudes, et détruisant de son souffle envénimé, le bonheur public. Ajoutons à tous ces malheurs, une dépravation de moeurs inouie qui se communiquant de la Cour aux hautes classes de la société, et de celles-ci aux classes inférieures de la nation sapait les fondements de l'ordre social.

Dans de telles circonstances l'état de la France vers la fin du règne de Louis XV était aussi déplorable que honteux. L'avilissement et l'adulation de quiconque était en relation avec la Cour, ou désirait sans approcher n'eurent plus de bornes. La Bastille



ou les Lettres de cachet menaçaient toute émission de pensée libre, toute démarche, et même toute négligence ou omission d'égards qui pouvait déplaire ou être suspecte. Les Seigneurs de la Cour et la noblesse pouvaient se consoler d'un pareil esclavage, par l'élévation de leur position au dessus du peuple avili, opprimé et foulé aux pieds. Ils étaient plutôt les suppôts que les victimes du despotisme, et ils s'appropriaient la plus grosse part des avantages de la société civile sans en supporter les charges. C'était pour eux seuls qu'étaient réservés les hauts emplois civils et les grades militaires; ils suçaient arrogamment et dans l'abondance le sang du peuple qu'ils scandalisaient par leurs vices; l'exemple de leur dépravation exerça une influence pernicieuse même dans les pays étrangers.

Le haut clergé et un grand nombre d'ecclésiastiques d'un rang inférieur ne se montrèrent pas plus réservés dans leurs moeurs et ajoutaient encore pour la plupart à leur inconduite, l'egoïsme, le désir de dominer, le fanatisme et l'hypocrisie. Le produit des domaines les plus étendus et les plus riches, la dîme des récoltes des autres terres, plusieurs branches des revenus du royaume et de la nation étaient absorbés par le clergé qui, par compensation, n'accordait à l'Etat, au lieu d'impôts proportionnels, que de faibles dons gratuits.

Ajoutons encore à ce tableau la mauvaise admi-

nistration dans presque toutes les branches du service public. Les décisions arbitraires, la dureté, la vénalité de la justice et des actes de l'administration, — une des conséquences de la vénalité des emplois — le défaut de soins pour l'instruction publique, ou la fausse direction donnée à l'enseignement dans les écoles, la tyrannie des fonctionnaires de la police, les exactions, les malversations des fermiers généraux et des percepteurs d'impositions, la guerre formellement ouverte entre les contrebandiers et les gardes de douanes; partout des restrictions injustes qui provoquaient aux contraventions, et la sévérité révoltante des punitions; finalement la nonchalance, le défaut d'ordre, et la profusion dans l'administration économique de l'état.

Parmi tous ces maux le plus insupportable et celui qui contribua le plus efficacement à la Révolution, ce fut l'injuste répartition des impôts, qui grevait de préférence les pauvres et surtout la classe agricole, tandis que les privilégiés sous de nombreux prétextes jouissaient de la franchise des tailles. Car outre les impôts publics proprement dits, il faut aussi compter toutes les autres charges du droit public, ou celles qui, bien que dans la suite, devenues charges privées, n'en appartiennent pas moins au droit public par leur origine ou leur caractère; et toutes ces charges ne doivent pas être considérées d'après la valeur pécuniaire qui en revient à l'Etat ou à quiconque

en doit jouir, mais d'après la quotité qui pèse réellement et véritablement sur les contribuables. Finalement il existait en France, outre les classes privilégiées, plusieurs provinces, districts et villes dont les franchises d'impôts aggravaient la charge des autres.

Les nobles, le clergé et les employés de l'Etat étaient en outre, par une loi expresse, exempts de diverses impositions, nommément de la taille personnelle et de la taille mixte — qui se percevait en partie par tête, et en partie sur la fortune des contribuables — et des corvées pour la construction des grandes routes; et la nature ou la régularisation de plusieurs impositions produisait la même exemption de fait.

L'impôt territorial surtout était sous plusieurs rapports inégalement et injustement réparti, et les redevances, les dîmes foncières, les rentes féodales, les revenus perçus des serfs, les rentes publiques et celles des particuliers étaient entièrement ou pour la plupart exemptés de l'impôt. Le Clergé possesseur d'une masse immense de propriétés territoriales, de nombreux revenus ecclésiastiques et séculiers à divers titres et des dîmes (c'est-à-dire à-peu-près du cinquième de la récolte de toutes les terres communales) ne payait pas plus de onze millions de livres.

La majeure partie des revenus publics ne se composait cependant que d'impositions indirectes,



de droits de péage et de douanes, de droits de consommation sur les denrées, du produit de certains droits de régale chimériques (tels que la Gabelle, l'impôt sur le tabac, celui des postes etc.) et d'autres inventions de la cupidité financière. Ces impositions réunies rapportaient plus de 300 millions au trésor et il est évident que la plus grande partie en était acquittée soit directement, soit indirectement par le pauvre. Car la consommation commune ne se règle pas d'après les fortunes, mais d'après les besoins et plusieurs de ces charges pèsent plus sur le paysan (p. ex. la gabelle) ou sur l'artisan (chargé de la nourriture de ses apprentis et compagnons de métier) ou sur le père d'une nombreuse famille, parceque ceux-ci malgré leur indigence consomment plus que le particulier opulent qui n'a point d'enfants ou qui vit dans l'oisiveté. Plusieurs autres de ces impositions, à l'instar du vampire sucent le sang de la classe industrielle, parce que leur effet est retroactif, soit parcequ'elles restreignent les moyens de gagner, soit parcequ'elles produisent une diminution sur le prix du travail ou de la marchandise.

La différence la plus bizarre dans le systême des impositions régnait outre cela dans les provinces. Nous citerons, pour en donner une idée, l'exemple de l'impôt de la gabelle. Dans certaines provinces le quintal de sel se payait 8 à 9 francs, dans d'autres

16 à 25, et dans d'autres encore jusqu'à soixante-deux francs. Cette disproportion dont le maintien nécessitait la plus dispendieuse et la plus tyrannique régie, provoquait à la contrebande et occasionnait annuellement la condamnation de plusieurs centaines de citoyens aux galères. La ville de Paris seule rapportait au roi près de quatre-vingt millions de plus que la totalité des revenus des couronnes de Sardaigne, de Suède et de Danemarc (voir le compte rendu au Roi, par Necker).

La capitale du royaume pouvait bien payer cette somme, puis-qu'elle engloutissait elle-même les richesses de la plupart des provinces; cependant cette charge à París même pesait en proportion sur la classe indigente bien plus que sur les riches, et cette disproportion se faisait sentir encore plus sensiblement dans les provinces et surtout chez les habitants de la campagne; car cette classe infortunée supportait, outre le poids des impôts directs, la charge également et peut-être encore plus accablante des droits seigneuriaux et des droits de servitude, condition ignominieusement imposée dans les temps du droit du plus fort et de l'anarchie, aux naturels des colonies qu'on foulait aux pieds, et devenue encore plus dure l'arrogance des maîtres et par la civilisation. Le laboureur outre tous les impôts pour l'Etat, payait au décimateur ecclésiastique ou séculier le dixième du produit brut de son



champ (c. à. d. au moins le cinquième, souvent aussi le tiers ou la moitié, quelquefois même les neuf dixièmes du produit net *) contribution qui seule sérait déjà exorbitante pour l'agriculture, mais qui encore d'après sa nature est une véritable servitude, une violation manifeste du droit des personnes et des propriétés.

Aux dîmes se joignaient encore les corvées seigneuriales, la plus frappante manifestation et la plus avilissante charge de la servitude; puis des contributions sans nombre tant en argent, qu'en nature, les unes à titre de rentes foncières et de redevances provenant d'une origine du moins légitime en apparence, mais les autres évidemment vexatoires et spoliatrices imposées sous le titre le plus futile, souvent même sous aucun titre, par le pouvoir ou l'usurpation, en signe de servitude, ou d'exercice du droit de propriété sur le paysan.

Et c'est de cette classe de citoyens spoliée et si inhumainement traitée (masse de la nation et nourricière de toutes les autres classes) que l'on exigeait de préférence qu'elle fournît les combattants pour la défense de l'Etat. A la vérité tous les roturiers, depuis 16 jusqu'à 40 ans, étaient soumis au tirage de la mi-

*) voir: dans les Archives des Etats du Grand-Duché de Bade. Carlsruhe 1819. Vol. I la dissertation de M. de Rotteck „sur les dîmes et le droit de dimes „Ueber Zehentlast und Zehentrecht" puis le recueil des procès-verbaux de la session des Etats de Bade 1831.



lice; mais les habitants des villes jouissaient de beaucoup de priviléges particuliers et d'exemptions, tandis que la jeunesse des campagnes déjà courbée sous le poids de tous les genres de servitudes, étaient en outre encore condamnés à servir comme soldats lorsque le sort les désignait dans l'inévitable tirage annuel. Les nobles et les particuliers de distinction étaient dispensés de l'enrôlement forcé; cependant en qualité de volontaires ils s'emparaient exclusivement de toutes les places d'officiers.

Revenons aux finances; ce système était doublement funeste dans les temps d'embarras ou de besoins extraordinaires; car, ou l'on contractait un emprunt, mesure qui, par l'inconcevable légèreté dont on en abusait, augmentait les besoins annuels de l'Etat, en raison du surcroît d'intérêts à payer; ou bien l'on ordonnait une levée d'impôts dont la perception basée sur l'inégale répartition de ceux déjà existants rendait la disproportion des charges encore plus insupportable.

D'après tout ce qui vient d'être dit, il est donc bien évident que cet état des finances et l'accroissement du déficit contribuèrent décidément à faire éclater la révolution; car la France était bien en état de suppléer au défaut des recettes, mais la classe indigente du peuple ne l'était pas. Cette classe était déjà obérée au delà de ses facultes; vou-

loir la charger davantage, c'était exiger l'impossible, c'était la provoquer à la révolte. Ce n'était donc plus des mesures employées jusqu'alors que l'Etat pouvait attendre son salut; ce ne pouvait être que d'un changement total de système dans les finances, c'est-à-dire, en soulageant la classe des pauvres du fardeau des impositions, pour en charger celle des riches: résultat qui, vu l'opposition des privilégiés et leur influence sur l'esprit de la Cour, ne pouvait être produit que par l'autorité extraordinaire, des Etats-généraux, ou par celle du tiers-Etat, si les Etats-généraux venaient à se désunir.

Progrès des Lumières. Voltaire. J. J. Rousseau.

Ce tiers-état, c'est-à-dire la nation en général, à mesure qu'il était de plus en plus opprimé, s'était également d'autant plus profondément pénétré de l'idée de son propre affranchissement; et sans contredit ce sentiment était l'effet des lumières qu'il avait acquises sur la source du mal et sur les moyens d'y remédier, et les progrès de la culture de son esprit lui avaient donné aussi le sentiment intime de son propre mérite et de ses propres forces.

Déjà sous Louis XIV un choeur d'écrivains spiri-

tuels avaient commencé à éclairer le peuple. Vers le milieu du dix-huitième siècle le savant et profond Montesquieu offrit à la nation déjà devenue plus susceptible des progrès des lumières, son excellent livre de l'Esprit des lois, manuel de la véritable sagesse politique et recueil de principes libéraux mûrement réfléchis lequel, à la vérité, ne fut pas entièrement compris, ni apprécié par ses contemporains, mais qui n'en était pas moins alors un terrain à défricher et un fidéi-commis à l'avantage de la postérité.

Peu de temps après Montesquieu parurent deux sociétés savantes: les Encyclopédistes et les Economistes. La première composée d'hommes habiles et éclairés qui combattirent avec les armes de la raison et de la sagacité toutes les erreurs et les préjugés; mais aussi parfois des opinions respectables et des vérités salutaires: l'autre animée d'un noble enthousiasme pour le bien de l'humanité, et la prospérité publique; franche, courageuse, ennemie déclarée de toute espèce de tyrannie; mais séduite par un esprit de système, et souvent plus superficielle que profonde: l'une et l'autre d'une influence bien plus sensible sur l'opinion publique, que ne l'avait été jusqu'alors aucune société de philosophes. Ces deux sociétés apprirent à leur nation à prononcer hardiment son opinion sur les matières tyranniques

de politique ou de religion, à soupirer après la liberté en ce qui concerne ces deux points, et à en appeler au tribunal de la raison et du droit naturel contre les lois absurdes ou tyranniques ainsi que contre les décisions iniques ou peu sages des hommes en pouvoir.

Mais le but que se proposaient ces deux sociétés fut poursuivi avec bien plus d'ardeur et d'une manière plus générale par deux hommes non seulement séparés l'un de l'autre, mais encore animés d'une haine réciproque, et cependant servant tous deux la même cause avec succès, quoique d'une manière différente. Ce furent Voltaire et Rousseau. Le premier dont le génie semblable à une étoile de première grandeur, brillant à l'horison littéraire non seulement de la France, mais encore de l'Europe, riche non seulement des dons de l'esprit, mais aussi de connaissances acquises, dont le talent et l'ambition embrassaient — ou aspiraient à embrasser — toutes les branches du savoir et qui par le charme de son éloquence, de son imagination et surtout par l'inépuisable fécondité de son esprit caustique répandait la lumière, lançait la foudre et pénétrait dans les recoins les plus obscurs et les plus réculés des régions de la superstition, de l'erreur, de la suffisance et du droit historique appuyé sur la longue durée de son existence, imposa aux lecteurs de toutes les classes de la société l'obligation de réfléchir et de juger, — ou du moins d'avoir une opinion et

de l'énoncer. — Il est à regretter que la vertu, le plus précieux des dons du ciel, ait manqué à cet homme doué d'un esprit si sublime et si clairvoyant.

A la même époque J. J. Rousseau écrivain profond et plein de sentiment et par là cher à toutes les ames sensibles, choisissant la méthode sérieuse et plus noble de l'enseignement éclaira ses compatriotes et les prépara à la grande réforme à venir. Son précieux ouvrage: le Contrat social n'est pas exempt d'erreurs; mais il contient le germe de la vérité, et lui fraie les voies du plus heureux développement; et ce qui augmente le mérite de cette production, c'est qu'elle inspire les sentiments et les vertus qui seuls rendent l'homme susceptible et digne de la Liberté. Ce fut le génie de Rousseau qui anima les plus dignes chefs de la Révolution.

Commencement du règne de Louis XVI. Guerre de l'Amérique. Assemblée des Notables.

Ce fut donc sur ce peuple français victime de la tyrannie et maintenant éclairé sur ses intérêts que Louis XVI, petit-fils de ce Louis XV qui pendant tant d'années avait opprimé la France, saisit le sceptre en 1774. C'était un prince animé de sentiments

bienveillants et loyaux, et doué, sinon de dispositions brillantes, du moins de qualités aimables qui donnaient l'espoir d'un heureux avenir; mais sans fermeté dans ses opinions comme dans ses volontés; manquant de confiance en lui-même, et chancelant dans celle qu'il accordait aux autres; en butte aux insinuations et aux cabales; plus propre à mener une vie privée qu'à tenir le gouvernail de l'Etat dans des temps orageux. Le destin l'avait désigné pour victime expiatoire des fautes de ses prédécesseurs.

Ce prince choisit pour son premier ministre le Comte de Maurepas, courtisan adroit, mais nullement homme d'Etat; pour ministre des finances Turgot physiocrate éclairé, et zélé pour le bien public; mais que pouvait un seul homme contre l'aveuglement, la frivolité, le luxe d'une cour au sein de laquelle il voulait rétablir l'ordre et l'économie. La reine elle-même, Marie-Antoinette, qui fut bientôt imbue du venin de cette cour corrompue, et qui avait hérité de l'esprit et de la beauté, mais non du caractère de son excellente mère Marie-Thérèse, ne tarda pas à devenir l'ennemi de ce ministre, qui par conséquent ne put se maintenir dans son poste.

Il fut remplacé au ministère des finances (1776) par le banquier Necker natif de Génève et protestant, que la réputation de ses talents et de sa probité

élevèrent à ce poste, malgré la défaveur que jetaient sur lui son origine et sa religion. Necker demanda comme l'avait fait Turgot, une réduction dans les dépenses de la cour et une réforme dans le systême des impôts ; il éprouva la même résistance que son prédécesseur et ne put obtenir de grands résultats.

La guerre d'Amérique qui éclata sous le ministère de Necker augmenta l'embarras des finances, mais elle releva la gloire et l'influence politique de la France. Vergennes ami de Maurepas et ministre des affaires étrangères, qui avait conseillé cette guerre au Roi; était un homme instruit et modéré. Il eut le courage de tenir tête dans le cabinet de Versailles au parti autrichien, et par conséquent à la Reine elle-même dont le pouvoir était sans bornes; soutint, mais à la vérité seulement par des négociations de peu de succès, les intérêts des Turcs contre la Russie, et ceux des Belges et des Hollandais dans leurs efforts pour la conquète de la Liberté; mais il resta spectateur oisif du partage de la Pologne, et ne montra de véritable énergie que pour la cause des Américains.

Il est sans contredit que cette guerre d'Amérique a puissamment contribué à la Révolution française — quoique les funestes suites de cette dernière ne puissent lui être imputées. — L'héroïque conquête de l'indépendance dans l'Amérique septentrionale a jeté aussi dans les coeurs de la jeunesse française les

étincelles de l'amour de la Liberté, et cette guerre d'immortelle mémoire fut pour les troupes auxiliaires françaises une école d'enthousiasme patriotique et d'amour de la Liberté. Il est à regretter seulement que la nation toute entière n'ait pas profité de ces excellentes leçons et que les privilégiés surtout soient, pour la plupart, restés insensibles à l'effet du feu sacré qui enflamma les coeurs en Amérique. Une révolution telle que la firent les dignes élèves des Washington et des Franklin, telles que la médita le généreux La Fayette n'aurait pu qu'être salutaire à l'humanité.

Pour faire face aux dépenses extraordinaires que nécessitait la guerre d'Amérique Necker avait eu principalement recours à un emprunt. Cependant les intérêts de la vieille dette augmentèrent le déficit. Necker demandant alors les reformes avec des inssances plus pressantes, irrita encore plus contre lui le parti de la cour et se vit contraint de donner sa démission et de quitter le royaume (1781).

Calonne qui lui succéda brava la voix du peuple ainsi que la misère publique, abusant avec une imprudence encore plus impardonnable des ressources de l'emprunt pour couvrir le déficit courant et soutenir les profusions de la cour; mais il succomba enfin sous le fardeau. Dans l'espace des dix dernières années la masse de la vieille dette publique s'était accrue de douze cent cinquante millions et le

déficit de l'année courante se monta à 140 (ou 125) millions de livres. Calonne voyant l'abîme ouvert sous ses pas représenta au Roi l'indispensabilité d'une réforme rigoureuse et lui proposa à cet effet la convocation d'une Assemblée des Notables (1786).

L'Assemblée des notables était une diète du royaume composée pour la plupart des membres les plus distingués du Clergé, de la noblesse, et des plus hauts fonctionnaires de l'Etat également choisis par le Roi lui-même. Il n'y en avait pas eu depuis 1626. Le déspotisme redoute jusqu'à l'ombre d'une représentation nationale. Le débonnaire Louis XVI saisissant avec ardeur tout ce qu'on lui représentait comme devant contribuer au bien de son peuple, s'empressa de convoquer cette assemblée.

Les Notables (1787 depuis le 22 Février jusqu'au 25 Mai) ne répondirent ni à l'attente du gouvernement, ni à celle de la nation. Les nouveaux impôts que le ministre proposa, un impôt sur le timbre et un impôt territorial commun, rencontrèrent une vive opposition de la part des privilégiés, et surtout des membres du clergé. Les Notables attaquèrent alors le système d'administration, réclamèrent la répression des abus, et nommément de ceux qui régnaient dans la comptabilité, forcèrent le Roi à renvoyer son ministre et ce dernier à prendre la fuite. Calonne fut remplacé par Brienne archevêque de Toulouse,

homme vain, sans énergie, adroit courtisan, mais de tout point mauvais ministre.

Quoique l'assemblée des Notables ait manqué le but principal de sa vocation, elle n'en opéra pas moins beaucoup de bien. On reconnut alors évidemment la nécessité de la convocation des Etats-généraux — demandée par l'assemblée des Notables même. Ce voeu retentit bientôt dans tout le royaume, et cette mesure fut regardée comme l'unique moyen de salut.

La cour, dans ces entrefaites, pour remédier à l'embarras des finances proposa au Parlement l'enregistrement des nouveaux édits sur les impôts que les Notables avaient rejetés. Mais le Parlement s'y refusa (5 Août) en déclarant ainsi que l'avait fait l'assemblée des Notables, qu'il n'appartenait qu'aux Etats-généraux d'octroyer la levée des impôts. Le Roi alors séant en son soi-disant lit-de-justice ordonna l'enrégistrement et relégua à Troyes le Parlement qui protesta contre ce coup d'autorité.

Préparatifs pour la tenue des Etats généraux. Necker. Commencement de la Révolution.

Brienne qui avait fait exiler le Parlement entra ensuite en composition avec lui et le fit rappeler

après une réconciliation apparente. Mais ce corps protesta de nouveau (19 Novembre) contre l'enregistrement d'un emprunt de 450 millions que le premier ministre avait proposé et dont le Roi présent en personne à la séance avait lui-même fait la demande. Le Duc d'Orléans à la tête des pairs protesta le premier. Il manifesta dès lors déjà sa haine contre la Cour dont il avait reçu plus d'une offense. Le Duc fut exilé à son tour et quelques membres du Parlement furent arrêtés. Le Parlement ne se laissa point intimider, il persista dans sa résistance et demanda d'une manière pressante que les Etats-généraux s'assemblassent.

Le Roi dans son lit-de justice ordonna (8 Mai 1788) la publication d'un édit qui abrogea entièrement la constitution des Parlements, en restreignit la juridiction et le nombre, institua des Cours de justice en remplacement des Parlements supprimés, et transmit enfin tous les droits politiques exercés jusqu'alors par ces corps, et nommément celui d'enrégistrer les ordonnances royales, à une Cour plénière, composée des Princes du sang, des Pairs, et d'un certain nombre des premiers fonctionnaires de l'Etat.

A cet édit le Parlement opposa d'une voix unanime une déclaration remarquable par laquelle il déclara despotiques les mesures prises par la Cour, et établit en principe fondamental et inviolable de la monar-



chie française le droit de la nation d'octroyer les impôts par l'organe des Etats-généraux, celui des constitutions particulières des provinces, celui des Parlements d'enregistrer les ordonnances royales reconnues conformes à ces constitutions et enfin le droit le plus sacré de tout citoyen de n'être jugé que par son juge ordinaire et d'ètre traduit immédiatement après son arrestation devant le tribunal de ce dernier.

Ce fut en vain que la Cour essaya d'en imposer au Parlement. Le peuple de Paris prit hautement parti pour lui. La révolte éclata ouvertement dans la Bretagne et dans le Dauphiné. La Cour intimidée céda enfin. Toutes les mesures de rigueur furent révoquées, la Cour plénière fut dissoute et l'on promit de convoquer les Etats-généraux au premier Mai de l'année suivante (8 Août).

Brienne fut renvoyé aussi, et Necker, l'idole de la nation reprit l'administration des finances et fut admis au Conseil d'Etat.

Les destinées futures de la France dépendaient de la composition et de la forme des Etats-généraux promis. Toute la France fut en mouvement; l'esprit public se réveilla dans toute sa vigueur, mais aussi l'esprit de parti agita les divers ordres et états du royaume. La France depuis 1614 n'avait plus vu de diète. Les anciennes formes pouvaient-elles encore convenir, après les changements qu'avaient subis depuis ce temps les rapports de la civilisation, les for-

tunes, le pouvoir, les intérêts publics et privés, et la position réciproque de toutes les conditions? Le Parlement était de cette opinion, ainsi que la noblesse et le clergé, décelant ainsi l'inflexibilité de leur esprit et leur inaptitude à saisir les idées progressives du temps. Mais Necker, dont les sentiments étaient plus nobles, trouva équitables et conformes à une saine politique les prétentions du Tiers-Etat qui demandait qu'on lui accordât en raison de sa quantité numérique, de l'état actuel de sa civilisation, de son influence sur le bien de l'Etat une représentation d'une importance plus sensible que dans les temps de la barbarie. Ce ministre ne voulut cependant point prononcer lui-même sur cette question, ni dicter au Roi aucune décision à cet égard; mais il engagea le monarque à rassembler de nouveau les Notables (6 Novembre), afin qu'ils délibérassent sur la forme et la composition des Etats-généraux à convoquer.

Les Notables à qui Necker soumit les questions soigneusement posées, relativement à la composition des Etats-généraux, au mode d'élection des membres, et aux instructions à leur donner, répondirent dans le sens des vues étroites de l'Aristocratie et de la possession de fait, sans égard à la déclaration du Roi qui avait exprimé le désir de voir respecter les principes de justice, que nulle date, nulle époque ne peuvent détruire. Les Etats-généraux devaient avoir

la même forme que la diète de 1614. De même qu'alors chaque Ordre de l'Etat devait avoir un nombre égal de députés, et les suffrages devaient être recueillis par Ordre, et non par tète.

La demande évidemment équitable n'en fut exprimée que plus hautement par les provinces; — ce fut encore le Dauphiné qui se prononça avant les autres, — et Necker l'appuya au Conseil d'Etat avec tant de feu et d'éloquence qu'il entraîna le suffrage du Roi (27 Décembre 1788).

Necker dans son discours adressé au Roi lors de cette conjoncture d'éternelle mémoire énonça les principes les plus purs d'une monarchie constitutionnelle et surtout tempérée par la Démocratie, et invita le Roi à se démettre du pouvoir absolu qu'il avait exercé jusqu'alors, à le partager avec les Représentants de la Nation, et par conséquent à réformer l'Etat, ou si l'on veut, à le rétablir dans sa forme primitive plus parfaite. Ce fut donc le Roi qui, en déclarant publiquement le même jour avoir adopté les principes et les vues de son ministre des finances, et en convoquant immédiatement les Etats-généraux au nombre de 1200 membres, choisis par moitié dans le Tiers-Etat, et par moitié dans la noblesse et le clergé donna la première impulsion à la Révolution. A compter de ce moment — s'il est vrai que la parole d'un honnête homme et celle d'un Roi soient

juridiquement obligatoires — il n'était plus en son pouvoir de retourner à l'ancien système arbitraire et de reprendre á la Nation ce qu'il lui avait si généreusement accordé. Il ne pouvait que se maintenir par sa sagesse et sa bonne-foi, chose peu difficile, dans son autorité comme Chef de l'Etat — il n'était plus souverain — et donner par la une direction salutaire à la Révolution. Aussi se sont-ils chargés d'une responsabilité effrayante ces conseillers perfides qui par leurs suggestions funestement audacieuses firent prendre au monarque une voie tout opposée qui le conduisit à sa perte en entraînant celle de l'Etat.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Ouverture des Etats-Généraux. Sieyes. Mirabeau.

Les députés des trois Ordres se réunirent à Versailles; ils avaient été convoqués pour le 27 Avril 1789, mais l'Ouverture solennelle des Etats n'eut lieu que le 5 Mai.

Il était évident que c'était principalement en faveur du Tiers-Etat, c'est-à-dire de la masse de la



Nation qu'avaient été faites les promesses royales; ce n'est que, sous ce rapport, que ces promesses pouvaient avoir du poids et une tendance salutaire. Ce n'était ni sur la noblesse, ni sur le clergé que pesait le pouvoir de la Cour, comme tel; il n'opprimait que le peuple. Ce n'était donc que le peuple qui avait besoin d'allègement. C'est incontestablement aussi par suite de cette conviction que fut rédigée l'ordonnance qui fixa au double le nombre des députés par qui le Tiers-Etat devait être représenté. La restriction de l'autorité monarchique, la régénération politique de l'Etat, reconnues indispensables pour le salut de la Nation, ne pouvaient donc avoir lieu que dans le sens de l'esprit démocratique.

Le Tiers Etat sentit bien aussi l'avantage de sa position et reconnut toute l'étendue de ses prétentions fondées sur la raison et sur l'histoire, principalement depuis que le Savant Abbé Sieyes, par son excellent ouvrage intitulé: »qu'est-ce que le Tiers-Etat?« avait mis au grand jour ce point trop longtemps enseveli dans les ténèbres produites par le préjugé, l'arrogance, la tyrannie et l'esprit de servitude. Le Tiers-Etat revendiqua hautement ses droits; une question de haute importance provoqua aussitôt les partis au combat; il s'agissait de savoir si l'on recueillerait les voix par Ordre de l'Etat ou par tête? Dans le premier cas le nombre double des

députés du Tiers-Etat n'était d'aucun avantage ; dans le second il entraînait la prépondérance.

Les Roturiers pour parvenir à l'état de possession invitèrent les deux autres Ordres de l'Etat (8 Mai 1789) à faire examiner dans une assemblée générale les pleins-pouvoirs de tous les membres des Etats-généraux. La Noblesse et le Clergé s'y refusèrent. Les négociations traînèrent en longueur. Finalement le Tiers-Etat renforcé de plusieurs membres du bas clergé qui s'étaient rangés de son parti, se constitua, d'après la proposition de l'Abbé Sieyes, en Assemblée nationale (17 Juin). Cette demarche d'une haute importance fut le premier symptôme du nouvel ordre des choses.

Une résolution aussi courageuse répandit l'allégresse parmi le peuple; mais elle occasionna aussi de grands mouvements parmi la Noblesse et le Clergé, et jeta l'effroi dans l'esprit des partisans de la cour. On annonça une séance royale et la salle fut fermée. Mais les députés — au nombre desquels se trouva leur premier président Bailly — se rassemblèrent dans la salle du Jeu de paume, tinrent une seconde séance dans l'Eglise St. Louis (20 et 22 Juin) et jurèrent de ne point se séparer que la réforme de l'Etat ne fut complètement achevée. Dans cette dernière séance la plus grande partie du clergé passa dans les rangs du Tiers état. Plusieurs mem-

bres de cet ordre avaient déjà fait anterieurement la même demarche.

La séance royale eut lieu le 23 Juin. Le roi séduit par les aristocrates adressa des reproches aux députés du peuple. Prétendant être lui-même et lui seul le représentant de la Nation, il voulait régler seul prendre toutes les mesures nécessaires, dans le cas ou l'assemblée nationale agirait contre ses intentions. Il déclara ordonner que les voix fussent recueillies par Ordres de l'Etat, et non par têtes, et que l'on délibérat à l'avenir dans trois chambres séparées. Au surplus, il renouvela la promesse des réformes reconnues urgentes par la voix de la nation.

Le Roi s'étant retiré, le Tiers-état (ainsi qu'une partie du clergé) resta dans la salle des séances. Un commissaire du Roi se présenta pour réitérer à l'assemblée l'ordre de se séparer. Ce fut dans cet instant mémorable que Mirabeau eut le courage de prononcer ces paroles audacieuses «Les députés du peuple ne quitteront leurs sièges que par la force des baïonnettes« et l'assemblée resta réunie, prit plusieurs délibérations energiques et se trouva renforcée le lendemain d'un certain nombre de membres de la noblesse — le Duc d'Orléans à leur tête — qui avaient passé dans ses rangs. Le Roi toujours irrésolu et cedant à l'impulsion du moment ordonna alors à la majorité de la noblesse de

se réunir au Tiers-Etat et l'Assemblée nationale, par suite de cette décision se trouva complétée (27 Juin).

Le premier coup fut ainsi porté à la Royauté — évidemment par ceux qui s'en nommaient les défenseurs. En révoquant son ordre, en tolérant la désobéissance le Roi manifesta soit son injustice, soit sa faiblesse, et autorisa ou enhardit ainsi l'assemblée à persister dans son esprit d'opposition.

Il paraissait cependant encore possible, même vraisemblable que dans la déplorable lutte entre le monarque et le peuple la victoire restât au dernier. Avec de la résolution et de la fermeté le maître de la force armée et des arsenaux aurait pu triompher d'une assemblee nationale sans défense et des masses non aguerries d'un peuple séditieux. Aussi le Roi fut-il sollicité par quelques-uns de ses conseillers de ne plus garder de mesures. Ils auraient mieux fait de lui conseiller de se réunir étroitement et sans arrière pensée aux membres les mieux intentionnées de l'assemblée nationale' et par là de faire cause commune avec la Nation. Cette voie ne présentait aucun danger; elle menait à la gloire et à la prospérité. La voie opposée mettait les armes et la hache des bourreaux entre les mains d'une populace furieuse et effrénée; et cependant le triomphe le plus sanglant n'eût jamais transformé la réalité en illusion, ou l'illusion en réalité. Le Christianisme même, ainsi que la Réformation eussent pu être abattus

par des mesures violentes employées à propos et sans ménagement. C'est aussi ce qui arriva en effet dans plus d'un pays. En est-il résulté aucun bien? Malheur à la cause qui n'a pour elle que l'abus du pouvoir.

Prise de la Bastille. Nuit du 4 Août.

La condescendance de la Cour n'avait été que l'effet de la crainte et non celui de la réconciliation. Le coup d'éclat se préparait. On comptait avec le secours de la force armée détruire les voeux, les justes prétentions, les demandes raisonnables du peuple et de l'assemblée nationale. Trente mille hommes furent rassemblés aux environs de la capitale. Ces préparatifs hostiles du Roi excitèrent le peuple à la révolte, engagèrent les Représentants de la nation dans une lutte pénible entre des devoirs opposés, et alarmèrent ou irritèrent les amis de la Liberté. On imagina et l'on prit de concert des mesures de résistance. Des sociétés patriotiques se formèrent pour diriger les masses du peuple en fermentation et pour opérer parmi elles une unité d'intention et d'action.

Au milieu de ces grands mouvements se répandit le bruit que Necker et Montmorin, les deux ministres populaires avaient été renvoyés (11 Juillet) et

bannis du royaume. Ils furent remplacés, ainsi que leurs collègues par des partisans déclarés du despotisme à la tête desquels se trouvait l'odieux baron de Breteuil. Les Aristocrates venaient donc de l'emporter. Les propos menaçants de ces ministres arrogants annoncèrent que le grand coup allait être porté; les Patriotes prévirent une nouvelle St. Barthélémy; leur propre salut, celui de la Nation entière ne leur parut possible qu'en prévenant le coup qui devait les accabler.

Le soulèvement commença donc alors dans l'immense capitale. Il éclata complètement le 14 Juillet et abattit d'un coup rapide et décisif le pouvoir des ennemis de la nation. Le peuple après s'être emparé des fusils, des canons et des munitions de guerre déposés à l'hôtel des Invalides, se mit en marche vers la Bastille, forteresse redoutée, prison d'Etat où depuis plus de quatre siècles avaient été jetés tant d'innocents et d'hommes vertueux et qui menaçait encore quiconque osait manifester des opinions libres. La Bastille fut emportée d'assaut. La plupart de ses défenseurs tombèrent sous le fer des assaillants. Le Gouverneur — qui par trahison avait fait massacrer une foule de citoyens qu'il avait attirés dans le fort — périt, après la conquête de la place, victime de la fureur populaire. Le Maire Flesselles qui s'était conjuré avec ce Gouverneur pour exterminer les séditieux, subit le même sort. Le peuple ne commit

point d'autre violence. Dès le même jour commença la démolition de ce château. Les chants de la Liberté retentirent dèslors dans la capitale, et delà dans tout le Royaume.

La nouvelle de la destruction de la Bastille remplit de joie les esprits bien pensants dans toute l'Europe. Le Roi dans ces entrefaites exauça les voeux de l'Assemblée nationale; les troupes étrangères furent renvoyées, les nouveaux ministres congédiés, et Necker fut rappelé, à la grande satisfaction de la nation. Le Monarque se rendit en personne à Paris, et la réconciliation du Roi avec son peuple fut célébrée par une fète publique qui, d'après les expressions d'allégresse, d'attendrissement et d'affection qui la signalèrent parut être le présage du repos et du bonheur de l'Etat régénéré.

Cependant deux partis opposés conservaient au fond du coeur un ferment d'amertume et d'indignation, contre un événement qui ranimait l'espoir des gens de bien. C'étaient, d'un côté, les privilégiés, et de l'autre les Démocrates animés par le fanatisme et l'intérêt personnel. Les premiers y voyaient le renversement du pouvoir aristocratique et la proclamation de la Liberté commune et du bonheur social commun. Cette idée était incompatible avec leurs principes. Plutôt que de se soumettre à un tel état de choses, ils préférèrent de s'expatrier, ou aussi de revenir sur le sol na-

tal, appuyés des armes de l'étranger et de livrer la France aux calamités de la guerre civile pour recouvrer leur grandeur passée. Immédiatement après le 14 Juillet ils quittèrent, par troupes, le royaume; — l'exemple fut donné par le Comte d'Artois avec ses fils et par le Prince de Condé. Ils laissèrent ainsi le Roi sans soutien et sans conseil exposé aux fureurs de la tempête. Cependant l'émigration des Princes de sa maison et des Seigneurs les plus dévoués de la Cour parut ne pas avoir eu lieu contre sa volonté; il partageait peut-être les voeux, et les espérances des émigrés! Pouvait-on se fier aux promesses qu'il avait faites au peuple? Etait-il prudent de laisser tout le pouvoir au trône? Tels étaient les discours des plus forcenés d'entre les Démocrates, parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs de bonne-foi, mais aussi beaucoup d'autres qui sous le voile du patriotisme cachaient des projets ambitieux et perfides; car, par malheur, la cause du peuple n'eut que trop de faux amis!

Dans le renversement de l'ordre social et à la faveur des masses d'une populace facile, à séduire et dont ils dirigeaient les mouvements ces scélérats cherchaient à s'élever eux mêmes et à s'emparer des richesses et du pouvoir, en foulant aux pieds la Patrie qu'ils trahissaient au nom de la Liberté. Une grande partie d'entre eux se rangea — soit de bonne foi, soit par feinte — sous les drapeaux du Duc d'Orléans:

cet homme le plus vicieux de tous, audacieux dans ses projets, quoique toujours lâche dans l'exécution, tendait une main téméraire vers la couronne; irréconciliable ennemi de la famille royale dont il faisait partie, puissant par son opulence et par le dévouement d'une populace, en partie vendue à ses intérêts et en partie séduite par ses trompeuses promesses, il fut, par son incapacité plutôt l'instrument que le chef de la faction.

Les forcenés qui par erreur ou par fanatisme politique, embrassant avec l'aveuglement de la passion la chimère d'une Liberté absolue du peuple et abjurant, par amour de leur idole, tout sentiment d'humanité, foulèrent aux pieds les droits religieux et sociaux, ces bourreaux de la France, qui s'en nommaient les libérateurs, méritent, sans contredit, notre aversion; mais du moins, ils ne partagent pas le mépris que nous vouons avec la haine, aux hypocrites dont nous avons parlé plus haut.

Il n'y avait pas d'apparence que le peuple, et surtout la population d'une capitale corrompue, après avoir victorieusement rompu les liens de l'obéissance, rentrât aussitôt dans les bornes de l'ordre social et de la tranquillité publique. Il est vrai que Bailly récemment élu maire de Paris, et La Fayette commandant de la garde-citoyenne nouvellement créée employèrent des mesures énergiques pour réprimer le désordre. La haine et le ressentiment

populaire éclatèrent cependant; plusieurs ennemis du peuple — vrais ou prétendus tels — en périrent victimes. La famine porta aussi la populace grossière aux excès de la fureur. Une mauvaise récolte, la négligence du gouvernement et surtout les manoeuvres perfides des chefs de partis occasionnèrent la cherté des vivres. Foulon Conseiller d'Etat et Berthier son gendre, Intendant de Paris, regardés par le peuple comme les auteurs de cette calamité périrent d'une mort ignominieuse. La fureur populaire attisée par des scélérats éclate dès lors dans la capitale; les assassinats se multiplient, sous le nom d'actes »de la haute justice du peuple.« Les bourreaux de la Place de Grève se montrent avec audace, et les cris »à la Lanterne« retentissent. Le soulèvement se manifeste aussi dans les provinces. Plusieurs-villes suivent l'exemple de la capitale et les habitants des campagnes depuis longtemps accablés sous le poids de l'oppression se lèvent et marchent à la vengeance. Ils incendient un grand nombre de châteaux et commettent maint acte de barbarie. Les temps de l'anarchie semblent renaître accompagnés de toutes ses horreurs.

Ces crimes qui souillèrent la renaissance de la Liberté française peuvent être imputés en grande partie à quelques membres de l'Assemblée nationale elle-même. Cependant enfin la majorité de ce corps mieux intentionnée prit (7 Août) une délibération

qui rappela à leur devoir les perturbateurs du repos public, chargea les Gardes-nationales (promptement levées dans tout le Royaume) du maintien de l'ordre et de la sûreté générale, et fit prêter à celles-ci, ainsi qu'aux troupes de ligne, le serment de fidélité.

L'assemblée nationale avait dans ces entrefaites commencé l'Oeuvre de la Constitution, et se déclara »Assemblée Constituante.« Pendant les vifs débats que fit naître la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, que les plus ardents amis de la Liberté voulaient publier avant l'acte constitutionnel, le vicomte de Noailles, dans la séance du 4 Août monte à la tribune, expose à l'assemblée nationale les souffrances et l'agitation du peuple, en demontre la source dans les charges féodales, dans les privilèges des classes favorisées et dans tous les autres droits abusifs, suites des temps de la barbarie. Ce Noailles, l'un des plus illustres privilégiés, rejeton d'une maison riche en droits féodaux et seigneuriaux, réclame comme un tribut dû à la justice et à l'humanité, l'abolition de toutes les prérogatives, de tous les privilèges personnels et attachés à la naissance, et le rachat de ceux qui avaient quelque fondement valable. Cet acte de générosité pénètre d'un enthousiasme soudain les esprits de toute l'assemblée. Dans l'ardeur d'une noble émulation c'est à qui offrira le sacrifice de ses privilèges, c'est à qui renoncera solennellement à des droits an-

tiques, proposera la répression de vieux abus, et dans le court espace de quelques heures d'éternelle mémoire, la France se voit tout-à-coup soulagée du fardeau ignominieux sous lequel elle a gémi depuis des siècles, et dégagée de toutes les entraves du d r o i t h i s t o r i q u e, ennemi de la prospérité nationale et des droits imprescriptibles de l'humanité.

C'est dans cette mémorable nuit du 4 Août que furent abolis toutes les corvées, toutes les servitudes, tous les droits de ban, de chasse, de pêche, de juridiction patrimoniale, tous les impôts fonciers qui n'étaient pas établis à titre privé, entre autres la dîme, exécration de la classe agricole et monument déplorable d'une législation barbare; de même que la vénalité des offices de judicature, tous les privilèges des classes supérieures relatifs au paiement des tailles et à l'admission aux emplois et aux dignités, tous les droits particuliers des provinces et des villes, des corps de métier et des Communautés. Le Roi sous qui s'opérèrent ces réformes salutaires fut proclamé le Restaurateur de la Liberté française et les temples retentirent des actions de grâces solennellement rendues à l'Eternel pour l'accomplissement du grand oeuvre de la régénération.

Journées des 5 et 6 Octobre.

Les plus belles scènes de la Révolution française sont maintenant jouées. Les généreuses délibérations du

4 Août même ont produit de tristes résultats. A compter de ce jour la division entre les principales factions de l'Assemblée nationale et du Royaume, c'est-à-dire entre les Aristocrates et les Démocrates se montre plus prononcée et plus hostile. D'un côté, se manifeste par des discours et des actions la consternation produite par le coup qui vient d'être porté, de l'autre, l'orgueilleux espoir de triomphes encore plus éclatants. Ce qu'il y eut de plus affligeant ce fut l'accroissement que prit l'influence de la capitale, c'est-à-dire, des masses grossières de sa population, sur les délibérations de l'assemblée nationale.

La manifestation des voeux et de la volonté de la nation purement exprimés jusqu'alors par l'organe de la meilleure et de la plus saine partie des représentants de son choix fut étouffée par les clameurs et les demandes insolentes de l'ignorante et malicieuse populace parisienne, agitée par des manoeuvres sourdes, calculant la justice de ses prétentions d'après la force des poumons et des bras de ses énergumènes et se prostituant au premier scélérat qui la soudoyait.

La lie du peuple, les portefaix, les courtiers, les poissardes profanant la majesté du peuple dont ils usurpaient le nom, bannirent la Raison et la Vertu et effarouchèrent ainsi la Liberté à peine naissante qui ne peut exister que sous l'empire de l'une et de l'autre.

Deux articles principaux de la nouvelle Constitu-

tion, c'est-à-dire, l'établissement d'une seule chambre pour la Représentation nationale, et le renouvellement de tous les députés tous les deux ans obtinrent l'approbation de la grande majorité. Les espérances que la Noblesse et le haut-clergé avaient fondées sur la formation d'une chambre haute, projet fortement appuyé par Necker déraisonnablement engoué de la constitution anglaise, s'évanouirent ainsi par le triomphe du système d'une seule chambre, système bien plus sage et plus conforme aux progrès de l'esprit du temps. Il était sans doute d'autant plus nécessaire d'affermir l'autorité royale, vis-à-vis d'une représentation indivise; le veto royal parut une condition indispensable du maintien de l'équilibre entre les deux pouvoirs. Tous les amis sincères et éclairés de la Monarchie demandèrent en conséquence le veto; mais les Républicains dont le nombre et l'audace s'accroissaient de jour en jour s'y opposèrent avec d'autant plus de véhémence. On donna l'alarme à la stupide multitude, par de vagues déclamations contre le veto; et sans savoir, sans comprendre la signification de ce mot, les forcenés en firent leur cri de guerre, et jurèrent d'en exterminer les partisans.

Un accomodement mit un terme à la lutte au sujet du veto. On convint d'en limiter l'effet: il ne devait avoir de force que pendant l'espace de deux sessions de l'Assemblée législative. C'était une bien



faible défense contre les attaques dont l'autorité royale était ménacée.

Les mouvements toujours plus inquiétants de la populace nourrirent et fortifièrent la haine de la Cour pour le nouvel ordre de choses. On ne voyait point ou l'on ne voulait point voir que les demi-mesures, l'irrésolution, le manque de but avaient occasionné le mal, et l'on continua d'opposer des mesures faibles et secrètes à une cause qu'on feignait extérieurement d'approuver. Le Régiment de Flandre, ainsi que quelques escadrons de cavalerie furent appelés à Versailles; dans un festin donné à ces troupes par les Gardes du corps, les convives manifestèrent des sentiments impopulaires; des esprits mal intentionnés en répandirent parmi le peuple des rapports exagérés, et dénaturèrent peut-être les faits. On prétendit que la cocarde nationale avait été foulée aux pieds; que les convives avaient juré haine et extermination à l'assemblée nationale et à tous les Patriotes, et que le Roi et la famille royale avaient assisté à cette orgie.

Ces bruits irritèrent le peuple et hâtèrent l'émeute préparée depuis long-temps, mais dont le caractère, ainsi que le mobile contrastent de la manière la plus frappante avec l'insurrection du 14 Juillet. Les hordes les plus abjectes de la lie du peuple, conduites par d'exécrables scélérats jouèrent les principaux rôles dans les journées des 5 et 6 Octobre. Ce ne fut

pas l'intérêt sacré de la Liberté et de la Patrie qui donna l'impulsion à ce mouvement. Ces bandes furent excitées, d'un côté, par la famine effet d'une disette factice, de l'autre, par la fougue de la joie féroce d'une populace, qui ne connaît plus de frein. Les chefs, de leur côté, (pour la plupart Orléanistes) étaient mus par l'esprit de perfidie et par les chimères de l'ambition la plus audacieuse.

Le cinq Octobre au matin plusieurs milliers de femmes en furie, auxquelles se joignirent un certain nombre d'hommes de la plus dégoûtante classe du peuple s'attroupèrent, en criant famine, marchèrent à l'hôtel-de-ville, l'escaladèrent et le pillèrent; puis renforcées par d'autres bandes farouches, ces masses se mirent en marche en s'écriant: allons à Versailles.

Cet appel retentit parmi la milice bourgeoise et la majeure partie de la population de Paris. Ce furent les Gardes-françaises qui montrèrent le plus d'ardeur. On voulait chasser les Gardes du corps, et le régiment de Flandre, et emmener le Roi, ainsi que l'assemblée nationale à Paris. Ce fut en vain que La Fayette et Bailly s'opposèrent à ce projet funeste; ils furent contraints de céder, et la Fayette lui-même se mit à la tête de l'émeute, pour en réprimer les excès. Quarante mille personnes avec de l'artillerie se mirent donc le soir en marche pour Versailles. A l'approche de ces masses ar-

mées, les Gardes du corps reçurent l'ordre de se retirer; les Gardes françaises occupèrent, dès le soir, tous les postes du château et la Fayette après avoir pris toutes les mesures de précaution, (plusieurs cependant accusent ce général d'en avoir négligé quelques-unes) crut la tranquillité rétablie. Mais le lendemain avant le point du jour (6 Octobre) éclata le plus épouvantable tumulte excité par des agitateurs cachés (on prétend même par quelques membres de la représentation nationale) éclata. Des brigands entrent dans le château, font main basse sur les Gardes-du-Corps qu'ils rencontrent, pénètrent chez la Reine et poursuivent cette princesse qui va chercher un refuge dans les appartements du Roi, où M. de la Fayette, accourant avec la garde-nationale chasse ces brigands et rétablit le calme dans le château. Mais plusieurs Gardes-du-corps avaient déjà été immolés; d'autres maltraités ou faits prisonniers. Ceux-ci attendaient la mort. Le Roi accompagné de sa famille se présenta alors au peuple, demanda la grâce de ses Gardes, et promit de condescendre aux voeux du peuple en se rendant à Paris. Le sang cessa de couler et le Roi avec sa famille se laissa conduire à Paris, escorté de la multitude des séditieux triomphants, tourmenté des inquiétudes les plus accablantes et ne voyant autour de lui qu'un tableau qui révoltait et alarmait son âme généreuse.

L'assemblée nationale ne tarda pas à le suivre à la

capitale; d'après la proposition insidieuse de Mirabeau, elle s'était déclarée inséparable de la personne du Roi. Ce député espérait par là de la livrer à la merci de la populace, des factions effrénées du Palais-royal et de leurs moteurs. Il y réussit en partie.

Cependant les désordres commis dans les journées des 5 et 6 Octob., avaient indigné les gens de bien, et déconcerté les méchants qui virent échouer leur projet de faire assassiner le Roi, ou de le contraindre à prendre la fuite et de faire passer la régence aux mains d'Orléans. Ce Prince sous le prétexte d'une mission fut envoyé en Angleterre. L'assemblée nationale parut alors pendant quelque temps animée d'un meilleur esprit, et la nation, c'est-à-dire, l'immense majorité de la nation manifesta par des preuves multipliées son zèle pour le nouvel ordre de choses. De toutes les provinces du Royaume affluèrent des adresses de remerciments à l'assemblée nationale. Les dons patriotiques offerts par les pauvres et les riches tant hommes que femmes, des propositions dans l'intérêt général, des projets de réforme et de nombreuses productions des talents et du savoir furent journellement déposés sur l'autel de la Patrie.

Le Roi et la Reine regagnèrent aussi les coeurs de la nation, par diverses manifestations de leur amour pour le peuple et de leur attachement à la nouvelle constitution. Le Roi se rendit librement (4 Février 1790) au sein de l'assemblée nationale, où il protesta



solennellement de la sincérité de ces sentiments. Une nouvelle alliance se forma entre lui et la nation; il renouvela publiquement sa rénonciation aux droits d'Autocrate et se contenta d'être le chef d'un Etat libre, revêtu d'un pouvoir limité par la Loi. Tous les Français — les factieux exceptés — se pénétrèrent d'amour pour lui; sans les intrigues de l'Arîstocratie la France eût pu se promettre d'heureuses déstinées.

Travaux préparatoires de la Constitution. Assignats. Nouvelle division de la France en départements. Fête de la confédération des Français.

Ce fut alors que commencèrent les travaux de la rédaction de l'acte constitutionnel. Toutes les dispositions en furent conçues dans un esprit purement démocratique. A l'exception du chef de la monarchie (lequel cependant était subordonné à la Loi), tous les citoyens devinrent égaux en droits; toutes les distinctions de rangs, de classes et de provinces furent abolies; le droit historique qui jusqu'alors avait dominé dans les institutions et dans l'administration de l'Etat, ce chaos inextricable, reste des temps de la barbarie fut remplacé par un systême établi sur les bases du droit philosophique et de la politique épurée.

Dégagée de toutes les entraves du préjugé, de la possession ou de la coutume, la France devait acquérir la forme, qu'aurait tracée la raison, lors de la création d'un Etat entièrement nouveau.

La constitution civile du clergé fut un des premiers bienfaits de cette loi de la raison. Tous les biens ecclésiastiques furent déclarés propriété nationale, et l'Etat fut chargé de pouvoir convenablement à l'entretien des ministres du culte.

Cette réforme était exigée par les motifs les plus pressants. L'embarras des finances était à son comble. Reprendre les trois milliards de biens ecclésiastiques qui n'avaient pas cessé d'être propriété de l'Etat — puisque l'Eglise ne forme point un Etat dans l'Etat —, c'était une mesure aussi juste que nécessaire; aussi sauva-t-elle la France.

Cependant on ne s'en tint pas aux biens du clergé; on eut aussi recours aux domaines de la couronne. A l'exception de quelques châteaux dont on laissa la possession au Roi, les autres furent séquestrés pour subvenir aux besoins de l'Etat, et l'on en proposa aussitôt la vente.

Pour faciliter l'achat des biens de la couronne et du clergé on créa, sous le nom d'Assignats, un papier-monnaie, d'abord pour une somme de 400 millions de francs (19 Décembre 1789), dont l'extinction devait s'opérer dans l'espace de six ans, au moyen de la vente, pour une pareille somme, de biens natio-



naux dont le paiement s'effectuerait en assignats au lieu de numéraire. Cette sage mesure produisit à la vérité de grands maux, par l'abus qui en fut fait; néanmoins dans l'urgence du moment, quoique employée avec une trop grande latitude, ce fut une excellente ressource. Les assignats furent bientôt l'unique papier-monnaie ayant cours, et l'on en multiplia l'émission jusqu'à la concurrence de dix-huit cents millions.

Ce ne fut cependant pas seulement par les opérations financières, mais ce fut encore sous les rapports politiques et d'une manière indirecte que les assignats influèrent favorablement sur la marche de la révolution; ils facilitèrent les achats de biens nationaux, et tout acquéreur de ces biens devant naturellement être porté pour le succès de la révolution, l'intérêt personnel devint une garantie, un surcroît de forces pour la puissance des idées.

Ces mesures furent bientôt suivies de la suppression de tous les ordres ecclésiastiques et religieux, bienfait immense pour la France, et de la suppression des Parlements (28 Février 1790), laquelle ne produisit que de legers mouvements parmi le peuple. Ces compagnies avaient perdu toute leur popularité depuis que la nation dupe de leur résistance naguère si pronée, avait reconnu que leur opposition n'avait été que l'effet de l'égoïsme et de l'esprit de corps. Le bruit de leur

suspension, puis celui de leur suppression définitive n'excita qu'un intérêt médiocre et finit par répandre la joie parmi le peuple. L'allégresse fut bien plus générale à la nouvelle du changement dans l'administration de la justice, de l'établissement des Jurys — institution d'une haute importance en fait de politique et de droit — et de l'abolition des Lettres de cachet.

L'admission des Juifs aux droits de citoyens, (28 Juin), mesure dictée par l'esprit de tolérance et le principe d'égalité, gagna encore à la Révolution un grand nombre de partisans. D'un autre côté l'abolition de tous les titres de noblesse, des armoiries, des décorations d'ordre de chevalerie (19 Juin) remplit d'une haine irréconciliable non seulement en France, mais même dans toute l'Europe, tous les esprits vulgaires de cette classe nombreuse et puissante; une lutte d'extermination s'engagea entre l'Aristocratie et la démocratie. Cependant ce furent des membres mêmes de la noblesse — distingués aussi par la noblesse des sentiments — (La Fayette, Charles Lameth et Mathieu Montmorency) qui firent cette proposition.

Un autre changement d'une influence majeure seconda encore les progrès de la Révolution, ce fut la nouvelle division du territoire français en quatre-vingt-trois départements, subdivisés en deux cent quarante-neuf districts dont chacun se composait de

3 à 5 cantons. Ces départements — dont chacun renfermait une population de 200,000 à 500,000 ames — reçurent la démarcation de leurs limites, ainsi que leur dénomination d'après leurs frontières naturelles, et les rivières ou les montagnes qui s'y trouvent; et l'on proscrivit l'ancienne division en provinces, laquelle étant d'origine historique, n'offrait qu'un assemblage accidentel de pays, dont l'administration était diverse, compliquée, pénible, et qui semblait être, non seulement le monument, mais aussi le boulevard de l'inégalité la plus bizarre dans les droits, les intérêts, les moeurs et les penchants, et qui par là était contraire à l'esprit de la Révolution.

On fit concorder aussi avec cette nouvelle division territoriale la loi constitutionnelle relative à la Représentation nationale. Le nombre des organes de la volonté nationale devait être proportionné à la superficie de chaque départément, à sa population et à la somme de ses impositions. Il fut réglé d'après cela, que la Représentation nationale serait de 747 membres librement élus, à raison d'un pour chaque district ou par cent mille habitants (la totalité de la population fut évaluée à 24,900,000), et par chacun des 249 cantons contribuable d'une quotité égale en impositions directes. Tout citoyen payant trois livres d'imposition par an, avait droit de voter dans les assemblées primaires; ces assemblées

primaires nommaient les Electeurs, et ces Electeurs élisaient les Représentants de la Nation.

Tous ces décrets furent sanctionnés par le Roi. L'assemblée nationale de son côté montra aussi plus de déférence; elle fixa la liste civile du Roi à 24 millions de livres, outre la jouissance de ses maisons royales, et le douaire de la Reine à quatre millions (9 Juin). Pour cimenter la bonne intelligence et pour donner un nouvel élan au Patriotisme elle décreta que la Confédération générale des français aurait solennellement lieu à Paris, le 14 Juillet 1790, premier jour anniversaire de la prise de la Bastille. Cette fête fut célébrée par les députés des Gardes-nationales de toutes les communes du Royaume, par ceux de toutes les troupes de terre et de mer, par des députations de citoyens les autorités civiles de la capitale, l'assemblée nationale et le Roi assistèrent à cette fête sublime qui électrisa tous les coeurs.

Ennemis de la Révolution. Clubs.

Cependant malgré les apparences de l'union et de la paix le levain de la discorde fermentait dans les coeurs.

La suppression des armoiries et des titres (30 Juillet 1790) avait excité le courroux des Aristocrates.



Ils le manifestèrent et aigrirent par là les esprits. La haine éclata dès lors non seulement parmi le peuple, mais aussi dans l'armée; le mécontentement fut général tant parmi les troupes de terre que sur la flotte. Un grand nombre d'officiers — rédoutant dans leurs subordonnés le réveil de l'esprit de liberté — émigrèrent. Des milliers de nobles et de gentilshommes campagnards avaient antérieurement abandonné le sol de la patrie; la suppression des Parlements augmenta aussi le nombre des émigrants, et la Cour se trouva à-peu-près abandonnée par le départ des Princes qui avaient donné l'exemple de la désertion.

Les Emigrés se réunirent en armes sur plusieurs points de la frontière, et surtout à Coblence où le Comte d'Artois avait établi son quartier-général. Il se forma aussi des rassemblements d'Emigrés à Worms et à Ettenheim. Entretenant de là des intelligences avec leurs amis ou leurs serviteurs restés en France, ils jetèrent dans l'intérieur de ce royaume les brandons de la guerre civile, par des manoeuvres sourdes, en soudoyant des chefs de partis et en agitant le peuple en divers sens, tandis que les agents des Princes de France allaient solliciter tous les Monarques de l'Europe de prendre la défense de la Royauté (c'est le nom qu'ils donnaient à la cause de l'aristocratie) et d'opposer une digue au torrent de la Révolution, et que le Comte d'Artois

voyageant de Cour en Cour pressait le succès de ces négociations.

Les Prêtres de leur côté, depuis que l'assemblée nationale par son décret du 12 Juin 1790 avait fixé la Constitution civile du clergé, se montrèrent ennemis du nouvel ordre de choses, et cherchèrent à allumer la guerre civile. Ils s'imaginèrent que le décret de l'assemblée nationale portait atteinte à l'autorité suprême du Pape et aux droits de l'Eglise et que leur conscience ne leur permettait pas de prêter serment de fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi et à la Constitution. Ils refusèrent donc de prêter le serment demandé et soulèverent les esprits faibles contre l'autorité publique et contre la nouvelle Constitution dont les bienfaisants effets justifiaient déjà les plus belles espérances. Le Saint-Père approuva ce refus (15 Avril 1791), déclara déchus de leurs emplois tous les prêtres qui prêteraient le serment civique et lança, par cette bulle, l'étincelle de la guerre civile au sein de la France. On vit alors de tous côtés les Prêtres non assermentés soit en chaire, soit au confessional, soit comme amis de la famille, ou comme directeurs des consciences, exciter les ames timorées du vulgaire à la haine contre l'impie assemblée nationale et le nouvel ordre de choses. Ils sommèrent au nom de Dieu et de la conscience leurs crédules ouailles à résister et à se soulever contre l'autorité

établie, ou à contribuer secrètement aux préparatifs de la guerre civile.

Les amis de la Liberté s'alarmèrent avec raison et s'irritèrent des mouvements manifestes et des manoeuvres sourdes de cette double et implacable opposition. On établit à Orléans un tribunal pour juger les délits contre la nation (5 Mars 1791). Dès lors la haine des factions, la défiance, l'esprit de vengeance étouffèrent tous les sentiments de fraternité, de confiance, de gratitude et même d'humanité. Dans cette disposition des esprits l'animosité fut telle qu'on ne connaissait plus qu'ami ou ennemi.

Cet état de choses amena le triomphe des exaltés et la défaite des modérés. Parmi ceux-ci l'un des premiers fut Necker aux sages conseils duquel la nation devait la plupart des concessions du Roi, et par conséquent les succès les plus décisifs. Mais il ne tarda pas à se trouver avec ses principes, comme avec ses sentiments en arrière de la marche impétueuse des idées du jour, il se vit frappé par le despotisme de l'opinion publique et — son pouvoir s'évanouit. Dès qu'il voulut rappeler à l'ordre et à la modération le peuple ivre de son indépendance, celui-ci tourna le dos à son idole, et la Cour rejetant sur les insinuations de Necker tous les embarras du moment continua de haïr ce ministre. Dans son dépit il demanda sa démission qu'il obtint plus facilement qu'il n'avait cru (4 Septembre 1790); il quitta pour la

troisième fois la France qui l'avait adoré et finit — par tomber dans l'oubli.

Le Roi de son côté perdit de nouveau l'amour de son peuple. Il n'avait sanctionné qu'à contre coeur le décret sur la Constitution civile du clergé. Sa conscience dirigée par de perfides hypocrites en éprouvait des inquiétudes. Il en résulta que les sentiments de son coeur se trouvèrent en opposition avec sa conduite publique. Il lui échappa aussi quelques manifestations involontaires de son mécontentement du nouvel ordre de choses. Il n'en fallut pas davantage pour alarmer, pour irriter contre lui le parti populaire.

Antérieurement à cette époque plusieurs membres de l'assemblée nationale, pour opérer la révolution avec plus d'ensemble et de vigueur avaient déjà formé divers Clubs. Celui des Députés de Bretagne tenait ses séances dans l'ancien couvent des Jacobins (rue St. Honoré), et se fortifiait de jour en jour par l'admission de nouveaux membres pris dans la classe du peuple, aussi bien que dans l'assemblée nationale. C'est du nom de ce couvent que les membres du club prirent le nom de Jacobins, dénomination qui obtint dans la suite une malheureuse célébrité dans l'histoire de la France, comme dans celle du monde. Dans la plupart des villes considérables de la France se formèrent aussi des clubs, qui correspondèrent

avec celui de Paris, pour concerter leurs mesures et concourir au même but.

Les Modérés à leur tour formèrent aussi plusieurs clubs, entr'autres celui des Feuillants qui eut pour fondateur la Fayette. La différence n'était guère sensible entre ces clubs dans les commencements; celui des Jacobins seulement se montrait plus ardent, plus enthousiaste pour la cause de la Liberté. Mais cet enthousiasme ne tarda pas à dépasser la mesure; le zèle dégénéra en passion aveugle et l'esprit de cette société qui admit successivement des membres dont les vues étaient peu droites, et finalement aussi des scélérats, se corrompit aussi et finit par devenir féroce et sanguinaire. Ce changement fut l'oeuvre d'une clique de démagogues forcenés, qui après s'être formés en société particulière, appelée club des Cordeliers (du nom de l'église où ils s'assemblaient), étaient parvenus à déterminer les Jacobins à se réunir à eux. Marat rédacteur de l'Ami du peuple, Danton et Robespierre (les deux premiers étaient chefs du club des cordeliers) se signalèrent, parmi ces énergumènes, et laissèrent leur mémoire en exécration à la postérité.

Les plus sages de l'assemblée nationale recoururent à la Royauté pour opposer une digue à l'audace toujours croissante des Jacobins. De ce nombre furent non seulement La Fayette, les deux Lameth, etc., mais même le bouillant Mirabeau.

Ce dernier cependant mourut — toujours encore aimé du peuple, quoiqu'il eût commencé à devenir suspect aux plus furieux — d'une mort presque subite (2 Avril 1791).

Fuite du Roi. Constitution.

Le Roi alarmé des orages qui menaçaient le trône et journellement en butte à de nouvelles humiliations résolut enfin de prendre la fuite. Ce projet transpira parmi le peuple. On surveilla les démarches du Roi et l'assemblée nationale décreta que le Roi, en qualité de premier fonctionnaire de l'Etat, ne pourrait s'écarter d'elle à une distance de plus de vingt lieues.

D'après un plan sagement médité, mais maladroitement suivi le Roi devait fuir à Montmédy place forte sur les frontières du Luxembourg, où l'attendait un corps d'armée sous les ordres du Marquis de Bouillé, Gouverneur de Metz. Le Roi et la famille royale quittèrent les Tuileries et la capitale dans la nuit du 20 au 21 Juin, arrivèrent sans obstacle à Ste. Menehould où ils furent reconnus par le Maître-de-poste Drouet qui prit les mesures les plus promptes pour les faire arrêter à Varennes. Le Roi était accompagné de la Reine, des Enfants-de-France et

de la Princesse Elisabeth. Le Comte de Provence frère du Roi, ayant pris une autre route parvint à s'échapper dans les Pays-Bas.

Le Roi avait laissé aux Tuileries une déclaration écrite de sa propre main. Il y protestait contre les décrets de l'assemblée nationale qu'il avait sanctionnés et y manifestait sans détour l'intention de renverser le nouvel ordre de choses. Si donc la fuite du Roi réussissait, elle amenait à sa suite, outre les horreurs de la guerre civile et des exécutions, le retour du despotisme; si elle ne réussissait pas, c'en était fait de la popularité du Roi, de la confiance du peuple en sa parole, et de la possibilité d'une réunion sincère dans le cas où quelque nouvelle dissention viendrait à éclater. Cette alternative donna un immense surcroît de forces au système des Jacobins, à la haine publique contre la Royauté et au voeu de la nation pour l'établissement de la République.

Cinq jours après sa fuite le Roi fut ramené prisonnier dans sa capitale, entouré d'une populace furieuse et de Gardes-nationales. Le parti modéré parvint cependant à arrêter toutes mesures ultérieures de violence contre lui. Il fut réinstallé, sans opposition, dans le pouvoir et les travaux de l'assemblée nationale se poursuivirent. Mais la masse du peuple excitée par les Jacobins se souleva, et quoique La Fayette fût parvenu, non sans peine et sans effusion

de sang, à l'assoupir, le calme ne se rétablit point dans les esprits.

Ce fut à cette époque que le pouvoir des Jacobins se manifesta par de sinistres symptômes. Les Républicains exclusifs adoptèrent le nom de Sans-culottes. La grossièreté et la rudesse fut prise pour patriotisme et les esprits modérés furent traités de déloyaux.

Ces indices engagèrent les gens de bien et les plus sensés à se lier plus étroitement entre eux. Plusieurs abandonnèrent leur brillante théorie favorite, créée dans la région idéale d'une Représentation nationale indivise, à l'instar du système des deux chambres en Angleterre. Cependant les feuillants ne parvinrent pas à réaliser ce système — à la vérité circonscrit, quoique, au reste, ils aient victorieusement maintenu le bon esprit dans ces délibérations jusqu'à la clôture des sessions de l'assemblée constituante.

L'oeuvre de la Constitution venait d'être achevé. Une députation solennelle la présenta au Roi, qui la sanctionna dans tous ses articles après un délai de douze jours (13 Septembre), et la jura le lendemain. Elle était précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette constitution, une royauté limitée par la démocratie, le pouvoir de la loi reconnu au dessus de celui de l'homme, l'autorité de la volonté générale au dessus de la volonté individuelle, ne pouvait paraître que

sagement établie au jugement dégagé de prévention. L'inviolabilité de la personne du Roi revêtu du pouvoir exécutif, la responsabilité des ministres instruments de ce pouvoir, et une assemblée législative composée des représentants de la nation librement élus et renouvelée tous les deux ans, aux décrets de laquelle le Roi ne pouvait opposer qu'un veto suspensif (dont l'action ne s'étendait pas au delà de deux sessions), l'indépendance de la magistrature judiciaire et des jury, une garde nationale bien organisée et, outre tontes ces formes sagement déterminées, la concession solennelle de tous les précieux droits materiels, civils et personnels, surtout quant à la propriété, à la liberté personnelle et à l'égalité, quant à la liberté de conscience et à celle de la presse, et finalement l'abolition de toutes les charges féodales et hiérarchiques du moyen âge. Que pouvait désirer de plus un peuple sous l'égide d'une telle constitution? Certes, quiconque rejette une telle constitution, outrage le genre humain; il lui conteste la faculté de supporter ce qui est conforme au droit et à la raison!

Cependant le prompt renversement de cette constitution et les maux qui s'ensuivirent n'ont pas eu leur source dans cette Constitution même, mais principalement dans l'animosité de l'opposition, cause de la guerre au dehors, et dans le funeste décret, étranger à la constitution, d'après lequel aucun des membres de l'assemblée constituante ne pouvait être

élu pour la nouvelle assemblée législative. Un noble désintéressement d'une part, et une astucieuse politique de l'autre eurent pour résultat ce décret qui priva la nation de la coopération de ses plus généraux et de ses plus sages représentants au moment même où elle en avait le plus pressant besoin.

Après environ deux ans et demi de travaux l'assemblée constituante termina le 30 Septembre 1791 sa session dont l'influence sera éternelle sur les destinées de la France.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Etat des choses. Conférences de Pillnitz.

La Constitution entra en vigueur; mais ce ne fut que sous des auspices sinistres. Deux ennemis divers suscitèrent la guerre contre elle. C'étaient d'un côté les Princes de la maison royale à la tête des émigrés, pour la plupart appartenant à la noblesse, rassemblés en armes aux frontières de la France qu'ils menaçaient d'envahir; d'un autre côté c'était la foule des prêtres redoutable par le prestige de l'hypocrisie



et par leur influence sur les esprits faibles d'une populace stupide. On ne pouvait guère espérer que le Roi s'armât de fermeté contre ses frères et ses prétendus amis, ainsi que contre ceux qui subjuguaient sa conscience timorée. La défiance, les soupçons et enfin la haine naquirent inévitablement de cet état de choses, et les enthousiastes de la Liberté ne virent plus de moyen de sauver leur idole, que de renverser le trône, catastrophe qu'appelaient aussi de tous leurs voeux les amis de l'anarchie.

Dès le commencement de la session de l'assemblée législative, ce corps manifesta ses dispositions haineuses Les menées secrètes et les actes de violence des Jacobins avaient malheureusement influencé les élections. Les hommes de parti étaient parvenus — chose qui pour l'ordinaire ne réussit qu'aux Gouvernements — à dominer dans les élections, et par conséquent à opprimer la nation. Les voix vendues, ou inconsidérément données dans les assemblées primaires portèrent aux collèges électoraux des départements les hommes de parti et ceux-ci élurent pour représentants de la nation les coryphées de leur faction. C'est ainsi la majorité des députés se trouva composée d'enthousiastes qui désiraient avec passion l'établissement d'une république, oubliant que, d'après l'histoire, cette forme de gouvernement ne convient qu'a des peuples dont les moeurs sont simples et pures, tandis qu'elle dégénère inévitablement en

ochlocratie et finalement en tyrannie chez des peuples aveuglés par l'égoïsme et adonnés aux jouissances sensuelles. Il y avait cependant aussi, dans l'Assemblée législative, un parti modéré, fidèle à la constitution jurée, mais il était bien inférieur en nombre et en dévouement au parti républicain.

Le trône constitutionnel et la cause de la Liberté auraient cependant pu être sauvés par le dévouement sans réserve de la nation et de l'armée pour la Constitution et pour le Roi; mais la noblesse, et les Prêtres obstinés à ne pas prêter le serment imposé au clergé hatèrent la catastrophe par leur funeste opposition.

Dès 1790 les Emigrés, a force de sollicitations avaient réussi à armer les Puissances étrangères pour soutenir la cause de la noblesse, qu'ils appelaient astucieusement celle du trône. Les négociations se poursuivirent avec succès à Coblence. Vienne et Berlin partagèrent les sentiments de la cour de Coblence. D'autres cours se joignirent à celle-ci. La Russie elle-même envoya un ambassadeur à Coblence. Après la malheureuse tentative de la fuite du Roi, le nombre des Emigrés grossit au point que vers la fin de 1791, il s'en trouva au moins 60,000 rassemblés en armes dans les provinces du Rhin et des Pays-Bas.

L'approche de l'orage alarma les Patriotes; il ne devait pas tarder à éclater. Par une circulaire datée





de Padoue (6 Juillet 1791) l'Empereur Léopold avait invité toutes les Cours de l'Europe à déclarer ouvertement que de la cause du Roi de France ils faisaient la leur propre, et qu'ils ne souffriraient jamais que les rebelles triomphassent. Immédiatement après cette sommation s'ouvrirent à Pillnitz, chez l'Electeur de Saxe les fameuses conférences entre l'Empereur et le Roi de Prusse, à la suite desquelles ces deux monarques publièrent un manifeste rédigé dans le même sens. On se concerta pour le plan de campagne. Catherine Impératrice de Russie promit aux Emigrés des secours encore plus efficaces et l'aventureux Gustave III Roi de Suède, s'offrit à se charger du commandement de l'armée combinée.

Il est vrai, qu'après que Louis XVI eut accepté la Constitution, l'Empereur Léopold prit un ton plus modéré et qu'il engagea ses Alliés à suivre son exemple; mais ce fut en vain. Le pacifique Empereur mourut bientôt après (15 Février 1792), et François second, son fils qui lui succéda dans ses Etats héréditaires (et peu après au trône de l'Empire *) se montra disposé à la guerre.

Dans cet état de choses l'Assemblée législative reconnut la nécessité de recourir à des mesures décisives. Elle décréta (31 Octobre et 9 Novembre) que

*) Il fut élu Empereur à Francfort le 7 Juillet et couronné le 14.

le Comte de Provence serait sommé de rentrer en France dans le délai de deux mois sous peine d'être déchu de son droit à la régence; que tous les Emigrés étaient suspects d'avoir conspiré contre la Patrie; mais que ceux d'entre eux, qui, au commencement de l'année suivante resteraient encore rassemblés seraient déclarés coupables de haute-trahison, que la peine capitale serait prononcée contre eux et que leurs biens seraient confisqués.

Le Roi refusa de sanctionner ce décret. Aussitôt l'Assemblée législative déclara, à l'expiration du délai fixé (Janvier 1792) le Comte de Provence déchu de la régence, et les Princes de Condé ainsi que les autres chefs des Emigrés en état d'accusation. Dans le même temps la haute-cour de Justice d'Orléans fut mise en activité.

Les Prêtres insermentés restés en France furent traités avec la même rigueur; et certes on ne peut contester la justice du décret qui privait de leur pension les prêtres refractaires, les éloignait de leur domicile ordinaire, et ordonnait l'emprisonnement des perturbateurs du repos public. Mais le faible monarque vénérant les ministres de l'autel, même dans la personne des fanatiques rejeta ce décret. La Nation apprit avec mécontentement ce refus qui lui inspirait des craintes bien fondées, car on s'aperçut que les Prêtres insermentés seuls avaient accès près du Roi qui par là faisait voir ouvertement, que malgré

ses promesses et ses protestations, il n'était pas sincèrement porté pour la Révolution.

Péthion Maire de Paris, et Manuel Procureur syndic de la commune, tous deux nouvellement élus étaient de la faction des Jacobins. Ce furent eux qui donnèrent une direction démocratique aux esprits de la capitale, dont l'exemple influait sur les autres villes du Royaume. L'assemblée législative publiait de jour en jour des décrets attentatoires à l'autorité du Roi, et manifestait dans ses délibérations un ton de plus en plus impérieux et offensant. La constitution accordait au roi une garde de 1800 hommes. Cette garde lui fut retirée par un décret de l'assemblée législative (29 Mai 1792) auquel le Roi, intimidé par les représentations de ses ministres, n'osa refuser sa sanction. Les hommes du choix du monarque et investis de sa confiance ne siégeaient plus au ministère; ils s'étaient tous, soit de gré, soit de force, démis de leurs emplois. Délessert ministre des affaires étrangères fut même traduit devant la haute-Cour de justice d'Orléans. Nul partisan du Roi n'osait plus se charger de ces dangereuses fonctions; les partisans sincères de la constitution ne l'osaient pas non plus, convaincus que la défaveur de la cour les empêcherait d'opérer le ben. Le Roi se vit donc contraint de choisir ses ministres parmi les Jacobins, et s'attira par là de nouvelles humiliations.

C'est à cette époque que parurent les bonnets

rouges, que les Jacobins adoptèrent pour signe de ralliement, en dérision des vrais patriotes, des modérés et des amis du bon droit. L'établissement de la Guillotine date du même temps.

Rélations extérieures. Déclaration de la guerre contre le Roi de Bohème et de Hongrie. Commencément de la guerre.

La guerre qui éclata alors à l'extérieur hâta la catastrophe.

Les efforts des Emigrés pour armer les puissances de l'Europe contre la France ne pouvaient, dans cet état de choses, rester sans succès. L'intérêt commun, la conformité des sentiments et des préjugés, un attachement égal aux conséquences du droit historique si favorables aux Nobles avaient inspiré à la Noblesse de tous les pays de l'horreur pour la Révolution, et la Noblesse dominait dans les Cabinets. Mais les trônes eux-mêmes semblaient menacés, d'après l'exemple de l'avilissement de la Majesté qu'avaient donné les Jacobins. On se prépara donc à la guerre. On se détermina à une intervention à main armée dans les affaires intérieures de la France, et à une lutte contre une doctrine politique; résolutions funestes, dont le principe menace de détruire tous les droits sociaux, expose les Etats faibles à la perte



de leur indépendance, et tend, selon l'occurence, à faire dominer, dans toute cette partie du continent et même dans tout le monde civilisé, les principes constitutifs des grandes Puissances, et par conséquent quelquefois aussi, leur dépravation.

Il est vrai qu'outre leur répugnance pour les théories politiques, causes de la révolution, les Puissances avaient encore d'autres griefs, — d'une moindre importance cependant — contre la France.

Le décret par lequel l'Assemblée nationale déclara, le 30 Novemb. 1790, que la Corse faisait partie intégrante du royaume de France avait déjà été regardé comme un acte de violence, et la République de Gènes qui prétendait n'avoir cédé cette île à la France qu'à titre de nantissement se récriait hautement contre cette incorporation. L'usurpation du Venaissin et du Comtat d'Avignon dont le Pape était souverain légitime fut plus difficile à justifier. Une faction puissante parmi les Avignonais sollicita l'incorporation de leur territoire à la France, et l'assemblée nationale déclara, le 14 Septembre 1791, que ces deux Comtés faisaient partie intégrante du Royaume de France. On affecta cependant de promettre une indemnité au Pape qui, déjà dans ce temps, était en mésintelligence avec la France pour des questions qui concernaient l'Eglise.

Mais la querelle la plus animée fut celle qui s'éleva au sujet des droits de quelques Princes d'Allemagne

sur quelques parties de territoire qu'ils possédaient en Lorraine et en Alsace. D'après la nouvelle division territoriale du Royaume en quatre-vingt-trois départements, et par l'abolition de tous les droits féodaux et de ceux qu'exerçaient en France quelques Evêques étrangers, ces sortes de prétentions fondées sur le droit historique devaient cesser. Cependant la France offrit à ces Princes des indemnités proportionnées. Mais ceux-ci s'adressèrent à l'Empereur et à la diète de l'Empire et obtinrent la promesse de la défense de leurs droits. Il est évident que les offres faites par la France étaient de toute justice. La nation française ayant, par son autorité législative et sans opposition, supprimé les droits en question, chez les Français mêmes, ne pouvait être tenue tout au plus qu'à donner une indemnité équivalente aux étrangers. Mais l'Empereur et la diète de l'Empire déclarèrent hautement que leurs propres droits étaient violés par la lésion des droits de quelques uns des Princes d'Allemagne, (lésion à laquelle dans tous les cas il était facile de porter remède). La Révolution devait donc rétrograder, désavouer ses principes les plus essentiels; il aurait donc fallu lâchement révoquer les décrets du 4 Août que l'Europe enviait aux Français-modernes, et tout cela — par respect pour les vieux droits féodaux et ecclésiastiques de quelques princes étrangèrs.

Ces prétentions étaient sans contredit plutôt le pré-

texte que le motif de la guerre qu'on entreprenait contre la France. C'était aux principes de la Révolution qu'on en voulait la guerre était donc inévitable. Il importe par conséquent fort peu de rechercher quels personnages, quels événements ou quels ressorts directs en ont hâté l'explosion, ou provoqué le premier manifeste. l'Aristocratie entra en lice avec la Démocratie qui commençait à lever un front audacieux; le droit historique fut appelé à lutter contre celui de la Raison, les Monarques furent entraînés à croire que les intérêts de l'Aristocratie et du droit historique étaient les leurs propres, et c'est ainsi qu'éclata cette guerre si féconde en événements.

Ce furent eux, c'est-à-dire les Rois qui la commencèrent; ce fut pour leurs prétendus intérêts, mais au fond pour ceux de l'Aristocratie, que l'Europe fut dévastée pendant vingt-cinq ans, que la Révolution prit une tendance funeste vers le mal, et s'étendit sur le reste du monde. Ce fut en vain que l'Assemblée nationale avait solennellement protesté de ses intentions pacifiques et déclaré renoncer à toute guerre de conquête (22 Mai 1790 et 29 Décembre 1791), renonciation qui fut même insérée dans l'acte constitutionnel. Ce fut en vain que l'assemblée nationale avait évité, avec une attention scrupuleuse, toute démarche qui eût pu offenser l'Autriche, et qu'elle refusa même, par ce motif, d'accorder au-

dience aux députés des insurgés dans les Pays-Bas, qui sollicitaient l'appui de la France. C'étaient les Principes de la Révolution, la déclaration des droits de l'homme, la nuit du 4 Août, la proclamation de la Liberté et de l'Egalité et la restriction de l'autorité royale — non pas au moyen de chambres aristocratiques ou féodales, ce que l'on aurait permis — mais au moyen d'une représentation nationale: voilà les crimes que les Emigrés et les Cabinets gagnés par eux ou partageant leurs sentiments ne pouvaient pardonner. Voilà ce qui alluma la guerre.

Après que la France eut en vain sollicité l'éloignement des Emigrés rassemblés en armes dans l'Electorat de Trèves et sur les frontières, l'Autriche promit et envoya des troupes auxiliaires à l'Electeur menacé de la guerre par suite de ce refus: elle s'allia ensuite formellement avec la Prusse (7 Février 1792) et fit remettre au gouvernement français plusieurs notes officielles où elle déclara que les monarques s'étaient coalisés pour le maintien et la sûreté de leurs trônes. Elle renouvela cette déclaration, lors de la dernière sommation du Roi de France, (18 Mars), en y désignant les Gouvernants révolutionnaires comme des factieux forcenés n'ayant pour but que le renversement des gouvernements légitimes, et elle imposa pour condition de la paix le rétablissement de l'autorité royale telle qu'elle était avant la



révolution, ainsi que la restitution d'Avignon, du Comtat venaissin et des territoires enlevés aux Princes d'Allemagne possessionnés en Alsace. Ce fut alors que l'assemblée législative, sur la proposition faite par le Roi en personne et amplement développée par son ministre Dumouriez (20 Avril 1792) déclara à l'unanimité la guerre à François Roi de Hongrie et de Bohême.

Dans la position pénible où l'aveuglement de ses amis et la fureur de ses ennemis avaient placé Louis ce monarque ne devait voir qu'avec un sentiment de consolation l'approche d'armées étrangères favorablement diposées pour sa personne. Aussi n'hésita-t-il point à suivre le conseil de ses ministres qui l'engagèrent à proposer la guerre et il sanctionna le décret qui la déclara, tandis qu'il rejeta obstinément tous les décrets contre les Emigrés.

Première coalition contre la France. Manifeste du Duc de Brunswic. Retraite des Alliés.

Les premiers évènements de la guerre ne justifièrent que trop les inquiétudes des patriotes relatives aux sentiments du Roi. Les préparatifs de la guerre se firent avec lenteur, négligence; ils étaient loin de remplir les dispositions des décrets de l'Assemblée



nationale. Trois armées, à la vérité, se trouvaient aux frontières sous le commandement de Luckner, de Rochambeau et de La Fayette; mais au lieu d'être de 150,000 hommes, comme l'avait ordonné le décret, elles s'élevaient à peine à la moitié de ce nombre; les munitions n'étaient pas en quantité suffisante; les forteresses en mauvais état; le désordre et l'indiscipline régnaient dans l'armée. Tel était l'état des choses lorsque la guerre s'ouvrit par l'attaque des Français dans les Pays-Bas autrichiens. Deux divisions de l'armée en Flandre sous les ordres de Rochambeau marchèrent contre Mons et Tournay; mais quelques lâches ayant tout-à-coup crié à la trahison, une terreur panique jeta le désordre dans l'armée et les assaillants se dispersèrent. Quelques régiments passèrent à l'ennemi. L'entreprise échoua honteusement. Rochambeau indigné de l'insubordination de ses troupes se démit du commandement et fut remplacé par Luckner. Ce général s'était emparé, dans ces entrefaites, des gorges de Porentruy, vers le Haut-Rhin, d'où les Autrichiens se retirèrent dans le Brisgau. Malgré l'accroissement du désordre et le danger de sa position La Fayette ne se laissa ni intimider, ni détourner de ses sages desseins. Il maintint la discipline parmi ses troupes et sut ranimer leur confiance par quelques avantages qu'il remporta sur l'en-



nemi. Luckner de son côté obtint aussi quelques succès en Flandre.

Dans ces entrefaites de nouvelles légions de défenseurs de la Patrie volèrent aux frontières. C'étaient à la vérité des masses mal organisées, mal armées, mal entretenues et pour la plupart mal commandées, et par conséquent méprisées d'un ennemi supérieur en nombre et en tactique, aguerri et discipliné; elles étaient cependant animées d'une ardeur qu'on n'attendait pas d'elles, et elles ne tardèrent pas à donner, dans quelques occasions, des preuves de cet héroïsme qui bientôt après remplit l'Europe d'admiration et de terreur.

Un second ennemi, le Roi de Prusse, venait de se déclarer contre la France. Par son manifeste daté de Berlin il avait annoncé qu'il prenait les armes, en exécution de son traité d'Alliance avec le Roi de Hongrie, pour la défense de l'Empire d'Allemagne menacé, et principalement pour la destruction de l'anarchie en France, et le rétablissement de la monarchie légitime. L'Autriche publia une proclamation rédigée dans le même sens. Ces deux puissances déclarèrent en même temps — ce qui eut des conséquences funestes — qu'ils ne regardaient ni comme volontaire, ni comme sincère, l'acceptation de la constitution par Louis XVI.

Le commandement des armées combinées de Prusse et d'Autriche fut confié à C. W. Ferdinand Duc

de Brunswic. Le Roi de Prusse et ses deux fils aînés suivirent l'armée en personne. Les forces réunies des Alliés, parmi lesquelles on comptait aussi les troupes de plusieurs princes d'Allemagne, et celles du Roi de Sardaigne, et en outre vingt mille Emigrés, s'élevaient à 200,000 hommes.

Fier d'une réunion de forces aussi imposante le Duc de Brunswic pénétra par le Luxembourg en France (19 Août), se rendit rapidement maître des places fortes de Longwy et de Verdun (23 Août et 2 Septembre) et dirigea audacieusement sa marche sur Paris.

Avant de quitter Coblence ce Général avait, en son nom et par ordre des ministres d'Autriche et de Prusse adressé à la nation française un manifeste (25 Juillet), monument pitoyable d'aveuglement et d'arrogance, fatal à la cause au succès de laquelle il devait servir. Cette nation puissante et ivre de sa Liberté y était traitée comme une meute de rebelles; on ne leur déclarait point la guerre, mais on leur ordonnait la soumission et le repentir, seules conditions auxquelles on leur laissait entrevoir le pardon. Toute la population de Paris y était déclarée responsable de la sûreté de la personne du Roi et de sa maison. Le moindre acte de violence contre leurs augustes personnes devait être expié par la destruction entière de la capitale et l'extermination de ses habitants. Dans le même temps les Princes émigrés publièrent à

leur tour une proclamation, à la vérité plus modérée et même sentant un peu la dévotion, mais en général rédigée dans le même esprit. La nation reçut ces écrits avec indignation et avec dérision. On ne tarda pas à y répondre par l'hymne des Marseillais qui pénétra tous les coeurs de l'ardeur des combats. Les esprits chancelants se déterminèrent, les âmes tièdes s'exaltèrent; ce furent le Manifeste et l'Hymne des Marseillais qui vainquirent la coalition.

Cependant les progrès de l'armée des Alliés continuèrent encore quelque temps; mais les lenteurs de la vieille tactique d'un côté, de l'autre le mépris que les Alliés affectaient de montrer pour l'ennemi retardèrent leur marche et les rendirent plus insouciants. Attaquant sans ardeur, sans mesure de précaution, ne croyant pas à la possibilité d'un revers l'armée marchait à sa perte. Après avoir perdu huit jours précieux à Verdun, elle se mit enfin en marche vers la Champagne dont les approches étaient défendues par un corps d'à peine 20,000 hommes commandés par Dumouriez. Il soutint glorieusement à Grand-Pré, le feu terrible de l'artillerie prussienne; et le vaillant Kellermann obtint des succès encore plus décisifs à Valmy, (20 Septembre) tandis que Dillon près de Bismes disputa aux Hessois les défilés de l'Argonne. Les espérances des Alliés s'évanouirent.

A la suite de quelques négociations mystérieuses le Duc de Brunswic commença son mouvement rétrograde. Les bataillons de volontaires nationaux poursuivirent à travers les passages étroits de Grand-Pré l'armée qui se retirait péniblement par le même chemin qu'elle avait suivi en avançant. Cette armée superbe, à l'exception de quelques faibles restes, fut détruite, sans avoir livré bataille et presque uniquement par la réunion des obstacles que leur opposa la nature, comme par un effet de la malédiction celeste. Tout le pays qu'elle avait conquis, ainsi que les forteresses furent évacués et dès le 23 Octobre, les salves d'artillerie sur toute la frontière annoncèrent »que le territoire de la Liberté était purgé de la présence des satellites des Despotes.«

Le 20 Juin. Le 10 Août.

Lorsque les armées de la Coalition mirent le pied sur le sol de la France, le coup mortel venait d'être porté à la Royauté; ce fut même la guerre dont la France était menacée qui le hâta. L'infortuné Louis XVI creusait lui-même l'abîme qui devait l'engloutir. Protestant continuellement de son attachement au nouvel ordre de choses, il n'en restait pas moins, soit ouvertement, soit en secret en bonne in-



telligence avec les trois ennemis les plus déclarés du systême; les Emigrés, les Prêtres insermentés et les Monarques étrangers. Il apposa de nouveau son veto à un décret en vertu duquel tout prêtre insermenté dont la déportation serait sollicitée par vingt citoyens de son canton, devait être déporté, et à un autre décret qui ordonnait la formation d'un camp de vingt mille hommes près de Paris, pour lequel chaque canton devait fournir cinq hommes complètement équipés (8 Juin).

Le refus de la sanction royale à ces décrets irrita la population de Paris, et surtout la populace qui avait pour meneurs, les Jacobins. La révolte éclata le 20 Juin; les habitants des fauxbourgs St. Antoine et St. Marceau armés de pigues se portèrent vers les Tuileries. Ce rassemblement se grossit dans sa marche d'un grand nombre d'individus de la lie du peuple et d'une troupe de fanatiques nouvellement arrivés de Marseille. Cette expédition était commandée par le brasseur Santerre, digne héros de cette journée horrible. Le maire Péthion qui dirigeait ou favorisait secrètement cette émeute ne se montra cependant qu'à la fin du tumulte, en se donnant l'air de rétablir l'ordre.

La foule furibonde se précipite dans le château, dans les appartements du Roi demandant à grands cris et avec menaces la révocation du veto. Dans

cette crise périlleuse Louis montra de l'énergie et de la dignité.

L'orage se dissipa. Tous les gens de bien témoignèrent de l'horreur pour ce qui venait de se passer. L'indignation qu'excitèrent les traitements que le Roi constitutionnel eut à essuyer éclata dans les provinces et dans les armées. La Fayette se présenta à la barre de l'assemblée législative pour y prendre, en son propre nom, et au nom de son armée la défense de la monarchie constitutionnelle; mais il s'exposa lui-même au courroux des Jacobins, et le Roi toujours faible, toujours indécis, ne profita ni de la disposition favorable des esprits dans les départements, ni des offres de service que lui firent La Fayette et ses autres partisans.

Dans ces conjonctures parut le manifeste du Duc de Brunswic; ce brandon acheva l'incendie. Les plaintes les plus violentes éclatèrent contre le Roi dans l'assemblée législative. La Patrie fut déclarée en danger (11 Juillet); une commission (le comité des douze) fut chargé d'examiner l'existence et la validité des motifs qui pouvaient faire prononcer la déchéance du Roi. La fermentation était au comble; le 10 Août la vit éclater.

Dès la nuit qui précéda ce jour les rassemblements se formèrent et les chefs de la faction installèrent une nouvelle municipalité. Péthion, Manuel et Danton furent les seuls qui conservèrent leurs em-



plois. Dès le matin les groupes furieux se mettent en marche vers le château pour la défense duquel s'étaient rassemblés quelques bataillons de la Garde nationale environ mille suisses et quelques gentilshommes et officiers de l'ancienne Garde du Roi. Mais dès le commencement du combat le Roi alla se réfugier dans la salle des séances de l'assemblée nationale. Le château fut alors emporté d'assaut, pillé, dévasté et la plupart des Gardes suisses furent tués, soit pendant l'assaut, soit dans leur fuite. Ils vendirent chèrement leur vie, car plusieurs mille hommes du peuple avaient perdu la leur.

Pendant ces mouvements l'assemblée législative reçut diverses députations armées, puis celles des Sections de Paris et enfin le nouveau corps municipal. Toutes ces députations demandèrent la déchéance du Roi et l'infortuné monarque eut la douleur de voir prononcer en sa présence sa suspension provisoire et ordonner le retranchement de sa liste civile. Toutes les places du ministère furent données à des Jacobins. On ordonna en même temps la convocation d'une Convention nationale composée de membres à élire par tous les citoyens en âge de majorité, sans distinction de qualité active ou passive, et vivant de leurs propres ressources, ne fût-ce même que du travail de leurs mains. Cette Convention nationale autorisée à prononcer au nom du »Peuple

souverain« sur tous les intérêts de la Patrie devait ouvrir sa session le 20 Septembre.

Les départements approuvèrent tout ce qui s'était fait; mais les Généraux et les armées n'eurent point la même condescendance. Il n'y eut cependant que La Fayette qui montra de la grandeur d'âme et de la résolution. Il exhorta son armée à rétablir le trône constitutionnel. Quelques bataillons des troupes de ligne jurèrent d'obéir; mais les Gardes nationales, redoutant les désordres d'une guerre civile réfusèrent de prêter ce serment, et les troupes de ligne se rétractèrent. La Fayette ne vit d'autre moyen de salut pour sa propre personne, que de fuir avec son état major au delà des frontières; il fut arrêté par un poste autrichien dans le pays de Liège, et retenu, par la plus révoltante injustice, pendant cinq ans, »comme prisonnier d'état« dans diverses forteresses. Ce ne fut qu'en 1797, que ce héros digne de la vénération générale obtint son élargissement par la médiation de Bonaparte.

Les désordres de l'Ochlocratie commencèrent alors. L'assemblée législative se vit réduite à trembler sous les ordres de la nouvelle municipalité de Paris dans laquelle dominaient des hommes sanguinaires tels que Robespierre et Marat. On établit un tribunal révolutionnaire (tribunal de sang), à la place de la haute-Cour nationale d'Orléans, qu'on trouvait trop modérée, et la Guillotine fut déclarée en

permanence. Le Roi fut transféré à la prison du temple avec sa famille et un petit nombre de serviteurs qu'on lui avait laissés (13 Août). Plusieurs milliers de personnes prétendues suspectes furent jetées dans des cachots ou détenues dans des églises où elles furent inhumainement massacrées, sans opposition de la part des autorités, (2 et 3 Septembre) par des hordes de bandits choisis parmi les Jacobins de la populace, dont la plupart faisaient partie de la bande marseillaise. Plus de 5000 victimes furent horriblement égorgées de cette manière; on cite parmi elles l'innocente Princesse de Lamballe, le comte de Montmorin, trois Ducs de Larochefoucault et un grand nombre d'autres personnages distingués. Des émissaires de la convention parcoururent aussi d'autres villes, pour exciter le peuple à de pareilles scènes de carnage. Les nouvelles des progrès de l'armée prussienne contribuèrent à porter les esprits à cet excès de fureur.

Un grand nombre de membres de l'assemblée législative se virent eux-mêmes menacés du couteau fatal. La municipalité de la capitale dressa les listes de proscription. La meute des Jacobins de Paris gouverna la France.

Après avoir rendu plusieurs décrets les uns dictés par l'esprit d'exaltation, les autres inutiles — lorsqu'ils tendaient u bien — l'assemblée législative ter-

mina le 21 Septembre à midi sa session si désastreuse pour la France et pour l'Europe. La Convention commença la sienne au même instant.

CONVENTION NATIONALE

(du 21 Septembre 1792 au 27 Octobre 1795.)

La France est proclamée République.

Condamnation et exécution de Louis XVI.

Presque tous les députés de la Convention nationale avait été choisi dans le parti jacobin ou républicain. Les vues de cette assemblée se manifestèrent dès la première sèance (21 Septembre) par la promulgation du décret rendu à l'unanimité, qni déclara la royauté abolie à jamais et l'établissement de la République française.

Mais, quoique d'accord quant à la tendance principale, les membres de la convention ne tardèrent pas à se diviser en deux partis ennemis, lès modérés et les fanatiques. L'un de ces partis, celui des Girondins ainsi appelés du nom du département

de la Gironde qui avait fourni les chefs les plus distingués de la faction, haïssait à la vérité la Royauté et était passionné pour les idées républicaines; mais ses efforts, et ses motifs étaient purs, et il ne luttait contre le droit historique, que pour l'intérêt du droit naturel et imprescriptible, et non dans des vues d'égoïsme ou pour satisfaire les passions. L'autre parti appelé la Montagne (parce que les membres de cette faction siégeaient sur des bancs plus élevés) imprimait à tous ses actes, lors même qu'ils tendaient au même but que celui des vrais amis de la Liberté, le sceau de la perversité, en foulant aux pieds tous les droits qui seuls font le prix de la Liberté politique, et en manifestant un égoïsme tyrannique et un fanatisme outré.

Le pouvoir se trouva alors dans les mains de la populace. Celle-ci naturellement ne se laissait diriger que par ceux dont le caractère ou les principes étaient le plus en harmonie avec elle. De là le triomphe infaillible de la Montagne sur la Gironde (désignée aussi sous la dénomination de Plaine ou Marais).

Pour affermir la nouvelle République il parut indispensable de détruire promptement toutes les institutions ou les usages qui pouvaient rappeler le souvenir de la Royauté ou de l'ancien régime. La convention se livra à ce travail avec une ardeur outrée, fanatique et même parfois risible. Mais le parti des

furibonds demanda avant tout, la tête du Monarque destitué.

Après de violents débats entre la Montagne et les Girondins; la première de ces factions, soutenue par la populace parisienne qui demandait à hauts cris la mort du Roi, fit passer le décret qui déclara Louis déchu du droit d'inviolabilité de sa personne, et la Convention autorisée à le juger (3 Décembre). On dressa l'acte d'accusation, et Louis fut traduit à la barre de la convention (11 Décembre).

Tronchet vieillard vénérable, Malesherbes et Desèze eurent le noble courage de se charger de la défense du Roi. Mais après avoir entendu leur plaidoyer (26 Décembre) et après une délibération orageuse qui dura plusieurs jours la Convention nationale décida (11 Janvier 1793), qu'on prononcerait, par appel nominal, sur trois questions:

1°. Si Louis Capet (c'est ainsi qu'on l'appela depuis le commencement du procès) était coupable d'avoir conspiré contre la Liberté ou la sûreté de l'Etat; 2°. Si le jugement à prononcer contre lui devait être soumis à la sanction du peuple réuni en assemblées primaires; 3°. quelle peine devait être infligée à Louis?

La première de ces questions fut décidée affirmativement et sans réserve, à la majorité de 683 voix sur 717 membres présents. La seconde le fut négativement par 424 suffrages. Quant à la troisième, il

n'y eut que cinq voix en sus de la moitié, pour la peine de mort sans condition. Parmi le reste des votants 266 opinèrent pour la réclusion jusqu'à la paix ou pour le bannissement; les autres, à la vérité, avaient prononcé la mort, mais conditionuellement (16 et 17 Janvier).

Et cette faible pluralité suffit pour faire prononcer l'arrêt sanguinaire. La Convention le publia aussitôt, et rejetant toute demande de sursis en ordonna l'exécution sans délai. Ce fut le 21 Janvier qu'eut lieu cette sanglante catastrophe, accompagnée de circonstances qui en augmentèrent l'horreur. Cependant les Cours de l'Europe n'avaient rien fait pour sauver Louis. Le Roi d'Espagne seul intercéda, mais inutilement, pour son parent.

Chute des Girondins. Règne de la Terreur.

L'exécution du Roi annonçait à la nation qu'elle était abandonnée à la tyrannie de la populace effrénée de la capitale et des meneurs de cette populace. La Convention elle-même et la majesté du peuple qu'elle représentait se virent bientôt foulées elles-mêmes par cette horde souillée de crimes. Ce fut en vain que la Gironde lutta contre les ennemis de la raison et de l'ordre. Quiconque ne marchait pas en avant

avec les anarchistes, se voyait forcé d'abandonner le champ de bataille ou son cadavre servait de degré à la Révolution.

On établit alors le tribunal révolutionnaire (9 Mai), que l'on composa de membres choisis parmi les plus scélérats des hommes, dignes instruments de proscription et serviteurs du parti de la Montagne. Ce tribunal prononçait sans appel; les biens des condamnés étaient confisqués au profit de l'Etat.

Dans ces temps d'anarchie la faction d'Orléans risqua une nouvelle tentative en faveur de son méprisable chef. Cet ambitieux sans pudeur qui, par une basse flatterie pour le peuple, se faisait appeler »Egalité« qui aspirait à la dictature, qui avait participé à tous les crimes de la Révolution, et voté la mort de Louis son roi et son parent, ne sut pas profiter du mouvement populaire que ses partisans excitèrent le 11 Mars, et réduisit ceux-ci à la nécessité de l'abandonner. Il fut arrêté peu de temps après et conduit à Marseille — en vertu du décret rendu contre tous les Bourbons (6 Avril —. Sept mois après (6 Novembre) il fut guillotiné à Paris, ou Robespierre l'avait fait ramener.

Une loi établit au sein de la Convention, un Comité de Salut public composé de neuf membres. Cette espèce de dictature aurait pu produire des effets salutaires, si elle eut contenu les partis;

mais entre les mains d'hommes pervers, elle ne fit que hâter le mal. Une autre commission de douze membres fut chargée de pourvoir à la sûreté de l'intérieur; mais en excitant les passions les unes contre les autres, elle attisa l'incendie qui fiuit par dévorer le parti généreux des Girondins.

Cette triste catastrophe arriva dans les derniers jours de Mai et les premiers de Juin (du 27 Mai au 2 Juin). Les sections de la capitale, c'est-à-dire des bandes armées de la lie du peuple se soulèvèrent, installèrent de nouvelles autorités municipales, nommèrent pour leur chef Henriot l'un des assassins de Septembre et marchèrent contre la Convention eu demandant la proscription des 22 députés chefs du parti de la Gironde, et le rabais du prix du pain. L'émeute se renouvela les jours suivants d'une manière encore plus effrayante. Les Représentants de la nation se virent exposés aux huées et aux mauvais traitements de la populace. Les traîtres au sein même de l'assemblée s'opposaieut à toute délibération qu'eût pu dicter la prudence. Les séditieux, braquant les canons contre la convention persistent à demander l'expulsion des Girondins. l'Assemblée après avoir fait des vains efforts pour délibérer en liberté, ordonna donc par son décret du 2 Juin l'arrestation de trente-quatre de ses membres — dont la plupart étaient du parti de la Gironde, et les autres des hommes impartiaux, quoique partisans de la Liberté —. Cette

mesure appaisa la révolte. Soixante et treize députés animés d'un meilleur esprit protestèrent plus tard contre ce décret, et en furent atteints à leur tour.

Parmi ces proscrits les uns se cachent, les autres prennent la fuite. Lanjuinais est au nombre de ces derniers. Plusieurs se donnent la mort, ou tombent isolément dans les mains de leurs ennemis ou sous la hache révolutionnaire. Tel fut le sort de Péthion, Buzot, Guadet, Barbaroux, Rabaud St. Etienne, Condorcet, Roland et son épouse etc. Les autres au nombre de 21 (parmi lesquels furent Brissot, Gensonné, Vergniaud et d'autres patriotes respectables) éprouvèrent les ennuis d'une longue captivité, jusqu'à ce qu'enfin ils furent formellement décrétés d'accusation (3 Octobre) et exécutés le 31 du même mois. Le crime dont ils furent accusés, le Fédéralisme ne fut connu qu'après leur arrestation; c'était une tentative faite par les départements pour s'affranchir de la tyrannie de la capitale et de la terrible Montagne.

C'est ainsi que succomba cette Gironde que son esprit et la droiture de ses vues rendaient respectable malgré les erreurs qu'elle eut à se reprocher. Sa haine pour la Royauté ouvrit à la vérité la carrière à l'ochlocratie et par là à la dictature. Ce ne fut cependant pas à ce parti, mais à la Nation que manquèrent les vertus sans lesquelles ne saurait exister la Liberté républicaine. La chute des Girondins en-

traîna sans retour celle du boulevard de la liberté contre la tyrannie; elle fut regrettée par tous les gens de bien.

Telle fut la lutte désespérée que la Convention ou le parti de la Montagne eut à soutenir dans l'intérieur et qui engendra une lutte bien plus pénible encore contre l'insurrection qui se répandit au loin dans les contrées du Nord et du Midi, à l'époque du danger de la guerre extérieure qui venait d'éclater de nouveau avec plus de fureur qu'auparavant. Mais ce fut précisément cette guerre étrangère qui donna de la vigueur à ce parti et qui fit triompher le règne de la terreur. La coalition des rois conjurés contre la patrie déchirée par des dissentions intestines excita la nation à un effort convulsif. Cette coalition ne pouvait être vaincue que par le paroxisme du désespoir, par l'unité des efforts d'une fureur qui ne connaissait plus de ménagements. C'est pourquoi les Français les plus loyaux pénétrés eux-mêmes de cette grande, quoique terrible vérité politique, s'associèrent à la cause commune. Mais cet oeuvre monstrueux ne pouvait s'accomplir sans monstruosités morales. C'est ce qui fit triompher le parti de la M o n t a g n e. La haine du peuple contre ses ennemis du dedans et du dehors dégénéra en fureur, et cette fureur une fois déchaînée devint une soif de sang inextinguible. Plusieurs forcenés, les uns par férocité naturelle, les autres et ce fut le plus grand nombre,

par un fanatisme aveugle, croyant servir la Patrie demandèrent des victimes ou les frappèrent eux-mêmes. D'autres furent dénonciateurs par crainte. Il n'y avait presque plus de milieu, il fallait être ou victime ou bourreau.

Aussi ce règne de la terreur fut-il — quelque horreur qu'il inspire — le salut de la France. La guillotine non moins que le Patriotisme peupla les camps français, seuls refuges où l'on était à l'abri des tribunaux révolutionnaires; et la crainte de l'échafaud ne fit pas moins que l'amour de la liberté déposer sur l'autel de la Patrie des offrandes nombreuses pour faire face aux besoins immenses d'une guerre sans exemple.

Détails historiques des guerres. Conquête de la Savoie. Bataille de Jemmappes.

Ce ne fut cependant pas une guerre, mais une affligeante quantité de guerres, chacune abondante en scènes sanglantes, en exploits, en résultats et en catastrophes; un amas confus de champs de bataille, de combattants et de combats. Il s'agissait de la défense des plus chers intérêts, réels d'un côté, prétendus tels de l'autre; il s'agissait de la Liberté, de l'existence, de l'honneur des gouvernements et de celui

des peuples: aussi vit-on ces derniers se présenter eux-mêmes (comme dans le temps des guerres de religion) et non pas seulement leurs armées, sur les champs de bataille. Ces levés en masse n'eurent dans les commencements lieu que ducôté de la France, et ce fut avec le plus brillant succès. Plus tard après que Napoléon ce grand maître dans l'art de la guerre eût foulé aux pieds la République, toute la nation française devint une seule bande de soldats qui grâces à sa supériorité numérique, à sa savante tactique et au génie de son général promena sur la moitié du continent ses aigles victorieuses, jusqu'à ce qu'enfin d'un côté les peuples se levèrent pour résister à l'agresseur, et que de l'autre l'esprit du peuple passa dans les armées des monarques et que par là l'intérêt de la cause et la victoire abandonnèrent les drapeaux français pour se fixer sous ceux de la coalition. C'est sur ce caractère particulier de la guerre de la Révolution, et non pas sur cette triste mêlée de combattants toujours monotone malgré son aspect effrayant, que le philosophe amateur de l'histoire portera de préférence ses regards observateurs.

Il a déjà été fait mention de la désastreuse retraite des Alliés qui évacuèrent la Champagne, et de la prompte reprise de tout le territoire français. Vers la même époque les armées de la République naissante se présentèrent sur le sol ennemi. Le Général Montesquiou envahit la Savoie (24 Septembre)

presque sans coup férir; Anselme général sous ses ordres s'empare de tout le comté de Nice (28 Septembre). Les troupes sardes n'opposent presque aucune résistance; les habitants, ceux de la Savoie surtout, accueillent les Français comme des libérateurs. La convention nationale, au mépris de la déclaration qu'elle avait faite, de ne point faire de conquête et de se borner à la défense de la Liberté de la France, et jalouse de donner à la République dans ses limites naturelles, ordonne la réunion de la Savoie et de Nice au territoire français, comme départements du Mont-blanc et des Alpes-maritimes (décrets des 27 Novembre 1792 et 31 Janvier 1793).

Presque dans le même temps Custine pénètre en Allemagne. Il se présente tout-à-coup devant Spire (30 Septembre) et s'empare des magasins immenses que les ennemis y avaient formés et que — soit par négligence, soit par une fausse sécurité, ne jugeant pas l'ennemi assez redoutable — ils avaient laissés sans défense. De là, il marche rapidement vers Worms, puis vers l'importante place forte de Mayence dont il se fait ouvrir les portes, par de simples menaces. Puis il va occuper l'opulente ville de Francfort en mettant à contribution tout le pays d'alentour, jusqu'à ceque les Prussiens accourus des bords de la Lahn vinssent emporter Francfort

d'assaut et rejeter les Français sur la rive gauche du Rhin (2 Décembre).

L'expédition de Dumouriez dans la Belgique fut plus brillante. Quatre-vingt mille soldats de la République envahirent ce pays dont le sort, depuis le demantèlement de ses places frontières, dépandait de l'issue de toute bataille rangée. En avant de Mons près du bourg de Jemmapes les forces principales de l'ennemi, sous le commandement du Duc de Saxe-Tèschen et de Beaulieu, au nombre de 20,000 hommes de troupes aguerries occupaient un camp bien retranché. Les nouveaux soldats de la Républiquc, malgré leur inexpérience, assaillent audacieusement la triple ligne de retranchements et remportent une victoire complette, quoique chèrement achetée (6 Novembre).

Après la bataille de Jemmapes les Pays-Bas autrichiens se virent inondés de bataillons français. Bruxelles leur ouvrit ses portes le 14 Novembre). La forte place de Luxembourg seule, ne fut point attaquée. Clairfait qui prit alors le commandement de l'armée autrichienne se retira derrière la Roer jusqu'auprès de Cologne. La ville de Liège fut aussi emportée par les Français et cette conquête mit fin au Gouvernement tyrannique de l'évêque, que l'Autriche avait depuis peu rétabli dans ses états.

La guerre change de face. Défection de Dumouriez.

Ce fut alors que Dumouriez médita la conquête de la Hollande. Les Belges et les Liégeois exaspérés contre leur gouvernement avaient accueilli à bras ouverts, les français modernes comme des amis et des libérateurs. Dumouriez s'attendait à une pareille réception de la part des Hollandais, puisque ce n'était que malgré eux qu'ils s'étaient courbés sous le joug du Stathouder.

Plein de cet espoir Dumouriez entra en Hollande (17 Février 1793) à laquelle la Convention avait récemment déclaré la guerre (1 Février), emporta Breda, Klundert et Gertruidenbourg, tandis que Miranda assiégeait Maestricht et tenait en même temps les Autrichiens en échec. Mais ceux-ci ayant reçu de nombreux renforts pendant l'hiver, et commandés par leur nouveau Général le Prince de Cobourg traversèrent tout-à-coup la Roer, se jetèrent à l'improviste sur les cantonnements français (1 Mars 1793) et leur firent éprouver une perte sensible, à Aldenhofen. Les Français s'enfuirent et se retirèrent en désordre de tous côtés, jusqu'à ce que Dumouriez accouru de l'armée du Nord à celle des Ardennes par ordre de la convention, rencontra près de Tirlemont les Autrichiens qu'il battit à plate couture (16 Mars). Mais deux jours après, il essuya lui-même une défaite complète à Neerwinden (18 Mars) où il avait tenté le

le sort d'une bataille décisive. Il combattit de nouveau avec une valeur héroïque, mais malheureusement près de Louvain le 22 Mars, contre un ennemi supérieur en nombre, et ces deux défaites enlevèrent à la République les pays belges qu'elle avait conquis naguères. Les conquêtes faites en Hollande par les Français tombèrent aussi au pouvoir des Prussiens que le Duc de Brunswic-Oels avait amenés au secours du Stathouder.

Dans ces entrefaites arrivèrent au camp de Dumouriez, à St. Amand des commissaires du Conseil exécutif, et peu de jours après quatre députés conventionnels (Camus, Bancal, Lamarque et Quinette) avec le ministre de la guerre Beurnonville envoyés pour arrêter ce général; mais celui-ci les fit saisir et transférer aux avantpostes autrichiens (1 Avril).

Déjà depuis plusieurs jours Dumouriez avait entamé des négociations secrètes avec les généraux autrichiens, en vertu desquelles il proposait de marcher avec son armée sur Paris à l'effet d'y rétablir le gouvernement monarchique, mais à condition que les Autrichiens ne mettraient pas le pied sur le territoire français. Le succès de ce projet semblait infaillible. Les chefs les plus distingués de l'armée française et plusieurs bataillons étaient entièrement dévoués à ce général.

Mais le »Monk« français après avoir fait connaître

ses projets se vit déçu dans ses espérances, et n'eut d'autre ressource, pour sauver sa personne, que celle de se réfugier dans le camp autrichien, accompagné seulement de son état-major, du Général Valence, du jeune Duc de Chartres, surnommé Egalité et d'environ 1500 combattants.

Le commandement en chef de l'armée française, à la veille de sa désorganisation fut confié au Général Dampierre. L'armistice précédemment convenu avec les Autrichiens fut rompu par eux et leurs troupes inondèrent le territoire français. Dans ces conjonctures où la perte de la France semblait inévitable, les Alliés se flattaient déjà de l'espoir d'étouffer la Révolution et de dicter, à leur gré, les conditions de la paix.

Continuation des détails historiques sur la guerre avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne.

Après une suite de combats sanglants livrés par l'intrépide Dampierre aux Autrichiens, ceux-ci chassèrent les Français — qui depuis la blessure mortelle de Dampierre n'étaient plus si bien commandés — de leur position retranchée près de Famars et bloquèrent les places frontières. Custine qui commandait l'armée du Rhin fut appelé pour ar-

rêter les progrès de l'ennemi, mais il se retira timidement dans l'ancien »camp de César« près de Cambray. Les revers qu'il avait essuyé devant Mayence l'avaient découragé; car il avait été battu en plusieurs rencontres par les Prussiens et les Autrichiens et forcé de se retirer derrière la Lauter. Alors commença le siège de Mayence (30 Mars — 23 Juillet) qui se rendit par capitulation après une résistance opiniâtre.

Dans le Nord, les Autrichiens soutenus par l'armée anglaise sous le commandement du Duc d'York poursuivent leur marche victorieuse. Condé après une vive résistance ouvre ses portes (10 Juin). Valenciennes succombe bientôt après (27 Juillet). Les Français abandonnent le camp de César à l'approche des Alliés et Le Quesnoy se rend au Général Clairfait (11 Septembre). L'armée d'York se sépare alors de l'armée autrichienne et met le siège devant Dunkerque, tandis que Cobourg attaque Maubeuge.

L'armée des Alliés remporte des succès également brillants vers le haut-Rhin. Les Prussiens bloquent Landau et battent le Général Moreau près de Pirmasenz (14 Septembre). Les Autrichiens et les Emigrés commandés par l'intrépide vieillard Würmser emportent d'assaut les fameuses lignes de Weissembourg ouvrage du célèbre Vauban et jusqu'alors crues imprenables. Les

vainqueurs parviennent jusqu'aux murs de Strasbourg. Le Fort-Louis est pris.

De nouvelles armées se présentent sur le théâtre de la guerre. La plus terrible Coalition s'est formée contre la France. Ce fut la République elle-même qui fit naître cette coalition, lorsque dans l'ivresse des premières victoires de Dumouriez elle poussa l'audace au point de défier tous les gouvernements et de les provoquer à un combat à outrance en promettant, par un décret (15 Décembre 1792) protection et fraternité à tous les peuples qui voudraient secouer leur joug, et en déclarant une haine implacable aux tyrans et aux nobles de tous les pays. Ce fut aussi la République qui prévint la plupart des Puissances par l'envoi de ses manifestes. C'est ainsi qu'elle déclara la guerre à l'Angleterre pour avoir refusé de recevoir l'ambassadeur français après l'exécution de Louis XVI; elle la déclara aussi à la Hollande (1 Février 1793), et à l'Espagne (7 Mars). Il n'y eut que l'Empire d'Allemagne qui prévint par sa déclaration de guerre, la République française qui d'ailleurs lui faisait déjà la guerre de fait, n'ayant pas jugé nécessaire de recourir à la formalité des manifestes. L'Autriche et la Prusse avaient jugé cette mesure nécessaire; mais le Hanovre redoutant les armes françaises n'y avait pas accédé. Mais l'Angleterre par contre avait conclu des traites d'alliance et de subsides avec la plupart des Puissan-

ces européennes, entr'autres avec la Russie, la Sardaigne, l'Espagne, Naples et le Portugal, et plus particulièrement encore avec l'Autriche et la Prusse. Elle prit à sa solde plusieurs corps de troupes allemandes. L'or de l'Angleterre fut le principe de vie de la première coalition.

La Convention pour faire face à tant d'ennemis augmenta de 500,000 hommes la masse des forces militaires de la République. Mais dans ce même temps les troupes sardes rentrèrent dans une partie de leurs états que leur avaient enlevé les Français; deux armées espagnoles avec quelques troupes auxiliaires portugaises franchirent les Pyrénées, remportèrent plusieurs avantages, prirent Bellegarde (23 Juin), Villefranche et quelques autres places, et repoussèrent les Français jusqu'à Perpignan et à Bayonne.

Guerre civile en France. La Vendée. Levée en masse.

Mais une guerre bien plus redoutable que celle de la coalition menaçait la République. C'était la guerre civile qui éclata tout à la fois dans le Midi, le Nord et l'Ouest.

Cette guerre cependant avait deux principes essentiellement différents. Dans l'Ouest la Vendée

s'insurgea pour la défense de la Royauté et des vieilles prérogatives de la Noblesse et des Prêtres. Mais dans le Nord et le Sud ce furent les départements attachés au parti de la Gironde, qui prirent les armes pour combattre contre la Montagne qui, depuis son triomphe du 31 Mai, exerçait un pouvoir tyrannique.

Plusieurs chefs girondins proscrits s'étaient réfugiés à Caen chef-lieu du département du Calvados. Le peuple prit les armes pour leur défense et l'intrépide Félix de Wimpfen, chef de l'armée des côtes se mit à la tête des mécontents. La convention après quelques combats avantageux parvint à appaiser cette insurrection naissante. La révolte dans le midi d'une nature plus alarmante, étendit plus loin ses ravages. Bordeaux, Marseille, Toulon, Lyon et plusieurs autres villes importantes attisèrent l'incendie qui ne tarda pas à s'étendre sur un tiers de la France. On ne voulait plus reconnaître l'autorité de la convention; on proscrivit les Jacobins; les départements voulurent se confédérer. Les Citoyens prirent partout les armes.

Le défaut d'union et de fermeté arrêta cependant les progrès de ce soulèvement général. Marseille ouvrit ses portes à Carteaux Général conventionnel (25 Août); mais cette ville éprouva cruellement le courroux du vainqueur. Redoutant le sort de Marseille, Toulon avec sa nombreuse flotte se rendit à

la flotte combinée des Anglais et des Sardes sous les amiraux Hood et Langara (29 Août). La première condition de cette capitulation extorquée par l'empire des circonstances, avait été que Louis XVII serait reconnu Roi de France. C'est ainsi que la place maritime la plus importante de la République, renfermant des magasins immenses, et dont le port contenait une flotte de 17 vaisseaux de ligne et de 5 fregattes tomba, sans coup férir, au pouvoir de l'ennemi. Ce coup funeste consterna toute la France.

Mais parmi ces orages politiques le plus terrible, et qui s'étendit le plus rapidement sur les contrées d'alentour, fut celui qui s'éleva dans la Vendée, département faisant partie de l'ancien Poitou. Les habitants de cette province où la civilisation se trouvait le plus en retard, s'épouvantèrent des idées de Liberté hors de la portée de leur conception, et répétèrent dans leur fanatique aveuglement l'anathême que prononçaient contre la Liberté des peuples les Nobles et les Prêtres. Ils confondaient dans leurs notions les amis de la Liberté avec les régicides, les révolutionnaires avec les profanateurs des autels, les Patriotes avec les bourreaux, et ils croyaient servir le ciel en combattant contre la République.

La fermentation des esprits, peu sensible dans les commencements s'étendit bientôt au loin et prit subitement un tel accroissement qu'elle effraya la République bien plus que ne le faisait la coalition. Cette

insurrection née dans le Bas-Poitou se propagea en remontant la Loire dans les contrées au nord et au midi de ce fleuve. Dans l'espace d'un mois 40,000 hommes s'insurgèrent et au bout de trois mois 120,000 fanatiques armés firent éprouver aux armées de la République, dans plusieurs combats sanglants, des pertes considérables par leur audace et l'intrépidité avec laquelle ils affrontaient la mort. Cette armée, qui s'était donné le nom de royaliste et de catholique et dont le cri de guerre était: Vive Louis XVII et: Vive Jésus se jetait avec furie sur les bataillons républicains, et semblait invincible sur le sol vendéen, dont les marais, les bois, les montagnes et les rivières opposaient à chaque pas des obstacles à l'ennemi.

A la tête de ces hordes fanatiques se trouvaient des hommes distingués, les uns par leur génie et leur bravoure, d'autres par leur naissance. D'Elbée, La Roche-Jaquelin, Charette, Stosslet, Sapineau figurent parmi les premiers. Au nombre des derniers l'on cite le Prince de Talmont et le Marquis d'Autichamp.

Après plusieurs défaites qu'essuyèrent à Chollet, Vichiers et à quelques autres endroits les Généraux républicains Biron, Westermann etc, la convention fit lever en masse toute la population des départements voisins de la Vendée, et y joignit la garnison de Mayence, qui d'après les articles de sa

capitulation ne pouvait plus servir contre les coalisés avant l'expiration de l'année. Les Généraux républicains inondèrent sur tous les points ce malheureux pays de leurs troupes qui commirent les dévastations les plus révoltantes. Sur la proposition de Barrère la Convention avait ordonué dans le délai de 20 jours, l'extermination des Vendéens (1 Octobre). La bataille décisive se donna à Chollet (15 et 16 Oct.). Les Vendéens l'avaient déjà gagnée à moitié, lorsque leurs généreux chefs d'Elbée et Beauchamp furent blessés à mort. La consternation découragea leurs troupes et les Républicains triomphèrent.

L'humanité se révolte au récit des horreurs qui furent la suite de cette victoire. Toute la population de la Vendée fut déclarée hors de la loi par la convention. Les Généraux conventionnels mirent à exécution les sanguinaires décrets avec une barbarie affreuse. Enfants, femmes, vieillards furent massacrés sans pitié. L'incendie, et la destruction attestèrent partout le passage des vainqueurs.

Cependant le gros de l'armée vendéenne passa la Loire et renforcée d'un grand nombre de mécontents venus de la Bretagne, elle se trouva forte de 80,000 combattants. Après avoir remporté plusieurs avantages, elle se disposa à marcher sur Paris. Charette de son côté occupa avec quelques débris de son armée les points les moins accessibles de la Vendée, ainsi que les îles de Bouin et Noirmoutier.

Dans l'extrême danger de sa position, entourée de toutes parts d'armées ennemies qui s'avançaient à grandes journées, de traîtres et de rebelles, intérieurement déchirée par des factions la convention nationale ne se déconcerta point; elle redoubla au contraire de fermeté et d'assurance pour écraser ses ennemis.

Elle commença par décreter la levée en masse; Barrère avait proposé cette mesure, qui devait rester en vigueur jusqu'à ce que la République fut délivrée de ses ennemis (Août). Mais pour que ce mouvement immense pût être utile il fallait l'organiser. Carnot se chargea de ce soin et publia un réglement qui dans sa première forme, comme règle conforme aux principes raisonnables de l'armement des peuples semblait devoir renverser le systême des armées permanentes, mais qui, soit par l'exécution déraisonnable qu'on lui donna, soit par un mélange absurde avec les principes condamnables de ce même systême, éleva bientôt jusqu'au comble le triste et funeste systême de la Conscription militaire introduit plus tard par Napoléon.

Une autre loi ordonna la fixation d'un maximum du prix des denrées, et prononça la peine de mort contre ceux qui vendraient au delà de ce taux (Mai et Septembre). On pourvut aux autres besoins de la République par un emprunt forcé d'un milliard.



Constitution de 1793. Robespierre.
Règne de la terreur.

La nouvelle constitution promise au peuple avait été dans ces entrefaites acceptée par la convention après une courte délibération (24 Juin). Elle était basée sur le principe d'une démocratie absolue et déférait au peuple entier le pouvoir suprême qu'il devait exercer par l'organe de représentants à élire annuellement en nombre proportionné à la population, par les assemblées primaires. Un conseil exécutif de 24 membres devait être adjoint au corps législatif composé de ces représentants.

Cette constitution mort-née ne fut jamais en vigueur. Dès le premier mois de la publication de son acceptation par les départements (Août), la République vu l'imminence des dangers de l'Etat, fut déclarée en état de révolution jusqu'au moment où elle serait reconnue indépendante par les Puissances étrangères, et l'on établit un gouvernement révolutionnaire (10 Octobre et 24 Décembre) qui affermit la dictature des terroristes. Le comité de Salut public déjà créé depuis le 6 Avril, composé d'abord de neuf membres, puis de onze, vit ainsi prolonger la durée de sa domination usurpée et affermir son pouvoir quoique subordonné en apparence à celui de la Convention. Toutes les autorités de la République et la convention elle-même tremblaient devant ce Comité

qui revêtu d'un pouvoir illimité avait basé sa puissance sur la terreur. Les Montagnards de la Convention crurent voir leur propre triomphe daus celui du Comité de Salut public, et les Neutres ainsi que les hommes du parti vaincu furent contraints, pour leur sûreté personnelle, de se ranger sous les drapeaux de la Montagne, ou du moins de se tenir dans l'inaction. La Montagne se vit, bientôt elle-même réduite à trembler et entraînée dans le danger commun. C'est ainsi que les mandataires du peuple soi-disant appelé à affranchir le monde entier, et ce peuple lui-même tremblèrent devant une poignée de furieux qui, tirés de la fange, par le hasard des circonstances, plutôt que par l'ascendant de leur génie, s'étaient élevés au pouvoir suprême dont ils abusaient ouvertement avec une audace atroce et jusqu'alors sans égale. La colère, la terreur, l'amour de la Liberté entretenaient tout le peuple dans une fermentation effrayante, tandis que les chefs du parti terroriste employant toujours les mesures les plus violentes, comme unique moyen de salut, décélaient, ainsi les agitations convulsives de la Nation.

Mais parmi les membres du Comité de Salut public où depuis le premier renouvellement siégèrent presque sans interruption Robespierre, Barrère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Carnot, Prieur de la Marne, et Prieur de la Côte-d'or, Robert-Lindet, Couthon, St.

Just et Jean Bon-St. André, il y en eut un des plus forcenés qui parvint à s'emparer seul du pouvoir. Ce fut Maximilien Robespierre dont les talents, à la vérité, n'étaient guère brillants, mais dont l'âme était forte, profonde, et l'esprit assez délié pour gagner la faveur du peuple et en devenir le tyran. Cet homme qui dans l'exercice de son pouvoir sanguinaire fut le type affreux de son siècle avait un de ces caractères qui ne peuvent être prodnits que par une révolution telle que la Révolution française. Il mérite l'exécration de la postérité, mais non pas son mépris. Généralement parlant ses traits nous semblent enveloppés dans une obscurité mystérieuse et nous échappent dans la rapidité de sa courte apparition sur la scène historique. Il partagea dans les commencements le pouvoir avec Danton, mais il sut bientôt l'écarter et finit par dominer les autres membres et la Convention. St. Just, Couthon et Herault de Séchelles l'égalèrent ou peut-être le surpassèrent quant à la véhémence de leurs passions furieuses. Carnot cependant uniquement chargé du détail des affaires de la guerre, ne prit aucune part aux actes sanguinaires du comité.

Une loi terrible à l'application de laquelle on donna une extension illimitée livra les Suspects aux tribunaux révolutionnaires. On érigea dans toutes les communes des comités révolutionnaires chargés de rechercher soigneusement tous les suspects, pour les

jeter dans les cachots ou les livrer à la guillotine. Une armée révolutionnaire particulièrement destinée à la poursuite de ces infortunés, et composée des »Sans-culottes« les plus forcenés parcourut d'abord la capitale, puis les provinces, traînant à sa suite une guillotine ambulante. Cet instrument de mort ne tarda pas à être déclaré en permanence, et les tribunaux révolutionnaires rivalisant de zèle et d'activité y envoyaient journellement de nouvelles victimes.

Cette tyrannie sanguinaire jusqu'alors sans exemple ne dura pas moins de six mois. Dans cet espace de temps périrent, comme le prouvent des calculs détaillés, plus d'un million de personnes soit par le fer des assassins, soit sur les échafauds. La guerre ne dévora pas moins de victimes. On n'a pas compté le nombre des individus qui moururent alors de misère ou de chagrin.

Au nombre des scènes tragiques les plus révoltantes de ces temps épouvantables il faut compter l'exécution de Marie-Antoinette. Cette reine de France, naguère toute puissante, fille de Marie-Thérèse, soeur de deux empereurs et tante d'un Empereur encore régnant, après avoir langui pendant plusieurs mois dans les cachots, fut enfin traduite devant le tribunal de sang, abreuvée d'ignominie et d'indignes traitements, condamnée après un court in-

terrogatoire et conduite sur une charrette au supplice (16 Octobre 1793).

L'innocente Princesse Elisabeth sœur de Louis XVI expia aussi sur l'échafaud le malheur de son nom (10 Mai 1794). Son indigne parent, ce duc d'Orléans ce monstre souillé de forfaits, avait déjà subi précédemment sous la guillotine une mort qu'il avait mille fois méritée (6 Novembre 1793). L'infortuné fils de Louis XVI que dans les pays étrangers l'on nomma Louis XVII mourut d'une maladie de langueur dans la prison du Temple (18 Juin 1795).

Mais les chefs du gouvernement révolutionnaire ne se contentèrent pas de sacrifier des princes du sang et des Royalistes; ils égorgèrent encore des partisans déclarés de la Révolution, — les uns, adversaires du régime de la Terreur, d'autres, terroristes eux-mêmes, et même de ces derniers en plus grand nombre. Et finalement les députés montagnards tournèrent leurs fureurs contre eux-mêmes. Les trois redoutables démagogues Chaumette, Hébert et Anacharsis Cloots chefs du conseil de la commune de Paris furent arrêtés les premiers par ordre du comité de Salut public (24 Mars 1794) et exécutés avec seize de leurs partisans. Quelques jours plus tard les Cordeliers leurs adversaires les plus acharnés les suivirent à l'échafaud (5 Avril); nous citerons parmi ceux-ci Danton, Desmoulins et le brave Général Westermann à qui la République devait plu-

sieurs victoires importantes dans la Vendée. Tel fut aussi le sort de plusieurs autres généraux qui mainte fois avaient fait triompher la République. C'est ainsi que périrent sous la hache révolutionnaire Custine qui avait pris Mayence (28 Août) 1793), Houchard le vainqueur de Hondscoote, Luckner, Beauharnais et d'autres. La plupart de ces victimes furent immolées au ressentiment de la Montagne contre les Girondins. Ces scènes de fureur alternaient avec des scènes de brutalité et de démence. Les Sans-culottes firent la guerre aux arts et aux belles-lettres qu'ils regardaient comme les alliés de l'aristocratie. La barbarie du Vandalisme s'empara de la France; la rudesse des moeurs remplaça l'urbanité et les gens de bien eux-mêmes pour échapper au sort qui menaçaient les suspects affectèrent la grossiéreté.

On attaqua finalement la Religion comme reste de l'ancien régime détesté et comme le boulevard des prêtres conjurés contre la Liberté. L'abolition du calendrier grégorien auquel on substitua le nouveau calendrier républicain *) froya le chemin à cette at-

*) Ce calendrier républicain place le commencement de la nouvelle ère au 22 Septembre 1792, jour de la publication de la fondation de la République française decrétée la veille et jour de l'équinoxe d'antomne (à 9 heures 18 minutes 30 secondes avant midi) comme augure de l'établissement de l'Egalité en droits. L'année moderne fut divisée en douze mois de trente jours chacun, auxquels succédaient cinq jours complémentaires (et six dans les années bissextiles). Les mois se composaient chacun de trois décades et on leur donna des noms qui répondaient aux saisons dans lesquelles ils se trouvaient. (Ven-

taque (7 Octobre 1793). On restreignit bientôt après le nombre des jours fêtés par l'église chrétienne. Les esprits religieux s'affligèrent de cette réforme. Mais la majorité du peuple français fut frappée d'indignation lorsque par un décret scandaleux la Convention substitua au culte du Christianisme celui de la Raison (7 Novembre). Des prostituées figurèrent sur les autels la déesse de la Raison. Mais l'indignation fut à son comble parmi les esprits éclairés lorsque plus tard (7 Mai 1794) sur la proposition de Robespierre la convention déclara par un décret reconnaître »l'existence de l'Etre suprême et l'Immortalité de l'âme.

Victoires de la République dans l'intérieur et à l'extérieur.

Pendant que la Convention par ses atrocités plongeait la France dans le deuil et la terreur, et s'attirait l'exécration du reste de l'Europe, ses armées victorieuses exterminaient partout les ennemis de la Ré-

demiaire, *Brumaire*, *Frimaire*, pour les mois d'automne, *Nivose*. *Pluviôse*, *Ventose*, pour ceux d'hiver, *Germinal*, *Floréal*, *Prairial*, pour le printemps et enfin *Messidor*, *Termidor* et *Fructidor* pour l'été). Les jours des décades avaient pour noms ceux de divers ustensiles d'agriculture ou d'objets d'utilité publique. Les douze années pendant lesquelles cet annuaire républicain fut en usage renferment plus de faits mémorables, qu'aucun siècle du calendrier européen, ou douze siècles de l'histoire de la Chine.

publique, mais elles profanaient aussi leurs triomphes par leurs barbaries et leur rapacité.

La guerre de la Vendée fut la plus terrible. Les Royalistes s'étaient de nouveau rendus redoutables; leurs troupes inondaient la Bretagne et la Normandie. Après des succès balancés les infortunés Royalistes furent totalement défaits dans les combats du Mans (12 et 13 Novembre 1793). Cette sanglante journée leur coûta près de vingt mille hommes, et les débris de leur armée furent exterminés peu de temps après à Savenay (23 Décembre). Un très-petit nombre de fugitifs, entre autres La Roche-Jaquelin parvinrent, en traversant la Loire, à regagner le foyer natal; mais dans ces contrées-mêmes les Royalistes après avoir été battus sous Charette (2 Janvier 1794) furent réduits à chercher un refuge dans les retraites les plus inaccessibles du pays. Cette guerre désastreuse avait, à cette époque, déjà consumé un demi-million d'individus et cependant ses fureurs ne cessaient pas encore. De soi-disant »colonnes infernales« parcourant le pays, en tous sens, en firent un théâtre de massacres et d'incendies. Inaccessibles à la pitié ils entraînaient par troupes à Nantes les malheureux habitants et les livraient à la rage du tigre Carrier député de la Convention qui, de sa propre autorité et sans aucune forme de procès, les faisait mitrailler, sabrer ou jeter dans la Loire par centaines.

Lyon cette cité opulente et magnifique, ornement de la France méridionale fut aussi le théâtre de semblables horreurs. Après que cette ville eut levé l'étendart de l'insurrection contre la tyrannie des Jacobins, les terroristes firent marcher contre elle des forces militaires redoutables. Ce fut en vain qu'alors elle se déclara ouvertement pour la République une et indivisible et qu'elle accepta la nouvelle Constitution. Lyon devait subir la punition de son dévouement au parti de la Gironde. Les habitants résolurent alors de se défendre en désespérés; privés de tout secours ils soutinrent pendant soixante-dix jours du siège le plus obstiné. Leurs forces étant enfin épuisées, et l'espoir les abandonnant, les 32 sections de la ville se soumirent au vainqueur en implorant sa clémence (9 Octobre 1793). Mais point de pitié pour les Lyonnais! Ils devaient être jugés d'après les lois de la guerre. Lyon devait être détruite à l'exception des maisons des Patriotes. Les restes de cette cité furent appelés »commune affranchie« et sur les ruines de la ville devait s'ériger un monument qui attestât le crime et la punition de ses habitants. C'est ainsi que s'exprimait le décret de la convention. Collot d'herbois chargé de l'exécution de ce décret s'acquitta de cette mission d'une manière digne de ses commettants. Les flots du Rhône se teignirent de sang; l'odeur des cadavres infecta l'atmosphère de cette contrée; plus de 6000 victimes furent immolées.

Bordeaux, Marseille virent aussi dans leurs murs de pareilles scènes de massacre. Les troupes de la Convention y exercèrent les mêmes atrocités, avec la seule différence que le nombre des victimes fût un peu moins considérable.

Ce qui importait alors le plus à la Convention c'était de reprendre Toulon. Le vaillant Dugommier fut chargé des opérations du siège de cette ville qui, à la suite d'un assaut général, tomba en flammes au pouvoir des vainqueurs furieux (19 Décembre). Les flottes anglaise et espagnole, avec la moitié de la population gagnèrent la pleine mer, après avoir incendié les vaisseaux français, le chantier de construction et l'arsenal. De même que Lyon, cette ville eut à subir le châtiment prononcé par un tribunal vengeur.

Ce fut au siège de Toulon que Napoléon Bonaparte fit ses premières armes, en qualité d'officier d'Artillerie. Il s'y distingua autant par son courage que par ses connaissances militaires. C'est dans le rapport avantageux de Dumourier que fut pour la première fois nommé publiquement l'homme qui peu de temps après remplit l'univers de l'éclat et de la terreur de son nom.

Les armes républicaines remportèrent contre les ennemis du dehors des avantages non moins brillants que contre les armées étrangères. Deux victoires importantes remportées à Hondscoote et à Mau-

beuge chassèrent les Coalisés des frontières du nord qu'ils pressaient vivement. La désunion parmi les alliés fut cause de ce revers. Houchard et Jourdan généraux républicains remportèrent, le premier sur les Anglais (8 Septembre), le second sur les Autrichiens (15 et 16 Octobre) des victoires décisives. Les Anglais surtout, ainsi que leurs auxiliaires éprouvèrent une perte immense. Malgré ces succès Houchard tomba sous le couteau de la guillotine, et Jourdan, l'idole des Jacobins prit le commandement en chef de l'armée.

La fortune des armes cessa aussi de sourire aux Alliés dans les contrées du Haut-Rhin. La Convention avait ordonné la conquête de Landau à tout prix, et le cri de guerre de l'armée républicaine fut »Landau ou la mort« L'enthousiasme triompha. Il est vrai que Hoche essuya une défaite, dans la bataille que le duc de Brunswic lui livra à Kaiserslautern et qui dura trois jours (28 au 30 Novembre), mais bientôt après, ayant fait sa jonction avec Pichegru, il rompit les lignes autrichiennes à Freschwiller derrière la Molter (22 Décembre) et força le héros septuagénaire Wurmser à se retirer avec une perte considérable sur Weissembourg. Les restes de l'armée impériale passèrent le Rhin, à Spire. Les Prussiens se retirèrent aux environs de Mayence. Le Duc de Brunswic se démit du com-

mandement de l'armée, dont se chargea alors le Feld-maréchal Mœllendorf.

Campagne de 1794. Conquête de la Hollande. Guerre en Italie, et contre l'Espagne.

La campagne suivante amena des résultats encore plus décisifs (1794). Le théâtre principal des opérations militaires fut dans le nord où l'Empereur François vint lui-même. A la suite d'un combat général le Prince de Cobourg repousse les Français au delà de la Sambre et met le siège devant Landrecies. Mais la prise de cette ville fut le dernier succès des armes autrichiennes dans cette guerre. L'immense plan de campagne médité par Carnot pour reconquérir les forteresses enlevées et anéantir les armées ennemies commençait à s'exécuter. On devait menacer celles-ci des deux côtés, et les envelopper dans le cas où elles ne se retireraient pas. Les forteresses privées de soutien tombèrent d'elles-mêmes sans être assiégées. Pichegru avec le gros de son armée se jeta sur la Flandre occidentale et Charbonnier à la tête de l'armée des Ardennes passa la Sambre et vint menacer Charleroy. Plusieurs combats se succédèrent alors entr'autres celui que Pichegru livra au Prince de Co-

bourg (3 Juin) près de Tournay et qui n'eût aucun résultat décisif, quoique vingt mille combattants y eussent perdu la vie. La reprise d'Ypres effectuée par Moreau acheva de remettre la Flandre au pouvoir des Républicains.

Cependant la République semblait plus sérieusement menacée du côté de la Sambre. Les Français d'abord sous Charbonnier, puis sous Jourdan passèrent quatre fois ce fleuve, et furent toutes les quatre fois repoussés par les Autrichiens. Mais l'Empereur par un pressentiment des revers qui devaient accabler son armée, la quitta et retourna à Vienne agité d'inquiétudes. Ses prévisions se réalisèrent. Les Français passèrent une cinquième fois la Sambre, donnèrent de nouveau l'assaut à Charleroy et s'emparèrent des ruines de cette ville incendiée par leurs propres boulets (25 Juin). Cobourg ignorant la chute de Charleroy, et accourant le lendemain à son secours, rencontra l'armée française dans les plaines de Fleurus et perdit une bataille décisive (26 Juin). Cet échec força toute l'armée autrichienne à la retraite; et après avoir remporté plusieurs autres avantages les armées du Nord et des Ardennes, (qui dès lors prirent le nom d'armée de Sambre et Meuse) firent leur jonction à Ath, et entrèrent ensemble à Bruxelles. Le gros de l'armée autrichienne poursuivie sans relâche par Jourdan se retira derrière la Meuse, tandis que Pichegru pour-

suivant sa marche victorieuse vers la Hollande, chassait devant lui les Anglais commandés par le duc d'York, ainsi que les Hollandais.

Les quatre places fortes enlevées capitulèrent dans ces entrefaites l'une après l'autre (16 Juillet, 15 Août, 27 et 29 Août) avec la petite armée de siège commandée par Scherer; elles avaient été intimidées par le décret de la convention qui ordonnait que les garnisons qui n'obéiraient pas à la sommation de se rendre fussent passées au fil de l'épée.

Jourdan fondit alors avec une nouvelle impétuosité sur les Autrichiens commandés par Clairfait. Le Prince de Cobourg venait de se démettre du commandement, irrité du peu de succès de sa proclamation par laquelle il avait appelé aux armes contre l'ennemi commun les habitants de l'Allemagne occidentale et réclamé d'eux des secours en vivres et en argent.

Jourdan, après avoir audacieusement effectué le passage de la Meuse, repoussait par des succès journaliers les Autrichiens au delà de la Roer. Il les attaqua encore dans cette position (2 Octobre) et leur enleva, au prix de beaucoup de sang, leurs formidables redoutes. Clairfait se retira alors en hâte vers le Rhin qu'il passa dans la nuit du 5 au 6 Octobre, près de Cologne; Juliers et l'importante place de Maestricht se rendirent aussi aux Français (4 Novembre), et bientôt les forces des Alliés



quittèrent les contrées du haut- et du moyen Rhin. Tous les pays de l'Allemagne sur la rive gauche du Rhin furent occupés par les troupes républicaines. La forteresse de Rhinfels et la redoute du Rhin devant Mannheim tombèrent par capitulation (2 Novembre et 25 Décembre) au pouvoir des Français. Il n'y eut que Mayence et Luxembourg (cette dernière forteresse passait pour inexpugnable), qui restèrent aux Alliés.

Cependant les succès des armes françaises ne remplissaient plus de joie les peuples, comme au commencement de la guerre. La férocité des chefs terroristes se fit sentir à l'extérieur comme contre les ennemis de l'intérieur. Leur devise n'était plus: »Guerre aux châteaux, paix aux chaumières« Les cruels droits de la guerre furent mis sans ménagement en vigueur par un décret formel de la Convention (25 Septembre 1793). Aussi vit-on des familles entières suivre par centaines les armées allemandes repoussées par les Français. Les bords du Rhin retentirent des gémissements de ces infortunés. Ce fut le manifeste du Duc de Brunswic qui attira ces maux à l'Allemagne.

Ce fut dans la campagne de Hollande que, sous Pichegru, les armes françaises acquirent alors le plus de gloire. Immédiatement après la conquête de la Flandre autrichienne ce Général avait pénétré dans les Etats de la Généralité, battu le Duc

d'York dans plusieurs rencontres, l'avait repoussé au delà de la Meuse, s'était rendu maître de plusieurs places fortes et menaçait le centre de la République Pichegru trouva dans le peuple hollandais l'auxiliaire le plus puissant contre le Stathouder héréditaire que, depuis peu de temps, des armes étrangères avaient imposé pour souverain à ce peuple divisé. Le hasard de son côté favorisa aussi les projets du général républicain. Un froid rigoureux ayant couvert de glace les rivières et les contrées inondées, les armées pénétrèrent sans obstacle jusque dans le coeur de la Hollande (27 Décembre); les forces que leur opposèrent les Anglais et les Autrichiens alliés du Stathouder furent battues sur tous les points; puis séparées entièrement des Hollandais et enfin successivement forcées de repasser le Leck et l'Yssel elles furent repoussées jusque sur le territoire de l'Allemagne. La lutte cessa dès lors entièrement; le Stathouder héréditaire se démit dès le 17 Janvier, dans la séance des Etats-Généraux, en son nom et au nom de ses fils de l'autorité civile et militaire et s'enfuit en Angleterre. Mais dans toutes les villes du pays — ce fut Leyde qui donna l'exemple le 19 Janvier — le parti des »Patriotes« se leva et renversa le gouvernement détesté de l'aristocratie. Les Représentants du peuple batave se rassemblèrent à La Haye; la souveraineté du peuple et les droits de l'homme furent proclamés et l'on abolit le Stathoudérat hérédi-

taire ainsi que toute la constitution de 1787 (3 Février 1795). Tout le pays, les places fortes, les ports, les escadres se soumirent au vainqueur, l'armée coalisée après avoir repassee l'Ems se rétira vers le Veser.

La République française tira sagement parti de cette inappréciable conquête, elle fit de la Hollande son alliée en la maintenant dans la dépendance et lui imposant comme à sa fille d'adoption, une constitution basée sur les principes de celle de la République-mère, et une alliance offensive et défensive (16 Mai). Les Bataves formant une nation, se réunissant en assemblées primaires furent proclamés peuple souverain; le pouvoir législatif fut déféré à un corps de représentants librement élus et divisé en deux chambres; et un directoire composé de cinq membres fut revêtu du pouvoir exécutif.

Ce ne fut cependant pas sans sacrifices que la Hollande obtint son indépendance et la paix. Il fallut qu'elle cédat à la France la Flandre hollandaise, Venloo, Maestricht et le territoire qu'elle possédait le long de la Meuse. La République française demanda en outre cent millions de florins pour les frais de la guerre, la libre entrée de ses vaisseaux dans l'Escaut et dans le port de Flessingue. Finalement la Hollande fut contrainte de tenir à la disposition de la France la moitié de l'armée hollandaise, douze vaisseaux de ligne et dix-huit frégates.

La Victoire ne fut pas moins fidèle aux armes de la République en Italie et surtout en Espagne. Les Républicains français pénétrèrent de nouveau dans le Piémont et y battirent les Alliés (Avril-Août 1794). Ils pénétrèrent plus avant quelque temps après, défirent les Autrichiens à Loano et répandirent au loin la terreur de leurs armes. Dans ces contrées comme partout ailleurs la disposition des esprits parmi le peuple seconda leurs succès. Ils avaient déjà auparavant obtenu des avantages encore plus décisifs sur les Espagnols. Dugommier après avoir remporté une victoire brillante à Ceret (30 Avril 1794), les chassa du territoire français et traversant les Pyrénées orientales fit une invasion en Catalogne. Une bataille sanglante qui dura trois jours fut livrée (17—20 Novembre); Dugommier et le général La Union y perdirent la vie; mais la victoire resta aux Républicains. L'armée des Pyrénées occidentales pénétra aussi en Espagne avec des succès non moins brillants. Plusieurs places fortes furent enlevées; Madrid même trembla. L'Espagne se voyait perdue; il ne lui restait d'autre moyen de salut que la paix.

Le 9 Thermidor. Affaire de Quiberon. Le 1er Prairial.

Le règne de la terreur qui avait amené tant de triomphes avait cessé. Les dissentions survenues

entre les Chefs des terroristes préparèrent la chute du parti. Billaud-Varennes et Collot-d'herbois jaloux du pouvoir de Robespierre s'élevèrent contre lui et encouragèrent par leur agression l'attaque de leurs ennemis communs. Robespierre pressentant l'approche de l'orage, prépara de concert avec ses affidés, et notamment avec St. Just et Couthon de nouvelles listes de proscription. Dans la séance de la convention du 27 Juillet (9 Thermidor), Tallien monte tout-à-coup à la tribune et dénonce l'ennemi qui naguères le faisait trembler, et déchaîna, par cette attaque soudaine et audacieuse, la colère longtemps concentrée des gens de bien justement indignés, mais jusqu'alors retenus par la timidité. A bas le tyran, s'écria-t on de tous les points de la salle — malgrè les impuissants efforts tentés par Robespierre et ses partisans pour leur défense — leur arrestation fut décrétée et mise de suite à exécution.

Cependant Robespierre secondé par les Jacobins dont il est l'idole parvient à s'échapper et se retire avec eux à l'hôtel-de-ville. Le Conseil de la commune, la populace et Henriot, le fougueux commandant de la force armée sont pour lui. Sans l'irrésolution de Robespierre, la convention était perdue. Déjà les bandes meurtrières sont en marche contre la salle des séances, lorsque la convention met soudain Robespierre, Henriot et leurs partisans »hors la loi,« Aussitôt les coupables se

virent abandonnés de leurs amis. L'hôtel de ville est forcé et Robespierre qui, ayant tenté de se brûler la cervelle, s'est fracassé la mâchoire, est traîné sanglant à l'échafaud. Avec lui périrent sur le même échafaud Robespierre le jeune son frère, Couthon, St. Juste, Henriot, Fleuriot-L'escot Maire de Paris, Vihiers président des Jacobins, Dumas président du tribunal révolutionnaire et quatorze des principaux terroristes. Les deux journées suivantes virent tomber encore quatre-vingt-trois têtes, la plupart de membres du conseil de la commune, et de juges du tribunal révolutionnaire. L'espoir renaquit dans le coeur des gens de bien.

Ce triomphe cependant n'était pas complet. Les partisans du système de la terreur se trouvaient dans le sein de la convention même, et ils étaient nombreux et puissants à Paris de même que dans toute la France. Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, chefs actuels du parti n'étaient pas moins sanguinaires que le tyran immolé; ils l'étaient même encore davantage. La situation extérieure et intérieure de la République prêtait aussi, à ce désastreux système, l'apparence d'un degré de force supérieur. Les ennemis du dehors et du dedans s'étaient conjurés contre la Liberté. La terreur seule — quoiqu'elle menaçât l'innocent comme le coupable — pouvait la sauver. Devait-on en adoptant le système de modération favoriser les projets des

Royalistes? Telle n'était nullement l'intention des »Thermidoriens« les mieux intentionnés. Ils étaient attachés de bonne foi à la République, et résolus de sacrifier tout intérêt quelconque au plus précieux de tous, c'est-à-dire à la Liberté. D'un autre côté les Terroristes profitèrent dc cette disposition générale des esprits, pour ranimer leur redoutable faction.

Aussi la convention rencontra-t-elle journellement dans ses opérations des obstacles toujours croissants. Les restes de la faction terroristes qu'on nomma »la queue de Robespierre« parurent plus difficiles à abattre que ne l'avait été Robespierre lui-même.

Ces circonstances expliquent la marche chancelante et souvent même rétrograde que suivit la convention. D'un côté l'on rendit la liberté aux détenus, on prescrivit des formes plus douces au tribunal révolutionnaire, et l'on restreignit l'autorité des Comités de Salut public et de Sûreté générale. De l'autre on rouvrit les clubs des Jacobins, qu'on avait fermés à la chute de Robespierre; on continua de faire subir la peine de mort pour les délits politiques; on maintint les comités révolutionnaires et les formes du gouvernement révolutionnaire, et l'on repoussa les atteintes portées aux chefs de la faction terroriste.

Peu-à-peu cependant le Modérantisme prévalut et s'affermit par le supplice de quelques-uns des terroristes les plus sanguinaires. Le conventionnel

Carrier ce monstre altéré de sang, qui avait assouvi ses fureurs dans la Vendée fut accusé avec un de ses complices et exécuté (17 Décembre). Fouquier-Tinville qui dans l'exercice de ses fonctions d'accusateur public s'était délecté dans l'effusion du sang, subit aussi la mort qu'il avait mille fois méritée. On décrète enfin aussi d'accusation les trois chefs les plus marquants du parti des terroristes, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barrère, qu'on désigna sous la dénomination des »trois grands coupables« et leurs suppôts les plus affidés (28 Décembre). Mais ce fameux procès traîna en longueur et excita de nouveaux troubles.

La tendance alors prédominante parmi les membres de la Convention se manifesta par plusieurs décrets salutaires; on abrogea la Loi du maximum et les réquisitions arbitraires; on réintégra dans la possession de leur fortune les parents et les proches des condamnés; on mit un terme aux dévastations que le Vandalisme exerçait sur les objets et les monuments des arts et des sciences, et l'on réprima les profanations des autels. Cette tendance se prononça d'une manière si ostensible qu'elle inspira le courage des réactions; la ville de Lyon surtout et les départements méridionaux en général en fournirent d'effrayants exemples.

La Vendée se ressentit aussi de l'influence du nouveau système. L'insurrection se ralluma et Cha-

rette répandit de nouveau la terreur de son nom. La Roche-Jaquelin et Stofflet armèrent des bandes nombreuses d'insurgés. Sur la rive droite de la Loire, et de là jusque vers le Nord les Chouans se montrèrent audacieusement.

La Convention essaya la voie des négociations. Les nouveaux Généraux républicains par leur conduite prudente firent naître la confiance. Charette signa en conséquence, avec la République française une et indivisible, un traité de paix (17 et 26 Février 1795), en vertu duquel il promet obéissance aux lois de la République, fait garantir pour ses concitoyens le libre exercice du culte, une exemption temporaire du service de guerre à l'étranger, et d'autres avantages. Cormartin avec les autres chefs de Chouans, et finalement Stofflet (20 Avril et 2 Mai), le plus opiniâtre des ennemis de la République firent la paix aux mêmes conditions.

Dans ces entrefaites l'Angleterre mit en mer une flotte puissante pour rallumer les brandons de la guerre. Un corps nombreux d'Émigrés commandés par le Comte de Puisaye et amenés par cette flotte débarquèrent sur la presqu'île de Quiberon aux côtes de France (28 Juin) et s'emparèrent du fort de Penthièvre qui en défendait les approches. Dans le même temps toute la Vendée, ainsi que les habitants de la rive septentrionale de la Loire se soulevèrent de nouveau contre la République. Le Comte

Provence venait d'être proclamé roi de France (depuis la mort de Louis XVII décédé le 8 Juin dans la prison du Temple) et cette proclamation avait exalté les Royalistes. Ces espérances ne tardèrent cependant pas à s'évanouir. Hoche le jeune héros refoula dans la presqu'île les masses débarquées ainsi que les bandes de Chouans, emporta le fort Penthièvre (20 et 21 Juillet) et se jeta snr cette multitude avec une impétuosité irrésistible. Le Comte de Puisaye avec deux mille emigrés et quelques chefs de chouans trouva son salut sur les vaisseaux de la flotte anglaise. Près de deux mille hommes périrent sur le champ de bataille ou dans les flots. Le reste des troupes de l'expédition, au nombre d'environ six mille hommes commandés par l'intrépide Comte de Sombreuil se défendirent en désespérés et furent réduits à se rendre à discrétion.

Les vainqueurs firent grâce aux Chouans; Mais les Emigrés, en vertu de la loi barbare, furent traduits devant un conseil de guerre à Vannes, qui les fit fusiller, comme ayant été pris les armes à la main. Les Républicains firent un butin immense en munitions de guerre et de bouche et en autres effets précieux. Ce coup fit échouer le projet le plus dangereux pour la République et abattit l'orgueil de l'Angleterre.

Par sa fermeté et sa modération Hoche parvint à abaisser l'audace des Vendéens et des Chouans

et ce grand embrâsement (à quelques faibles restes près) sembla éteint.

Le règne de la terreur avait été le point culminant de la Révolution. La fureur des Terroristes avait indigné la Nation et fait haïr la Révolution à une multitude innombrable de Français; voilà pourquoi la chûte de Robespierre fut le signal de la réaction. La domination de la populace — avec toutes ses atrocités et son opprobre — avait pesé sur la nation; l'effroi qu'inspirait un tel gouvernement poussa les citoyens désabusés à recourir à des mesures opposées qui ranimèrent les espérances des partisans de l'ancienne royauté et de l'aristocratie. La contrerévolution aussi audacieuse que fourbe lèvait déjà le front et méditait ses vengeances: mais alarmés de cette apparition les Patriotes arborant l'étendart de la véritable Liberté, se jetèrent entre les deux partis extrêmes qui s'avançaient l'un contre l'autre, et les continrent. Il y eut cependant entre les citoyens bien intentionnés des dissensions sur les mesures plus ou moins efficaces, en proportion du plus ou moins d'effroi que leur inspirait soit l'ochlocratie, soit le retour du pouvoir absolu. La Convention nationale, Paris, la France entière étaient dans l'agitation; l'Europe était attentive au dénouement.

Les chefs de la Convention nationale embrassèrent d'un coup d'oeil l'état critique des affaires

et — redevenus indépendants — ils eurent en même temps le courage d'agir d'après leur conviction. Réunissant la sagesse à la fermeté, ils continrent les efforts de l'ochlocratie terroriste, aussi bien que ceux de la réaction aristocratique. Le torrent de l'esprit du jour — effet du caractère français qui passe aisément d'un extrême à l'autre — entraînait plus impétueusement vers cette dernière; la Convention elle-même se laissa d'abord aller au courant; cependant les principaux membres se saisirent hardiment du gouvernail au milieu des écueils, et firent entrer sain et sauf le vaisseau de la République dans le port d'une sage constitution.

La mise en accusation de Carrier faillit faire soulever Paris; les Jacobins jetèrent les hauts cris contre la persécution des Patriotes; on voulut sauver Carrier à quelque prix que ce fût. Mais Fréron appela aux armes les parents et les amis des victimes du règne de la terreur; ceux-ci assaillirent les Jacobins (11 Novembre) dans la salle de leurs séances et les dispersèrent. Le lendemain leur société fut dissoute.

Mais la fermentation augmenta à l'approche du péril qui menaçait les chefs du parti terroriste les »trois grands coupables.« Leur arrestation (2 Mars 1795) excita un soulèvement dans les Faubourgs St. Antoine et St. Marceau (21 Mars). La Convention fit proclamer la loi martiale. La

tempête éclata de nouveau le 1er Avril (12 Germinal).

»Donnez-nous du pain, la Constitution de 1793 et rendez la liberté aux patriotes incarcérés« tels furent les cris dont la populace des Faubourgs fit retentir la salle de la convention. Cependant les bons citoyens remportèrent encore la victoire. Les trois grands coupables furent condamnés à la déportation à Cayenne et l'on arrêta les députés séditieux.

Les mutins ne cessèrent pas de remuer. La convention fit venir des troupes à Paris et arma les sections de l'intérieur pour les opposer à la population des Faubourgs.

Le premier Prairial (20 Mai) les rassemblements de la populace de St. Antoine et St. Marceau présentent une masse de 30,000 hommes. Ils violent l'enceinte de la convention, portant au bout d'une pique la tête du député Féraud qu'ils ont immolé. Soudain Boissy d'Anglas s'empare du Fauteuil qu'André Dumont vient d'abandonner et par la contenance calme, ferme et digne d'un vrai Romain arrête l'impétuosité de la multitude déchaînée. Il fut enfin forcé de quitter le fauteuil; mais les commissaires envoyés aux sections par la Convention amènent du secours. Le Gendre à la tête des fidèles bataillons des sections se précipite dans la salle, et chasse ignominieusement les chefs de l'émeute. Les

députés fugitifs reviennent, annullent les décrets publiés par l'insolente minorité et ordonnent l'arrestation des plus coupables de leurs collègues.

L'orage gronda encore pendant plusieurs jours. La Convention parvint enfin à réduire à l'obéissance le Faubourg St. Antoine (23 Mai). Quelques-uns des moteurs et six députés du parti de la Montagne subirent leur punition sur l'échafaud. Telle fut la fin de la domination de la populace et du règne des Jacobins.

Nouvelle Constitution. Journée du 13 Vendémiaire. Clôture de la Convention.

Dès lors la Réaction et même dans le sens du royalisme leva plus altièrement la tête. Mais sous cet étendart se rangèrent des champions dont les principes étaient très-divergents. Le Tiers-état redoutant le retour de l'ochlocratie, les patriotes bien intentionnés de 1789 et de 1791 avaient fondé l'espoir du salut dans la Monarchie constitutionnelle. D'un autre côté les Aristocrates et principalement les Emigrés, dont plusieurs, enhardis par la modération de la convention, venaient de rentrer en Franec, demandaient la Monarchie absolue; cependant, même parmi ces derniers, régnait

la division. Néanmoins l'un et l'autre parti s'allièrent contre la Convention que, malgré les luttes de Thermidor et de Prairial ils taxaient de terrorisme ou que du moins ils redoutaient comme strictement républicaine.

La Convention reconnut la nécessité de mettre un terme au système révolutionnaire et d'anéantir les espérances des factions par l'établissement d'une sage constitution. L'opinion publique s'était hautement prononcée contre la constitution de 1793. On rejeta aussi le principe d'unité proclamé par la constitution de 1791. L'établissement de deux conseils devait, quant à la législation, garantir la maturité des délibérations, et le mode d'élections réglé par la division en deux classes et par des conditions de propriété, attachées au droit d'élire (telles qu'elles avaient déjà été fixées en 1791) devait assurer la bonté des choix. Tels furent les principes sur lesquels Boissy d'Anglas basa le projet de Constitution qu'il présenta le 23 Juin à la Commission des onze. Ce projet fut adopté sans amendement par la commission et soumis à la ratification ou au rejet des assemblées primaires.

A ce projet de Constitution étaient joints deux autres décrets qui ordonnaient la réelection de deux tiers des membres actuels de la convention et qui en fixaient le mode. Cette mesure était sage et même politiquement nécessaire. La grande majorité des

assemblées primaires départementales acceptèrent ces deux décrets. Les armées les adoptèrent également; mais les Sections de Paris maintenant animées d'un esprit contrerévolutionnaire ou royaliste, et fondant leurs espérances sur une réforme totale se soulevèrent contre ces décrets. Ce ne fut plus la populace du Faubourg St. Antoine, mais bien le Faubourg St. Germain habité par les citoyens les plus riches et les plus considérés, repeuplé recemment d'émigrés rentrés, d'Aristocrates et de Royalistes qui se révolta contre la Convention. Quarante mille hommes prennent les armes sous le commandement du Général Danican. La Convention de son côté rassemble quelques milliers d'hommes des troupes de ligne, auxquels se joint une masse d'environ deux mille républicains, sous le nom de bataillon des Patriotes de 1789 sur la fidélité desquels la convention peut compter.

Ces forces sont placées sous les ordres de Napoléon Bonaparte qui, en récompense de sa conduite au siège de Toulon avait été nommé Général de Brigade à l'armée d'Italie. L'action a lieu le 13 Vendémiaire (5 Octobre 1795). Bonaparte avec son artillerie foudroie les rangs des citoyens. Au bout d'une heure la victoire est décidée. Deux mille victimes restent sur le carreau. Plusieurs arrestations et quelques exécutions consolident cette victoire.

La Convention élit les deux tiers de ses membres

qui doivent entrer dans les nouvelles chambres législatives, et y joignant les députés nouvellement élus qui forment le troisième tiers, elle en compose le Conseil des Anciens, celui des Cinq-cents et nomme les cinq membres du Directoire — qu'elle à prudemment soin de choisir exclusivement parmi ceux des membres de la Convention qui ont voté la mort du Roi —; publie une loi d'amnistie, décrète que la place de la Révolution sera désormais appelée Place de la Concorde et déclare que sa session (à jamais glorieuse et terrible) est terminée. (26 Octobre 1795. 5 Brumaire an IV).

Campagne de 1795. Paix avec la Prusse et l'Espagne.

L'esprit de discorde qui partant du foyer du Gouvernement s'étendait sur l'Etat entier, avait aussi pénétré dans les armées; il y avait semé la défiance et entravé l'unité des opérations militaires. Par suite de cet état de choses les armées restèrent dans l'inaction pendant la majeure partie de l'année 1795, sur le principal théâtre de la guerre, aux rives du Rhin, et même après la tardive reprise des hostilités, cette campagne fut marquée, du côté des Français, par plus de revers que de succès.

Cependant ce fut le Grand-Duc de Toscane

pui conclut le premier traité de paix avec la République. Ce prince de la maison d'Autriche n'avait accédé que malgré lui à la coalition; mais lors que les Français approchèrent de ses Etats, il se hâta d'envoyer à Paris son ministre le Comte Carletti, reconnut la République, obtint la neutralité et paya une indemnité d'un million de francs (15 Février 1795).

Bientôt après ce succès, une des grandes puissances se détacha de la coalition; ce fut la Prusse. Pour détourner l'orage qui allait fondre sur elle, elle se désista de l'engagement qu'elle avait contracté à Pillnitz de s'ériger en Palladium de l'ordre social, et elle compromit par là, sans retour, le salut de la cause de l'Allemagne et de l'Europe.

Le Baron de Hardenberg ministre plénipotentiaire de Prusse signa le 5 Avril 1795 à Bâle un traité de paix séparée en vertu duquel les pays situés sur la rive gauche du Rhin devaient — jusqu'à l'entière pacification avec l'Empire d'Allemagne — rester séquestrés entre les mains des Français; le Roi de Prusse, en qualité de Prince de l'Empire, se désistait de toute participation à la coalition, et la République acceptait la médiation de ce monarque pour la paix à conclure avec les autres Princes de l'Allemagne qui y seraient disposés. On traça immédiatement ensuite la ligne de démarcation entre le nord et le midi

de l'Allemagne; la neutralité fut garantie à tous les Princes de l'Empire au delà de cette ligne, à condition qu'ils rappeleraient leurs troupes de l'armée combinée, et qu'ils observeraient fidèlement la paix avec la France. Mais le Roi de Prusse établit un cordon militaire sur cette ligne qui embrassait les Etats de ses protégés. De cette manière les liens qui jusqu'alors avaient retenu le corps germanique furent rompus sans retour. L'Electeur de Hesse-Cassel fit aussi séparément sa paix bientôt après (28 Août), et céda à la France le Comté de Catzenellenbogen avec la forteresse de Rheinfels, pour lesquels on lui promit des indemnités. L'Espagne de son côté fit aussi la paix avec la République: le traité fut signé à Bâle le 22 Juillet. La France rendit aux Espagnols les conquêtes qu'elle avait faites en Biscaye et en Catalogne et se contenta de ses limites naturelles les Pyrenées; l'Espagne en compensation céda aux Français la partie qu'elle possédait dans l'île St. Domingue. Le peuple espagnol et son Roi furent dans l'allégresse de cette paix qui sauvait le royaume d'un danger imminent. Le Duc d'Alcudia ministre espagnol sous les auspices duquel cette paix fut négociée reçut le titre de «Prince de la Paix.» Mais l'Europe vit avec étonnement la réconciliation du proche parent de Louis XVI avec les meurtriers de ce monarque; elle s'étonna bien plus encore lors de l'alliance plus étroite encore que

le Roi d'Espagne contracta dans la suite avec la République.

Par la paix conclue avec la Prusse, l'Autriche et les troupes de l'Empire se virent hors d'état de prendre l'offensive contre la France. L'importante place de Luxembourg de la conservation de laquelle dépendait le sort des provinces ultrarhéannes fut par conséquent abandonnée, et réduite par la famine, elle tomba, par capitulation au pouvoir des Français (6 Juin 1796).

Trois mois après la chute de Luxembourg, Jourdan à la tête de l'armée de Sambre et Meuse passa le Rhin à Dusseldorf (6 — 8 Septembre), repoussa les Autrichiens consternés au delà du Wipper, de la Sieg, de la Lahn et enfin au delà du Mein et parvint ainsi à achever le blocus de Mayence sur la rive droite du Rhin.

Dans le même temps l'armée de Rhin et Moselle sous les ordres de Pichegru s'empara de Mannheim sans coup férir (22 Septembre). Dusseldorf muni de 168 bouches à feu et d'une garnison de deux mille hommes se rendit aux Français dès la première sommation.

Mais Wurmser accourut avec l'armée du haut-Rhin, força le camp retranché de Pichegru devant Mannheim tandis que Clerfay près de Höchst se précipitant sur l'armée de Jourdan (11 Octobre), fit lever le bloeus lu côté droit de Ma-

yence et se remit en possession de tout le pays jusqu'à Dusseldorf. La ligne de démarcation que l'Autriche n'avait jamais voulu reconnaître fut alors abolie par un décret formel du comité de salut public.

Dans ces entrefaites Clerfay fit une sortie avec la garnison de Mayence, fondit sur le camp retranché des assiégeants et s'en rendit maître à la suite d'un combat meurtrier (29 Octobre).

Le libérateur de Mayence remonta le Rhin le long de sa rive gauche. Pichegru se retira derrière la Queich. Mannheim perdant alors l'espoir d'être secourue, se rendit avec sa garnison de 10,000 hommes qui furent faits prisonniers de guerre (21 Novembre).

Les deux armées ennemies, l'une et l'autre fatiguées conclurent un armistice (1 Janvier 1796), dont elles profitèrent, les Républicains surtout, pour préparer de nouveaux coups.

Etat politique de l'Angleterre. Pitt, Guerre maritime et coloniale.

La Grande-Bretagne, ce pays de la Liberté faisait la guerre à la République avec plus d'ardeur, d'opiniâtreté et de haine qu'aucune autre puissance de l'Europe. Le grand homme d'Etat, Pitt, qui de-

puis une longue série d'années tenait le gouvernail de ce vaste royaume profita de la haine de son peuple contre les Français, et de l'orgueil national — surtout de la déférance servile et de la prévention du Parlement — pour opposer à la France une masse de forces qui semblaient devoir réduire l'insurrection d'un monde entier. L'or de l'Angleterre animait, fortifiait la coalition, faisait marcher les armées, remédiait aux revers, pendant que de nombreuses légions de guerriers anglais combattaient les unes sur le continent, les autres dans les colonies, et que les flottes britanniques couvraient la surface de toutes les mers. Pitt ne dédaigna pas non plus les ressources de l'intrigue et des conspirations; il inonda de ses émissaires la France et l'Europe; il devint en prodiguant l'or, l'ame de tous les mouvements contre la République; il essaya aussi d'en détruire le crédit par l'importation frauduleuse de faux assignats, et tenta de lui porter le coup le plus funeste par le projet aussi déraisonnable qu'inhumain de l'affamer, en lui fermant toutes les voies d'approvisionnement. Le résultat de ce système de guerre fut l'oppression jusqu'alors inouie du commerce des Puissances neutres. Tous les bâtiments neutres, ceux mêmes qui faisaient voile sous escorte, furent soumis à une visite rigoureuse, et presque tout commerce avec les colonies françaises se trouva violemment entravé.

Le motif de cette haine implacable et de tant d'ef-

forts immenses était — abstraction faite de la politique commerciale — l'effroi qu'inspirait le principe de la Liberté française, lequel sapait les fondements de celui sur lequel est basé la Liberté si vantée de l'Angleterre ou plutôt l'abus de cette Liberté. L'aristocratie anglaise s'était épouvantée des principes démocratiques de l'assemblée nationale constituante de France. Les fondements de tout droit historique se trouvaient ébranlés par la force des discours prononcés au sein de cette généreuse assemblée qui ne reconnaissait que le droit de la Raison. La constitution surannée du Parlement paraissait doublement vicieuse, en comparaison du système représentatif de la République établi sur les simples bases de la Nature et de la Raison. Aussi plusieurs Patriotes anglais élevèrent-ils hautement la voix en faveur des principes révolutionnaires; et il se forma de nombreuses associations pour produire une régénération pareille en Angleterre.

C'est pourquoi le nouveau dogme fut proscrit par le pouvoir et poursuivi avec une fureur implacable par les classes d'individus que favorisaient les institutions existantes. Enflammé de toute l'ardeur de l'esprit des castes Burke combattit avec les armes du savoir et de la plus entraînante éloquence les principes odieux proclamés par les démocrates français et enleva tous les suffrages. Ses déclamations donnèrent quelque apparence de justice ou de nécessité

politique aux mesures violentes que le gouvernement prenait contre les novateurs. Le servile Parlement applaudit en grande majorité à toutes les propositions inconstitutionnelles du Ministère. Le parti de l'opposition, quoique ses organes Fox, Shéridan et d'autres Patriotes éclairés se fussent élevés avec force contre ces propositions et pour le maintien du bon droit, quoiqu'ils en eussent appelé aux contemporains et à la postérité, fut impuissante contre la persévérance inébranlable des aristocrates et la déférence obséquieuse des ministériels. C'est ainsi que l'armée permanente fut mise sur un pied formidable; que les mesures contre la liberté de la presse devinrent encore plus rigoureuses; que l'autorité royale obtint en tout point une plus grande latitude, et que la dette nationale s'accrût d'une manière effrayante par l'augmentation excessive des dépenses de la guerre. A la fin de l'année 1795 la dette publique s'élevait déjà à 322 millions de livres sterlings et jusqu'alors la guerre seule avait déjà absorbé plus de cent millions de livres sterlings.

L'oppression et l'embarras furent tels que la banque cessa ses paiements (1797); que l'Irlande exaspérée des véxations de l'intolérance se souleva ouvertement (1798), et qu'une sédition d'une nature alarmante éclata sur la flotte de Portsmouth (1797). Il y eut aussi des mouvements inquiétants dans la capitale. Mais le génie ou la fortune de Pitt

détourna toutes ces tempêtes et appaisa par des triomphes les justes plaintes de la nation.

Dès la première année de la guerre (1793) les Anglais avaient déjà enlevé aux Français un nombre considérable de possessions dans les deux Indes, conquis Toulon et occupé la Corse. Paoli naguère ami de la France et de la Liberté avait soulevé son pays contre les fureurs des Terroristes et sollicité les secours de l'Angleterre. L'amiral Hood prit possession de l'île qui fut réunie à la Grande-Bretagne, comme un royaume particulier gouverné par un vice-roi d'après la constitution et les lois anglaises (1794). Ce fut en vain que les Républicains firent les derniers efforts pour lutter contre le trident Britannique; nulle part les flottes françaises ne purent soutenir le choc de celles de l'Angleterre. Se prévalant de leur supériorité ces dernières sillonnèrent arrogamment toutes les mers, bloquèrent les côtes de France où les émigrés débarquèrent par troupes sans rencontrer d'obstacles.

Les Républicains renoncèrent alors à la guerre ouverte sur mer; mais des armateurs sans nombre se mirent en course, troublèrent le commerce de l'Angleterre en attaquant sur toutes les mers les bâtiments marchands et portèrent ainsi le coup le plus sensible à ce peuple mercantile.

La défection de la Hollande et son alliance avec la France valurent à l'Angleterre d'importantes con-

quêtes. L'amiral Ephinstone fit capituler le Cap de Bonne-Espérance (16 Septembre 1796). Dans les Indes-orientales les Anglais conquirent Trinquemale avec tout le territoire hollandais dans l'île de Ceylan, ainsi que les îles Moluques et Malacca, et dans les Indes-occidentales ils s'emparèrent de Demerary (1796); enfin en Europe la grande flotte hollandaise commandée par l'amiral Winter fut presque anéantie par l'amiral Duncan, à la hauteur d'Egmont (11 Octobre 1797).

Le traité d'alliance de la République française avec l'Espagne fut le commencement d'une nouvelle période de la guerre (10 Août 1796). L'amiral Cordova avec une flotte de 27 vaisseaux de ligne, 10 fregates et 70 bâtiments de transport sortit du port de Carthagène dans le dessein d'effectuer à Brest sa jonction avec la flotte française. Mais l'amiral Jervis, quoiqu'il n'eût que quinze vaisseaux de ligne l'attaqua intrépidement à la hauteur de St. Vincent et lui prit quatre vaisseaux de ligne (14 Février 1797). La flotte espagnole se réfugia à Cadix, où Nelson la bloqua.

Mais malgré tant de succès et de gloire les Anglais éprouvaient cependant de jour en jour plus de difficultés à continuer la guerre, et la brillante supériorité de la marine anglaise ne put éviter quelques revers et de grands embarras.

Par suite des victoires remportées par Bonaparte

en Italie en 1796 la Corse fut enlevée aux Anglais. Cette île se réunit incontinent à la République française (Octobre 1796).

Les chances de la guerre devenant de plus en plus inquiétantes pour l'Angleterre et les revers qu'avait essuyés l'Autriche déterminèrent enfin les Ministres anglais à faire des propositions apparentes de paix. Lord Malmesbury fut envoyé à Paris (24 Oct. 1796) pour entamer les négociations; elles se rompirent. Une seconde tentative qui se fit à Lille (4 Juillet 1797) ne fut pas plus heureuse.

Détails historiques relatifs aux Etats du Nord et de l'Orient de l'Europe.

Suède et Danemarc. Assassinat de Gustave III.

Pendant que l'Aristocratie, sous prétexte de défendre le trône livrait un combat à outrance aux démocrates de la France, elle attaqua elle-même un trône en Pologne et en Suède avec les armes de la trahison, égorgea un monarque vertueux et aban-

donna son royaume et son trône à la rapacité de l'étranger.

Gustave III Roi de Suède changeant de système, conclut à Drottingholm (1 Octobre 1791) avec la Russie — jusqu'alors son ennemie déclarée — une alliance défensive, principalement dirigée contre la France. Ce Prince irrité de l'esprit de démocratie qui commençait à s'agiter dans ses états imagina le projet d'une croisade européenne à la tête de laquelle il voulait combattre l'odieuse Révolution. Preuve suffisante que ses tentatives précédentes contre la noblesse n'avaient point pour but le bien général de ses sujets, mais qu'elles ne devaient tourner qu'à l'avantage du pouvoir absolu. Une diète que ce monarque avait convoquée dans la petite ville de Gevalie (Gefle) (car il n'avait point de confiance dans la disposition des esprits de sa capitale) pour préparer l'exécution de ses projets au moyen de subsides et d'emprunts manifesta un esprit d'opposition qui mécontenta ce Prince. Il s'en retourna à Stockholm. Il ne tarda pas à y trouver la mort. Jacques d'Ankarstroem jeune gentilhomme d'un caractère bouillant et exalté fut entraîné au régicide par un parti de mécontents parmi la noblesse. Ce forfait se commit à un bal masqué (16 Mars). Le Roi mourant confia au Duc de Sudermannland la régence jusqu'à la majorité de son fils Gustave IV. Ankarstroem subit le châtiment de son crime par

un supplice cruel; mais les haines ne furent point étouffées. Le jeune roi, devenu majeur, épousa une Princesse de Bade et saisit les rênes du Gouvernement aux acclamations de tout son peuple ivre de joie (1 Novembre 1796). Les actions de ce Prince se lient aux événements de la Révolution française.

Le Danemarc à cette époque, jouit sous la sage administration du Comte de Bernstorf (le jeune) d'une heureuse tranquillité qui ne fut presque point troublée. Le pouvoir illimité du Roi tourna au profit du bien public, grâces à la Liberté de la presse, bienfait de ce monarque. Les efforts de l'illustre ministre trouvèrent leur récompense dans la paix du Royaume avec l'étranger et dans la prospérité de l'intérieur. Sa mort (21 Juin 1797) dans le moment du danger général fut une calamité pour le Danemarc et même pour l'Europe.

Pologne. Nouvelle constitution.
Second partage.

La nation polonaise revenue de la stupeur où l'avait plongée le premier partage de 1772 reconnut la cause de son malheur dans la défectuosité de sa constitution. Les Patriotes éclairés conçurent l'idée d'opérer une réforme pour redonner de

l'essor à la force nationale et mettre un terme à l'état d'abaissement dans lequel languissait le Royaume. Mais les Puissances qui avaient eu part au partage, sentant la nécessité de contenir le peuple spolié dans l'impuissance, pour s'assurer la possession des dépouilles, avaient consacré les vices essentiels de l'ancienne constitution, la royauté élective et le droit de veto appartenant individuellement à chaque député, et avaient, par l'établissement d'un conseil d'Etat permanent, achevé de paralyser l'action du pouvoir royal et d'abattre la force nationale. Tel fut en effet jusqu'en 1788 le honteux état de la Pologne, sauf quelques améliorations dans le système administratif. Mais la guerre récemment éclatée entre la Porte et les deux cours impériales (1788) fit entrevoir la possibilité du succès. Les Patriotes — encouragés par les promesses de la Prusse — méditèrent les moyens de s'affranchir du joug étranger. Les Russes venaient d'inviter la nation polonaise opprimée à s'allier avec eux contre la Porte. Dans ces conjonctures une diète s'assembla à Varsovie et se constitua aussitôt en diète confédérative, afin de ne pouvoir être dissoute par le liberum veto. Dans cette assemblée le parti des généreux Patriotes prévalut contre le parti russe. On rejeta l'alliance proposée, décréta l'augmentation de l'armée, accorda des subsides sur les biens de la noblesse et du clergé, et l'on opposa à l'influence oppressive du Conseil d'Etat, une

commission militaire uniquement dépendante de la diète. La Prusse approuva hautement toutes ces dispositions et promit solennellement de proteger l'indépendance de la Pologne quant à son gouvernement intérieur.

Enhardie par cette promesse la diète somma la Russie de retirer ses troupes du territoire de la Pologne et menaça cette Puissance d'une levée en masse, en cas de refus (14 Décembre 1788). Catherine intimidée par une déclaration aussi énergique retira ses troupes et l'Europe entière applaudit au courage des Polonais.

Mais le principal restait à faire, c'était la réforme de la constitution. Il fallait sacrifier des préjugés invetérés, de vieilles prérogatives respectées, il fallait élever l'esprit jusqu'alors comprimé de la classe vulgaire. Mais l'ardeur d'un juste ressentiment contre les oppresseurs de la Patrie prévalut sur les considérations de l'intérêt personnel et de l'orgueil des castes, et les hommes les plus éclairés de la nation, animés de l'esprit du temps, s'élevèrent à la hauteur d'une politique plus noble et reconnurent l'imprescribtilité du bon droit.

Le Conseil d'Etat permanent fut donc dissous (27 Février 1789) et l'on organisa un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution (7 Septembre). Ce travail fut achevé dans l'espace d'un an; mais le parti des malintentionnés se disposa à mettre en usage

l'intrigue et même la violence pour en empêcher l'acceptation. Les Patriotes ne virent leur salut que dans la célérité; ainsi (toute discussion pouvant amener des retards dangereux) la nouvelle Constitution fut adoptée avec joie, sans aucun amendement, publiée et jurée solennellement sans égard à un petit nombre de voix contraires.

Par cette constitution la religion catholique fut reconnue religion dominante de l'Etat, sans préjudice cependant de la liberté des autres cultes. Le trône fut déclaré héréditaire, et l'on désigna pour successeur du roi alors régnant, Frédéric-Auguste de Saxe avéc droit de succession pour sa descendance. L'exercice du pouvoir exécutif fut conféré au Roi et à son conseil d'Etat; on lui accorda aussi quelque influence dans le pouvoir législatif. Ce dernier pouvoir devait d'ailleurs résider dans la diète, qui devait se convoquer tous les deux ans et qui se composait de deux chambres; l'une de députés et l'autre de Sénateurs. La Diète avait aussi le droit de déclarer la guerre et de faire la paix. Les délibérations devaient s'y décider à la pluralité des voix. La Justice était administrée au nom du Roi, par des juges inamovibles. Les ministres étaient chargés de la responsabilité, et la personne du Roi fut déclarée inviolable. Les privilèges de la Noblesse restèrent maintenus; cependant les villes royales obtinrent le droit de liberté personnelle pour leurs

citoyens, celui de se gouverner par leurs propres lois et de nommer leurs magistrats. Il fut aussi permis aux citoyens de ces villes royales d'acquérir des titres de noblesse et des terres seigneuriales. Les villes où résidaient des Cours d'appel eurent le droit d'envoyer chacune un député à la diète, et dans le cours de chaque session un certain nombre de Bourgeois devaient être anoblis. Cependant les Paysans — la masse de la nation — furent (sans aucun adoucissement à leur servitude) déclarés sous la protection des lois et le Gouvernement eut la mission de les défendre contre toute oppression arbitraire. La liberté personnelle fut garantie aux étrangers établis dans le Royaume.

Cette Constitution fut accueillie par la grande majorité de la nation avec des transports d'allégresse et de reconnaissance. Un petit nombre d'Aristocrates protestèrent, et l'or de la Russie encouragea leur résistance. Les uns ourdissant des trames perfides dans l'intérieur, les autres sollicitant l'appui des Cours à l'extérieur secondèrent les vues rapaces des puissances étrangères et surtout de la Russie envieuse et irritée du nouvel ordre de choses en Pologne. C'est particulièrement sur ces hommes pervers et méprisables que pèse la responsabilité des malheurs de la Pologne; ce sont eux qui ont encouru la malédiction de leur patrie et l'exécration du monde entier.

Leurs efforts parurent cependant infructueux dans les commencements. La Russie à la vérité menaçait de loin; mais la Porte et la Suède se montraient favorablement disposées; toutes les autres Puissances respectaient les actes de la Diète et la Prusse avait solennellement promis son assistance. Frédéric-Guillaume avait même déjà formellement conclu le 29 Mars 1790 une alliance défensive avec la Pologne. La bonne intelligence entre ces deux états ne fut point interrompue après la publication de la nouvelle constitution. L'Autriche même semblait avoir des intentions amicales, depuis que la mort de Joseph II avait un peu relâché les liens qui unissaient cette Puissance à la Russie.

Mais la faveur des Cours et l'amitié des Puissants sont variables et décevantes. Ce n'était point par respect pour le bon droit que la Prusse s'était alliée avec la Pologne, mais par jalousie contre la Russie et dans l'espoir de retirer de grands avantages de cette alliance. Les villes de Dantzick et de Thorn devaient être le prix de cette amitié de spéculation. Le refus que fit la République de céder ces deux villes fut la première cause du refroidissement; et lorsqu'après la paix conclue entre la Russie et la Porte (préliminairement 11 Août 1791 et définitivement 9 Janvier 1792) le Roi de Prusse reconnut le danger d'irriter l'Impératrice Catherine, il changea de politique et chercha, dans l'alliance de la Russie,

à s'assurer les avantages qu'il avait précédemment compté retirer en se déclarant contre elle.

La Pologne perfidement abandonnée fut aussitôt assaillie par les hordes russes qui fondirent sur elle avec une barbarie digne des Scythes. Sous prétexte de venir au secours des Polonais qui, sous le nom de Confédération de Targowitz, protestaient contre la nouvelle constitution, et de défendre la Liberté de la République contre la succession au trône par droit de naissance, établie par cette même constitution, cent mille Russes inondèrent le territoire polonais. La Prusse refusa l'assistance promise et prit même une attitude hostile. Les Polonais cependant ne se découragèrent point. La Diète appela la Nation aux armes pour la défense de ses droits les plus sacrés et prit toutes les mesures de salut qui étaient en son pouvoir.

Mais que peut le bon droit sans appui, contre l'excès de la force? L'armée polonaise se battit avec gloire, mais avec malheur contre les bandes moscovites. Koszziusko surtout se signala entre tous ses frères d'armes, par son intrépidité et son dévouement; mais l'immense supériorité du nombre l'emporta, et le Roi de Pologne ne partagea pas l'enthousiasme national; intimidé par les menaces de la Czarine, il abandonna la cause de son pays (23 Juillet 1792) et accéda à la Confédération de Targo-

vitz, c'est-à-dire, qu'il se rangea du parti des traîtres à la Patrie.

Les Patriotes mirent alors bas les armes ou s'enfuirent à l'étranger; les chefs de la confédération s'emparèrent des premiers emplois civils et militaires. Ils poussèrent l'audace au point de mettre les Patriotes en jugement.

Mais le châtiment ne tarda pas à les atteindre. Une diète fut convoquée à Grodno (29 Octobre). On lui signifia au nom de la Russie et de la Prusse que ces Puissances ayant résolu un second partage de la Pologne, la diète eût à s'y soumettre. Les troupes prussiennes avaient déjà — sans déclaration de guerre préalable, ni aucun prétexte apparent — pénétré dans la Grande-Pologne et envahi Dantzick. Les membres de la confédération de Targowitz eux-mêmes furent frappés de stupeur, à ce coup accablant qui menaçait l'existence de la Patrie. Mais toute résistance était désormais inutile.

Enfin parurent le même jour (16 Avril 1793) les deux manifestes de la Prusse et de la Russie qui annoncèrent le second partage de la Pologne, encore plus révoltant par son injustice que le premier et par lequel ces deux Puissances s'approprièrent plus de la moitié de ce qui restait du royaume de Pologne et de la nation.

Les prétextes allégués pour justifier cet acte de violence sont cependant encore plus odieux que ne le fut

l'action même. On prétendit que l'esprit du Jacobinisme, ayant pénétré en Pologne, il fallait, pour en prévenir les funestes effets, s'approprier une partie du pays, réduire la Pologne à l'état de Puissance du second rang et lui donner une constitution propre à assurer son propre repos et celui de ses voisins.

C'est ainsi que le monde entier vit avec étonnement dans toute son étendue et sous les traits les plus effrayants le tableau du droit d'intervention des grandes Puissances dans le gouvernement intérieur des états moindres; (car il serait absurde de supposer la réciprocité de ce droit).

Ces Puissances ne réfléchissaient pas que, par leur procédé envers la Pologne, elles établissaient un principe qui donnait à la République française qu'elles abhorraient, un droit — incontestable au moins à l'égard d'elles-mêmes — de s'immiscer dans le gouvernement des autres états, de s'emparer des états monarchiques et de fonder des républiques sur les ruines des trônes. Il était d'ailleurs de toute notoriété, d'après l'aveu même de Burke ennemi juré de la Révolution française, que la Pologne loin d'être entâchée de l'esprit du Jacobinisme, n'était animée que du véritable amour de la Patrie et de la Liberté, tempéré par le respect pour la justice et pour le droit historique et ne tendant aux réformes que par des moyens légitimes.

Cependant pour consolider le nouveau partage on convoqua une diète à Grodno. Le choix des membres se ressentit pour la plupart de l'influence de la Russie. Néanmoins cette assemblée — quoique très-peu nombreuse — protesta long-temps et avec opiniâtreté contre cette usurpation inouie (17 Juin — 24 Novembre 1793). Mais les ministres russes se moquèrent du courroux impuissant de la diète. Quelques-uns des orateurs les plus courageux furent jetés dans les prisons; les autres menacés de la perte de leurs biens, et finalement, après avoir entouré de troupes la salle des séances, on leur ordonna avec une arrogance soldatesque, de signer ce qu'on leur présentait. Les députés signèrent en tremblant d'abord le traité avec la Russie, puis celui avec la Prusse.

Par suite de ce traité la Russie eut les Palatinats de Wilna, Novogrodeck, Brzesc, Kiew et Wolhynie, le reste de la Podolie, en général tout ce qui se trouvait à l'est d'une ligne tracée depuis le duché de Sémigale et passant par la Lithuanie et la Pologne jusqu'au Dniester. Tous ces états embrassent une étendue de 4500 lieues carrées avec une population de trois millions d'habitants. La Prusse usurpa pour sa part les Waywodies de Posen, Gnèsne, Inovraclan, Kalisch, Syradie, Plock, une partie de Rava, Brzesc (en Kujavie) etc. en général la plus grande

partie de la Grande-Pologne avec Dantzick et Thorn. En tout une superficie de plus de mille lieues carrées, avec douze cent mille âmes.

La Pologne dans son abaissement fut encore contrainte de signer un traité d'union et d'alliance défensive avec la Russie. Il fallut en outre qu'elle acceptât une constitution de la main de son ennemie, et qu'elle renonçât au droit d'y faire aucun changement ou amélioration (16 Octobre). Vingt mille soldats polonais furent enrôlés sous les drapeaux russes. On ne permit à la République vassalle que 16,000 hommes pour sa défense, et l'on ordonna le désarmement du reste.

Kosziusko. Troisième partage.

Cependant au moment où ce désarmement devait s'effectuer, les Polonais exaspérés des vexations de leurs barbares oppresseurs venaient de lever l'étendart de l'insurrection. De généreux amis de la Patrie se dévouèrent courageusement à sa défense. Le plus zélé d'entr'eux fut Thadée Kosziusko qui s'était déjà fait un nom par sa valeur, ses talents militaires et ses vertus civiques. Les Patriotes le mirent à la tête de cette entreprise qui exigeait autant de prudence que de dévouement. Ce fut le Général

Madalinski qui, ayant reçu à Pultusk non loin de Varsovie l'ordre de licencier ses troupes, donna le premier le signal de l'insurrection (Mars 1794). Il refusa d'obéir et par des marches aussi heureuses que hardies se dirigea sur Cracovie. Arrivé dans cette ville ii se joignit à Kosziusko qui, revêtu du commandement supérieur de toutes les forces militaires de la nation était en même temps chargé d'organiser et d'installer un conseil suprême national. Un manifeste de la confédération publié à Cracovie instruisit la nation des mesures adoptées pour atteindre le but de l'insurrection: le rétablissement de la Liberté et de l'indépendance de la Pologne.

L'embrâsement gagna aussitôt les provinces nonoccupées par les armées étrangères, et bientôt aussi la Grande-Pologne occupée par les Prussiens et une partie de celles qu'inondaient les troupes russes. Varsovie ne tarda pas non plus à se voir délivrée par un courageux mouvement populaire (17 et 18 Avril). Les débris sanglants de la garnison russe évacuèrent la capitale de la Pologne altérée de vengeance. Le Roi lui-même affecta de se réjouir de l'affranchissement de son royaume.

Kosziusko et d'autres généraux polonais remportèrent des avantages éclatants sur divers corps de troupes ennemies; les Russes évitèrent néanmoins d'en venir à une action décisive avant d'être renforcés par l'arrivée des Prussiens. Ceux-ci vinrent,

s'emparèrent de Cracovie (15 Juin), et marchèrent ensuite sous le commandement de leur Roi en personne contre Varsovie. Ils avaient quelques jours auparavant, conjointement avec les Russes remporté une victoire sur Kosziusko (6 Juin). La fortune abandonna les généreux Polonais dans cette lutte trop inégale. Ce malheur fut occasionné par des divisions intestines qui jetèrent la confusion dans l'intérieur et paralisèrent ainsi les efforts des Patriotes

Ils firent cependant des prodiges de valeur et battirent mainte fois en Lithuanie et en Pologne leurs ennemis bien supérieurs en nombre. Les Prussiens consternés de ces défaites levèrent précipitamment le siège de Varsovie, après avoir éprouvé une perte considérable (Septembre). La cause de la Pologne n'était pas encore désespérée.

Mais bientôt s'avança une nouvelle armée russe conduite par l'exterminateur Souwarow. Kosziusko se hâta, avant l'arrivée de cette masse formidable, de livrer bataille au Général Fersen; mais il essuya lui-même une malheureuse défaite à Macziewice (10 Octobre) et tomba, couvert de blessures, au pouvoir de l'ennemi.

Depuis ce moment les revers se succédèrent. Les bataillons de Souwarow s'approchèrent de l'infortunée capitale. Ils emportèrent d'assaut Praga vis-à-vis de Varsovie (4 Novembre). Plus de vingt mille combattants et habitants périrent victimes de la furie

des vainqueurs. L'incendie et le pillage terminèrent la catastrophe. Varsovie sans espoir demanda à capituler et obtint des conditions supportables (5 Novembre).

Ce fut là qu'aboutirent les espérances d'affranchissement. Tout fléchit sous les lois de la Russie et de la Prusse. Cette dernière Puissance établit même des tribunaux pour – la punition des »Rebelles.«

Dans ces entrefaites l'Autriche avait aussi pris les armes contre la Pologne abattue. Des troupes autrichiennes firent une invasion en Pologne sans aucun motif fondé et aussi sans obstacle. Leur présence appuya les prétentions que la Cour de Vienne fit valoir pour s'approprier, à son tour, une portion de ce Royaume condamné au démembrement.

Cette condamnation se manifesta sans ménagement et sans honte par le traité formel de partage conclu entre les trois Puissances (24 Octobre 1795), et l'on ne daigna pas même sauver les apparences en accordant aux Polonais le droit illusoire de donner leur consentement. En vertu de ce traité la Prusse eut pour sa part le reste du territoire de Rawa, la Masowie sur la rive droite de la Vistule et sur la rive gauche du Bug, Varsovie capitale du Royaume avec un district de six milles d'étendue à droite de la Vistule, autour de Praga, une partie de la Podlachie, une portion de la Woïwodie de Cracovie, et enfin

les parties de la Lithuanie et de la Samogitie situées au bord occidental du Niemen. En tout 900 milles carrés en superficie avec un million d'âmes. L'Autriche s'empara de tout le pays entre la Vistule et le Bug jusqu'à Brzesc (en Lithuanie), de Lublin ainsi que d'une partie des territoires de Masowie, de Podlachie, de Brzesc et de Chelm avec Cracovie et Sendomir, sur la rive gauche de la Vistule. Ces pays présentent une surface de 800 milles carrés et ont une population de plus d'un million d'individus. La Russie enfin, se targuant de son droit de conquête, prit tout le reste, (la Wolhynie) la plus grande partie de la Samogitie et de la Lithuanie avec une portion des territoires de Brzesc et de Chelm; formant ensemble une étendue de plus de 2000 milles carrés, avec une population — clairsemée à la vérité — de douze cent mille âmes. Le Roi de Pologne pour prix de sa soumission obtint une pension et vécut d'abord à Grodno (sous la surveillance de la Russie) puis à Pétersbourg, où il mourut le 12 Février 1798.

C'est ainsi que par suite de la corruption du droit public en Europe, disparut de la carte des Etats européens ce Royaume jadis l'un des plus puissants de l'orient de cette partie du monde, et maintenant victime d'une violation du droit des gens qui épouvantera la postérité la plus reculée. Les Puissances partageantes, quelque séduisant qu'eût été l'appat du

gain dans le premier moment, n'en retirèrent cependant, après un court espace de temps que des fruits amers; et l'Europe a sujet de trembler dans l'attente des suites dont l'anéantissement d'une Puissance intermédiaire, qui aura tenu écartées l'une de l'autre les trois grandes puissances militaires menacera tout le système politique du monde entier.

La Courlande, pays dependant de la Pologne fut aussi réduite sous le sceptre moscovite. Pierre Biron duc de Courlande fut appelé à Pétersbourg et y signa sa renonciation à la souveraineté.

La Russie et la Porte.

Nous avons déjà fait mention de la mort Catheriné-la-Grande (16 Novembre 1796), du règne du fantasque et fougueux Paul I son fils et son successeur assassiné $\frac{23}{24}$ Mars 1801 et de l'avènement d' Alexandre jeune Prince élevé par le Républicain La Harpe et donnant les plus belles espérances. Sous ce monarque justement loué, les forces de son immense empire se déployèrent d'une manière alarmante pour le système politique des Etats de l'Europe. Les obstacles que les vues étroites de Paul I avaient suscités pour empêcher que les Lumières ne se propageassent du dehors parmi ses peuples furent

levés, du moins en partie, par la sagesse de son fils. Cet empereur fonda de nouvelles universités à Dorpat, Charkow et Kazan, perfectionna les anciens établissements académiques et créa un ministère particulier chargé de veiller à l'instruction du peuple; institution cependant plus éblouissante par les apparences que vraiment salutaire, puisqu'elle était au service du despotisme.

L'empire ottoman était gouverné depuis 1798 (7 Avril) par le Sultan Selim III prince plein de bonne volonté et se laissant même aller à l'impulsion de l'esprit du siècle; mais, pour son malheur, il tenta des innovations afin de détruire un reste de barbarie dans quelques institutions de son empire. Les Janissaires — secondés par les Ulémas — se soulevèrent contre le nouveau réglement militaire (Nizam-Gedid) au moyen duquel Selim voulait donner à ses armées une organisation européenne. Il fut déposé (31 Mai 1807) et remplacé par Mustapha son neveu qui, bientôt après, fut lui-même forcé de céder le trône à son frère Mahmoud (28 Juillet 1808). Ce dernier rétablit le Nizam-Gedid et les Seymens, c'est-à-dire les troupes régulières; mais une furieuse révolte des Janissaires le contraignit à révoquer les innovations (16 Novembre 1808). Durant ces troubles l'empire turc continua de marcher vers sa dissolution. Cependant la Servie qui, depuis 1804, combattait avec autant d'héroïsme que de persévérance,

surtout sous Czerny-George, pour son affranchissement, ayant été abandonnée par la Russie fut remise sous le joug des Turcs (1816). Mais Passawan-Oglou à Widdin et Ali-Pacha à Janina résistèrent avec succès à toutes les forces ottomannes, et les Turcs combattirent long-temps avec désavantage en Arabie contre la secte naissante des Wahabites.

Gouvernement directorial en France.

(depuis le 28 Octobre 1795 jusqu'au 9 Novembre 1799).

Etat politique de la France. Finances.

Avant de se dissoudre la Convention avait composé le Conseil des Anciens et celui des Cinq-cents en y installant les membres légalement désignés pour ces deux corps. Ces deux Conseils se constituèrent aussitôt et procédèrent de suite à l'élection des membres du Directoire. Les cinq Directeurs élus furent: La Réveillère-Lepeaux homme à talents, sincèrement attaché à la République, par

dans ses principes, mais rêveur enthousiaste et fondateur de la secte des Théophilantropes laquelle, attaquée également par les Croyants et les non-croyants ne put prospérer; Sieyes — qui refusa et à la place duquel fut élu Carnot le savant stratégiste, doué d'une âme romaine; Rewbell homme d'un caractère emporté, opiniâtre, intéressé, égoïste, mais actif et propre aux affaires; Letourneur qui s'était distingué dans la dernière lutte de la Convention, et Barras qui dans la même circonstance avait commandé les troupes. Ce dernier homme plein d'artifices, orgueilleux, changeant de principes selon les circonstances et préférant son intérêt personnel à celui de la République.

Le Directoire s'établit sous des augures défavorables. Les armées étaient en mauvais état, la guerre venait de se rallumer dans la Vendée, et les Jacobins de même que les Royalistes haïssaient le nouveau Gouvernement. Les caisses de l'Etat étaient vides, toutes les ressources pour remédier à la pénurie des finances étaient épuisées par l'abus des anticipations, les assignats dont l'émission se montait à quarante milliards n'avaient plus de valeur et les prix de tous les objets de nécessité étaient devenus exorbitants depuis l'abolition du maximum.

A tant d'obstacles le Directoire opposa le courage et la prudence. Il trouva un auxiliaire puissant dans la disposition des esprits en général. On commen-

çait à se lasser de la révolution et des guerres de partis. La grande majorité de la nation soupirait après le repos, le bon ordre et la paix. On abandonna les intérêts politiques aux restes des factions. La guerre extérieure occupait seule l'attention générale. C'est pourquoi aussi l'on se rallia autour du Gouvernement dont la force seule offrait la garantie de la victoire et l'espoir du repos.

Les Conseils législatifs agissaient de concert avec le Directoire qui, élu par les mêmes suffrages, avait avec la majorité des membres de ces deux corps des vues et des intérêts communs. C'est ainsi que s'explique le succès des entreprises du Gouvernement, tant au dedans qu'au dehors de la République.

La guerre civile se termina glorieusement dans la Vendée. Le vaillant Hoche réduisit les malheureux Vendéens ainsi que les bandes de Chouans. Charette le plus intrépide des chefs de la Vendée, abandonné des siens fut fait prisonnier et fusillé; L'opiniâtre Stofflet avait précédemment subi le même sort (Février et Mars 1796). D'autres Généraux vendéens se réfugièrent en Angleterre. La plupart mirent bas les armes. Cependant Puisaye, d'Autichamp et George Cadoudal plus redouté que tous les autres répandirent de nouveau la terreur du nom de Chouans en Bretagne; Hoche néanmoins en vint aussi à bout. Tous ces chefs se soumirent ou s'enfuirent en Angleterre. Le

Directoire par un message solennel annonca le 28 messidor (17 Juillet) aux deux corps législatifs la fin de la guerre civile.

Dans le même temps se tramaient à Paris même, où siégeait le Gouvernement des conspirations d'une nature alarmante; surtout celle que machina le parti des Démocrates. Ceux-ci formèrent un nouveau club, qui s'assemblait au Panthéon et que dirigeait Gracchus Baboeuf. Cet agitateur se donnait le titre de »Tribun du Peuple.« Le Directoire ferma ce club (8 Ventose an IV ou 26 Février 1796). Les exaltés du parti se conjurèrent alors et préparèrent un soulèvement, en demandant »la Constitution de 1793, la Liberté, l'Egalité, le bonheur commun et la mort, des usurpateurs de la souveraineté du Peuple.« Mais le Directoire découvrit le complot, fit arrêter les chefs (21 Floréal, 11 Mai) et les envoya devant la haute-cour de Vendôme. Ce fut en vain que leurs partisans firent une tentative sur le camp de Grenelle (23 Fructidor, 12 Septembre); ils furent accablés par le nombre, et subirent la peine de leur criminelle entreprise les uns en trouvant la mort sur le champ de bataille, les autres en périssant sur l'échafaud, par suite du jugement des tribunaux militaires.

La tâche la plus importante à remplir par le Directoire, c'était le rétablissement des Finances. Il fallait recourir à des mesures extraordinaires et même

violentes pour faire face aux besoins les plus pressants. On essaya d'opérer un emprunt forcé de 600 millions en numéraire et de vendre une partie des forêts nationales; l'une et l'autre tentative échouèrent.

On résolut alors l'émission d'une nouvelle espèce de *papier-monnaie* et l'on créa deux milliards quatre cents millions de *mandats territoriaux* (28 Ventose an IV, 18 Mars 1796). Ce papier spécialement hypothéqué sur des biens nationaux déterminés devait avoir une bien plus haute valeur que les assignats qui ne portaient que sur une hypothèque générale; aussi ces derniers furent-ils échangés au trentième de leur valeur nominale contre les nouveaux mandats, à l'aide desquels on fit face — jusqu'à concurrence de 600 millions — aux frais énormes de la nouvelle campagne. Cependant ces papiers ne tardèrent pas à éprouver le sort des assignats et finirent par être entièrement décrédités. Dèslors la banqueroute nationale fut complette; mais l'Etat fut sauvé par la ruine de plusieurs milliers d'individus.

L'industrie renaissante parmi les citoyens français porta bientôt d'heureux fruits. Au lieu de dissiper son temps dans les assemblées, dans les discussions et les luttes révolutionnaires, le peuple enrichi par les acquisitions de biens nationaux se livra aux travaux de l'agriculture, de l'économie rurale et à l'exercice des professions devenu plus facile par l'abolition des droits féodaux et des obligations des corps de mé-



tier. Le produit des impositions existantes augmenta par l'ordre qu'on introduisit dans le mode de perception; et quelques nouveaux impôts que l'on créa grossirent les recettes.

C'est ainsi que le Directoire sut maintenir le crédit de l'Etat et détruire les espérances que Pitt s'était faites de voir tomber la République par l'anéantissement de ses finances.

Guerres de la République sous le Directoire

Bonaparte. Moreau.

La trêve conclue vers la fin de 1795 entre l'Autriche et la France avait fait naître des espérances de paix. Cette paix était l'objet des voeux de tous les peuples; mais l'orgueil de la France et l'opiniâtreté de Pitt anéantirent cet espoir. L'Autriche comptait encore sur son étoile. La lutte se renouvela donc, et les peuples pâtirent dans l'attente des résultats. D'après le plan gigantesque de Carnot, l'armée d'Italie marchant par le Piémont et la Lombardie, celle du Rhin par la Souabe et la Bavière, et celle de Sambre et Meuse par la Franconie devaient s'approcher des frontières de l'Autriche, opérer la leur jonction, assiéger Vienne de concert, puis dicter la paix dans la résidence des

Empereurs. Ces armées devaient être commandées par Bonaparte, Moreau et Jourdan.

Lorsque Bonaparte, général en chef à 28 ans, arriva en Italie (30 Mars 1796) pour combattre Beaulieu général des forces combinées de l'Autriche et du Piémont, il trouva son armée dans un état peu satisfaisant, pressée sur tous les points, par les troupes ennemies qui s'étaient renforcées pendant l'hiver, dépourvue d'argent, de vêtements, manquant de vivres, à peine en état de se défendre et par conséquent incapable de tenter des conquêtes. Sa position s'étendait depuis Savone jusqu'à Montenotte, tandis que les ennemis maîtres des hauteurs des Apennins, descendaient de là sur le littoral de Gènes, d'où ils agissaient offensivement contre les Français. Cependant l'attaque des Autrichiens sur Montenotte (11 et 12 Avril) vigoureusement repoussée par le Général de brigade Rampon se termine le lendemain par une défaite entière que leur fait essuyer Bonaparte qui venait d'accourir; et à compter de ce jour-là l'intrépide Général français poursuit et bat sans relâche les ennemis consternés. A Dégo, à Millesimo, malgrè la résistance la plus désespérée, il extermine les bataillons d'Argenteau (12 et 14 Avril), et leur coupe la communication avec les troupes sardes. Beaulieu après avoir essuyé une perte immense quitte sa position sur la Bocchetta et se retire en Lombardie; Colli à la

tête des Piémontais doit couvrir les États de son souverain; mais Bonaparte le bat à Ceva, à Mondovi (20 et 21 Avril) et se présente devant les murs de Turin. Le Roi découragé, abandonné, sollicite un armistice qu'il n'obtient qu'en cédant Coni, Ceva et Tortone, et en réduisant son armée sur le pied de paix (28 Avril). C'est ainsi que dans l'espace de quinze jours le jeune héros obtint un résultat auquel la Convention nationale s'était vainement, pendant trois années entières, efforcée de parvenir.

Cet armistice fut bientôt suivi de la Paix (15 Mai). Ce fut le ministre français qui en dicta les conditions à Paris. Le Roi céda pour toujours à la République française la Savoie, Nice et Tende et laissa jusqu'à la conclusion de la paix générale, la plupart des forteresses piémontaises au pouvoir des Français. C'est ainsi qu'il se détacha de la coalition et devint vassal de la France.

Bonaparte se précipita ensuite avec toutes ses forces sur les corps dispersés de l'armée autrichienne qui cherchèrent en vain à se maintenir sur les rives du Pô. Les Autrichiens battus à Fombio (8 Mai) se retirèrent derrière l'Adda; mais le vainqueur força le passage du pont de Lodi (10 Mai) et par ce fait d'armes devint maître de toute la Lombardie. Le Général républicain fit son entrée triomphante dans Milan.

Parme et Modène firent alors la paix (9 et 17 Mai). Le Pape et le Roi de Naples achetèrent la neutralité ou un armistice (4 et 28 Juin) par des sacrifices immenses tant en argent qu'en denrées, marchandises, chevaux, bétail et objets d'arts. Bologne, Ferrare et la Romagne furent occupées par les Français. Bonaparte taxa les habitants de la Lombardie autrichienne et une contribution de vingt millions. La République de Venise aussi pour conjurer l'orage qui la menaçait fit secrètement des sacrifices pécuniaires au profit de l'armée française. La République française, à l'exemple de celle de Rome trouva ainsi dans la guerre même les moyens de la continuer et devint par là invincible.

Dans ces entrefaites Beaulieu avec les débris de son armée se vit repoussé successivement au delà de l'Oglio, du Mincio, et de l'Adige jusque dans les montagnes du Tyrol. Une révolte qui éclata en Lombardie et principalement à Pavie fut étouffée par la force des armes et les Français en tirèrent une vengeance exemplaire. Le drapeau tricolore flotta alors victorieux dans toute la Lombardie à l'exception de Mantoue. Cette ville fut assiégée le 18 Juillet.

L'Autriche cependant qui sentait que l'unique possibilité de reconquérir l'Italie dépendait de la conservation de cette forteresse, mit toutes ses ressources

en usage pour la secourir. Quatre armées furent envoyées l'une après l'autre; il n'en revint que de faibles restes. L'Europe attendait avec inquiétude l'issue d'une lutte qui devait influer puissamment sur ses destinées.

Dans le cours de cette guerre les contrées du Rhin et le midi de l'Allemagne furent le théâtre des vicissitudes de la fortune des armes. L'Archiduc Charles frère de l'Empereur avait le commandement supérieur; le Feld-maréchal Wurmser commandait sous ses ordres dans les pays du Haut-Rhin. Ce dernier marcha bientôt avec 25,000 hommes de troupes d'élite vers l'Italie, en passant par le Tyrol. Les Français sous Jourdan traversèrent le Rhin, et battirent les Autrichiens; mais l'archiduc Charles étant accouru au secours de ceux-ci, remporta deux victoires sur les Français et les força de se retirer au delà du Rhin et de la Sieg. Moreau alors effectue de vive force le passage du Rhin à Kehl à la tête d'une forte armée (24 Juin); remporte plusieurs avantages, force les défilés de la Forêt-noire, pénètre en Souabe, puis en Bavière et marchant de succès en succès menace le Tyrol et se r'approche de l'armée française en Italie.

Jourdan de son côté avait de nouveau passé le Rhin, la Sieg et la Lahn, il était entré dans le Haut-Palatinat; son aile gauche était près d'at-

teindre les défilés de la Bohême, tandis que la droite cherchait à faire sa jonction avec l'armée de Moreau. Une manoeuvre hardie de l'Archiduc Charles sauva l'Autriche et l'Allemagne de ce danger imminent. Ce Général par un mouvement savamment médité, se dérobe tont-à-coup à Moreau son principal adversaire, passe le Danube, à Ingolstadt avec vingt mille hommes de ses meilleures troupes, et s'avançant à marches forcées se précipite sur les derrières de l'armée de Jourdan. Bernadotte assailli à l'improviste est battu à Teining (24 Août), et Jourdan lui-même est vaincu à Amberg, puis à Würzbourg (3 Septembre) où sa défaite est telle que son armée en déroute s'enfuit derrière la Lahn et enfin jusqu'à Düsseldorf. Cette armée mal disciplinée souffrit une perte considérable en hommes et en munitions par la fureur des paysans, qui se jetèrent sur ces fuyards pour se venger de leurs brigandages.

Après les premières victoires de Moreau dans les Etats de Würtemberg et de Bade, la plupart des Princes de l'Empire possessionnés en Souabe, ainsi que les villes impériales et les Evêques et finalement aussi la Bavière achetèrent de ce Général une trêve qu'ils payèrent par de grands sacrifices (Juillet). Ce Général voyant, après la défaite de Jourdan, son aile gauche entièrement à découvert, ses communications avec le Rhin coupées, ses derrières menacées,



et la grande armée ennemie grossir de jour en jour, et déborder le front de bataille de l'armée républicaine, reconnut, avec douleur, la nécessité de la retraite (20 Septembre); cette retraite lui valut de nouveaux lauriers. Il fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi qui le poursuivait, et remporta une victoire sur le Général Latour, à Biberach (2 Octobre); il continua ensuite tranquillement sa retraite et força les défilés de la Forêt-noire. Cependant il fut battu deux fois par l'Archiduc Charles; il repassa enfin le Rhin à Huningue.

Pour mettre le comble à leurs triomphes les Autrichiens s'emparèrent encore, après un long siège, de l'importante place forte de Kehl et de la tête du pont de Huningue.

Siège de Mantoue. République cisalpine. Préliminaires de la paix de Léoben.

Pendant ce temps l'armée d'Italie avait glorieusement terminé la lutte pour la possession de Mantoue. Cette importante forteresse fut deux fois momentanément débloquée par le héros septuagénaire Wurmser; mais après les nouvelles victoires de Bonaparte, elle fut assiégée de nouveau, et Wurmser lui-même fut forcé de s'y enfermer. Un troisième

corps darmée sous Alvinzy et enfin un quatrième commandé par le même général furent défaits par le héros corse. Le premier de ces deux corps fut anéanti à la bataille d'Arcole qui dura trois jours (du 15 au 17 Novembre), et l'autre fut écrasé dans celle de Rivoli (du 14 au 16 Janvier 1797). Wurmser rendit enfin la place (2 Février) avec cinq cents bouches à feu, et une immense quantité de munitions de guerre. La garnison forte de plus de 12,000 hommes (dix-huit mille avaient péri, pendant le siège, soit par les armes des assiégeants, soit par les maladies contagieuses) obtint la permission de s'en retourner dans les Etats autrichiens, mais sans pouvoir combattre avant d'avoir été échangée. Quant à Wurmser lui-même et aux autres généraux de la garnison on leur accorda une libre retraite ainsi qu'à un corps d'élite de 200 cavaliers, 500 fantassins avec six pièces de canon.

Immédiatement après cet immense succès Bonaparte tourna de nouveau ses armes contre le Pape qui venait de se déclarer contre la République, parce que celle-ci exigeait qu'il révoquât tous les brefs et toutes les bulles qu'il avait, depuis 1789, fulminées contre la France. Mais les soldats de l'église ramassés à la hâte ne purent tenir tête aux guerriers français. En moins de huit jours les Français eurent envahi, presque sans coup férir, la moitié des Etats formant le Patrimoine de St. Pierre, et le chemin de

Rome n'offrait plus d'obstacle au vainqueur. Les légats du Pape signèrent alors au quartier général français à Tolentino un traité dont les conditions furent impérieusement dictées par le Général en chef (19 Février 1797).

En vertu de ce traité Avignon et le Venaissin ainsi que les légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne furent cédés à la République. Le Pape paya en outre trente millions. Cependant Bonaparte eut le bon esprit de ne pas insister sur la révocation des bulles.

Bonaparte pour attacher les provinces conquises au gouvernement français eut soin de les révolutionner. Il y fit proclamer la Liberté et l'Egalité. Au gouernement monocratique, influencé par l'aristocratie, et à la magistrature presque généralement exercée par des étrangers devait être substitué un gouvernement démocratique républicain et les peuples de l'Italie devaient recouvrer leur indépendance dont ils étaient privés depuis plusieurs siècles. Il se forma donc en peu de temps deux Républiques, la Cispadane et la Transpadane; la première se composait des Légations du pape, du Modenais qu'on avait arraché à son souverain, en violant la neutralité qu'il avait achetée, et de quelques autres districts situés sur la rive méridionale du Pô. La République transpadane fut formée des pays de la Lombardie au nord du Pô. Cependant ces deux

républiques furent réunies bientôt en une seule sous le nom de Cisalpine.

Le Directoire fit proposer un armistice à l'Empereur d'Allemagne par le Général Clarke. On répondit à ce négociateur »qu'à Vienne on ne connaissait point de République française.« Cette République cependant s'était déjà fait connaître dans le monde entier et l'Europe tremblait devant ses armes. Non seulement l'Italie, mais l'Allemagne même, malgré les victoires de l'Archiduc Charles, cherchait son salut dans les traités de neutralité; et ce fut dans les conjonctures mêmes où le secours de la Russie était le plus nécessaire, que s'évanouit l'espoir de cette assistance; car l'Impératrice Cathérine mourut précisément à l'instant où elle paraissait décidée à seconder les Alliés par des mesures vigoureuses (17 Novembre 1796) et son successeur Paul se détacha de la coalition.

L'Autriche persista néanmoins dans sa détermination hostile. Comptant sur le zèle des Hongrois l'Empereur François convoqua une diète générale à Presbourg (12 Novembre, et somma les Etats assemblés de concourir à la défense »de la monarchie de la Religion et de la Noblesse menacées du plus grand danger par la nation française plus cruelle, plus féroce et plus impie qu'aucun peuple barbare quelconque.« Les autres Etats héréditaires de l'Em-

pereur François firent aussi des préparatifs considérables de guerre.

Mais par la promptitude de son attaque Bonaparte déjoua toutes les mesures défensives de son adversaire. L'Archiduc Charles qui venait de reprendre le commandement (6 Mars 1797), n'avait pas encore eu le temps de rassembler toutes ses forces que toute l'armée française fondit avec impétuosité sur elles, pénétrant d'un côté en Tyrol et avançant de l'autre vers les défilés de la Carinthie après avoir traversé la Piave (10 et 12 Mars). Marchant de victoire en victoire les Français renversèrent tous les obstacles, entrèrent à Klagenfurt (29 Mars) et à Laibach, et se trouvèrent au pied du Brenner dans le Tyrol. Le gros de l'armée française chassant toujours les Autrichiens devant elle, arriva enfin à Léoben. L'Archiduc se retira jusqu'en Styrie. La terreur se répandit alors parmi les habitants de la résidence impériale, à l'approche de la redoutable armée ennemie, qui n'étaient plus qu'à trente-six lieues de leurs murs. Des envoyés se présentèrent au quartier-général français pour solliciter une trêve. Elle fut accordée pour six jours, prolongée de six autres pendant lesquels on signa les articles préliminaires de la paix, à Léoben sur la Muhr (18 Avril). D'après les conditions du traité l'Autriche céda à la République française la Belgique et les pays de l'Italie jusqu'à l'Oglio; par contre l'Autriche de-

vait — en vertu d'articles secrets — recevoir les Etats vénitiens depuis l'Oglio jusqu'au Pô et à la Mer-Adriatique, ainsi que la partie vénitienne de l'Istrie et de la Dalmatie. Il fut encore convenu qu'à la pacification générale l'Autriche recouvrerait le Mantouan et la forteresse de Peschiera. Les Légations du Pape furent destinées à indemniser Venise. Le traité de paix à signer par suite de ces préliminaires devait garantir l'intégrité de l'Empire d'Allemagne, et l'Empereur devait reconnaître la République cisalpine.

Cette paix conclue au moment où les grands intérêts étaient sur le point d'être décidés par le sort des armes, et dont les conditions surpassèrent les espérances des vaincus, décelait les craintes mutuelles des Puissances qui la signèrent. La prise de Vienne eût sans doute été un coup accablant et humiliant pour l'Autriche. Mais Bonaparte pouvait-il, en avançant si loin s'exposer à être enveloppé et peut-être même anéanti par les masses de l'ennemi qui grossissaient autour de lui? D'un côté s'approchaient les troupes de la levée hongroise, de l'autre et sur tous les points, il était menacé par la levée en masse des sujets de l'Autriche. Dans les Etats vénitiens venait d'éclater une révolte générale contre les Français, excitée par la haine des chefs du Gouvernement aristocratique contre le système révolutionnaire démocratique. Cet état de choses pouvant en-

traîner des résultats funestes pour l'armée républicaine, Bonaparte s'empressa de signer l'armistice.

Vers le même temps s'était rallumée aux bords du Rhin la guerre, qui avait été interrompue depuis la prise de la tête du pont de Huningue. Hoche commandant l'armée de Sambre et Meuse s'était déjà avancé jusqu'à Francfort, et Moreau à la tète de celle du Rhin avait marché depuis Strasbourg (20 Avril) jusqu'aux défilés de la Forêt-Nòire, lorsque l'annonce de la paix leur fit poser les armes (22 Avril).

Paix de Campo-Formio.

Cependant de nouveaux événements opposèrent des retards et des obstacles à la conclusion de la paix définitive. Le premier fut la chute de la République de Vénise. A peine Bonaparte eut il fait la paix avec l'Autriche qu'il tourna ses armes contre Vénise (8 Mai). Cette guerre fut de courte durée. Le Sénat hors d'état de se défendre et qui, par sa conduite imprudente, s'était attiré ce malheur, se soumit à la réforme de sa Constitution (12 Mai) et consentit à l'établissement d'une magistrature démocratique. Les Français n'en occupèrent pas moins Venise, où ils entrèrent le 16 Mai, et jetèrent garni-

son dans les îles gréco-vénitiennes. L'Autriche loin de s'y opposer, se mit au contraire de son côté en possession de la partie vénitienne de l'Istrie et de la Dalmatie.

C'est ainsi que disparut de la scène politique du monde l'Etat aristocratique de Venise, imposant par sa haute antiquité, fort de ses institutions et de l'extrème sévérité de son gouvernement. Cette branche fut abattue par l'orage du siècle qui fit tomber encore mainte autre rameau desséché de l'arbre du système des Etats européens.

L'Etat aristocratique de Gènes tomba frappé de la même tempête. Les habitants forcèrent le Sénat à reformer la Constitution; et ce fut au quartier général de Bonaparte, à Montebello que furent jetés les fondements d'un nouvel état démocratique, qui fut appelé République ligurienne (6 Juin).

La République cisalpine reçut une constitution définitive (29 Juin), entièrement calquée sur la française. Les membres du Directoire furent cependant nommés par Bonaparte. Outre les pays de la Lombardie conquis par les Français. on joignit aussi à ce nouvel état, d'après l'ordre suprême du général en chef, le pays des Grisons, la Valteline, Cleven et Bormio (10 Octobre).

L'Autriche ne pouvait voir sans inquiétude les Français acquérir une influence aussi prépondérante en Italie. L'heureuse issue des conférences entamées

pour la paix d'abord à Udine, puis à Campo Formio commençait à devenir problématique.

Cependant enfin le 17 Octobre 1797 le traité de paix fut signé à Campo-Formio, au nom de la France, par Bonaparte, et au nom de l'Autriche par les Comtes de Cobenzl, et de Meerveldt et le Marquis de Gallo.

En échange de la Belgique cédée à la France et du Milanais, ainsi que du Mantouan cédés à la République cisalpine, qui par cette cession se trouvait reeonnue, l'Autriche reçut l'Etat de Venise avec les lagunes et tout le pays situé entre la ci-devant république de Venise et les états héréditaires autrichiens; puis tout le territoire entre la mer et une ligne tracée depuis le Tyrol jusqu'au lac de Garda et se prolongeant depuis l'Adige jusqu'au Pô. L'Autriche eut en outre l'Istrie, la Dalmatie, les Bouches-de-Cattaro avec les îles situées le long du littoral du golfe. La partie méridionale de l'Albanie, ainsi que les îles Joniennes (Corfou, Zante, Céphalonie, St. Maure, Cérigo et plusieurs autres moins considérables) furent cependant assurées à la France. Pour indemniser le Duc de Modène, l'Autriche céda le Brisgau et consentit même, par des articles secrets, à la cession du Frickthal et du comté de Falkenstein, et s'engagea provisoirement à assurer aux Français la possession de toute la rive gauche du Rhin jusqu'à An-

dernach, y compris Mayence. La République française de son côté se chargea d'indemniser ultérieurement l'Autriche en lui faisant avoir l'évêché de Salzbourg et une partie du territoire bavarois, à condition toutefois de s'opposer à tout agrandissement quelconque de la Prusse. Toutes les indemnités des Princes dépossédés par la cession de la rive gauche du Rhin, celles même du Stathouder héréditaire de Hollande devaient s'effectuer aux dépens du territoire de l'Allemagne. La République Batave fut comprise également dans ce traité de Campo-Formio.

Détails historiques relatifs à l'intérieur de la France.

Journée du 18 Fructidor.

Le changement qu'opérèrent les élections de l'an V (Mai 1797) dans l'esprit des deux conseils législatifs rompit la bonne intelligence entre eux et le Directoire. Le parti royaliste était parvenu par l'intrigue et l'audace à influencer les élections et le tiers nouvellement élu, méditant des projets de contrerévolution alla siéger parmi les représentants de la nation. Ce parti afficha d'abord la modération, la justice et la concorde; aussi plusieurs républicains sincères se joignirent-ils à lui tant qu'il dis-

simula ses opinions royalistes. Ce fut cette faction qui fit entrer au Directoire Barthélemy ci-devant ambassadeur de la République à Bâle, en remplacement de Letourneur, et par ce choix elle gagna un appui dans le gouvernement et osa se prononcer avec plus d'audace. Les complots contre le gouvernement se trament dans les séances du Club de Clichy; l'opposition des membres des conseils se manifeste de jour en jour plus violente contre le Directoire. Mais à mesure que les projets des royalistes se découvrent, le Gouvernement acquiert de nouvelles forces, parce que les modérés, les Patriotes de 1791, craignant le retour de l'ancien régime abandonnent la faction royaliste et se rallient au parti conventionnel. Le club de Salm tient tête à celui de Clichy et les deux partis sont près d'en venir aux mains. La Constitution dans laquelle le cas d'une conjuration des Conseils contre la République n'était nullement prévu n'offrait aucun moyen de terminer le différend. On se prépara donc de part et d'autre au combat. Le Directoire comptant sur l'appui des armées qui avaient déjà envoyé des adresses foudroyantes contre les deux conseils, fit approcher quelques troupes de la capitale. Les conseils, entre autres mesures hostiles, sommèrent le Directoire de renvoyer les troupes nconstitutionnellement cantonnées autour de Paris, et décrétèrent le rétablissement des Gardes-nationales dans toute la Ré-

publique. Mais le Directoire déjoua par un coup d'état hardi les projets de ses ennemis. Dans la nuit du 17 au 18 Fructidor (3 et 4 Septembre) les troupes qui cernaient Paris, sous le commandement d'Augereau porteur de la déclaration adressée aux deux conseils par l'armée de Bonaparte, entrèrent dans la ville au nombre de douze mille hommes et se trouvèrent en présence de la garde du corps législatif forte de huit cents hommes qui posèrent les armes dès qu'ils furent interpellés par Augereau de déclarer s'ils étaient républicains. Ainsi se termina cette révolution; les inspecteurs de la salle du conseil, et plusieurs autres membres des plus notables du corps législatif furent arrêtés et conduits au Temple. Les autres députés s'empressèrent de décréter tout ce qu'exigèrent les Triumvirs. Les chefs du parti de l'opposition ne furent point envoyés à l'échafaud, comme cela se fût pratiqué sous le régime révolutionnaire, mais ils furent condamnés à la déportation, à Cayenne. Cette condamnation fut prononcée contre les Directeurs Barthélemy et Carnot, ainsi que contre quelques membres du conseil des Cinq-Cents, onze du conseil des Anciens et dix autres individus, ministres, généraux ou hommes de lettres. La plupart des condamnés subirent leur peine; quelques-uns cependant, entre autres Carnot s'enfuirent; d'autres obtinrent leur grâce. Trente cinq journalistes furent également-

ment atteints par le décret de déportation, et les élections de quarante-huit départements furent frappées de nullité. Les cent quarante-neuf membres exclus par ce dernier décret furent remplacés dans les deux conseils par des individus au choix du Directoire. Les lois publiées en faveur des prêtres et des émigrés furent rapportées et l'on prêta de nouveau le serment de haine à la Royauté. De cette manière la France se revit sous un gouvernement révolutionnaire, bien moins cruel cependant qu'à l'époque du règne de la terreur; et c'est ainsi qu'on foula aux pieds la constitution sous le prétexte — qui cependant ne manquait pas d'apparence — de la maintenir.

Les habitants de Paris apprirent à leur réveil, dans la matinée du 18 Fructidor, les événements arrivés pendant la nuit. La France fatiguée de révolutions reçut cette nouvelle inattendue avec tranquillité, sans manifester à cet égard ni approbation, ni mécontentement.

La journée du 18 Fructidor qui venait de retremper l'énergie du Gouvernement, aurait pu immédiatement produire un effet salutaire pour la France. Si le Directoire (dans lequel François de Neufchâteau et Merlin de Douai venaient de remplacer les deux membres expulsés) avait su par son intégrité personnelle inspirer le respect, son administration accrûe en force et en sagesse aurait pu faire porter d'heureux fruits à la Révolution récente, et le

nouvel ordre de choses aurait pu devenir une source de biens pour la postérité. Mais les destins en ordonnèrent autrement. Les membres du Directoire éblouis de leur grandeur se mirent au dessus des lois, et reconnaissant ne devoir leur élévation qu'à l'armée, ils se firent un principe de la guerre, sans laquelle les armées seraient en partie inutiles, en partie dangereuses.

La nation naturellement portée pour la gloire, partageait cet amour de la guerre, et jalouse d'être appelée »la grande nation« elle se laissait opprimer et se faisait haïr plus que toute autre nation.

Les Républiques Cisalpine et Batave se ressentirent aussi du 18 Fructidor, soit par l'augmentation de sévérité dans le Gouvernement, soit par des changements que subit la constitution.

Expédition d'Egypte. Bataille d'Aboukir.
Coup d'Etat en Italie.

Bonaparte quitte l'armée d'Italie, traverse la Suisse où il lance sur son passage quelques étincelles révolutionnaires et arrive à Rastadt (26 Novembre) où, d'après l'invitation de l'Empereur adressée aux Princes de l'Allemagne s'est rassemblée la dépu-

tation impériale pour les conférences de la paix. Ce Général signe une convention militaire secrète avec les Généraux autrichiens Latour et Meerveldt relative à l'évacuatiou de Mayence (1 Décembre) et se rend à Paris. L'opinion générale fut qu'il allait prendre le commandement de »l'armée d'Angleterre« que le Directoire, après la paix de Campo-Formio avait résolu de rassembler sur les côtes de l'océan, à l'effet de menacer d'une descente le seul ennemi qui restait encore à la France. Mais le projet de ce Général était de préparer une entreprise bien plus audacieuse qui, dans la suite, remplit l'Europe d'étonnement.

Ce fut l'expédition d'Egypte. Une politique aussi effrontée que l'était celle du Directoire ne pouvait manquer de prétextes pour colorer cet acte de violence de la part de la France contre la Porte sa plus ancienne et plus fidèle alliée. C'était pour l'avantage de la Porte elle-même que le Directoire prétendit avoir pris les armes; il fallait châtier les rebelles Mamelouks. Les amis de l'humanité trouveront un prétexte plus spécieux à cette expédition; ce sera celui d'étendre les progrès de la civilisation et de mettre un terme à la barbarie des Turcs et des Mamelouks contraire aux droits de l'humanité et du peuple égyptien.

Par la dissimulation la plus artificieuse le Directoire sut donner le change à l'Europe entière sur le

but de l'expédition dont les préparatifs se faisaient à Toulon. Bonaparte y arrive à l'improviste, prend le commandement d'un corps de quarante mille hommes de troupes d'élite cantonnés dans les environs, qu'on affectait de désigner sous la dénomination de »aile gauche de l'armée d'Angleterre« et met à la voile quelques jours après (20 Mai 1798). L'amiral Brueys avec une flotte de treize vaisseaux de ligne, huit frégates et plusieurs autres bâtiments de guerre escorte le convoi de trois cent-cinquante bâtiments de transport sur lesquels se trouvait cette armée.

Tout-à-coup la flotte s'arrête à la hauteur de Malte (10 Juin), effectue la descente, s'empare après un combat de courte durée de la plus grande partie de cette île et se rend maître, par capitulation de l'inexpugnable Fort de La Vallette, de la ville de Malte, ainsi que de Gozzo et de Cumino (12 Juin). Cette prompte reddition fut l'effet de la surprise, de la lâcheté et de la trahison. Les Français trouvèrent dans l'île de Malte douze cents pièces de canon, avec des munitions de guerre, et des vivres pour six mois, six vaisseaux de guerre et le trésor de l'ordre évalué à plusieurs millions.

Six jours après cette conquête dont la rapidité tient du prodige Bonaparte fait voile pour l'Egypte. Il arrive le 1er Juillet sous les murs d'Alexandrie et l'emporte d'assaut, ainsi que tous les ouvra-

ges de fortifications qui en dépendent. Il poursuit audacieusement sa marche sur le Caire, tandis que sa flotte jette l'ancre dans la rade d'Aboukir.

Les chefs des Mamelouks qui veulent s'opposer aux progrès de Bonaparte sont battus d'abord à Chebrisseh (12 Juillet) à peu de distance de Ramanieh, puis défaits plus complettement à Embabeh (21 Juillet) dans le voisinage des Pyramides. Par suite de cette victoire Bonaparte franchit le Nil entre triomphant au Caire, capitale du pays, renfermant une population de 300,000 âmes (22 Juillet).

Cependant au milieu de ses pompes triomphales Bonaparte apprend avec consternation la destruction de sa flotte. L'amiral anglais Horace Nelson chargé d'observer la flotte de Toulon, se met à sa poursuite après qu'elle fut sortie du port, et fut longtemps sans pouvoir la découvrir. Arrivé enfin à la hauteur d'Alexandrie il aperçoit le port encombré de bâtiments de transport français et plus loin vers l'est l'armée navale française, rangée en bataille dans la baie d'Aboukir. Nelson l'attaque sans balancer; ce terrible combat s'engage au déclin du jour; les Français se défendent avec intrépidité, mais malheureusement. Cinq de leurs navires sont pris. Le vaisseau amiral, l'Orient, armé de 120 canons et portant 1000 hommes saute en l'air. Quatre autres vaisseaux se rendent à l'ennemi. Vers le point du jour deux vaisseaux de ligne et deux frégates cher-

chent leur salut dans la fuite. Le reste de la flotte fut détruit ou pris. Plus de cinq mille Français périrent et environ quatre mille furent faits prisonniers. Cette action est la plus glorieuse et la plus importante par ses résultats qui ait eu lieu depuis le commencement de la guerre (1 Août 1798).

L'Europe apprit cette nouvelle avec des transports d'allégresse, car la France par les actes de violence de son gouvernement s'était attiré l'exécration de tout ce continent. La victoire d'Aboukir ranima le courage et les espérances des monarques européens. Bientôt se forma une seconde coalition bien plus redoutable que la première, appuyée sur des récriminations bien mieux fondées contre la République française.

En Italie d'abord, où même après la conclusion de la paix, était resté un corps d'armée considérable, les Français se permirent plusieurs violences. Ils se jetèrent sur le Pape, comme sur une proie facile à dévorer, parce qu'il était hors d'état de se défendre. Le Général Duphot attaché à l'ambassade de Joseph Bonaparte à Rome perdit la vie dans une émeute populaire causée par les cris de »Vive la République.« L'ambassadeur s'éloigna aussitôt et le Général Berthier qui avait remplacé Bonaparte dans le commandement de l'armée d'Italie, entra dans Rome (10 Février 1798) où cinq jours après la Révolution se consomma.

Le gouvernement papal fut aboli et la »République romaine« proclamée. A la tête du gouvernement furent placés cinq Consuls assistés d'un Sénat et d'un tribunat. Mais l'excès des contributions de guerre et des réquisitions que l'armée française imposa aux modernes républicains, ainsi que le honteux pillages des chefs d'oeuvre de l'art troublèrent la joie des amis du nouvel ordre de choses. Le Pape, bien qu'il n'eût signé son abdication que relativement au pouvoir temporel, n'en fut pas moins traîné en France comme prisonnier et traité avec indignité. Supportant ses maux avec une résignation exemplaire, le vénérable vieillard mourut dans la captivité à l'âge de 82 ans (29 Août 1799).

Les exactions continuelles et l'impiété des Français occasionnèrent enfin une sédition populaire. La supériorité des Français dans l'art de la guerre l'emporta sur les efforts des masses non aguerries du peuple, et cette victoire fut cimentée par le sang des rebelles versé sur les échafauds.

L'exemple de la Révolution de Rome fit prévoir aux autres princes de l'Italie le sort qui les attendait. Le Roi de Sardaigne ne tarda pas à tomber dans la dépendance. Ce fut en vain qu'il s'était abaissé à contracter une alliance défensive et offensive avec sa mortelle ennemie; on voulait sa perte. Par suite de plusieurs différends méchamment suscités contre lui par les Républiques cisalpine et ligurienne

on le somma de céder aux Français, jusqu'à la paix générale, la Citadelle de Turin et l'une des portes de cette capitale (28 Juin 1798). Ce Prince fléchit et se précipita de lui-même dans l'asservissement.

La République cisalpine, quoique fondée par les Français, éprouva la tyrannie de la République-mère. Les ministres cisalpins envoyés à Paris furent contraints de signer et de faire ratifier par le corps législatif de leur nation, un traité d'alliance et de commerce avec la France, entièrement rédigé dans le sens d'une politique léonine.

Machinations révolutionnaires en Suisse. République helvétique.

Mais ce qui exaspéra le plus les esprits dans toute l'Europe, ce fut l'occupation de la Suisse.

Il est vrai que la constitution du Corps helvétique, mélange bizarre de formes hétérogènes, contraire en plusieurs points au droit naturel et à la saine politique, d'ailleurs surannée, dépourvue de sagesse et entachée de vices irrémédiables ne pouvait plus se maintenir long-temps.

Il est également vrai que dans la plupart des Cantons régnait sous le nom de Liberté, l'Aristocratie la plus égoïste, dans quelques autres une

Oligarchie pernicieuse et qu'on y suivait des principes opposés à l'esprit démocratique de la Révolution. Mais ce que la nation suisse réclamait de son gouvernement, ce que l'esprit du siècle exigeait impérieusement, ne pouvait former aucun titre en droit pour la France; et le gouvernement français se couvrit d'un double opprobre par l'hypocrisie à laquelle il ne rougit pas de recourir, pour voiler l'égoïsme le plus impudent sous une apparence d'intentions bienveillantes. Cette même France qui naguères s'était, si violemment et si justement, opposée à toute intervention étrangère dans sa constitution, eut alors l'impudente audace d'afficher ouvertement ce principe violateur du droit des gens.

Lors de la guerre de la coalition contre la France la Suisse, résistant à toutes les insinuations des Puissances alliées, observa constamment la neutralité et supporta même avec résignation mainte injustice. Il est vrai que les gouvernements aristocratiques de quelques cantons tels que Berne, Fribourg, Soleure etc. abhorraient les principes révolutionnaires; cependant on ne s'était pas permis la moindre démonstration d'inimitié, ni porté la plus légère atteinte au système pacifique de neutralité. Cependant aussitôt après la paix de Campo-Formio commencèrent du côté de la France les démarches offensives. Telle fut la réunion de la Valteline à la République cisalpine. Peu de temps après cette vio-

lation de la neutralité, le Général St. Cyr commandant l'aile gauche de l'armée d'Allemagne occupa, pour s'assurer des défilés du Jura, la partie de l'Evêché de Bâle formée des territoires suisses d'Erguel, de Bienne et du Münsterthal. Au commencement de l'année suivante la ville de Mulhouse faisant partie de la confédération suisse, quoique enclavée dans le Sundgau (département français du Haut-Rhin) fut incorporée à la République française (Janvier 1798). L'occupation du canton de Genève, ayant eu lieu de vive force est une violation encore plus difficile à justifier (16 Avril).

Vers ce même temps le pays de Vaud tentant de s'affranchir du joug de Berne, commença par réclamer ses anciens privilèges et finit par proclamer son indépendance en se constituant en Etat particulier sous le nom de République du Leman (Janvier 1798). La France ne manqua pas d'appuyer les Vaudois; une division de l'armée d'Italie entra dans leur pays: les troupes bernoises commandées par un colonel Weiss se retirèrent; le gouvernement n'osa risquer le combat.

L'Argovie comptant sur l'appui de la France tenta aussi de se détacher de Berne; cependant cette fois-là elle fut réduite par les forces militaires bernoises.

L'esprit de la Liberté se répandait dans ces entrefaites successivement sur toutes les contrées de la

Suisse; on réclamait de toutes parts une constitution appropriée à l'esprit du temps et basée sur l'égalité des droits. Des émissaires français provoquaient, excitaient, secondaient le mouvement général. Quelques gouvernements reconnurent alors la nécessité de fléchir; quelques autres feignirent du moins d'être disposés aux concessions demandées. La Révolution de Bâle s'opéra sans qu'il en coutât une goutte de sang; le peuple de la campagne obtint les mêmes droits que les citoyens de la ville (18 Janvier). Il en fut de même dans la plupart des autres cantons et pays. La régence de Berne seule s'opposa avec obstination aux innovations; car tout en promettant de changer la constitution dans le délai d'une année elle n'en prit pas moins les mesures les plus vigoureuses pour la maintenir. Elle établit une commission supérieure de police inquisitoriale pour informer contre les partisans des innovations. La France alors proposa au Directoire de la Confédération à Zuric un projet de constitution d'après lequel toute l'Helvétie devait former un seul état démocratique, représentatif, divisé en 22 cantons, et dont le gouvernement, calqué sur celui de la France consisterait en un pouvoir exécutif entre les mains d'un Directoire composé de cinq membres, et en un pouvoir législatif partagé entre un Sénat et un grand-conseil. La ville de Lucerne fut désignée pour capitale. Un grand nombre de partisans furent gagnés par la France,

pour ce projet. Le gouvernement bernois voyait de jour en jour le mécontentement général s'accroître et se manifester avec plus de violence. Il ne lui restait que l'alternative de céder au torrent des circonstances, ou d'opposer une prompte et courageuse résistance à un ennemi inflexible. La victoire n'eût pas été impossible si, auparavant l'on eût respecté les droits du peuple en satisfaisant à ses justes réclamations et que par là on eût pu intéresser toute la Patrie dans cette lutte contre la France, qui, avant tout, en voulait à l'Oligarchie bernoise. Mais le Gouvernement de Berne égoïste pour rién abandonner de ses droits et trop lâche pour les défendre vaillamment négocia, temporisa et par ses continuelles hésitations, et ses rétractations, effet de sa pusillanimité, achéva de perdre l'estime et la confiance de ses concitoyens.

Dans ces conjonctures Brune et Schauenbourg à la tête de forces supérieures détachées des armées d'Allemagne et d'Italie se jettent à l'improviste sur les positions des Suisses (1 Mars 1798). Soleure et Fribourg tombent en même temps au pouvoir des Français (2 Mars). L'orage fond sur Berne. C'est en vain que Grafenried, Erlach, Steiger à la tête de leurs intrépides compatriotes se sacrifiént avec un dévouement héroïque. Le nombre et la supériorité stratégique l'emportent, et Berne voit entrer en vainqueurs dans ses murs Schau-

enbourg (5 Mars) et Brune (6 Mars). Cette expédition qui ne dura que six jours coûta la vie à quinze mille combattants — Suisses pour la plupart —. Le pays tomba dans l'anarchie la plus épouvantable. Erlach et d'autres chefs périrent misérablement sous les coups de la populace furieuse qui les accusait de trahison. Tels furent les malheurs qu'attirèrent sur la Patrie l'obstination et la perversité de ses Gouvernants.

Les maux n'étaient cependant point encore à leur comble; ils empirèrent au contraire et s'étendirent sur tout le pays. Les vainqueurs de Berne publièrent sans retard la loi relative à la constitution de toute la Suisse, et le commissaire français Le Carlier en ordonna l'acceptation. Les députés des principaux Cantons se rassemblèrent à Arau (12 Avril) et le citoyen Ochs bâlois de naissance proclama, en qualité de Président du Conseil des Anciens »la République Helvétique une et indivisible.«

En même temps commença le pillage du pays dont on venait de proclamer ainsi l'indépendance. Non seulement à Berne — où du moins la guerre récemment terminée pouvait encore servir de prétexte spécieux — mais partout où se faisait entendre la voix impérieuse des dominateurs français, on leva des contributions excessives, on épuisa le pays par des réquisitions en nature, et les arsenaux, les magasins ainsi que les caisses publiques furent déclarés pro-

priétés de la République française. Le canton de Berne seul — non compris le pays de Vaud et l'Argovie qui n'en faisaient plus partie — éprouva, par ces exactions, une perte de soixante millions de francs.

Sous de pareils auspices la constitution ne pouvait paraître qu'un don funeste. Ses plus chauds partisans revinrent de leur enthousiasme; la haine et le courage de ses adversaires y puisèrent de nouvelles forces. Dans tout le pays les esprits étaient dans une fermentation de sinistre présage. Mais les petits cantons démocratiques rejetèrent avec idignation la constitution imposée par des étrangers. Ury, Schwyz, Unterwald, Zug et Glarus, Toggenbourg, Rheinthal, Sargan, Appenzell et St. Gal se liguèrent pour la défense de leurs droits au prix de leurs biens et de leur sang. La fureur patriotique fut encore attisée par la haine religieuse à laquelle les prêtres excitaient les crédules montagnards des Alpes, en leur représentant les Français comme des ennemis de la foi catholique, des profanateurs et des sacrilèges. Schauenbourg après avoir tenté sans succès la voie des négociations se décida enfin à combattre. Alors s'engagea une lutte effroyable (Mai) entre une poignée de montagnards-pasteurs se dévouant intrépidement à la mort, et une armée de guerriers accoutumés aux combats et familiarisés avec la victoire. Les riantes rives du lac de Zuric, surtout aux environs de Richterschwyl, et les hau-

teurs de Schindeleggi, non loin de Morgarten, dans le canton de Schwyz furent témoins d'exploits qui étonnèrent les vainqueurs de la coalition, égalèrent les plus brillants faits d'armes du temps de Tell, mais ne furent pas couronnés d'un aussi heureux succès. Les cantons en vertu d'une capitulation honorable, se soumirent à l'acceptation de la constitution. Quelques baillages italiens l'acceptèrent aussi sans opposer une longue résistance. Mais l'établissement de la constitution dans le Valais ne s'effectua qu'au prix de beaucoup de sang. De nouveaux troubles ne tardèrent pas à éclater. Le Conseil législatif ayant ordonné que tous les Suisses agés de vingt ans prêtassent serment de fidélité à la nouvelle constitution, les cantons primitifs et leurs voisins refusèrent d'obéir. Cependant il n'y eut que le Canton d'Unterwald qui résolut de se défendre avec la fureur du désespoir. Les colonnes françaises pénètrant alors dans ce petit canton sur plusieurs points; dès lors on ne se bat plus, on se massacre (7 — 9 Septembre). Plus de deux mille Français sont tués, les uns d'une manière barbare. Mais la victoire resta à la supériorité numérique. Stanzstadt fut livré aux flammes. Le beau bourg de Stanz fût pillé et saccagé. Femmes, enfants, vieillards tout fut passé au fil de l'épée.

Le silence des tombeaux succéda au tumulte des armes. On désarma les petits cantons; l'ancienne capitu-

lation fut annulée. Les vaincus, le désespoir dans le coeur, jurèrent la nouvelle constitution.

Le canton des Grisons seul n'était point entré dans la Confédération helvétique. Une diète tenue à Ilanz ordonna la levée en masse pour la défense du pays, et appela à son secours les Autrichiens cantonnés dans le Tyrol. Six mille Autrichiens commandés par le général Auffenberg entrèrent aussitôt dans le canton, occupèrent Coire (18 Octobre), et se postèrent le long des frontières pour tenir tête aux Français.

Dans cet intervalle la France et la République helvétique avaient conclu une alliance défensive et offensive (19 Août). La Suisse par ce traité perdit tous les avantages de la neutralité s'étant engagée à prendre une active à toutes les guerres de l'insatiable République mère. La France eut à sa disposition deux routes commerciales et militaires en Suisse. Par un traité supplémentaire le contingent des troupes à fournir à l'armée française par la confédération helvétique fut fixé à 18,000 hommes (30 Novembre).

Congrès de Rastadt. Seconde Coalition contre la France.

Durant le cours de ces événements précurseurs de la guerre le Congrès de Rastadt continuait ses travaux

pour la paix et fournissait à l'histoire de la diplomatie un exemple unique en son genre, de transactions entre l'arrogance et la faiblesse. Le temps de l'avilissement de l'Allemagne était venu. La Diète de l'Empire s'était, conformément aux préliminaires de Léoben empressée d'envoyer une députation de dix membres au Congrès de Rastadt qui s'ouvrit le 9 Décembre 1799. Les délibérations, comme c'est l'ordinaire en Allemagne, furent un dédale inextricable de formalités, de lenteurs et de difficultés. Tout le désavantage retomba sur l'Allemagne. Cette Allemagne qui avait été forcée à la guerre par l'Autriche et la Prusse fut sacrifiée, et contrainte à supporter toutes les compensations, par le Chef de l'Empire même, et par le Roi de Prusse soi-disant défenseur de la Constitution germanique. Les pleins-pouvoirs donnés à la députation de la diète étaient, conformément au décret impérial, basés sur le principe du maintien de l'intégrité du territoire de l'Empire. La France de son côté prétendait que les mandataires fussent revêtus de pouvoirs illimités et débuta par demander la cession de toute la rive gauche du Rhin.

Malgré la trève les Français avaient déjà forcé Mayence à capituler (30 Décembre 1797). Cet événement avait été une suite de la convention militaire signée entre Bonaparte et les généraux Latour et Meerveldt en vertu de laquelle les Autrichiens avaient évacué la forteresse. Peu de jours

après les Français prirent d'assaut la redoute du Rhin près de Mannheim (25 Janvier 1798); et même sur la rive droite du Rhin le fort d'Ehrenbreitstein se trouvait assiégé. C'est ainsi que les Français respectèrent l'armistice.

Dans le même temps les Autrichiens se retirèrent derrière le Leck et même au delà de l'Inn, tandis que leur armée en Italie s'avançait dans les états vénitiens, que les Français évacuaient le pays.

D'après ces mouvements il était évident que l'Autriche et la France s'entendaient et que d'après leurs conventions secrètes l'Allemagne devait être sacrifiée. En établissant une distinction spécieuse entre l'Autriche monarchie particulière et l'Autriche considérée comme Puissance européenne ou comme Etat faisant partie de l'Empire d'Allemagne, l'Empereur sut habilement se soustraire au reproche d'avoir sacrifié l'intégrité du territoire de l'Empire. Ce fut d'après ce même principe, fécond en conséquences, que la Prusse, la Suède, et le Danemarc représentés à Rastadt par leurs ministres, débattirent leurs intérêts, tantôt comme Princes possessionnés en Allemagne, tantôt comme Puissances de l'Europe, quoiqu'ils ne fussent nullement appelés à figurer au Congrès comme Princes de l'Empire, et qu'ils en fussent expressément exclus comme Princes étrangers. Infortunée Allemagne!

A la demande de la cession de la rive gauche du

Rhin les plénipotentiaires français ajoutèrent celle de donner aux Princes dépossédés en vertu de cette cession, des compensations en territoire sur la rive droite. A cet effet l'on proposa le système de sécularisation; (les villes impériales paraissaient propres à la réalisation de ce projet); mais le sacrifice n'en était que plus pénible et plus honteux. Le système de sécularisation — d'après la constitution comme d'après les lois naturelles — partageait les Etats de l'Empire égaux en droits, en deux classes: l'une, privilégiée, c'est-à-dire, arbitrairement favorisée, l'autre, privée de tous les bénéfices de droits. Mais ce n'était pas là le pis; ce Système declarait en outre tous les peuples de l'Allemagne sans distinction, déchus du bénéfice du droit personnel, c'est-à-dire, dépouillés de leur personnalité, et les traitait comme chose, comme objet de droit réel. Ni pays, ni peuple, ni même aucun citoyen s'expatriant ne fut indemnisé. Leur sort fut regardé comme un malheur inévitable dont la responsabilité ne pesait sur personne. Quelques familles seulement — comme si l'Allemagne n'eût été qu'une banque d'assurance pour elles — devaient obtenir des indemnités, et même pour des droits qui, d'après le bon sens, ne peuvent être évalués au taux de l'argent, et qui n'ont qu'une signification relative entre certains individus — c'étaient des droits régaliens — et ces indemnités ne devaient pas s'effectuer en ar-

gent, ou en terres, mais elles devaient consister en hommes.....

Du côté de la France il y avait du moins quelques motifs fondés en politique pour insister sur ce principe subversif de toute justice; car elle retenait ainsi les Princes de l'Allemagne et même tout l'Empire, par la crainte et l'espoir dans sa dépendance. Aussi l'Autriche et la Prusse elles-mêmes s'abaissèrent-elles au point de briguer les bonnes grâces du Directoire qu'elles haïssaient, et même de cultiver sa faveur tant qu'elles en eurent quelque chose à espérer. Mais comment oser au nom de la nation allemande prononcer son adhésion au principe qui tant à sa perte?

Ce fut en vain que la députation de l'Empire, pour émouvoir l'équité ou la magnanimité du vainqueur, employa les raisonnements de la plus saine logique; ce fut en vain qu'elle menaça pathétiquement d'un appel aux contemporains et à la postérité. Elle offrit alors la moitié des concessions exigées; on insista sur la totalité. Elle y consentit enfin, mais à des conditions, à de certaines réserves; on agréa son consentement, mais on ne tint nul compte des reserves, ni des conditions; au contraire, on organisa de suite la rive gauche du Rhin, qu'on divisa en quatre départements, comme si la cession était déjà faite définitivement et dans toutes les formes de droit.

La France non contente de ces résultats éleva encore d'autres prétentions d'une nature tout-à-fait révoltante. Les ministres de l'Empire y opposèrent d'humbles remontrances, alléguèrent respectueusement des raisons de droit, des objections fondées sur l'équité; les plénipotentiaires français y répliquèrent par un ultimatum (6 Décembre 1798) dont ils exigèrent l'acceptation dans un délai de 6 jours, sous peine de rupture des négociations. La députation de l'Empire accepta en soupirant l'ultimatum (9 Décembre) sans néanmoins obtenir la paix par ce sacrifice, car l'étincelle d'une nouvelle guerre couvait depuis quelque temps, et l'avait même déjà allumée avant l'acceptation de l'ultimatum.

Les actes de violence que la France ne cessait d'exercer et diverses récriminations de la part de cette République contre l'Autriche amenèrent bientôt une nouvelle rupture. On entama des négociations à Selz pour en venir à un accommodement (du 30 Mai au 6 Juillet), mais l'on ne parvint point à s'entendre. Les conférences secrètes de Campo-Formio et celles de Selz prouvèrent que l'Autriche n'était guère moins ennemie de la Prusse que de la République française même. La Prusse de son côté rendait amplement haine pour haine, et l'ennemi commun de l'Empire d'Allemagne se réjouissait de cette désunion. Maintenant qu'une nouvelle guerre semblait inévitable l'Autriche re-

cherçha l'alliance de la Prusse. La Russie joignit ses sollicitations à celles de l'Autriche. Ce fut en vain, la Prusse persista dans sa neutralité.

D'un autre côté la Russie et l'Autriche avaient déjà, au mois d'Août 1798, contracté une alliance secrète contre la France. Après la mort de Catherine II qui n'avait manifesté son adhésion à la coalition que par des promesses et jamais par des effets réels, Paul I fils et successeur de cette impératrice était, malgré sa haine pour la révolution, resté fidèle à la neutralité, jusqu'au moment où la conquête de Malte par Bonaparte le fit soudain changer de sentiments. Les Chevaliers russes de l'ordre se récrièrent hautement contre la capitulation et ceux qui l'avaient signée, conférèrent à Paul le protectorat de l'Ordre, et peu de temps après, la Grande-Maîtrise qu'il accepta de plein gré (27 Octobre). Dès ce moment-là ce Prince fut l'ennemi le plus déclaré, le plus actif de la République contre laquelle, de concert avec l'Angleterre, il s'efforça d'armer toute l'Europe. C'est ainsi que se forma la seconde coalition, dont la composition excita l'étonnement. La Russie, l'ennemi le plus dangereux et le plus implacable de la Porte, se ligua avec cette même Porte, contre la France sa plus ancienne alliée; et l'Empereur Paul, Grand-Maître de Malte, que les lois de l'Ordre obligeaient à une guerre perpetuelle contre les Turcs, prit part avec ceux-ci, à

cette alliance bizarre. Le Pape lui-même s'y joignit. Le Roi de Naples était entré des premiers dans cette ligue. La garantie de l'intégrité du territoire de chacune des Puissances alliées et surtout de la Turquie, – tandis qu'on avait abandonné un tiers de l'Empire germanique — fut une des principales conditions de l'alliance.

Guerre avec le Roi de Naples. Assassinat des plénipotentiaires Français à Rastadt.

Parmi les Puissances liguées contre la France ce fut le Roi de Naples qui commença les hostilités; mais cette agression précipitée, imprudemment entreprise, sans avoir été préalablement concertée avec les Alliés, tourna à sa perte. Il avait démandé le Général autrichien Mack pour commander l'armée napolitaine. Mais cette armée, bien que quatre fois plus nombreuse, ne put tenir tête aux soldats de la République. Après avoir publié un manifeste plein d'arrogance Mack franchit le 22 Novembre 1798 la frontière des Etats romains. Le Roi de Naples fit son entrée dans Rome, où de suite eut lieu une réaction sanglante (29 Novembre). Ses troupes s'avancèrent même jusqu'aux limites de la Toscane. Mais dès le 13 Décembre Rome se trouva évacuée par les

Napolitains qui laissèrent 12000 prisonniers au pouvoir des vainqueurs français.

Le Directoire déclara aussitôt la guerre au Roi de Sardaigne, pour avoir entretenu des intelligences secrètes avec les ennemis de la République, et lui enleva le Piémont. Ce Prince abdiqua par un acte authentique la souveraineté de ce pays, se retira à Cagliari dans l'île de Sardaigne, où il protesta incontinent après son arrivée; contre la violence qui lui avait été faite et contre la validité de son abdication.

Le Général français Championnet poursuivit dans ces entrefaites l'épée dans les reins les Napolitains en fuite vers leur pays (1 Janvier 1799). Leur roi tremblant se réfugia en Sicile (2 Janvier). Mack après plusieurs combats meurtriers conclut une trêve qui laissa les Français maîtres de Capoue. Cet armistice occasionna dans la capitale, et bientôt après dans l'armée une émeute épouvantable. Pour se soustraire aux poignards des assassins Mack n'eut d'autre parti à prendre que de quitter le commandement et de s'enfuir, à travers les lignes françaises, sous la sauvegarde de Championnet (12 Janvier). Le Directoire cependant le fit arrêter et conduire en France comme prisonnier d'Etat. Pendant ce temps la révolte exerça ses fureurs au sein de la populeuse capitale du Royaume de Naples. Les Lazzaronis et la populace se jétèrent sur beaucoup de citoyens paisibles et d'é-



trangers qu'ils massacrèrent. Des bandes nombreuses de forcenés en armes se précipitèrent au devant des Français. Ces derniers déclarant l'armistice rompu, marchèrent contre la capitale en proie à l'anarchie et à la fureur du peuple. Au milieu de cette confusion Championnet se présente devant les murs de Naples; les Français entrent de vive force dans la ville (20 Janvier); mais les Lazzaronis furieux les repoussent dehors après un combat sanglant, et ce n'est qu'après un assaut meurtrier qui a duré trois jours entiers, que les Français se rendent maîtres des rues jonchées de morts et de mourants (du 21 au 23 Janvier). Dix mille Lazzaronis perdirent la vie dans cette lutte désespérée.

Championnet alors imposa une contribution énorme, établit dans le pays un gouvernement démocratique et proclama la »République parthénopéenne« (25 Janvier). La révolution s'opéra rapidement dans tout le royaume; l'esprit fanatique et indomptable des Calabrois laissa seul entrevoir quelque orage à venir.

Peu de temps après ces événements Championnet et Joubert (dans la Haute-Italie) furent destitués par des intrigues jalouses, du commandement qu'ils avaient exercé avec gloire. Le premier fut remplacé par Macdonald, l'autre par Scherer. La guerre éclate aussitôt avec l'Autriche et la France en prend occasion d'attaquer aussi le Grand

Duc de Toscane. Ce prince quitte ses états et s'embarque. Les Français occupent de suite le Grand-Duché et sont par là maîtres de toute la péninsule depuis la Calabre jusqu'à l'Adige.

Mais l'armée russe forte de 60,000 hommes avait déjà franchi les frontières de la Gallicie (Décembre 1798). Le victorieux Suwarow la commandait. Elle fut bientôt sur le territoire de l'Empire. Les plénipotentiaires français à Rastadt avaient déclaré qu'ils regarderaient l'entrée des Russes en Allemagne, comme une violation de l'armistice, et qu'en conséquence le congrès se dissoudrait incontinent. La diète de l'Empire informée de cette déclaration délibérait à ce sujet, lorsqu'on reçut la nouvelle que la forteresse d'Ehrenbreitstein que les Français, au mépris de l'armistice, bloquaient depuis une année entière, venait de capituler.

Jourdan passant le Rhin à Strasbourg avec une armée de 42,000 hommes (1er Mars), ouvre une nouvelle campagne contre l'Autriche et l'Allemagne. Cette guerre, à la vérité, n'avait pas encore été déclarée, mais l'invasion de Naples l'avait rendue inévitable. Vandamme traverse le Rhin à Huningue et Ney à Mannheim. Nonobstant ces hostilités les Ministres français à Rastadt continuaient à parler de la paix qu'ils prétendaient ne vouloir négocier qu'avec la députation de l'Empire. Le com-

missaire impérial cependant déclara sa mission terminée et les conférences rompues (8 Avril).

Alors se commit un crime horrible qui excite l'indignation de tous les amis de la civilisation et du droit des gens. Les plénipotentiaires français malgré la rupture des négociations étaient restés à Rastadt; le colonel autrichien Barbaczy qui commandait les avant-postes leur signifie que les règles militaires ne lui permettent pas de tolérer plus long-temps leur séjour dans la ville. Ils partent (28 Avril) à la nuit tombante, mais à peu de distance de la ville, ils sont assaillis par des hussards autrichiens. Bonnier et Roberjot sont massacrés. Jean Debry couvert de blessures parvient à s'échapper. L'Autriche à la demande des membres du corps germanique, ordonna des recherches pour découvrir les auteurs de cet indigne forfait; mais tout-à-coup les poursuites cessèrent. Telle fut l'issue des négociations du Congrès de Rastadt.

Succès de la Coalition en Italie. Guerre en Suisse. Expédition contre la Hollande.

La nouvelle guerre valut à l'Autriche des succès merveilleux. L'Archiduc Charles accourant à marches forcées bat l'armée de Jourdan, à Ostrach

(20 Mars), la défait encore plus complettement à Liptingen et à Stockach (25 et 26 Mars) et en chasse les débris jusqu'au delà du Rhin. En Italie le Général autrichien Kray remporte plusieurs victoires brillantes, et ses forces s'augmentent du double par sa jonction avec Souwarow. Mantoue était déjà cernée lorsque Souwarow prit le commandement de l'armée. Le général français Scherer posté derrière l'Adda quitta son armée et fut remplacé par Moreau. Aux environs de Cassano Souwarow força le passage de l'Adda (26 et 27 Avril) et Moreau après avoir perdu 8000 hommes et cent canons se retira derrière le Tessin, puis sur Alexandrie et de là sur Coni. La plupart des places fortes de la Haute-Italie capitulèrent.

Par suite de tous ces événements l'armée française commandée par Macdonald dans les Etats de Naples, se trouva dans le plus pressant danger. Elle se hâta d'évacuer ce pays, et de joindre à marches forcées l'armée de Moreau: de grandes destinées devaient s'accomplir par la bataille qui allait se livrer.

L'existence de la »République parthénopéenne« ne fut que de courte durée. Pendant que les Français dominaient encore dans les Etats napolitains, s'était allumée, dans la Calabre, par les machinations des Prêtres, une sédition qui ne tarda guère à s'étendre sur la plus grande partie du royaume. Le Cardinal Ruffo avait appelé les Calabrois

aux armes pour exterminer les Français et renverser l'impie gouvernement démocratique. Le Roi le nomme son lieutenant général pour tout le royaume et lui envoie des troupes pour le soutenir. C'est en vain que le Général Duhem s'efforce d'étouffer l'incendie. Les nouvelles qu'il reçoit de la Haute-Italie le forcent de songer à sa propre conservation. Macdonald quitte Naples et se hâte d'aller joindre ses frères d'armes en Piémont. Aux bords de la Trébia, prés de Plaisance où il se bat pendant trois jours, (du 17 au 19 Juillet) il essuie une défaite qui anéantit presque entièrement son armée, dont il ne sauve les débris que par une retraite pénible vers les côtes de la méditerranée.

Tous les maux de la contrerévolution fondirent alors sur le royaume de Naples. Il est vrai que ce ne fut qu'après l'évacuation des Français que l'espoir de la Liberté reprit naissance; mais les Calabrois insurgés menaçaient journellement de l'anéantir. Tous les efforts et les sacrifices des Patriotes furent inutiles. Le Cardinal Ruffo se présenta bientôt devant les murs de Naples. Pendant dix jours entiers (du 13 au 23 Juin) on se battit dans la ville et aux environs avec des succès balancés. Le Cardinal Ruffo accorda enfin aux Patriotes une capitulation qui leur promettait sûreté et liberté entières s'ils déposaient les armes. Cependant malgré cette amnistice, les patriotes après en avoir rempli les conditions, furent

incarcérés, pendus et subirent les supplices les plus barbares. Ces atroces vengeances s'exercèrent sous les yeux mêmes du Roi qui revenu de Sicile, était rentré dans sa capitale (10 Juillet). Les Jacobins, et tous ceux qui étaient suspects de républicanisme furent censés déchus de la participation aux bienfaits des lois de la société, et ces horreurs se commettaient non seulement dans la capitale mais encore dans tout le royaume. Une atmosphère de sang planait sur ce malheureux pays.

A peine la monarchie fut-elle rétablie à Naples, qu'on se hâta de relever à Rome le trône papal. Les Russes schismatiques, les Anglais hérétiques, et les infidèles qui combattaient sous le Croissans concoururent à cette restauration, et de cette manière la Contrerévolution fut bientôt achevée.

Déjà antérieurement à cette époque, une flotte russe commandée par l'Amiral Uschakow après avoir passé les Dardanelles, avait, conjointement avec une escadre turque, attaqué les îles Ioniennes, (du 12 Octobre au 15 Novembre). Cette conquête se fit dans le même temps où Ali Pacha de Janina se rendit maître des côtes de l'Albanie, et sous le prétexte d'affranchir les Albanais de la domination française, imposa à ces Chrétiens, d'après la volonté de la coalition, le joug des barbares mahométans.

Par suite de la victoire remportée aux bords de la

Trébia, la forteresse d'Alexandrie et l'importante place de Mantoue capitulèrent (21 et 28 Juillet). Toutes les positions que les Français occupaient encore dans l'Italie centrale tombèrent au pouvoir des Alliés, au moyen des mouvements populaires que ceux-ci eurent soin de seconder. De toutes les conquêtes précédentes de Bonaparte, il ne restait plus aux Français que Tortone, Coni et Gènes.

Mais Tortone et Coni capitulèrent aussi (23 Août et 3 Décembre) à la suite de deux victoires brillantes remportées, dans la même campagne, par les Autrichiens à Novi et à Savigliano. La première de ces batailles fut signalée par la mort de Joubert jeune héros français récemment promu au grade de Général en chef; il fut remplacé par Championnet.

Mais la politique intéressée et les caprices tyranniques des souverains rendirent, inutiles tant de glorieux faits d'armes et de succès éclatants. La guerre en Suisse en fut la cause.

Dès le commencement de la guerre Massena Général français s'étant jeté à l'improviste sur le pays des Grisons s'était rendu maître de tout le canton et avait fait prisonnières les troupes commandées par le Général Auffenberg (6 et 7 Mars). Après la défaite de Jourdan à Stockach l'Archiduc entra en Suisse du côté de Schaffhouse (23 Mai) tandis

que les Généraux Hotze et Bellegarde débouchaient par le Vorarlberg et le Tyrol pour faire leur jonction avec leur Général en chef. Massena se défendit vaillamment contre l'Archiduc, mais après avoir été battu à Winterthur et plus tard à Zuric (27 Mai et 4 Juin) la moitié de la Suisse fut réduite au pouvoir des Autrichiens.

Une trève suspendit alors pendant quelque temps les hostilités. L'Europe s'en étonna; car après les victoires de l'Archiduc on s'attendait à voir promptement achever la conquête de la Suisse. Le moment était précieux et décisif; mais une politique trop recherchée détruisit l'ouvrage de la fortune et fit perdre les fruits de la victoire.

D'un côté l'on trouva dangereux que l'Autriche devînt maîtresse de la Suisse entière. De l'autre les Généraux antrichiens en Italie se voyaient à contre coeur subordonnés au Général russe Souwarow. On convint en conséquence que toute l'armée russe passerait en Suisse, et que les Autrichiens combattraient seuls en Italie et en Allemagne. Par suite de ces dispositions le corps d'armée russe de 36,000 hommes nouvellement arrivé avec Korsakow alla occuper les positions des Autrichiens, et Souwarow reçut ordre de quitter l'Italie et de marcher en Suisse. L'Archiduc Charles fit filer successivement ses principales troupes en Souabe, et de là vers le moyen-Rhin où il re-

poussa victorieusement une nouvelle attaque des Français.

Mais il survint en Suisse un incident décisif qui sauva la France. Massena aussi rusé qu'audacieux s'était hâté d'aller attaquer Korsakow et Hotze avant que le redoutable Souwarow pût les joindre. Il assaillit le premier à Zuric, et l'autre à Schänis et à Uznach. Le vaillant Hotze fut tué dès le commencement de l'action; son corps d'armée fut repoussé vers St. Gall (25 Septembre); et Korsakow après avoir essuyé une perte énorme s'enfuit vers Eglisau, puis à Schaffhouse et enfin au delà du Rhin.

Vers le même temps l'armée de Souwarow venant d'Airolo franchit le St. Gothard pour se joindre à Korsakow. Toutes les hauteurs et les défilés étant occupés par l'ennemi, il se fraya le passage en livrant combats sur combats.

Mais ayant appris la défaite de Korsakow il dirigea sa marche à l'est, vers le pays des Grisons, à travers les rochers et les précipices, luttant contre la disette et la fatigue, et poursuivi, l'épée dans les reins, par un ennemi supérieur en nombre et énivré de sa victoire. Cependant il se retira en bon ordre, fier et non vaincu, et semblable au lion en furie écrasant l'ennemi lorsque celui-ci s'approchait de trop près (10 Octobre). C'est ainsi qu'il atteignit Coire; puis traversant le Vorarlberg, il arriva dans la Souabe

supérieure où il se réunit avec les restes de l'armée de Korsakow.

La coalition reçut un second et plus dur échec en Hollande. Une armée anglo-russe avait fait une descente au Helder dans la Hollande septentrionale se flattant de l'espoir de ramener la République batave sous la domination du Stathouder (Août et Septembre). Mais des retards occasionnés par la négligence et par les vents contraires, des mesures mal prises, un plan d'attaque mal combiné et une exécution vicieuse firent échouer cette importante entreprise. Il est vrai que la flotte anglaise s'empara des vaisseaux hollandais; mais les troupes de débarquement furent bientôt accablées et défaites par les forces toujours grossissantes des Généraux Brune et Daendels. Le Général russe Herrmann fut fait prisonnier de guerre par les Français avec quelques mille hommes, à Bergen (19 Septembre). Le Duc d'York commandant en chef cette expédition capitula enfin (18 Octobre), et obtint la permission de remmener les débris de son armée, sous la condition de rendre la liberté à huit mille français prisonniers en Angleterre.

Cette honteuse issue d'une entreprise pour laquelle avaient été faites des dépenses énormes acheva d'aigrir l'Empereur Paul que les revers éprouvés par ses armées en Suisse et quelques mésintelligences avec l'Autriche avaient déjà dégoûté de la Coalition.

Il s'en détacha tout-à-fait, rejetant avec mépris toutes les représentations de l'Autriche. La défection de Paul changea la face des affaires en Europe. Les armées russes retournèrent dans leur patrie. L'Autriche se vit seule un attitude hostile contre la France, n'ayant d'autre appui que l'impuissant corps germanique.

Retour de Bonaparte en France. Journée du 18 Brumaire.

Les armes républicaines avaient triomphé à Zuric et à Bergen; la discorde avait désuni les Alliés, et par conséquent l'orage qui avait menacé la France était conjuré, lorsque reparut inopinément sur le sol français l'homme que la Providence avait choisi pour être l'héritier et le meurtrier de la révolution; le César de la moderne Rome à l'élévation duquel concoururent, comme par enchantement, tous les événements politiques, et qui semblait appelé à faire le bonheur de sa Patrie et de l'Europe, tandis qu'il devint le fléau de l'une et de l'autre, par sa propre perversité et celle de son temps.

Bonaparte après avoir fait la conquête de l'Egypte entreprit celle de la Syrie (Février 1799). Il attaqua St. Jean d'Acre (16 Mars), résidence du Pacha de Syrie, mais il y trouva le terme de sa for-

tine militaire. Le vaillant Commodore Sidney Smith s'était jeté dans le fort et en dirigeait la défense. Aussi opiniâtre qu'audacieux Bonaparte assiégea pendant deux mois cette place importante, fit donner inutilement huit fois l'assaut et fut contraint de retourner en Egypte, après avoir essuyé une perte immense (19 Mai).

Les Français y remportèrent de nouvelles victoires brillantes, et particulièrement sur le Capitan-Pacha et sur Murat-Bey. Mais le bruit se répandit que le Grand-Visir rassemblait à Damas des forces considérables. On apprit en même temps les revers qu'éprouvaient les armées françaises en Italie et en Allemagne et les troubles qui agitaient la République dans son intérieur.

Bonaparte alors abandonna sa vaillante armée s'embarqua sur une frégate secrètement tenue prête dans le port d'Alexandrie (22 Août), après avoir laissé à Kleber l'ordre par écrit de prendre le commandement de l'armée, et après avoir heureusement traversé la Méditerranée couverte de croiseurs anglais, débarqua à Fréjus (9 Octobre). La nouvelle inattendue de ce retour agita la France et toute l'Europe.

Le Directoire affermi par le 18 Fructidor était devenu odieux par l'abus de son pouvoir, et les malheurs de l'état lui avaient fait perdre la considération publique. Les élections des années VI et VII (Mai

1798 et 1799) avaient eu lieu dans le sens du républicanisme le plus prononcé. Rewbel le plus résolu des cinq Directeurs venait de sortir du Directoire et d'être remplacé par Sieyes leur plus dangereux antagoniste. Barras adonné aux jouissances sensuelles ne paraissait nullement à craindre. Les Conseils commencèrent aussitôt l'attaque. Ils déposèrent Treilhard dont l'élection péchait par un vice de forme, et lui substituèrent Gohier alors ministre de la Justice. Merlin et La Réveillère intimidés par de graves inculpations se démirent de leur charge (30 Prairial, 18 Juin). Moulins et Roger-Ducos, le premier, républicain rigide, le second, appartenant au parti modéré furent nommés à leur place. Telles furent les représailles du 18 Fructidor.

Alórs se manifesta dans le Directoire et dans le ministère aussi bien que dans les deux conseils législatifs un esprit de discorde qui présagea le renversement de la constitution. Sieyes convaincu de l'impossibilité de maintenir cette constitution, projetaune nouvelle et (à ce qu'il espérait) dernière révolution qui pût enfin garantir la paix intérieure et la Liberté. Pour l'exécution de ce dessein il crut — le pouvoir de la force armée ayant remplacé celui du peuple — indispensable la coopération d'un général d'armée, et Bonaparte reparaissant de nouveau sur la scène, lui parut l'homme qu'il fallait. La grande masse de la nation soupirait après la tranquillité. Sieyes

comptait avec raison sur son assentiment pour un changement qui la faisait espérer. D'un autre côté les restes de la faction des Jacobins et du Club de Salm s'érigeaient en défenseurs de la constitution. Plusieurs autres partis subordonnés, menés par divers chefs augmentaient la confusion.

Telles étaient les conjonctures dans lesquelles Bonaparte trouva la République. Son apparition sur le territoire français et le souvenir de ses triomphes augmentèrent la haine et le mépris qui pesaient sur le Directoire, et firent renaître l'espérance. Il cacha ses projets sous le voile du silence et dans l'obscurité de la retraite jusqu'au moment où le complot tramé avec un petit nombre d'affidés — parmi lesquels Sieyes exerçait le plus d'influence — fut parvenu à sa maturité. Le 15 Brumaire (6 Novembre) le plan d'attaque contre la Constitution fut arrêté et trois jours plus tard (18 Brumaire an VIII, 9 Novembre 1799) le Conseil des Anciens convoqué d'une manière inusitée par la commission des Inspecteurs résolut de transférer le corps législatif à St. Cloud et de confier à Bonaparte l'exécution de ce décret, ainsi que le commandement des troupes dans la capitale et aux alentours. Ce général à la réception du décret, se fit prêter serment de fidélité par tous les Généraux qui se trouvaient alors à Paris — entr'autres Le Febre chef de la garde directoriale — et se rendit aux Tuileries où il prêta le même ser-

ment au Conseil des Anciens. Le Directoire atteré de ce coup d'état se sépara. Sieyes et Roger-Ducos d'après les conventions arrêtées se démirent du pouvoir; Barras en fit autant par lâcheté. Gohier et Moulins qui tentèrent une résistance inutile furent arrêtés. Une proclamation de Bonaparte instruisit la nation de ces événements.

Le lendemain les membres des conseils s'assemblèrent à Saint-Cloud. Une lutte dangereuse y attendait Bonaparte. Le Conseil des Anciens auquel ce général adresse un discours plein d'audace applaudit aux mesures qu'il propose; mais le conseil des Cinq-cents se livre à la plus impétueuse agitation; il vient de renouveler avec enthousiasme le serment de fidélité à la constitution. Lucien Bonaparte lui-même a été contraint de le prononcer. Lorsque son frère se présente dans la salle, les députés républicains s'élancent sur lui en s'écriant: A bas le dictateur! hors la loi le tyran! Bonaparte se trouble, il recule, ses grenadiers l'emportent. Hors de la salle il trouve ses soldats. Il en appelle des représentants de la nation aux satellites mercenaires. Vive le Général! s'écrient ceux-ci.

Plusieurs voix dans le conseil demandent la mise hors de la loi de Napoléon, la permanence des conseils, et veulent que Bernadotte soit revêtu du commandement militaire. Lucien refusant son adhésion se dépouille des marques de sa magistrature

populaire et quitte la salle. Il monte à cheval, harangue les troupes qu'il anime contre le Conseil et les exhorte à disperser par la force des armes cette assemblée d'assassins et de brigands. Napoléon donne en même temps l'ordre de chasser le conseil. Les soldats en rangs serrés pénètrent dans la salle. »Au nom du Général Bonaparte, s'écrie leur commandant Le Clerc, le corps législatif est dissous; Que les bons citoyens se retirent! Grenadiers, en avant!« Les Grenadiers présentant la baïonnette, marchant au pas de charge, s'avancent dans toute la largeur de la salle, le son du tambour étouffe la voix des législateurs qui se récrient contre cette violation. En peu de minutes la salle est vide; les députés se sauvent par les fenêtres, et la représentation nationale est anéantie (19 Brumaire an VIII, 10 Novembre 1799).

Ce coup d'état consommé, l'hypocrisie l'impudence et la servilité furent mises en jeu pour lui donner une apparence de légalité. Dès le même soir Lucien Bonaparte réunit à St. Cloud les faibles restes du Conseil des Cinq-cents; celui des Anciens se rassembla aussi. Des adresses de remerciments furent votées à Bonaparte et aux Soldats. Le Directoire déclaré dissous fut remplacé par un Gouvernement provisoire formé de trois »Consuls« — Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte — revêtus de pouvoirs très-étendus. Le Corps législatif dont on eut soin d'exclure 62 membres qui s'étaient

le plus ouvertement prononcés contre Bonaparte devait être ajourné au 1er Ventose (20 Février 1800) et dans l'intervalle deux commissions chacune de 25 membres devaient remplir les fonctions des conseils et s'occuper principalement de la rédaction de la nouvelle constitution. Ces résolutions furent prises à minuit; les Consuls et les Conseils retournèrent ensuite à Paris et le nouveau Gouvernement fut installé incontinent. C'est ainsi que fut renversée la constitution directoriale.

Gouvernement consulaire.

(du 10 Novembre 1799 au 18 Mai 1804).

Nouvelle constitution. Tranquillité publique rétablie.

Les Français — à l'exception des Républicains de bonne foi et des Jacobins — avaient vu, les uns d'un oeil indifférent, les autres en plus grand nombre, avec joie la révolution du 18 Brumaire. Le spectacle d'une représentation nationale asservie avait été si fréquemment répété, que l'effroi qu'il inspire aux patriotes

éclairés avait perdu de sa force, et la haine vouée au Gouvernement renversé était telle qu'on ne s'arrêta pas à censurer les moyens qui en avaient amené la dissolution. D'ailleurs la confiance en la personne de Bonaparte était née des prodiges qui avaient signalé sa carrière et les partis les plus opposés mettaient leurs espérances dans sa domination.

La nouvelle constitution achevée cinq semaines après le renversement du Directoire, et publiée dix jours plus tard (25 Décembre), obtint, malgré son caractère peu rassurant pour la Liberté, une quantité de suffrages bien supérieure (quoique moins nombreuse qu'en 1791) à celle qu'avaient obtenue les constitutions de 1793 et de 1795. On n'en saisit point l'esprit, ou l'on se berça du rêve de l'inébranlabilité de l'édifice de la Liberté érigé par la révolution.

Mais cette nouvelle constitution porta le coup de mort à tous les droits politiques du peuple, en conférant tout le pouvoir à un seul homme et ne laissant à la nation que de vains noms et de vaines formes. Cependant les contours extérieurs de cette loi fondamentale étaient calqués sur l'ingénieux plan de Sieyes; mais le génie impérieux de Bonaparte avait rejeté du travail de Sieyes tout ce qui garantissait les droits du peuple, et n'avait conservé que ce qui favorisait le pouvoir arbitraire. Il en résulta une constitution monstrueuse dont l'acceptation dé-

versa le mépris sur les Français fanfarons de leur Liberté, ou en fit un objet de pitié pour tout homme bien pensant.

La constitution conférait à un premier Consul (à proprement parler le seul gouvernant, les deux autres consuls n'ayant que voix consultative dans certains cas, et nulle dans d'autres, et n'étant que des personnages de représentation) un pouvoir peu différent de l'autorité dictatoriale, autant par la latitude des droits qui lui étaient accordés, que par la conformation du corps législatif qu'on avait établi par forme d'opposition pour sauver les apparences. Il est vrai que ce Consul était élu; mais il l'était pour dix années, à l'expiration desquelles il était rééligible. Il était à l'abri de toute responsabilité. Il nommait à tous les emplois tant civils que militaires. L'armée était sous ses ordres. Par l'organe du Conseil d'Etat qui lui était adjoint, et des ministres qui de même que les conseillers d'état dépendaient entièrement de lui, il avait exclusivement l'initiative des lois (le droit de les proposer). Il avait le droit des finances, de la police, celui de faire la guerre et la paix et de contracter des alliances. La seule restriction au pouvoir de ce Monarque, était un »sénat conservateur« de quatre-vingt membres, nommés dans l'origine par les consuls, mais ayant le droit de se compléter par des membres de leur propre choix; un corps législatif composé

de trois cents membres et un tribunat de cent, tous au choix du sénat conservateur ; par conséquent trois corps de l'état, lesquels d'après leur composition étaient dans la dépendance du premier consul seul. Les Tribuns en outre n'avaient que le droit de discuter les lois, sans voix décisive; les Législateurs de leur côté avaient voix décisive, mais uniquement par oui et par non, et sans pouvoir s'engager dans la discussion. Le corps législatif et le tribunat privés l'un et l'autre du droit de l'initiative qui n'appartenait qu'au gouvernement, restaient d'ailleurs dans l'inaction tant que celui-ci, ne provoquait point leur coopération en proposant quelque loi. Le Tribunat seul avait dans les commencements le droit de soumettre des représentations et des demandes. Le Sénat conservateur enfin, dont les membres étaient inamovibles et à vie, et qui, en raison des riches émoluments attachés à leur charge déclarée incompatible avec tout autre emploi, devait naturellement, d'après la personnalité de ses membres, nommés par le consul, et non par le choix du peuple, plutôt servir à seconder l'oppression et les violations arbitraires de la constitution qu'à en garantir le maintien. D'ailleurs le Sénat tenait ses séances à huis clos. Celles du corps législatif et du Tribunat étaient, à la vérité, publiques, mais on n'y pouvait jamais admettre plus de deux cents spectateurs!

Il ne restait donc à la Nation qu'une vaine ombre de ses droits sacrés fondés sur la raison et la nature et achetés au prix de tant de sang et de larmes. Chaque assemblée primaire d'arrondissement devait former une liste de confiance contenant un nombre de noms égal au dixième du nombre de ses membres; les citoyens élus ainsi par les assemblées primaires d'un département désignaient pareillement un dixième d'entre eux pour former la liste départementale; et enfin l'on rédigeait de la même manière une liste nationale, composée du dixième des noms portés sur les listes départementales; et dans ces trois listes, le Gouvernement d'une part, et le Sénat-conservateur de l'autre, choisissaient les chefs des diverses administrations et les autorités civiles.

La Commission provisoire de législation chargée de rédiger la constitution nomma Bonaparte premier Consul. Il désigna pour second Consul Cambacérès, alors ministre de la Justice, attaché aux principes républicains, et pour troisième Le Brun ci-devant membre du Conseil des Anciens, royaliste modéré. Sieyes et Roger-Ducos furent nommés sénateurs. Les autres membres du Sénat furent également nommés, sans attendre l'arrivée des listes des citoyens éligibles et de cette manière la constitution fut mise en vigueur avant d'avoir été acceptée.

Jamais concours de circonstances ne fut plus favorable qu'à l'époque où Bonaparte entra au pouvoir. Toutes les fautes des autres Gouvernants servirent à relever sa gloire; le destin lui avait préparé — comme plus tard à la sainte alliance après l'abdication de l'empereur — les moyens de réparer les maux, de faire le bonheur du monde. Malheureusement il ne le fit pas long-temps!

On rappela les proscrits du 18 Fructidor, entre autres Carnot qui fut nommé au ministère de la guerre, en remplacement de Berthier à qui avait été donné le commandement de l'armée de réserve. Tous les prêtres non-assermentés obtinrent leur grâce. Vingt mille vieillards rentrèrent au sein de leurs familles. La radiation de la liste des émigrés fut réglée par des dispositions si mitigées, qué près des neuf dixièmes des expatriés rentrèrent. Tous les gens de bien se réjouirent du retour de la justice et de la tranquillité.

Néanmoins, dès les premiers temps, le nouveau gouvernement laissa entrevoir des symptômes d'esprit de domination es d'abus du pouvoir. La Liberté de la presse reçut des atteintes violentes; des écrivains de feuilles publiques furent réduits au silence; d'autres furent soudoyés; l'on traita avec sévérité les républicains déclarés.

Tel fut aussi l'esprit qui dirigea l'organisation des autorités. Le conseil d'Etat et les ministres

furent ravalés à la condition de serviles exécuteurs des volontés du premier Consul ; et l'administration civile dans toute l'étendue de la France fut réglée sur les bases de la hiérarchie militaire. Les collèges qui administraient les départements, les districts et les communes, furent remplacés par des Préfets, des Sous-préfets et des Maires. Les premiers étaient généralement nommés par le premier Consul; quant aux Maires, il n'y avait que ceux des villes les plus importantes qui fussent à sa nomination. Une division de tout le territoire français en 25 divisions militaires, commandées chacune par un Général d'armée répondait en outre de la soumission du peuple.

Parmi les funestes effets du déplorable gouvernement directorial, le rénouvellement de la guerre civile avait été l'un des plus affligeants. Les Vendéens et les Chouans s'étaient soulevés de nouveau — surtout depuis le rappel du Général Hoche qui les avait combattus avec humanité.

L'extinction de cette guerre civile fut la tâche la plus pressante du Gouvernement consulaire. Il envoya de nouvelles troupes dans les départements de l'ouest, et déclara les insurgés hors de la loi. Cette mesure abattit leur courage; ils livrèrent cependant encore quelques combats; mais ce furent les dernières convulsions de cette guerre d'extermination. Depuis ce moment la tranquillité se rétablit dans les

contrées de l'ouest si long-temps le théâtre de scènes sanglantes; il s'y manifesta même dans la suite quelque attachement au Gouvernement de la patrie.

Bataille de Marengo. Bataille de Hohenlinden.

La nation française et l'Europe soupiraient après la Paix. Bonaparte qui l'avait solennellement promise affecta prudemment de la rechercher. Il écrivit même de sa propre main à George III Roi d'Angleterre dont le cabinet semblait être le foyer de la guerre. Le ministre anglais combla les souhaits de Bonaparte en rejetant ses propositions. Des assertions offensantes se firent entendre dans le Parlement. La démarche faite pour obtenir la paix n'eut d'autre résultat que d'aigrir la haine réciproque. Bonaparte sut merveilleusement réveiller l'ardeur guerrière et donner un nouvel essor à l'enthousiasme patriotique. L'armée de Réserve qui d'après les ordres du premier Consul s'organisait à Dijon se grossit rapidement de volontaires de toutes les classes de la nation, et tandis que la coalition doutait encore de l'existence de cette armée, celle-ci était déjà en marche vers les Alpes.

La campagne d'Italie venait de s'ouvrir. Le vieux Melas Général de cavalerie s'y trouvait à la



tête de 130,000 combattants, tandis que Massena — nommé général en chef de l'armée d'Italie depuis le 24 Novembre 1799 — n'avait guère plus de 40,000 hommes.

Gènes seule avec son littoral à l'est et à l'ouest restait à conquérir en Italie. Dès les premiers jours du printemps (6 Avril) Mélas rompit la ligne française en s'avançant, par une attaque soudaine jusqu'à Savone et Vado (par conséquent jusqu'à la mer) et en se jetant entre Massena, et son aile gauche commandée par Suchet. Les Autrichiens sous Elsnitz repoussèrent alors Suchet au delà du Var, en s'emparant successivement de Nice, Savone et de toutes les autres places fortes le long de la côte (8 — 15 Mai) et menaçant de franchir les limites de la vieille France. Mélas de son côté après avoir emporté d'assaut la Bocchetta et remporté une victoire à Voltri (18 Avril) força l'intrépide Massena à se jeter dans Gènes avec son armée réduite à 25,000 hommes. La famine plus terrible que les armes de l'ennemi exerça d'affreux ravages parmi la garnison et la nombreuse population de cette ville infortunée. L'amiral anglais Keith en bloquait le port; Mélas ne comptant que sur la famine pour réduire la place, en ferma rigoureusement toutes les avenues. Mais ce fut en vain qu'on somma, au nom de l'humanité, Massena de capituler; ce général

convaincu de l'importance de cette place, et espérant du secours, persista dans son refus.

Cependant Mélas certain que Gènes ne lui échapperait point concerta son invasion en Provence avec les Anglais qui fondaient de grandes espérances sur cette entreprise. Mais Bonaparte, à la tête de 60,000 hommes, moitié vétérans, moitié nouveaux soldats, composant son armée de réserve organisée avec une rapidité qui tient du prodige, est venu de Dijon à Genève et dirige son armée en quatre colonnes à travers les Alpes, surmontant tous les obstacles de la nature par de sages dispositions et une courageuse persévérance. Mélas, informé de cette marche imprévue, vole vers Turin »pour y prendre, dit-il, telles mesures que les circonstances exigeront.« Cependant Bonaparte descendu en Piémont par la vallée d'Aoste, a fait un prompt mouvement à gauche sur Milan, s'est emparé de cette capitale, et a ressuscité incontinent la République cisalpine (2 et 4 Juin). Lannes et Murat ont franchi le Pô, dans ces entrefaites, se sont emparés de Plaisance et de ses riches magasins; tandis que Suchet, après avoir repassé le Var reprend Nice et tout le département des Alpes-maritimes.

Dans ce même temps (4 Juin) Gènes venait de se rendre au lieutenant-général Ott. L'intrépide Massena avait été contraint par l'excès de la famine à

evacuer cette place. La précipitation avec laquelle cette convention fut conclue permit à ce général de rejoindre aussitôt l'armée de Suchet avec les débris de la sienne et de se battre de suite contre les Autrichiens.

Quinze jours plustôt cette capitulation eût décidé la campagne à l'avantage de l'Autriche; maintenant l'occasion se trouvait perdue. L'armée de réserve avait gagné une trop grande étendue de pays, et enlevé presque tous les magasins des Autrichiens, et Mélas qui avait concentré ses forces près d'Alexandrie, presqu'entièrement cerné par les Français, manquait de vivres et de munitions de guerre. Ce fut alors que se livra dans les plaines de Marengo (14 Juin), cette fameuse bataille qui — décisive comme l'histoire en fournit peu d'exemples — détruisit tous les fruits des victoires autrichiennes de la campagne précédente et livra de nouveau l'Italie au pouvoir de Bonaparte. Les deux armées combattirent longtemps et avec opiniâtreté. La victoire commençait à se déclarer pour l'Autriche, lorsque Desaix »le Bayard de la République« survenant avec deux divisions de troupes fraîches, fondit sur l'aile gauche des Autrichiens, et quoique blessé à mort dès le commencement de l'action, mit glorieusement fin à cette bataille qui avait duré treize heures.

Mélas plus embarassé du danger de sa position, qu'affaibli de ses pertes ne vit d'autre moyen de salut

que dans un armistice; le vainqueur le lui accorda (16 Juin), mais à des conditions rigoureuses. Il fut convenu que les Autrichiens se retireraient derrière le Mincio; Gènes qu'ils venaient à peine de conquérir, les places ou forts de Tortone, d'Alexandrie, de Turin, d'Arona, de Coni, de Ceva, de Savone, de Milan, de Pizzighitone, de Plaisance et d'Urbin, les fruits précieux de tant de victoires, avec leurs immenses munitions de guerre, tout le Piémont, la Ligurie et presque toute la Cisalpine furent cédés par suite d'un revers momentané. L'astre de Bonaparte brilla plus que jamais.

L'armée de réserve incorporée à celle d'Italie fut confiée à Masséna qui, par cette réunion, se vit à la tête de plus de 100,000 hommes. Bonaparte s'en retourna à Paris.

Dans ces entrefaites l'armée autrichienne en Allemagne avait éprouvé les plus rudes échecs. Elle n'était plus commandée par l'Archiduc Charles si accoutumé à vaincre, mais par le Feld-maréchal Kray. Moreau effectua le 25 Avril, le passage du Rhin sur six points différents, et à la suite de plusieurs combats heureux repoussa vivement les Autrichiens depuis la Forêt-Noire jusqu'en Bavière. Après les batailles d'Engen, Stockach et de Moeskirch (3 et 5 Mai) il se trouva encore assez fort pour détacher de son corps d'armée 20,000 hommes

qui allèrent renforcer l'armée de réserve en Italie. Après une série de nouvelles défaites, Kray à la tête de son armée quitta Ulm où il s'était maintenu pendant quelque temps, se rendit à Ingolstadt et de là à Haag et à Ampfing, en passant par Landshut. Moreau de son côté alla occuper une grande partie de la Bavière ainsi que Munic; Lecourbe après avoir débouché par les défilés du Vorarlberg, se rendit maître du canton des Grisons et tendit ainsi la main à l'armée d'Italie.

On conclut alors à Parsdorff (15 Juillet) un armistice qui ne pouvait être rompu que douze jours après avoir été dénoncé. Le défilé de Reute dans le Tyrol, ainsi que Ratisbonne et tout le territoire de la Franconie jusqu'à la Rednitz furent cédés à l'armée française qui en outre resta en possession de ce qu'elle avait conquis. Les places fortes situées en arrière de l'armée française furent bloquées.

L'Europe attendait la paix. Le Comte St. Julien envoyé à Paris avec des pouvoirs très-étendus signa des articles préliminaires basés sur ceux du traité de Campo-Formio (28 Juillet). Mais l'Empereur n'ayant pas ratifié cette convention, la France dénonça l'armistice. L'Autriche acheta à Hohenlinden (20 Septembre) une prolongation de la trêve de 45 jours, et céda pour l'obtenir les forteresses d'Ulm, d'Ingolstadt, et de Philippsbourg.

Ces places furent mises à la disposition de l'armée de la République française; aussi fit-on sans délai des dispositions pour les démanteler. Un armistice signé à Castiglione (25 Septembre) interrompit le cours des hostilités en Italie.

La prolongation de la trêve ne conduisit point au but désiré. Le Comte Louis de Cobenzl et Joseph Bonaparte assistèrent aux conférences du Congrès de Lunéville; mais la demande que fit la France d'une trêve sur mer, comme sur terre fit échouer les negociations.

Les hostilités recommencèrent sur le continent (11 et 23 Novembre). Les plénipotentiaires continuèrent cependant de rester à Lunéville.

De nouvelles armées postées le long du Mein et du Bas-Rhin avaient encore augmenté la supériorité numérique des Français sur les Autrichiens. Ces derniers, alors sous le commandement du jeune Archiduc Jean (auquel on avait adjoint pour conseil le général Lauer) n'étaient aucunement en état de résister. Cependant malgré cette infériorité l'Archiduc Jean osa prendre l'offensive et passa l'Inn. Tombant à l'improviste à Ampsing sur l'aile gauche de Moreau commandée par Grenier, il la mit en déroute (1 Décembre). Mais deux jours après (3 Décembre) Moreau remporta près de Hohenlinden une victoire sanglante qui anéantit l'armée autrichienne. Les vaincus s'enfuirent à la débandade,

vers l'intérieur de leur pays, poursuivis, l'épée dans les reins, par leurs impitoyables vainqueurs qui, livrant combat sur combat, passèrent l'Inn, la Salza, la Traun, l'Ens et se trouvèrent après une marche de trois semaines à vingt lieues de Vienne.

Dans ces extrémités il fallut que l'Archiduc Charles reprit le commandement; mais il reconnut l'impossibilité de la résistance. Près de 300,000 hommes venant de l'Allemagne et de l'Italie étaient en marche sur Vienne. Il fallut songer à la paix. On convint, après de courtes conférences, à Steyer (25 Décembre) d'un armistice dont les conditions équivalurent à une capitulation. Würzbourg, Braunau, Kuffstein, Schaenitz et Finstermünz furent remis aux Français; les Autrichiens évacuèrent tout le Tyrol et l'Empereur s'engagea solennellement à faire la paix, quelles que fussent les intentions de ses Alliés.

L'armée d'Italie de son côté, alors sous les ordres de Brune, avait aussi fait de nouveaux progrès. Elle s'était emparée de la Toscane et après avoir passé le Mincio et l'Adige (25 Décembre 1800 et 1er Janvier 1801) elle avait, en plusieurs rencontres, battu le Général Bellegarde successeur de Mélas, et s'était réunie à l'armée des Grisons dans le Tyrol méridional. Alors se conclut également un armistice (16 Janvier), en vertu duquel les places de Peschiera, Vérone, Legnano, Ferrare

et Ancône furent livrées aux Français. Il fut convenu aussi que la Livenza et le Tagliamento formeraient la ligne de démarcation entre les deux armées. Une convention postérieure remit aussi au pouvoir des Français victorieux la forteresse de Mantoue pour prix de la prolongation de l'armistice (26 Janvier).

Paix de Lunéville. Autres traités de paix.

D'après ces antécédents la paix ne paraissait plus guère douteuse; aussi fut-elle signée à Lunéville le 9 Février 1804. Pour en accélérer la conclusion la France avait exigé que l'Empereur la signât au nom du corps germanique, et ce monarque déféra à cette demande.

Le traité de Lunéville confirma la cession déjà faite à la France par l'Autriche de la Belgique, ainsi que du Falkenstein et du Frickthal; il renouvela aussi la cession de la Lombardie à la République cisalpine. Par compensation, les provinces vénitiennes cédées à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, restèrent à cette puissance avec la seule différence que l'Adige fut désigné pour limite. La cession du Brisgau au Duc de Modène fut également confirmée; mais l'Autriche fut forcée

de renoncer en outre au Grand-Duché de Toscane qui fut assigné à l'Infant, Duc de Parme. On promit cependant au Grand-Duc de Toscane de l'indemniser complètement en Allemagne. L'empire d'Allemagne céda toute la rive gauche du Rhin, et l'on stipula que les Princes dépossédés par cette cession recevraient des indemnités sur la rive droite; que les Français évacueraient cette rive droite, mais que les forteresses rendues par suite de cette évacuation resteraient dans l'état où elles étaient, c'est-à-dire démantelées. En outre l'indépendance des Républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne fut reconnue et garantie par le même traité.

Le Corps germanique accepta cette affligeante paix que la Diète de Ratisbonne ratifia sans retard, ni opposition (9 Mars).

Cette paix avec le principal ennemi de la République sur le continent fut bientôt suivie de la réconciliation avec les autres puissances qui se trouvaient encore en état de guerre.

Naples signa la paix à Florence (28 Mars), et conserva ses principaux états, en cédant néanmoins ses possessions dans la Haute-Italie et l'Italie-centrale (l'île d'Elbe, les Etats des Présides en Toscane et la principauté de Piombino. Cette Puissance s'engagea en outre à fermer ses ports aux Anglais et aux Turcs.

Le Portugal de son côté conclut à Badajoz la paix avec l'Espagne (6 Juin), en cédant Olivenza. Il fit aussi la paix avec la France à Madrid (29 Septembre) moyennant la cession d'une partie de territoire dans l'Amérique méridionale confinant à la Guyane, et le paiement d'une somme peu considérable.

La Russie, depuis la défaite de ses armées en Suisse et en Hollande, avait, à la vérité, cessé les hostilités; cependant, malgré quelques rapprochements d'une nature conciliatrice, la paix n'était pas formellement conclue. Ce ne fut qu'après la mort de son fantasque autocrate que s'obtint ce résultat. Le Comte de Markow envoyé à Paris par l'Empereur Alexandre conclut, au nom de son maître, la paix avec l'Espagne, ainsi qu'avec la France (4 et 6 Octobre), en rétablissant les relations reciproques telles qu'elles existaient avant la guerre. Suivant des articles secrets la France s'engagea à n'arranger les affaires d'Allemagne et d'Italie que par un concert intime avec la Russie. La France reconnut aussi l'indépendance de la République des Sept-Iles (ioniennes) créée par le Sultan et le Czar, lorsque les flottes combinées de ces deux puissances eurent conquis ces îles anciennement vénitiennes et alors françaises; création politique aussi bizarre de la part de deux monarques qui faisaient la guerre à la grande République, que le fut de la part de la

République française l'érection de la Toscane en »Royaume d'Etrurie.«

Le premier Consul conclut également la paix avec la Porte (9 Octobre 1801). L'ancienne alliance n'avait été interrompue que par l'invasion de l'Egypte, l'évacuation de ce pays facilita le rétablissement des anciennes relations d'amitié. La paix se fit aussi avec les puissances barbaresques, nommément avec Alger (17 Décembre 1801).

Guerre entre la France et l'Angleterre. Relations extérieures et affaires intérieures de l'Angleterre. Seconde neutralité armée du Nord. Paix d'Amiens.

Il était plus difficile de s'entendre avec l'Angleterre. Le caractère opiniâtre de Pitt se roidissait contre la nécessité. Cependant le soin de sa propre conservation l'emporta enfin sur son obstination. Il sortit donc du ministère qu'il avait long-temps administré (d'une manière à la fois digne de grands éloges et de grands reproches), et fut remplacé par Addington (16 Mars 1801). Incontinent après ce changement Lord Hawkesbury nouveau secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères informa le gouvernement français des dispositions pacifiques du Roi d'Angleterre.

Les deux grands coups que l'Angleterre avait ré-

comment portés à la France son ennemie furent la reprise de Malte et celle de l'Egypte. Après avoir résisté à toutes les attaques pendant un bloeus de deux ans le vaillant Vaubois fut contraint, par la famine, de rendre aux Anglais le fort de La Valette (5 Septembre 1800). Kleber, en Egypte, chargé du commandement de l'armée française après le départ de Bonaparte, continua la guerre avec gloire malgré tous les embarras qui l'environnaient; mais il tomba sous le poignard d'un assassin. Ménou lui succéda dans le commandement par droit d'ancienneté; mais ce Général ne possedait ni l'estime, ni l'affection de ses soldats. Le désunion se mit dans le camp, le peuple murmura. Les Anglais équippèrent alors une flotte puissante pour détruire la redoutable colonie française d'Egypte. L'Amiral Keith commanda les forces navales, le Général Abercrombie les troupes de débarquement. La descente se fit à Aboukir (8 Mars 1801). Les Français y furent battus, et essuyèrent à Ramanieh (21 Mars et 9 Avril) des défaites encore plus complètes. Abercrombie tué dans la première de ces actions fut remplacé dans le commandement par Hutchinson. Menou capitula enfin à Alexandrie (30 Août). Les débris de la vaillante armée furent transportés libres en France sur des vaisseaux anglais. Telle fut l'issue de l'expédition d'Egypte commencée sous de si brillants auspices.

Dans l'intérieur de l'Angleterre continuait de régner une fermentation violente dont les symptômes devenaient plus alarmants de jour en jour. Il est vrai que l'insurrection des Irlandais, laquelle av[illegible] pendant nombre d'années exercé ses ravages et occasionné des scènes sanglantes de toute espèce, avait été, en majeure partie étouffée par les mesures sages et conciliatrices de Lord Cornwallis (20 Juin 1798) qui avait succédé au barbare Lord Cambden dans la dignité de Viceroi. La réunion de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, réunion effectuée par la persévérante et victorieuse lutte de Pitt contre des obstacles multipliés (30 Juin 1800), devint une garantie précieuse de la tranquillité pour l'avenir. Le 1er Janvier 1801 le Roi ouvrit en personne la session du Parlement réuni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Cent députés des villes et des comtés d'Irlande prirent séance dans la chambre des communes; et trente deux pairs irlandais, dont quatre ecclésiastiques et vingt-huit séculiers furent admis dans la Chambre-Haute. L'Irlande devait contribuer aux charges du Royaume dans la proportion de deux dix-septièmes. Toutes ces concessions ne firent cependant pas cesser entièrement les plaintes de l'Irlande. Les plus criantes, c'est-à-dire, celles des Catholiques retentissaient encore. Ce fut enfin que malgré tout l'empire de son influence Pitt sollicita l'émancipation des Catholiques. Le Roi

la refusa comme contraire au serment qu'il avait prêté à son couronnement. Ainsi continua de couver l'étincelle que le moindre souffle peut convertir en incendie.

L'Angleterre aussi recelait en son sein divers germes de discorde. Les dépenses excessives causées par la guerre contre la trop puissante France, jointes au paiement des subsides fournis à la plupart des Etats de l'Europe nécessitaient continuellement la création de nouveaux impôts et accroissaient d'une manière effrayante la masse de la dette nationale. Dans l'espace des six premières années cette dette s'était déjà accrue de près de deux cents millions de livres sterling; mais à l'époque du traité de Lunéville la totalité de la dette liquidée s'élevait à cinq cents millions! dont les intérêts seuls excédaient les forces des contribuables. Une contribution que Pitt imagina d'imposer sur les revenus fut d'une faible ressource. A ces embarras se joignait encore l'interruption ou la cessation de mainte branche d'industrie, produite par les chances de la guerre ou par le changement de politique de quelque puissance étrangère. Les impôts pour l'entretien des pauvres s'élevèrent à une somme effrayante, et cependant l'on ne put suffire aux besoins des indigents. La corruption du Parlement et du Gouvernement résultat du vice de la représentation nationale était manifeste aux yeux de la Nation; et les esprits éclairés ainsi que

les gens de bien s'entendirent de jour en jour mieux sur la nécessité de demander une réforme parlementaire, contre laquelle s'élevèrent avec fureur l'égoïsme, l'esprit de caste, la stupidité et l'insatiable soif du pouvoir arbitraire. Il fallut donc comprimer par la rigueur et la violence le mécontentement d'un peuple qu'on ne voulait pas élever en écoutant ses justes réclamations; mais par-là même on ne fit qu'aigrir les esprits et enhardir les mécontents.

Pour compensation de tant de maux l'Angleterre n'avait que ses victoires navales et sa grandeur commerciale qui s'accroissait par ces triomphes. Mais même la domination qu'elle affectait sur les mers fut enfin menacée par la résistance des puissances neutres qu'elle avait provoquée, par l'abus qu'elle faisait arrogamment de sa prépondérance. Le Danemarc et la Suède se plaignirent hautement de plusieurs insultes graves faites à leur pavillon, et se récrièrent surtout contre le droit que l'Angleterre s'arrogeait de visiter les bâtiments de commerce marchant sous escorte, et contre plusieurs autres actes particuliers de violence.

L'Empereur de Russie, Paul I proposa alors aux Puissances du nord, une nouvelle neutralité armée à l'instar de celle de 1780. La Suède et la Prusse s'y engagèrent de plein gré; le Danemarc cependant, plus exposé par sa situation topographique

aux effets du ressentiment de l'Angleterre ne s'y dé-termina qu'avec répugnance (Décembre 1800).

Le trident britannique irrité s'éleva contre ces démonstrations inquiétantes. Une flotte de cinquante-quatre voiles sous les ordres des Amiraux Parker et Nelson franchit le Sund, malgré le feu violent de la forteresse de Kronenbourg et se présenta devant la rade de Copenhague (29 Mars 1801). Les Danois se battirent intrépidement sur leur ligne de défense contre une flotte bien plus nombreuse, aguerrie et commandée par les Amiraux les plus renommés (2 Avril), et leur résistance héroïque fit payer cher aux Anglais une victoire qui ne répondit pas à leur attente. Ce fut Nelson lui-même qui, dès le lendemain de la bataille proposa un armistice, auquel le Danemarc, après quelques négociations, consentit; à la condition que la neutralité armée serait suspendue pendant la durée de la trêve.

La flotte anglaise alors entra dans la Baltique pour attaquer la flotte combinée des Suédois et des Russes. Mais dans la nuit du 23 au 24 Mars 1801 l'Empereur Paul périt victime de la haine qu'avait excitée son despotisme. Alexandre son fils qui lui succéda se montra disposé à la paix (20 Avril). Elle ne tarda pas à être conclue; la Russie, par une convention mémorable, mais funeste aux droits maritimes des Puissances neutres (17 Juin 1801), reconnut — à de légères modifications près — les principes oppres-

seurs du gouvernement britannique, contre lesquels la neutralité avait été formée. Le différend relatif à l'île de Malte s'accommoda aussi, l'Empereur Alexandre ayant renoncé à ses droits sur la Grande-Maîtrise de l'ordre et par conséquent à la possession de l'île. Le Nord se trouva dès lors entièrement pacifié.

Finalement la paix se fit aussi avec la France. Les articles préliminaires furent signés à Londres le premier Octobre 1800. Peu de temps après se réunit à Amiens le congrès dont les membres signèrent la paix définitive entre l'Angleterre d'une part, et de l'autre la France, l'Espagne et la Hollande (27 Mars 1802).

Par ce traité l'Angleterre rendit toutes les conquêtes qu'elle avait faites, à l'exception des îles de Ceylan et de la Trinité que la République batave et l'Espagne lui cédèrent. Le Cap de Bonne-Espérance devait être ouvert également à tous les bâtiments des puissances contractantes, lesquels ne paieraient d'autres droits que ceux que les bâtiments bataves payaient eux-mêmes. L'Egypte devait être rendue à la Porte dont le territoire serait maintenu dans son intégrité. Il fut en outre stipulé que les Chevaliers de l'Ordre de St. Jean seraient remis en possession de l'île de Malte; et finalement que la Maison d'Orange recevrait une indemnité qui

cependant ne serait point à la charge de la République batave.

Délibérations de la députation de l'Empire. Réforme de la Constitution du Corps germanique.

De tous ces traités de paix le plus difficile à exécuter fut celui qui avait été conclu avec l'Allemagne. L'affaire des compensations pour les Princes qui se trouvaient dépossédés de la partie de leur territoire sur la rive gauche du Rhin et qui devaient être indemnisés aux dépens du bénin Empire d'Allemagne était déjà par sa nature une source intarissable de querelles. Il semblait qu'on dût savoir gré à trois grandes puissances, la France, la Russie et la Prusse d'avoir provisoirement réglé entre elles le plan des indemnités et de l'avoir simplement soumis (18 Août 1802) — de la part des deux premières — à l'acceptation de la députation de l'Empire expressément nommée à cet effet (2 Octobre 1801). Cette députation n'ouvrit cependant ses séances que le 24 Août 1802. Mais les grandes Puissances n'étaient nullement disposées en faveur de l'Allemagne et leur impérieuse volonté mit le comble à l'abaissement de ce malheureux empire. Du moment que la régularisation des indemnités se traita à Paris, l'on y vit

accourir les envoyés d'un grand nombre de Princes allemands, circonvenir avec empressement, obséder même le premier Consul et son ministre Talleyrand, mendier, marchander des portions de territoire, débattre leurs intérêts particuliers, pas un seul pour le bien commun de la patrie, mais tous n'ayant en vue que l'accroissement de la grandeur de leurs maîtres respectifs et sacrifiant à l'envi l'un de l'autre l'intérêt général. Dans l'énumération des droits ou des services rendus il ne fut naturellement question que des princes ou de leurs maisons, et nullement des peuples. Le parti même de l'opposition qui, en Allemagne, parmi les membres de la députation de l'Empire, s'éleva hautement contre le projet d'indemnités conçu par les médiateurs, n'avait nullement en vue de menager l'intérêt des peuples, mais uniquement d'affaiblir l'Autriche et surtout le Grand-Duc de Toscane à qui n'avait point été assignée l'entière compensation promise par le traité de Luneville. Lorsque enfin ce dernier point fut arrangé, moyennant quelques concessions faites par la partie adverse; parurent, l'une après l'autre, deux délibérations majeures de la députation de l'Empire qui adoptèrent le plan d'indemnité gallo-russe, et dont la dernière fut sanctionnée par l'Empereur et le Corps germanique (23 Novembre 1802, 25 Février 1803); après quoi la députation de l'Empire fut déclarée dissoute (24 Mars et 19 Mai 1803).

Sous le rapport de l'objet principal les délibérations et les décrets de la députation de l'Empire n'étaient qu'une vaine formalité. Tout se décida à Paris. La France et la Russie faisaient seulement connaître à la députation ce qu'elle avait à accepter. Non seulement tous les chapitres ecclésiastiques immédiats de l'Empire, et encore les chapitres et couvents médiats situés soit dans les anciens pays, soit dans les pays d'indemnités, mais aussi la plupart des villes impériales avec leur banlieue furent traités, d'après le droit réel, comme objet de compensation, et comme tel assignés en partage aux solliciteurs d'indemnités, soit allemands, soit étrangers. C'est ainsi que quarante-deux villes impériales furent réduites sous la domination de divers princes. Il n'y en eut que six (Hambourg, Lubeck, Brême, Augsbourg, Nuremberg et Francfort) qui conservèrent leur indépendance; encore ne fut-ce que par une décision arbitraire et la volonté despotique des grandes puissances. Ces villes furent même en quelque sorte isolées du corps de l'Empire par la neutralité qui leur fut accordée, dans les guerres que l'Empire pourrait avoir à l'avenir. Telle fut l'indifférence avec laquelle on traita les intérêts les plus précieux de la Nation; on ne respecta, ne ménagea, ne soutint que ceux des princes par droit d'hérédité.

La nouvelle forme que l'Allemagne reçut de l'affaire des indemnités et des décrets de la députation de l'Empire, ne pouvait, dans de telles conjonctures qu'être étrange et pitoyable. La cession de la Belgique, et de la rive gauche du Rhin, l'extinction de deux électorats (Cologne et Trèves), la sécularisation des principautés ecclésiastiques et l'asservissement des villes impériales avaient disjoint toute la charpente et ébranlé les fondements de ce caduc édifice politique auquel fut substituée une construction d'une architecture bizarre. L'Electeur de Mayence qui, au lieu de ses anciens états, devait alors posséder Ratisbonne, Aschaffenbourg et Wetzlar, en conservant sa dignité d'Archichancelier, et le Grand-Maître de l'Ordre teutonique (prince de la maison d'Autriche) étaient les seuls membres ecclésiastiques de l'Empire. Par contre on créa quatre nouveaux électorats, Salzbourg, Würtemberg, Hesse-Cassel et Bade, et malgré la diminution du territoire, le nombre des voix dans le collège des Princes de l'Empire fut porté de 99 à 131. De là résulta un nouveau renversement dans les anciennes relations, les Protestants, ayant 27 votes de plus à émettre que les Catholiques qui firent éclater leurs plaintes contre cette disproportion. Parmi les Princes à indemniser ce fut la Prusse qui eut le plus à se louer de la répartition. La Bavière, le Würtemberg, le Margrave de Bade

et le Landgrave de Hesse-Darmstadt obtinrent infiniment plus qu'ils n'avaient perdu. Le Grand-Duc de Toscane au contraire qu'on voulut, contre toute équité, indemniser en Allemagne, eut par l'électorat de Salzbourg, une compensation qui équivalait à peine à la moitié de ce qu'on lui avait ravi. Il en fut de même du Duc de Modène à qui l'on assigna le Brisgau, dont on avait retranché le Fricktbal, cédé par la France à la Suisse. La maison d'Orange dont les pertes en Hollande devaient être entièrement étrangères à l'Empire d'Allemagne, fut dédommagée par le pays de Fulde auquel on joignit quelques domaines épars tant séculiers qu'ecclésiastiques. Quelques autres dédommagements de moindre importance furent assignés en rentes annuelles sur les produits de l'octroi de la navigation rhénane qu'on substitua aux nombreux droits de péage anciennement perçus sous différentes dénominations, et qu'on exploita à l'avantage commun de la France et de l'Allemagne.

Ces institutions et ces nouvelles relations amenèrent à leur suite une complications de débats et de querelles qui duraient encore lorsque vint à éclater une nouvelle guerre qui porta le dernier coup à l'existence de l'Empire germanique.

Gouvernement de Bonaparte. Consulat à vie.

Dignité impériale héréditaire.

L'oeuvre de la pacification étant terminée par les traités de Lunéville et d'Amiens, Bonaparte put se livrer à l'exécution de ses vastes projets qui ne tendaient à rien moins qu'à élever la France au dessus de tous les autres Etats de l'Europe et à s'arroger le pouvoir héréditaire de cet empire. Les moyens dont il se servit pour parvenir à ce résultat, furent sagement conçus, énergiques, et pour la plupart salutaires à la nation dans leurs effets les plus immédiats; mais il eut souvent aussi recours à des mesures déloyales, iniques, criminelles et dignes, quant à leur but de l'exécration du monde entier. Bonaparte avait à cicatriser les plaies encore saignantes que la révolution avait faites à la France, il reconnut aussi le besoin d'attacher le peuple au premier Consul par les liens de la gratitude et de la confiance. Il commença donc par calmer les divers partis, et par les subjuguer tous en les caressant également sans se livrer à aucun. Il donna aussi à toutes les branches de l'administration un développement salutaire aux progrès de la politique et de l'économie nationale. Il fit faire de grandes routes, creuser des canaux et

des ports, élever des digues, construire des ponts, faciliter les communications au commerce, encourager l'industrie par des honneurs et des récompenses et même rendre tributaire de la France le génie étranger. Ces institutions et de pareils établissements signalent toute la période du gouvernement de Bonaparte et la moitié de l'Europe — quel que soit d'ailleurs le nombre de ses fautes et de ses iniquités — n'en est pas moins remplie des monuments de son génie créateur et de la gloire de son règne.

Mais à côté de tant de travaux dignes d'éloges se décelèrent de bonne heure les manoeuvres astucieuses du despotisme, et l'insatiable désir de dominer. Il ne suffisait pas à l'égoïsme de Bonaparte d'être le chef chéri et révéré d'une nation grande et libre, il voulait dominer par la force, commander en maître à tous; il voulait être tout. Il ne souffrait aucune concurrence, et croyait ne rien posséder, à moins qu'il ne possédât tout.

Il commença par détruire la liberté de la presse. Mais quiconque interdit la plainte provoque le délit; ce n'est que par le pouvoir de la terreur qu'il peut le prévenir; aussi Bonaparte recourut-il à ce système. Fouché, son ministre de la police leva une armée d'Argus et d'exempts qui, présents partout s'emparèrent du domaine de la pensée même. Cependant plusieurs conspirations (les unes — selon toute apparence — supposées, d'autres per-

fidement suscitées par le Gouvernement même) fournirent des victimes aux échafauds et devinrent le prétexte de mesures générales de sévérité.

Dans le même temps le premier Consul établit dans toute l'étendue de la France des tribunaux spéciaux composés de juges pour la plupart militaires tous à la nomination du Consul; véritables tribunaux révolutionnaires, organes des volontés de l'autocrate.

Quelques Sénateurs et un plus grand nombre de Tribuns éclairés et amis de la justice eurent, à la vérité, le courage d'élever la voix contre de tels coups d'autorité; mais ce fut en vain: le Gouvernement au contraire trouva dans cette opposition un motif pour exercer des actes de violence contre la représentation nationale même. Les délibérations relatives au nouveau code civil en fournirent d'abord l'occasion. Bonaparte avait fait présenter un projet de ce code au corps législatif. Quelques membres, zélés partisans de la Liberté, se prononcèrent hautement contre plusieurs articles de ce code, qui portaient atteinte à la Liberté et sacrifiaient l'ordre naturel des familles aux intérêts du pouvoir absolu dans l'Etat. Le premier Consul irrité retira le projet (5 Janvier 1802); mais bientôt après, vingt Tribuns et soixante législateurs furent, en vertu d'un Sénatus-consulte organique, éliminés des deux corps législatifs dont, par cette sévérités, on s'as-

sura la soumission. Aussi le code civil, appelé plus tard code Napoléon fut-il accepté à la seconde présentation, et promulgué (24 Mars 1804).

Non seulement le code civil, mais encore la religion et l'église servirent d'instruments au despotisme. Dans les affaires ecclésiastiques Bonaparte n'examina que ce qu'il pouvait — sans préjudicier à ses propres intérêts — concéder au Pape, et ce qu'il devait, pour le succès de ses projets ambitieux, se faire accorder par ce chef de l'Eglise. C'est dans cet esprit que se négocia un concordat, par lequel le Consul et le Pape s'accordèrent l'un à l'autre, ce dont ils ne pouvaient nullement disposer; ce dernier sacrifia les droits de l'Eglise qu'il avait à défendre et reçut en échange le sacrifice de la Liberté française. Un Concile national convoqué à Paris (29 Juin 1801) fut dissous par Bonaparte (16 Août), par condescendance pour le Pape qui redoutait cette réunion. Il fut ensuite ordonné à tous les évêques de renoncer à leurs sièges, les Archevêques et les évêques (le nombre des premiers fut fixé à dix et celui des évêques à cinquante) devaient à l'avenir être nommés par le premier Consul, et leur intrônisation devait être ordonnée par le Pape. Les cures étaient à la nomination des évêques, sauf la ratification du gouvernement. Nul réglement ecclésiastique ne pouvait être publié, les ordres de l'Eglise ne pouvaient être conférés à personne, aucune fête religieuse ne

pouvait être célébrée sans la permission du gouvernement; il fut même créé un ministère particulier pour la direction des affaires ecclésiastiques. Les fonctionnaires publics eurent aussi l'ordre de chômer les dimanches. Dans toute la France il ne devait y avoir qu'une seule Liturgie et un seul cathéchisme. Le gouvernement se chargea d'ailleurs de fournir à l'entretien du clergé, obligation dont il ne s'acquitta qu'avec une excessive parcimonie.

Ce Concordat avait déjà été conclu à Paris le 15 Juin 1801 et ratifié par le Pape le 10 Septembre suivant; il ne fut cependant présenté que les 5 et 7 Avril 1802 aux corps législatif déjà circonvenu et fut par conséquent adopté sans opposition.

Le premier Consul marchait à pas de géant vers son but. Déjà il se sentait assez fort pour oser attaquer le principe fondamental de la révolution, l'Egalité, ce palladium des Français révolutionnaires, en proposant au corps législatif le projet de loi portant création d'une Légion-d'honneur, c'est-à-dire, d'une nouvelle noblesse. Cette distinction ne devait, à la vérité, être accordée qu'au mérite et nullement être héréditaire; mais par là même elle dégénérait en noblesse de servitude, dépourvue de consistance intrinsèque et de dignité, une faveur de Sultan jetée comme récompense à l'obéissance aveugle du soldat.

Malgré l'opposition qui se manifesta dans la discussion du projet, le décret passa néanmoins, quoique à une majorité peu considérable (18 et 19 Mars 1802). L'opinion publique se prononça hautement contre cette institution; mais Bonaparte se sentait assez puissant pour la braver. Il avait déjà substitué à la simplicité qui convient au chef d'une république, un faste royal et le cérémonial de la vieille cour. Le trône s'élevait à vue d'oeil sur le tombeau de la république.

Ce fut vers ce même temps que Bonaparte fut proclamé consul à vie. Immédiatement après le traité d'Amiens le Tribun Chabot proposa »de donner au premier consul un gage éclatant de la reconnaissance nationale.« La question sur laquelle la nation — d'après le voeu adroitement modeste de Bonaparte — eut à décider, fut celle du consulat à vie; et des registres furent ouverts dans toute l'étendue de la France pour recueillir les votes de la nation. L'obséquieux empressement des Préfets et des autres fonctionnaires, ainsi que la servilité de la multitude assurèrent le succès; il eût été trop dangereux de se prononcer négativement. Carnot fut le seul membre du Tribunat qui osa dire: non. Le Sénat put donc faire connaître en moins de trois mois que, sur 3,577,379 votes (exprimés ou tacites) 11000 à peine avaient été contraires; en conséquence de ce résultat un Sénatus-

consulte déclare »que le peuple français nomme Bonaparte »premier Consul à vie, et que le Sénat portera au premier Consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français.« (2 Août). Deux jours après (4 Août) parut un Sénatus-consulte prétendu organique, bien plus attentatoire encore à la constitution, lequel, sur la proposition du Conseil d'Etat, sans aucune communication préalable avec les corps législatifs, et de la pleine autorité qu'avait usurpée le Sénat, changea la forme du gouvernement consulaire, et imposa au peuple français opprimé une nouvelle constitution redigée sommairement et sans aucune des formalités requises pour les plus simples lois. Cette constitution confiait toute l'autorité au premier Consul, et toute la responsabilité au Sénat. Ce sénat instrument servile des volontés du premier Consul pouvait modifier la constitution, dissoudre le corps législatif et le tribunat, mettre les départements hors de la constitution, casser les sentences des tribunaux et suspendre les fonctions du jury! Les électeurs furent à vie; le Tribunat — dont le nom seul est l'effroy des tyrans — fut réduit à cinquante membres, et le Conseil d'Etat fut renforcé. Et c'est une pareille constitution, convenable tout au plus au peuple chinois et non à une nation civilisée de l'Europe, qui fut acceptée, même sans opposition,

par des Français, par les destructeurs de la Bastille ou par leurs descendants!

De là à l'érection d'un trône impérial héréditaire il n'y avait plus qu'un pas. Bonaparte dont l'âme devait n'éprouver pour les hommes d'autre sentiment que le mépris, le franchit avec audace et bonheur. Il connaissait à fond le naturel des Français inconstants, fougueux, bouillants, se laissant éblouir par des mots, par de vaines apparences, incapables d'idées profondes, présomptueux et se passionnant pour toute création nouvelle. Il sut, en outre, de même que jadis Auguste, mais avec un succès plus complet encore, tirer parti de la disposition passive des esprits fatigués des orages révolutionnaires. Les souvenirs du règne de la terreur faisaient encore trembler jour et nuit. Le plus grand nombre des monarchistes désiraient un trône, peu leur importait qui l'occupât. Dans cet état de choses les Coryphées de la République se prosternèrent aussi devant l'idole du jour, et même les mieux intentionnés désespérant du succès de l'opposition, allèrent cacher leur honte à l'ombre des lauriers de la gloire militaire qui flattant l'orgueil de la nation, la consolait de la perte de sa liberté. Il n'y eut qu'un seul homme qui osa manifester une opinion contraire; ce fut le tribun Carnot qui, doué d'une ame vraiment romaine, bravant les regards courroucés du tyran, défendit avec une mâle éloquence la Liberté,

l'idole de son coeur, et fut le seul Champion de l'honneur et de la cause nationale.

Ce fut vers ce même temps que le Duc d'Enghien petit-fils du Prince de Condé fut enlevé de vive force à Ettenheim (Margraviat de Bade) par un détachement de troupes françaises qui avaient traversé le Rhin à la faveur de la nuit. Il fut emmené à Vincennes et fusillé dans les fossés du château (20 Mars). La sentence de mort avait été prononcée, après un court interrogatoire, par une commission militaire spécialement nommée à cet effet.

Bonaparte s'efforça de pallier ce forfait aux yeux de l'Europe en prétextant un complot contre ses jours, tramé par l'Angleterre de connivence avec le Duc. Il existait en effet des conspirations. George Cadoudal et Pichegru chefs des conjurés, venus en France sur des vaisseaux anglais furent arrêtés à Paris par la police informée de toutes leurs démarches (16 Janvier). On s'assura aussi de la personne de Moreau soupçonné d'avoir des intelligences avec les conjurés. Un voile-sinistre couvre toute la procédure. Pichegru fut étranglé en prison; George qui convint franchement de ses coupables desseins fut exécuté avec dix-neuf de ses complices. Quant à Moreau, il fut condamné à une détention de deux ans, qui plus tard fut commué en un bannissement dans l'Amérique du nord (10 Juin).

Ce complot officiellement communiqué au Sénat fournit à ce corps le prétexte d'exprimer dans une adresse le désir qu'éprouve la nation de conférer à Bonaparte la dignité impériale héréditaire. Le Tribunat — à l'exception de Carnot seul — avait déjà manifesté le même voeu, faisant valoir, d'une part, la nécessité d'une monarchie pour un état aussi vaste que la France, et de l'autre, la dégénération de l'ancienne dynastie qui fut déclarée déchue à jamais du trône.

Bientôt après, sous la présidence de Cambacérès, la dignité impériale héréditaire fut solennellement proclamée »par un Sénatus-consulte organique« (18 Mai 1804, 28 Floréal an XII).

Nouveaux sujets de discordes. Nouvelle rupture avec l'Angleterre.

Lorsque Bonaparte s'assit sur le trône impérial la guerre venait d'éclater de nouveau avec l'Angleterre et la troisième coalition allait se former. L'une et l'autre avaient de justes griefs. La politique extérieure de la France n'avait été, pendant tout ce temps, qu'une série d'attentats aux droits des autres puissances ou à leur sûreté. L'indépendance des républiques fondées par la France avait été ga-

rantie en paix; mais toutes se ressentaient du joug oppresseur de la République-mère. La Cisalpine n'avait pas encore de constitution solidement assise. Bonaparte lui en imposa une nouvelle. Une consulte de Cisalpins convoquée à Lyon le nomma pour dix ans Président de la République italienne qui perdit son nom de cisalpine (26 Janvier 1802). Un vice-président, une consulte d'Etat, un comité de législation, un ministre et un corps législatif (pris parmi les candidats à proposer par les trois collèges électoraux de propriétaires, de savants, et de commerçants) devaient diriger, sous lui ou conjointement avec lui, les diverses branches de l'administration. De cette manière le chef du gouvernement français était devenu le maître de la Cisalpine.

La Ligurie changea aussi plusieurs fois de constitution (1801 et 1802); et la République de Luques reçut de Paris une loi constitutionnelle (31 Décembre 1801).

Le Piémont et même le duché de Parme furent bientôt après incorporés à la France. Cette dernière incorporation se fit en vertu d'un traité secret qui cédait à la France les états de Parme, ainsi que la Louisiane en Amérique, à condition que l'Infant, prince héréditaire de Parme deviendrait Roi d'Etrurie (20 Mars 1801).

La Suisse se ressentit aussi de l'influence prépon-

dérante de Bonaparte. De nouveaux sacrifices pécuniaires furent exigés, et les troupes françaises occupèrent le Valais, contrée importante à cause de ses défilés du côté de l'Italie, et en firent d'abord une république particulière, qui ne tarda pas à devenir une appartenance de la grande République. On tenta vainement de concilier l'ancien et le nouvel ordre de choses, par divers changements apportés à la constitution de l'Helvétie. On en vint finalement à un projet de constitution établi sur le principe de l'unité (20 Mars 1802) qui fut, à la vérité, agréé par l'assemblée des députés des cantons réunie à Berne, mais qui trouva une vive opposition parmi le peuple, surtout dans les petits cantons et presque dans tous les anciens. L'insurrection éclata. Ce furent les Waldstettes *) qui formèrent les premières une ligue pour ramener l'état des choses au régime de 1798. Aloyse Reding avoyer de Schwitz fut le chef de cette insurrection qui se propagea rapidement dans les cantons voisins et même dans celui de Berne. Déjà les insurgés s'étaient rendus maîtres de Fribourg dans l'Uechtland, et le gouvernement helvétique de Lausanne se voyait à la veille de sa dissolu-

*) Dans de vieux dictionnaires géographiques on trouve le mot vier Waldstätte traduit par »quatre villes forestières« ou quatre cantons«; mais comme il serait impossible de rendre clairement, au moyen de cette dénomination, le sens du texte, le traducteur a cru devoir préférer le mot »Waldstettes« qu'on trouve dans le nouveau dictionnaire géographique universel récemment publié à Paris.



tion, lorsque tout-à-coup le Général Rapp envoyé par Bonaparte arrive à Berne, propose la »médiation de son maître« médiation dont il fait valoir l'importance et l'efficacité du ton de supériorité que s'arroge la grande nation (4 et 5 Octobre 1802). L'acte de médiation imposé, après de longues délibérations, aux députés suisses à Paris (19 Février 1803) fut donc accueilli sans doute comme l'expression de la volonté du puissant protecteur (10 Mars); cependant le pacte fédératif, quant aux affaires intérieures de la Suisse, ne contenait rien d'injuste. La République helvétique une et indivisible redevint, d'après le voeu de la majorité du peuple un état fédératif de 19 cantons indépendants chacun en ce qui concernait leur administration intérieure. Six de ces cantons (Fribourg, Berne. Soleure, Bâle, Zuric et Lucerne) devaient alternativement être le chef-lieu de tout l'état et le siège de la diète annuelle; et l'avoyer de ce chef lieu devait, pendant la durée de la session de la diète, être en même temps le Landamman de la Suisse. Les privilèges des cantons, des classes de citoyens et des familles restaient abolis. Cependant les constitutions particulières des divers cantons reçurent les modifications qu'exigeaient les circonstances. On fit même quelques concessions à l'aristocratie, surtout à celle des riches.

Non seulement l'adoption du principe révolutionnaire pour base de la constitution des Suisses, mais

encore le nom de Médiateur de la confédération helvétique furent pour Bonaparte des titres à la domination. La Suisse était tombée par là sous la suzeraineté de la France.

Cette suzeraineté fut encore plus manifeste à l'égard de la République batave. Celle-ci fut contrainte de prendre à la solde une armée française, qui occupait son territoire, et nul acte de son gouvernement n'avait de validité sans la sanction de Bonaparte.

Tant de violations des traités de paix amenèrent une nouvelle rupture avec l'Angleterre. Les armements se firent, et la restitution de Malte aux Chevaliers de St. Jean, promise par le traité d'Amiens n'avait pas été effectuée. La France réclama cathégoriquement cette restitution, et tous les accommodements proposés par l'Angleterre à cet égard, ayant échoué, la guerre se ralluma. Avant l'ouverture des hostilités Bonaparte au mépris du droit des gens fit arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en France séjournant ou voyageant sur la foi des lois de l'hospitalité. Telle fut la marche rétrograde de la civilisation.

Le premier fait d'armes de cette nouvelle guerre fut l'invasion de Hanovre; c'est-à-dire une violation du territoire neutre de l'Empire germanique et une attaque contre un peuple étranger à la déclaration de guerre des Anglais. Le Maréchal

Mortier à la tête d'une armée rassemblée en Hollande, traverse le comté de Bentheim et l'évéché d'Osnabrück et entre l'improviste dans l'électorat de Hanovre (26 — 30 Mai) dont la régence se croit trop faible pour opposer aucune résistance. Une convention se conclut à Sühlingen (3 Juin) et l'armée hanovrienne forte de 15000 hommes se retire dans le duché de Lauenbourg, au delà de l'Elbe, en s'engeant à ne pas porter les armes contre la France, avant d'avoir été comprise dans l'échange des prisonsonniers de guerre. Par une seconde convention (5 Juillet) l'armée hannovrienne se dissout entièrement et les Français envahissent le pays de Lauenbourg. Le port de Cuxhaven et la petite ville de Ritzebüttel (quoique faisant partie du territoire neutre de Hambourg) se trouvaient alors déjà occupés par les Français afin de fermer l'entrée du port aux vaisseaux marchands anglais. Ce fut également là que l'Allemagne apprit à connaître à ses dépens l'effet de la domination des »puissances européennes« sur des parties de son territoire.

Les Républiques Batave, Cisalpine et Ligurienne malgré le désir qu'elles avaient de la paix furent forcées de prendre part à cette guerre. L'Etrurie, Rome et Naples furent mis à contribution sous de frivoles prétextes. Il fallut que le Roi de Naples consentit à laisser occuper par les Français une partie de ses états et de ses ports. Quant

à la Suisse, que les Français évacuèrent, Bonaparte conclut avec elle une convention militaire pour l'entretien d'un corps de seize mille Suisses (et davantage en cas de nécessité) à la solde de la France (27 Septembre 1803).

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

I.

Depuis la fondation de l'Empire français jusqu'à l'incendie de Moscou.

Constitution de l'Empire français. Napoléon couronné par le Pape. Napoléon Roi d'Italie.

Si l'Europe coalisée avait succombé sous les coups de la République française à peine née, déchirée par des guerres intestines et affaiblie par les convulsions révolutionnaires, à combien plus forte raison n'avait-elle pas à redouter l'audacieux et intrépide Imperator qui armé de toute la force de son génie et du pouvoir le plus absolu régnait sur un empire militaire affermi et admirablement organisé? Il n'existait d'ailleurs aucun motif apparent pour engager une lutte aussi sérieuse; Napoléon n'avait-il pas mis un terme à cette révolution si redoutée? n'avait-il pas détruit la Liberté par le pouvoir absolu, et l'Egalité par la création d'une nouvelle noblesse? Il

avait donc établi un rapport communauté d'intérêts entre la coalition des rois, et la France revenue au principe monarchique.

Une difficulté cependant mettait encore obstacle à l'entier rétablissement de la concorde; c'était la question de la légitimité. Le trône de Bonaparte, quoique entouré d'une force immense de pouvoir, était un monument de la révolution, érigé sur la volonté (du moins apparente) de la Nation et non sur le droit d'héridité ou sur le droit historique; et la Légion d'honneur n'était pas une noblesse héréditaire. A ces considérations se joignaient encore le souvenir amer des pertes essuyées, et le ressentiment contre l'homme puissant qui avait porté à la coalition les coups les plus accablants et les plus décisifs. Ces motifs d'une part, et de l'autre la témérité soldatesque de Napoléon qui, pour réaliser tous ses projets ambitieux, ne reculait devant aucun obstacle, était une source de guerre sans cesse renaissante.

Cette lutte — quelque immense qu'ait été le déploiement des forces réciproques, quelque prodigieux qu'en aient été les résultats — n'offre cependant pas le même intérêt que les guerres de la République. Ce ne fut plus pour les idées qu'on se battit; ce ne fut plus un combat entre le droit naturel et le droit historique, entre la liberté et le despotisme; Ce ne fut qu'un combat entre les puissants de la terre

qui se disputaient la domination, et le résultat devait être le triomphe de l'un ou de plusieurs, mais non celui de la Liberté. Plus tard seulement, depuis l'élévation de l'Autriche en 1809, et plus encore depuis l'incendie de Moscou, l'on recommença à se battre pour les idées. L'affranchissement du monde, la nationalité, let constitutions libérales parurent devoir être le prix du combat dans les guerres des peuples. Les peuples triomphèrent; mais un destin fatal leur enleva le prix de la victoire.

D'après les constitutions qu'avait données à l'Empire héréditaire »Napoléon, par la grâce de Dieu »et les constitutions de la République Empereur des »Français« le docile Sénat devint encore bien plus qu'il ne l'avait été jusqu'alors le servile instrument de tous les coups d'Etat qu'on jugea à propos de revêtir de formes légales. Il eut surtout le droit d'annuler les opérations des collèges électoraux. Si le Sénat, chargé du maintien de la constitution, déclarait inconstitutionnelle une loi quelqonque, l'Empereur n'en avait pas moins le droit de la publier. Le corps législatif dont le président et les questeurs étaient à la nomination de l'Empereur dépendait absolument de lui, et la publicité des délibérations fut ravie à ce corps, de même qu'au tribnnat, à l'exception des cas où l'orateur du Gouvernement demanderait expressement que les séances fussent pub-

liques. La liberté de la presse avait déjà précédemment été anéantie. Tout les corps constitués de l'Etat devaient être éclipsés par l'éclat du trône de l'Empereur dont la succession était déférée à sa descendance masculine légitime, et à défaut de celle-ci à ses frères Joseph et Louis; (Lucien et Jérôme étaient alors en disgrâce). La liste civile de l'Empereur fut fixée à vingt-cinq millions de Francs. Les Princes de la maison, des Grands-dignitaires avec des émoluments énormes, sans autres fonctions que le cérémonial de la représentation, des Grands-officiers de l'Empire, des officiers de cour de tout grade, entourés d'une pompe vraiment asiatique formaient une barrière entre le Sultan et son peuple.

Le Pape Pie VII fut appelé à Paris pour sacrer »Oint du seigneur« le meurtrier du Duc d'Enghien. La cérémonie du sacre et du couronnement se fit dans l'église Notre-Dame avec une pompe et une prodigalisé inouies (2 Décembre 1804). Le rêve de la Liberté se dissippa au bruit des rejouissances de toute espèce dont on eut soin d'étourdir le peuple.

A l'exception de l'Angleterre, de la Russie, de la Suède et de la Porte, tous les Souverains de l'Europe, ceux de l'Allemagne surtout, s'empressèrent de reconnaître Napoléon Empereur. L'Empereur François lui-même suivit cet exemple; pres-

sentant néanmoins la dissolution de l'Empire germanique, il eut d'abord la prévoyance d'assurer l'éclat de sa propre maison en prenant le titre d'Empereur héréditaire d'Autriche (10 Août 1804) et en se faisant sacrer en cette qualité par l'Archeveque de Vienne (7 Décembre).

Napoléon Empereur des Français suivant l'exemple de Charlemagne ambitionna aussi le sceptre de la Lombardie. La consulte de la République italienne résolut d'adopter, une constitution monarchique et élut le puissant maître de la France roi d'Italie. Le 26 Mai 1805 Napoléon ceignit à Milan la couronne de fer des Lombards, et nomma Vice-roi d'Italie son beau-fils Eugène, qu'il avait auparavant élevé à la dignité de Prince français.

Napoléon malgré la déclaration solenelle qu'il avait faite, lors de l'ouverture du corps législatif (27 Décembre 1804) de ne point vouloir accroître le territoire de l'empire, accepta néanmoins, aussitôt après son couronnement à Milan, la soumission de la République de Gènes qui par suite de négociations secrètes avait demandé son incorporation au grand empire. Cette république fut divisé en trois départements (Gènes, Montenotte et les Apennins), et de cette manière le nombre des départements de la France fut de 110. Peu de temps après les états de Parme et de Plaisance furent formellement

unis à la France en vertu d'un décret impérial (21 Juillet).

Dans le même temps le peuple de Lucques exprima le voeu d'être gouverné par un prince de la maison de Napoléon. Cet empereur y consentit, fit publier la nouvelle loi fondamentale et installa sur le trône héréditaire de cette principauté Félix Pascal Bacciocchi époux de sa seur Elise (23 Juin).

La Batavie elle-même, les principes républicains étant incompatibles avec les intérêts du nouvel empire, fut contrainte de se plier aux formes monarchiques. Son gouvernement d'alors (Staatsbewind) fut dissous (Avril 1805) et remplacé par un Grand-pensionnaire élu pour cinq ans, reéligible après ce terme et revêtu d'un pouvoir presque illimité. Ce chef de l'état était assisté d'un corps législatif de 19 députés (élus sous l'influence du Grand-pensionnaire) qualifiés de »Hautes-puissances«, d'un conseil d'état et d'un ministère. Ces trois autorités étaient les instruments passifs des volontés du chef du gouvernement. Shimmelpennink fut nommé Grand pensionnaire et se chargea, en soupirant, des chaînes dorées de sa brillante servitude.

Troisième coalition contre la France.
Bataille d'Austerlitz. Paix de Presbourg.

Tant de violations des traités, cette ardeur persévérante d'accroissement hâterent la formation d'une troisième coalition. La Suède d'abord, puis la Russie et bientôt ensuite l'Autriche conclurent avec l'Angleterre et entre elles une ligue contre la France. La rentrée de Pitt au ministère (Mai 1804) en fut le signal et le motif le plus puissant.

Celle des Puissances de l'Europe sur laquelle Pitt comptait le plus, c'était la Russie. Tant qu'elle partagea avec Bonaparte la prépondérance dans les relations politiques de l'Europe, elle le ménagea; mais du moment qu'elle s'aperçut qu'il voulait dominer seul, elle fit ses préparatifs de guerre. La Russie de même que la Suède alléguèrent pour principaux griefs l'assassinat du Duc d'Enghien et le non-accomplissement des promesses d'indemnité faites au Roi de Sardaigne.

La Russie contracte à St. Petersbourg (11 Avril 1805) avec l'Angleterre une alliance qui ne tend à rien moins qu'à former en Europe une ligue générale capable de ramener le rétablissement de toutes les relations politiques, telles qu'elles étaient avant la guerre de la Révolution. L'Angleterre se charge de payer annuellement 1,125,000 livres sterling pour chaque corps de 100,000 hommes que les puissances

alliées mettront sur pied. On espérait réunir une armée de cinq cent mille hommes et l'Angleterre avait assez de ressources pour les solder. On comptait principalement sur l'assistance de l'Autriche; on ce flattait en outre d'engager la Prusse à prendre part à la grande lutte qui devait décider du sorte de toute l'Europe; mais la Prusse resta neutre.

Cette funeste politique de la Prusse suffisait pour faire échouer tout le projet de la coalition. L'Autriche seule était trop à découvert contre un si puissant ennemi; l'armée russe était encore trop éloignée et l'Angleterre ne fournissait que des subsides et des vaîsseaux.

Ce ne fut que le 9 Août 1805 qu'après avoir vainement tenté toutes les voies de conciliation l'Autriche se décida à signer à Pétersbourg son accession au traîté d'alliance. Il parut à Paris, à Vienne et à Ratisbonne des manifestes réciproques pleins d'aigreur; et déjà les hostilités avaient commencé (12 Septembre) lorsque l'Autriche envoya son ultimatum, auquel la France répondit incontinent par une déclaration de guerre (23 Septembre).

L'avant-garde russe était à peine arrivée en Gallicie que déjà l'armée d'Angleterre (c'était le nom donné au rassemblement de troupes françaises stationnées le long des côtes de la Manche et principalent au camp de Boulougne) marchant à grandes



journées, passa le Rhin. L'Europe attentive s'attendait à voir s'opérer en Angleterre la descente annoncée depuis long-temps. Mais Bonaparte en contraignant les Anglais à des efforts excessifs et continuels pour tenir leurs côtes à l'abri de l'invasion dont il les menaçait, s'abstint sagement d'une entreprise téméraire qui, même en cas d'un premier succès sur le sol britannique, eût inévitablement entraîné la perte de son armée, à laquelle la retraite aurait été coupée par les forces navales infiniment supérieures de l'Angleterre.

Après avoir ainsi donné le change aux Anglais par des démonstrations hostiles (3 Août), il changea tout-à-coup l'ordre et fit marcher l'armée vers l'Allemagne (27 Août). Il fit suivre la même direction à ses armées de Hollande et de Hanovre. Des renforts nombreux portant de l'intérieur accoururent vers le Rhin. Une autre armée nouvellement levée avançait conduite par Augereau. Près de trois cent mille combattants inondèrent le midi de l'Allemagne.

Dans le même temps l'armée autrichienne forte de 80,000 hommes passa Inn (8 Septembre). L'Archiduc Ferdinand, qui la commandait, avait sous ses ordres le Général Mack, qui avait déjà fait preuve de talents militaires. L'objet principal de la mission de ce général était de ramener à la coalition les Princes de l'Allemagne méridionale lesquels paraissaient disposés en faveur de

la France. Mais pendant que se perdait en négociations un temps précieux, l'Electeur de Bavière avait quitté Munie (8 Septembre), et s'était rendu à Würzbourg où ses troupes le suivirent. Ce Prince se jeta alors dans le bras de la France. Le Duc de Würtemberg et le Margrave de Bade suivirent son exemple dès que l'armée française fut sur leur territoire.

Car déjà l'armée de Napoléeon avait passé le Rhin à Strasbourg, à Mayence et sur d'autres points (25 et 26 Septembre), tandis que Bernadotte s'avançant du Hanovre vers la rive droite du Rhin faisait à Würzbourg sa jonction avec les troupes bavaroises commandées par Wrede et Deroi (2 Octobre). L'Electeur de Würtemberg et le Prince de Bade contractèrent alors une alliance avec Napoléon, s'engageant à lui fournir, le premier dix mille et le second quatre mille hommes de troupes auxiliaires.

Mack, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi, arrêta la marche de ses troupes derrière l'Iller et le Lech, s'appuyant sur Ulm; et il attendit dans cette position l'arrivée de l'armée auxiliaire russe. Mais cette armée ne parut point. La Prusse avait posté à ses frontières un corps nombreux pour s'opposer au passage des Russes par son territoire neutre. Dans ces entrefaites les troupes de Bonaparte avaient filé sans résistance par le pays d'Anspach faiblement

gardé. Cent mille français prenant le chemin le plus direct à travers la Prusse tombèrent à l'improviste sur les derrières de l'armée autrichienne qui avait pris le change (3 — 6 Octobre). Mack se voyant tout-à-coup enveloppé, s'enferma dans Ulm, après avoir perdu beaucoup de monde dans divers combats. L'Archiduc Ferdinand avec toute sa cavalerie chercha son salut dans une fuite périlleuse. Mack capitula; son armée de 25,000 hommes et la ville se rendirent au vainqueur (17 — 21 Octobre). Plusieurs troupes de fuyards tombèrent également au pouvoir de l'ennemi.

Dès lors rien n'arrêta plus la marche victorieuse des Français. Quoique les Russes commandés par Kutusow fussent enfin arrivés aux bords de l'Inn, ils étaient trop faibles pour résister au torrent. Les Français vainqueurs dans tous les combats entrent dans Vienne (13 Novembre). Ils traversent dès le même jour le Danube, sur la rive gauche duquel les Russes effectuent leur retraite vers la Moravie. Ceux-ci combattant toujours se hâtent d'atteindre Ollmütz Buxhövden à la tête d'une seconde armée, se réunit à celle de Kutusow; l'Empereur Alexandre arrive au camp.

La bataille d'Ulm eut aussi des résultats funestes pour l'armée d'Italie sous l'Archiduc Charles et pour celle du Tyrol sous Archiduc Jean. Le premier avait remporté une victoire brillante sur son

vaillant adversaire Massena, aux bords de l'Adige (29, 30 et 31 Octobre). Mais la catastrophe de Mack força le vainqueur à une retraite qu'il fit en bon ordre vers les frontières de la Hongrie, en passant par Görz et Laibach. Là, il se réunit avec son illustre et non moins vaillant frère (30 Novembre) qui après plusieurs combats glorieux, avait heureusement effectué sa retraite du Tyrol à travers la Carinthie.

C'était en Moravie qu'allaient se porter les grands coups. Bonaparte à la tête de masses nombreuses qu'il avait promptement réunies était à Brunn; les deux empereurs alliés se trouvaient vis-à-vis de lui. Alors se livra (2 Décembre) cette bataille d'Austerlitz, si funeste pour François et Alexandre qui, tous deux, furent témoins de la défaite et de la déroute de leurs armées. 30,000 hommes de l'un et de l'autre parti étaient restés sur le carreau; 15,000 prisonniers, cent canons et un riche butin furent les trophées de la victoire des Français.

Cependant dans le découragement de l'Autriche et l'aveuglement de la Prusse tout n'aurait pas été perdus. L'Archiduc Charles, avec une forte armée, était à peu de distance de Vienne; la levée en masse se préparait en Bohême et en Hongrie. De nouveaux corps russes s'avançaient à grandes journées, et la Prusse irrité de la violation de son territoire par les troupes françaises venues d'Ans-

pach paraissait enfin déterminée à la guerre. Le Roi se joignit à la coalition le 3 Novembre à Potsdam, se réservant seulement encore une tentative d'accommodement. Trois armées furent mises sur pied avec de nombreuses réserves, et les hostilités devaient recommencer le 15 Décembre.

Mais au lieu de combattre, le Roi de Prusse envoya vers le milieu de Novembre le comte d'Haugwitz à Vienne, sous le prétexte apparent d'entamer des négociations conciliatrices, mais en effet pour observer, la marche des événements et en tirer parti suivant les circonstances. La bataille d'Austerlitz se donna, et l'Autriche découragée abandonna le champ de bataille; d'Haugwitz n'eut alors rien de plus pressé que de négocier une paix séparée pour la Prusse. Il la conclut, sans perdre de temps, à Vienne (16 Décembre), en cédant Anspach, moyennant quelque compensation, à la Bavière, et les principautés de Clève et de Neufchâtel à la France, en échange desquelles la Prusse obtint tous les états que le Roi d'Angleterre possédait en Allemagne. A ces conditions le Roi de Prusse devint l'allié de la France, et le garant de toutes les nouvelles conquêtes de cette puissance.

La paix avec l'Autriche ne tarde pas non plus à se faire. Deux jours après la fameuse bataille, l'Empereur François se rend en personne au bivouac de Napoléon, près de Saroschütz et convient

avec lui d'une trêve et des conditions préliminaires de la paix. L'armistice est définitivement signé à Austerlitz par Berthier et Lichtenstein le 6 Décembre; et la paix se conclut à Presbourg (26 Décembre), à des conditions qui brisent la puissance de l'Autriche et qui mettent le continent à la merci de la France. Non seulement tous les pays envahis par Bonaparte avant la guerre restent à son pouvoir, mais l'Autriche cède encore au »Royaume d'Italie« les anciens états de Venise sur les deux côtes de l'Adriatique; à la Bavière le Tyrol, ce boulevard de l'Autriche, le Vorarlberg, la principauté d'Eichstaedt et une partie de l'échevé de Passau; à l'Electeur de Bavière, au Duc de Würtemberg et au Prince de Bade toutes les possessions autrichiennes en Souabe, avec le Brisgau. Par contre l'Autriche reçoit Salzbourg et Berchtesgade, possessions du ci-devant Grand-Duc de Toscane à qui est donné en échange l'Evêché de Würzbourg. La dignité de Grandmaître de l'Ordre teutonique est déférée héréditairement à un prince de la maison d'Autriche. Les Electeurs de Bavière et de Würtemberg prennent le titre de Roi et l'Electenr de Bade est reconnu souverain; cependant ces Princes continuent de faire partie du Corps germanique. La Bavière, outre les avantages déjà cités, s'accroît encore du territoire et de la ville, précédemment libre et impé-

riale d'Augsbourg. Des offres de paix sont faites aussi à l'Empereur Aléxandre, mais ce monarque les dédaigne. Il se retire avec son armée en Silésie, et retourne au printemps suivant dans son empire.

Ce ne fut pas seulement la perte de tant de pays, mais bien plus l'effet moral d'une chute aussi soudaine et aussi inattendue, et le bouleversement général des relations politiques en Allemagne, qui donnèrent au traité de Presbourg une influence désastreuse sur l'Autriche et sur l'Europe. L'Allemagne méridionale jusqu'alors accoutumée d'obéir à l'Autriche, se trouva depuis cette paix sous la suzeraineté de la France. Le titre d'Empereur d'Allemagne ne fut plus qu'un vain titre. Le système des états européens était renversé.

Suites de la paix de Presbourg. Empire médiat. Despotisme de Napoléon à son comble. Systéme de la prépondérance.

Etant encore à Schoenbrunn (27 Décembre) l'Empereur Napoléon envoya un manifeste de guerre au Roi de Naples, qui, peu de jours avant la bataille d'Austerlitz, avait, au mépris du traité de neutralité récemment conclu, reçu avec enthousiasme

dans ses ports une armée anglo-russse. »Les »Bourbons de Naples ont cessé de régner« s'écria Napoléon dans le transport de son courroux, et il fit marcher sur le champ une armée formidable sous les ordres de Joseph Bonaparte et de Masséna, pour effectuer sa menace. Cette armée entra victorieuse dans Naples (15 Février 1806). Le Roi et sa cour s'enfuirent à Palerme en Sicile, et Napoléon nomma son frère Joseph Roi héréditaire du beau royaume de Naples et de Sicile (31 Mars). Le nouveau roi conservait cependant le titre de Prince français et les droits d'hérédité, avec la réserve toutefois, que les deux couronnes ne pourraient être réunies sur la même tête. La reddition de Gaëte (18 Juillet) consolida cette révolution.

Une députation batave se présenta peu de temps après à Paris, pour offrir la couronne de Hollande à Louis-Napoléon (5 Juillet 1806). Ce Prince fut aussitôt proclamé Roi de Hollande, aux mêmes conditions, que son frère Joseph Roi de Naples.

Par l'incorporation des riches pays formant autrefois l'état de Venise, le Royaume d'Italie s'était accrû de plus d'un tiers. Le Prince Eugène Beauharnais, fils adoptif de Napoléon et époux de la Princesse Auguste, fille de Roi de Bavière, fut designé pour successeur sur le trône de ce beau royaume. Toute l'Italie, à l'exception de l'Etrurie

et de Rome, faisaient donc alors partie de l'Empire française.

Cet empire cependant, comme les publicistes du temps ne craignaient pas de le dire, était double; c'était un empire immédiat et médiat. Le premier se composait de la France avec tous les pays incorporés, le second, des états réduits sous la suzeraineté de l'empire gouvernés, pour la plupart, par des princes de la maison de Napoléon, ou au moins par des Grands-dignitaires ou par des hauts fonctionnaires — toujours sujets — de la France et de l'empereur, ou contenus dans la dépendance du grand empire et de son chef, soit par l'introduction des lois françaises, soit par des alliances habilement menagées. C'est de cette manière que le sceptre de Napoléon s'étendait sur 70 millions d'individus, dont la moitié étaient sujets de l'empire immédiat, et l'autre de l'empire médiat. Dans cette multitude d'usurpations de pays, on s'aperçut à peine que Raguse, cette petite république millénaire eût été engloutie dans l'immense abîme (27 Mai).

Ce fut aux dépens des provinces de l'empire médiat et principalement de l'Italie, que Napoléon sut décerner à ses généraux les plus distingués des récompenses brillantes, qui ne coûtèrent rien à son propre empire.

Dans les anciens états de Vénise furent érigés les duchés de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de

Cadore, de Bellune, de Conégliano, de Trévise, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo dont furent investis les maréchaux, ou les favoris Soult, Bessières, Duroc, Champagny, Victor, Moncey, Mortier, Clarke, Maret, Caulaincourt, Arrighi et Savary. Parme et Plaisance furent destinés à former trois grands fiefs de l'empire disponibles, et dont l'investiture ne consisterait, que dans le titre joint à de gros revenus, mais sans l'exercice du pouvoir. L'empereur se réserva en outre des sommes immenses sur les biens et les revenus des états, pour récompenser les chefs et les soldats de l'armée française. Tels furent les sacrifices qui furent imposés aux peuples de l'Italie pour prix de leur affranchissement; et les Français furent réduits à voir s'introduire et se multiplier de jour en jour — en dérision amère des principes de la révolution — les titres de princes et de ducs, auxquels ne tardèrent pas à se joindre, (en vertu d'un Sénatus-consulté du 14 Août 1806 et de deux décrets impériaux du 1er Mars 1808) d'autres qualifications nobiliaires, telles que celles de Comtes, de Barons, de Chevaliers, et même héréditaires avec fondation de majorats.

D'autres dispositions décelèrent le même esprit. Le calendrier républicain, monument odieux d'idées odieuses fut supprimé et l'on rétablit le calendrier grégorien (9 Septembre 1805). Les

fêtes républicaines furent abolies; on y substitua, par l'autorité du pape, celle du 15 Août, en mémoire de »St. Napoléon«, ainsi que le jour anniversaire du couronnement de l'empereur et celui de la bataille d'Austerlitz. Bientôt disparut aussi le nom de République, qui fut remplacé par celui d'Empire et d'Empereur des Français mis en tête des lois et de tous les actes promulgués par l'autorité publique.

L'insatiabilité de l'esprit de domination ne fut plus surpassée que par l'excès des adulations. Parmi cette vermine de flatteurs rampants se distinguait toujours le Sénat, plus abject encore, que celui de Rome, que Tibère traita un jour avec tant de mépris. Lors du retour de Napoléon après la bataille d'Austerlitz le Sénat lui décerna par un acte solennel le surnom de »Grand« déclarant, que c'était d'après la voix du peuple, et par conséquent d'après la volonté divine. Mais depuis long-temps le peuple n'avait plus de voix; La réstriction de la liberté de la presse — malgré les promesses hypocrites solennellement faites — est poussée à un point inouï, en tout ce qui concerna la politique et l'autorité. Les faibles débris mêmes du Tribunat, même l'inoffensif droit de remontrances et de petition importunent encore le despote; le Sénat aussitôt s'empressé de prévenir ses volontés, en supprimant le Tribunat par un Sénatus-consulte (19 Août 1807); et le Tribunat,

en se séparant, vote encore humblement des actions de grâces pour sa propre dissolution !

On jeta ensuite dans l'éducation populaire et le système d'enseignement public les semences de la servilité. Par ordre de l'Empereur on adopta un nouveau catéchisme, comme seul livre d'instruction pour toutes les communes catholiques (4 April 1806). On outragea la religion en la faisant servir aux intérêts du gouvernement usurpateur, et en présentant à la vénération des peuples l'Empereur, comme l'image de Dieu sur la terre.

L'université impériale érigée plus tard (27 Mars 1808) mit le comble au succès du plan adroitement conçu pour former un peuple d'esclaves. Les principes d'une discipline militaire et en même temps claustrale et la stricte et constante subordination des instituteurs et des supérieurs firent de l'université une machine ingénieusement organisée dont les ressorts mus par un Grand-maître, guidé lui-même immédiatement par l'empereur, faisaient marcher l'enseignement, dans toute l'étendue de l'empire, d'un mouvement uniforme, régulier, absolument passif aux volontés de l'autorité suprême, et par conséquent sans âme et sans force vitale intrinsèque. En fait de sciences et d'arts Napoléon ne favorisait que ceux, qui étaient d'un intérêt matériel, ou qui relevaient la splendeur du trône. Il redoutait

les doctrines, qui animent l'esprit, fortifient le coeur, élèvent le caractère et enseignent à juger sans prévention; il les poursuivait de ses mépris et de sa haine. Mais de là résulta inévitablement un mouvement rétrograde pour les lumières. Peu s'en fallut, que l'extinction du flambeau de la philosophie ne ravît aux sciences réelles toute leur valeur morale, ne bornât tout le savoir-humain à une imitation machinale, et ne replongeât la France — ou plutôt l'Europe, si le projet de monarchie universelle se fût réalisé — dans le déplorable état où se trouva l'empire romain sous ses empereurs, et où se trouve encore, depuis des milliers d'années, l'empire de la Chine.

Pour que toutes les relations possibles fussent concentrées dans la personne seule de l'Empereur, et pour que, hors de lui, n'existât pas la moindre ombre d'indépendance quelconque, il ne manquait plus que l'asservissement de sa propre famille. Napoléon publia le statut impérial de famille (30 Mars 1806) par lequel il serra plus étroitement les liens de l'empire français et des états alliés. Par ce statut tous les membres de la famille impériale se trouvèrent, pour toute leur vie et même, dans le cas où ils occuperaient de trones étrangers, sous la dépendance absolue de l'Empereur. Cette même dépendance fut imposée aux Grands-dignitaires de l'empire et aux ducs. Il fut ouvertement et empressément enjoint

à ceux, qui l'Empereur élèverait sur des trônes, de ne jamais perdre de vue, que leur premier devoir était le dévouement à la personne de Napoléon, le second leur attachement à la France. L'obligation de veiller au bien être de leurs peuples était subordonnée à ces deux premières conditions. Et l'on eut l'audace d'appeler libres et indépendants de tels peuples, esclaves d'autres esclaves!

Mais bientôt on ne jugea plus même nécessaire de ménager ces apparences. Les journaux officiels français ne craignirent plus d'annoncer sans détour, que l'indépendance des états et l'égalité entre eux, ainsi que leur équilibre n'étaient que des chimères; qu'il fallait une puissance prépondérante pour procurer aux peuples une consistance de droit, la tranquillité et la paix. Ils présentèrent donc l'Empire français comme le premier dans le système des états alliés, c'est-à-dire, des états-vassaux; comme l'Etat dont la prépondérance assurerait la prospérité de tous les autres; système qui d'après son but, et les conjonctures du temps devait successivement embrasser tout le monde civilisé.

Confédération du Rhin. Abolition de l'immédiateté des Princes en Allemagne. Souveraineté.

Ce fut en Allemagne que la paix de Presbourg produisit les résultats les plus déplorables. L'arbitraire le plus absolu et le despotisme du plus fort s'y déployèrent ouvertement, et par les sacrifices et les soumissions les plus pénibles on n'y obtenait, que la perspective de maux plus grands et d'un abaissement encore plus humiliant.

Par le traité insensé, que le ministre prussien d'Haugwitz conclut à Schoenbrunn avec Duroc plénipotentiaire de Napoléon, le Roi de Prusse échangea une partie de ses états héréditaires contre des territoires violemment usurpés et se rendit par la complice de l'usurpation. L'indignation de l'Europe et la déclaration de guerre qui s'ensuivit immédiatement de la part de la Suède et de l'Angleterre furent les premières conséquences de cette faute. Napoléon donna alors, à titre de duché héréditaire le pays de Clèves réuni à celui de Berg qu'il avait eu de la Bavière, en échange d'Anspach, à son beau-frère Joachim Murat (époux de Caroline-Annonciade soeur de l'Empereur) aux mêmes conditions qu'il avait imposées à ses frères, les rois de Naples et de Hollande (15 Mars 1806).

Bientôt après la paix de Presbourg, la ville de

Frankfort, jusque là restée libre, se vit, en vertu d'une décision arbitraire de Napoléon, tout-à-coup envahie par les troupes françaises, mise à contribution et offerte en don à l'Electeur Archichancelier de l'Empire d'Allemagne (19 Septembre 1806) pour le récompenser d'avoir choisi pour son coadjuteur, le Cardinal Fesch, oncle de Napoléon (28 Mai). Le corps germanique, s'il continuait d'exister, devait alors voir un seigneur français présider la diéte de l'Empire d'Allemagne.

Mais l'existence de cette diète touchait à sa fin. Une assemblée de seize princes d'Allemagne réunis à Paris sous les auspices de Napoléon-le-Grand (12 Juillet 1806) prononça la dissolution de ce corps si vénérable pour sa haute antiquité. Ces Princes, nommément les Rois de Bavière et de Würtemberg, l'Electeur Archi-chancelier, l'Electeur de Bade, le Duc de Clèves et de Berg (Murat), le Landgrave de Darmstadt, les Princes de Nassau, de Hohenzollern et de Salm (tous trois représentant leurs maisons dans la ligne double), ceux d'Isenbourg, de Lichtenstein, d'Aremberg, et le comte de Ligne furent les membres primitifs de la Confédération du Rhin, qui déclarèrent leur séparation du corps germanique, proclamèrent la souveraineté des membres de leur nouvelle confédération, sous le protectorat de l'Empereur Napoléon, et rangèrent sous leur domina-

tion un grand nombre d'autres anciens membres de l'Empire d'Allemagne. Les confédérés prirent en consequence de nouveaux titres. L'Electeur Archichancelier se qualifia de Prince-Primat de la Confédération. Les Princes de Bade, de Berg et de Darmstadt prirent le titre de Grand-Duc, et le prince de Nassau celui de Duc. Une diète, divisée en deux collèges, celui des rois et celui des princes devait siéger à Frankfort sous la présidence du Prince-Primat, sans que cependant les délibérations de cette diète pussent porter une atteinte quelconque aux droits de souveraineté des membres de la confédération. La nomination du Prince-Primat devait à l'avenir dépendre du Protecteur. Les Princes de la confédération s'engagèrent en outre, par un traité d'union, à fournir à la France, dans toutes ses guerres sur le continent une armée auxiliaire de 63,000 hommes en contingents proportionnels répartis entre eux. Les villes d'Augsbourg et de Lindau furent désignées pour lieux de rassemblement de ses contingents.

La formation de cette confédération fut notifiée sans perte de temps à la diète de Ratisbonne (1 Août), par le Chargé d'affaires de France Bacher, qui déclara en même temps, que la France cessait de reconnaître le corps germanique. Ce corps fut dissous soudainement et sans bruit. François II renonça solenellement au titre et aux prérogatives

d'empereur électif d'Allemagne (6 Août), et l'empire fondé par Charlemagne depuis plus de mille ans s'écroula.

Les Princes confédérés ne se bornèrent pas au soin de leur propre conservation. L'acte de confédération avait d'abord décidé l'asservissement des villes impériales de Nuremberg et de Francfort, puis celui d'un grand nombre de villes libres du second ordre, membres aussi du corps germanique, et celui de beaucoup de seigneurs immédiats possessionnées en Souabe, en Franconie et aux environs du Rhin. Les terres ou possessions princières et seigneuriales enclavées ou situées entre les pays des membres de la confération furent rangées sous la souveraineté de ces derniers (opération qu'on appela médiatisation), et il en résulta une funeste complication d'intérêts, source intarissable de différends, de confusion et d'actes oppressifs pour le peuple.

Il est naturel qu'on ne pouvait — sans risquer de faire crier trop haut à l'injustice — léser dans leurs droits particuliers les seigneurs qu'on venait de spolier et qui, autrefois immédiats de l'Empire, se voyaient maintenant sous la souveraineté de leurs ci-devant égaux. On imagina donc d'établir, entre les nouveaux souverains et les seigneurs médiatisés, un partage de droits, dont la ligne de démarcation portait une atteinte funeste aux droits des peuples.

On mit au rang des droits particuliers des médiatisés, c'est-à-dire, on regarda comme biens et droits qui leur restaient en propre: tous les domaines et revenues domaniaux, de même que les droits seigneuriaux féodaux et tant qu'ils n'appartiennent pas essentiellement à la souveraineté; c'est-à-dire, en tant qu'ils ne tiennent pas à la législation, à la haute-justice, à la haute-police, à la conscription et au droit d'imposer les tailles. Ainsi les seigneurs médiatisés furent maintenus dans l'exercice de la basse et moyenne justice civile et criminelle, de la police des chasses, dans la possession de divers droits régaliens, ainsi que des dîmes, des corvées et d'autres servitudes.

Mais les domaines, originairement affectés pour la plupart, au salaire des fonctionnaires royaux, ou donnés au fief aux gouverneurs royaux (plus tard appelés seigneurs) et destinés, comme fiefs, à faire face aux charges de l'Etat, ne devaient pas être généralement censés propriété privée. Or, comme il était difficile, dans ce cas, de fixer positivement la propriété réelle, il n'y eut d'autre parti à prendre, que d'établir un partage au moyen d'un accord à l'amiable. Mais quant aux droits de régale, il n'y avait aucun moyen de transiger, puisque naturellement il n'existe aucun intermédiaire entre le sujet et le souverain, et qu'après l'extinction de la dignité du chef de l'empire en

Allemagne, et la proclamation de la souveraineté des princes non opprimés, chaque ci-devant seigneur était devenu ou sujet ou souverain.

Une autre source de maux naquit d'une des dispositions de l'acte fédératif, laquelle assurait aux Princes de la Confédération le droit de souverainété absolue sur leurs anciens et leurs nouveaux pays. Ces Princes se crurent dès lors affranchis de toutes les restrictions qui, pour la défense des droits du peuple contre l'abus du pouvoir, avaient été établies par des lois fondamentales, par des traités ou par les coutumes, et ils se prévalurent de la décision arbitraire du despote étranger comme d'un titre suffisamment valide pour renverser les constitutions qu'ils avaient précédemment jurées. C'est ainsi que dans tous les pays de la confédération, cessa la tenue des Etats qui furent ou dissous par des édits formels de suppression, ou tacitement ensevelis dans les ténèbres de l'oubli.

A ces maux se joignit pour les peuples un accroissement d'oppression par la réunion du système de souveraineté absolue avec l'ancien système patrimonial production des temps de la barbarie; c'est-à-dire par la réunion de la servitude publique avec la servitude particulière. Puis vinrent les exigences incessantes du Protecteur qui disposait des biens et du sang des peuples des Etats confédéres comme de sa propriété et trai-

tait les Princes de la confédération comme ses fermiers. Finalement encore les pernicieuses maximes de publicistes es des financiers de cour portèrent au comble l'art odieux de pressurer par les extorsions les plus vexatoires la subsistance du peuple, et surtout de la masse du peuple.

Tant que dura la Confédération du Rhin, l'Allemagne languit dans l'avilissement et dans un état digne de pitié. Cette période cependant amena quelques résultats heureux; elle contribua surtout à l'affaiblissement de l'aristocratie; elle réveilla la force guerrière; elle simplifia, affermit, perfectionna l'organisation et le gouvernement des Etats; résultats qui, dirigés par un meilleur esprit, tournent en mille manières au bien, mais dont on peut malheureusement aussi abuser.

Guerre entre la Prusse et la France. Bataille de Jéna.

Par l'organisation de la confédération rhénane le territoire de l'Empire de Napoléon s'était accrû d'une superficie de deux mille cinq cents milles carrés et d'une population de huit millions d'âmes; car soit comme empereur ou roi, soit comme protecteur ou médiateur, tout titre quelconque devenait un moyen d'accroissement à la domination

du puissant ambitieux. La faculté d'accéder à la confédération du Rhin fut aussi expressément réservée à tous les autres princes et seigneurs ci-devant membres de l'empire, qui auraient envie d'y participer. Cette disposition flatta les vues ambitieuses de la Prusse toujours jalouse de dominer en Allemagne. Napoléon lui fit voir en perspective une confédération des états du nord de l'Allemagne, dont le Roi de Prusse deviendrait le Protecteur; mais il abandonna bientôt ce projet.

Vers cette époque s'étaient ouvertes entre la Russie et la France, de même qu'entre l'Angleterre et la France des négociations de paix, qui cependant échouèrent (1 Octobre). Par ces négociations la France consentait à rendre à l'Angleterre, le pays de Hanovre, quoiqu'elle eût déjà vendu cet état à la Prusse à un si-haut prix, et trahi de plusieurs manières les intérêts de cette dernière puissance. Ce fut alors — mais trop tard — que la Prusse se réveilla de son funeste assoupissement. La guerre fut résolue; les préparatifs se firent de part et d'autre en toute hâte et avec les derniers efforts. L'Angleterre et la Suède, qui voyaient avec joie ces dispositions, se réconcilièrent avec la Prusse; la Russie de son côté promit sa puissante assistance. La Saxe prit également part à cette ligue. L'Electeur de Hesse cependant chercha son salut dans une neutralité apparente. C'est ainsi que se forma la qua-

trième coalition. La Prusse, dans son ultimatum auquel Napoléon ne jugea pas à propos de répondre, demanda que la France renonçat à réunir Wesel à l'empire français; que les armées françaises quittassent le territoire de l'Allemagne et ne missent plus d'obstacles à la formation d'une confédération des Etats du Nord de l'Allemagne (1 Octobre).

Alors parurent les manifestes réciqroques (celui de la France, le 7 Octobre), et celui du Roi de Prusse le 8). Puis le survint le coup décisif. L'armée prussienne forte de 120,000 combattants était rassemblée à Erfurt. Elle se composait de vaillants soldats, mais qui n'avaient à leur tête que des jeunes officiers qui n'avaient d'autre mérite que leur naissance et des généraux affaiblis par l'âge et entraînés tantôt par une aveugle présomption, tantôt par un funeste découragement.

Napoléon ce maître consommé dans l'art de diriger les grands mouvements stratégiques sut dérober aux Prussiens la marche de ses bataillons rassemblés à la hâte et fondit sur eux à l'improviste. Ceux-ci comptant marcher contre l'armée française, en défilant à travers la forêt de la Thuringe, se virent inopinément asaillis sur leur flanc gauche et sur les derrières. Un combat livré près de Saalfeld (10 Octobre) où le Prince Louis Ferdinand de Prusse périt de la mort des héros fut l'avant-coureur de la

mémorable et désastreuse journée de Jéna et d'Auerstaedt (14 Octobre). Cette seule journée abaissa la monarchie prussienne. L'histoire moderne n'offre point d'exemple d'une défaite aussi entière, aussi irréparable. Les deux armées qui défendaient la Prusse furent, malgré plusieurs faits d'armes glorieux, détruites et dispersées. Le Roi de Prusse perdit plus de 50,000 hommes dans cette journée; mais les suites en furent encore bien plus funestes. Deux jours après cette bataille Erfurt et ses deux fortes citadelles se rendirent aux Français avec 14,000 hommes, et le jour suivant (17 Octobre) l'armée de réserve des Prussiens commandée par le Prince de Würtemberg fut battue près de Halle, par Bernadotte. Les Français passèrent l'Elbe, occupèrent Potsdam et la forteresse de Spandau et firent leur entrée à Berlin (24 et 25 Octobre).

Le malheur n'était pas encore à son terme; aux environs de Prenzlow, le vaillant Prince de Hohenlohe, voyant sa retraite coupée, fut contraint de se rendre aux Français avec les 17,000 hommes qu'il commandait (28 Octobre). Le lendemain un corps de 6000 hommes de cavalerie en fit autant à Pasewalk (29 Octobre), et plusieurs autres corps détachés subirent le même sort. Blücher enfin, qui conduisait vers le Bas-Elbe les débis de l'armée de réserve, se voyant vigoureusement poursuivi par trois corps d'armée, se jeta dans la ville de Lubek,

que les Français emportèrent d'assaut (6 Novembre); ce héros forcé de céder à la supériorité numérique, se rendit avec dix mille hommes.

L'exemple d'Erfurt et de Spandau fut bientôt suivi par les places fortes de Stettin (28 Octobre), de Custrin (31 Octobre), et au grand étonnement de l'Europe par l'importante ville de Magdebourg, qui bien fortifié, bien approvisionnée, pourvue d'une garnison de 20,000 hommes, formait un des principaux boulevards de la monarchie. La reddition de Hameln, puis celle de Nienbourg (20 et 25 Novembre) entraînèrent la perte totale des pays du Veser.

C'est ainsi que toute l'étendue de pays depuis le Rhin jusqu'au delà de l'Oder, avec une population de neuf millions d'individus tomba dans l'espace de six semaines, par suite de la seule bataille de Jéna, au pouvoir de Napoléon. Les troupes françaises occupèrent le pays de Brunswic, l'Electorat de Hesse-Cassel, les villes anséatiques et finalement aussi les duchés de Mecklenbourg et d'Oldenbourg. Elles se prévalurent du droit de conquête en levant d'énormes contributions et exerçant d'autres actes arbitraires. Tout le nord de l'Allemagne gémissait sous la verge de fer du vainqueur; le Sud lui fournissait des troupes et des trésors. Le Grand-Duc de Toscane (Würzbourg) se joignit aussi aux Princes de la Confédération du Rhin, et le Grand-Duc

de Hesse-Darmstadt conclut un traité particulier avec la France. La principauté de Hesse-Cassel vit bientôt mettre un terme à sa neutralité; Tout le pays avec les places fortes fut envahi par les Français; les troupes furent désarmées et déclarées prisonnières de guerre (31 Octobre). Lélecteur dépossédé alla chercher un refuge en Danemarc.

Le Duché de Brunswic avait déjà subi un sort pareil le 26 Octobre. Le Duc Ferdinand grièvement blessé à la bataille d'Auerstadt eut le malheur de survivre encore à la ruine de son pays et à la perte de sa gloire. Le vainqueur avait déclaré »que »la Maison de Brunswic avait cessé de régner.« L'infortune Duc de Brunswic, septuagénaire, malade, privé de la vue par l'ffet de sa blessure, poursuivi par l'ennemi, mourut privé de toute consolation, à Ottenson (10 Novembre).

De toute l'Allemagne, il n'y eut que les provinces de l'Autriche qui n'eurent aucune part ni active, ni passive, à cette guerre. Mais le coup, qui écrasa la Prusse avec la rapidité de la foudre, bien qu'il diminuât l'humiliation de l'abaissement du reste de l'Allemagne, n'en fut pas moins pour celle-ci un sujet de consternation et de douleur.



Guerre de la Russie avec la France. Bataille de Friedland. Paix de Tilsit.

Déjà retentissait au dehors de l'Allemagne, en Pologne et en Prusse le tumulte des armes. L'heure de la vengeance, du partage de la Pologne avait sonné! A peine arrivé aux frontières, Napoléon appelle les Polonais aux armes pour leur régénération et le cri de la Liberté se répand d'une Vayvodie à l'autre. Kalisch donne l'exemple; l'incendie se propage jusqu'à Varsovie et par delà la Vistule. Murat était entré à Varsovie dês la fin de Novembre (28); A la nouvelle de l'approche des Russes, Napoléon se rendit dans cette cité pour diriger en personne les opérations de cette guerre pénible.

Bennigsen à la tête d'un corps d'armée considérable, et Kamenskoy et Buxhoevden, qui suivaient avec deux autres corps d'armée non moins nombreux s'avançèrent pour défendre leurs propres frontières menacées, tandis qu'une levée de 600,000 hommes de troupes de milice attestait l'immensité des ressources defensives de la Russie. Napoléon de son côté appela de nouvelles levées de conscrits, qu'il fit venir de France, d'Allemagne et d'Italie.

Plusieures affaires eurent lieu sans résultat décisif de part, ni d'autre. Depuis la nuit du 23 jusqu'à celle du 26 Décembre, on se battit aux bords de la Narew, et surtout aux environs de Pultusk où

après un combat acharné les deux partis s'attribuèrent chacune la victoire. Bonaparte néanmoins garda ses positions sur la Vistule, tandis que l'armée russo-prussienne fit son mouvement vers le Niemen.

Dans ces entrefaites les Français en Silésie firent capituler les places fortes de Glogau, Breslau, Brieg et l'importante forteresse de Schweidnitz (Décembre 1806, Janvier et Février 1807).

Ces conquêtes assurèrent les derrières de l'armée française. Cette sécurité s'affermit encore par la paix que la France conclut avec la Saxe (12 Décembre 1806). En vertu de cette paix l'Electeur de Saxe, devenu roi, accéda à la confédération rhénane. Le nouveau roi promit de fournir à l'armée de la confédération un contingent de 20,000 hommes (cependant pour la campagne qui allait s'ouvrir il n'en eut à fournir que 6000); et il obtint le cercle de Kottbus, en échange de quelques cessions dans la Thuringe. Les maisons ducales de Saxe (15 Décembre) et quelques autres princes prirent également part à la confédération du Rhin.

La lutte gigantesque se rengagea sur le terrain même qu'on se disputait. Bennigsen vint reprendre l'offensive vers la mi-Janvier; enfin se livra à Preussisch-Eylau (7 et 8 Février) une bataille de deux jours; 30,000 combattants restèrent sur le carreau; 50,000 furent blessés; les deux armées s'at-

tribuèrent chacune la victoire et l'une et l'autre se retirèrent.

Un armistice de près de quatre mois, qui suivit cette bataille décela l'épuisement des deux armées. Cependant les places fortes de l'Oder et de la Vistule restèrent assiégées. Parmi les premières — en Silésie se rendirent Neisse (1 Juin 1807), Kosel et Glatz. Dantzick sur la rive gauche de la Vistule succomba, après une glorieuse résistance à la supériorité numérique des Français habilement dirigée par le Maréchal Lefevre (24 Mai).

Limportante forteresse de Colberg, dans la Poméranie prussienne se maintint; mais la Poméranie suédoise ainsi que l'île de Rügen tomba au pouvoir Français, après que la paix avait déjà été conclue avec la Russie et la Prusse (Août et Septembre).

Cette paix avait été le résultat d'une nouvelle victoire de Bonaparte. Par la supériorité de ses talents militaires il remporta, près de Friedland, le 14 Juin jour anniversaire de la bataille de Marengo, une victoire éclante, quoique chèrement achetée. La prise de Königsberg par les Français (15 Juin) et la retraite des Russes sur le Niémen furent les fruits immédiats de cette victoire. Mais Alexandre, intimidé par le découragement de ses troupes, demanda une trêve et la paix. Napoléon, qui avait fait son entrée à Tilsit, cinq jours après la bataille,

accorda l'une et l'autre, après avoir eu, d'abord sur le Niémen, puis à Tilsit, quelques entrevues avec l'Empereur de Russie, et le Roi de Prusse humilié. Cependant les négociations, proprement parlant, n'eurent lieu qu'avec la Russie; la Prusse, hors d'état de résister, reçut la loi du vainqueur. Le traité de paix se conclut donc, après un court intervalle de temps, avec la Russie (7 Juillet, et deux jours plus tard avec la Prusse (9 Juillet).

La Russie resta intacte dans toute l'étendue de son immense superficie; elle reçut même un agrandissement par la cession du cercle de Bialystock situé dans la Pologne prussienne et contenant une population de près de trois cent cinquante mille âmes. Mais elle ne s'opposa pas à l'abaissement de la Prusse qui descendit au rang des états inférieurs, en devenant vassalle de la France; elle consentit à l'érection du duché de Varsovie dont l'existence, le nom même compromettait la domination russe sur la Pologne; elle reconnut les frères de Napoléon en qualité de Rois de Naples, de Hollande et de Westphalie, ainsi que la Confédération du Rhin telle qu'elle existait alors et existerait à l'avenir, et parconséquent elle reconnut la domination de Napoléon sur toute l'Allemagne. Par un article secret elle promit d'évacuer le cercle oe cercle de Cattaro et céda les îles ioniennes à la France. (Cattaro ainsi que Raguse furent incontinent in-

corporées au rauyamie d'Italie, et les Iles ioniennes devaient former un état particulier dépendant de la France). Finalement elle s'engagea à faire, sous la médiation de Napoléon, la paix avec la Porte contre laquelle elle était en guerre depuis l'année précédente par suite des intrigues de la France, et elle se soumit à abandonner la Moldavie et la Valachie ses conquêtes.

La Prusse, qui ne sonserva son existence, comme il est dit expressement dans le traité, que »par considération pour l'Empereur de Russie« perdit de la moitié de son territoire, une étendue de 2700 milles carrés avec cinq millions d'individus. Elle abandonna à la disposition de la France, pour être donnés au nouveau roi de Westphalie, tous les pays situés entre l'Elbe et le Rhin; elle céda le cercle de Kottbus à la Saxe et, pour combler la mesure des sacrifices les plus douloureux, elle renonça en faveur de la Saxe ou du nouveau duché de Varsovie à tous les pays de la Pologne qu'elle avais acquis par les divers partages depuis 1772 — à l'exception du cercle de Bialytock qui fut donné à la Russie. La Prusse abattue ne conserva que l'Ermeland, une langue de terre étroite que joint la Poméranie et la nouvelle marche à la vieille Prusse, puis la forteresse de Graudenz. Elle perdit encore Dantzick, qui recouvra son ancienne indépendance avec quelque agrandissement

de territoire; mais le port de cette ville fut fermé au pavillon britannique pendant la durée de la guerre de la France avec l'Angleterre. Les ports de la Prusse devaient aussi être interdits aux bâtiments anglais. Il fut accordé une route militaire au Roi de Saxe pour ses communications avec le duché de Varsovie, et l'on amnistia les insurgés polonais dans les districts rendus à la Prusse. A toutes ces conditions fut ajoutée celle de l'évacuation des pays et des forteresses à restituer moyennant une contribution énorme payable en plusieurs termes.

Immédiatement après la conclusion de la paix Napoléon étant à Dresde donna au duché de Varsovie la nouvelle constitution calquée sur la celle de France. La constitution de Dantzick fut aussi réglée, quoique avec des dispositions plus analogues aux anciennes relations de cette ville: cependant le pouvoir véritable se trouvait entre les mains du gouverneur français de cette ville.

La majeure partie des provinces allemandes arrachées à la Prusse, les états de l'Electeur de Hesse, ceux du duc de Brunswic-Wolfenbuttel, le pays de Hanovre avec quelques autres districts servirent à former le nouveau royaume de Westphalie, qui fut reconnu par la plupart des puissances de l'Europe. Il fut incorporé, à la confédération du Rhin et eut pour roi Jérôme, frère cadet de Napoléon, lequel après la dissolution de son mariage avec sa première

femme, épousa en secondes noces la Princesse de Fréderique-Cathérine fille du Roi de Würtemberg. Napoléon avait contracté de pareilles liaisons de famille avec la Maison de Bade, en donnant pour épouse sa fille adoptive Stéphanie Tascher, nièce de Joséphine, au Prince héréditaire de Bade.

Système continental. Bataille de Trafalgar.

La guerre contre l'Angleterre inaccessible à toute tentative directe d'envahissement, contre sa domination sur les mers, contre son despotisme commercial fournit maint prétexte à Napoléon pour le succès de ses entreprises sur le continent et pour pallier les mesures les plus attentatoires au droit des gens et les actes de violence les plus révoltants. Toutes les Puissances de l'Europe, à moins de se déclarer ennemies de la France, furent contraintes de prendre part à la guerre, sans exemple, suscitée contre le pavillon et le commerce britanniques. Telle fut l'origine du système continental.

Encore énivré de la victoire de Jéna Napoléon publia (21 Novembre 1806) l'étrange décret qui déclara les îles britanniques en état de bloeus. Le décret interdisait tout commerce et correspon-

dance avec l'Angleterre; déclarait de bonne prise tous les vaisseaux, qui contreviendraient à cette disposition, ainsi que toutes les marchandises et produits de fabrique anglaise en quelque lieu qu'on les découvrit et fermait l'entrée de tous les ports de France et de ceux des états de la confédération à tous les bâtiments venant de l'Angleterre ou des colonies anglaises.

Par représailles le gouvernement anglais recourut à des mesures non moins barbares. Deux »ordres du cabinet« (7 Janvier et 11 Novembre 1807) interdirent tout commerce avec les bâtiments français et avec ceux sortis des ports sous l'influence de la France; ilt constituèrent en état de bloeus toutes les côtes de France et des états de la confédération du Rhin, et déclarèrent de bonne prise tous les vaisseaux qui trafiqueraient avec ces pays, ainsi que les marchandises et les produits de fabriques de France ou des états ses alliés.

Napoléon, irrité de ses mesures de réciprocité, augmenta la sévérité de ses précédents décrets, par un nouveau décret rendu à Milan (17 Décembre 1807). Tout vaisseau qui avait rempli quelqu'une des conditions imposées par l'Angleterre était censé »dénationalisé«, et déclaré de bonne prise comme marchandise anglaise. Tous les bâtiments sortis des ports de la Grande-Bretagne ou de ceux des colonies anglaises, ou s'y rendant devaient

être confisqués comme bonne prise. Le ressentiment de Napoléon ne se borna pas à ces rigueurs. Les décrets impériaux datés de Trianon et de Fontainebleau (5 Août et 4 Octobre 1811) ordonnèrent que toutes les denrèes coloniales seraient soumises à un soi-disant impôt continental de 50 pour cent, et que toutes les marchandises anglaises seraient brulées.

Ainsî, pour la seule querelle de l'homme puissant, tout commerce pacifique fut anéanti. L'Angleterre cependant, étant en possession du commerce avec les autres parties du monde, n'en souffrit que faiblement; parcontre le dommage n'en fut que plus sensible pour les autres peuples de l'Europe.

Le système continental fut aussi mis en vigueur par le Danemarc, en vertu de son traité d'alliance conclu avèc la France à Fontainebleau (31 Octobre 1807); puis par la Russie, qui, en outre, déclara la guerre à l'Angleterre (7 Novembre); il fut même adopté en Autriche. La Suède et la Porte seules — ainsi que la Sardaigne et la Sicile — le rejetèrent. La péninsule audelà des Pyrénées s'y opposa aussi; mais à l'exception de ces états, tous les ports de l'Europe depuis Archangel jusqu'à la mer de Turquie furent fermés aux bâtiments de la Grand-Bretagne.

Ces mesures ne furent pas seulement l'effet de la volonté despotique de Bonaparte; elles furent aussi

le résultat du mécontentement général que le gouvernement britannique avait occasionné par ses vues intéressées et ses actes de violence.

L'Angleterre ne faisait en général la guerre que pour elle-même, et ne pesait les intérêts de l'humanité es les droits les plus sacrés, que dans la balance des spéculations mercantiles. Aussi ses victoires n'excitent-elles nullement notre intérêt.

Un de ses triomphes les plus brillants fut celui qu'elle remporta à Trafalgar — à-peu-près dans le même temps que l'Autriche reçut un coup mortel par la capitulation d'Ulm —. L'Angleterre se résolut à la guerre contre l'Espagne, parce que cette dernière puissance s'était allié avec la France par le traité de St. Ildefonce; mais, avant la déclaration de la guerre, le Commodore Graham Moore épia quatre vaisseaux espagnols chargés de seize millions de francs en or, et d'autres objets précieux, faisant paisiblement voile vers Cadix; ces bâtiments furent assaillis et pris; l'un d'eux sauta en l'air pendant le combat (5 Octobre 1805). Les flottes combinées de France et d'Espagne, fortes de 33 voiles, étant alors sorties de Cadix, furent assaillies et anéanties à la hauteur du Cap de Trafalgar par Nelson, qui n'avait que 27 vaisseaux sous ses ordres, et qui fut tué, au moment de sa victoire (21 Octobre 1805). L'amiral Gravina ne ramena dans le port que dix vaisseaux fortement avariés; tous les autres bâti-

ments tant français qu'espagnols furents ou coulés à fond, ou pris.

Quelque temps auparavant l'Amiral Missiessi sorti de la rade de Rochefort avec dix vaisseaux (11 Janvier 1805) était heureusement arrivé aux Indes-occidentales et avait fait essuyer aux Anglais des pertes considérables. Après le désastre de Trafalgar ses entreprises n'eurent plus de succès. Plusieurs escadres, qui tentèrent quelques coups de main, furent pour la plupart prises ou détruites. Le vaillant Amiral Linois lui-même, long-temps la terreur des parages des Indes-orientales, tomba au pouvoir de l'ennemi.

Le cap de Bonne-Espérance fut alors reconquis par les Anglais. Ce fut David Baird, qui, après plusieurs combats heureux contre le Gouverneur hollandais Jansens, et une capitulation honorable accordée à ce Général, mit à fin cette entreprise (Janvier 1806).

Détails historiques sur les Indes-occidentales, et particulièrement sur St. Domingue. Toussaint-L'ouverture. Empire d'Haiti.

Les principes de la Révolution française et de celle du Nord de l'Amérique, et en général les progrès de

la civilisation universelle et des notions du droit naturel présentaient un contraste trop frappant avec l'état des colonies et particulièrement avec l'esclavage des hommes de couleur, pour ne pas amener inévitablement tôt ou tard un changement dans cet état de choses. Le cri de la Liberté parti des bords de la Seine retentit avec force jusqu'aux îles des Indes-occidentales. Mais là lutte des factions dans cette dernière partie fut encore plus confuse qu'en France même. Blancs, Mulâtres, Noirs, partisans des intérêts la colonie ou de la mère-patrie, défenseurs des théories de l'humanité, amis de l'ancien ou du nouveau régime, les uns sans plan arrêté, les autres aveuglés par la passion, se livrèrent de bonne heure entre eux, soit pour leurs intérêts, soit pour leurs opinions, des combats sanglants dont les succès furent balancés et qui, long-temps, ne décidèrent rien. Le gouvernement et la force armée partageant l'esprit des factions qui divisaient la mère-patrie, étaient indécis dans les mesures et la direction qu'ils devaient prendre, et la perfide Angleterre toujours habile à faire tourner à son profit les malheurs des autres états ne manqua pas, surtout dès que la guerre eut commencé, d'attiser par ses menées astucieuses le feu de l'incendie qui venait d'éclater. C'est ainsi que sous les apparences séduisantes de la Liberté en perspective, une longue série de maux et de misères commença à fondre sur ces îles sur lesquelles la na-

ture s'est plu à répandre ses dons les plus riches et que dévastèrent l'erreur et la folie humaines.

L'assemblée constituante condescendant aux voeux des colons avait admis dans son sein, en qualité des membres de la représentation nationale six députés des colonies. Mais dans l'île même, se forma une assemblée coloniale particulière pour délibérer sur les intérêts particuliers des insulaires et sur la nouvelle constitution à établir dans l'île. Mais la question sur le degré d'égards dûs aux voeux de l'assemblée coloniale et sur celui d'obéissance aux decrêts du gouvernement français fit naître de nouvelles divisions. Le sang coula. L'assemblée nationale publia des décrets rigoureux contre les colons. Mais les partisans de la liberté nationale, c'est-à-dire, de la domination des Blancs sur les hommes de couleur virent se soulever contre eux, non seulement les partisans du gouvernement colonial et du sol natal, mais encore les Mulâtres (Novembre 1790). Ils les vainquirent, à la vérité, dans les commencements et chatièrent cruellement ces rebelles.

Alors parut le fatal décret de l'assemblée nationale (15 Mai 1791) lequel admit tous les hommes de couleur, nès de père et mère libres, à la jouissance de tous les droits de citoyen français et leur accorda surtout le droit de suffrage dans toutes les élections populaires. Aussitôt tous les colons résolurent de s'opposer à l'exécution de ce décret et organisèrent

l'insurrection. Le Gouverneur royal lui-même parut pencher l'opposion. Mais les Mulâtres, et ensuite les Noirs coururent aux armes et le carnage ainsi que la guerre d'extermination commencèrent (Août). Mais le bruit répandu dans la colonie, que l'assemblée nationale effrayée des suites de cette révolte, avait révoqué son décret du 15 Mai (24 Septembre) rendit le courage aux Blancs et redoubla la fureur des hommes de couleur. La malheureuse contrée devint plus que jamais le théâtre de la guerre la plus acharnée. C'est ainsi que dans le nouveau monde, l'opposition de l'égoisme contre l'humanité, du droit historique, contre le droit naturel fut une source intarissable de calamités.

Il ne s'agissait pas même de l'abolition de l'esclavage proprement dit, — car la liberté n'avait nullement été accordée aux véritables esclaves; — il n'était question que de l'égalité des droits entre les hommes de couleur nés libres et les Blancs. On se borna aussi dans l'assemblée législative en France, à renouveler, en lui donnant plus de vigueur, le décres évidemment équitable du 15 Mai 1791 (4 Avril 1792). Afin d'en assurer l'exécution on fit partir pour St. Domingue un corps de troupes nombreux avec trois commissaires munis de pleins pouvoirs.

Mais l'effervescence des esprits était à son comble; le rétablissement de la paix était impossible, et la longue fermentation des haines engendra enfin une

guerre à mort. Une troupe de Nègres furieux pénétrèrent au Cap-français, y massacrèrent tous les Blancs sans distinctinction d'âge, ni de sexe, pillèrent et incendièrent toutes les habitations. Le dégât fut évalué à 500 millions de francs. De pareils désastres eurent lieu dans d'autres contrées; la famine et la fièvre jaune achevèrent la ruine de ce malheureux pays.

Les Anglais en guerre avec la France firent passer des troupes à St. Domingue; mais les Noirs craignants de retomber dans l'esclavage leur opposèrent une vigoureuse résistanse, car la convention nationale venait de proclamer solennellement l'entière abolition de l'esclavage (4 Février 1794), déclaration qui força les égoïstes propriétaires de plantations à rechercher la domination de la Grande-Bretagne, tandis que les hommes de couleur n'en furent que plus animés à s'y opposer de toutes leurs forces.

Secondé de ces esclaves brûlant de conquérir leur liberté Victor Hugues député conventionnel avait maintenu de la manière la plus décisive la prépondérance de son parti, dans les Indes occidentales, jusqu'au moment, ou le Général anglais Abercombie vint faire une descente avec 25,000 hommes et retablir par la supériorité numérique les affaires de son pays (1796). Mais les Anglais échouèrent dansleurs projets sur l'île St. Domingue, et ce fut principalement la bravoure des hommes

de couleur, qui repoussa leur attaque et les força d'abandonner leur entreprise. Parmi ceux-ci se signala surtout le Nègre Toussaint-Louverture par son courage héroïque et ses talents; aussi fut-il nommé par le Directoire exécutif de France Général en chef de St. Domingue.

Cet homme extraordinaire se maintint pendant plusieurs années de suite dans la jouissance d'un pouvoir presque absolu dans l'île, non seulement contre tous les partis opposés, mais encore contre les forces étrangères. La domination du gouvernement français, lequel ne pouvait plus faire parvenir de renforts, à travers les flottes anglaises, n'était guère plus qu'un vain nom. Il se forma donc ainsi un Etat de Nègres lequel acquit de la consistance par la fermeté, la sagesse et la modération du gouvernement de Toussaint-Louverture. Les Blancs restés dans l'ile se félicitèrent de la domination de ce général qui avait mis un terme aux massacres et avait ramené l'ordre et la sûreté publique.

Bonaparte, alors premier consul de la République-mère convoita de nouveau, dans ces entrefaites, cette île précieuse, où Toussaint-Louverture, quoique n'exerçant l'autorité qu'au nom de la République, n'en régnait pas moins eu souverain indépendant. Les Anglais en évacuant par capitulation le Môle-St. Nicolas où ils s'étaient défendus le plus long-

temps, s'engagèrent à respecter l'île comme »puissance neutre« (Mai 1798). Toussaint chassa ensuite du Cap-Français le Général français Hédouville, qu'il déclara ennemi des Noirs, et fit ensuite la conquête de la partie espagnole de l'île jusqu'à la capitale St. Domingue (1801).

Par les déclarations solenelles Bonaparte avait promis de maintenir la Liberté et l'Egalité des Nègres (1800); mais ceux-ci pour s'en assurer la possession se donnèrent eux-mêmes de leur propre autorité une constitution (Mai 1801) par laquelle ils nommèrent Toussaint-Louverture Gouverneur à vie et lui déférèrent le droit de désigner son successeur. Cette constitution confiait le pouvoir législatif (limité) à une assemblée centrale composée des députés du peuple. L'île restait partie intégrante du territoire français, mais elle devait avoir sa législation et son gouvernement particulier. La domination de la France cessait par là de fait.

A peine des préliminaires de la paix avec l'Angleterre, que Bonaparte résolut de réconquérir St. Domingue. Avant l'expiration de la même année, où avait été proclamée la nouvelle constitution de la colonie, une flotte nombreuse sortit du port de Brest (Décembre 1801) pour transporter à St. Domingue 25,000 hommes sous les ordres du Général Leclerc époux de Pauline soeur de Bonaparte.

Les Français débarquèrent (Février 1802), après avoir fait répandre dans la colonie des proclamations pleines de protestations amicales et de promesses séduisantes; mais les Nègres ne s'y fièrent point; ils incendièrent les places fortes qu'ils ne pouvaient défendre contre un ennemi supérieur en nombre, et se retirèrent dans leurs montagnes. Ils se défendirent avec la fureur du désespoir contre l'esclavage qu'on tentait de rétablir sur plusieurs points de l'île. Cette guerre épouvantable réduisit l'armée française à la moitié de ses forces. Il fallut dès lors employer la ruse au défaut de la force ouverte. On chercha par une réconciliation feinte à apaiser divers corps de troupes insurgés et leurs chefs, entre autres Toussaint lui-même et Christophe, un des généraux noirs les plus vaillants. Ils mirent bas les armes. On leur promit de nouveau la Liberté et l'Egalité (Mai 1802). Mais tout-à-coup les soldats de la République se saisirent de la personne du respectable Toussaint qu'ils chargèrent de fers. Il fut transporté en France (14 Juin) et mourut dans les cachots du château de Joux, près de Besançon (5 Avril 1803).

Les Nègres outrés de cette perfidie coururent de rechef aux armes; Dessalines et Christophe se mirent à leur tête. La fureur barbare avec laquelle on se battit de part et d'autre, pendant cette guerre, fit de cette île un théâtre des massacres et

d'incendies; dans l'espace de cinq mois près de 20,000 combattants périrent par les armes ou victimes des ravages de la fièvre jaune. Le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre fit évanouir les dernières lueurs d'espérance. Les faibles débris de l'armée française se virent donc réduits à conclure aux Dessalines une capitulation en vertu de laquelle ils évacuèrent l'île et se rendirent ensuite prisenniers de guerre à une escadre anglaise. La ville de St. Domingue seule dans la partie espagnole de l'île commandée par le Général Ferrand se maintint encore quelque temps, quoiqu'avec de pénibles efforts.

Les chefs de l'armée des Noirs proclamèrent alors Dessalines Gouverneur à vie d'Haïti — nom primitif indien de St. Domingue — (1 Janvier 1804). Ce chef du gouvernement signala sa promotion par le massacre général des Blancs. Peu de temps après — voulant singer Bonaparte — il se fit proclamer Empereur d'Haïti, sous le nom de Jaques I et publia une nouvelle constitution (20 Mai 1805).

Il périt cependant bientôt dans une émeute (16 Octobre). Christophe se saisit alors des rènes du Gouvernement sous le titre de »Président d'Haïti« et ouvrit aussitôt les ports de l'île aux bâtiments neutres.

Contre ce président s'éleva un adversaire, le mulâtre Pétion, qui après une guerre sanglante s'établit

au Port-au-Prince tandis que Christophe fixa sa résidence au Cap-Françàis (1806, 1807). Les Anglais, dans ces entrefaites, se rendirent maîtres de la ville de St. Domingue (1809). Ils s'emparèrent aussi de la Martinique et de la Guadeloupe. Les Français perdirent toutes leurs possessions dans les Indes-occidentales.

L'île de St. Domingue se trouva donc partagée en deux Etats. L'un gouverné par le Nègre Christophe, qui, après avoir son pouvoir, ceignit le diadême royal sous le nom de Henri I (1811), et prenant pour modèle l'Empereur des Français, établit dans son royaume un gouvernement presque tout-à-fait militaire, et s'entoura d'une pompe asiatique, tandis que Pétion dans son état peuplé de Mulâtres maintint les formes républicains.

Mais la guerre ne cessa d'exercer ses ravages entre les deux états. Cependant le rétablissement des Bourbons sūr le trône de France, menaçant d'un danger commun les deux états rivaux, les hostilités cessèrent. C'est ainsi qu'Haïti conserve son indépendance.

Après la mort de Pétion, le Général Boyer lui succéda, par l'élection, en qualité de Président.

Détails historiques sur l'Espagne. Manuel Godoy Prince de la Paix. Mésintelligences entre le Roi d'Espagne et son fils.

Peu après la paix de Tilsit, Napoléon tourmenté de son insatiable soif d'agrandissement tourna ses regards vers l'Espagne et s'empara de ce royaume pour un acte de violence révoltant. Mais cette entreprise téméraire fut le point solsticial de son bonheur, la premiere cause de sa chute. Le traité d'alliance de l'Espagne avec la France, signé à St. Ildéfonse (10 Août 1796) n'était naturellement utile qu'à cette dernière puissance. Le peuple espagnol gémissait de cette dépendance et diversa toute sa haine sur le favori Manuel Godoy »Prince de la Paix« aux vues perfides ou étroites duquel il imputait le mauvais état des affaires en Espagne. Cette haine était méritée, car ce parvenu ne gouvernait l'Etat qu'au gré de ses nombreux et frivoles caprices, de son ambition et de son égoïsme. La nation dans sa débonnaireté ne se laissa point ébranler, par l'indignité du favori, dans sa fidélité et son respect pour le chef couronné, qui souriait complaisamment aux volontés du parvenu, et, à défaut de toute autre perspective, elle tourna ses regards vers l'héritier de la couronne, le Prince des Asturies Ferdinand en qui du moins, elle trouvait une analogie de sentiments dans la haine qu'il portait au Prince de la

Paix. Elle voyait aussi avec satisfaction que Ferdinand nourrissait de profonds ressentiments contre la France. D'ailleurs l'amitié apparente de la maison royale et celle même du favori pour Napoléon, n'était que l'effet de la dissimulation et de la crainte, de l'ignorance des ressources, qui se trouvaient dans l'énergie nationale, et de la faiblesse, qui empêchait de prendre une détermination vigoureuse. Lors du renouvellement de la guerre avec la Prusse, l'espoir de la possibilité d'un affranchissement reprit naissance dans les coeurs; des préparatifs se firent à la hâte, et une proclamation appela le peuple à prendre les armes pour la défense de la patrie, de l'honneur et de la Religion.

Napoléon reçut le jour de la bataille de Jéna la nouvelle de cette proclamation à laquelle il était loin de s'attendre. De ce moment-là il conçut le projet de détrôner la Maison d'Espagne. Mais ce n'était point par la force des armes, c'était par les intrigues qu'il voulut obtenir ce résultat. Les dissensions intérieures de la famille royale, les divers partis à la cour, l'état pitoyable de l'administration, le royaume dans l'avilissement et l'abandon, tout contribuait au succès de l'entreprise.

Il feignit d'abord de se laisser fléchir par les excuses du Prince de la paix; il exigea néanmoins qu'on mît à sa disposition un corps de 16,000 Espagnols pour renforcer ses armées dans le nord de l'Europe.

On souscrivit à cette demande, et l'élite de l'armée espagnole abandonnant la Patrie à laquelle son secours était si nécessaire, marcha, sous les ordres de La Romana aux côtes de la Baltique.

Napoléon avait rassemblé aux environs de Bayonne, vers l'automne de 1807, une armée, en apparence contre le Portugal, dont l'attachement à l'Angleterre avait fourni le pretexte d'amers griefs. A la suite de quelques négociations les troupes françaises pénétrèrent en Espagne; elles étaient destinées à marcher contre le Portugal qu'elles devaient envahir conjointement avec les troupes espagnoles. Mais elles s'emparèrent provisoirement des forteresses espagnoles de Pampelune, St. Sébastien, Figuières et Barcelone. On appaisa dans ces entrefaites le Prince de la Paix par un traité secret rélatif au partage du Portugal, signé à Fontainebleau (27 Octobre). L'Empereur garantit en outre les possessions espagnoles sur la terre ferme en Europe, et promit de reconnaître le Roi en qualité d'Empereur des deux Amériques.

Dans le même temps un corps de troupes françaises s'empara du royaume d'Etrurie, gouverné alors, après la mort de Prince de Parme élevé par Bonaparte au rang de Roi, par la reine douairière en qualité de tutrice de son fils encore mineur. Sans autre forme de procès, on signifia à cette Princesse

l'ordre de quitter le pays dont la domination avait passé à Napoléon (10 Décembre 1807).

La mésintelligence entre le Roi d'Espagne et son fils était, dans ces conjonctures, parvenue à son comble, et les inquiétudes qu'inspiraient les actes de violence journaliers de Napoléon, se multipliaient de jour en jour. L'Infant de l'Espagne entra secrètement en négociations avec Napoléon. Mais le Prince de la Paix, ayant découvert ces intrigues, obtint subitement l'arrestation de l'Infant. Le peuple apprit avec étonnement et indignation, par une proclamation royale (30 Octobre 1807), que le fils pour monter au trône avait attenté aux jours de son père. Cependant le Prince de la Paix craignant que de part et de l'autre l'on n'en vint aux extrémités, ouvrit les voies à la réconciliation. L'Infant, dans une lutte pleine soumission, mais conçue en termes vagues, se reconnut coupable envers son père et son roi, *et en* implora le pardon (5 Novembre), et le Roi lui pardonna publiquement.

La cour de Portugal se réfugie au Brésil. Révolution d'Aranjuez. Négociations à Bayonne. Joseph-Napoléon roi.

Dans ces entrefaites le destin décida du sort du Portugal. Le Gouvernement de ce faible Etat re-

connut l'impossibilité de résister aux troupes françaises, qui s'avançaient pour envahir le pays. La cour prit alors une noble résolution — qu'elle avait méditée, mais tenue secrète jusqu'à ce-jour là —. Elle quitta l'Europe (25 Novembre) et s'embarqua, sous escorte anglaise, pour le Brésil, où elle mit son trône à l'abri des atteintes de la France. Presque au même moment où la flotte sortait de l'embouchure du Tage, le Général Junot à la tête de son armée entra dans Lisbonne (30 Novembre). Il fit aussitôt répandre une proclamation par laquelle il déclara: »que, par sa fuite, la Maison de Bragance, »ait renoncé au trône, et cessé de régner.«

Le Portugal se trouva donc ainsi au pouvoir de Napoléon. Mais les Espagnols, contre la foi du traité, furent presque entièrement exclus de la prise de posssesion du pays; de nouveaux corps de troupes françaises pénétrèrent par divers chemins dans le coeur de l'Espagne; ils étaient commandés par Murat, qui s'avançait déjà vers Madrid (Février 1808). C'est ainsi que cette orgueilleuse nation, prise au dépourvu et hors d'Etat de se défendre vit son territoire envahi par l'étranger. Une voix unanime retentit dans toutes les provinces consternées, accusant d'imbecilité ou de trahison le Prince de la Paix.

Ce favori reconnut, mais trop tard, qu'il était la dupe des artifices de Napoléon, et que son règne

ainsi que celui de son maître était fini. Il conseilla dèslors à la famille royale de fuir, d'abord dans le midi de l'Espagne et delà en Amérique. Le peuple voyant la fuite de son Roi décidée, et l'Espagne menacée du sort du Portugal, se résolut à une résistance désespérée. Une sédition épouvantable éclata le 18 Mars à Aranjuez; le peuple en furie força le château, y accabla de mauvais traitements l'odieux favori et eût fini par l'égorger, si le Prince des Asturies attendri par les pleurs de sa mère ne l'eût soustrait à la fureur populaire, en le faisant conduire, couvert de blessures, en prison, pour être livré aux tribunaux. Ce fut contre lui seul et ses plus intimes affidés qu'éclata l'indignation générale. L'épouse du Prince de la Paix, princesse de Bourbon, ainsi que le Roi et la Reine, que l'on ne regardait que comme entraînés par les séductions du favori, ne furent nullement compris dans les malédictions dont le peuple exaspéré chargea ce dernier. Cependant la frayeur s'empara du pusillanime monarque; il signa et publia dès le lendemain (19 Mars) son abdication en faveur de son fils. Il protesta néanmoins deux jours après, contre cette abdication qu'il prétendit lui avoir été »arrachée de force« et la déclara nulle et comme non avenue (1 Mars); mais le Prince des Asturies sans aucun égard à la protestation de son père se maintint dans son titre de Roi et fit son entrée à Madrid (24 Mars).

Les troupes françaises commandées par Murat entrèrent alors à Madrid. Mais le Grand-Duc de Berg (Murat) refusa de reconnaître roi le Prince des Asturies et annonça l'arrivée prochaine de Napoléon à Madrid. On conseilla au Prince des Asturies, dont le voeu le plus ardent était d'être reconnu Roi d'Espagne par l'Empereur, d'aller à la rencontre de ce puissant arbitre de ses déstinées, qui était déjà en route pour l'Espagne, et de s'assurer ses bonnes grâces par cette marque de confiance. Abandonnant donc son peuplé, qui placait en lui ses espérances et ses affections, de même que les peuples de tous les pays mettent toute leur confiance dans un nouveau roi, Ferdinand, dédaignant tout moyen de salut autre, que la faveur de Napoléon, franchit les limites de son royaume et se rendit à Bayonne où son pouissant et artificieux protecteur attendait ses victimes (20 Avril).

Après quelques feintes assurances d'amitié lors de la première entrevue avec Napoléon, Savary signifia à l'Infant, que la résolution irrévocable de l'Empereur était d'écarter du trône d'Espagne la maison de Bourbon; et que Ferdinand devait en conséquence renoncer pour lui et sa famille à la couronne d'Espagne et des Indes en faveur de la dynastie de Napoléon.

Cette proposition révoltante fut vivement combattue par le Prince et ses fidèles adhérents au nombre

desquels le chanoine Escoïquiz et le ministre Cevallos se signalèrent par leur esprit et leur courage. Mais Napoléon fit venir à Bayonne le Prince de la Paix, le vieux Roi et la Reine, ainsi que les Infants. Ferdinand fut appelé dans les appartements de son père et en reçut l'ordre de lui rendre la couronne injustement et violemment usurpée, à peine d'être, en cas de refus, traité comme émigré et traître à la Patrie. Le Prince effrayé de ces ménaces se démit de la couronne, mais seulement à certaines conditions, et en appela au Grand Conseil de la Nation. Mais alors se répandit le bruit d'une révolte sanglante qui avait éclaté à Madrid (2 Mai), à l'occation du départ des Infants, et que Murat vainqueur des rébelles faisait expier par de nombreuses exécutions. A cette nouvelle Ferdinand déclara enfin solennellement qu'il rendait sans condition à son père la couronne que ce dernier réclamait (6 Mai).

Dans le même temps, et même un jour plustôt, Charles IV conclut avec Napoléon (5 Mai) le mémorable traité en vertu duquel il cédait à l'Empereur tous ses droits au trône d'Espagne et des Indes, à la seule condition que le Prince, qui Napoléon placerait sur ce trône sérait indépendant, et que la religion catholique sérait la seule dominante en Espagne.' En compensation le Roi, la Reine, la famille royale et le Prince de la Paix eurent un asile assuré en France; on leur abandonna le château de Com-

piegue avec ses giboyeuses forêts; on assigna au Roi un traitement viager de 50 millions de réaux par an; à chacun des Infants une pension annuelle de 400,000 francs et l'on y joignit encore quelques domaines et d'autres revenues.

Peu de temps après cette transaction, les Infants signèrent aussi leur acte de renonciation (10 Mai). Le Roi avec la vieille cour alla s'établir à Compiegne, et le Prince des Asturies partit pour le château de Valençay.

Napoléon disposa ensuite du trône d'Espagne en faveur de son frère Joseph, qui, à cette époque, régnait à Naples. (Il donna ce dernier royaume à Joachim Murat, jusqu'alors Grand-Duc de Berg et de Clèves. Ce dernier céda son Grand-Duché à Napoléon qui dans la suite (1809) le donna à son neveu, fils premier-né de Louis Roi de Hollande). On contraignit le Conseil de Castille à faire la demande du nouveau Roi, et les Grands d'Espagne, les dignitaires et les membres des Conseils de Castille et des Indes présents à Bayonne saluèrent avec soumission le monarque arrivé de Naples (8 Juin).

Dans ces entrefaites arrivèrent de tous les points du royaume les membres de la Junte nationale convoquée à Bayonne, les uns élus pour les provinces, les villes et les corporations; d'autres arbitrairement nommés par Murat. Cette Junte devait être de 150 membres; il ne s'en réunit que 90. La session s'ouvrit le 15

Juin; la Junte adopta unanimement, avec quelques amendements, le projet de constitution qu'on lui présenta et qui était calquée sur le système représentatif. Le Roi et l'assemblée jurèrent ensuite la nouvelle loi fondamentale; les membres de la Junte se saparèrent et le Roi se mit en route pour l'Espagne.

La nation espagnole se relève de son abaissement.
Bataille de Baylen.

Napoléon crut son grand oeuvre consommé, et cependant ne ce fut que dès lors que le danger commença. La maison royale était abattue, mais la nation ne l'était pas. Bonaparte ne s'en inquiéta guères, accoutumé qu'il était à faire peu de cas des peuples; mais cette insouciance finit par lui coûter cher.

La nouvelle des évènements de Bayonne fit naître dans les coeurs espagnols le sentiment de la honte et celui de la vengeance. Ce fut moins l'affection pour la maison royale, que la haine de la domination étrangère, et l'orgueil national révolté d'un joug imposé par la force, ainsi que l'outrage fait à la famille royale, considéré comme personnel à la nation entière, qui allumèrent dans les âmes l'ardeur des com- combats et la répandirent dans toutes les provinces de ce vaste royaume.

Le jour même où Napoléon nomma son frère roi d'Espagne, la Junte de Séville déclara la guerre à l'usurpateur; et le jour de l'entrée solennelle du roi Joseph à Madrid (20 Juillet) fut celui de la bataille de Baylen, qui porta le prèmier coup à la domination française. A compter de ce moment la nation espagnole combattit pendant six années de suite contre les forces redoutables de l'oppresseur du monde entier, et combattit, à la vérité, avec désavantage dans quelques rencontres particuliers, mais en général, elle resta invaincue et sortit même victorieuse de la lutte. Elle brava le vainqueur des rois et remporta de prix de la résistance désespérée, en reconquérant l'indépendance du royaume.

Mais le prestige sous lequel le tableau de la guerre d'Espagne — dans les temps de l'exaspération contre l'ennemi commun — se présentait à nos regards s'est maintenant dissipé. L'exaltation des esprits s'est modérée par le calme de la réflexion, et les faits récents ont à jamais terni la gloire des faits antérieurs. Les motifs de cette guerre, son caractère et celui de cette nation se voient à présent dans un jour plus lumineux, et la guerre de 1823 a détruit tous les trophées de cette lutte de six ans, et fait disparaître jusqu'à la dernière trace de l'admiration et de l'affection, que nous avions vouée à ce peuple pour ses précédents combats.

Cette condamnation ne doit cependant par frapper

les hommes généreux, qui donnèrent, soit l'impulsion, soit la direction au grand mouvement, les amis éclairés de la Patrie, brûlants d'ardeur pour la Liberté et le bon droit, héroïquement dévoués à des idées mâles, mûrement approfondies, ces hommes d'un caractère énergique, éminemment élevés au dessus de la bassesse vulgaire qui les environnait. Le cette condamnation doivent être exceptés Palafox, Mina, La Romana, Porlier, Don Juan Martin (el Empecinado) et d'autres chefs et soldats également estimables, dont le courage héroïque brava le vainqueur de l'Europe et sut inspirer à la multitude l'ardeur des exploits. Le même tribut d'éloges est pareillement dû aux généreux auteurs de la constitution de l'île de Léon, sous les auspices du célèbre Augustin Arguelles, lesquels au milieu du fracas de l'écroulement de la monarchie espagnole, isolés dans un coin de terre, méprisés du vainqueur arrogant, objets de la compassion du reste de l'Europe déplorant en eux des victimes vouées à une perte inévitable, conçurent la sublime idée de fonder, pour leur Patrie encore à reconquérir, une constitution adopté à l'esprit du temps, d'élever un boulevard pour la défense de la Liberté et des droits des générations à venir, et de garantir la gloire et la prospérité fûtures de l'Espagne. Rendons la même justice à la très-nombreuse multitude d'Espagnols de toutes les classes, mais principalement du Tiers-

état, qui animés de l'esprit du temps et dociles à la voix des chefs dont ils avaient saisi l'idée, marchaient avec enthousiasme sur leurs traces, dans une lutte qui ne présageait que des sacrifices. Mais les uns et les autres ne formaient que la faible minorité de la nation. Ce n'est point d'aprés eux que nous pouvont juger et apprécier la totalité de la nation. Ils appartiennent en général plutôt à l'Europe ou au temps actuel qu'à l'Espagne; de même que La Fayette, Lanjuinais, Carnot, Foy avec tous les hommes de leur opinion en France, l'Archiduc Charles, Wurmser, le Duc de Brunswic-Oels, Schill, Lutzow, de Stein et Arndt avec leurs adhérents en Allemagne ont droit à l'admiration et à l'affection, mais ils ne chargeront point l'opinion générale quant à la prédominance de l'intérêt personnel, ni la servilité ou la pétitesse d'esprit de leur nation et de leur temps.

Cependant ni l'enthousiasme des esprits bien intentionnés, ni le zèle servile des individus méprisables n'eussent sauvé l'Espagne, sans le secours de l'Angleterre, et la nouvelle guerre de l'Autriche et si Napoléon, dans les commencements, n'avait envoyé des forces insuffisantes dans la péninsule pyrénéenne.

A la réserve du terrain occupé par les corps d'armée des Français, l'insurrection s'était rapidement propagée dans toute l'Espagne. Soldats et citoyens

se liguèrent pour la cause commune. Dans toutes les provinces et dans les communes les plus populeuses se formèrent des Juntes, pour organiser les masses du peuple. La Junte de Seville s'érigea en Junte supérieure et se saisit de l'autorité suprême dans le gouvernement.

Les Français se virent donc tout-à-coup environnés d'ennemis. A peine le Roi Joseph eut-il mis le pied sur le territoire espagnol, que la Navarre, l'Estremadure, l'Arragon, les deux Castilles, la province de Léon, les Asturies, la Biscaye et la Gallice s'insurgèrent. Bientôt après, cet exemple fut suivi, mais avec plus de violence encore, par les provinces du midi: le bruit de la guerre retentit d'une extrémité du royaume à l'autre.

Les troupes insurgées en Aragon étaient commandées par le vaillant Joseph Palafox; celle de l'Andalousie par Castannos; le heros à cheveux blancs La Cuesta était à la tête des troupes dans les Asturies et la Gallice. Celui-ci essuya une défaite entière à Medina del Rio secco (14 Juillet 1808), par suite de cette bataille Léon se trouva conquis avec tout son territoire et le Roi Joseph fit son entrée solennelle à Madrid (20 Juillet).

Des nouvelles fâcheuses vinrent cependant troubler la joie de cette faite triomphale. Le corps d'armée commandé par Dupont et sorti de Madrid pour

marcher contre l'Andalousie, méprisant l'ennemi qu'il croyait trop faible, gravit les sommets de la Sierra-Morena, traversa témérairement le Guadalquivir, pilla Cordoue et emporta de vive force le camp retranché de Jaen. Mais tout à l'entour ne tardèrent pas à se rassembler les masses espagnoles altérées de vengeance. Dupont commença trop tard sa retraite. Après une tentative désespérée pour se faire jour au travers des Espagnols, Dupont fut contraint de se rendre prisonnier de guerre avec tous les siens (20 Juillet); seize mille Français mirent bas les armes.

De plus grands revers sont souvent restés sans suites importantes. La bataille de Baylen fut cause que Napoléon perdit l'Espagne. Ce n'est point la perte en hommes, c'est l'effet moral, produit par cet événement, qui amena ce résultat décisif.

L'Angleterre se sentit alors plus disposée aussi à secourir les Espagnols; elle leur fit passer des subsides, des armes, des munitions de toute espèce, et fit débarquer plusieurs corps de troupes, tant en Espagne qu'en Portngal.

Mais les Espagnols virent avec une joie bien plus vive arriver l'armée de La Romana, qui profitant de sa position en Fionie avait surpris à l'improviste la forteresse danoise de Nyeborg (9 Août), et s'était remise en liberté en s'embarquant sur des vaisseaux anglais. Dix mille hommes faisant partie des trou-

pes d'élite, que Napoléon avait enlevées au sol natal pour les opposer aux Suédois, arrivèrent ainsi aux côtes d'Espagne; huit mille autres restés dans l'île de Seeland furent alors désarmés par les Danois et envoyés prisonniers en France.

Par suite de la défaite de Baylen, le Roi Joseph avait aussitôt quitté la capitale menacée (1 Août) et continué sa retraite jusqu'à Vittoria. Par suite de cette retraite Sarragosse se vit débloquée. Depuis le commencement de Juillet cette place importante, dans laquelle Palafox s'était jeté avec 10,000 hommes était pressée par un siège opiniâtre. La résolution, la fureur des assiégés rappelle les temps de Numance, ces jours de gloire des vieux temps. La retraite du Roi Joseph fit lever le siège (15 Aout); l'Europe partagea l'allégresse des habitants de la ville délivrée.

Vers le même temps les Français perdirent le Portugal. Les Anglais commandés par Wellesley et réunis avec les insurgés portugais s'avancèrent vers Lisbonne et remportèrent à Vimiera une victoire complette sur le maréchal Junot (Duc d'Abrantès) (21 Août). Le résultat de cette victoire fut la capitulation de Cintra (30 Août) en vertu de laquelle l'armée française fut renvoyée en France sur des vaisseaux anglais; et tout le Portugal resta au pouvoir des Anglais. Une flotte russe de neuf vaisseaux de ligne, qui croisait à l'embouchure du Tage

sous les ordres de l'Amiral Siniavin se vit également contrainte de se rendre. A comter de ce moment les Anglais eurent un point d'appui solide pour leurs opérations stratégiques dans la péninsule.

Seconde période de la guerre. Congrès d'Erfurt. Troisième période. L'état des affaires empire en Espagne.

A la nouvelle de ces revers Napoléon rassembla une nouvelle et bien plus formidable armée et résolut d'aller en personne éteindre l'insurrection en Espagne. Afin de soulager la France, les peuples de l'Italie et de l'Allemagne furent prêts ou contraints à envoyer leurs fils au delà des Pyrénnées pour prendre part à cette lutte fatale. Les pères et les citoyens des contrées de l'Allemagne virent avec douleur partir leurs fils et leurs compatriotes pour aller dans ces régions lointaines aider à subjuguer un peuple infortuné ou courir à leur propre perte. Cette époque fut celle du plus profond abaissement de l'Allemagne.

Mais avant de s'engager dans la guerre d'Espagne Bonaparte eut soin de couvrir les derrières de son armée en s'alliant plus étroitement avec la Russie. Depuis la paix de Tilsit l'Empereur Alexandre s'était déclaré — soit de bonne foi, soit par dissimu-

lation — l'ami, et même l'allié de Napoléon. Il lui abandonna la domination dans le Sud et l'Oouest de l'Europe, se réservant les conquêtes à faire au nord et à l'est. On ne fit aucune objection lorsque Napoléon s'empara du Portugal et renversa le trône des Bourbons en Espagne, mais on s'attendait à une réciprocité de déférence pour la conquête de la Finlande qu'on voulait arracher aux Suédois pour celle de la Moldawie et de la Valachie qu'on méditait d'enlever aux Turcs.

Pour cimenter cette alliance les deux l'Empereurs concertèrent une entrevue à Erfurt (du 28 Septembre au 14 Octobre). Elle eut lieu avec un pompeux appareil aux yeux de l'Europe allarmée. Les destinées du continent semblaient dépendre de l'accord des deux arbitres dépositaires de la toute-puissance. L'Angleterre se plaignit hautement de la fausse politique de la Russie. Les gens de bien de tous les pays étaient dans la consternation.

Les conférences d'Erfurt furent au commencement ensevelies dans les ténèbres du mystère. Cependant ce qui en transpira dans la suite, et ce qui en résulta justifia la conjecture qu'elles précisèrent et cimentèrent les conventions amicales déjà concertées à Erfurt, et que ces conférences avaient pour but principal de faire reconnaître la nouvelle dynastie en Espagne, et que de son côté la France ne s'oppose-



rait point à l'agrandissement de la Russie du côté du nord et de l'est.

Napoléon fondit alors avec toutes ses forces sur la malheureuse Espagne. 200,000 combattants venus de France et des états de la confédération accoururent au secours des faibles restes de la première armée qui forte à peine encore de 40,000 hommes se maintenait difficilement sur la rive gauche de l'Ebre, contre 150,000 Espagnols, auxquels s'était jointe l'armée auxiliaire anglaise commandé par le Général Moore; à ces forces se réunit en outre une lévée en masse d'un demi-million de milices bourgeoises que la Junte centrale avait appelées à la défense de la Patrie.

Peu de temps après le départ du Roi Joseph de Madrid s'était formée à Aranjuez une Junte centrale composée des députés des diverses Juntes provinciales; l'autorité de cette Junte centrale était cependant contestée en partie par le Conseil de Castille, en partie par quelques Juntes de provinces.

Cette campagne ne tarda pas à être terminée. Quelques combats décisifs suffirent à Napoléon, ce grand maître dans l'art de la guerre, pour abattre l'ennemi. Il battit d'abord le centre de l'armée espagnole à Gamonal, près de Burgos (10 Novembre), et presque en même temps à Espinosa (10 et 11 Novembre) l'aile gauche ou l'armée de Galice qu'il

anéantit presque totalement. Peu de jours après (23 Novembre) l'aile droite subit le même sort à Tudela; après ces succès le dernier boulevard de Madrid, l'important défilé de Somosierra fut emporté de vive force (30 Novembre), et la capitale se rendit par capitulation (4 Décembre). La Junte supérieure se retira à Tolède.

Plusieurs défaites dans des combats postérieurs convainquirent les Espagnols de la supériorité des armes françaises dans cette grande guerre. Les Français n'éprouvèrent que des pertes partielles, dans des escarmouches et des embuscades, par les Guérillas, bandes mobiles, qui attaquaient subitement à l'improviste et qui disparaissaient avec la même promptitude.

Dans ces entrefaites l'armée anglaise, forte de 35,000 hommes, passa du Portugal en Espagne, pour seconder les efforts de ses alliés. Mais à l'époque de son arrivée à Salamanque (13 Novembre), ceux-ci venaient d'essuyer une défaite décisive. Napoléon, transporté de joie, partit aussitôt de Madrid pour marcher à sa rencontre (22 Décembre); mais Moore se hâta de se retirer vers la Corogne. Cependant Bessières et Soult l'atteignirent et après un combat sanglant livré à ce dernier les Anglais se rembarquèrent (16 Janvier 1809). Moore murut de ses blessures. Quelque temps auparavant les Français avaient de nouveau mis le siège devant

Saragosse (Décembre 1808). Après une résistance désespérée et à jamais mémorable, cette cité jonchée de ruines et de cadavres, tomba enfin au pouvoir d'un ennemi trop supérieur en nombre (21 Février 1809).

Cependant Napoléon méditant ses projets contre l'Autriche avait quitté l'Espagne afin d'aller dans ses propres états faire ses dispositions pour la nouvelle lutte, qui allait s'engager. Telle fut la fin de la seconde période de la guerre d'Espagne.

A peine Bonaparte eut-il fait son entrée à Madrid qu'il cassa le Conseil de Castille et le tribunal de l'Inquisition, abolit les droits féodaux ainsi que la gêne des corps de métier, et réduisit d'un tiers le nombre des monastères (4 Décembre). Mais le bien résultant de ces édits fut méconnu de la masse du peuple, et les hommes éclairés le rejetèrent comme étant le bienfait d'un ennemi. Cependant Joseph fit sa second entrée à Madrid (22 Janvier 1809); et son parti s'accrut d'un nombre assez considérable d'hommes rampants ou sans caractère, et même de patriotes, qui, pénétrant dans l'avenir sentirent le besoin d'un nouvel ordre de choses, pour relever la monarchie abaissée.

Sept corps d'armée restèrent aussi en Espagne après le départ de Napoléon. Le Maréchal Jourdan avait le commandement en chef, sous les auspices du Roi Joseph. La guerre se continua avec succès, quoi-

que avec moins de vigueur; mais chaque défaite augmentait la fureur des Espagnols; les vainqueurs de leur côté irrités de l'opiniâtreté de la résistance et plus encore de mainte trahison et de maint guet-apens redoublèrent de sévérité et de barbarie.

Dans ces conjonctures de jour en jour plus pénibles, il n'y eut que les secours de la Grande-Bretagne, qui soutinrent la cause des Espagnols. Au commencement de l'année (14 Janvier) le Secrétaire d'état Canning, et l'ambassadeur espagnol Apodaca, à Londres, signèrent un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux états, lequel assurait à l'Espagne l'assistance puissante de l'Angleterre. Le corps auxiliaire anglais, qui, après s'être embarqué à la Corogne était rentré en Angleterre, revint avec des renforts, sous le commandement de Wellesley, et pénétra en Espagne conjointement avec des auxiliaires portugais et des troupes espagnoles venues de Portugal. Cette armée, après le combat le plus acharné, remporta une victoire brillante à Talavera de la Reyna, dans la nouvelle Castille (27 et 28 Juillet). En mémoire de cette victoire le Roi d'Angleterre conféra à Wellesley le titre de Vicomte Wellington de Talavera.

Cette victoire cependant n'eut pas de suites importantes. Les armes françaises regagnèrent bientôt le dessus, et le succes de la guerre d'Autriche promptement terminée acheva d'assurer cette prépondérance.

Aussitôt après la conclusion de la paix de Vienne (14 Octobre) Napoléon avait envoyé de nombreux corps de troupes en Espagne. Soult, entre les mains de qui Jourdan avait remis le commandement en chef surpassait de beaucoup son devancier en activité et en connaissances militaires. La puissance des Français s'affermit alors aussi dans le Sud. Les défilés dangereux de la Sierra-Morena n'arrêtèrent point la marche des armées françaises (Février 1810). La junte supérieure se retira dans l'île de Léon. Cependant Cadix bravait les efforts de l'arrogant ennemi. L'armée anglaise sous Wellington et Beresford fut bientôt pressée aussi par Massena. Les Français envahirent le Portugal.

Le Roi Joseph organisa alors administration civile et militaire du royaume. Irrité de fanatisme des moines et des séditions fréquentes des provinces il avait déjà supprimé les ordres de religieux-mendiants dans toute l'étendue de l'Espagne (18 Août 1809). Les propriétés des monastères furent confisquées au profit de l'état. Des décrets rigoureux furent publiés contre les pères dont les fils servaient dans les armées de la Junte. De graves peines pécuniaires, la détention et la confiscation des biens furent prononcées contre eux et leurs enfants.

Dans le cours de l'année 1811 les armes françaises maintinrent leur supériorité, malgré tous les efforts

des Espagnols et quelques revers. Le Maréchal Suchet s'illustra surtout par des brillantes faits d'armes. Napoléon pour le recompenser le nomma Duc d'Albuferra.

Les Espagnols cependant ne se laissèrent point abattre par tant d'infortunes. Les guérillas n'en combattirent qu'avec plus d'audace; divers succès obtenus compensèrent quelques échecs.

Pendant ce temps Cadix soutint avec fermeté un siège opiniâtre. Il est vrai que les Anglais échouèrent dans la tentative de débloquer la ville en faisant une descente à Algésiras. Cadix cependant ne se rendit pas.

Quatrième période de la guerre. Gortès extraordinaires. Nouvelle constitution. Victoires de Wellington.

La guerre de Russie, qui éclata en 1812 fut le commencement d'une période plus heureuse pour l'Espagne. La France fit marcher plusieurs corps d'armée vers le Nord; les envois de renfort en Espagne cessèrent. Il y eut en outre une circonstance bien plus importante encore eu faveur de l'Espagne; c'est que la situation des affaires avait éprouvé un changement essentiel dans l'intérieur du royaume.

Déjà vers la fin de 1809 et grâces au zèle actif de

La Romana, la Junte supérieure avait promulgué un décret, qui convoquait les Cortès du Royaume pour le commencement de l'année suivante; résolution d'autant plus sage et plus nécessaire que la Junte elle-même par la faiblesse, l'irrésolution, et l'inquiet égoïsme de la plupart de ses membres avait encouru le mépris public.

L'élection des Cortès, dont le réunion fut remise au 10 Mars, eut lieu dans toutes les provinces du royaume, malgré la présence des troupes françaises. Les députés aux Cortès furent nommés à raison d'un pour 50,000 habitants, par des électeurs librement choisis. On fit venir aussi des députés des colonies de l'Amérique et des îles Philippines.

Diverses circonstances retardèrent jusqu'au 24 Septembre 1810 l'ouverture de l'assemblée des »Cortès générales et extraordinaires«; mais une nouvelle vie se répandit dans tout le royaume, dès l'ouverture de la session. Le caduc édifice de la monarchie espagnole, battu par les vagues de la révolution, ne pouvait plus se soutenir sur ses vieilles bases frêles et dégradées. Sa chute était inévitable à moins d'un nouveau principe de vie, d'un rajeunissement de système. Telle fut la tâche, que s'imposèrent les composées de représentants de la nation, librement et heureusement élus, portés pour le bien, animés de l'amour de leur pays et sacrifiants à sa cause leur in-

térêt personnel; et ils s'acquittèrent de cette mission avec autant de succès que de gloire.

Et quel fut le nouvel esprit, qui, évoqué par les Cortès ranima de son souffle rajeunisseur le corps décrépit de l'Etat? Quelle puissance effectua glorieusement ce que n'étaient plus en état d'opérer, ni l'orgoeil national — abattu par tant de défaites —; ni le monachisme — alors brisé et foulé aux pieds —; ni la grandesse, dont les membres encensaient servilement le nouveau trône? Quel ressort nouveau remplaça le levier usé de l'ancien esclavage? Ce fut la Liberté dont l'appel exerça naturellement son influence séductriçe sur les coeurs généreux et qui retentissant parmi la masse du peuple même (semblable à la lyre d'Orphée, qui attirait les animaux les plus sauvages) rallia sous le même drapeau tous les amis de la Patrie, résolus de la défendre au prix de leur sang.

Conformément de l'esprit de cette Liberté les Cortès dès l'ouverture de leur session proclamèrent le droit de réclamer le redressement des griefs, le droit sacré de la publicité dans l'administration de l'état et celui de la liberté de la presse, le plus important de tous les droits, sans lequel toutes les autres concessions ne sont qu'illusoires; droit que tous les hommes bien pensants et éclairés aiment et regardent comme le premier des biens; objet de haine et d'effroi pour les méchants et pour ceux redoutent les

les progrès de lumières; condition essentielle d'un gouvernement juste.

A la suite de ces actes préparatoires les Cortès organisèrent une nouvelle régence composée de trois membres investis de la confiance de la nation; ce furent Blacke, Agar et Ciscar. Ces nominations valurent aux Cortès de nombreux témoignages de reconnaissance et d'attachement de la part des amis de la Patrie.

Tandis que les Cortès s'occupaient de la rédaction du projet d'une nouvelle constitution, Ferdinand VII à Valançay multipliait les démonstrations de soumission à l'égard de l'usurpateur de Napoléon, exprima même le désir de devenir son fils adoptif, et confirmait ainsi de plus en plus sa renonciation au trône d'Espagne. Une telle conduite relâcha aussi les liens qui unissaient à lui le peuple espagnol.

L'oeuvre de la Constitution s'acheva; malgré ses défauts ce fut un monument digne du temps mémorable où elle vit le jour. Assez conforme quant aux principes à ceux, qui avaient dirigé l'assemblée constituante en France, elle avait, de même que la constitution de 1791, deux imperfections graves qui renfermaient le germe d'une destruction difficile à empêcher. Le pouvoir exécutif, d'après cette constitution, était trop restreins, et l'article, qui s'opposait à ce que les membres d'une assemblée des Cortès fus-

sent réélus pour l'assemblée suivante enlevait à la représentation nationale tout moyen de persistance dans la direction, et à la nation la continuation de l'appui de ses plus habiles et plus zélés représentants, qu'elle avait intérêt à conserver, au lieu de s'en priver par une exclusion imprudente.

La nouvelle constitution fut promulguée et jurée (18 et 20 Mars); et l'assemblée des Cortès régulières fut convoquée de suite pour l'année suivante. Les Cortès établirent encore une nouvelle régence de cinq membres sous la présidence du Duc de l'Infantado et d'un conseil d'état composé d'hommes éclairés et fermes dont l'utile activité se fit ressentir dans la prompte amélioration de toutes les branches de l'administration.

Mais cette constitution des Cortès, incontestablement valide de droit, quant à son origine, sa substance et son acceptation fut encore surabondamment reconnue telle par les puissances étrangères. Non seulement la Grande-Bretagne, mais encore — ce qui est remarquable à caute de la guerre de 1823 — la Russie reconnut solennellement cette constitution comme conforme à l'esprit des traités. Dans le troisième article du traité d'alliance, que l'Empereur de Russie conclut à Veliki-Luki, avant le commencement de la guerre entre la France et l'Espagne (20 Juillet 1812) se trouvent les expressions suivantes: »Sa Majesté l'Empereur

»de touts les Russes reconnaît la légalité »des Cortès générales et extraordinaires, »maintenant asssemblées à Cadix, ainsi »que la constitution qu'elles ont rédigée »et approuvée.«

Le premier echec décisif qu'essuyèrent les armes françaises en Espagne eut lieu à Salamanque (22 Juillet 1812) où Wellington battit complètement le Maréchal Marmont qui s'avançait vers le Portugal. Par suite de cette bataille le Roi Joseph quitta Madrid et Wellington fit son entrée dans cette capitale (12 Août). La nouvelle constitution y fut aussitôt proclamée et jurée.

L'honneur des armes françaises se soutint contre les forces alors supérieures des ennemis, par les talents et l'intrépidité des généraux français, et principalement de Soult revêtu du commandement en chef, et de Suchet, le vainqueur de Valence. Les Espagnols de leur côté, combattant sous des généraux à-peu-près indépendants, jaloux l'un de l'autre et plus jaloux encore du Général étranger Wellington éprouvèrent tous les désavantages résultant du défaut d'unité dans les opérations.

Le corps d'armée française réunis marchèrent de nouveau vers Madrid. Wellington après avoir perdu considérablement de monde dans des assauts inutiles sur la citadelle de Burgos, se retira en

Portugal, et le Roi Joseph rentra dans les murs de sa capitale (2 Novembre).

Les Cortès avaient, dans leur sagesse, conféré à Wellington le commandement en chef de toutes les armées espagnols (25 Septembre). Cette mesure avança le moment de la crise. La Grande-Bretagne redoubla d'efforts, tandis que les Cortès mirent sur pied toutes les forces de la nation espagnole et qu'outre les corps d'armée de nombreuses guérillas augmentaient les embarras des Français. Le vaillant Soult fut appelé avec 25,000 hommes dans le Nord de l'Europe par Napoléon (Mars 1813); après son dé part le Maréchal Jourdan reprit le commandement en chef; mais la mauvaise étoile continua de le poursuivre. Les Français avaient perdu la plupart des positions littorales; ils ne tardèrent pas à abandonner Madrid, se retirant de plus en plus vers le Nord. Ce fut alors que se livra près de Vittoria la mémorable bataille (21 Juin 1813) qui mit fin au malheureux règne de Joseph. Wellington, Hill et Graham conjointement avec plusieurs généraux espagnols anéantirent pendant et après la bataille, le gros de l'armée française. Les Français en fuite vers Pampelune furent encore battus sur ce point, et après avoir traversé la vallée de Roncevaux arrivèrent couverts de blessures et découragés sur le sol natal. Le Roi Joseph ne revit plus l'Espagne.

Napoléon envoya de nouveau le Maréchal Soult

en Espagne avec 30,000 hommes de troupes fraîches. Mais ce Général fut vaincu par Wellington dans la bataille dite des Pyrénées, laquelle dura trois jours (28 — 30 Juillet); Ensuite les places fortes de St. Sébastien et de Pampelune capitulèrent après une résistance opiniâtre (9 Septembre et 31 Octobre).

Détails historiques sur l'Amérique, et particulièrement sur le Nord de cette partie du monde.

Quoique les projets de Napoléon sur l'Espagne eussent échoué, l'invasion des Français dans cette péninsule n'en avait pas moins eu des résultats immenses tant pour l'Espagne elle-même, que pour ses vastes colonies en Amérique. Le peuple espagnol éprouvé par les souffrances et les dangers s'était formé aux vertus mâles, qui sont la condition essentielle de la liberté. L'admirable l'élévation de sentiments, qui brisa le joug de l'autocrate et qui donna soudainement à l'Espagne un gouvernement représentatif en fut le premier fruit, qui, à la vérité, a été violemment détruit avant d'être parvenu à sa maturité, mais qui n'en a pas moins laissé un germe, qui se développera tôt ou tard.

La fuite mémorable du Prince régent de Portu-

gal au Brésil (1807, Novembre) avait déjà donné, en Amérique, l'impulsion à un déploiement de forces supérieures. Elle fut aussi la cause indirecte de la séparation, qui eut lieu dans la suite entre le Brésil et le Portugal, et par laquelle le Brésil s'érigea en empire indépendant. La guerre de Napoléon avec la péninsule contribua encore plus immédiatement à l'affranchissement de l'Amérique espagnole.

Il est vrai, que même avant cet événement le génie de la liberté avait lanca quelques étincelles parmi les peuples du Sud de l'Amérique. Encouragée par l'Angleterre la province de Buenos-Ayres avait secoué le joug de l'Espagne en 1806 et proclamé son indépendance; cependant la domination de l'Espagne s'était bientôt rétablie, au moins de nom. Les provinces de Carraccas et de Venezuela avaient presque en même temps fait quelques tentatives pour l'affranchir, à l'exemple de Buenos-Ayres; mais leurs efforts étaient restés infructueux.

Mais les changements que subit le trône en Espagne donnèrent un élan plus sublime aux idées de Liberté que la révolution française avait répandues dans le monde entier. La nouvelle domination, c'est-à-dire, celle de Napoléon ou des Français était détestée; on était habitué à regarder la maison royale d'Espagne comme maîtresse du pays et des

habitants et l'on avait pour elle un attachement d'instinct. La nouvelle domination, quoique les grands dépositaires du pouvoir envoyés par le Roi d'Espagne ne négligeassent rien pour la faire respecter, n'en était pas moins, aux yeux du peuple travaillé par les moines, un objet d'exécration. Mais d'un autre côté, l'autorité légitime en Espagne perdait aussi de sa force par les victoires de Napoléon. Alors commencèrent à Caraccas, Santa Fé de Bogota et dans toutes les grandes vielles de la vaste étendue de pays (précédemment appelée Terra firma et maintenant Colombie), de même qu'à Carthagène, Quito, St. Jago de Chili, Buenos-Ayres et au Mexique ces mouvements si féconds en résultats, qui d'abord n'eurent pour but, que la défensc du pays contre des invasions prochaines, mais qui amenèrent ensuite la séparation totale d'avec la mère-patrie, ainsi que la conquête de l'indépendance, c'est-à-dire, le rétablissement des droits de l'humanité jusqu'alors trop dédaignés en Amérique.

Portons maintenant nos regards vers le Nord de l'Amérique. Depuis la paix de 1783 qui confirma l'indépendance de l'Amérique septentrionale, jusqu'à l'époque de la Sainte Alliance, c'est-à-dire, dans l'espace d'une seule génération, une population de trois millions d'individus s'est élevée à dix millions et l'Etat, composé d'abord de treize provinces, en contient maintenant vingt-deux. Malgré les ob-

stacles qu'opposaient la rigueur, l'humidité ou l'insalubrité du climat, le nombre des habitants s'est accrû de cette manière prodigieuse par les bienfaits de la liberté et d'une sage législation. L'Etat de l'Europe s'empirant de jour en jour devint aussi une source continuelle d'émigrations qui concoururent à l'accroissement de la population américaine, en attestant la situation déplorable des choses dans le monde ancien.

L'agriculture, l'industrie, le commerce, les forces de l'état et l'aisance des particuliers augmentèrent dans la même proportion que la population. Les arts et les sciences fleurirent également et la dignité morale essentiellement basée sur la Liberté mit le comble à la gloire et à la prospérité publiques.

Ces fruits précieux de la Liberté commencèrent déjà à mûrir sous l'administration de l'illustre Washington, qui après avoir présidé la convention constituante assemblée en 1787, fut nommé pour quatre ans premier président du congrès, et qui, réélu en 1793, par la juste confiance de ses concitoyens dirigea les affaires publiques jusqu'en 1797. Après qu'il se fut retiré de l'administration couvert de gloire *), ses successeurs Adams (4 Mars 1797), Jefferson (4 Mars 1801), Madison (4 Mars 1809) et Monroé **)

*) Ce grand homme, rentré dans la vie privée mourut le 14 Décembre 1799.

**) depuis le 4 Mars 1817; il n'entra donc dans l'administration, que depuis la conclusion du traité de la Sainte Alliance.

dirigèrent le timon de l'Etat avec la même sagesse et la même fermeté. Les relations avec les puissances étrangères et les affaires de l'intérieur se traitèrent avec publicité, droiture et dignité.

Les forces du gouvernement entreténues et augmentées par un systême aussi sage mirent l'Amérique en mesure de braver les tempêtes dont la révolution française ébranlait, ou menaçait tous les peuples civilisés. Il est vrai, que les principes du jacobinisme, les tentatives de bouleversement de l'ordre des choses existant, ne pouvaient réussir dans un pays, où le citoyen possédait déjà, ce qui n'était encore que le but auquel tendaient les efforts des Français modernes, et où tout changement dans l'état actuel des choses ne paraissait aux yeux de tous qu'une calamité. Il ne fallait, dans ce pays, ni police secrète, ni gêne de la presse, ni suspension de la liberté individuelle, ni barricade aux frontières, ni mesures de terreur pour maintenir le repos de l'Etat, la paix entre les citoyens et l'autorité des magistrats. »Le bon droit et la Liberté« ces deux biens seuls rendent toute révolution impossible. Mais malgré toute la sûreté dont l'Etat jouissait dans l'intérieur, il s'éleva néanmoins à l'extérieur, par les chances variées, que charria le torrent de la révolution, des dangers imminents que le congrès sut ou detourner par sa sagesse, ou surmonter par son courage et par la force de ses armes.

La cession de la Louisiane cédé par l'Espagne à la France en vertu d'un traité secrèt signé à St. Ildefonse (1 Octobre 1800) jeta la consternation dans l'Amérique. C'est pourquoi l'achat de ce pays que le Président Jefferson vint à bout d'effectuer par suite des négociations très-actives avec le premier consul Bonaparte (30 Avril 1803) répandit une allegresse générale. Cette acquisition cependant engagea les Etats-unis dans une querelle avec l'Espagne qui éleva des prétentions inquiétantes, surtout au sujet des frontières encore douteuse entre cette colonie et la Floride. Ce différend ne se termina après de longues discussions qu'en 1819, par l'acquîsition de la Floride orientale et de la Floride occidentale, que l'Espagne consentit à céder entièrement aux Etats-unis moyennant une somme de cinq millions de dollars

L'acharnement toujours croissant de la guerre entre la France et l'Angleterre entraîna, pour le commerce neutre, un surcroît de mesures rigoureuses par lequel la position de l'Amérique devint extrêmement embarrassante. Dans ces conjonctures le congrès, renonçant à tout commerce, par mer mit un embargo général sur les propres vaisseaux de son pays, cette mesure désespérée étant alors la seule, qui pût assurer la fortune des citoyens et prévenir les actes de violence les plus extrêmes (22 Décembre 1807).

Dans la suite le Congrès mitigea la rigueur de l'embargo par un décret qu'il nomma Non-intercourse-acte (1 Mars 1809); ce décret rétablit la liberté du commerce avec toutes les puissances, la France et l'Angleterre seules exceptées, et permit l'entrée de ses ports aux bâtiments de toutes les nations hormis aux vaisseaux français et anglais; mesure aussi équitable que conforme à la dignité du peuple américains, mais par laquelle les deux grandes puissances en guerre se crurent grièvement offensées.

L'esprit public s'aigrissait de plus en plus, surtout contre l'Angleterre. L'atteinte portée à l'inviolabilité de la personne des sujets américains appelait à la vengeance, et la conduite insolente de Jackson, négociateur anglais porta la haine générale au comble. Le congrès déclara alors (1 Mai 1810 que les mesures prescrites par le décret du 1er Mars 1809 (non-intercourse-acte) seraient révoquées en faveur de celle des deux puissances, qui, avant le 3 Mars 1811, abolirait ses décrets oppresseurs. La France s'y montra disposée, à condition, que l'Angleterre en ferait autant. Mais cette dernière puissance ayant montré de l'hésitation, le congrès lui déclara la guerre (17 Juin 1812). Une guerre de deux ans troubla dès lors la paix de la généreuse république. Dans le cours des six premiers mois les Américains se rendirent maîtres de plus de 200 bâti-

ments marchands anglais; mais les attaques tentées sur le Canada furent repoussés avec des pertes considérables et les Anglais firent des descentes sur divers points des côtes des Etats-unis. Dans une de ces expéditions les Anglais s'avancèrent jusqu'à Washington, capitale nouvellement construite des Etats de la confédération florissante, se rendirent maîtres de cette ville (24 Août 1814) et réduisirent en cendre la plus grande partie de ses magnifiques bâtiments publics.

La puissance de Napoléon ayant été renversée dans ces entrefaites et la première paix de Paris ayant été conclue l'Angleterre crut devoir pour ses intérêts, se réconcilier avec l'Amérique. Les Etats-unies de leur côté soupiraient après la fin d'une lutte dévastatrice. Les deux Etats conclurent donc à Gand (25 Décembre 1814) une paix, qui rétablit en général les choses dans l'état, où elles étaient avant la guerre, mais qui ne décida rien à l'égard des deux questions principales qui avaient allumé la guerre.

Quelque considérables qu'eussent été ses pertes, quelque dispendieux qu'eussent été ses efforts dans cette guerre (la dette de l'Etat s'était élevée de 45 millions de dollars à 108 millions), la république, grâces à sa solidité intérieure, ne tarda pas à se retrouver dans un état florissant. Dejà en 1817, quoique la dette publique se fût encore de quelque peu



accrue, tous les impôts directs intérieurs avaient été supprimés. Les droits de commerce seuls, avec quelques autres impositions indirects couvrirent par conséquent la totalité des depenses de l'Etat (montant à 26 millions de dollars). Dans le même temps le nombre des combattants de la nation inscrits sur les rôles s'éleva à plus de 800,000 hommes, tandis que celui des soldats de l'armée permanente n'était que de 10,000. — Heureuse Amérique!

Angleterre. Conquêtes dans les Indes-orientales.

L'Amérique septentrionale comparée, quant à ses progrès et à sa prospérité, avec la Grande-Bretagne éclipse cette dernière, malgré l'éclat de sa grandeur et de sa puissance dominatrice du monde fondée pour la plus grande partie sur l'injustice.

L'illustre Pitt dans le temps, aù la prépondérance croissante de la République française faisait sentir à l'Angleterre la necessité de la paix, pour son propre salut, quitta le ministère (5 Février 1801); après sa retraite Addington et Hawkesbury se chargèrent de la direction des affaires et signèrent la Paix d'Amiens (27 Mars 1802). Cette paix cependant fut bientôt rompue, et Pitt reprit le gouvernail de l'Etat (1804). Sa mort (23 Janvier 1806),

ainsi que la promotion du digne Fox au ministère ranimèrent les espèrances de paix; mais ce censeur constant des mesures de Pitt, ce défenseur éclairé du bon droit et de l'humanité fut également enlevé au monde (13 Septembre 1806), et fut remplacé, quant au titre, par le duc de Portland (25 Mars 1807), mais de fait, par Canning, Hawkesbury (Lord Liwerpool), et Castlereagh.

Perceval et Wellesley, qui leur succédèrent dans le maniement des affaires (1809) suivirent en général la même direction. Malgré de changement des individus l'esprit de despotisme conserva le prépondérance dans le ministère. Le Palladium même de la constitution, la liberté de la presse fut violée par les mesures de rigueur employées contre les écrivains libéraux. Le Parlement lui-même dont la majorité était ou vénale ou entachée d'aristocratie prêta son autorité pour persécuter les partisans du libéralisme.

La nomination du Prince de Galles à la régence (10 Janvier 1811), occasionnée par l'aliénation mentale du vieux roi, laquelle était à-peu-près reconnue incurable ne produisit aussi qu'un faible changement dans la marche des affaires.

Le ministre Perceval fut tué peu de temps après d'un coup de pistolet par un marchand ruiné (11 Mai 1812). Lord Liwerpool fut nommé à sa place et Castlereagh partagea le pouvoir avec lui. La



lutte gigantesque contre Napoléon se renouvela principalement sous les auspices de Castlereagh et la Grande-Bretagne eut enfin à se féliciter du triomphe le plus éclatant et qu'elle avait à peine osé espérer. Ce fut surtout à la politique de l'Angleterre que les Bourbons durent leur rétablissement sur le trône. L'Angleterre assouvit en même temps sa haine, en confinant sur un roc isolé au milieu des mers ce Napoléon si long-temps l'objet de son effroi, et enfin les dépouilles de l'empire de Napoléon furent pour la plupart partagées, malheureusement sous bien des rapports, selon le bon plaisir du gouvernement anglais.

Mais la part décisive que l'Angleterre eut aux conférences du congrès de Vienne et aux deux traités de paix de Paris fut le terme de la supériorité de son influence. La conclusion de la sainte-Alliance, l'alliance intime des grandes puissances du continent porta un coup sensible à l'importance du trident britannique. Le gouvernement anglais avait d'ailleurs déjà perdu l'affection et la confiance des peuples, en s'écartant des principes par lesquels il se les était, du moins en partie, acquises auparavant, et en décelant une avidité mercantile, une rigueur despotique et une tendance contraire à l'esprit du siècle.

Nous avons parlé précédemment de l'accroissement de la puissance des Anglais dans les Indes-orientales; ils continuèrent de faire des conquêtes

jusque dans les temps les plus récents. Typpo-Saïb, Prince de Mysore, après avoir été vaincu dans les guerres de 1790 à 1792, et forcé de céder la moitié de ses états (17 Mars 1792) recommença les hostilités dans le temps, où l'expédition de Bonaparte en Egypte lui donna quelque espérance de succès. Mais malgré une résistance héroïque il perdit ses états et la vie lors de la prise de Seringapatnam (4 Mai 1799). Les Anglais partagèrent son pays, à leur gré, en s'en réservant la plus belle partie.

Le projet de conquérir en entier les Indes-orientales avançait successivement vers sa maturité. Les Anglais combattirent principalement et avec des succès balancés contre les belliqueux Mahrattes, dont les hordes réunies se montaient à près de 300,000 combattants. Mais les divisions intestines dans ce vaste pays, qui comprenait alors la majeure partie des Etats du Grand-Mogol facilitèrent la victoire aux Anglais. Ces derniers dans plusieurs guerres successives (surtout sous le gouvernement du Marquis de Wellesley, et sous le commandement de son vaillant frère Arthur-Wellesley — dans la suite duc de Wellington —) détruisirent les Etats mahrattes, et étendirent leurs conquêtes, non seulement sur toute la côte orientale et la plus grande partie de la côte occidentale de la péninsule indienne antérieure, mais encore sur les pays arrosés par le

Gange; ce fut même dans cette dernière contrée, qu'ils établirent leur principale résidence. Depuis ce temps-là le sceptre de la Compagnie anglaise des Indes oridentales s'étend sur 46 millions d'âmes. L'acquisition de l'ile de Ceylan, par le traité de paix d'Amiens, et celle de l'Ile-de-France par celui de Paris accrurent encore cette immense étendue de domination.

C'est cependant moins la domination dans ces vastes pays, que l'extension et la sûreté, que leur possession assure au commerce, qui les rend précieux à l'Angleterre. Ce sont les Indes-orientales, ainsi que les nombreuses autres possessions anglaises, les colonies sur toutes les côtes, et les parties du monde les plus commerçantes, qui rendent la mère-patrie maîtresse des trésors de la nation. L'industrie anglaise fait sans relâche des progrès toujours nouveaux; les machines seules doublent, d'après leurs effets, la masse productive de la population. Près de trente mille bâtiments de mer servent au commerce avec l'extérieur; mille vaisseaux de guerre maintiennent la domination sur les mers. Sur le sol de l'Angleterre s'élèvent journellement de nouvelles et précieuses fondations, de nouveaux monuments de la grandeur britannique. Cette puissance supporte, sans être accablée, les frais énormes de son gouvernement, et le paiement annuel de plus de quarante millions pour les intérêts de l'immense dette de l'Etat, laquelle

s'élève, selon quelques-uns, à près d'un milliard de livres sterling et, selon d'autres, au delà même de cette somme; et lorsque les circonstances l'exigent, l'Angleterre entretient, de ses subsides, la plupart des armées de l'Europe. Cependant une grande partie de sa population languit dans l'indigence par l'extrême disproportion des fortunes, et l'impôt affecté à l'entretien des pauvres se monte annuellement à huit millions sterling. La sévérité de la législation, en divers points, principalement l'oppression intolérante qui pèse sur les Catholiques, et la mauvaise organisation du Parlement (auxquelles les réformes récentes n'ont remédié qu'imparfaitement) ainsi que les actes arbitraires se renouvelant de jour en jour de la part du gouvernement, fournissent constamment matière au mécontentement, qui se propage, fermente, et qui, selon l'occurrence, peut devenir dangereux. Les Catholiques d'Irlande et les »Radicaux« en Angleterre ne sont redoutables que par suite des fautes du gouvernement.

Quatrième guerre d'Autriche (1809). Batailles d'Eckmühl, d'Aspern et de Vagram. Paix de Vienne.

Revenons à l'histoire principale. Elle nous offre maintenant la nouvelle (quatrième) guerre (de 1809)

contre les Autrichiens, appelée par les Français la cinquième guerre de la coalition. Si l'histoire des guerres précédentes nous à présenté l'Autriche comme l'Etat le plus important ou le plus en force, parmi ceux de la coalition armée contre la France, nous la voyons maintenant lutter elle-même et seule contre la coalition terrible qu'avait créée la parole toute-puissante du maître de la France. Si l'Autriche, dans les temps antérieurs, s'arma contre la Liberté, comme principe de la révolution, nous la voyons maintenant combattre pour défendre la liberté de l'Europe et du reste du monde. Si, précédemment elle exhorta les peuples à la fidélité et à l'obéissance envers leurs souverains légitimes, nous la voyons actuellement exciter les peuples à se révolter contre leurs maîtres et par conséquent à s'arroger le droit de juger de la légalité ou de l'illégalité du titre de Souverain.

Malgré tous les revers que l'Autriche avait essuyés pendant la guerre de la révolution, elle recela néanmoins toujours de grandes ressources intérieures. Il ne lui manquait que de les employer sagement et de leur donner une direction conforme à l'esprit du temps. Depuis la mort de Joseph II le gouvernement autrichien avait malheureusement rétrogradé; on méconnut, on craignit, on repoussa, les mesures salutaires; semblable à un fantôme menaçant la France révolutionnaire inspirait la terreur. A chaque

victoire de la république française l'Autriche redoublait de sévérité contre la Liberté des opinions qu'elle regardait comme la source de la révolution. La censure sévissait de plus en plus. La police secrète exerçait sa funeste surveillance, qui dégradait le caractère de la nation. A la liberté des doctrines succéda une gêne timorée; les bons écrivains cessèrent d'écrire. Le monachisme de son côté leva de nouveau son front audacieux. Les Etats qu'avait gouverné Joseph dégénérèrent tous. A ces maux se joignirent encore la petitesse des vues en fait d'économie politique; les entraves apportées au commerce et à l'industrie; les charges foncières, découragement des agriculteurs; et enfin l'oppression des communes par l'effet des mesures de rigueur employés pour le maintien des prérogatives historiques. La masse excessive de la dette de l'Etat, suite déplorable des dépenses inouies qu'avaient occasionnées les guerres, semblait menacer l'Etat d'une ruine inévitable; le papier-monnaie baissait tous les ans davantage. Diverses opérations de finances, qui portèrent atteinte aux droits des créanciers anéantirent la confiance publique et achevèrent de discréditer les effets publics. Ils baissèrent jusqu'au douzième de leur valeur nominale, et l'on crut avoir gagné beaucoup lorsque le gouvernement échangea (en 1811) au cinquième de leur valeur nominale 1060 millions de florins en billets de banque contre des billets de re-

trait nouvellement créés. On ne fit cependant que péniblement face aux besoins de l'Etat par de nouveaux emprunts, par la vente continuelle de domaines de l'Etat et par une hausse considérable dans les tailles.

L'Autriche ne perdit cependant pas de vue les grands intérêts politiques, et ne renonça point, malgré les conjonctures affligeantes du temps, à l'espoir de recouvrer sa puissance. Elle ne regardait les traités de paix faits avec la France, que comme des suspensions d'armes nécessités par l'urgence du moment, trop chèrement achetées et par conséquent révocables.

Dès l'ouverture de la guerre en Espagne, l'Autriche commença ses dispositions hostiles. L'armée, par des augmentations successives fut portée à 400,000 hommes. On organisa en outre une milice pour renforcer ou remplacer l'armée permanente et l'on prèpara finalement une levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes depuis l'âge de 18 à 40 ans. La France fit des réclamations, auxquelles l'Autriche répondit pacifiquement, sans cependant discontinuer ses préparatifs.

Bientôt se manifestèrent des indices de relations secrètes entre l'Autriche et l'Angleterre, et les affaires prirent un aspect si inquiétant que les journaux français prédirent hautement la guerre, que le Général Andreossy, ambassadeur de France

à la cour de Vienne, quitta cette capitale (28 Février 1809), et que les corps d'armée se mirent en marche sur toutes les routes. Alors parut le manifeste de l'Autriche (25 Avril).

Le renversement des trônes de Portugal et d'Espagne joint à l'envahissement de l'Etat de l'église, qui eut lieu presque dans le même temps annonçait trop ouvertement le projet d'asservir le monde entier, pour qu'un Etat quelconque, jaloux de son indépendance, pût rester dans l'inaction. La guerre d'Espagne, qui menaçait d'épuiser les forces de la France, offrait d'ailleurs aux ennemis de Napoléon une perspective, qui ranimait leurs espérances.

L'Autriche crut devoir saisir le moment, qui peut-être ne se retrouverait plus, de se relever et de se venger. Elle commença donc la guerre.

»La Liberté de l'Europe« était-il dit dans le manifeste autrichien, »s'est réfugiée sous les »drapeaux de l'Autriche«, et cette assertion réellement vraie dépeignait l'état désespéré de l'Europe.

Cependant quel que fût le sens que l'Autriche attachât à l'affranchissement du monde; elle aurait pu l'effectuer en remportant la victoire; car, ce n'est que sur l'équilibre entre plusieurs puissances que repose la garantie du droit public; et bien qu'à la vérité l'espoir de la Liberté ne dépendît pas uniquement de la protection soit de l'Autriche, soit de la



France, il se trouvait du moins dans la lutte entre ces deux états. Aussi apprécie-t-on, et appréciera-t-on toujours les sentiments nobles de la maison impériale, qui, malgré tous les revers, tous les coups dont l'avait accablée un destin contraire, ne désespéra cependant pas du salut de l'Europe et de sa propre monarchie et déploya la force et le courage d'affronter seule la lutte gigantesque contre les puissances continentales.

Car ce ne fut pas seulement par le grand empire, qui, plus d'une fois, avait dissipé, comme la poussière, les coalitions les plus formidables que l'Autriche isolée fut abattue; parmi les ennemis de cette dernière puissance se rangèrent non seulement les Etats vassaux de la France, tels que l'Italie, la Hollande, et, surtout avec une animosité particulière, les Rois et les Princes de la Confédération rhénane, et la Pologne, qui avait à venger d'anciens outrages; mais on vit encore le paisible Danemarc embrasser la cause de Napoléon, et même le puissant monarque de la Russie, autrefois l'allié de l'Autriche contre la France, assez fort pour n'avoir pas à céder à des influences étrangères, s'armer, par une politique aussi peu généreuse, que peu sage, contre la maison impériale d'Autriche, pressée partant d'ennemis réunis.

Celle-ci cependant forte de la justice de sa cause et de dévouement de ses peuples ouvrit la guerre. L'Europe s'étonna de voir l'Autriche déployer, malgré

son affaiblissement, une masse de forces aussi formidable. L'Archiduc Charles entra en Bavière à la tête de deux cent mille hommes, divisée en six corps d'armée et deux corps de réserve; l'Archiduc Jean marcha vers le Tyrol et l'Italie avec quatre-vingt mille hommes; et l'Archiduc Ferdinand conduisit contre la Pologne une armée de trente-six mille combattants. Outre ces forces toutes les frontières et les forteresses étaient munies de garnisons, et bientôt après il fallut une nouvelle armée pour tenir tête aux Russes.

En franchissant les limites de la Bavière l'Archiduc Charles fit répandre une proclamation (8 Avril) par laquelle il engageait la nation allemande, »à »se relever, à briser le joug honteux, à reconquérir »son indépendance et à réprendre parmi les peuples »rang qui lui était dû.« Des exhortations plus pressantes furent adressées aux Tyroliens, et ces derniers seuls, conjointement avec les habitants du Vorarlberg obéirent à cet appel. Les autres, à l'exception d'un petit nombre, se contentèrent d'adresser des voeux au Ciel, et attendirent, dans l'inaction, l'issue des événements.

Cette issue fut déplorable. Les armées autrichiennes avaient passé l'Inn et l'Isar et occupé Munic (16 April), pendant que Bellegarde et Kollowrath sortis de la Bohême traversaient le Haut-Palatinat pour se joindre à la grande armée, près

du Danube. Dans le même temps le Général Chasteler avait pénétré dans le Tyrol et secondé avec zèle par les habitants s'était rendu, en peu de temps maître de la plus grande partie du pays. Les Tyroliens insurgés accablèrent les Bavarois, qui par leur conduite sans ménagement dans ce pays recemment acquis, avaient rallumé la vieille haine nationale, se jetèrent avec furie sur les Français partout où ils pouvaient les atteindre et proclamèrent en triomphe le retour de la domination autrichienne. Le loyal et courageux André Hofer aubergist a Passeyr se mit à la tête de ce mouvement populaire. Tout le Tyrol, à l'exception de Kuffstein, ainsi que le Vorarlberg, tombèrent au pouvoir des braves insurgés. Les Bavarois et les Français perdirent près de dix mille hommes en se défendait contre eux.

Mais tant d'efforts courageux et dévoués devinrent inutiles par les revers qu'essuya la grand armée. Napoléon fondit avec l'impétuosité de la tempête sur cette armée qui s'avançait pleine désespérance. Napoléon ce foudre de guerre écrasa les forces de l'Autriche dans une bataille, qui dura cinq jours et qu'on peut appeler avec plus de justesse une campagne de cinq jours. Pfaffenhofen, Tann et Rohr, Abensberg, Landshut et principalement Eckmühl et Ratisbonne (18 — 23 Avril) furent les théâtres des défaites de l'armée autrichienne. Le

génie et la fortune de Napoléon déjouèrent tous les efforts de son ennemi et forcèrent l'illustre Archiduc à faire tristement sa retraite vers la Bohême en abandonnant à la discrètion des Français tout le pays méridional aux environs du Danube jusqu'à Vienne.

Les Français ne perdirent pas un moment pour continuer leur marche victorieuse vers cette capitale. Un mois après l'ouverture de la guerre Napoléon fit son entrée dans Vienne (12 Mai).

Par suite de ce revers l'armée autrichienne en Italie, malgré les succès qu'elle avait obtenus dans le commencement de la campagne, fut contrainte à se retirer avec précipitation. L'archiduc Jean avait repoussé le Viceroi Eugène jusque vers l'Adige (9 — 20 Avril); cependant celui-ci reprit bientôt l'offensive et les nouvelles désastreuses arrivées de Bavière achevèrent de décourager l'Autriche. L'Archiduc commença aussitôt sa retraite, et la continua avec des pertes considérables à travers les provinces italiennes et allemandes de l'Autriche, jusqu'à Körmönd anx rives de la Raab (24 Mai). L'armée française en Italie se réunit immédiatement après, à Sömmering près de Bruck avec la grande armée commandée par Napoléon (27 Mai).

Cette dernière avait essuyé peu de jours auparavant, un échec considérable. Napoléon passa le Danube pour aller renverser le dernier boulevard

de la monarchie autrichienne, l'armée de l'Archiduc Charles qui depuis la défaite d'Eckmühl occupait la rive gauche du fleuve. L'Archiduc prit une position avantageuse en avant de la capitale et attendit de pied ferme l'arrogant vainqueur. Ce dernier, qui, pour le passage du fleuve, avait choisi l'endroit, où deux îles partageant en trois bras le Danube facilitaient la construction des ponts, conduisit ses bataillons à la rive gauche, occupa Aspern, Engersdorff et Esslingen et vint présenter la bataille (21 Mai). L'Archiduc à la tête d'une armée qu'animait la fureur et qu'exaltait l'aspect de la résidence impériale se jeta avec impétuosité sur les Français et remporta la plus brillante victoire. Aspern fut emporté d'assaut dès la première journée. Pendant la nuit l'Archiduc fit avancer des bateaux chargés de bois et de matières combustibles contre les ponts qui furent incendiés. Le lendemain (23 Mai) le combat recommença avec furie. Les Français dont la communication avec la rive droite était coupée se battirent avec la fureur du désespoir, les Autrichiens avec le pressentiment de la victoire. Après la résistance la plus opiniâtre l'armée française affaiblie par des pertes considérables se retira dans l'île de Lobau, à la rive gauche du fleuve. laissant sur le champ de bataille 11,000 morts et 30,000 blessés. La cavalerie pesante de Napoléon fut presque totalement anéantie. L'intrépide Maréchal Lannes,

duc de Montebello et plusieurs autres généraux distingués perdirent la vie. La consternation fut générale dans l'armée.

L'Europe apprit alors avec joie que Napoléon n'était invincible; cependant cette victoire éclatante n'eut pas les résultats qu'elle semblait promettre. Il s'ensuivit (car les Autrichiens avaient aussi perdu beaucoup de monde, et l'on calcula les chances terribles de cette lutte) un armistice de six semaines pendant lequel l'armée française en Italie fit la jonction avec celle de Napoléon qui fit ses dispositions pour une seconde et irrésistible attaque.

Pendant ces préparatifs, le Viceroi remporta sur l'Archiduc Jean une victoire sanglante près de Raab (14 Juin) et se rendit maitre de cette forteresse (22 Juin); l'Archiduc se retira sur la rive gauche du Danube.

Après avoir rassemblé 150,000 hommes et 600 canons Napoléon, s'avançant sur la même route qui lui avait déjà été si funeste, passa de nouveau le grand fleuve (4 Juillet). Les plus sages précautions et la supériorité du nombre garantissaient la victoire; Cependant elle ne put être obtenue qu'après un combat terrible, qui dura deux jours (5, 6 Juillet). Cette bataille immense, connue sous le nom de bataille de Wagram, fut perdue pour les Autrichiens. Cependant il y eut dans l'armée des vainqueurs plus de



morts et de blessés et presque autant de prisonniers que dans celle des vaincus.

L'Archiduc opéra sa retraite sur la route de Moravie, en bon ordre sans cesser de combattre. Une affaire sanglante s'était engagée de nouveau à Znaïm, lorsque la nouvelle de la conclusion de l'armistice les combattants.

Par suite de cette trêve, une étendue de pays de 4000 milles carrés avec huit millions et demi d'habitants, (plus d'un tiers de la monarchie autrichienne) fut abandonnée à l'occupation militaire et aux exactions énormes du vainqueur. Enfin, après trois mois de négociations entamées à Altenbourg, en Hongrie et continées à Schönbrunn, se conclut définitivement le traite qu'on appela depuis paix de Vienne (14 Octobre).

L'Autriche, par les conditions de ce traité, renonçait en faveur de la confédération du Rhin à un territoire de plus de 2000 milles carrés avec une population de près de trois millions et demi d'habitants; c'est-à-dire, aux pays de Salzbourg et de Berchtesgaden, au quartier de l'Inn avec la ville de Braunau et au cercle de Hausruck. Elle cédait en outre le cercle de Villach en Carinthie, le duché de Carniole, le territoire de Trieste, le comté de Görz et le Friaul, ainsi qu'une partie de la Croatie et tout le littoral de Hongrie, de manière que la Save formait la limite de la monar-

chie. (Ces provinces avec la Dalmatie, la partie vénitienne d'Istrie, et Raguse détachées du royaume d'Italie furent destinées par Napoléon à former un nouvel état, appelé l'Illyrie, sous la domination française). L'Autriche renonça de plus, au profit du duché de Varsovie. à toute la Gallicie occidentale y compris la ville de Cracovie, (les salines de Wieliska devaient être propriété commune de l'Autriche et du duché de Varsovie) et au cercle de Zamosc dans la Gallicie orientale. Finalement encore l'Autriche promit encore à la Russie une étendue de territoire dans la Gallicie orientale avec une population de 400,000 âmes. (Une convention postérieure signée avec la Russie même désigna pour cette cession la cercle de Tarnopol avec quelques autres districts.)

L'Autriche renonça encore à la Grande-maîtrise de l'ordre teutonique (supprimé par Bonaparte pendant la guerre), dignité qui revenait de droit à l'Archiduc Antoine; elle reconnut aussi tous les changements faits et à faire dans la suite, en Italie, en Espagne et Portugal, et accéda, sans réserve au système continental.

Episodes de la guerre. Détails historiques sur la Russie et la Suéde.

L'Archiduc Ferdinand, qui, à l'ouverture de la campagne, était venu de la Gallicie dans le duché de Varsovie (15 Avril) s'avança jusqu'à la capitale du duché et l'occupa conformément à une capitulation (21 Avril), d'après laquelle les Polonais se retirèrent au delà de la Vistule. Mais le Prince Poniatowsky, qui commandait ces derniers, remontant le fleuve par la rive droite, tandis que les Autrichiens le descencendaient en côtoyant la gauche, battit ces derniers en plusieurs rencontres et ne tarda pas à pénétrer en Gallicie. Les habitants se soulevèrent contre l'Autriche, de la même manière, que les Tyroliens se soulevaient, dans le même temps, contre la Bavière. Cette insurrection augmenta les forces de Poniatowsky. Lublin, Sendomir, l'importante place forte de Zamosk, Jaroslaw et Lemberg même tombèrent en son pouvoir. L'Archiduc accourut alors au secours de la Gallicie, dans laquelle les Russes, par suite de leur convention avec la France, venaient de faire une irruption (3 Juin). Les Russes et les Polonais, naturellement plutôt ennemis qu'amis, se rencontrèrent, à leur grande surprise et non sans défiance réciproque, armés pour la même cause. C'est par ce motif, plûtôt que par celui de quelque menagement pour l'Au-

triche, si s'explique la tiédeur avec laquelle les Russes se conduisirent dans le cours de cette expédition. L'Archiduc Ferdinand après avoir éprouvé la vicissitude du sort des armes, se retira enfin à Cracovie, livra cette ville aux Polonais par capitulation (14, 15 Juillet) et dirigea sa marche vers la Moravie. La nouvelle de l'armistice de Znaïm mit fin aussi à la guerre de Pologne.

La guerre en Saxe et dans le Nord de l'Allemagne bien que conçue dans de plus vastes desseins, fut moins importante quant aux moyens et aux résultats. L'Autriche ne pouvait employer de ce côté-là que des forces peu nombreuses, et ses entreprises réitérées sous Am Ende contre Dresde, ainsi que celle de Radewojewich en Franconie (Bamberg, Baireuth et Nuremberg) ne furent en partie que de vaines démonstrations, et en partie des tentatives pour insurger le peuple, lesquelles échouèrent en Saxe et ne réussirent que passagèrement en Franconie. Il est vrai que parmi quelques patriotres courageux et dans quelques émeutes partielles se décelèrent des symptômes de l'esprit qu animait la nation opprimé; mais l'ennemi était trop supérieur en nombre. C'est ainsi que furent déjouées ses efforts les tentatives faites dans le pays de Hessè par Katt, Dörnberg et plus tard par Emmerich; les Würtembergeois étouffèrent dans le sang une révolte éclatée à Mergentheim; telle fut aussi

la funeste issue de l'entreprise du magnanime Schill, entreprise qui attira l'admiration de l'Europe entière et qui tient du prodige; cet intrépide partisan sorti de Berlin (28 Avril) a la tête d'un faible escadron de cavalerie légere, bravant les proscriptions de Napoléon et de ses vassaux, encourageant dans sa sa marche les peuples à l'insurrection, menaçant, châtiant, combattant, se fit jour à travers la Haute et la Basse-Saxe et arriva enfin à Stralsund (31 Mai), où il mourut glorieusement les armes à la main, avec ses fidèles compagnons d'armes.

Le destin fut plus favorable à Guillaume Duc de Brunswic, qui avec une troupe de volontaires, rassemblés par lui en Bohême, pénétra intrépidement dans les contrées du nord de l'Allemagne. A la tête de ses braves à peine au nombre de 1500, venus de toutes les parties de l'Allemagne) il se fraya — mais seulement après l'armistice de Znaïm — depuis Zwickau (25 Juillet) à travers Leipsig, Hall, Eisleben et Halberstadt, qu'il prit d'assaut, un passage jusqu'à Brunswic, l'ancienne résidence de ses ancètres, où il ne se reposa que quelques heures de la nuit; puis, livrant journellement des combats victorieux à ses ennemis de diverses nations, il continua sa marche par Hanovre et après avoir traversé de Veser et passé par Elsfleth, il arriva à Helgoland, s'y embarqua sous pavillon britannique et aborda en Angleterre, où il fut accueilli avec

les plus rives demonstrations de l'admiration et de la joie publique (14 Août).

De même que dans l'Allemagne septentrionale quelques hommes courageux et des associations secrètes (déjà s'était formée en Prusse l'asociation de la vertu, réunion de patriotes éclairés, profondément affligés de l'abaissement de leur pays) maintinrent, par leurs opinions et leur conduite, l'honneur du nom allemand, de même, dans l'Allemagne méridionale un peuple entier, les montagnards du Tyrol se signalèrent par une valeur non moins héroïque et par une persévérance également digne d'admiration. Non seulement, pendant la présence de leurs amis les Autrichiens, mais même après que ceux-ci, par suite de l'armistice, eurent évacué le pays, les Tyroliens tinrent ferme, quoique isolés, et vainquirent l'ennemi dix fois plus nombreux. Ils battirent, à plusieurs reprises, les Français et les Bavarois en bataille rangée, et dans maint combat particulier; ils affranchirent trois fois leur pays; étendirent l'insurrection jusqu'à Salzbourg et en Carinthie et détruisirent plus d'une armée. Mais la nouvelle de la conclusion de la paix anéantit toute espérance de victoire. Cependant les exaltés ne quittèrent point les armes. André Hofér forcé de céder aux instances de ses compatriotes, reprit les armes après s'être soumis; mais les Français le firent prisonnier (27 Janvier 1810), le jetèrent

dans les prisons de la forteresse de Mantoue; et le fusillèrent en exécution d'une sentence militaire dictée par Bonaparte (20 Février).

Tandis que l'Autriche, combattant contre l'usurpation universelle, épuisait avec une générosité héroïque ses dernières ressources, l'Angleterre, que son esprit mercantile laissait spectatrice oisive de cette lutte, détruisit par sa lésinerie, et plus tard par l'emploi intempestif ou malhabile des moyens auxiliaires, les espérances d'affrranchissement dont on s'était flatté, comptant sur son assistance. Ce ne fut qu'après le coup porté à l'Autriche, que l'Angleterre se détermina à une double entreprise: l'une contre Naples, et l'autre dans l'île de Seeland; entreprises, qui toutes deux eussent pu opérer, dans les forces de l'ennemi, une diversion favorable à l'Autriche, mais qui tentées trop tard, ou maladroittement exécutées n'eurent aucun succès.

Dans la guerre contre les Turcs qu'avaient principalement attisée, depuis 1806, les intrigues de Sebastiani ambassadeur de France à la Porte, les Russes avaient conquis la Moldavie et la Valachie, et quoique, par la paix de Tilsit, (1807) ils fussens tenus de rendre ces provinces à la Porte, ils s'en étaient maintenus en possession sous divers prétextes; c'est pourquoi le congrès assemblé à Jassy pour la paix (Février 1809) s'était dissous sans rien conclure. La fortune des armes se montra cependant chancelante

après la reprise des hostilités; et lorsque Napoléon qui, plus tard, déclara la guerre à la Russie, fit marcher sa grande armée vers les frontières russes (1812) l'Empereur Alexandre eut à se féliciter de la modération de la Porte, qui souscrivit à la paix (28 Mai 1812) par laquelle le Pruth fut désigné pour limite des deux empires. La Valahie et la partie orientale de la Moldavie furent donc rendues à la Porte; mais la partie occidentale de la Moldavie, la forteresse de Choczim (Khotin), ainsi que la Bessarabie restèrent au pouvoir des Russes.

L'amitié de Napoléon valut à l'empire de Russie une acquisition encore plus avantageuse dans le nord de l'Europe. La Russie, alliée à la France depuis la paix de Tilsit, avait sommé Gustave IV, roi de Suède, de rompre l'alliance avec l'Angleterre, et de fermer aux Anglais ses ports sur la Baltique, jusqu'à la conclusion de la paix générale. Gustave refusa de souscrire à ces deux demandes, à moins que les troupes françaises n'évacuassent les provinces danoises. Le Danemarc et la Russie lui déclarèrent alors la guerre (10 Février 1808); un corps d'armée russe marcha contre la Finlande et s'en rendit en peu de temps, ainsi que de Sweaborg, principale forteresse du pays (3 Mai).

Le mécontentement qu'avaient fait naître la conduite et la politique du roi de Suède occasionnèrent

une révolution rapide, qui détrôna Gustave IV (13 Mars 1809), et fit passer la couronne sur la tête de son oncle Charles Duc de Sudermannland, qui avait été régent du royaume pendant la minorité de son neveu. Ce nouveau roi fut proclamé par l'assemblée des Etats du royaume (10 Mai et 6 Juin) lesquels publièrent en même temps une nouvelle constitution, qui restreignait le pouvoir monarchique au moyen d'une représentation nationale et de lois fondamentales.

La Suède et la Russie conclurent alors la paix à Frédéricshamm (17 Septembre). Toute la Finlande, les îles Aland, la Botnie orientale, (Ostrobotnie) et la Botnie occidentale jusqu'à la Tornéa furent cédées à la Russie. Ces pays très-étendus situés fort avantageusement pour la Russie, habités par plus d'un million d'habitants formaient le tiers de la monarchie suédoise.

La Suède fit aussi la paix sans avantage ni préjudice, avec le Danemarc à Joenkoeping (10 Décembre). Elle se réconcilia aussi avec la France, par un traité signé à Paris (6 Janvier 1810), en vertu duquel la Poméranie et l'île de Rügen furent rendues à la Suède, mais à des conditions onéreuses, entre autres celles de son accession au système continental.

Non seulement Gustave IV, mais encore ses descendants nés et à naître furent déclarés exclus à jamais

du trône. Les autres potentats de l'Europe, dans cette circonstance, où cependant le droit était évident, ne s'entremirent nullement de la cause de la légitimité; Charles XIII fut généralement reconnu roi. Pour assurer un successeur au trône, les Etats du royaume élurent à cette dignité le Maréchal Bernadotte, Prince de Pontecorvo (28 Août 1810). Ce prince après avoir embrassé la religion protestante fut adopté par Charles XIII et son fils Oscar fut nommé Duc de Sudermannland. L'élection de Bernadotte étonna toute l'Europe et Napoléon lui-même, qui exprima son assentiment d'üne manière un peu équivoque.

Mariage de Napoléon avec Marie-Louise Archiduchesse d'Autriche. Naissance du Roi de Rome. Nouveaux actes de violence du gouvernement français.

Après la paix de Vienne Napoléon se trouva au Zénith de sa grandeur.

Pour l'affermir il fit une nouvelle démarche décisive. Son épouse Joséphine (Tascher de la Pagerie) ne lui avait point donné de descendance. Il lui fallait un héritier pour son bonheur et l'affermissement de son trône. Il fit connaître son intention de se séparer de son épouse Josephine (15 Décembre

1809), et celle-ci se soumit à sa volonté. Le choix de la nouvelle épouse tomba, au grand étonnement de l'Europe, sur une princesse d'Autriche, sur l'Archiduchesse Marie-Louise fille aînée de ce même Empereur François, dont Napoléon avait été jusqu'alors l'ennemi le plus acharné et le plus intraitable. Après de courtes négociations les articles du contract de mariage furent réglés (7 Février 1810) et Berthier partit pour Vienne en qualité d'ambassadeur extraordinnaire à l'effet de demander solennellement la main de l'Archiduchesse. Marie-Louise après la célébration des cérémonies du mariage par procureur se rendit à Paris suivie de l'ambassadeur et les noces se firent avec l'appareil le plus magnifique (1 et 2 Avril). L'année suivante Marie Louise donna le jour au prince Napoléon-François-Charles-Joseph (20 Mars 1811) qui fut salué au berceau Roi de Rome avec le luxe asiatique d'une cour peuplée d'esclavés.

Cette alliance du favori de la fortune avec la plus illustre maison des princes de la chrétienté sembla réconcilier la révolution avec ses adversaires. Aussi maint orateur politique et maint écrivain ne manquèrent-ils pas de prôner cette étonnante union comme la garantie du bonheur du monde entier et le commencement de nouvel âge d'or.

Mais après avoir été comblé de toutes les faveurs du destin le plus propice, après être parvenu à un

dégré de gloire et de puissance, que nul mortel n'avait atteint avant lui, le guerrier corse, parson insatiable ambition renversa, de gaieté de coeur, lédifice colossal de sa grandeur.

Dans le cours de la guerre avec l'Autriche, il avait déjà anéantie, par la violence la plus manifeste, la souveraineté temporelle du Pape. Les troupes françaises sous Miollis occupèrent Rome (2 Février 1808), et s'y conduisirent de la manière la plus révoltante. Bientôt après parut le décret impérial (2 Avril) qui ordonna l'incorporation au royaume d'Italie des délégations d'Urbin, d'Ancone, de Macerata et de Camerino, sous prétexte que »l'intérêt du grand Empire, exigeait une communica»tion immédiate entre Naples et la Haute-Italie, et »que la donation de Charlemagne, prédécesseur »de Napoléon avait été faite pour l'avantage de la »chrétienté et non pour celui des ennemis de la chré»tienté.« Enfin, quatre jours avant la bataille d'Aspern un nouveau décret impérial daté de Schoenbrunn (17 Mai 1809) déclara partie intégrante de l'empire français tous les pays qui formaient le reste de l'Etat de l'Eglise. Rome fut déclarée seconde ville de l'Empire. Au surplus Napoléon fit offrir au Pape un traitement considérable en qualité de chef de l'église et lui laissa l'option entre Paris et Rome pour y établir sa résidence. Mais

le pontife ferme et courageux rejeta tout accomodement.

Le Saint-Père avait déjà publié les protestations les plus solennelles contre l'occupation de Rome et l'usurpation d'Ancone en déclarant hautement, que la France n'étant point en guerre avec lui, il était victime de la violence la plus manifeste. Mais les choses en étant venues à l'extrémité, il prononça l'excommunication contre tous ceux qui participaient à ces actes de violence, puis contre Napoléon-lui-même et enfin contre tous ceux, qui s'opposeraient à la publication de cet anathême (10, 11 et 12 Juin). Ces belles se répandirent dans le monde par les soins des fidèles serviteurs du Pape, malgré toutes les précautions et les mesures de rigueur qu'employèrent les autorités françaises pour en empêcher la publication. L'empereur au surplus s'inquiéta peu des malédictions du pontife; il lui fit cependant éprouver son ressentiment. Ce vieillard fut enlevé inhumainement et avec une violence barbare de son palais quirinal, et emmené à travers l'Italie et les Alpes à Grenoble (6—8 Juillet). Ensuite il fut conduit, avec sa faible suite par des Gendarmes à Valence, puis on le transféra, en passant par Aix et par Nice à Savone (9 Août il languit pendant trois ans dans les ennuis de la captivité.

Le détrônement de l'Evêque de Rome ne tarda pas à être suivi de plusieurs autres actes de violence si

révoltants, que tout le génie oratoire des conseillers d'état de l'empire s'épuisa presqu'en vain à trouver des raisons pour les pallier.

On agrandit d'abord les états du Prince Primat en y joignant les principautés de Hanau et de Fulda pour en faire le Grand-Duché de Francfort, qui cependant fut déclaré devoir, après la mort du Prince Primat, passer sous la domination du Prince Eugène Beauharnais, aucune souveraineté temporelle n'étant compatible avec »les dignités ecclésiastiques« (1 Mars 1810). Dans le même temps le reste de l'électorat de Hanovre, à l'exception du territoire de Lauenbourg fut ajouté au royaume de Westphalie, la France se réservant néanmoins un revenu de quatre millions et demi de francs pour en disposer en donations, et le commerce westphalien fut déclaré soumis aux droits des douanes françaises. D'autres décrets réglèrent les agrandissements de la Bavière et du Würtemberg et le morcellement peu naturel du Tyrol en trois parties. Les vallées méridionales de ce pays furent incorporées à l'Illyrie et à l'Italie.

La Hollande fut bientôt après déclarée partie intégrante du gran empire. Louis roi de Hollande, frère de Napoléon, se vouait de bonne foi et avec zèle au bien-être de son peuple, et s'efforçait de défendre contre la tyrannie des décrets impériaux le commerce de ses sujets avec l'Angleterre, lequel

dans la position politique de la Hollande était le principe vital de cet état. Par cette conduite il encourut la disgrâce de son frére, qui ne voulait voir dans le Roi de Hollande, que l'instrument de ses volontés et de sa haine contre l'Angleterre. Pour appaiser Napoléon, Louis conclut avec lui un traité (16 Mars 1810), qui interdit aux Hollandais tout commerce avec l'Angleterre et pour exécution duquel il fut arrêté qu'une armée française s'établirait sur les côtes de Hollande. La Hollande devait en outre, d'après ce traité équiper une flotte pour le service de la France, et céder à cet insatiable empire le Brabant hollandais, toute la Zélande avec d'autres territoires. Par compensation l'Empereur garantit l'intégrité de la Hollande; d'après les limites déterminées par le traité.

Mais que servaient les cessions et les traités contre la puissance sans bornes de Napoléon? Ses troupes s'approchèrent de la capitale. Le généreux Louis abdique alors en faveur de son fils aîné et nomme son épouse régente du royaume (1 Juillet); il se retira en Autriche. Napoléon proclame aussitôt l'incorporation de la Hollande à l'empire française (9 Juillet). La Hollande est divisée en 7 départements (en 8 si l'on y comprend les pays, qui lui ont été enlevés antérieurement); et la ville d'Amsterdam proclamée troisième ville de l'empire est désignée pour la résidence d'un grand dignitaire re-



vêtu du titre de Gouverneur-général; la dette publique est en outre réduite au tiers, et par l'établissement de la conscription ce peuple de marchands devient une pépinière de satellites pour le conquérant.

Prespue dans le même temps le colossal empire engloutit le Valais (11 Novembre). L'on allégua, sans détour pour motif de cette usurpation, les dépenses de construction de la route du Simplon, dont la France retirait le principal avantage.

Le gouvernement français avait déclaré solonnellement et plus d'une fois, et même récemment lors des conférences avec la Hollande, que jamais les limites de la France ne s'étendraient au delà du Rhin. Malgré cette déclaration Napoléon s'avança jusqu'à la Baltique. L'Europe apprit avec étonnement — si toutefois elle trouvait encore matière à s'étonner — que le despotisme maritime de l'Angleterre nécessitait un changement dans l'ordres des choses et de nouvelles garanties; que ces garanties ne se trouvaient que dans la réunion des bouches de l'Ems, du Veser et de l'Elbe au grand empire déjà en possessions des embouchures de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin; et qu'il fallait que la domination de la France s'étendit jusqu'aux rives de la mer baltique (10 Décembre 1810).

Le docile Sénat reçoit avec une respectueuse soumission les ordres de son maître et publie le Sénatus-consulte, que sanctionne cette nouvelle usur-



pation de territoire en même temps que celle de la Hollande (13 Décembre). Cette nouvelle incorporation embrassait: les villes anséatiques, ces débris de l'antique liberté, des villes d'Allemagne, le Lauenbourg, une très-grande partie du grand-duché de Berg et du royaume de Westphalie, et les Etats des Princes de Salm-Salm et de Salm-Kyrbourg, de même que des ducs d'Aremberg et d'Oldenbourg, qui se qualifiaient de souverains et de membres de la confédération du Rhin.

Ces pays formèrent quatre départements nommés: bouches de l'Elbe, bouches du Weser, Ems supérieure et Lippe; de manière, que l'empire français comptait alors 130 départements avec une population de 42 millions d'âmes. Napoléon exerçait un pouvoir absolu sur cette immense étendue de pays. Le corps législatif auquel on contestait même déjà le droit de représentation, n'était plus qu'un vain fantôme. Le Sénat (le nombre des membres de ce corps s'était accrû jusqu'à 140) était devenu l'instrument le plus servile de la tyrannie. Le peuple supportait tout en silence et avec résignation. Toute plainte était interdite. L'Europe pliait aussi sous le joug, réduite à l'impuissance, saisie de terreur et contenue partout dans une soumission passive, par les proconsuls et les agents français. L'Angleterre seule continuait la guerre sur mer; et la fit alors aussi sur terre dans la péninsule pyrénéenne;

et la Russie sortit enfin de son assoupissement, pour opposer une barrière à la puissance toujours croissante, qui, menaçant les frontières, se frayait un chemin à la domination du monde entier.

Guerre avec la Russie. Napoléon entre à Moscou.

La Russie, à la vérité, n'avait pas de motif réel pour faire la guerre à Napoléon, et n'était, d'ailleurs, guère fondée à se charger de la défense de la cause générale de l'Europe; et même, quant à la question principale, c'est-à-dire, quant au système continental au maintien duquel la Russie refusait de continuer sa coopération, le droit extérieur était pour Napoléon, puisque par la paix de Tilsit, et plus formellement encore par les traités postérieures, cette puissance s'était expressement engagée à faire cause commune avec lui contre l'Angleterre.

Déjà depuis 1810 les ministres de ces deux empereurs étaient en conférences sur ces questions. Les discussions s'echauffèrent peu-à-peu, et l'Europe dont les intérêts n'étaient que le prétexte et non le véritable motif de la guerre, qui allait éclater, ne vit dans cette guerre qu'un combat, qui déciderait de la possession, mais non pas de la liberté du monde.

Dès le commencement de l'année 1811 l'Empereur Alexandre avait mis sur pied de fortes armées. Il forma en outre un corps de troupe nombreux pour la garde de l'intérieur de l'empire et ordonna une prompte levée extraordinaire de cent trente mille hommes. Il réussit, vers le même temps, à faire la paix avec la Porte (28 Mai 1812). Les armées, qui venaient de combattre en Moldavie et en Valachie dirigèrent alors leur marche vers la Pologne. Mais à l'approche des masses françaises la Russie fit encore de nouvelles et immenses dispositions de défense. Elle fit en même temps des démarches pour se réconcilier avec l'Angleterrre et recherchа l'alliance de la Suède.

Cette dernière puissance, que Napoléon traitait en vassale portait le joug avec un mécontentement qu'elle ne dissimulait guère. Peu avant l'ouverture de la campagne de Russie, Napoléon exhorta la Suède à former une ligue dans le Nord de l'Europe avec le Danemarc et le duché de Varsovie; il lui proposa plus tard de s'allier, pour cette guerre, avec la France; peu satisfait des reponses de la Suède, il fit envahir à l'improviste la Poméranie suédoise (2 Février 1812) par un corps de troupes françaises, qui désarma les garnisons suédoises de ce pays et les envoya prisonniéres en France. La Suède déclara sans détour alors, qu'ayant perdu la Finlande, par la politique du gouvernement français,

elle ne s'allierait qu'avec la puissance, qui l'aiderait à conquérir la Norvège, seule compensation proportionnée à cette perte; déclaration sans doute bien naïve, comme si une puissance quelconque pouvait être fondée en droit à prêter la main à la spoliation du Danemarc! La Russie souscrivit sans délai à cette condition, et son alliance avec la Suède se conclut (24 Mars 1812). L'Angleterre signa un pareil traité avec la Russie et la Suède, à Oerebro (18 Juillet), et dans l'excès de son ressentiment contre Napoléon, Alexandre ne dédaigna pas même l'assistance des Cortès-espagnoles avec lesquelles il contracta alliance à Weliki--Luki (8 Juillet 1812).

Napoléon de son côté rassembla toutes les forces de son immense empire contre la Russie. Les armées françaises formaient à elles seules un ensemble de masses, qui se perdait dans l'horison; mais il y joignit en outre des troupes auxiliaires de diverses nations. Plus de 100,000 Allemands formant le contingent de la confédération du Rhin, marchèrent vers le nord, pour servir les intérêts de Napoléon. La Suisse fournit 22,000 hommes à la solde de la France. Mais les auxiliaires les plus ardents qu'eut Napoléon, ce furent les Polonais. Il leur promit le rétablissement de leur nationalité et ouvrit les digues au torrert de leur haine contre les oppresseurs de leur patrie. Soixante mille Polonais, dont 18,000

hommes de cavalerie marchèrent contre la Russie, tandis que 12,000 hommes de leurs compatrotes se battaient en Espagne. La Prusse elle-même, ainsi que l'Autriche prirent part à la ligue gigantesque qui menaçait la Russie. Il faut avouer cependant que la Prusse n'y accéda qu'à contre-coeur, et qu'elle fut contrainte de signer le traité (24 Février 1812); mais l'Autriche en conclut un pareil (14 Mars). Cette puissance devait fournir 30,000 hommes et recevoir, pour prix de cette coopération une augmentation de territoire.

Et tandis que de tant de côtés s'avançaient vers les frontières de la Russie des colonnes ennemies présentant en total une masse d'un demi-million de combattants il se formait encore dans l'intérieur de la France une milice nationale à laquelle furent appelés tous les individus en état de porter les armes.

Napoléon partit pour la »Grande armée«. Il reçut à Dresde la visite de l'Empereur d'Autriche et du Roi de Prusse (Mai 1812) ainsi que les hommages des princes-vassaux de son empire. La publication solennelle du manifeste fut néanmoins précédée de l'ouverture d'une diète générale de la nation polonaise convoquée par les soins de l'abbé de Pradt Archevêque de Malines, ambassadeur de France à Varsovie. Les députés de cette diète se constituèrent aussitôt en Confédéra-

tion de la Pologne (28 Juin 1813) et proclamèrent le rétablissement du royaume. Quelques *jours* auparavant (22 Juin) Napoléon avait annoncé dans une proclamation datée de Wilkowisky »l'ouverture d'une »seconde guerre de Pologne« et avait passé le Niemen le lendemain (23 Juin). Il approuva sommairement la déclaration de la diète, quant à la confédération générale de la Pologne; mais il en excepta la Gallicie, qui devait rester sous la domination de l'Autriche.

Jamais l'univers n'avait vu une armée aussi formidable en forces morales et physiques, que celle, que Napoléon lança dans cette guerre, où devaient s'accomplir de si grandes déstinées. Une réunion de 575,000 combattants et de 1200 bouches à feu se trouvait en présence de près de 300,000 Russes divisées en plusieurs corps de bataille et de réserve, avec un nombre à-peu-près égal en troupes de *milices* armées et de volontaires. Napoléon avec le principal corps d'armée, fort de plus de 200,000 hommes passa le Niemen sur trois points (22 et 25 Juin); Macdonald à la tête de l'aile gauche, renforcée par les Prussiennes passa le même fleuve à Tilsit avec 40,000 hommes; Jérôme Bonaparte commandant 100,000 hommes dirigea sa marche sur Grodno et Nowogorod; et Schwarzenberg à la tête de 50,000 hommes tant Autrichiens que Saxons venant du Boug (Bug) s'avança vers la Po-

dolie. Ce ne fut qu'alors que l'Empereur Alexandre publia son manifeste contre la France (25 Juin), avec la promesse solennelle de ne point faire la paix, tant qu'il resterait encore un seul ennemi sur le territoire russe.

Cependant contre la supériorité numérique de l'armée française, qui grossissait de jour en jour la Russie ne pouvait attendre son salut, que d'un systême de défense à la manière des Scythes. Eviter les batailles rangées, se retirer dans les immenses déserts pour y attirer l'ennemi, le fatiguer en le harcelant par de petits combats, incendier les villes, les villages, les magasins, pour détruire plus sûrement et à mesure qu'elle avancerait l'armée ennemie épuisée de fatigues, de privations et de besoins; tel fut le plan de campagne des généraux russes, lequel, pour peu que le climat du pays et la nature le secondât, et que l'ennemi eût l'audace de braver de telles extrémités, leur promettait à la fin une victoire infaillible.

Leur attente ne fut point trompée. Napoléon s'avançant toujours à marches forcéses sans livrer de batailles, que les Russes avaient soin d'éviter, mais vainqueur dans de petites rencontres successives arriva à Wilna (28 Juin) à Witepsk, à Smolensk (17 Août). Les deux ailes de l'armée françaises ne purent suivre la marche rapide du gros de l'armée, et la position de Napolée se trouva déjà compromise

par ce contre-temps. Cependant Smolensk succomba aux efforts héroïques des Polonais (17 et 18 Août). Les Russes dans leur retraite mirent le feu à cette ville. Ils incendièrent également Valontina, Dorogobuj, Viasma et Gzatsk (19, 26 et 29 Août et 1 Sept.). Ils s'arrétèrent enfin à Borodino Kutusow avait pris le commandement en chef (en remplacement de Barclay de Tolly). La sanglante journée de la Moskwa (7 Septembre) coûta la vie à 25,000 hommes de chacune des deux armées. Les Russes se retirèrent et Napoléon vainqueur entra dans l'ancienne Métropole dè l'empire moscovite, et s'établit dans l'antique et respectable palais des Czars (le Kremlin) (17 Septembre).

II.

Depuis l'incendie de Moscou jusqu'à la seconde paix de Paris et à la Sainte-Alliance.

(Depuis le 15 Septembre 1812 jusqu'à 1815.)

Incendie de Moscou. Désastres de la Grande-Armée.

Napoléon s'étonna d'abord du silence sépulcral qui régnait à Moscou; mais bientôt il découvrit,

avec la stupeur de l'effroi, le système affreux de défense qu'avait adopté un ennem barbare poussé au désespoir. Cette cité immense, avec tous ses monuments gothiques, recelant des trésors amassés depuis des siècles, cette capitale, qui comptait dans ses murs une population de 350,000 âmes fut d'après la résosolution des chefs de l'armée, et par les soins de son gouverneur Rostopschin livrée aux flammes, dans le dessein de réduire les vainqueurs à l'extrémité, en ne leur laissant, ni lieu pour se reposer, ni moyen de se se restaurer, ni point d'appui pour continuer leur marche dans l'intérieur du pays. Les habitants abandonnèrent la ville, n'emportant que ce qu'ils purent sauver dans la précipitation. Il n'en resta que quelques milliers, dont une partie aida les criminels renvoyés des prisons, à attiser le feu qu'ils avaient allumé dans tous les quartiers de la ville. Bientôt dans les rues et sur les places muait une mer de feu et de fumée, qui dévore les quatre cinquièmes de cette capitale avec ses richesses et ses immenses magasins Napoléon lui-même est forcé, par les progrès de l'incendie, d'abandonner le Kremlin pour aller, non sans danger pour ses jours, se réfugier dans un château de plaisance impérial à peu de distance de la ville; et de retour, après l'incendie, il livre au pillage pendant huit jours, les quartiers de la ville, qui n'ont pas été consumés.

Le but de la campagne était manqué; Moscou

n'était plus un point d'appui pour des opérations ultérieures; cette ville n'offrait plus de ressources suffisantes pour l'entretien de l'armée pendant l'hiver; et les Russes en incendiant leur capitale avaient manifesté la résolution de défendre leur pays au prix de tous les sacrifices. L'empire russe cependant avait aussi été ébranlé de ce coup funeste; et Napoléon espérait qu'en faisant des propositions de paix, dans la capitale même, son ennemi humilié serait plus disposé à les accepter. L'Empereur Alexandre sut néanmoins le retenir par ses artifices, et rejeta enfin toutes les offres de paix. Ce ne fut qu'alors, mais trop tard, que Napoléon se détermina à la retraite (19 Octobre).

Déjà se faisaient sentir la disette et les rigueurs du redoutable hiver. Kutusow campé près de Kaluga renforçait journellement son corps d'armée au moyen des détachements, qui affluaient de l'intérieur. Et l'Amiral Titschakoff accourait des frontières de la Turquie, avec son armée devenue disponible, par la paix, qui venait d'être heureusement signée avec la Porte. Du côté du nord l'armée de Wittgenstein en Livonie reprenant l'offensive s'avançait par Polotzk et Vitepsk vers le théâtre de la guerre.

Napoléon réduit à l'impossibilité de rétrograder par une autre route, que celle qu'il avait naguère parcourue, effectua sa retraite à travers des contrées

désertes, déjà totalement ruinées par les dévastations récentes. Son heureuse étoile avait cessé de luire. Ses échecs réitérés jetèrent le découragement et le désordre dans l'armée. Les froids excessifs et précoces vinrent mettre le comble aux embarras Après avoir éprouvé des pertes immenses en hommes et en munitions, l'armée atteignit enfin Smolensk (10 Novembre). Mais il n'y eut pas moyen de s'y maintenir. L'approche de Wittgenstein et de Titschakoff, près d'opérer leur jonction sur la route de l'armée française, menaçait de lui couper toute retraite. Kutusow de son côté s'avançait sans obstacle avec le principal corps d'armée. Napoléon tenta contre ce dernier à Krasnoë (17 Novembre) une attaque générale, qui fut repoussée avec une grande perte, et le lendemain (18 Novembre) le Maréchal Ney essuya un autre échec encore plus considérable.

Les débris de l'armée se hâtèrent alors d'atteindre la Bérésina. Mais les trois jours, que dura le passage de cette fatale rivière sont signalés par des malheurs inouïs, par des pertes immenses en hommes et en effets, et par des désastres dont le détail fait frémir (26—28 Novembre).

A partir des rives ensanglantées de la Bérézina jusqu'à Vilna la retraite n'offrit plus que le tableau de la déroute la plus entière. Napoléon lui-même reconnaissant l'état désespéré des affaires avait aban-

donné la ci-devant grande armée à Smorgouy (5 Décembre), après en avoir laissé le commendement au Roi de Naples. La famine, le froid exeessif, et les charges continuelles des Cosaques détruisaient journellement les colonnel entières

D'autres colonnes se laissèrent prendre sans résistance. Les débris de la garde impériale seuls conservèrent encore quelque tenue militaire. Les restes de cette orgueilleuse armée, dispersés, sans armes, ni bagages, semblables à des fantômes sortis des tombeaux, arrivèrent à Vilna (Déccmbre), pour continuer de là leur course fugitive vers le Niemen. Ils ne parvinrent pas à ramener au delà du fleuve un seul canon, un seul fourgon. On prétend qu'au commencement de l'année suivante 300,000 cadavres humaines et 150,000 chevaux morts furent brûlés sur le territoire russe.

La Prusse se relève de son abaissement.
Alliance entre la Russie et la Prusse conclue à Kalisch.

Les effets moraux et politiques de ces revers furent bien plus funestes pour Napoléon que toutes les pertes. L'affaiblissement momentané du tyran de l'univers ranimant le courage des états opprimés leur inspira l'idée de l'affranchir. La Prusse, cette



puissance, qui Napoléon avait le plus humiliée, montra l'exemple aux autres. Le général York, commandant le corps auxiliaire prussien, signa, dans le moulin de Poscherung, sans y être autorité, une convenvention avec le Général russe Wittgenstein, en vertu de laquelle l'étendue de pays occupé par les Prussiens entre Memel et Tilsit fut déclaré neutre, en laissant néanmoins le passage libre aux troupes russes (30 Décembre). Dès le lendemain (31 Décembre) le Général Massenbach abandonna le Maréchal Macdonald sous les ordres duquel il se trouvait et alla joindre le corps d'armée, que commendait York. Toute l'Europe applaudit à cette action; le Roi de Prusse néanmoins fit juger York par un conseil du guerre. Cependant ce monarque remarquant l'exaltation patriotique de ses sujets quitta Berlin occupé par les Français (23 Janvier 1813) et se rendit à Breslau, où, délivré de la présence de ses oppresseurs, il appela à la défense de la Patrie en danger, tous les hommes en âge de porter les armes. Cet appel fut accueilli — non comme un ordre auquel on ne se fût conformé qu'avec la tiédeur de l'obéissance — mais comme un encouragement à une insurrection préparée en secret, depuis longtemps, par une association de patriotes vertueux; et l'on vit éclater une insurrection générale, qui égala, quant à l'enthousiasme, au dévouement et au déploiement de forces, les plus brillants exemples cités

par l'histoire, et qui les éclipsa même quant à l'unanimité des sentiments et à la conviction de l'importance de la cause à défendre. Il ne s'agissait pas moins que d'une entière destruction, si l'on était vaincu, ou du glorieux rétablissement de la Patrie et l'affranchissement du monde entier, si l'on remporportait la victoire.

Wittgenstein et Tschitschakoff s'avancèrent alors avec plus d'audace et les Français furent contraints de se retirer avec précipitation depuis le Niemen jusque derrière la Vistule, puis derrière l'Oder et même jusqu'à l'Elbe et à la Saale. Ce fut en vain, que des renforts accouraient de toutes parts à leur secours. Une insurrection générale des Polonais, que Poniatowsky avait organisée à Varsowie n'eut pas plus de succès. La retraite des Autrichiens en Gallicie et la marche rapide des Russes, facilitée par cette retraite déjouèrent ce plan. Miloradowitsch entra le 6 Février à Varsovie, et Winzingerode battit quelques jours plus tard les Saxons à Kalisch (13 Février 1813); les Français continuèrent leur retraite au delà de l'Oder en se battant presque sans cesse et avec désavantage. Le viceroi d'Italie, qui avait pris, en Pologne, le commandement én chef à la place de Murat (26 Janvier) ne put avec sa poignée de braves arrêter le torrent. Il se retira jusqu'à l'Elbe (Mars).

Le Prince Repnin fit son entrée à Berlin aux acclamations unanimes des habitants (5 Mars). Peu avant cette circonstance, fut conclu entre la Russie et la Prusse à Kalisch un traité d'alliance offensive et défensive (28 Février) lequel garantit le rétablissement de la monarchie prussienne dans l'état, où elle se trouvait en 1806. La guerre fut formellement déclarée à la France le 16 Mars; outre l'armée, qui brûlait de se venger, l'on vit se lever avec une célérité, qui tenait du prodige, la milice nationale (la landwehr) animée d'une ardeur patriotique. La levée en masse (Landsturm) de son côté se tint prête à défendre aussi le pays, en cas de besoin.

Le torrent se répandit alors sur la Saxe: Vinzingerode occupa Dresde; Blücher reprit pour la Prusse, possession du cercle de Kotbus cédé en 1807 (27 Mars); et les puissances coalisés sommèrent le Roi de Saxe, quoique en vain, d'accéder à la ligue contre la France.

Dans ces entrefaites parut à Kalisch au nom de la Russie et de la Prusse (25 Mars) une proclamation adressé aux peuples de l'Allemagne, annonçant la régénération d'un empire germanique, ainsi qu'une constitution plus conforme au génie primitif de la nation allemande et surtout plus propre à en consolider l'unité. Séduits par des espérances si ravissantes les jeunes gens et les hommes accoururent par milliers de toutes les

contrées de l'Allemagne, pour conquérir au prix de leur sang, l'indépendance et la régénération de leur chère patrie. La prochaine dissolution de la confédération rhénane s'annonçait alors chaque jour par de nouveaux pronosties. Le manifeste de Kalisch proclama cette dissolution à la vérité sans en avoir le droit, cependant avec la certitude fondée du succès.

Nouvelles entrefaites de Napoléon. La Suède et l'Autriche se déclarent contre la France. „Guerre sainte.“ Bataille de Leipzig. Convention de Ried.

Napoléon dans ces entrefaites avait réuni de nouvelles et formidables légions. A son retour à Paris il fit proposer au Sénat (10 Février 1813) d'envoyer aux armées, outre la levée déjà ordonnée de la conscription de 1813, un supplément extra-ordinaire de 350,00 hommes; mais le Sénat prenant en considération le vide que laissait dans l'armée la défection du Général York, augmenta de 50,000 combattants la quantité demandée. Lors de la publication du manifeste prussien, une nouvelle levée de 180,000 hommes fut ordonnée par un nouveau sénatus-consulte. Les armées françaises, non compris les troupes de l'intérieur, devaient être portées à 800,000 hommes. Pour faire face des préparatifs aussi im-

menses le gouvernement demanda pour cette année-là un crédit de 1150 millions de francs.

Ce fut au mois de mai, que se rengagea la lutte gigantesque, qui devait être si féconde en résultats. La plaine de Lützen (ou Grossgörschen) fut le théâtre de la sanglante victoire, que Napoléon remporta sur les armées combinées russe et prussienne (2 Mai) par suite de laquelle il reprit Dresde. Deux victoires remportées postérieurement à Bautzen et à Wurschen (20 et 21 Mai) rendirent Napoléon maître de la Lusace; les Alliés se retirèrent vers le Silésie, les Français s'avancèrent jusqu'à Breslau. Dans le nord ils reprirent Hambourg. Un armistice signé à Peischwitz (4 Juin) interrompit pour deux mois et demi le tumulte des armes.

Pendant la suspension d'armes s'ouvrirent à Prague des conférences pour la paix qui n'aboutirent à rien. L'Autriche, qui après avoir été l'alliée de Napoléon, s'était chargée du rôle de médiatrice se déclara alors son ennemie (19 Août). Un surcroit de trois-cent mille combattants vint peupler le théâtre de la guerre.

La Suède y figurait déjà; après que la Norwège lui eut été définitivement garantie, le Roi de Suède conclut une alliance offensive avec l'Angleterre et fit marcher une armée en Poméranie (Avril et Mai). Le Prince Royal Charles-Jean la conduisit en personne, et se chargea plus tard du

commendement de toute l'armée du nord. Une nouvelle alliance, que Napoléon contracta alors avec le Danemarc (10 Juillet) ne contrebalança point les secours de la Suède. Une guerre sainte, s'ouvrit donc pour la cause sacrée de l'affranchissement du monde, et les armées mises sur pied, de part et d'autre, semblaient en effet assez puissantes pour affranchir l'univers ou pour l'asservir. Huit cent mille hommes en armes formaient depuis la Baltique jusqu'à l'Italie une ligne immense faisant face, à celle que présentait le déploiement des forces de la France, lesquelles pouvaient bien être évaluées à 500,000 combaitants.

Les Alliés sous le commandement de Schwarzenberg venu de la Bohême avec des forces nombreuses s'avancèrent vers Dresde et y essuyèrent une défaite sanglante, occasionnée par la prompte réunion des forces de l'Empereur des Français (26 et 27 Août). Douze mille Autrichiens tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Ce fut dans cette bataille, que Moreau fut atteint du coup mortel. D'après l'invitation d'Alexandre, cet illustre guerrier, grièvement offensé par Napoléon, avait quitté son asile dans le Nord de l'Amérique, pour venir, en qualite de lieutenant-générale des armées russes, faire la campagne contre l'ennemi généralement redouté. Une mort douloureuse vint le soustraire une position,

qui, sous tous les rapports, devait être une supplice pour lui.

Après cette dernière faveur du destin, Napoléon n'en éprouva plus que les rigueurs. Le jour même de la bataille de Dresde. Blücher remporta une victoire éclatante sur Macdonald, aux bords de la Katzbach en Silésie (26 Août). Le corps d'armée de Vandamme, qui avait pénétré en Bohême, fut complètement défait à Culm et à Nollendorff (30 Août). Napoléon essuya un troisième revers à Dennewitz, par la défaite du corps de troupe, qui, d'abord sous Oudinot, puis sous Ney avait compté s'emparer de Berlin. Ce corps fut battu à platte couture par le Prince royal de Suède et le Général prussien Bulow. Les Français se retirèrent en désordre sur Torgau et Wittenberg.

Par le résultat de ces défaites de ses généraux Napoléon, qui n'avait pas été vaincu personnellement, vit à peu de distance de lui, trois grandes armées ennemis se tendre la main; — celle du nord sous le Prince royal de Suède, celle de Silésie sous Blücher, et la grande armée, qui suivaient les monarques alliés et que commandait Schwarzenberg; finalement encore l'armée de réserve russe par Bennigsen. Le danger devenait de tous côtés plus pressant; il fallut renoncer à l'espoir de battre ses ennemis séparément; les Alliés s'approchaient toujours davantage. Les communications avec le Rhin

étaient menacées; il faillait opter entre une bataille décisive ou la retraite.

Après de longues hésitations et mainte tentative hardie pour sortir de cette position critique Napoléon se décida enfin à quitter Dresde (6 Octobre) et de marcher vers Leipsic. Ce fut là que se livra cette grande et immortelle bataille, à laquelle prirent part tant de peuples divers, et où le ciel accorda aux Alliés la victoire sur le grand maître dans l'art de la guerre. Elle dura du 14 au 19. Octobre. La journée du 18 fut decisive. Napoléon malgré son habileté et son audace succomba à l'exaltation, qui entraînait ses ennemis et à leur supériorité numérique. Ses forces s'élevant à peine à 200,000 hommes en avaient 300,000 à combattre. Le désavantage de la position et d'autres fatalités, entre autres la défection des Saxons et d'une partie des troupes würtembergoises, qui passèrent dans les rangs des Alliés achevèrent sa ruine.

La perte qu'éprouva Napoléon dans cette épouvantable et longue bataille est évaluée à 80,000 hommes. Les Alliés en avaient perdu 50,000. Mais les Français dans leur fuite précipité vers Erfurt essuyèrent encore d'autres rudes échecs surtout à Fribourg au passage de l'Unstruth. Erfurt ne leur offrit pas de position tenable. Mayence et le Rhin seuls pouvaient couvrir leur retraite, car déjà avant la bataille de Leipzig le Roi de Bavière avait

conclu à Ried (8 Octobre) avec l'Empereur François une convention d'une haute importance par les résultats qu'il s'ensuivirent. Il se détacha de la confédération du Rhin, et déclara, par suite de ce traité, la guerre à Napoléon, qui jusqu'alors avait été son ami et son protecteur (14 Octobre). Wrede fit aussitôt marcher les troupes bavaroises, auxquels se joignit un corps d'Autrichiens, contre Würzbourg dont s'empara, puis à Aschaffenbourg et delà à Hanau (28 Octobre), où il arriva presque en même temps que l'armée française. Mais Napoléon, semblable au lion en furie, se jeta sur les Bavarois, qui lui barraient la retraite écrasa leurs masses, et se fraya orgueilleusement une route sanglante à travers ses ennemis vaincus (29 et 30 Octobre). Delà il passa le Rhin et ne remit plus jamais le pied sur le sol de la Germanie.

Accession des Princes de la confédération du Rhin à la Grande Coalition. Evénements militaires. Conférences pour la paix.

L'influence puissante de la convention de Ried ne tarda pas à se montrer dans la marche des événements. Il est vrai, que la principale clause de cette convention n'exprimait qu'une mesure, qui ne pouvait plus

rester cachée; c'était la dissolution de la confédération du Rhin; mais cette convention n'en consacrait pas moins le principe de cette confédération, la souveraineté des princes laquelle, maintenant que le protectorat était abattu, acquérait une importance encore plus grande, car le traité de Ried garantissait à la Bavière diminuée quant à l'état de possession une souveraineté pleine et illimité et lui promettait en outre une compensation entiere pour toutes les cessions, que pourrait exiger le règlement des limites militaires entre les deux états. Mais l'accession à l'alliance contre Napoléon fut exigée et le Bavière y souscrivit. Comment l'Autriche aurait-elle pu refuser aux autres princes de la confédération du Rhin, ce qu'elle avait accordé à la Bavière, qui, précédemment, lui avait porté les coups les plus sensibles? Le démembrement permanent de l'Allemagne en une multitude de principautés souveraines se trouvait donc prononcé à l'avance, et tout moyen de rétablissement d'un empire germanique, ou d'une unité nationale fut anéanti.

L'exemple de la Bavière fut incontinent suivi par le Würtemberg, le duché de Weimar, les grands-duchés de Darmstadt, Bade et par tous les autres princes de la confédération, qu'on jugea à propos d'admettre dans la coalition. La plupart de ces princes consentirent, d'avance par des articles seecrets, à

faire toutes les cessions, que pourrait exiger la nouvelle oragnisation de l'Allemagne, ou le maintien de son indépendance. Quelques princes cependant furent exclus de la coalition: le Royaume de Westphalie et de Grand-Duche de Berg furent, comme de raison, déclarés dissous, puis qu'ils avaient des Français pour maîtres, et que la Prusse, le Hanovre, Brunswic et Hesse-Cassel reprirent aussitôt les pays dont ils avaient été dépouillés, et que l'état de possession ne fut reconnu qu'à l'égard des Princes d'Allemagne. Le Grand-Duché de Francfort n'étant point héréditaire le Grand-duc ne pouvait également prétender à conserver sa souveraineté. Mais le Roi de Saxe ne fut victime que des convenances politiques. Etant resté dans sa ville de Leipzig, après la grandre bataille livrée sous les murs de cette ville, il fut traité comme prisonnier de guerre par les Alliés, et attendit dans le château de Friedrichsfeld en Brandebourg jusqu'au 22 Février 1815 la décision de son sort et de celui de son peuple.

Cependant les Princes admis dans la nouvelle confédération — ainsi que la ville de Francfort sur Mein et les villes anséatiques auxquelles leur ancienne liberté fut vendue — eurent néanmoins, comme de raison et de toute nécessité à satisfaire à de fortes réquisitions en argent, en hommes, et en munitions de guerre. On exigea d'eux premièrement,

comme contribution, la totalité de leurs revenus d'une année. Les autres pays furent administrés en commun, pour le compte des Alliés, et il y eut, à ce sujet, une longue série de contracts particuliers entre les parties intéressées.

Dans ces entrefaites la reddition sussessive des places fortes de l'Oder et de l'Elbe et des autres points occupés par les Français avait achevé de délivrer le sol de l'Allemagne de la présence des troupes ennemies. Le Danemarc après une vigoureuse résistance fut également contraint par le Prince royal de Suède à signer à Kiel (14 Janvier 1814) un traité de paix par lequel il céda bien malgré lui la Norwège et la Suède (cession, qui néanmoins coûta dans la suite encore beaucoup de sang), et le Helgoland à l'Angleterre. Il eut en échange la Poméranie suédoise et on lui garantit en outre quelques autres indemnités à venir.

Bulow renforcée par un corps de troupes russes pénètre, pendant ce temps, en Hollande. La promptitude de son attaque, secondée par des émeutes populaires lui facilite la conquête de la plupart des forteresses: des mouvements tumultueux renversent la domination française à Amsterdam, où s'établit provisoirement un gouvernement du parti orangiste (17 Décembre 1813). Le Prince d'Orange rappelé et proclamé souverain se hâte de venir reprendre possession de ses anciens états, qui, même

sont agrandis (2 Décembre). Un petit nombre de places fortes, entr'autres Berg-op-Zoom et Anvers, restent seuls au pouvoir des Français. Les Alliés envahissent la Belgique.

La marche des événements fut la même en Italie et en Illyrie. Avant la défection de la Bavière le Viceroi d'Italie avait combattu avec des succès balancés et même, en général, avec avantage, quoique avec des forces inférieures contre l'armée autrichienne en Carinthie et en Carniole. Après la convention de Ried il se retira, en combattant, vers la Piave et de là vers l'Adige, pressé par le Grand-maître de l'artillerie Hiller, qui le poursuivait avec soixante mille Autrichiens. Vers la fin de l'année le Feldmaréchal Bellegarde prit le commandement des armées autrichiennes en Italie (15 Decembre), et après une trève de courte durée les destins de l'Italie furent decidés par la defection de Murat.

Lors de la retraite de Moscou la mésintelligence avait déjà commencé entre le Roi de Naplès et son beau-frère Napoléon. A compter de cette époque Murat avait pris à tâche d'entretenir des relations avec les Alliés, et avait même offert, quoique inutilement, sa médiation entre eux et Napoléon. Tout-à-coup, au grand étonnement de l'Europe, l'Autriche signe avec lui une convention (11 Janvier 1814) par laquelle elle lui garantit toutes ces possessions; et lui promet de déterminer les autres Alliés à la même ga-

rantie, à condition, que lui (Murat) garantira réciproquement les possessions autrichiennes en Italie, et fera cause commune avec les Alliés contre Napoléon.

Le viceroi fit éclater hautement sa noble indignation contre le Roi de Naples; il continua à se défendre avec autant d'intépidité, que de prudence contre des forces ennemies, qui l'attaquèrent alors de deux côtés, et il se maintenait encore en possession de toutes les places fortes et de la majeure partie du royaume d'Italie, lorsque l'abdication de Napoléon mit un terme à ses glorieux efforts.

Ainsi, par une suite de revers inouïs et dans le cours d'une année le despote dominateur de l'Europe se voit réduit à défendre la France; et cette France, cet homme seul, que l'on redoute cependant encore, sont assaillis par une multitude d'armées telle qu'il ne s'en vit jamais de pareille depuis les croisades. Mais lui, inaccessible à la crainte à supérieur à sa mauvaise fortune, ordonne ses péparatifs de défense, crée de nouvelles forces et les dirige avec tant de sagesse, d'habileté et de succès qu'il aurait, sans contredit, triomphé, si des défections dans l'intérieur de l'empire n'eussent entraîné sa perte.

L'impératrice Marie-Louise, que Napoléon avait nommée régente de l'empire, pour le temps de son absence, avait déjà, avant la bataille de Leipzig, sommé le Sénat, en séance solennelle (9 Octobre),

de décréter une levée de 280,000 hommes. Les déclarations de guerre de l'Autriche et de la Suède avaient provoqué cette demande. De nouveaux et de plus grands sacrifices devinrent nécessaires lorsque, après la bataille de Leipzig, l'armée réduite à de faibles restes eut repassé le Rhin, et que la confédération du Rhin, jusqu'alors l'arsenal de Napoléon, se fut jointe aux ennemis de cet empereur. Il demanda en conséquence une nouvelle levée de 300,000 combattants, que le Sénat ordonna (15 Novembre). Bientôt après fut convoqué le corps législatif. A cette occasion quelques représentants du peuple elevèrent courageusement la voix. L'empereur irrité de cette résistance exhala sa colère avec une arrogance indécente. On ne saurait cependant nier, que cette résistance eût été plus honorable, dans les jours de prospérité, et que toute opposition à des mesures de défense, toute dissension avec le gouvernement est condamnable quant l'ennemi est aux portes. D'ailleurs la conduite de Napoléon lors des dernières conférences pour la paix semblait exempte de reproches; car, d'un côté, les Alliés avaient solenellement déclaré (1 Décembre) »quils ne faisaient la guerre qu'à »la prépondèrance excessive de la France; qu'ils ac»corderaient à cette puissance une étendue de terri»toire qu'elle n'avait jamais connue sous ses rois, »parce qu'ils désiraient eux-mêmes, que la France fut »forte et heureuse.« — D'un autre côté le baron de

St. Aignan, résident de France à Weimar, avait été dépêché à Napoléon, de la part de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse, pour lui proposer, comme condition de la paix, l'intégrité de la France circonscrite dans les limites naturelles, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Napoléon n'hésita point à souscrire à ces propositions (2 Décembre); mais — comme il est dit dans une note postérieure de Metternich — l'Angleterre désavoua la déclaration faite à Frankfort par Lord Aberdeen; et le ministre Lord Castlereagh voulut venir sur le continant pour assister en personne à une négociation de si haute importance. Les Alliés, dans ces entrefaites continuèrent leurs opérations militaires, et la fortune des armes le rendit bientôt plus exigeants. Lors du congrès assemblé quelque temps après à Châtillon (4 Février 1814), on proposa à Napoléon, la France restreinte dans ses anciennes limites et la remise provisoire de six forteresses du premier rang, par laquelle il eut été hors d'état de se défendre. Il ne lui restait donc plus d'autre parti que de tirer l'épée, et il le fit en mettant dans ses refus autant d'arrogance, que les Alliés en avaient mis dans leurs proposition, et én rompant ainsi les conférences.

L'empereur cependant calculant les dangers de sa position chercha du moins à apaiser une partie de ses ennemis; il commença par renvoyer le Pape, à

Rome (23 Janvier 1814) en lui restituant une partie de l'Etat de l'église.

Il avait déjà auparavant signé à Valençay avec son prisonnier le Roi d'Espagne, un traité de paix (15 Décembre 1813) en vertu duquel il rendait à Ferdinand VII le trône de ses pères, à condition que ce dernier s'engagerait à faire évacuer l'Espagne aux Anglais et ferait ensuite cause commune avec la France contre la Grande-Bretagne. Le conseil de régence établi par les cortès rejeta néanmoins ce traité. Alors Napoléon remit Ferdinand en liberté sans condition, et fit revenir d'Espagne les troupes françaises. Ferdinand poursuivit aussitôt ses projets de vengeance; mais rétablissant en même temps, violemment, l'ancien pouvoir despotique, il accabla de toutes les terreurs de la tyrannie, c'est-à-dire, les partisans de la liberté, les dignes de la patrie, les seuls sauveurs de son royaume.

Guerre des Alliés sur le territoire française.
Traité de Chaumont. Capitulation de Paris.
Napoléon détrôné.

Après quelques hésitations les Alliés se décidèrent enfin à confier à leurs armes la solution du grand problème. Quatre cent mille guerriers repartis en

trois grandes armées bordaient la France le long du Rhin et en Hollande; les forces combinées de l'Autriche et de Naples arrivaient du côté de l'Italie, et du sommet des Pyrénées descendaient les légions vengeresses espagnoles et portugaises jointes aux Anglais, et à la suite de ces masses, et pressaient, dans toutes les directions, et surtout du côté de l'orient, de nouveaux bataillons d'Allemands, d'Autrichiens, de Prussiens et de Russes.

Pour plus de sûreté dans l'attaque, la grande armée sous Schwarzenberg se dirigea par la Suisse, qui, qui, à la vérité et du consentement de Napoléon, s'était déclarée neutre (18 Octobre 1813), mais dont la neutralité n'avait pas été reconnue par les Alliés. Les bons vieux seigneurs de Berne, soupirant après le retour du »bon vieux temps« prévinrent officieusement les intentions des Alliés, et le passage annoncé de la grande armée se fit dans les derniers jours de l'année entre Schaffhouse et Bâle. Le premier jour de l'année suivante (1814) l'armée de Blücher passa la moyen-Rhin sur plusieurs points, tandis que Blücher s'avançait au Nord par la Hollande.

Contre un déploiement de forces ennemies aussi prodigieux Napoléon n'avait à opposer que quelques faibles restes de son armée et des gardes nationales rassemblées à la hâte. Cependant malgré leur im-



mense supériorité numérique les armées combinées n'avançaient qu'avec défiance, circonspection et même avec inquiétude. Il fut résolu qu'on se contenterait de bloquer les places fortes et que les forces principales se dirigeraient vers le cente de l'empire. Déjà les Princes de la maison ed Bourbon se montrent sur divers points pour rallier autour d'eux, sous les drapeaux protecteurs des Alliés, les partisans de l'ancienne monarchie.

Cette campagne fut féconde en prodiges de valeur et de tactique militaire. Cependant Napoléon pressé par son mauvais destin ne parut jamais plus grand qu'alors. Il fut fut presque toujours vainqueur lorsqu'il combattit en personne et resta l'effroi de ses ennemies, jusqu'au moment de sa chute. Aussi ne fut-il renversé que par des malheurs — et enfin par la trahison — des généraux, qui commandaient sous lui, et par la vénalité du Sénat; sur les champs de bataille il fut rédutable jusqu'au dernier moment. A Brienne (29 Janvier 1814), à Champ-aubert (10 Février), à Montmiral (11 Février), à Joinville (14 Février), à Nangis (17 Février), à Monterau (18 Février), il écrasa alternativement l'élite des troupes prussiennes, russes, autrichiennes et celles des divers princes d'Allemagne, et força les armées, malgré la supériorité de leur nombre à se retirer avec des pertes énormes de la Champagne jusqu'aux frontières.

Il forma alors des prétentions plus élevées dans les conférences de Châtillon ; mais les coalisés formèrent à Chaumont (1 Mars), une alliance encore plus étroite, résolurent de replacer les Bourbons sur le trône de France et rompirent les négociations de Châtillon (19 Mars).

Malgré toutes ses victoires Napoléon s'affaiblissait par l'excès de ses efforts; ses Maréchaux avaient en outre essuyé diverses défaites, et du côté du nord Bulow et Winzingerode s'avançaient par la Belgique pour renforcer let grandes armées. Enfin du côté du midi s'accrurent aussi les embarras. D'une part les Autrichiens avaient envahi la Bourgogne et s'étaient rendus maîtres de Lyon; de l'autre les Anglais sous Wellington et les Espagnols sous l'illustre Mina pénétraient en vainqueurs dans l'intérieur de la France. Bayonne était déjà bloquée; Bordeaux pris, et deux victoires remportées à Tarbes et à Toulouse (20 Mars et 10 Avril) avaient entraîné la chute de cette dernière ville. L'intrépide Maréchal Soult fut contraint de céder au nombre, et Suchet se retira aussi vers l'intérieur. Mais partout où pénétrèrent les armes anglaises on arbora le drapeau blanc; car dès le commencement de l'année le Duc d'Angoulême avait paru au camp de Wellington et l'un et l'autre — sans attendre le consententement des puissances alliés — annoncèrent le retour de la

domination des Bourbons, en sommant le peuple et l'armée de se soumettre à l'ancienne dynastie.

Dans ce péril imminent Napoléon conçut l'audacieux projet de porter la guerre sur les derrières de l'ennemi et de fondre sur lui dans les pays situés entre le Rhin et la Moselle. Mais les Alliés au lieu de marcher contre lui vers les frontières, poursuivirent leur mouvement contre Paris (24 Mars et jours suivants). La défense de cette immense cité avait été confiée à Joseph Bonaparte. Mais les Grands de l'empire se découragèrent ou formèrent des intrigues, et l'on ne se trouva pas en mesure de repousser l'attaque d'une armée ennemie. Le conseil de régence alla donc se réfugier à Blois (28 Mars), et deux jours après se livra la dernière bataille (30 Mars) dans laquelle les Alliés s'emparèrent des avenues de la capitale et des hauteurs de Montmartre. A la suite d'un très-courte armistice le sort de Paris et celui de l'empire se décida par une capitulation (31 Mars).

Les Monarques alliés et les généraux entrèrent dans Paris à la tête de 200,000 combattants; cependant ils déclarèrent qu'ils n'entraient pas en ennemis vainvainqueurs, mais qu'ils venaient comme amis et comme libérateurs puis qu'ils ramenaient à leur suite la domination des Bourbons. Une centaine des Royalistes vinrent à bout de faire crier vive le

roi« à l'entrée des Alliés. Les chefs du gouvernement français — Talleyrand à leur tête — se rassemblèrent avec les plénipotentiaires des Monarques étrangèrs et se concertèrent avec eux sur la destitution de Napoléon.

Le lendemain le Sénat conservateur, assemblé par Talleyrand ayant établi un gouvernement provisoire (sous la présidence de Talleyrand) rendit un décret motivé, qui declara Napoléon déchu du trône et le peuple ainsi que l'armée déliés envers lui du serment de fidélité (2 Avril). Talleyrand donna au principe de cet acte perfide et criminel le nom de legitimité.

Louis XVIII. La Charte.

Ce même sénat présente aussitôt un projet de constitution, qui affermit la couronne sur la tête de Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI, appelé au trône »par la libre volonté du peuple.« Cette constitution maintient en outre (chose assez caractéristique) les intérêts des membres du Sénat, et consacre le grand principe de la révolution, c'est-à-dire, le système représentatif. Le corps législatif adopte sans différer le projet de constitution qu'on vient de lui soumettre.

En vertu de l'acte constitutionnel le Comte d'Artois revêtu du titre de Lieutenant-général du royaume s'empare provisoirement des rènes de l'Etat, et Louis XVIII quittant l'Angleterre, qui jusqu'alors lui à servi d'asile, reparait sur le sol de la France (25 Avril) et vient s'assevoir sur le trône.

Ce prince, avant son arrivée à Paris, avait déjà annullé la nouvelle constitution et s'était engagé à en soumettre une autre au Sénat et au corps législatif; Il s'acquitta de cette promesse en publiant (4 Juin) la Charte destiné par lui à son peuple. Il appela en même temps l'année de son retour, la dix-neuvième de son règne, comme si, le droit, son règne eût déjà commencé en 1795, dès la mort du Dauphin (soi-disant Louis XVIII), et eût continué validement sans interruption. Il déclara également, sans desour, que ce n'était que de son plein gré, et parce qu'il le jugeait convenable, qu'il mettait, par la Charte qu'il octroyait, des bornes au pouvor suprême qu'il tenait de Dieu et de ses pères.

Cependant cet assertions choquaient l'opinion générale; quoi! se disait-on, une possession de fait pendant une génération entière ne suffit pas pour établir la légitimité d'un pouvoir? Napoléon couronné par les mains du Pape, uni à l'Autriche par les liens du sang, long-tems honoré comme le législateur de l'Europe par la Russie — qui elle-même ne se reconnaissait, qu'une participation à ce pou-

voir —, Napoléon dont la parole puissante créa des Etats et des royaumes dont la légitimité ne fut point contestée, devant qui les plus grands potentats ont tremblé, à qui la plupart des monarques européens se sont officieusement empressés de rendre hommage, et avec qui ses vainqueurs, naguère avant la catastrophe, traitèrent d'égal à égal comme avec le monarque incontestablement légitime de la France, ce Napoléon n'aurait été qu'un souverain illégitime? S'il en est ainsi à quoi les peuples pourront-ils s'en tenir? Comment pourront-ils reconnaître si le maître qui veut être obéi est usurpateur ou légitime?

Au surplus les vices de forme, qui existèrent originairement dans la charte furent corrigés dans la suite par diverses concessions réciproques; et ce fut un bonheur pour la France, que la rédaction de ce statut fondamental eût eu lieu dans un temps où l'on respectait l'opinion publique et l'amour de la liberté fruits de la révolution.

En vertu de cette Charte, le Roi revêtu d'un caractère sacré et inviolable était exclusivement en possession du pouvoir exécutif et du droit de faire la guerre et la paix; mais ses ministres étaient rsponsables. Le pouvoir législatif appartenait en commun au Roi et à deux chambres, l'une composée des Pairs (héréditaires ou à vie nommés par le roi), l'autre des députes élus par le peuple. Les chambres



devaient s'assembler une fois tous les ans. L'initiative pour la proposition des lois appartenait au Roi; les chambres cependant avaient la faculté de demander des lois. Le nombre des Pairs était illimité, et le roi pouvait l'augmenter selon son bon plaisir. La Chambre des pairs s'assemblait en outre extraordinairement pour juger les coupables de haute-trahison. Les séances régulières étaient secrètes. La chambre des Députés se composait des députés de département (au nombre de 262 comme auparavant), agés pour le moins de 40 ans, et payant chacun mille francs de contributions directes par an; ils étaient élus par les colléges électoraux, dont les membres étaient âgés de 30 ans et payaient 300 francs d'impositions. La nomination des députés était pour cinq ans, et tous les ans la chambre se renouvelait par cinquième. Les séances de cette chambre étaient publiques. Le réglement des impôts n'était valable que pour un an; celui de la liste civile était fixée pour toute la durée du règne du roi. La justice était administrée par des juges nommés par le roi, mais inamovibles; l'institution du jury et celle des juges de paix fut maintenue. Il ne devait point être créé de tribunaux extraordinaires, hormis (exception dangereuse, les cours prévotales dans les cas, qui paraîtraient nécessiter cette mesure. Outre ces dispositions la Charte garantissait encore la liberté des personnes et des propriétés, celle des consciences

et de la presse; l'égalité des citoyens devant la loi, et celle de la répartition des impots, l'abolition de la confiscation des biens et de l'odieuse conscription.

Fin de la guerre en Italie. Première paix de Paris.

Après avoir inutilement tenté de conjurer l'orage en abdiquant en faveur de son fils, Napoléon se résigna enfin à une abdication sans réserve. L'île d'Elbe lui fut cependant accordée pour être possédée par lui en toute souveraineté et propriété, en conservant le titre d'Empereur avec un revenu annuel de deux millions de francs sur le trésor de l'Etat. On assura aussi des traitements considérables aux princes et princesses de sa famille (11 Avril). Napoléon partit en effet peu de temps après pour l'île de l'Elbe.

En Italie, Eugène avait remporté en Février une victoire décisive aux bords du Mincio sur les Autrichiens et maintenu jusqu'au dernier moment la supériorité des armées françaises. Mais la nouvelle de la catastrophe en France et de l'abdication de Napoléon lui fit poser les armes. Les troupes françaises retournèrent dans leur patrie en vertu d'une suspension d'armes (16 Avril). Bientôt à la suite d'un nouveau traité (23 Avril) tout le pays fut

remis aux troupes autrichiennes, qui prirent possession de toute la Lombardie au nom de l'Empereur François. On forma aussi un établissement convenable au viceroi Eugène et l'on prit possession du Piémont et de la Toscane pour leurs anciens maîtres, et de Modène pour l'Archiduc d'Autriche François héritier de la Maison d'Este. Quant au duché de Parme il fut donné en toute propriété et souveraineté à l'épouse de Napoléon Marie-Louise, qui partit de Blois, avec son fils, sans revoir son époux et alla se mettre sous la protection de son père.

Bientôt après ces événements la paix générale fut signée à Paris. Toutes les puissances, qui avaient pris part à la guerre, l'Espagne exceptée, signèrent le même jour les expéditions conformes du traité (30 Mai). Les Monarques alliés considérant, que le démembrement de la France jetterait de la défaveur sur la restauration de la dynastie des Bourbons laissèrent à ce royaume ses anciennes limites telles qu'elles existaient au 1 Janvier 1792, et y joignirent quelques augmentations de territoire; lui rendirent les colonies qu'elle possédait à la même époque dans les mers et les autres parties du monde, à l'exception cependant des îles de Tabago, Sainte-Lucie et de l'île de France qu'elle céda à l'Angleterre, et de la partie de St. Domingue qu'elle avait acquise par le traité de Bâle, et qu'elle rétro-

céda à l'Espagne. En outre ils exemptèrent la France de toute contribution de guerre et de réquisitions.

Quant aux conquêtes antérieures de la France les Alliés décidèrent que la Hollande avec une augmentation considérable de territoire serait donnée à la Maison d'Orange; que la Suisse indépendante continuerait de se gouverner par elle-même; que l'Allemagne formerait une confédération d'états indépendants; que l'Italie, hors de pays, qui reviendraient à l'Autriche serait composé d'états souverains, mais que l'île de Malte resterait au pouvoir de l'Angleterre; et qui enfin toutes les puissances, qui avaient été engagées dans cette guerre enverraient, dans le délai de deux mois, des plénipotentiaires à Vienne, pour régler dans un congrès général, les arrangements rélatifs à l'exécution de ces dispositions.

Rétour de Napoléon en France. Bataille de Waterloo. Napoléon en l'île Sainte-Hélène.

La paix fut de courte durée. Car, d'une part, les maximes d'état depuis la restauration des Bourbons (celles surtout de la cour et du parti dominant des Emigrés) excitèrent un mécontentement si général et

si profond dans la masse de la nation, qui celle-ci soupirait de jour en jour plus ardemment après le moment de sa délivrance; d'une autre part, les délibérations du Congrès de Vienne faisaient naître les plus vifs débats et sémaient la division entre les puissances alliés elles-mêmes. Napoléon du fond de son île ne perdait pas de vue les relations politiques du continent, et jugeant la conjoncture favorable, il reparut tout-à-coup sur le sol de la France, accompagné seulement des quatre cents hommes de sa garde qu'on lui avait permis d'emmener et de quelques volontaires corses et polonais formant en en tout une troupe de moins de 1200 hommes (1 Mars 1815). Cannes non loin de Fréjus fut de nouveau le point où, plein de ses vastes projets, il débarqua sur la côte française. De là, comme dans une marche triomphale, il traversa les départements aux acclamations d'un peuple enivré de joie, entra comme souverain à Grenoble, à Lyon et enfin à Paris (20 Mars). Nulle époque de sa vie ne fut plus glorieuse pour lui. Ce ne fut point avec sa poignée des Gardes qu'il reconquit le vaste empire avec la rapidité de l'éclair; ce fut par le dévouement volontaire de la nation, ou bien, — si l'on ne veut pas convenir de ce fait — par l'effet de la haine, que le peuple portait à la restauration.

Le Roi apprenant successivement la défection des grand fonctionnaires de l'Etat, celle des troupes et

des généraux, ainsi que la marche progressive de l'empereur s'enfuit de Paris (20 Mars) à Lille et ne s'y trouvant pas suffisamment en sûreté, il se retira à Gand. Napoléon (sur la tête duquel avait été mis un prix de deux millions) prit, sans verser une goutte de sang, possession de tout le royaume.

Les amis de la liberté levèrent alors le front, espérant que, sous le bras protecteur de Napoléon dont le caractère tyrannique devait avoir été corrigé par les épreuves de l'adversité, ils se maintiendraient dans la jouissance des droits raisonnables et des institutions libérales qu'ils avaient achetés par des combats et des sacrifices immenses. Ces espérances se fortifièrent par les proclamations et les mesures de Napoléon après son retour et surtout par l'acte additionnel de la quatrième constitution publié au champ de Mai en présence de députés de toutes les parties de l'empire. On revit alors figurer parmi les représentants du peuple librement élus et même parmi les ministres des noms célèbres, des patriotes des beaux jours de la république; et les actes du gouvernement décelèrent un esprit de justice, de modération et de clémence. Même vis-à-vis des puissances à l'extérieur ce gouvernement se présenta dans une attitude inoffensive et ne parut aucunement disposé à porter atteinte à l'état de paix. Napoléon déclara solennellement vouloir observer la paix de Paris; avoir abandonné ses anciennes

idées de monarchie universelle et ne plus vouloir s'occuper que de l'administration intérieure, c'est-à-dire, du bonheur de son peuple.

De leur côté les Monarques encore réunies à Vienne publièrent, dès la nouvelle du débarquement de Napoléon, une proscription foudroyante contre lui (13 Mars); elles déclarèrent qu'en quittant l'île d'Elbe il avait détruit le seul titre auquel était attachée son existence; qu'il s'était placé par là hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et pertubateur du repos du monde, il s'était livré à la vindicte publique. Premier et unique exemple dans l'histoire du monde (hormis les excommunications lancées par les papes) d'une sentence de proscription, prononcée pour cause de rupture de la paix, contre une tête couronnée! Cette déclaration fut signée au nom des huit puit puissances signataires du traité de Paris.

Mais tandis qu'on répandait sur lui — comme sur le chef d'une bande abjecte de brigands — les torrents de l'opprobre et de l'exécration, les armements immenses qu'on faisait à la hâte témoignaient assez combien sa puissance en imposait. Le traité de Chaumont fut renouvelé et confirmé; tous les potentats de l'Europe (à l'exception de la Suède, de Naples et de la Porte) le signèrent. Les forces mises sur pied contre Napoléon furent évaluées à 1,365,000 combattants. Les peuples réveillés en sur-

taut, au milieu de leurs songes de paix offrirent de nouveau le sacrifice de leurs biens et de leur sang pour combattre l'objet de la terreur générale.

La lutte recommença. Murat Roi de Naples revenu trop tard de son aveuglement et s'étant engagé trop tôt contre l'Autriche fut bientôt mis hors de combat; sa démarche prématurée en faveur de Napoléon eut une issue funeste pour lui. Les Autrichiens lui déclarèrent la guerre (10 Avril), repoussèrent son armée, qui s'était avancée jusqu'aux rives de Pô, et la poursuivirent l'épée dans les reins. Battu coup sur coup dans plusieurs rencontres successives, et désespérant de sa fortune Murat quitta son royaume (20 Mars 1815) pour aller se réfugier sur les côtes de France.

La guerre contre Napoléon ne fut pas longue. L'empereur à la tête de ses belliqueuses phalanges avança d'abord heureusement vers l'ennemi, passa la Sambre, remporta une victoire sanglante sur les Prussiens à Ligny (16 Juin), et se disposait à faire subir le même sort aux Anglais et à Wellington, qui tendait la main à l'armée prussienne; mais la froide ténacité de Wellington, lors de la terrible bataille de Waterloo, (appellée de Belle-Alliance par les Prussiens) (18 Juin), arrêta les progrès des troupes de Napoléon et donna à l'armée prussienne sous Blücher — qui malgré sa défaite de l'avant-veille n'en accourait pas moins avec

son intrépidité ordinaire — le temps de venir arracher à Napoléon la victoire que celui-ci avait déjà remporté à-demi. Telle fut l'issue de cette bataille à jamais mémorable dans l'histoire du monde. La perte en hommes et en matériel fut immense du côté des vaincus, et l'Empereur lui-même se voyant sans ressources revole à Paris (8 Juin). Les vainqueurs de leur côté avaient aussi, dans ces deux mémorables journées, perdu près de 50,000 combattants.

Après la bataille de Waterloo, il ne fut plus guère question de combats. Les vainqueurs n'eurent qu'à poursuivre, à faire des prisonniers et du butin. Blücher ne tarda pas à paraître devant les murs de la capitale consternée (29 Juin). Au bout de quelques jours fut signée la capitulation (3 Juillet) en vertu duquel l'armée française se soumit à évacuer Paris dans trois jours et à se retirer dans huit derrière la Loire.

Le 7 Juillet Blücher à la tête de l'armée prussienne et Wellington avec ses Anglais entrèrent à Paris par deux côtés différents et le lendemain (8 Juillet) Louis XVIII reparut dans sa résidence reconquise. La chambres des députés, qui, sous le canon des batteries ennemies, avait courageusement publié plusieurs déclarations pleines d'une mâle énergie pour le maintien des droits du peuple, fut dissoute (13 Juillet); et malgré les assurances d'une amnistie générale données par Louis XVIII pendant son

séjour à Gand, les vengeances trouvèrent moyen de s'assouvir à l'aide des ordonnances exceptionnelles publiées contre les pairs et les généraux auxquels on en voulait le plus.

Le règne de Napoléon avait déjà cessé antérieurement. Après son retour dans la capitale il conçut le projet de dissoudre les chambres et de se faire proclamer dictateur. Mais la chambre des représentants, sur la motion de La Fayette se constitua en permanence et déclara que toute tentative pour la dissoudre était un crime de haute trahison. Les hommes magnanimes de qui émana ce décret sentirent l'important devoir de sacrifier le salut d'un homme, au maintien de la liberté. L'empereur alors abdiqua en faveur de son fils Napoléon II (22 Juin) et les chambres lui votèrent des remerciments. On nomma une commission provisoire de gouvernement sous la présidence de l'artificieux Fouché. Une députation des chambres (La Fayette, Benjamin Constant et quatre autres députés distingués) se rendit à Haguenau, quartier-général des Monarques alliés. Mais ceux-ci déclarèrent par écrit (30 Juin), qu'ils ne s'engageraient dans aucune négociation avant que la personne de Napoléon fût en leur pouvoir. La commission du gouvernement ne fit d'autre démarche pour la sûreté de sa personne que d'ordonner qu'on équipât dans le port de Rochefort deux frégates pour son passage en Amé-

rique. Quelques tentatives, que Napoléon fit lui-même pour entrer en négociation furent également sans succès. Il s'embarqua donc à Rochefort (8 Juillet); mais les croiseurs anglais l'empêchèrent de mettre à la voile. Dans cet embarras il accepta l'asîle, que lui offrit l'Anglais Maitland capitaine du Bellérophon, et déclara qu'il se mettait sous la sauvegarde des lois anglaises et que son intention était de mener une vie privée en Angleterre.

Mais les lois et le bon droit ne protégeaient plus le proscrit. L'entrée du port de Plymouth fut refusée à Napoléon à qui l'on signifia qu'il serait transféré à l'île Sainte-Hélène, comme prisonnier de toutes les puissances alliés, et qu'il y resterait sous la surveillance spéciale du gouvernement britannique. Cet ordre fut mis sur le champ à exécution (7 Août) et le 18 Octobre, l'homme qui pendant dix-neuf ans avait été l'objet de l'admiration et de l'effroi du monde entier, aborda sur le rocher isolé qui devait être son tombeau. Cependant l'impression terrible, effet une catastrophe aussi inouïe, et l'intérèt qu'inspire naturellement le grand homme, dont l'âme forte ne s'est laissé abattre ni par les coups du sort, ni par le choc de tant de forces ennemies réunies contre lui, ont maintenant réconcilié l'univers avec celui, qui fut autrefois haï, et même abhorré presque généralement hors de la France. Les jugements qu'on en porte actuellement, les comparaisons et les rai-

sonnements auxquels donne lieu le prisonnier de Sainte-Hélène sont bien plus glorieux pour lui, que ne le furent jamais les adulations d'un Sénat servile et d'une tourbe rampante d'écrivains à gages.

Seconde paix de Paris. Sainte-Alliance.

Par la captivité de Napoléon le but de la guerre se srouvait atteint; les puissances alliés, selon l'opinion des partisans de la France, n'avaient plus rien à prétendre; il n'était pas même nécessaire, selon eux, de faire un traité de paix, puisque l'ennemi commun, à qui seul on avait fait la guerre était abattu.

Cependant les Monarques crurent devoir exiger quelques sacrifices de la France, soit pour indemniser des frais énormes de cette guerre, lesquels, sans contredit, devaient tomber à la change du peuple délivré de la tyrannie de l'usurpateur; soit pour prévenir désormais de semblables malheurs; soit enfin aussi pour satisfaire leurs propres peuples, qui avaient manifesté assez haut leur mécontentement de la clémence dont on avait usé lors de la première paix de Paris. Ce dernier motif était assurément très-péremptoire. Les ministres français ne prêtèrent qu'à contrecoeur l'oreille à de pareils motifs; cependant, après de longues négociations, les plénipotentiaires

français et ceux des puissances alliés conclurent un traité, appelé, seconde paix de Paris (20 Nobre 1815).

Par cette paix la France consentit à la cession d'une partie de teritoire assez considérable. On restreignit l'étendue de la France dans les anciennes limites de 1790 (et non dans celles de 1792, comme il avait été stipulé dans la première paix de Paris) et l'on en détacha en outre plusieurs territoires, nommément: les forteresses de Philippeville et de Marienbourg, le duche de Bouillon; Sarre-Louis, Sarre-Brück et tout le pays situé entre la Sarre et la Lauter; ainsi que la forteresse de Landau. Les premiers territoires furent cédés au royaume des Pays-Bas; les quatre autres à la diète germanique). La Savoie et Nice furent restitués en entier à la Sardaigne et le petit pays de Gex, à la Suisse. La France se chargea en outre de payer aux Alliés à titre d'indemnité une somme de sept cents millions; (dont un quart était destiné à mettre les frontières dans un meilleur état contre la France; destination, qui jusqu'à ce jour n'a pas été remplie, du moins quant à la majeure partie), et de faire liquider toutes les réclamations des sujets des puissances alliées, ainsi que les sommes dues à la banque de Hambourg. Il fut convenu aussi que cent cinquante mille hommes de troupes alliées occuperaient pendant cinq années (lesquelles pourraient être réduites à trois, dans

le cas où l'on serait satisfait de la conduite des Français) une certaine étendue de territoire français avec un nombre déterminé de forteresses importantes et que pendant ce temps la France payerait annuellement cinquante millions par l'entretien de ces troupes. Finalement il fut décidé que la domination des Bourbons serait imposée à la France, comme loi dictée par les puissances étrangères, et par contre il fut recommandé aux Bourbons — recommandation digne d'éloges — de respecter la Charte.

Outre le traité général, les diverses puissances conclurent encore entre elles de nombreux traités partiels.

Enfin s'opéra, et même avant la conclusion de la paix, la resprise des chefs d'oeuvre de l'art enlevés par les Français pendant les diverses guerres de la révolution. Cette reprise combla la mesure de l'humiliation de la France.

Telle fut l'issue de la révolution. Mais pour que cet abîme ne se rouvrît jamais les vainqueurs de Napoléon, les Monarques de Russie, d'Autriche et de Prusse encore présents à Paris, signèrent entre eux, et sans le contre-seing de leurs ministres le traité de la Sainte-Alliance (26 Sept. 1815). Dans le commencement de ce traité, dont l'histoire du monde n'offre aucun exemple, les trois monarques contractans en personne, font savoir que l'expérience des trois années récemmens écoulées leur à

donné la conviction intime, qu'ils doivent baser leur conduite sur les sublimes vérités enseignées aux hommes par le divin sauveur, et prendre, par conséquent, pour règle, dans la gouvernement de leurs états et dans leurs relations politiques réciproques, les principes de la justice, de la charité chrétienne et de la paix. Ils déclarent, que, conformément aux expressions de la Saint-écriture, ils resteront unis par les liens d'une véritable et indissoluble amitié, se regardant comme compatriotes, s'engageant à se prêter reciproquement secours et assistance dans toutes les circonstances et promettant de diriger, dans le même esprit de fraternité, leurs peuples et leurs armées dont ils se considèrent comme les pères. Ces trois monarques déclarent en outre ne se regarder que comme chargés par la providence divine de gouverner les branches d'une seule et même famille, reconnaissant que la nation chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain, que celui à qui seul appartient la puissance, c'est-à-dire, Dieu, notre divin Sauver Jésus-Christ, le Verbe du Tris-Haut, la parole de vie.

Toutes les puissances de l'Europe, à l'exception du Pape et de la Porte, furent invitées à prendre part à ce traité. Elles y accédèrent toutes aussi à l'exception du roi d'Angleterre, qui déclara qu'il partageait personnellement les principes de la Saint-Alliance, mais que la constitution de son royaume ne lui per-

mettait pas de s'engager par aucun traité avec des puissances étrangères sans la coopération et le contre-seing de ministres responsables envers sa nation. Les événements, qui suivirent ont mis au jour le véritable esprit et les résultats naturels de cette prétendue Sainte-Alliance.

Congrès de Vienne. Russie. Prusse. Pologne.

Il avait été stipulé par le premier traité de paix de Paris que, dans l'espace de deux mois, s'assemblerait à Vienne, un congrès pour accommoder toutes les affaires de l'Europe et de ses divers états, lesquelles n'avaient pas été terminées par le traité. Après quelques délais se réunit enfin à Vienne vers la fin de Septembre et au commencement d'Octobre, cette illustre assemblée à laquelle, sous le rapport de la haute dignité de ses membres, et de l'importance des affaires à traiter, nul autre congrès antérieur, pas même celui de Westphalie ne saurait être comparé. Deux empereurs, quatre rois, les plus grands ministres et hommes d'état de presque tous les pays de l'Europe, et une foule innombrable d'agents envoyés par divers princes, de députés des villes, de mandataires de familles et d'individus s'assemblèrent dans la résidence impériale de l'Autriche pour fixer,

par une loi fondamentale, le droit public et le système politique du continent, de même que pour régler définitivement une multitude de différends particuliers. L'Europe entière et même tous les peuples civilisés de la terre dirigèrent leurs regards sur Vienne dans l'attente des grandes décisions du Congrès.

Cependant — comme le constatent les plaintes unanimes de tous les esprits pensants — le Congrès de Vienne n'a nullement répondu aux espérances qu'avait fait concevoir sa haute mission, sans exemple dans l'histoire du monde. Il est vrai, que le congrès ayant le pouvoir de décider, semblait en avoir aussi le droit; mais, dans tous les cas, il était tenu à décider conformément au bon droit et à l'intérêt de tous. Sous ce rapport il reste responsable envers l'histoire. C'est à celle-ci qu'il appartient de juger librement l'esprit et les principes des décisions du Congrès de Vienne.

La grande question, celle qui par son importance l'emportait sur toutes les autres, c'était de satisfaire les prétentions, ou réclamations des maisons régnantes. Les unes demandaient un agrandissement de territoire, d'autres réclamaient des indemnités; d'autres encore voulaient être rétablies. L'Europe avec ses peuples pouvait se comparer à une masse de biens, dont la distribution dépendait du bon plaisir du congrès. La population, les revenus, la

superficie n'étaient que des nombres abstraits servant au calcul; jamais les peuples ne furent traités plus ouvertement et avec moins de retenue, comme marchandises réelles que par le congrès de Vienne.

Bientôt éclata parmi les membres de ce congrès un dissentiment qui faillit amener une nouvelle guerre et qui ne cessa que diffilement par l'abandon réciproque de droits fondés et par la concession mutuelle de prétentions injustes, et aussi par l'adoptions d'expédients opposés aux principes dominants. On substitua l'artifice à la saine politique et l'on sacrifia les conséquences générales pour satisfaire à des réclamations individuelles.

Occupé d'intérêts particuliers le congrès se vit bientôt inondé d'un déluge de pétitions, de requêtes et de réclamations à l'examen desquelles fut prodigué un temps précieux qui devait être consacré aux intérêts généraux du continent et du genre humain. Rien ne se fit pour le bien des peuples. C'est de cette injusice que le congrès est responsable envers l'humanité.

Finalement parmi les décisions du congrès plusieurs furent directement contraires aux besoins vivement sentis, d'autres notoirement préjudiciables ou attentatoires au bien général.

L'aperçu suivant des décisions du congrès justifiera cette condamnation.

Dès l'ouverture du congrès on établit parmi les affaires à traiter une distinction entre les affaires de l'Europe et celles de l'Allemagne. Les premières furent soumises à la décision des huit puissances, qui avaient signé la paix de Paris. Les affaires de l'Allemagne ne furent d'abord traitées, que par les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Hanovre et du Würtemberg, auxquels cependant on réunit plus tard tous les membres de la confédération germanique laquelle était encore à former.

Parmi les affaires européennes la plus essentielle était de satisfaire les principales puissances dont les grands efforts avaient abattu la domination, que Napoléon avait usurpée sur le monde entier.

On donna d'abord, comme prix stupulé par avance, la Pologne à la Russie, qui n'àvait pas fait la guerre pour l'Europe et à qui, dans sa guerre contre Napoléon, le secours de l'Europe avait été bien plus utile, que ne l'avait été à l'Europe l'assistance de la Russie. On laissa donc enjamber la Vistule au colosse russe, et on lui laissa en prise les flancs de la Prusse et de l'Autriche et par conséquent le centre de l'Europe, tandis que, du côté de la France, on se retrancha timidement derrière une barrière hérissée de forteresses et que frappé de la terreur chimérique enfantée par le souvenir des dangers

passés, on parut ne s'inquiéter nullement de ceux de l'avenir.

L'agranchissement de la Russie fut un obstacle bien fâcheux aux réclamations de la Prusse, qui (ayant sans contredit beaucoup plus contribué que la Russie à l'affranchissement de l'Europe) prétendait avec justice être rétablie dans son ancienne grandeur. Pour la dédommager de la perte de son territoire en Pologne (la majeure partie du duchée de Varsoie), il n'y avait que la Saxe, qui parût offrir une compensation suffisante; aussi la Prusse en fit-elle la demande. Mais l'Angleterrre, la France, l'Autriche et la Bavière s'opposèrent vivement à cet acte de violence (non pour l'intérêt de la nation saxonne, mais uniquement pour celui du roi); elles contractérent même pour ce motif, contre la Russie, une alliance formelle (6 Janvier 1815) qui appuya le bon droit de la Prusse, sur des raisons d'intérêt personnel. On convint enfin d'un arrangement, qui conserva à la Prusse quelques districts de la Pologne auxquels on donna le nom de Grand-duché de Posen, et lui donna deux cinquièmes de la Saxe. On compléta ensuite l'indemnité de la Prusse par une étendue considérable de pays entre le Rhin et la Meuse; cet arrangement produisit des communications aussi peu naturelles que l'étaient précédemment les intersections, et la Prusse bien que complètement indemnisée, sous le rapport de la

population et des revenus, se trouva cependant lésée, quant à sa position politique et militaire.

Dans cette organisation si arbitraire de la Pologne, l'objet auquel on songea le moins, ce fut nation polonaise elle-même (abstraction faite de quelques vagues promesses de droits constitutionnels). Les puissances se complurent seulement à une création étrange, celle de la République de Cracovie sous la protection de ses trois puissants voisins; anomalie singulière qui fournit seulement la preuve qu'on ne put s'entendre pour donner la ville et le territoire de Cracovie à l'une des trois puissances.

Suite du congrès de Vienne. Autriche. Italie. Pays-Bas. Autres états de l'Europe et décisions particulières du congrès.

C'était vers l'Italie surtout que l'Autriche, outre le rétablissement de sa domination sur la Gallicie-orientale et la plus grande partie de l'ouest du même état, le Tyrol, Salzbourg et l'Illyrie récemment agrandie, portait ses regards avides. Les états vénitiens, ainsi que la Lombardie avec des limites avantageusement tracées furent abandonnés à la triomphante maison d'Autriche, et le songe flatteur d'indépendance et de

liens de nationalité se dissipa ainsi pour les peuples de l'Italie. Un sceptre étranger s'étendit sur leurs plus belles provinces. Les pays de Parme et de Plaisance, regardés comme objet de trafic furent donnés en indemnité à une princesse, qui n'avait nulle prétention fondée au duché de Parme. La destinée de ces états fut cependant moins malheureuse que celle de la république de Gènes, qui, sans l'avoir aucunement méritée, fut condamnée à perdre son indépendance et à subir la domination de la Sardaigne. Ce changement fut le résultat de l'idée, principalement soutenu par l'Angleterre, que l'agrandissement de la Sardaigne était nécessaire pour opposer une barrière à la France ou pour séparer la France de l'Autriche par une forte puissance intermédiaire. Par la destruction de l'existence politique d'une autre république (Lucques, qui fut donnée à la ci-devant reine d'Etrurie, soeur de Ferdinand VII et à son fils) on apaisa les plaintes peu fondées de l'Espagne. En revanche, comme dans un accès de gaîté, on consentit à laisser subsister la petite république de St. Marin, qui, vu son extrême faiblesse, ne pouvait porter ombrage.

Dans la Basse-Italie, Murat fut d'abord reconnu roi de Naples et on lui promit même un agrandissement de territoire; Ferdinand IV ne conserva que la Sicile. Mais la guerre follement entreprise par le premier de ces deux monarques



contre l'Autriche occasionna, sans autre raison fondée en droit, le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône des deux-Siciles.

Une autre création politique de haute importance, émanée du même principe que celui de l'agrandissement de la Sardaigne, fut l'érection du royaume des Pays-Bas en faveur de la maison d'Orange. On réunit à la Hollande la Belgique et quelques autres pays limitrophes de la France, pour former un boulevard solide contre le voisinage redouté de cette dernière puissance. On y joignit encore le Grand-Duché de Luxembourg dont cependant la capitale fut déclarée forteresse de la Confédératien germanique. Ce projet, dont on ne saurait contester la sagesse, échoua néanmoins dans les mesures d'exécution, parce que non seulement on renonça timidement au système des limites naturelles, mais aussi parce que la bizarre dispersion de diverses principautés, priva de sa force intrinsèque le territoire allemand sur la rive gauche du Rhin, et que l'extension de la Prusse jusqu'à la Meuse et à la Moselle dona lieu à une multitude de points de contact dangereux.

Le congrès ne s'occupa que peu ou point du tout des acquisitions de l'Angleterre. Cette puissance conserva donc les îles de Malte, et d'Helgoland, le Cap de Bonne-Espérance avec plusieurs colonies importantes dans les deux Indes, ainsi que le pro-



tectorat des îles Ioniennes. Le Hanovre fut aussi restitué au Roi d'Angleterre, à titre de Royaume faisant partie de la confédération germanique, avec une augmentation considérable de territoire, laquelle fut réglee en partie par l'acte fédératif et en partie par divers traités particuliers.

La Suède fut confirmée dans la possession de la Norvège. Le Danemarc à qui la Poméranie suédoise avait été donnée en compensation échangea cette province avec la Prusse contre une partie de la principauté de Lauenbourg.

L'Espagne et le Portugal, à l'exception de la restitution d'Olivença à cette dernière puissance, ne gagnèrent, ni ne perdirent rien aux conférences du congrès, Les prétentions arrogantes de l'Espagne traversèrent cependant ou embrouillèrent diverses négociations. Le Congrès ne prit aucune mesure pour reprimer l'horrible tyrannie exercée au nom de Ferdinand VII contre sa nation, c'est-à-dire contre la plus noble partie de cette nation, les généreuses Cortès et leurs partisans, qui avaient sauvé son royaume, que lui-même avait laissé à la merci de l'ennemi.

Neuchatel, le Valais et Genève furent agrégés de nouveau à la Suisse, qui, par cette réunion, se trouva composée de 22 cantons, et fut déclarée neutre à perpétuité. Le canton de Berne fut augmenté de l'évèché de Bâle et de quelques au-

tres parties de territoire. Genève eut aussi quelques agrandissements du côté de la Savoie et de la France. La Valteline, Chiavenna et Bormio restèrent sous la domination de l'Autriche qui, en échange, céda aux Grisons la seigneurie de Räzüns.

Nous passerons sous silence un grand nombre d'autres décisions de peu d'importance; nous ferons cependant mention encore de deux résolutions du congrès relatives à l'abolition de la traité des Noirs, et à la libre navigation du Rhin et de l'Escaut. La première de ces décisions, malgré tout le zèle avec lequel les ministres anglais, s'entremirent pour le succès de la chose ne fut prononcée que d'une manière vague et oblique; la seconde supprima, à la vérité, quelques trois le péage, mais ne donna que de vaines espérances quant à l'objet principal. Quelques propositions tendantes à des mesures repressives contre les pirates de l'Afrique restèrent sans effet, ainsi que d'autres questions qui furent abordées dans l'intérêt général.

C'est ainsi qu'après maint retard, mainte difficulté et plusieurs dissensions inquiétantes se termina cet acte qui décida de tant d'intérêts et dont la conclusion fut principalement accélerée par le retour de Napoléon en France après la sortie de l'île d'Elbe. Après avoir concerté les mesures les plus efficaces pour combattre l'ennemi commun, sept puissan-

ces, l'**Autriche**, la **France**, l'**Angleterre**, le **Portugal**, la **Prusse**, la **Russie** et la **Suède** signèrent cet acte mémorable (9 Juin). L'**Espagne** refusa de signer, par suite du mécontentement que lui donna la cession du duché de **Parme**, et le **Saint-Père** protesta contre cet acte, comme le fit jadis un de ces prédécesseurs contre le traité de **Westphalie**.

Confédération germanique.

De tous les États de l'Europe, c'était l'Allemagne, qui avait le plus de droits à la sollicitude réparatrice du Congrès. Le vieil empire germanique s'était écroulé; la confédération du Rhin, qui lui avait été substituée était dispersée; l'Allemagne, masse confuse de peuples, de forces et d'intérêts divers, attendait du génie du grand ordonnateur politique une organisation nouvelle et conforme à l'esprit du temps. La nation allemande dans l'ivresse de ses victoires, dans la joie de son affranchissement du joug étranger se berçait des rêves enchanteurs d'un avenir de gloire; et pleine de confiance et d'espoir, elle tournait ses regards vers Vienne, où se préparait le nouvel ordre de choses.

Alors parut (8 Juin 1815) après un travail pénible

souvent interrompu, comme le furent en général toutes les délibérations du Congrès, l'acte fixant la constitution fédérative de l'Allemagne, recemment parvenu à une conclusion hâtive, effet du retour inopiné de Napoléon évadé de l'île de l'Elbe.

D'après cet acte les Princes souverains et les villes libres d'Allemagne se réunirent et formèrent entre eux une confédération perpétuelle pour le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, ainsi que de l'indépendance et de l'inviolabilité des états faisant partie de la confédération. Ces princes et ces états sont 1) l'Autriche, 2) la Prusse, 3) la Bavière, 4) la Saxe, 5) le Hanovre, 6) le Würtemberg, 7) Bade, 8) la Hesse-électorale (conservant son ancien titre), 9) le Grand-Duché de Hesse, 10) le Danemarc (pour la principauté de Holstein), 11) les Pays-Bas (pour le Grande-duché de Luxembourg), 12) les Maisons Grand-ducale et ducale de Saxe, 13) Brunswic et Nassau, 14) Meklenbourg-Schwerin et Meklenbourg-Strélitz, 15) le Holstein, Oldenbourg, Anhalt, et Schwarzbourg, 16) Hohenzoller, Lichtenstein, Reuss, Schaumbourg-Lippe, Lippe et Waldeck, et finalement après tous ces princes viennent, distinction surprennante pour elles mêmes, 17) les villes libres: Lubeck, Francfort, Brême et Hambourg. Ces princes, états et villes ont, régulièrement dans

les assemblées de la confédération, qui doivent se tenir à Francfort, les 17 voix délibératives, dans l'ordre que nous venons d'indiquer; mais dans les cas d'importance majeure, ou pour des affaires expressément désignées dans l'acte fédératif ils votent en plein avec une totalité de 69 voix. La majorité des voix décide; dans les séances régulières, il suffit de la majorité absolué; dans les séances plénières la majorité doit être des deux tiers du nombre des votants; et lorsqu'il s'agit d'institutions organiques? de la confédération, de changement ou d'amendement aux lois fondamentales, de décisions sur »jura singulorum« ou d'affaires de religion, on ne décide qu'à l'unanimité. La rédaction de ces lois fondamentales devait être la première affaire de la diête germanique. Les membres de la confédération avaient, à la vérité, le droit de contracter des alliances avec des puissances étrangères, mais ce devait être sans préjudice de la sûreté de la confédération en général, et de ses membres en particulier. Ils ne pouvaient non plus se faire la guerre entre eux; leurs querelles devaient ou s'accommoder par la médiation d'un comité composé des membres de l'assemblée, ou être jugées par un tribunal d'Austrègue.

Telles étaient les dispositions générales de l'acte fédératif (exprimées aussi dans l'acte définitif du congrès), dispotitions sans doute très-sages, à en juger d'après leur tendance apparente. Une circonstance

seule paraissait devoir porter ombrage et même compromettre la sûreté de l'Allemagne; c'était que, parmi les membres du corps germanique, l'on complait cinq puissances européennes (l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, les Pays-Bas et le Danemarc) dont l'inclination et la marche politique devaient naturellement avoir deux directions diverses; la première (comme il faut croire) vers l'intérêt de l'Allemagne, la seconde vers celui de ses relations européennes, qui pouvaient sans peine devenir contraires au repos de l'Allemagne.

Il restait encore une ancre de salut pour se soustraire à l'arbitraire de la prépotence européenne; c'était la clause (dangereuse sous un autre rapport) en vertu de laquelle les questions d'importance majeure ne pouvaient se décider qu'à l'unanimité des membres de l'assemblée. Par cette disposition, tout état particulier dont le gouvernement était sincèrement porté pour les intérêts et le bien de son peuple, se trouvait du moins assuré de l'appui des lois.

Passons maintenant aux dispositions particulières et matérielles de l'acte fédératif: outre quelques dispositions transitoires, qui pour la plupart appartiennent au droit privé, l'acte définitif du congrès contient plusieurs promesses, les unes du plus précieux intérêt, les autres d'une haute importance, mais la plupart de celles dont la réalisation

est le plus ardemment désirée, non pas encore été accomplies.

La promesse d'une parfaite égalité des droits entre les chrétiens de toutes les confessions était une conséquence si naturelle des relations politiqu existantes en Allemagne, que par ce motif seul, même abstraction faite de l'esprit du temps, elle aurait dû se réaliser généralement. A cet article de l'acte sont jointes quelques dispositions à l'avantage des Juifs.

Pour satisfaire du moins en partie le voeu que la nation manifestait hautement pour l'unité nationale on accorda la liberté d'acquérir et de posséder des biens fonds hors du pays particulier où est domicilié l'acquéreur; la liberté de passer d'un état confédéré à l'autre sans payer ni droit d'issue, ni droit de détraction, et la faculté de passer au service civil ou militaire de tout pays de l'Allemagne. Cependant quant à une des conditions essentielles et indispensables pour établir quelque unité nationale en Allemagne, — la liberté du commerce et de la navigation d'un état à l'autre — on se contenta de promettre que les états délibéreraient sur cet objet »dès la première réunion de la diète à Francfort.« Dix-sept ans se sont écoulés depuis, et cependant il existe encore de nombreuses lignes de douanes dans cette patrie commune, et l'agriculture ainsi que l'industrie gé-

missent encore sous le poids de ce système de barrières.

Un autre promesse du congrès, plus importante encóre aux yeux des esprits éclairés, que celle dont nous venons de parler, celle de la liberté de la presse n'a encore eu d'autre effet jusqu'à ce jour que l'augmentation des rigueurs de la censure ordonné par le congrès de Carlsbade.

Mais ce qui excita au plus haut degré l'attente générale, ce furent les articles XIII et XIV de l'acte du congrès de Vienne, tous deux aussi importants l'un que l'autre, tant par le texte et le sens, que par les conséquences à en déduire. L'article XIII promet formellement la récompense des sacrifices et des maux que souffrit pendant longues années un peuple fidèle et loyal, dont l'attachement à son prince et à sa patrie ne se démentit jamais, même au milieu des convulsions politiques et des séductions de l'exemple; le prix du sang qu'il versa si glorieusement surtout dans la guerre-sainte; le témoignage qui ne saurait être réfusé à la marche progressive de sa civilisation et aux exigeances urgentes de l'esprit du temps. L'article XIV règle la condition d'un certain nombre de maisons nobles ci-devant membres de l'empire germanique et pour la plupart seigneurs régnants, qui, par l'acte fédératif ou par ses conséquences, perdirent leur immédiateté et leurs droits régaliens et se trouvèrent placés sous la souveraineté de leurs

ci-devant collègues. L'opinion publique a manifesté hautement son improbation, sur le mode de réglement des indemnités pour les seigneurs médiatisés.

Tandis que par l'article XIII on s'est borné à donner en moins de deux lignes »il y aura une »constitution représentative dans tous les pays de la confédération« et que même la teneur vague de cet article laissait incertain, si l'accomplissement de cette promesse était prochain ou éloigné; si cette expression signifiait une représentation réelle du peuple et conforme à l'esprit du temps ou bien les anciens états féodaux; si cet article promettait une réunion d'états provinciaux figurant simplement pour la forme, ou bien une assemblée d'états pleine de forces vitales, les intérêts de la noblesse ont été stipulés et spécifiés avec le plus de soin et de précision possibles dans un article de plus de soixante lignes. Au moins l'article XIV est-il le plus long et le plus détaillé de tout l'acte.

Cependant-est-il dit plus loin — la nation n'est pas responsable des sacrifices, qui ont été imposés aux seigneurs médiatisés; c'est la fatalité du sort, l'empire des circonstances, auquel d'après la loi naturelle il faut se soumettre.

La confusion, que produisit dans les idées le réglement des indemnités et des restitutions fut une autre source de mecontentement.

Les droits accordés par l'acte de la constitution fédérative aux médiatisés sont pour la plupart (et surtout quant à la juridiction civile et criminelle et à la police) des droits seigneuriaux, c'est-à-dire appartenante à l'autorité publique. Les habitants des pays médiatisés doivent-ils désormais avoir deux seigneurs? devront-ils d'un côté supporter les charges communes comme le reste des sujets de l'état entier, et de l'autre rester assujettis à leur ancien seigneur et soumis à des obligations envers une autorité, qui a cessé d'exister?

Cette anomalie proviant principalement de ce que la teneur de l'acte sur la constitution fédérative confond le droit public avec le droit privé. D'après leur nature et le sens qui s'y attache, la plupart des droits réservés ou restitués aux seigneurs médiatisés appartiennent au droit public; mais on les a mis au nombre des droits privés. »Les Médiatisés« selon les expressions employés dans l'acte, »conser»vent en général tous les droits et préro»gatives attachés à leurs propriétés et qui »n'appartiennent pas à l'autorité suprême »ou aux attributs du gouvernement« — Ils conservent, par conséquent aussi, comme il est dit plus loin dans le même acte, l'exercice de la juridiction civile et criminelle etc...

Cette disposition met en évidence la contradiction qui existe entre l'article XIV et l'article XIII, si l'on

intreprête ce dernier dans le sens de l'esprit du temps. Une constitution vraiment représentative est incompatible avec les prérogatives seigneuriales consignées dans l'article XIV. Lequel de ces deux articles cédera en validité à l'autre?

La diète germanique dont l'ouverture fut fixée par l'acte fédératif au 1er Septembre 1815, s'ouvrit le 5 Novembre 1816. Elle se composé des plénipotentiaires de 34 (ou 35) princes et de 4 villes faisant partie de la confédération. Les membres de la diète ont leurs instructions, et sont tenus, pour chaque nouvel objet de délibération, de prendre les ordres de leurs commettants.

APPENDICE.

Précis des principaux événements depuis la fondation de la Sainte-Alliance jusqu'à la révolution française de Juillet 1830.

(de 1815 à 1830).

Introduction.

Lorsque l'oppresseur des nations, le fils ingrat de la révolution, après s'être relevé de sa chute, par un élan aussi admirable qu'étonnant, fut de nouveau précipité dans un abîme encore plus profond; lorsque retenu dans les liens de la captivité sur le rocher de St. Helène il fut livré en proie aux poignants souvenirs, à la contemplation effrayante d'un avenir sans espoir, et au mépris humiliant des hommes, les peuples du continent muets de saisissement et de stupéfaction se prosternèrent avec respect devant les grands potentats. Les coups inouïs du sort éveillèrent dans les âmes un sentiment religieux. Le

vulgaire crut y voir le jugement de Dieu et, sous le point de vue philosophique aussi bien que sous celui de la religion, une multitude infinie reconnut, dans les maux, qui avaient affligé les peuples et leurs gouvernants, la punition naturelle, ou le châtiment infligé par la justice divine, pour les fautes politiques ou morales dont ils s'étaient rendus coupables, Le temps de la récipiscence et de l'amendement parut être venu et l'on entrevit la possibilité d'un avenir prospère.

Cette disposition des esprits et ces espérences furent fortifiées par la »Sainte-Alliance« conclue peu de temps avant la seconde paix de Paris, entre les monarques de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse alors encore réunis à Paris, à laquelle accédèrent bientôt presque tous les souverains de l'Europe et même des gouvernements républicains. Par ce traité les Alliés déclarent prendre pour règle de leur conduite »les préceptes de la justice, de la charité chrétienne et de la paix«; promettent à leurs peuples un gouvernement »paternel«; s'unissent entre eux par les liens d'une fraternité indissoluble, et s'engagent à se prêter mutuellement »en toute occasion et en tout lieu aide, as»sistance et secours« et à regarder tous les Chrétiens, comme membres d'une même nation, qui n'a réellement d'autre souverain que Jesus-Christ.

Quel changement dans l'état des choses! Quel

présage consolateur de l'esprit du temps! Les trois monarques, qui naguère en 1795 s'étaient réunis pour le partage de la Pologne contractent maintenant une alliance fondée sur la justice et la charité chrétienne; les trois autocrates les plus puissants jurent de gouverner paternellement leurs peuples, et reconnaissent solennellement la fraternité de tous les hommes: les trois plus grandes puissainces militaires s'allient pour maintenir la paix...... Les voilà donc réparés, les maux produits par le système de politique corrompue précurseur de la révolution! Il a cessé l'état désolant auquel a été réduit jusque maintenant le droit public! Le règne de l'égoïsme, du pouvoir arbitraire, et de l'astuce va être remplacé par celui de la religion, de la justice et de la vertu.

Tel fut le jugement que mille voix enthousiastes firent entendre sur la Saint-Alliance, et tel fut certainement aussi le but qu'avaient en vue les monarques fondateurs de cette institution. Mais bientôt aussi se firent entendre les voix du doute et de l'appréhension. Le but de cette alliance, se disait-on, et les promesses contenues dans le traité sont vagues. Celles-ci émanent du sentiment plutôt qu'elles n'appartiennent au droit, et sous ce dernier rapport elles prêtent aux interprétations les plus diverses. Pour ce qui est de la chose, de la mesure et des moyens, tout est abandonné aux vues des chefs.

Rien n'y est clair que l'alliance elle-même, et celle-ci constitue une puissance qui recéle en soi les terreurs de la monarchie universelle. De quelque côté que se tourne cette puissance, elle est irrésistible. De la direction qu'elle donne elle-même dépend le salut ou le malheur du monde entier. Quelle sera cette direction? Où sont les ennemis contre qui les Alliés se sont promis, en toute occasion, une assistance mutuelle? Ce ne peut être un ennemi extérieur, le seul qui pourrait l'être, la Porte, ayant été apaisée par des assurances expresses. Au dedans ce ne peut du moins être aucun des Alliés eux-mêmes; par conséquent ce n'est aucun des gouvernements; ils vivent tous en bonne intelligence; il n'existe entre eux aucun sujet de discorde; et contre qui se déclarerait l'Alliance si deux de ces gouvernements venait à se désunir? L'ennemi ne peut donc exister que parmi les gouvernés. Mais quel peut-être cet ennemi qui provoque une alliance aussi redoutable? Pour se défendre contre des scélérats, d'audacieux perturbateurs du repos public, contre des factions ambitieuses ou des complots criminels tout gouvernement isolé est assez fort, pourvu qu'il soit vigilant et qu'il possède l'affection du peuple. Ce ne serait donc que contre le peuple lui-même ou bien contre les peuples ensemble dans le cas où ils manifesteraient quelque tendance alarmante, que l'Alliance deviendrait néces-

saire. »Voilà donc le but«; se disait-on, »contre lequel se dirige cette Alliance.«

Ces pusillanimes appréhensions se dissipèrent, à la vérité, par la manifestation constante des intentions réelles des potentats de l'Europe pour le soutien du bon droit et pour la prospérité des peuples; mais elles renaissaient sans cesse par les efforts des »hommes de la réaction« faction formée en partie de mal-intentionnés, et en partie d'esprits fascinés, empressés les uns et les autres à semer les défiances entre les princes et les peuples. On ne cessait de persuader, soit sourdement, soit ouvertement, aux princes, que, parmi les peuples, régnait un esprit dangereux, celui de la révolution, de l'anarchie, de la rébellion et de la haine du droit historique. On leur répétait sans relâche qu'il fallait conjurer dompter cet esprit malfaisant et mettre en usage tout moyen quelconque, pour prévenir la possibilité de son retour; que cet esprit avait pris naissance dans les doctrines erronées du temps moderne, dans les rêveries des philosophes politiques, dans l'entraînement des peuples séduits par de belles paroles et des images attrayantes, dans le mépris des choses saintes, ou respectables par leur antiquité, et surtout dans le funeste vertige de l'égalité qui sape les bases de la différence légale et nécessaire des états, et qui finit par amener à la suite l'ochlocratie. On leur repré-

sentait que l'on ne pouvait vaincre cet esprit pernicieux qu'en nourrissant dans le coeurs le sentiment de la religion, en donnant à la jeunesse une éducation pieuse, en soutenant et rétablissant, autant que possible, le droit historique, en préprévenant par une surveillance sévère la séduction du peuple et par conséquent en posant, comme principe, des théories inattaquables et exerçant une censure rigide pour réprimer la dangereuse liberté de l'enseignement et de la presse, et enfin, en étouffant avec promptitude toute rébellion quelconque contre l'autorité légitime; résultats, qui ne pouvaient être généralement obtenus que par le maintien d'une union étroite entre les Alliés, et par la coopération de leurs gouvernements contre l'ennemi commun.

Pour refuter de pareilles assertions les amis du peuple disaient; »Ce que tout un peuple veut, et plus encore ce que veut la totalité des peuples ou des classes éclairées ne saurait être condamnable, et il n'est permis à aucun mortel de s'y opposer. Si du temps de la Réformation s'était formée contre elle une Alliance de la même nature que celle d'aujourd'hui, (et qui revoquera en doute qu'elle eût pu se contracter entre des princes qu'une croyance sincère attachait à l'ancien Catholicisme?) cette réforme si infiniment précieuse pour le salut de l'humanité eût été entièrement étouffée au berceau,

une barrière insurmontable eût été opposée aux progrès des lumières parmi les peuples chrétiens, ou bien la Réformation eut pris vie au milieu de convulsions bien plus terribles que celles que provoquait une résistance divisée. Il en est de même du *temps moderne*. Nos peuples assez mûrs pour l'émancipation politique demandent une réforme dans le *chef et les membres de l'Etat*, de même que leurs ancêtres en demandèrent une dans l'*église*, il y a trois siècles. Toute opposition à cette demande ne rendrait que plus difficile l'enfantement de cette réforme; une oppression totale pourrait amener la *dissolution des liens de la société*. Il y a donc une différence essentielle entre lutter contre la *révolution* et lutter contre les *peuples*. Il y a déjà long-temps que les peuples ne sont pas moins fatigués de la révolution que leurs chefs; ils ne désirent rien plus ardemment que d'être à l'abri du retour de ses fureurs et de ses maux. Ce n'est pas après les révolutions que les peuples soupirent; mais après la *liberté* et le *bon droit*; ils ne demandent que simplement les biens qui appartiennent à l'homme, et que nul n'est en droit de leur ravir ou de leur détenir; ils demandent à être traités d'une manière qui réponde à la dignité de l'homme et du citoyen. Tout gouvernement quelconque peut satisfaire à toutes ces prétentions, et prévenir le plus sûrement ainsi la révolution dans son propre pays, sans avoir besoin d'Al-

liance, ni d'assistance réciproque, et il atteindra entièrement ce but pourvû qu'il se résolve à la garantie simple et concertée du droit, et qu'il ne recoure à l'intervention, que, tout au plus, dans les cas de déni formel de justice.«

L'un et l'autre partie briguaient la faveur des hommes en pouvoir et les suffrages de la multitude; mais il était naturel que dans les cours, où l'aristocratie est pour ainsi dire indigène ce furent les opinions du premier qui l'emportèrent, tandis que celles du second prévalurent parmi le peuple, et que, par conséquent, l'oreille des princes toujours entourés des prôneurs de l'aristocratie n'entendant que de loin la voix des défenseurs du peuple, les gouvernements penchèrent successivement de plus en plus les intérêts du premier parti, et ne jetèrent qu'un regard de méfiance et de défaveur sur ceux qui agitaient les peuples.

L'aristocratie, c'est-à-dire, la classe de société privilégiée par le droit historique, par conséquent surtout la noblesse héréditaire et la caste des prêtres se liguèrent contre l'odieux esprit du temps, et se consumèrent en efforts pour exciter contre lui la Sainte-Alliance. L'esprit du temps de son côté déploya sa puissance dans la direction uniforme de l'esprit des peuples dans presque tous les Etats de l'Europe. De plus en plus se manifesta

l'action réciproque de deux grands pouvoirs opposés, qui se disputaient l'empire du monde.

Le développement successif et l'exécution du système de la Sainte-Alliance, les effets de son influence sur les relations intérieures et extérieures des nations, sur tous les intérêts et toutes les destinées du continent et même de tout le monde civilisé forment le caractère prédominant de l'histoire la plus récente. C'est donc presque sur eux seuls que se portent les regards de l'observateur politique.

Nous nommerons libéralisme et antilibéralisme les deux systèmes dont le choc fait le grand drame de notre siècle. Cette dénomination ne peut être rejetée par aucun des deux partis, puisque l'un s'est donné lui-même le nom de libéraux et que le parti opposé prononce ouvertement la condamnation du libéralisme. D'autres désignations fréquemment employées et particulièrement celles de légitimité et de parti monarchique ne sont pas assez significatives, puisque l'un et l'autre parti se piquent de tenir à la véritable légitimité et au véritable principe monarchique, et que par conséquent ces dénominations peuvent s'appliquer aux deux partis. Les mots révolution et réaction ne définissent pas non plus le caractère des deux systèmes; car l'absolutisme de même que le système constitutionnel peut être amené par la voie révolutionnaire, et il existe une réaction démo-

cratique tout aussi bien qu'une réaction aristocratique ou autocratique, la première en faveur de la liberté, comme la seconde dans l'intérêt du despotisme.

C'est donc dans la lutte entre le libéralisme et l'antilibéralisme que se manifeste le caractère fondamental et général du temps le plus moderne; mais cet espace de temps se divise, d'après les symptômes les plus marquants et les évènements variés de cette lutte, en trois périodes subordonnées qu'il importe de bien distinguer.

La première période (depuis 1815 jusqu'à 1820 ou plus précisement jusqu'aux décrets de Carlsbade et aux suites de l'assassinat commis sur la personne du Duc de Berry) est celle du balancement entre le libéralisme et l'antilibéralisme, du combat pour la prépondérance, soutenu en majeure partie par des forces privées, ensuite de quelques tentatives infructueuses de rapprochement, et enfin de la manifestation plus prononcée et plus ouverte du libéralisme, comme système constitutionnel et de l'antilibéralisme comme système du pouvoir absolu.

La seconde période (de 1820 à 1825, c'est-à-dire jusqu'à l'époque, où l'indépendance des républiques de l'Amérique méridionale fut reconnue par la Grande-Bretagne, et jusqu'à la mort d'Alexandre I empereur de Russie), nous présente l'état de guerre ouverte

entre les principes anticonstitutionnel et constitutionnel, l'établissement de premier de ces deux systèmes reconnu droit public européen et ses plus éclatants triomphes le cours de la lutte.

La troisième période enfin nous montre le retour de quelques présages heureux pour le libéralisme, le commencement de quelque perspective consolante pour les partisans de la liberté, mais aussi la prompte déstruction de ces espérances; puis la soudaine émeute populaire, qui éclata dans les derniers jours de Juillet par l'effet de l'excès de l'abus du pouvoir en France, et l'état actuel de vacillation produit par les suites de cette révolution.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis 1815 jusqu'à 1820, ou depuis la fondation de la Sainte-Alliance jusqu'aux conférences de Carlsbade et jusqu'à l'amendement de la loi sur les élections en France.

Histoire de France.

La France quelque eût été la diminution matérielle que lui eût fait subir la chute de Napoléon,

n'en resta pas moins, si on la considère sous le point de vue des intérêts constitutionnels, le premier et le plus important des Etats du monde. Les partisans comme les adversaires du libéralisme portaient leurs regards sur elle comme sur le type normal des Etats, et les événements qui survenaient dans l'intérieur de ce pays ranimaient leurs espérances, ou réveillaient leurs craintes et les enrichissaient des leçons de l'expérience. La position dans laquelle se trouva la France après la seconde restauration des Bourbons, par conséquent après la conclusion de la seconde paix de Paris et des conventions accessoires de ce traité, et surtout la position des Bourbons vis-à-vis de leur propre peuple est sans exemple dans l'histoire du monde.

Plus d'une fois, à la vérité, l'on a vue l'influence ou la force d'une puissance étrangère donner ou imposer un monarque à un peuple; plus d'une fois aussi l'on a vu un gouvernement se maintenir contre la volonté ou la défaveur d'un peuple; mais que tous les potentats de l'une des cinq parties du monde se soient ligués pour renverser un chef de parti, et remettre sur le trône un roi légitime; que même après ce rétablissement, représenté comme l'objet des voeux de la nation, ces potentats, pour prévenir un nouveau bouleversement, aient conservé sur pied toutes leurs armées, c'est-à-dire, un million d'hommes en armes et que, comme mesure préservatrice, ils aient

entouré d'une garde de 150,000 guerriers étrangers, le trône qu'ils viennent de relever, c'est ce dont les annales de toutes les nations ne nous offrent aucun exemple. Les Français protestant, d'une part, que ce n'était point le peuple, mais seulement une faction, qui avait combattu contre les Alliés, et tenant, de l'autre, l'Europe dans la crainte d'une fermentation des esprits dans la masse entière de la nation, se virent réduits à jouer en même le rôle d'affranchis (du joug d'un usurpateur) et celui de vaincus (partisans du chef détesté); par conséquent obligés de montrer de la reconnaissance pour les bienfaits reçus et d'expier en même temps leurs fautes passées. Le Roi, qui avait appelé toute l'Europe à son secours „contre quelques rébelles et des soldats égarés" et qui n'avait retrouvé son fidèle peuple qu'à l'aide de baïonettes étrangères, fut contraint de reconnaître que les amis qui le protegaient de leurs armes, le tenaient lui-même en tutelle et tyrannisaient son peuple. Le rétablissement des Stuart sur le trône d'Angleterre s'était opéré, sans intervention étrangère, par la seule volonté libre du peuple anglais, qui fatigué d'un gouvernement mal-administré et révolutionnaire, était revenu avec confiance à la dynastie de ses anciens rois. Le trône des Bourbons fut relevé par les armées des puissances étrangères; trophée pompeux érigé à la légitimité triomphante sur les idées

de la révolution, c'est-à-dire, du temps, et par conséquent en double opposition avec l'orgueil national des Français et l'orgueil civique de la génération appartenante au dix-neuvième siècle.

Si les Stuart eux-mêmes ne purent qu'à force de sagesse et de modération raffermir leur trône ébranlé par les tempêtes révolutionnaires, et si, faute de ces qualités, ils perdirent la domination de nouveau et pour jamais, combien plus difficile était la tâche des Bourbons dans des circonstances aussi défavorables et dans la complication inextricable de leur position!

Il est incontestable — et les mesures prises par les Alliés le prouvèrent — que sans la protection des puissances étrangères, le trône des Bourbons se serait écroulé promptement de nouveau; et c'est par cette raison même, c'est-à-dire, par cette protection des Alliés, que le gouvernement fut privé de l'indépendance sans laquelle nul état ne pèse dans la balance politique. Tant que dura cet état de choses, l'Europe put être sans inquiétude sur les projets ambitieux de la France abaissée. Mais aussi lorsque après les autres événements elle eût pu élever la voix dans le conseil des grandes puissances pour le salut de la cause générale, elle n'osa le faire, ou du moins elle ne put se faire écouter. La politique générale dut fléchir devant les innombrables baïonnettes, des monarques de Russie, d'Autriche et de Prusse



étroitement unis, et de la Grande-Bretagne que ses orgueilleux Aristocrates entrenaient dans la même direction.

La politique intérieure de la France resta également sous l'influence prépondérante des grandes puissances; cette suprématie fut du moins salutaire dans les commencements, puisque les monarques recommandèrent au Roi d'écouter »la sagesse et la modération«; de rejeter les »conseils de l'imprudence et de la passion«, et proclamèrent dans un sens vraiment libéral les »principes invariables des cabinets« en conséquence desquels »le Roi devait opposer à tous les ennemis du bien public et de la tranquillité de son royaume son attachement aux lois constitutionnelles et sa ferme volonté d'être le père de tous ses sujets sans distinction d'état, ni de religion« (Note sur les moyens de maintenir le traité de Paris, remise par les quatre grandes puissances au gouvernement français en même temps que le traité du 20 Novembre 1815).

L'observation de ces salutaires avis eût sans doute été le moyen, mais aussi l'unique, de rendre le repos, l'ordre et la prospérité à la France déchirée dans son intérieur et dont les plaies saignaient encore, de reconcilier toute la nation avec les Bourbons, de lui rendre son poids dans la balance politique de l'Eu-

rope, et de prévenir à jamais de nouveaux bouleversements.

Mais la foule d'Emigrés rentrés en France depuis la restauration, réunis aux autres Aristocrates et ennemis de la révolution — qui, pour conserver leurs propriétés, n'avaient pas quitté la France, ou qui avaient été, sans néanmoins s'amender, amnistiés par Napoléon, — la vieille noblesse surtout, et la classe des prêtres ennemie des lumières, les individus qui dans le cours des 25 mémorables années de la révolution n'avaient ni rien appris, ni rien oublié, les hommes de la réaction sourds aux leçons du temps moderne, comme à celles de l'expérience des siècles, ne reconnurent pas non plus dans le terrible intermède des »cent jours« le devoir d'écouter la modération et la justice, et n'y virent au contraire qu'une occasion favorable pour étendre leur pouvoir et un prétexte heureux pour assouvir leurs vengeances. Forte de ses richesses, de la faveur de la cour, et de la nombreuse clientèle alléchée par ce double appât; forte aussi de l'exaltation ou de l'assistance à gages de la multitude habilement travaillée, en partie fanatique, en partie stupide et partout vénale; forte enfin de l'attachement hypocrite d'un grand nombre d'apostats de la révolution qui, enrichis par celle-ci attendaient de la nouvelle domination l'affermissement de leur fortune particulière, la faction perverse obsédait le Roi, qui, mal-

gré la droiture de ses intentions et sa sagesse, manquait de la fermeté nécessaire pour resister aux sollicitations pressantes, aux importunités de ses anciens compagnons d'infortune et de ses prétendus amis. On interprêta, on dénatura le sens des paroles royales, qui avaient annoncé le pardon; des proscriptions et des exécutions eurent lieu en vertu de lois d'exception; les vaincus furent traités comme des coupables; et les cours prévôtales — à l'instar des ci-devant tribunaux révolutionnaires — prononcèrent avec les formes judiciaires les condamnations dictées par la vengeance. La presse cessa d'être libre, et toute plainte, toute prière, toute parole de vérité fut interdite aux amis de la constitution. C'est ainsi que le triomphe des Ultra donna naissance à un nouveau »règne de la terreur« et acheva de diviser la nation en deux peuples ennemis dont l'un fut le parti subjugué, l'autre le parti triomphant. Il est vrai, que ce dernier formait à peine le dixième de la nation; mais l'immense majorité était découragée et comprimée par l'autorité publique dont le parti adverse était dépositaire et par l'attitude hostile des armées étrangères prêtes à s'opposer à tout mouvement révolutionnaire. Le fanatisme religieux joignit aussi ses fureurs à celle de l'exaltation politique, et les contrées de l'ouest et du sud de cet infortuné royaume devinrent sans que le gouvernement s'y opposât à peine — le

théâtre de désordres et de massacres exercés contre les protestants, de même que contre les républicains, et qui rappelèrent les scènes de carnage des temps désastreux de la persécution des Huguenots.

Le changement opéré par le Roi dans le ministère, pendant que les monarques étrangers séjournaient encore dans sa capitale, fut une victoire importante du parti contrerévolutionnaire sur celui des libéraux. Talleyrand, Fouché et leurs collègues dont le nom seul rappelait les souvenirs de la révolution, furent renvoyés, et les nouveaux ministres furent placés sous l'autorité du Duc de Richélieu nommé premier ministre.

Ce ministre, sans doute bien intentionné, mais peu familiarisé avec l'esprit de son temps et de sa nation, et d'ailleurs sous l'influence de la Russie, adopta le principe de la sévérité, autant par suite de ses opinions aristorastiques personnelles, que par déférence pour le parti des Ultra, dominant dans la Chambre des députés. Peut-être aussi s'y détermina-t-il encore dans l'intention, en quelque sorte populaire, de complaire aux grandes puissances étrangères, en comprimant tous les mouvements et toutes les forces favorables aux idées révolutionnaires, et de réussir de cette manière à délivrer plutôt la France de la présence de l'armée d'occupation. Il avait entre autres collègues dans le minisère Dambray, Feltre et Laine, tous trois de la faction ultraroya-

liste, et Decazes, qui, au contraire, était sage et modéré.

Richelieu cependant ne parut pas assez sévère, ni assez partial aux Absolutistes forcénés et aux Aristocrates. Cette faction audacieuse prétendait qu'il laissât impunies les violences exercées par leurs partisans, et que, par contre, il tirât une vengeance sanglante des libéraux, qui, la plupart pour leur défense personnelle, se soulevaient contre les royalistes. Richelieu sentit qu'une partialité aussi révoltante pouvait amener un nouveau bouleversement, et rejeta avec fermeté les conseils sanguinaires de cette camarilla. Les monarques étrangers, de leur côté, voyant s'accumuler les nuages précurseurs de la tempête recommandèrent la modération au gouvernement, et ce fut par ces considérations, que le Roi se résolut enfin à dissoudre la Chambre des députés, instrument terrible de la plus implacable réaction (5 Septembre 1816). La nouvelle Chambre malgré les ressorts mis en jeu par les royalistes) lors des élections, se trouva composée en majorité de partisans de la constitution, quoique de leur côté les Coryphées des Ultras eussent également opéré des réélections.

Cette lutte des partis, qui exigeait et absorbait presque toute la sollicitude du Gouvernement et presque toutes les forces de l'Etat exerça aussi la plus funeste influence sur toutes les branches de l'ad-

ministration. Les emplois les plus importants de l'Etat, tels que les préfectures, occupés par des sujets qui avaient moins à coeur l'intérêt des citoyens que celui de leurs factions; l'indépendance des tribunaux lesée par des influences illégales; la fortune publique prodiguée au parti des Emigrés et à leurs favoris; le monachisme choyé et fêté; les Jésuites illégalement rappelés dans le royaume sous le titre de »Pères de la foi«; le peuple effrontément travaillé par de fanatiques »Missionnaires«; la jeunesse attirée dans les filets de bigoterie par les »Frères ignorantins«; l'hypocrisie, l'obscurantisme, la superstition, l'esprit de persécution à l'ordre du jour; tels furent les symptômes prédominants de la restauration en France. Le poids des contributions de guerre à payer aux puissances étrangères et les frais d'entretien de l'armée d'occupation mirent le comble à la détresse de cette France naguères si brillante et si forte. Elle n'avait plus qu'un seul espoir et un seul soutien; c'était la constitution et l'esprit des partisans de cette constitution.

Le ministère et même le Roi revinrent aussi pour quelque temps à des idées plus libérales, surtout par l'influence de Decazes dont le génie supérieur combattait la fureur des exaltés de tous les partis.

C'est dans cet esprit que fut conçu le projet de loi sur les élections, loi qui manquait encore pour compléter la Charte; c'est-à-dire, que cette loi fut rédigée



dans le sent des dispositions générales de la constitution, dont elle ne faisait que régulariser l'exécution par des mesures plus précises, d'après son principe qui, à la vérité fut détruit par la condition de la quotité des contributions directes exigés pour le droit d'élire; loi sage puis qu'elle déclarait habiles à élire tous les citoyens possédant une fortune indépendante (pour une prétention injuste on ne regarda comme tels, que ceux qui payaient une contribution directe annuelle de 300 francs au moins), jouissant d'une réputation intacte et âgés de trente ans, et que par là — pourvu la liberté des suffrages demeurât intacte et que le cens conformément à l'idée, fut mis à un taux moins élevé — elle promettait à la nation des collèges électoraux sur lesquels on pourrait compter et du sein desquels sortiraient de dignes organes et des orateurs fidèles aux principes. Cette loi fut fut adoptée le 6 Janvier 1817 par la chambre des députés malgré l'opposition la plus vive du parti des Ultras.

Les partisans de la constitution se rapprochèrent de plus en plus du ministère, tandis que les Ultras se déchaînaient contre lui avec une fureur aveugle. Aussi vit-on les premiers — par déférence pour les bonnes intentions du ministère ou par forme de mesures conciliatrices — approuver divers projets de loi qui restreignaient même la libertè individuelle ou celle de la liberté, et que les derniers, en contradic-

tion avec leurs propres principes combattaient avec véhémence.

La tranquillité publique s'affermit en proportion de la confiance qu'obtint le gouvernement, et dès le commencement de 1817 l'armée d'occupation fut diminuée d'un cinquième. Mais l'évacuation totale du territoire français par les troupes étrangères eut lieu l'année suivante et fut le résultat le plus important des conférences des Monarques réunies à Aix-la Chapelle.

Les progrès du système constitutionnel excitèrent la fureur des Aristocrates et des Absolutistes. La division régnait au sein même de la famille royale, et le parti mieux intentionnée du ministère rencontrait a chaque pas, fait dans la route constitutionnelle, des obstacles, des piéges et la résistance des passions. C'est ainsi que se maintint la lutte acharnée des par' tis et que de nombreux nuages vinrent obscurcir la perspective d'un meilleur avenir qu'avaient laissé entrevoir quelques résultats isolés.

Le gouvernement entraîné par la faction s'efforça alors, par des intrigues et surtout par l'abus de son autorité, d'exercer sur les élections une influence illégale; et ce moyen ayant manqué son effet, on combattit la représentation nationale avec des plans factices de guerre, et l'on imagina la ressource d'interpréter faussement ou de subjuger la voix du peuple. L'ambition personnelle de quelques ministres



qui cherchaient à se maintenir, ou de quelques hommes de l'opposition qui aspiraient à ces places, augmenta la confusion de cette lutte embrouillée; et bientôt la vérité et le droit raisonnable ne trouvèrent plus d'organes que dans un petit nombre de »Doctrinaires« (dénomination primitivement honorable, mais discréditée dans la suite, ayant été appliquée à ceux qui se tenaient à une une distance égale de l'extrème gauche et de l'extrême droite).

Toutefois dans le cours des années 1817 et 1818 le principe constitutionnel conserva une préminence d'heureux augure. La diminution de la gêne de la presse, l'abolition des cours prévôtales, une loi sage, du moins comparativement, pour le mode de recrutement, l'accommodement du moins temporaire des différends avec le pape relatifs au nouveau concordat dont les dispositions compromettaient les intérêts libéraux, et par dessus tout les progrès étonnants de la prospérité intérieure, de la puissance et du bien-être de la France signalèrent cette prééminence de courte durée. Mais les implacables ennemis de ce principe ne cessèrent de s'agiter et ne saisirent que trop tôt l'occasion d'exercer leurs vengeances.

Le résultat des élections de 1818 — presqu'à la mème époque que le congrès d'Aix-la-Chapelle — sembla provoquer les Ultras au combat. Ma-

nuel, Grenier, Camille-Jordan, La Fayette furent du nombre des élus.

La chambre s'assembla vers la fin de l'année, et immédiatement après s'opéra un nouveau changement de ministres. Le duc de Richelieu et Laîné se retirèrent, Decazes et Ct. Cyr furent conservés, Désolles, Louis et Portalis entrèrent au ministère. Ce changement fit concevoir de grandes espérances; mais le nouveau ministère — comme tous ceux qui l'avaient précédé — n'était pas libre et fut par conséquent irrésolu dans ses démarches et équivoque dans sa tendance. Aussi ne tarda-t-il pas à se voir abandonné des libéraux et la Session de 1819 ne produisit aucun résultat décisif. La plupart des séances se passèrent en combats inutiles entre les partis: mais la motion de Barthélémy relative à l'amendement de la loi sur les élections répandit l'alarme dans les esprits des partisans de la constitution et parmi la nation.

Une tempête plus violente éclata vers la fin de l'année à l'occasion de la prochaine ouverture des chambres. Les nouvelles élections avaient été en faveur des constitutionnels, et l'extrême gauche avait reçu de puissants renforts. Effrayés de ce résultat, et outrés surtout de voir figurer sur la liste des élus le nom de Grégoire (l'un des députés de la convention qui avait voté la mort de Louis XVI, et dont la nomination fut sans doute une méprise déplorable



du collège électoral) les Anticonstitutionnels résolurent d'attaquer ouvertement la constitution. Ils parvinrent à mettre le Roi lui-même dans leurs intérêts. Les ministres libéraux furent renvoyés; et Decazes le seul que l'on conserva fut, après qu'il se fut déclaré en faveur du projet d'amendement de la constitution, appelé à la présidence du ministère. »Le moment est venu de fortifier la chambre des députés et de la soustraire à l'action annuelle des partis« c'est ainsi que déjà dans le discours d'ouverture prononcé par le Roi s'annonça le commencement du grand oeuvre, et l'expulsion tumultueuse de Grégoire hors de la chambre des députés fut le prélude de scènes plus violentes. Déjà l'on avait fixé le jour où devait être présenté à la chambre le projet d'amendement de la loi sur les élections, et par conséquent de la constitution jurée, lorsque l'attentat d'un fanatique qui assassina du Duc de Berry fournit aux fanatiques partisans de la cour, l'occasion désirée ou le prétexte de dépouiller la nation de ses libertés. »Les libéraux, disaient-ils impudemment, sont des assassins, et le ministre lui-même est complice de ce crime pour avoir négligé de suivre les conseils des fidèles amis du trône; il sagit maintenant de sauver la royauté et la patrie.« En effet Decaze devenu odieuse aux deux partis fut renvoyé et Richelieu placé de nouveau à la tête du gouvernement.

Dès lors les Ultras nommés par les élections antérieures et formant la majorité de la chambre des députés remportèrent la victoire la plus complète sur leurs adversaires consternés, découragés et assaillis avec furie au dedans et au dehors, et malgré l'opposition héroïque des plus éloquents orateurs, et des patriotes les plus éclairés; la charte subit les violations les plus déplorables sous le nom de lois d'exception. La liberté de la presse et la liberté individuelle reçurent le coup mortel; la première par la commission de censure et de surveillance des ouvrages livrés à l'impression, la seconde par l'autorisation accordée aux ministres d'ordonner la détention des prévenus de délits politiques; et la constitution fut ménacée d'une déstruction entière dans sa substance, c'est-à-dire, sous le rapport de la la loyauté de la représentation nationale, par la promulgation d'une nouvelle loi sur les élections.

Ces lois publiées en 1820 amènent en France un nouvel ordre de choses, de même que les conférences de Carlsbade produisent aussi un changement en Allemagne. Par conséquent se termine ici la première période de sa plus récente histoire.

Quelque peu satisfaisant que fût, d'après ces conjonctures, pour la cause des libéraux, et par conséquent pour l'exemple du reste du monde l'état intérieur de la France, une certitude néanmoins paraissait évidente; c'était que les autres états n'avaient plus la France à redouter. Il leur était maintenant libre à tous de profiter d'une paix durable pour travailler, sans crainte d'être troublés par un ennemi extérieur, à cicatriser leurs plaies profondes, à rétablir leur bienêtre et à s'occuper de l'accomplissement des demandes et des espérances de leurs peuples fondées sur le droit le plus sacré comme sur le besoin le plus évident. Aussi vit-on en effet la plupart des gouvernements déployer une activité extraordinaire et un zèle ardent à régler leur administration intérieure; et quant aux grandes puissances elles portèrent en même temps leurs regards sur l'intérêt commun des peuples et sur le besoin de s'allier étroitement pour concourir à un seul et même but. Les potentats les plus élevés, remplis de l'idée du devoir p e r s o n n e l du veiller au repos du continent et au salut du monde entier, manifestèrent leur ardeur pour la cause sainte, en écartant avec un soin, qui tenait de l'anxiété, tout conflit d'intérêts ou tout sujet de désunion, et ils cimentèrent leur amitié réciproque en resserrant les liens de leur union, par des

communications non interromques et par de fréquentes entrevues personnelles.

Des efforts aussi généreux, pour assurer le repos et la félicité du continent n'atteignirent cependant pas leur but; et ce mauvais succès est bien la preuve la plus évidente que la voie qu'on avait prise pour parvenir à cette félicité n'était pas la véritable. Une seule promesse des grands monarques, la promesse de l'accomplissement de tout ce qui avait été promis, une résignation magnanime à quelques sacrifices imposés par l'esprit du temps, une sommation sérieuse faite à l'aristocratie de se soumettre à ces sacrifices, — d'ailleurs tôt ou tard indispensables, — eût, d'après tous les calculs humaines, suffi pour rassurer les nations, pour effectuer la réforme de l'état politique dans son chef et dans ses membres, réforme désirée avec ardeur, qui ne pouvait plus être refusée à la génération du 19me siècle et dont l'exécution était encore plus infaillible sous les auspices des grands souverains. Mais plusieurs gouvernements au lieu de chercher, comme ils l'auraient dû, à se familiariser avec l'esprit du peuple, crurent leur existence intéressée à le comprimer, et excitèrent par là de dangereuses fermentations. Préoccupés d'ailleurs du soin, pour eux le plus important, de se défendre contre les atteintes de cet esprit redouté, qu'ils appelent révolutionnaire, ils négligèreut aussi des intérêts plus rapprochés et

des bésoins plus essentiels; voilà pourquoi, parmi les peuples gouvernés de la sorte, se répandit d'un côté le mécontentement, de l'autre le découragement, au lieu de la satisfaction et de la joie; voilà de pourquoi des fanatiques isolés, des esprits turbulents, des hommes de parti trouvèrent çà et là un terrain propice à leurs manoeuvres; et voilà pourquoi dans d'autres contrées comblées des dons de la nature, mais dégénérées par les fautes des gouvernements, l'on vit, dans un temps de paix et de progrès en civilisation, des essaims de citoyens honnêtes et industrieux abandonner leur sol natal pour aller, au delà des mers, chercher au loin, dans des régions inconnues et sous un climat insalubre, une patrie moins ingrate.

Le Congrès de Vienne, dans la précipitation avec laquelle il se sépara, laissa plusieurs objets indécis ou seulement réglés en général, et la seconde paix de Paris ainsi que les conventions accessoires de ce traité n'avait fixé que les relations concernant la France. Le pouvoir central européen — car c'est ainsi que se présentèrent aux yeux de l'univers les grandes puissances, en se déclarant appelées à consommer l'ouvrage de la paix et de la prospérité du monde — eut donc encore de nombreux et d'importants intérêts à régler, et l'Europe flottant entre la crainte et l'espérance attendait de lui ses destinées. Les Monarques de Russie, d'Autriche et de

Prusse s'assemblèrent vers la fin de 1818 à Aix-la-Chapelle pour se concerter sur les résolutions à prendre relativement à la situation politique du monde; les plus grands diplomates de l'Europe et le duc de Wellington général en chef de l'armée d'occupation travaillèrent immédiatement sous leurs auspices à cette grande tâche. Cependant ces travaux n'eurent guère d'autre résultat qu'une convention avec la France au sujet du paiement encore arriéré des contributions de guerre et des indemnités, de même que relativement à la retraite de l'armée d'occupation, le pays étant dans les conjonctures actuelles reconnu pacifié. Par suite de cette reconnaissance le couvernement français fut invité à prendre part aux délibérations sur les moyens d'assurer le bien-être de l'Europe et expressement admis dans l'alliance tendante »à assurer et à consolider le système qui donna la paix à l'Europe et qui seul peut en garantir la durée.«

Il est vrai, que beaucoup d'autres questions furent agitées dans le congrès d'Aix-la-Chapelle et qu'un grand nombre de représentations en partie d'une haute importance lui furent soumises; mais la plupart restèrent indécises. La plus vive sensation fut produite — mais fort diversement — par le mémoire méprisable quant à son contenu, mais d'une importance qui ne fut que trop grande quant à ses effets, que publia sur l'état de l'Allemagne Alexandre

de Stourdza conseiller d'Etat au service de Russie. Dans ce mémoire l'auteur attribue principalement la disposition inquiétante des peuples de l'Allemagne aux universités, c'est-à-dire, au mauvais esprit, qui régnait aussi bien parmi les professeurs que parmi les étudiants de ces académies et provoque par cet écrit la proscription de ces établissements.

Etat de l'Allemagne.

Tout observateur loyal et éclairé eût reconnu dans le mécontentement et la fermentation des esprits en Allemagne des causes bien différentes. Avant tout il les eût trouvées dans la contrainte générale, dans les véxations suite du régime ancien, et dans la non-réalisation des espérances qu'avait fait naître le nouvel ordre des choses; dans la douleur de voir la nation morcelée en une trentaine de peuples ou de populations dépendantes de princes différents — morcèlement qui non seulement ne se conciliait qu'avec le droit historique des maisons princières, et qui, vu la restriction de ce droit ne portait pas atteinte à la nationalité, mais qui était réellement hostile; dans la non-exécution ou l'exécution incomplète des précieuses garanties annoncées par l'acte fédératif, et surtout par l'article XIII; dans l'accumulation de

tous les genres d'oppression, de celles qu'exerçaient le seigneur foncier, le seigneur médiatisé, le prince régnant, de celles qui provenaient encore de la constitution de l'empire et de la confédération du Rhin, de celles qui résultaient de l'état de guerre, et d'un état de paix mal organisé, et enfin du fardeau dont la législation, les administrations, les tribunaux, la politique et les finances écrasaient un peuple en qui la guerre d'affranchissement avait reveillé des idées de liberté.

Par les dispositions contenues dans l'acte de la confédération germanique le Congrès de Vienne n'avait qu'insuffisament, ou du moins non pratiquement, assuré le bien-être de la nation allemande, et peu de choses seulement s'accomplirent de ce qui avait été arrêté dans ce but. L'affaire essentielle — à en juger d'après le long détail des dispositions énoncées au 14me article de l'acte fédératif et d'après l'empressement qu'on mit à les executer — parut être de satisfaire les prétentions des seigneurs médiatisés depuis 1806 (maintenant appelés Standesherren) et des seigneurs fonciers; affaire, à la vérité, protégée par le droit extérieur, — puisque le grand tribunal de l'Europe avait reconnu aux médiatisés des droits aussi exorbitants, — cependant très-impopulaire, dont l'ardente poursuite — si directement opposée aux prétentions des citoyens fondées sur l'esprit du temps — jointe à l'oubli de la plupart des

intérêts populaires et généraux devait infailliblement produire l'impression la plus sinistre. On se plaignit des promesses vagues et évasives faites au peuple quant à ses droits, tels que, la liberté de la presse celle de la navigation et du commerce, et surtout les constitutions représentatives; et l'on déplora encore plus les retards, les difficultés et les obstacles qui s'opposaient presque partous à l'accomplissement de ses promesses.

Ajoutons à ces sujets de mécontentement celui que devait produire la comparaison de l'état de la nation allemande avec celui de ses frères sur la rive gauche du Rhin, lesquels par leur réunion temporaire avec la France avaient obtenu les franchises les plus précieuses, telles que l'exemption des dîmes, des corvées et de toutes les charges attachées à la condition serve, et qui, réunis de nouveau à l'Allemagne, continuant à jouir de ces exemptions regardaient en pitié leurs concitoyens au delà du fleuve dont les deux rives appartiennent à la patrie commune.

Plusieurs regardèrent donc la nation allemande comme déçue de ses plus justes espérances, frustrée du prix du sang de ses enfants vainqueurs de la France, et traitée — à en juger par le dédain qu'on lui montra (puisque dans l'acte de la constitution fédérative l'article 17, uniquement consacré aux intérêts de la maison de la Tour et Taxis, occupe un espace huit fois plus grand que l'article 13,

contenant la disposition essentielle, relative à l'existence politique future de la nation allemande) — avec moins d'égards qu'un petit nombre de seigneurs et de nobles. La diète germanique, congrès de ministres, ne parut aux yeux de la nation, de même que jadis la diète de l'Empire, qu'une autorité dictant des ordres et non une assemblée représentative. Lors donc que l'ouverture de la diète germanique fixée par l'acte de la constitution fédérative au 1 Septembre 1815 fut retardée de plus d'un an, puis qu'elle n'eut lieu que le 5 Novembre 1816 (retard qui fut, à la vérité, inévitable vu les circonstances), et que le peuple, qui avait attendu cet événement, avec espoir et confiance, reconnut que les actes de cette diète ne présentaient, quant aux formes et au fonds, aucun sujet de joie et peu de consolations pour l'avenir; que les affaires des particuliers, par exemples, celles des pensionnaires ecclésiastiques, des ci-devant attachés à la chambre impériale, des chevaliers de l'ordre teutonique et de ceux de l'ordre de St. Jean etc., absorbaient plus de temps, que les délibérations sur les intérêts généraux de la nation; que cependant les réclamations privées, soit pour déni de justice, soit pour lésion de droits — entre autres, principalement, les plaintes des acquéreurs de domaines en Westphalie, dont le bon droit aux yeux des hommes éclairés ne pouvait être équivoque — étaient, les unes écartées, sous pré-

texte d'incompétence de la diète, ou de manque d'instructions, les autres renvoyées à la décision des souverains respectifs; que dans cette confusion de formes, d'actes préparatoires, de demandes d'instructions aux cabinets, de protestations etc. l'on ne réussissait presque en rien, pas même dans les circonstances les urgentes; que même les délibérations sur les mesures impérieusement commandées par le besoin du moment, lors de la famine de 1817 (suite des entraves mises au commerce par des spéculations avides) n'avaient abouti, jusqu'à l'époque de la moisson suivante, à autre chose qu'à des renvois aux cours de leurs souverains pour en obtenir des instructions; que tous les objets les plus importants pour le salut de la nation, lesquels auraient dû, soit en vertu de l'acte de la confédération, soit en raison de leur nature, être décids sans retard, tels que la liberté du commerce, de la navigation et de la presse, l'organisation de l'état militaire dans les Etats de la confédération, les travaux des fortifications auxquels devaient être spécialement employées les contributions de guerre payées par la France, traînaient infiniment en longueur; que même les points sur lesquels on avait pris quelque délibération restaient dans un état équivoque, par le défaut de clarté dans l'énoncé de cette délibération, ou par des clauses restrictives ou par des stipulations d'exceptions; qu'enfin relativement à l'objet le plus es-

sentiel au bonheur de la nation, c'est-à-dire relativement à la constitution représentative promise par l'article XIII de l'acte fédératif, la diète n'avait non seulement fait aucune démarche sérieuse, mais même qu'elle perdait son temps en futiles déclarations et contre-déclarations, en renouvellements de promesses, en réponses évasives et en justifications de retard, et que, même encore en 1819, elle avait indéfiniment ajourné la poursuite de cette affaire d'un intérêt aussi éminent, tandis qu'elle recommandait avec chaleur l'exécution de celle stipulée dans l'article XIV du même acte, laquelle ne regarde aucunement la nation, mais simplement un certain nombre de familles, et qui avait déjà été généreusement exécutée par la plupart des gouvernements; il était bien naturel, que la nation perdît de sa confiance et de son affection pour une assemblée, qui, eût-elle été composée même des hommes d'état les plus dignes et les plus excellents, paraissait cependant, par les formes suivies dans la marche des affaires, par les bornes étroites de sa compétence, et généralement par la force des conjonctures et des choses, être hors d'état d'agir avec succès, soit pour le bien-être de la patrie commune, soit pour la défense du bon droit des particuliers. L'idée d'une unité netionale si chère à l'immense majorité du peuple, réveillée et entretenue même par les grandes puissances pendant »la guerre sainte« et ne portant aucun préjudice à une indé-



pendance (conçue dans un sens raisonnable) ou à la souveraineté des divers états de la confédération s'évanouït; et les citoyens de la patrie allemande n'entrevirent plus d'autre lueur d'espérance que dans la sagesse, ou la grâce des gouvernements particuliers, qui dirigeaient de tribus, des masses, des agglomérations d'hommes, telles qu'elles se trouvaient pour le moment réunies ou partagées. Les opinions à cet égard ne furent pas même dissimulées; et plusieurs écrivains allemands ainsi que des étrangers (surtout entre autres les journaux anglais, belges, et français, de même que des feuilles suisses) ne craignirent pas d'exprimer leurs prévisions peu favorables quant à la dtète germanique.

Constitutions représentatives.

Cependant divers gouvernements de l'Allemagne avaient prévenu ou calmé le mécontentement de leurs peuples, par des concession libérales et volontaires. Quoique plus d'un écrivain servile eût osé vouloir attenter au droit qu'avait la nation de réclamer une constitution représentative, on le ravalant à celui d'attendre ce qu'il plairait aux princes de leur octroyer, il y eut en Allemagne des Princes magnanimes, qui n'interprétèrent pas d'une

manière si peu noble l'article XIII de l'acte de la constitution fédérative et qui remplirent, avec loyauté et dans le sens de l'esprit du temps, la promesse contenue dans cet article. Parmi ces Princes ce fut le Grand-Duc de Weimar, qui, le premier accorda à ses sujets une constitution représentative (5 Mai 1816) qu'il affermit, en la faisant garantir par la diète germanique. Quelque temps auparavant (1 Septembre 1814) les ducs de Nassau avaient, à la vérité, annoncé une constitution représentative; mais elle n'avait pas encore eu son exécution, et ne fut mise en vigueur qu'en 1818 (3 Mars) à l'ouverture de la session des états convoqués pour la première fois. Le Würtemberg obtint aussi, dàjà en 1814, de son souverain le Roi Frédéric I, à la place de l'ancienne constitution d'Etats, dictatorialement abolie par ce monarque, une nouvelle constitution plus conforme aux nouvelles relations politiques; mais les représentants du peuple, ceux surtout, de l'ancien duché de Würtemberg refusèrent avec obstination de l'accepter, persuadés qu'ils seraient plus fermes sur le terrain du droit ancien (dont l'abolition arbitraire, selon eux, était nulle), et que ce ne serait que sur ce terrain qu'ils pourraient élever avec sûreté le nouvel édifice de l'Etat. Ce roi malgré la fermeté de son caractère ne put venir à bout de vaincre cette opposition soutenue avec tènacité, dans plusieurs assemblées qui se succédèrent. Son successeur Guil-



laume ne réussit pas mieux, en 1817, à faire accepter la constitution dictée par son père. L'idée qu'une constitution valide ne peut être établie que sur les bases d'une convention, prévalut dans le Würtemberg, et célébra le triomphe le plus éclatant par l'acte constitutionnel signé des représentants du peuple le 24 Septembre 1819 et sanctionné par le roi le 26 du même mois. Il est vrai que les membres de l'assemblée, qui transigeait ainsi avec le Roi et qui par conséquent était constituante, avaient été pour la plupart désignés ou choisis en vertu de l'édit de 1815 dont la validité se trouva par là soutenue de fait. Il eût d'ailleurs été à peine possible, sans un ordre émané d'en haut, de donner au peuple, à convoquer pour ce contrat, un caractère juridique ou un organe d'une validité incontestable; et l'on sentit la nécessité d'un représentation octroyée, quoiqu'elle ne fût que transitoire.

De pareilles considérations ou les conséquences naturelles qui en furent déduites déterminèrent sans dout les populations de Bavière et de Bade à l'acceptation d'une constitution qui ne leur fut accordée qu'en vertu d'un édit du prince. Elles réfléchirent vraisemblablement que la concession exprimée dans de pareils édits (émanant du dépositaire suprême de l'autorité, souverain à l'époque de la publication) était valide dans tous les cas, quoique ne satisfaisant pas pleinement à toutes les justes demandes du

peuple en âge d'émancipation et qu'elle n'excluait pas les concessions ou les dispositions ultérieures que les circonstances pourraient rendre nécessaires ou désirables. C'est ainsi que la constitution de Bavière promulgué le 27 Mai 1818, et celle de Bade publiée le 22 Août 1818 furent mises, sans opposition, en vigueur, lorsque les illustres monarques de ces pays ouvrirent les sessions de leurs assemblées d'Etats (4 Février 1819 en Bavière et 22 Avril même année dans le Grand-duché de Bade.

Voilà tout ce qui se fit, dans la période de 1815 à 1820, pour l'exécution de l'article XIII de l'acte sur la constittion fédérative de l'Allemagne. Le Grand-Duc de Hesse se réunit encore avant la fin de cette dernière année à la série des monarques constitutionnels en publiant le 18 Mars une charte, qui cependant ne fut définiment arrêtée conventionnellement avec les représentants du peuple que le 1⁄17 Décembre, après avoir subi des amendements et des articles complémentaires. Tous ces résultats cependant ne furent que l'effet de la libéralité ou de la sagesse de quelques gouvernements.

Les constitutions de Bavière, de Bade et de Würtemberg (et approximativement aussi celles de la Hesse Grand-ducale et de Nassau) respirent le plus pur esprit du véritable système représentatif convenable au temps actuel. Gloire et grâces en soient rendues à leurs auteurs! L'Alle-

magne méridionale, pourvu que ses peuples se pénètrent de l'esprit de leurs chartes et que les courtisans et les ministres se réconcilient avec lui, pourra jeter un regard de dédain, même sur l'orgueilleuse Grande-Bretagne. Aussi ne tarda-t-on pas à voir, malgré la réaction des circonstances et des hommes, le germe constitutionnel produire les plus heureux fruits; des espérances encore plus belles quoique affaiblies par l'approche de dangers imminents naquirent pour l'Etat représentatif délivré du joug de l'absolutisme et rendu étrangèr à la féodalité, sinon de fait, du moins quant aux principes sur lesquels elle est fondée.

Le Nord de l'Allemagne offrait à cet égard un contrast frappant et même presque affligeant. A l'exception de Weimar dont le Grand-Duc recueillait dans l'amour de ses sujets la récompense digne de ses concessions libérales, le berceau, le foyer de la reforme religieuse ne se montrait guère susceptible des influences de la reforme politique, caractère de l'esprit actuel du temps, et par conséquent ne semblait pas propre à participer aux bienfaits de l'article XIII. Ce n'était pas précisément l'absolutisme — bien plus entravé par l'ancienne confédération que par le système représentatif populaire — mais c'était l'aristocratie qui portait obstacle aux effets salutaires des dispositions de cet article. Le rétablissement ou la consolidation des

formes et des privilèges des absurdes droits historiques (c'est-à-dire des droits qui précédemment existaient historiquement, mais qui par l'histoire des temps modernes étaient abolis ou annulés) droits insultant aux prétentions de la nation et à l'esprit du temps, devait, d'après les efforts incessants de l'aristocratie, passer pour l'accomplissement de l'article XIII; cet article même, d'après le vague de son énoncé littéral devait servir d'arme à cette aristocratie contre les prétentions plus élevées et non textuellement stipulées d'un siècle éclairé et reconnaissant les droits imprescriptibles des peuples! C'est ainsi que continuèrent à rester en vigueur, d'un côté, les anciens droits des prélats, des chevaliers, et des villes privilégiées, à l'exclusion de la masse du peuple (comme en Saxe); d'un autre côté furent annoncées de prétendues nouvelles constitutions dont l'esprit fut absolument celui de la vieille féodalité du moyen âge (comme en Hanovre et dans le Brunswic); et enfin, dans d'autres pays, les généreux essais tentés par quelques dignes princes pour fonder un nouvel ordre de choses conforme à l'esprit du temps (comme dans le pays de Lippe-Detmold), échouèrent contre l'égoïste opposition des aristocrates...... La nation allemande n'avait donc combattu, versé son sang et vaincu que pour l'avantage de quelques familles nobles!

En Prusse aussi, dans ce pays réputé l'asile des

idées libérales et des lumières, la victoire se déclara pour le parti antilibéral. L'idée d'une constitution réprésentative n'y fut point goûtée; l'article XIII parut être une restriction dangereuse pour la monarchie. C'est ainsi que sous les formes si familières à la diplomatie, dans l'art d'amuser par des promesses illusoires et de tirer les affaires interminablement en longueur, on réussit à imaginer constamment de nouveaux prétextes pour differer, et qu'enfin l'on trouva dans la lente marche de l'établissement d'Etats provinciaux qui devaient opérir sans le concours d'Etats généraux ou d'Etats du royaume, un terme moyen qui paralysa l'action essentielle de l'article 13 ou du moins celle de la prétention réclamée par l'esprit du siècle, et qu'on pouvait faire valoir, comme l'exécution de l'article.

En Autriche on fit encore moins. Les habitants des provinces de cet empire de l'est, agrégées à la confédération germanique semblèrent pour la plupart se contenter des anciennes diètes établies par la coutume et l'article 13 constatant la liberté politique de l'Allemagne parut, de même que jadis la paix de Westphalie qui accordait la liberté du culte, n'être point obligatoire pour l'Autriche.

Néanmoins l'exemple du sud de l'Allemagne aurait exercé sur le nord la plus heureuse influence et le système constitutionnel dans sa vigueur juvénile y aurait déjà produit les fruits les plus précieux, si un

conflit d'événements funestes merveilleusement mis à profit par les adversaires du libéralisme n'eut semblé s'être conjuré pour étouffer ce germe naissant.

Décrets de Carlsbade.

Mais les brillantes espérances que donnèrent dès leur naissance les progrès du système constitutionnel furent précisément ce qui alarma et courrouça les partisans bornés de l'ancien ordre de choses, les classes privilégiées, la chaîne occulte de la noblesse et ses adhérents, les courtisans et les diplomates vieillis dans les idées de l'absolutisme. Déjà les réclamations à haute voix en faveur de la constitution représentative prit aux yeux du parti opposé l'aspect d'une rébellion sinistre. L'ardent intérêt que le peuple prit aux efforts et à l'effet des assemblées représentatives en rehaussa l'importance; la tendance prédominante des chambres des députés vers la démocratie fut taxée de jacobinisme et l'écho répété de toutes les contrées de la patrie allemande appelant de tous ses voeux l'unité nationale fut regardé comme l'avant-coureur de la révolution. La jeunesse surtout et nommément celle des universités devint un objet de terreur par l'exaltation outrée et parfois inconsidérément manifestée de quel-

ques-uns des cerveaux les plus inflammables La fête populaire célébrée avec un double enthousiasme le 18 Octobre 1817 à la Wartbourg, dans le double but de solenniser en même temps le 3me fête séculaire de la Réformation de Luther et l'anniversaire de la bataille de Leipzic, la fondation d'une association sous le nom de teutsche Burschenschaft et la tendance de politico-libérale des professeurs et des élèves manifestée sur une grande étendue de pays, parurent être un présage sinistre. On y joignit des exemples isolés d'actions condamnables commises par quelques jeunes enthousiastes égarés, et l'on ajouta aveuglement foi aux déclamations de l'alarmiste Stourdza contre les universités. Ce fut à cette époque que ce commit l'assassinat de Kotzebue poignardé par Sand (23 Mars 1819), et bientôt ensuite, l'attentat de Löning (pharmacien) contre la vie du président d'Hell, conseiller du Duc de Nassau; et l'action coupable de deux fanatiques fut aussitôt mise sur le compte de toute la jeunesse allemande et même de toute la nation.

Tout-à-coup s'assemblèrent à Carlsbade les principaux diplomates de l'Autriche et de la Prusse, ceux de la Bavière, du Hanovre, de la Saxe, du Würtemberg, des duchés de Bade, de Saxe-Weimar, de Mecklenbourg et de Nassau. La réunion de ce congrès de ministres avait un double but; le premier, de se concerter sur les arrange-

ments organiques à faire, dans les Etats de la confédération, en exécution de l'acte sur la constitution fédérative de l'Allemagne (travail qui cependant ne se termina qu'en 1820 par la signature de l'acte final du congrès des ministres ouvert à Vienne (vers la fin de 1819) et qui ne produisit pas de résultats importants; le second, pour arrêter les progrés de »menées démagogiques« en Allemagne. Ce mot nouvelle création, d'une signification très-indéterminée fut employé pour désigner une chose également indéterminée, qui même selon l'opinion de plusieurs n'existait pas même, et qui selon celle du plus grand nombre était tout au moins excessivement exagérée et ne valait certainement pas la peine qu'on prit contre elle des mesures aussi imposantes. Les résultats des conférences sècrètes (closes le 7 Août) furent ensuite transmis à la Diète germanique, qui, après une délibération d'un seul jour, (sans discuter la question et après avoir simplement recueilli les voix sur la proposition de son président) publia les décrets à jamais mémorables du 20 Septembre 1819, et changea, comme d'un coup de baguette magique, l'état politique de l'Allemagne. Ces décrets se rapportèrent particulièrement à une interprétation donnée dans le sens du »principe monarchique« à l'article XIII de l'acte de la constitution fédérative, et prescrivirent le mode à suivre pour l'exécution des decrets de la diète. Les autres décrets anéantirent la li-

berté de la pressse, prononcèrent la proscription contre les universités ou du moins mirent hors de l'action naturelle de la loi les professeurs et les élèves. Ils établirent enfin à Mayence une commission centrale qui, empiétant sur les fonctions des tribunaux ordinaires, fut spécialement chargée de l'enquête et du jugement des délits désignés sous le nom de »menées démagogiques.«

A compter de cette époque un voile sinistre couvrit l'horizon des amis du peuple. Les aristocrates marchèrent le front levé; les plus sensés du parti des libéraux, au contraire, plongés dans le deuil, mais forts de leur conscience n'opposèrent que le silence aux cris de victoire de leurs adversaires.

Pays-Bas. Suède.

L'accomplissement des voeux du peuple n'éprouva dans aucun des Etats de l'Allemagne de plus grands obstacles que dans les Pays-Bas. Il n'y avait en Allemagne que le parti aristocrate qui s'opposât à la réalisation des désirs de la nation; et tout gouvernement qui voulait sérieusement le bon droit (nous citerons comme exemples dignes d'imitation le Würtemberg et Weimar) atteignait, son but au-

tant que le permettait la politique des puissances européennes. Dans les Pays-Bas au contraire, état composé d'éléments hétérogènes, inalliables, mutuellement répulsifs, régnait parmi le peuple, par suite de la différence des droits historiques, des usages, des idiomes et surtout des religions une désunion que fomentaient encore les intrigues et les prétentions arrogantes des prêtres, ainsi que la haine née du fanatisme religieux. Par ce conflit d'intérêts contraires, il était de tout impossibilité que l'harmonie s'établit entre le gouvernement et la nation, puisque les concessions réelles et libérales faites à une partie de la nation, révoltaient l'autre. Dans une telle position il était naturel que le gouvernement songeât à étendre son pouvoir puisque ce n'était que par l'autorité qu'il pouvait obtenir ce que lui refusait le préjugé ou la mauvaise volonté. D'autres influences exercèrent aussi leur effet et augmentèrent la confusion, de manière que, malgré les louables intentions du Roi, la constitution sagement méditée, quant aux points principaux, (quoiqu'elle subordonnât, et même avec des formes peu ménagées, les intérêts de la Belgique à ceux de la Hollande) ne produisit pas les effets salutaires qu'on aurait pu en attendre. Presque tout l'historique de l'intérieur des Pays-Bas se rapporte aux querelles nées de cette désunion; cependant le principe constitionnel ne fut jamais ouvertement attaqué; il prospéra au

contraire et prit de la vigueur, malgré quelques violations.

On peut en dire autant, et même davantage de la Suède et de la Norwège où régnait, entre les deux peuples une désunion pareille (née du principe politique, et non pas du principe religieux), dont on prevint cependant les suites dangereuses en séparant les deux représentations. L'embarras des finances avait fait naître de vives inquiétudes, que dissipèrent la sagesse et la fermeté du gouverement. La position du Prince royal Charles-Jean, qui, n'étant pas né sous le dais, occupait réellement le trône depuis la mort de Charles XIII (8 Février 1818), vis-à-vis des monarques héréditaires européennes était très-embarassante et exerçait une influence rétroactive sur l'administration intérieure de la Suède. Ce prince sentit qu'une sage politique lui commandait de se concilier l'affection de ses sujets en respectant les droits de la nation, et il atteignit en effet assez complètement ce but, quoique la difficulté de sa position le contraignît parfois à montrer de la sévérité, et entre autres à restreindre la liberté de la presse, mesure qui ne peut être justifiée que par la nécessité de réprimer l'insolence des zélateurs de la légitimité.

Grande-Bretagne.

De toutes les puissances de l'Europe ce fut la Grande-Bretagne, qui triompha avec le plus d'éclat de la chute de Napoléon. Elle avait abattu cet ennemi si long-temps redoutable, imposé un roi à la France, fait donner à son général Wellington le commandement en chef des armées européennes en France maintenu sa prépondérance dans la régularisation du système politique européen, fait pour elle-même la précieuse acquisition des îles ioniennes, et pour son royaume de Hanovre récemment recouvré, celle, non moins précieuse, de plusieurs provinces d'Allemagne, parfaitement situées à proximité. Elle revoyait, ouverts à son commerce, les pays du continent dont l'entrée lui avait été interdite sous Napoléon, et elle exerçait de nouveau l'art, si profondément étudié par elle, de rendre ces pays tributaires de son industrie et de fermer ses propres marchés à leurs productions. Elle vit en outre dans les autres parties du monde, s'accroître sa prépondérance commerciale, et dans quelques-unes de ses colonies — comme aux Indes-orientales — son influence politique et ses forces militaires. Cependant l'état intérieur de ce royaume ne répondait aucunement à l'éclat de son extérieur. Le fardeau d'une dette publique immense, la disproportion excessive des fortunes, la stagnation ou la décadence de plusieurs bran-



ches d'industrie par l'effet de la paix, la subsistance précaire des manufacturiers, l'arrogance des riches et des nobles, le mécontentement dans les classes indigentes de la population lesquelles grossissaient de jour en jour, la juste exaspération des Catholiques d'Irlande opprimés et maint autre germe ou symptôme de maladie politique présentaient, aux yeux de l'observateur, sous un aspect peu fait pour exciter l'envie, cette puissance dominatrice des mers, et livraient l'âme du philosophe breton lui-même à des réflexions sinistres.

Mais le resultat le plus pernicieux de la lutte révolutionnaire, ce fut la réaction produite et entretenue par elle contre les idées du siècle. Le pouvoir du gouvernement devint plus absolu à proportion que le nombre des troupes permanentes s'accrut; l'aristocratie révoltée du caractère démocratique de la révolution française redoubla d'arrogance et de sévérité, et le peuple lui-même, aveuglé par la jalousie nationale, ne vit pour la plupart point, ou bien vit sans répugnance que son gouvernement, par sa politique, au lieu de devancer — comme jadis — les gouvernements des autres puissances dans la marche progressive des lumières, restait de beaucoup en arrière de l'esprit du siècle et perdait ses droits à la confiance et à l'affection des peuples. La vanité nationale triompha de voir remonter sur le trône de France un Bourbon, protégé par la Grande-Bre-

tagne, et dans l'exaltation de la passion on oublia, que ce principe de légimité auquel, dans cette occasion les ministes anglais rendirent hommage, sapait jusque dans leurs fondements les droits de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre.

L'Angleterre — quoiqu'elle eût, par des considérations relatives à la forme de son gouvernement refusé d'accéder à la Sainte-Alliance — en suivit néanmoins la tendance, et perdit par là une grande partie de son influence politique. Si, jusqu'à cette époque, elle joua le rôle de protecteur du faible contre le puissant (et dans la période la plus recente, celui de défenseur des droits des peuples contre la monarchie universelle de Napoléon) et si par-là elle s'acquit le respect de l'Europe et une influence puissante, elle en échangé depuis ce temps, sa position élevée, contre un rang inférieur. Pour maintenir en Europe le principe de la légitimité — après la restauration des Bourbons et la chute de Napoléon — le concours de l'Angleterre était assez inutile. Les grandes puissances continentales étaient à la tête du nouveau système, et l'Angleterre, comparée a celles-ci retomba presque dans une insignifiance politique. Les Congrès de monarques ou de ministres qui réglaient dictatorialement les intérêts du continent européen eurent lieu sans la coopération de l'Angleterre, ou du moins celle-ci n'y participa qu'en sous-ordre, et parmi les hommes éclairés de toutes les nations, la



voix de la haine et du mépris se fit entendre ouvertement contre ce gouvernement d'aristocrates et le peuple mercantile des rives de la Tamise.

Mais dans l'intérieur même de ce royaume, s'éleva se propagea un esprit de mecontentement contre le gouvernement et contre une constitution devenue contraire aux exigences du siècle, soit par sa surannéité, soit par une altération factice. Les chefs de l'opposition dans le Parlement réclamèrent hautement uue »recherche de létat de la nation« et parmi le le peuple se fortifia, d'une manière alarmante, un parti qui demandait à grands cris une reforme radicale et surtout celle du parlement. Il y eut des émeutes dans plusieurs provinces et surtout à Londres. Ces mouvements populaires fournirent aux ministres l'occasion désirée de redoubler de sévérité et de suspendre la loi d'habeas corpus, palladium de la liberté anglaise (1817), suspenpension qui néanmoins (différant en ce point des résolutions analogues prises par la diète germanique) cessa d'être en vigueur dès l'année suivante. D'autres ordonnances plus sévères encore (cinq bills qui portèrent une atteinte funeste à la liberté individuelle et à celle de la presse) furent publiées en Novembre 1819, avec l'approbation du parlement, dont la majorité triompha de la résistance vigoureuse du parti de l'opposition, au moyen de la supériorité numérique des suffrages que l'on recueillit sans s'inquiéter,

si ces suffrages avaient été libres ou non, s'ils avaient été donnés avec réflexion ou inconsidérément. Cependant le peuple ne se tint pas pour battu. De nouvelles émeutes éclatèrent au contraire — surtout immédiatement après l'avènement au trône de *George IV* jusqu'alors *prince régent* qui succéda à son père (20 Janvier 1820) — et le ministère *Castlereagh* jugea nécessaire de recourir aux échafauds pour faire cesser ces troubles.

Ce ministère qui vint à bout de faire approuver les mesures les plus illibérales, telles que le bill sur l'importation du blé, la prolongation du bill relatif aux *étrangers*, la conservation de l'*armée au complet* pendant la paix, la restriction de la liberté de la *presse*, les mesures barbares pour maintenir les *Irlandais* dans l'abaissement, le rejet absolu de toute *réforme parlamentaire*, ne fut cependant pas assez fort pour défendre l'*impôt sur les revenus*, créé par Pitt, contre les attaques du parti de l'opposition, puissants en cette circonstance parce qu'il fut soutenu par l'égoïsme de particuliers. L'impôt sur les revenus fut aboli.

Nous en resterons la, pour le moment, quant aux Etats constitutionnels; passons maintenant aux monarchies absolues.



D'après le point de vue sous lequel nous présentons notre aperçu, les monarchies absolues ne méritent qu'un coup d'oeil rapide; les effets de leur influence sur la politique générale ont pour la plupart, déjà été racontés, et quant aux évènements qui se sont passés dans leur intérieur, ils n'appartiennent qu'à l'histoire spéciale de ces états, et ne sont d'aucune importance pour le coup d'oeil général. Nous n'entrerons donc point dans le détail des affaires domestiques et administratives du gouvernement du Danemarc obstinément contraire aux voeux du peuple danois soupirent après une constitution représentative, et aux désirs de la population de ses duchés allemands, laquelle demandait l'accomplissement de l'article XIII; nous ne nous occupérons pas non plus des améliorations ou des changements opérés dans les diverses branches branches de l'administration en Prusse, ni des opérations financières de l'Autriche et des mesures sévêres prises par cette puissance contre le commerce des productions de l'esprit et contre le trafic; nous passerons de même sous silence les avantages que la Russie à successivement acquis, dans son intérieur, soit par les encouragements donnés à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, soit par les progrès qu'elle fit faire en civilisation à ses peuples, pour la plupart encore dans

l'état de barbarie. Nous avons fait mention plus haut de l'influence de ces puissances sur les intérêts généraux. Quiconque a des notions justes des assemblées d'Etats de l'empire, et a saisi l'esprit du véritable système constitutionnel ne saurait nous blâmer d'avoir compté la Prusse et l'Autriche ou rang des Etats non-constitutionnels, malgré les assemblées des Etats-provinciaux qui s'introduisirent peu-à-peu en Prusse, et les assemblées également provinciales, et en même temps féodales, qui, par suite des anciennes coutumes du pays se tiennent dans quelques états de la domination autrichienne. La Pologne ainsi que la république de Cracovie neu peuvent également être censées appartenir à ce système; puis que la Pologne, malgré sa forme de gouvernement représentatif n'est, d'après sa position à l'égard de la Russie, qu'une province de cette monarchie absolue, et que Cracovie située entre les états des trois grands autocrates n'est république que de nom.

Dans le cours de cette première période nous ne dirons rien encore de la Turquie, cet état-modèle de l'absolutisme, offrant le spectacle affligeant d'une tyrannie surannée et de l'abâtardissement moral. Nous nous reservons de donner, dans les deux périodes suivantes, un aperçu des changements importants survenus dans les relations intérieures extérieures de cet empire.



L'Italie, après que Murat eut payé de sa vie le projet follement audacieux de reconquérir son trône, et que par là, il eut achevé le rétablissement de la dynastie légitime dans la péninsule, n'offre, dans cette période, rien d'essentielle à rapporter. Il est vrai, que pendant cet espace de temps une révolution se préparait dans le silence; mais le récit de cet événement appartient à la période suivante.

Il en est de même de l'Espagne, et en général de toute la péninsule au delà des Pyrénées dont l'histoire, depuis la restauration de 1820 ne présénte qu'une série non interrompue de troubles, de malheurs et de détails humiliants. En Espagne surtout, le gouvernement de Ferdinand VII sembla vouloir renouveler l'essai que tentèrent jadis les empereurs despotes de Rome a l'effet de voir (selon l'expression de Jean de Müller) »jusqu'à quel point pouvait aller à la patience humaine.« Mais cette patience ayant enfin aussi ses bornes, cet essai eut pour résultat une suite de mouvements séditieux, qui fournirent à la soif du sang de nouvelles occasions de s'assouvir. Mais le sang d'un Porlier, d'un Lascy, d'un Vidal et de leurs généreux amis devint, à l'instar de celui des martyrs du Christianisme, la sémence productive de nouveaux amis de la liberté, et quoique les terreurs du pouvoir et la toute-puissance des fanatiques ministres de l'autorité comprimassent toute manifestation de la colère, toute

expression de la plainte, le ressentiment long-temps contenu ne s'en enracina que plus profondement dans le coeur, et la moindre étincelle d'espérance suffisait pour faire éclater un incendie général. Cette étincelle se montra en effet en 1820 dans l'insurrection des troupes qu'on avait irrités de gaîté de coeur, et — le gouvernement absolu fut renversé. Les armes étrangères seules purent le rétablir.

La tyrannie était moins oppressive en Portugal; cependant les troubles et la détresse n'y furent pas moindres. Le gouvernement anglais ambitionnant d'échanger le rôle de protecteur contre celui de maître, excita, par la conduite insolente de son général Beresford, placé à la tête de l'armée de Portugal, l'indignation de la nation portugaise et se brouilla avec la régence. Le Roi Jean VI lui-même, qui, du fond du Brésil étendait son sceptre sur ses états d'Europe, sembla menacer de faire subir au Portugal la destinée des colonies, et augmenta le désordre général, par sa funeste irrésolution entre les divers partis. Le besoin d'une constitution libre — seul moyen de sauver la patrie — se fit sentir de plus en plus, parmi les esprits les plus éclairés de la nation. L'égoïsme des membres de la régence, entretenu par les intrigues des aristocrates et des prêtres, s'opposa à l'accomplissement de ce voeu de la nation. Dès lors se tramèrent des conspirations qui entraînèrent après elles des exécutions, des banissements et un gouver-

nement terroriste. La nation ne se pénétra que plus vivement de l'idée de briser elle-même ses fers. Cette vint à maturité en 1820.

SECTION SECONDE.

Détails historiques depuis 1820 jusqu'à 1825.

Introduction.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle et plus encore les ordonnances de Carlsbade ou de Francfort firent triompher la réaction — aussi bien du côté des Absolutistes, que de celui des Aristocrates. L'un et l'autre parti s'efforcèrent alors des affermir dans la position qu'ils avaient gagnée, de pénétrer ensuite plus avant dans l'empire ébranlé de la liberté qu'ils désignaient de préférence sous le nom de révolution, dont l'anéantissement entier était l'objet de tous leurs voeux. Nous verrons maintenant ces deux partis sans cesse vigilants, infatigables, ne perdant jamais de vue le but proposé, oubliant toutes leurs dissensions particuliers, étroitement alliés contre

l'ennemi commun, redoubler de courage et d'ardeur, employer, selon l'occurrence, la force ouverte ou la ruse, soit pour saper les anciens fondements, soit pour renverser par une attaque soudaine et imprévue le nouvel édifice du système constitutionnel.

Le grand but du parti aristocratique et du parti absolutiste resta l'anéantissement de la liberté en Allemagne; car les deux factions sentaient fort bien que du triomphe ou de la déstruction de la liberté en Allemagne, centre des forces spirituelles, morales et physiques de l'Europe, dépendait la victoire ou la défaite de la liberté dans tout le reste du continent; c'est pourquoi aussi la forme des gouvernements dans l'intérieur de l'Allemagne fut constamment l'objet essentiel de la politique européenne et les décrets de Carlsbade assurèrent le triomphe de la réaction, comme la nuit du 4 Août assura celui de la révolution française.

Aussi depuis ces avantages remporté par le parti de la réaction — à moins que de cet espace de temps l'on n'excepte quelques intervalles où la censure se montra comparativement libérale, et les premiers mois qui suivirent la révolution de Juillet en France — n'y eut-il plus en Allemagne d'égide protectrice pour l'histoire, c'est-à-dire pour les écrivains qui appuient de dissertations judicieuses la narration fidèle des événements récents.

En attendant donc une époque plus libre et plus

favorable à la publication de l'histoire la plus moderne, nous nous bornerons à donner quant-à présent un exposé sommaire des principaux événements. Cet abrégé dénué de tout commentaire, ce simple aperçu des événements, nombreux à la vérité, mais la plupart encore présents à la mémoire de nos lecteurs, leurs suggérera par lui-même les réflections que nous aurions si volontiers — dans les épanchements confidentiels de l'amitié — ajoutées à notre narration. D'ailleurs n'est-ce pas à la sympathie de nos opinions avec celles de nos lecteurs sur les droits généraux et imprescriptibles de l'humanité, que nous devons l'accueil bienveillant que reçoit le présent ouvrage?

Allemagne.

De tous les événements généraux le plus important pendant le cours de cette période, et la déclaration finale du Congrès de ministres, rassemblées à Vienne, peu de temps après les conférences de Carlsbade, pour »l'organisation et l'affermissement de la confédération germanique.« Cette déclaration fut enfin signée le 15 Mai,

après environ six mois de travaux préparatoires, et unanimement acceptée par la diète germanique le 20 Juin 1820. Le texte littéral de cette déclaration — explicative et formant le complement de l'acte de la constitution fédérative de l'Allemagne — reconnaît, de même que le texte dudit acte même, d'un côté, les droits des divers états à la souveraineté, comme aussi les droits des peuples de l'Allemagne à la liberté et à un gouvernement constitutionnel, mais d'un autre côté, il ouvre le champ le plus vaste aux principes de l'absolutisme et aux tendances des grandes monarchies européennes.

Cette déclaration finale nécessita pour l'exécution de plusieurs points simplement indiqués dans sa teneur, diverses résolutions ultérieures de la diète germanique, lesquelles cependant ne furent pas accueillies de la nation avec l'intérêt que méritait leur objet. Mais l'indifférence et la morosité semblaient être alors le caractère distinctif des peuples de l'Allemagne.

L'opinion publique, déjà mainte fois hautement exprimée en Allemagne et au dehors sur la diète germanique (non plus précisément quant aux qualités personnelles de ses membres ou des divers princes de la confédération, mais quant à la composition de ce corps politique et aux vices radicaux de toute son organisation) on profondément re-



celée au fond des coeurs, dans les Etats où le pouvoir en comprimait la manifestation, se fortifia par les événements antécédents et par les résultats qui s'ensuivirent.

En 1824 la diète germanique résolut de ne donner de publicité qu'à celles de ses délibérations que les ministres députés à cette assemblée désigneraient expressément à cet effet. Elle décida en outre qui, dans tous les Etats de la confédération dont le gouvernement est représentatif, l'inviolabilité du principe monarchique demeurerait respectée, et que les décrets antérieurs (du 20 Septembre 1819) sur les universités, et sur la restriction de la liberté de la presse, (ce dernier jusqu'à ce qu'on se fut accordé pour une loi dédéfinitive sur la presse!) continueraient d'être en vigueur.

Parmi les assemblées d'Etats de quelques pays constitutionnellement gouvernés en Allemagne, celles des Etats des Grands-duchés de Bade et de Hesse avaient déjà en 1820 opéré quelque bien. Dans le premier la presse obtint du moins quelque adoucissement aux restrictions imposées, et dans l'autre le projet de constitution présenté par le gouvernement subit un amendement essentiel. Dans le Würtemberg, la constitution que les Etats étaient parvenus à introduir sous la forme inusitée d'un contrat entra en vigueur sous d'heureux auspices. Les assemblées d'Etats dans les autres pays inspirèrent un bien moin-

dre intérêt, leurs délibérations n'étant point publiques. Leur faiblesse laissa aux gouvernements la faculté de reculer les limites du pouvoir absolu; et l'extension de ce pouvoir trouva moins d'obstacles encore dans les Etats qui se sont obstinément refusés à éxécution du treizième article.

Parmi ces derniers la Prusse figurait au premier rang. Une ordonnance royale publiée le 17 Janvier relativement à la dette publique le 17 Janvier 1820 avait à la vérité, solennellement déclaré qu'à l'avenir aucun emprunt ne se ferait sans l'assentiment et la garantie des Etats du royaume. Cependant le gouvernement ne prit aucune mesure pour la formation de ces Etats. Il avait de plus publié des ordres sévères pour l'exécution des décrets de la diète germanique du 20 Septembre 1819, et principalement en ce qui concernait la gêne de la presse, et les poursuites judiciaires à exercer contre les menées démagogiques. Relativement à ce dernier point la gazette officielle du gouvernement prussien publia sous le titre de »Renseignements authentiques sur les manoeuvres révolutionnaires en Allemagne« une série de manifestations soit verbales, soit confidentiellement écrités, les unes insignifiantes, les autres puérilement ridicules de quelques écoliers de collèges, commis de boutiques et autres jeunes étourdis entichés d'une chimérique régénération de l'Allemagne, d'où l'on déduisit des conséquences pour

justifier les arrêts sévères prononcés par la diète germanique contre toute la nation et principalement contre les universités. De telles mesures ne rétablitèrent nullement le gouvernement dans l'opinion publique, et les efforts infructueux de la commission centrale d'enquête à Mayence pour obtenir un résultat qui répondît aux investigations faites avec un appareil aussi imposant, confirmèrent la conviction dont étaient depuis long-temps pénétrés les esprits dégagés de prévention.

L'administration intérieure du pays obtint, dans la plupart de ses branches, diverses améliorations; on établit un ordre soigneux dans les finances et l'on s'appliqua surtout à l'augmentation des forces militaires. Une nouvelle organisation de la milice du pays (Landwehr) divise en deux levées présenta un cadre de 359,248 hommes.

En suivant jusqu'à présent cette direction avec persévérance la Prusse se présente aux yeux de l'obser vateur sous un jour également avantageux et défavorable.

D'après une lettre confidentielle du Prince de Metternich à M. de Berstett ministre d'Etat de Bade, la politique de l'Autriche tend essentiellement et ouvertement à »la conservation de l'ordre de choses tel qu'il est« en favorisant avec une prédilection naturelle ce qui sympathise depuis long-temps avec le principe monarchique et

aristocratique et en rejetant »les innovations introduites par l'arbitraire et un aveuglement insensé, telles que la constitution des Cortès de 1812.« C'est conformément à ce principe que l'Empereur François déclara aux députés du comitat de Pesth qu'il croyait »que le monde entier était en démence puisqu'il rejetait les anciennes constitutions et en demandait de nouvelles. C'est par une conséquence du même principe que les Jésuites — partisans de l'ordre de choses existant de longue date, et non de celui qui existe réellement — furent rétablies à Tarnapol, et qu'une branche de cet ordre, les Pères de la Rédemption fut favorablement accueilli à Vienne même.

Révolutions en Espagne, en Portugal, à Naples et dans le Piémont.

Tandis que non seulement en Allemagne, mais encore dans le reste de l'Europe, aussi loin que s'étendait sur ce continent profondément agité, la politique de cabinet des grandes puissances, la réaction levait audacieusement la tête, le principe constitutionnel remporta soudainement un triomphe éclatant dans la péninsule pyrénéenne qui avait été la plus

abaissée et le plus cruellement traitée par la restauration. Le premier Janvier 1820 aux environs de Cadix le lieutenant-colonel Riego à la tête de quelques bataillons proclama la constitution des Cortès de 1812 glorieusement conquise, mais violemment foulée aux pieds après le retour de Ferdinand VII dans ses états. L'armée rassemblée à Cadix et destinée à passer dans l'Amérique méridionale pour y soumettre les insurgés répondit avec transport à cet appel qui rétentit promptement dans toutes les provinces de royaume. Le 7 Mars le Roi intimidé signa et jura à Madrid le rétablissement de la constitution.

On s'occupa sans délai du choix des députés à l'assemblée des Cortès; le roi combla de biens d'honneurs les chefs de l'insurrection et forma un ministère composé d'amis de la constitution. La session des Cortès s'ouvrit le 9 Juillet. Le Roi jura de nouveau la constitution en ces termes: je me suis offert à prêter le serment de fidélité à la constitution décretée par les Cortès en 1812, et à compter de ce moment la couronne et la nation rentrent dans leurs droits légitimes! ma résolution est libre et volontaire; elle est d'accord avec mes intérêts personnels et ceux du peuple espagnol dont le bien-être a toujours été ma première pensée.«

La constitution établie ainsi sur des bases sacrées fut reconnue et le Roi reçut à ce sujet les félicitations d'abord de l'Amérique septentrionale

puis aussi celles de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Baviere, de la Saxe, de la France, de la Suède, de la Suisse et du St. Siège.

Des nuages précurseurs de l'orage s'amoncelaient néanmoins. Le parti des Aristocrates et des Absolutistes secondés des prêtres bigots et des moines formèrent des intrigues contre l'odieuse constitution, et à l'extérieur se manifestèrent bientôt évidemment des symptômes de mécontentement, l'inimitié de la France. Déjà le ministère français dévoué aux idées et aux intérêts de la Sainte-Alliance rassemblait aux frontières de l'Espagne une armée — sous prétexte de former un cordon sanitaire contre la fièvre jaune qui exerçait alors ses ravages dans quelques provinces espagnoles — mais en effet (et nul homme sensé n'en doutait) contre la contagion des idées constitutionnelles.

Le Portugal au contraire se montrait favorablement aux intérêts de l'Espagne. Ce royaume gémissait sous une double oppression, suite de l'absence du Roi résident alors au Brésil, et des intentions malveillantes des dispositaires du pouvoir. Tout-à-coup éclata le 24 Août à Oporto une insurrection parmi les troupes, par suite de laquelle s'établit une junte provisoire de gouvernement. Bientôt après (13 Sept.) s'éleva avec le même succès un soulèvement pareil contre la régence royale à Lisbonne. Une autre junte fut érigée sous le titre de »junte provisoire pour la préparation des Cortès« et les deux



juntes se réunirent. Vers la fin de l'année (16 Décembre) parut l'édit daté de Rio-Janeiro (27 Octobre) par lequel le Roi approuva la convocation des Cortès, promit de sanctionner les propositions qui seraient faites conformément aux principes de la monarchie et accorda en même temps une amnistie à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection.

Naples avait suivi l'exemple de l'Espagne encore plus tôt et d'une manière décisive. La sévérité du gouvernement contre les Carbonari, excitée en majeure partie par les sollicitations de l'Autriche hâta l'insurrection provoquée par l'oppression générale de l'absolutisme. Elle éclata le 2 Juillet parmi les troupes cantonnées à Nola, auxquelles se joignirent bientôt la milice nationale et une plus grande partie de l'armée. La constitution des Cortès fut proclamée et le Roi effrayée promit de la donner dans le délai de huit jours. Le sept Juillet, il remit, sous le prétexte de l'affaiblissement de sa santé, le pouvoir au Prince royal, son fils qu'il nomma »son Alter-Ego.« Celui-ci proclama incontinent la constitution espagnole (à la réserve néanmoins des amendements à proposer par le parlement), et le Roi lui-même dans une seconde proclamation déclara consentir à cette promulgation.

Le 13 Juillet le Roi, le Prince royale et le Prince de Salerne prétèrent solennellement dans la chapelle royale serment de fidélité à la constitution. Ce ser-

ment fut également prêté par la Junte provisoire et les grands fonctionnaires de l'état.

L'ouverture du Parlement national se fit le premier Octobre. Le Roi jura de nouveau la constitution et protesta dans les termes les plus énergiques de la sincérité de ses sentiments.

L'allégresse patriotique des gens de bien fut néanmoins troublée dans le sentiment de la douleur et de l'inquiétude. La guerre civile allumée par la brutalité et la stupidité éclata en Sicile et plusieurs symptômes annoncèrent l'existence d'un parti contraire actif. Il eût cependant été facile aux partisans de la constitution de venir à bout de leurs adversaires dans l'intérieur, mais un ennemi extérieur trop puissant s'avançait.

L'Autriche s'appuyant sur une convention secrète conclue en 1815 avec le Roi de Naples, en vertu de laquelle celui-ci s'était engagé »à n'introduire aucune innovation incompatible avec le principe monarchique ou avec le principe du gouvernement autrichien« et d'ailleurs — même sans ce prétexte équivoque — animé par son plus cher intérêt contre la révolution napolitaine mit aussitôt au jour ses intentions hostiles. La Russie et la Prusse en firent autant, et la plupart des autres états européens, ceux d'Italie surtout, éxcités par les trois grands monarques, prirent également une attitude menaçante. Parmi les grandes puissances



l'Angleterre seule abandonna le principe de l'intervention; et la France redoutant la prépondérance de l'Autriche en Italie, offrit, mais inutilement, sa médiation.

Les trois monarques d'Autriche, de Russie et de Prusse se réunirent en personne à Troppau (Octobre) pour délibérer entre eux sur ces événements et invitèrent le Roi de Naples à se rendre à Laibach, à l'effet de se concerter avec eux sur les mesures à prendre pour la pacification.

Le Roi de Naples après avoir réitéré solennellement les assurances les plus positives, qu'il ne voulait que le maintien de la constitution jurée et qu'il confirmait tous les décrets rendus jusqu'alors par le parlement, s'embarqua le 14 Décembre sur un vaisseau de ligne anglais, tandis que son fils le Prince-régent jurait de nouveau dans l'assemblée du parlement de respecter et de défendre la constitution.

Le 28 Janvier 1821, le roi de Naples écrivit à son fils le Prince-Régent »que les grands souverains avaient résolu de rétablir à Naples l'ancien ordre des choses;« et les ambassadeurs de ces puissances annoncèrent verbalement à ce prince que les Autrichiens entreraient dans le pays pour y faire exécuter les résolutions du Congrès.

Un parlement extraordinairement convoqué à la hâte, et plus tard le parlement ordinaire prirent, dans cette extrémité, plusieurs résolutions magnani-

mes et énergiques; mais, d'un côté la trahison, de l'autre la lâcheté du parti opposé suspendit, traversa et rendit inutiles les préparatifs de guerre des patriotes. Une armée autrichienne supérieure en nombre et composée de combattants aguerris, bien armés et bien équipés eut bientôt dispersé les masses napolitaines précipitamment rassemblées, et entre dans la ville, en vertu d'une capitulation (24 Mars). Tout le royaume se soumit.

Aussitôt commencèrent les persécutions, les emprisonnements et les exécutions suites de la réaction. On sérit principalement contre les Carbonari, et l'on érigea six juntes pour la poursuite et la punition des diverses classes de coupables. Le désarmement du peuple et le licenciement de l'armée s'effectuèrent. Toutes les libertés, celles de la presse, de la parole, de l'enseignement et toutes les réformes introduites par la révolution furent anéanties. Le Roi fit sa rentrée dans sa capitale le 15 Mai. Il fit publier un simulacre de constitution; et quelque temps après, l'occupation du royaume par les troupes autrichiennes pendant trois ans fut arrêtée en vertu d'une convention signée avec l'Autriche. Cette occupation fut un bonheur pour la nation; car les fureurs de la réaction, la tyrannie sans mesure des nouveaux ministres de la police furent poussées à un tel point que l'Autriche elle-même crut de son devoir de sommer le Roi, par des notes énergiques, de remplir en-



fin les conditions du traité de Laibach en accordant une amnistie entière. Les forces imposantes de l'Empereur donnèrent du poids à cette sommation, qui cependant ne fut remplie que temporairement et en partie.

Cet état de choses subsista, à peu de changements près, jusqu'à la mort du vieux roi (4 Janvier 1825). Ce ne fut qu'à l'avénement de son fils François I que se ranimèrent les espérances d'un meilleur avenir.

Tandis que les armes victorieuses de l'Autriche étouffaient la révolution à Naples, une insurrection pareille et produite par les mêmes causes éclata dans le Piémont. Dans les premiers jours de Mars 1821 les troupes insurgées auxquelles se joignirent des citoyens patriotes proclamèrent également la constitution des Cortès.

Le Roi Victor-Emmanuel aussi peu disposé à céder, qu'à résister ouvertement se démit de la couronne en faveur de son frère Charles-Felix (alors à Modène), et confia provisoirement la régence au jeune Prince de Carignan, héritier présomptif de la couronne. Ce dernier se déclara (mais non de bonne foi comme la suite le prouva), pour la révolution. Celle-ci se progagea avec rapidité dans tout le pays et jeta l'effroi jusque dans Milan. Mais Charles-Felix sûr de l'appui des grandes puissances lança des édits foudroyants, et les bataillons

accoururent pour étouffer promptement l'incendie. La journée sanglante du 8 Avril abattit les espérances des libéraux. La restauration s'opèra et traîna la suite, comme à Naples, les fureurs de la réaction, ainsi que l'occupation temporaire d'une grande partie du territoire par les Autrichiens.

C'est ainsi que l'Italie fut pacifiée, que le pouvoir légitime fut partout rétabli et raffermi, et que la prépondérance de l'Autriche devint plus puissante que jamais. Tous les Etats de la péninsule, Modène et le patrimoine de St. Pierre surtout, redoublèrent de sévérité contre les libéraux; cependant la contrerévolution ne fut qu'apparente; la germe de la révolution continua de couver dans l'intérieur, et dans l'esprit des peuples.

Congrès de Vérone. Réstauration en Espagne.

La Sainte-Alliance triomphante continuait sans relâche ses efforts pour étouffer jusqu'à la derniere étincelle de cet esprit. On avait déjà résolu à Laibach, de se réunir de nouveau en congrès, à Florence, dans le cours de l'automne de 1822; on changea d'idée depuis, et l'on décida de se rassembler à Vérone. En effet au mois d'Octobre de la même année cette ville vit dans ses murs les empereurs d'Autriche et de Rus-

sie, le roi de Prusse, la plupart des princes de l'Italie et un grand nombre des diplomates les plus distingués de l'Europe. Il fut résolu dans ce congrès: que d'abord on emploierait la force des armes pour mettre fin aux désordres révolutionnaires dans le royaume d'Espagne (qu'on avait ménagé jusqu'alors, mais où il était maintenant temps de frapper le grand coup), et que la France se chargerait de cette expédition; qu'ensuite on sommerait le Porte de remplir les engagements contractés avec la Russie, par le traité de Bucharest; qu'on abandonnerait les Insurgés grecs à leur destinée — comme rebelles à l'autorité légitime —; et enfin que l'on continuerait à prendre de concert les mesures les plus efficaces pour maintenir partout en Europe le principe monarchique. On convint aussi de diminuer l'armée d'occupation autrichienne à Nàplés et en Piémont. Sur tous ces articles les résolutions du Congrès furent unanimes; il n'y eut que celui relatif à l'Espagne, pour lequel l'Angleterre déclara vouloir garder la neutralité.

Alors le sort de Naples vint fondre sur l'Espagne et avec plus de rigueur encore. Les divisions intestines de ce malheureux pays encouragèrent ses ennemis extérieurs, les grands monarques, et principalement le gouvernement restauré de la France à venir attaquer et détruire l'odieuse révolution. Cette France qui avait jadis repoussé si victorieusement et

d'une manière si funeste pour ses agresseurs l'intervention de la coalition dans sa propre cause, en était venue — pour preuve de l'effet complet de la contre-révolution opérée dans son intérieur — au point de combattre, dans un pays dont elle était l'amie naturelle, les mêmes principes qu'elle avait glorieusement défendus contre l'Europe entière, et de commettre elle-même l'attentat de l'intervention à main armée dans un Etat souverain étranger, pour objet de gouvernement intérieur et de constitution, attentat contre lequel elle se serait autrefois élevée avec la plus juste indignation.

En Espagne, comme la France après la première révolution, la faction des Absolutistes et des serviles, guidée par une partie de la noblesse, la camarilla et la majorité numérique des prêtres, se conjura contre la nouvelle constitution ;, et les partisans du système constitutionnel eux-mêmes se désunirent. *Cette* désunion fut principalement entretenue par les intrigues de l'autre faction. La dissidence portait sur les mesures plus ou moins sévères à prendre contre les adversaires ; quelques-uns voulaient qu'on punit le parjure du Roi en proclamant la république; d'autres demandaient que l'on conservât la constitution monarchique. Les cortès ordinaires et extraordinaires dans leurs séances successives et multipliées manifestèrent en majorité, malgré leur vif ressentiment des menées et des actes de violence des contrerévolution-



naires, une modération qui enhardit ceux-ci à la poursuite de leurs projets. Des scènes sanglantes eurent lieu à Madrid et dans les provinces, et firent naître de véritables guerres civiles. Le Roi laissa entrevoir de plus en plus ses intelligences avec les ennemis de la constitution, et l'horizon politique extérieur commença à s'obscurir. L'effroi qu'avait fait naître le congrès de Laibach, s'était augmenté à la nouvelle de la prompte extinction des révolutions de Naples et de Turin; il fut au comble lors des préparatifs hostiles de la France.

Plusieurs guérillas de serviles — entre autres celle du curé Merino — avaient été dispersées; divers complots des ennemis du peuple avaient été découverts et déjoués; le corps d'élite des fanatiques, surnommé »l'armée de la foi« avait été défait plus d'une fois, lorsque ce corps, se relevant avec une nouvelle vigueur, conquit La Seu-d'Urgel place importante, et y établit un conseil de régence sous la direction du marquis de Mata-Florida et du baron d'Eroles. Vers le même temps la France augmentait ses troupes qu'elle avait placées aux frontières — sous prétexte d'établir un cordon sanitaire contre la peste, qui régnait en Catalogne — et continuait, malgré la cessation du fléau, d'envoyer successivement de nouveaux renforts. La participation secrète du Roi aux projets des contrevolutionnaires ne parut plus douteuse.

Dans ces extrémités, qui devaient naturellement porter au comble les alarmes et le ressentiment des patriotes, quelques hommes aveuglés par la colère formèrent des projets violents: une tendance semblable à celle des ci-devant jacobins en France ne tarda pas à se manifester. Cependant les Descamisados — bien qu'ils ne fussent guère moins haïssables que les sans-culottes d'autrefois — se montrèrent moins furibonds, moins déréglés que ceux-ci; et les scènes tumultueuses du 7 Juillet 1822, quoiq'uelles aggravassent la position du Roi sous la dépendance des cortès, ne sont pas, à boucoup près, comparables à celles du 10 Août 1792 Paris. A Madrid ce furent les Communeros qui furent assaillis et leur triomphe ne fit que consolider le système constitutionnel. Le Roi fut contraint de choisir ses ministres parmi les Libéraux et des mesures énergiques contre les ennemis dans l'intérieur et à l'extérieur succédèrent à une administration faible et perfide.

Le résultat fut la défaite complète de l'armée de la foi, dont les débris accompagnés du conseil de régence s'enfuirent la France (Novembre 1822). La contrerevolution était abattue, et l'Espagne fut devenue le théâtre du triomphe d'une liberté légale et pacifique, si les intrigues et les armes de l'étranger n'eussent allumé un nouvel incendie.

L'orage éclata en effet; d'abord, du côté de la France, qui protégeant ouvertement les absolutistes

les encourageait à des mouvements séditieux; puis, du côté de Vérone, où les trois grands monarques d'Autriche, de Russie et de Prusse exigèrent avec menaces l'abolition (ou l'amendement essentiel) de la constitution des Cortès, et firent entrevoir ainsi la certitude d'une guerre prochaine.

Le discours du Roi de France à l'ouverture de la session des chambres des députés (28 Janvier 1823) éteignit aussi la dernière lueur d'esperance de la paix; et déjà dans les provinces espagnoles les chefs des nouvelles bandes d'insurgés annonçaient hautement la prochaine «délivrance«; c'est ainsi qu'ils appelaient l'asservissement du royaume.

Les patriotes n'avaient reconnu que trop tard l'impossibilité d'éviter la lutte; leur généreuse détermination ne suffit pas à suppléer aux mesures préventives qu'on avait négligées, et l'irritation des passions ne fit qu'augmenter le désordre et les embarras.

Le 15 Mars le Duc d'Angoulême général en chef de l'armée destinée à l'invasion en Espagne part pour se mettre à la tête des troupes. Le 20 Mars le Roi Ferdinand VII, depuis la décision des Cortès, quitte sa capitale menacée et se rend à Seville, et le 6 Avril l'armée française à laquelle se sont joints les débris de l'armée de la foi franchit les frontières de l'Espagne.

La nation espagnole qui jadis avait combattu avec une valeur héroïque et avec succès contre le vain-

queur du continent européen, qui lui offrait une constitution, du moins comparativement libérale, ne résista pas cette fois-ci à une armée de cent mille combattants, envoyée par le gouvernement restauré de la France, pour rétablir l'absolutisme. L'enthousiasme des amis éclaires de la Liberté n'anima point les masses; celles-ci au contraire manifestèrent contre les libéraux une haine qu'attissaient les moines fanatiques et les Aristocrates altérés de vengeance. Les intérêts matériels de ces masses avaient été négligés, d'une part, à cause de l'urgence des embarras du moment; de l'autre, en raison des ménagements qu'on avait cru devoir garder pour les droits historiques. Les demi-mesures, (telles que celle de l'abolition de la moitié des dîmes,) avaient violemment irrité ceux qui s'en trouvaient lésés, sans exciter la reconnaissance de ceux qui y gagnaient. Ajoutons à ces embarras la trahison de quelques-uns sur la fidélité desquels on avait compté, en pardessus tout les intrigues continuelles de l'incorrigible camarilla et la haine mal dissimulée du Roi et de sa maison contre la constitution. Ce conflit de circonstances défavorables devait nécessairement entraîner des mesures violentes contre le Roi lui-même. Les Libéraux n'avaient plus qu'à opter entre la violation des formes extérieures de droit à l'égard du Roi, et leur propre perte et par conséquent l'anéantissement de la liberté commune. Mais cette violation

furnit un prétexte plausible d'incrimination, aux ennemis, un aliment à l'esprit de parti, et de plus fortes armes au fanatisme. La cause de cette même constitution que reconnurent l'Empereur de Russie (par le traité de Weliki-Luki en 1812), et le Roi de Prusse (par la convention de Bâle du 20 Janvier 1804) sans parler des Rois de Suède, de Portugal etc. fut perdue.

L'armée française s'avançait presque sans obstacle, (le plan de campagne des chefs de l'armée espagnole était de se retirer dans l'intérieur, de ne défendre que les places fortes, et de ne combattre ouvertement, qu'après que l'ennemi se serait successivement affaibli et aurait divisé ses forces) entra dès le 23 Mai à Madrid. Mais à mesure qu'elle avançait la fureur déchaînée des serviles se manifesta par des atrocités sans nombre, par le pillage, le massacre et l'incendie. Les libéraux livrés sans défense à la merci d'un ennemi barbare virent fondre sur eux tous les malheurs de la plus féroce réaction; maîtres et valets rivalisaient de cruauté dans l'exercice de la plus sanglante tyrannie. Ce fut en vain que le Duc d'Angoulême publia un ordre daté de son quartier général d'Andujar (8 Août) pour faire cesser les incarcérations arbitraires et les autres actes de violence; (quarante mille infortunés avaient déjà été jetés dans les cachots, jusqu'à l'époque du 1 Juillet.) Les forcenés n'eurent aucun égard à cet ordre; ils contraignirent

même le Duc à y faire un amendement dans leur sens.

La défection de plusieurs chefs contribua aussi à l'affaiblissement du parti constitutionnel. Abisbal qui commandait une division à Madrid se jeta dans les bras des Français dès les premiers revers. Morillo en fit autant en Galice. D'autres généraux suivirent ces exemples.

Aussitôt après la prise de Madrid le Duc d'Angoulême établit une régence, qui organisa incontinent la réaction et couvrit d'une apparence de formes légales les persécutions exercées contre les Libéraux.

L'armée française pénétrant toujours plus avant dans l'intérieur du Royaume, le Roi fut transféré de Seville à Cadix. Cette ville qui fut le berceau de la révolution en fut aussi le tombeau. Après que les Français eurent emporté d'assaut Trocadéro (31 Août), puis le Fort-Petri les Assiégés se découragèrent. Ils entamèrent des pourparlers, qui n'eurent point de résultat satisfaisant. Les Cortès perdant alors tout espoir se séparérent, et le Roi après avoir solennellement proclamé l'amnistie (30 Septembre) vint au camp français, d'où il rendit une foule de décrets, qui annullent l'effet du manifeste d'amnistie.

Le généreux Riego en fut la première victime. Lors d'une expédition audacieusement entreprise dans les provinces du midi, il avait été, par suite de la dé-



flexion de Ballesteros, accablé par le nombre et fait prisonnier. Après avoir été jeté, comme un cri-criminel, dans les cachots de Madrid, où il souffrit les tourments d'une longue captivité, il subit une mort ignominieuse (7 Novembre).

L'histoire de toute cette guerre n'offre qu'un seul fait digne d'éloges et d'admiration. C'est la défense de la Catalogne et de la ville de Barcelone sous le commandement du vaillant Mina, qui, cependant forcé de céder à la riguer du destin abandonna la province et la ville en vertu d'une capitulation honorable (2 Novembre).

Dès lors toute l'Espagne fut soumise au pouvoir absolu de Ferdinand VII. Ce monarque en abusa de la manière la plus despotique, en foulant aux pieds son propre décret d'amnistie, et tous les droits naturels. Et ce ne fut pas seulement dans l'ivresse momentanée de la victoire, mais pendant une suite d'années qu'il exerça cette tyrannie. A compter de cette époque l'histoire d'Espagne n'offre qu'un spectacle affligeant pour l'humanité.

Portugal. Détails ultérieurs sur l'Espagne.

Le Portugal ne tarda pas à suivre le sort de l'Espagne. La contrérévolution de même que la ré-

volution s'étendit sur toute la péninsule. En 1821 les Cortés assemblées par ordre du Roi (20 Janvier) rédigèrent une constitution, qui, sous le rapport des principes libéraux, l'importait presque la constitution espagnole. Dans le même temps, à la suite de plusieurs mouvements populaires, la cause de la révolution triompha au Brésil, où la nouvelle constitution portugaise fut, du consentement du roi, proclamé et jurée dans tout le pays. Le Roi — après avoir fait déclarer officiellement par les ministres »que c'était de son »plein gré et d'après sa conviction intime qu'il avait »prêté serment de fidélité à la constitution« — se décida à retourner en Portugal, laissant au Brésil le Prince royal Don Pedro son fils; il débarqua le 4 Juillet à Lisbonne, où il jura de nouveau la constitution.

Mais, de même qu'en Espagne, on ne reconnut que trop tôt l'effet des menées contrerévolutionnaires des nobles, des moines et de la camarilla, ainsi que les indices du mécontentement des grandes puissances absolues. Un mouvement séditieux devait avoir lieu le 2 Juillet 1822; on voulait destituer le Roi Jean VI et proclamer régent du royaume l'Infant Don Miguel. Cependant ce projet ayant été découvert à temps échoua.

Ce ne fut qu'alors qui l'oeuvre de la constitution dont les bases principales avaient été posées immédiatement après la révolution commença à prospérer

par l'effet des délibérations spéciales prises pour son achèvement. Les actes furent signés le 22 et 23 Septembre 1822 par tous les membres des cortès et confirmés par le Roi, qui, le 1.er Octobre, prêta une troisième fois le serment de fidélité à la constitution, de la manière la plus solennelle. L'allégresse publique retentit par tout le royaume.

Mais la Reine, soeur du roi d'Espagne Ferdinand VII, refusa de prêter le même serment, et ce refus aurait eu pour résultat la déportation de cette princesse hors du royaume, si l'on n'eut allégué le prétexte de sa santé pour lui faire obtenir l'autorisation d'y séjourner plus long-temps. Don Miguel cependant ainsi que tous les Grands du royaume jurèrent la constitution.

L'horison politique s'obscurcit peu de temps après. Les grands puissances (à l'exception de 'Angleterre, qui promit de défendre le Portugal contre toute inteventiontion étrangère) semblaient menacer la constitution, déjà d'ailleurs en butte à diverses atteintes dans l'intérieur du royaume; et l'agressin de la France contre l'Espagne paraissait être aussi une déclaration de guerre contre le Portugal. Enhardi par ces conjonctures le comte Amarante leva l'étendart de la contrerévolution à Tras-es-Montès le 23 Février 1823; cependant après avoir remporté quelques avantages, il fut battu complètement par les constitutionnels le 23 Mars et repoussé jusqu'en Es-

pagne. Mais la Reine oubliant les ménagements qu'on avait eus pour elle; ralluma la guerre civile en faisant revenir d'Espagne le comte Amarante dont elle avait ranimé le courage, et, moyennant une insurrection adroitement combinée, parvint à rétablir la contrerévolution à Lisbonne même. Après que les troupes, en partie complices de la conjuration, en partie entraînées eurent fait retentir les cris de »vive le Roi absolu« et que les Cortès furent hors d'Etat de soutenir plus long-temps la lutte, le Roi quitta Lisbonne et déclara, par sa proclamation du 3 Juin, le rétablissement de la monarchie pure. Il fit le 5 Juin sa rentrée dans sa capitale aux acclamations de la soldatesque soudoyée, tandis que le peuple gardait une morne silence, et la réaction commença. Don Miguel, principal auteur du changement opéré dans l'esprit des troupes fut nommé généralissime et reçut de l'Empereur de Russie les témoignages de satisfaction les plus flatteurs au sujet de son triomphe. Des édits tyranniques, des actes de violence de toute espèce et la propagation de l'anarchie dans tout le royaume furent les fruits de cette restauration.

Cependant le Roi ne sévissait pas assez au gré des implacables absolutistes contre les constitutionels. La Reine et Don Miguel et avec eux tous les fanatiques et les aveugles instruments de leurs fureurs demandaient l'extermination de tous les libéraux. L'assassinat

commis dans le palais royal (Février 1824) sur la personne du marquis de Loulé chambellan du roi et son favori, homme d'un caractère modéré et qu'on soupçonnait de protéger les libéraux, fournit la preuve de la scélératesse des hommes de la réaction ou des chefs du parti; et peu de temps après éclata, sous les auspices de la Reine et de Don Miguel une révolte terrible dont le but était la déstruction totale des libéraux et le détrônement du vieux roi. Tous les ministres étrangers, ceux de France et d'Angleterre à leur tête, prévinrent, par leurs représentations, ce dernier forfait, et le Roi se réfugia sur le vaisseau de ligne anglais Windsor-Castle, où il manda son coupable fils. Celui-ci après avoir fait, sans rougir, l'aveu de ses méfaits fut exilé du royaume, et ayant parcouru divers pays de l'Europe, alla fixer son séjour à Vienne.

Alors le système changea; un nouveau décret d'amnistie parut, l'administration s'améliora, et les anciennes cortés furent convoquées pour rédiger un projet de constitution conforme aux anciennes moeurs et coutumes du Portugal. Les absolutistes cependant ne discontinuèrent point leurs menées perfides, la Reine trama de nouveaux complots dont la découverte entraîna quelques mesures de rigueur.

Ces événements et ceux qui suivirent furent principalement le résultat de l'influence des relations politiques du Portugal avec le Brésil. Après de lon-

gues et difficiles négociations auxquelles l'Angleterre prit un part active l'on conclut enfin à Rio-Janeiro (18 Juillet 1825) un traité par lequel le Portugal reconnut l'indépendance du Brésil et le titre d'Empereur du Brésil dans la personne de Don Pédro. Il fut en même temps convenu, par un article secret que les couronnes de Portugal et du Brésil ne pourraient jamais être réunies sur la même tête.

Le Portugal malgré tous ses embarras et l'irritation dans les esprits du peuple offrait cependant un tableau bien moins affligeant que l'Espagne en proie, depuis la restauration, non seulement aux terreurs de l'absolutisme royal irrité, mais encore aux fureurs du plus féroce fanatisme monacal. Le gouvernement despotique de Ferdinand paraissait encore trop doux aux implacables fanatiques. Le moindre acte de modèration ou de clémence leur semblait une abomination; le rétablissement de l'inquision était leur cri de guerre, le gouvernement sacerdotal leur but, et ils eurent l'audace de vouloir, par la force des armes, assurer la réussite de leurs détestables projets. Il formèrent entre eux une soi-disante »junte apostolique« soutenue par les légions nouvellement créées sous le nom de »volontaires royaux« pour la plupart instruments aveugles des fureurs du parti, et par plusieurs chefs de bandes anarchistes, et s'il faut en croire l'opion publique, le chef secret de cette junte, ou l'idole que le parti voulait mettre sur

le trône, était le sombre Don Carlos. Le roi, même après la découverte de ces funestes complots, ne détruisit cependant pas faction apostolique; il rédoutait trop tout rapprochement avec les constitutionnels et il était obsédé de tous côtés par les fanatiques qui l'environnaient de leurs pièges.

Aussi les libéraux continuèrent-ils d'être l'objet des plus cruelles persécutions. Le Roi, à la sollicitation des puissances étrangères, se détermina enfin à publier le 1 Mai 1824 un prétendu »décret d'amnistie;« mais ce décret contenant des exceptions de quinze classes de libéraux, l'amnistie parut être plus dérisoire que réelle; et même cette grâce tout inutile qu'elle était, irrita les apostoliques et devint par leur influence plutôt l'instrument d'une oppression arbitraire qu'une sauvegarde. Les Français eux-mêmes à qui l'honneur et l'humanité faisaient un devoir de protéger les constitutionnels, qui, sur la foi de l'armistice, s'étaient soumis, restèrent témoins indifférentes de ces actes de barbarie. Les chefs de l'armée, attachés eux-mêmes au parti de la réaction, se réjouissant en secret, sans doute, des mauvais traitements dont on accablait les libéraux, se bornèrent à sauver les apparences en faisant quelques legères représentations. La tyrannie ne cessa donc point et les libéraux poussés au désespoir se soulevèrent enfin dans plusieurs provinces, prirent les armes et leurs audacieuses guérillas firent une guerre de représailles.

Toutes les fois que le conseil royal sembla pencher vers la modération, les absolutistes s'agitèrent, et même se revoltèrent ouvertement. Dans plus d'une province on eut l'audace de proclamer roi Don Carlos. Cependant le principal complot échoua, et Bessières chargé de l'entreprise fut pris et exécuté le 26 Août 1825. Mait cet événement ne rétablit point la tranquillité, ni n'amena un meilleur ordre de choses.

Tous ces malheurs furent la suite de l'expédition tant pronée de la France, expédition, qui, sans contredit fit triompher le principe de la légitimité, mais dont les résultats favorables à l'absolutisme sont presque aussi funestes au gouvernement vainqueur qu'à l'état vaincu.

France.

Les lois exceptionnelles promulguées dans le cours de la première moitié de l'anné 1820, par suite de l'assassinat du Duc de Berry (événément dont on sut merveilleusement tirer parti pour alarmer le gouvernement) avaient été le triomphe de l'aristocratie, et par conséquent de la contrerévolution, sur la démocratie et l'esprit de la charte. La nouvelle loi sur les élections surtout, en établissant outre les collèges électoraux d'arrondissement des collèges électoraux

de département, où les grands propriétaires et par conséquent, la noblesse prédominaient, avaient fait de la seconde chambre l'organe de l'aristocratie. Les véritables représentants du peuple devaient nécessairement à l'avenir être en nombre inférieur dans la chambre des députés et il n'était plus possible d'arrêter les progrès du despotisme de la cour allié avec l'aristocratie. Cette affligeante disproportion se manifesta dès les premières élections. La France était irrésistiblement entraînée vers le despotisme et vers l'ignorance et la barbarie qui en sont le soutien. Les ordonnances et les réglements que le parti dominant réussit à faire publier relativement aux instituts d'enseignement publics et privés tendaient évidemment à ce but. On tâcha soigneusement d'arrêter les progrès des lumières; les Frères igrantins, pour la plupart moines d'un esprit peu cultivé, furent chargés de l'instruction de la jeunesse. Bientôt après commencèrent les scènes de désordre occasionnées par l'effronterie des Missionnaires que le parti des fanatiques eut l'impudence d'envoyer dans les provinces de France, comme si ces provinces eussent été peuplées d'idolâtres. Ces missionnaires jouissaient de la protection particulière du gouvernement.

Dans ces entrefaites le parti royaliste eus à se féliciter d'un événement qui parut tenir du prodige. Ce fut la naissance d'un fils du Duc de Berry. On l'appela Duc de Bórdeaux. Cette naissance sembla

devoir affermir la dynastie des Bourbons (28 Septembre 1820).

Quelque dévoué que put être le ministère aux intérêts de la monarchie, il ne pouvait cependant suffire aux prétentions incessantes et exagérées des Ultras; aussi changea-t-il souvent, et toujours sans avantage pour la bonne cause.

Les élections de 1821 fournirent au parti des Ultras de nouveaux renforts. Ceux-ci, s'étant réunis aux libéraux pour renverser le ministère, parvinrent à faire présenter par la chambre une adresse peu satisfaisante en reponse au discours d'ouverture prononcé par le Roi, qui en exprima son mécontentement à la députation (30 Novembre 1821). Cependant la défaveur de la chambre força le ministère à la retraite, et le Roi nomma (14 Décembre) un nouveau ministre qui compta parmi ses membres Montmorency, Peyronnet et Villèle.

Dans le cours de 1821, la mort de Napoléon décédé le 5 Mai à l'île de St. Helène) délivra la France et la Sainte-Alliance d'une grave inquiétude, qui ne pouvait cesser que par cette catastrophe. Cet événement encouragea et facilita aussi les projets de la réaction.

Les chambres de 1822 approuvèrent deux projets de loi présentés par le ministre Peyronnet, et augmentant la sévérité des mesures de police relatives aux feuilles périodiques et aux delits

de la presse. La France vit, par l'infidélité de ses prétendus représentants, détruire presque entièrement le Palladium de ses droits, la liberté de la presse.

Après la clôture de la session, les ultras recommencèrent leurs intrigues pour influencer les élections, et leur nouveau triomphe acheva de bannir de la chambre le bon esprit. Toutes les violences et toutes les atrocités du système de la réaction se commirent dès lors presque sans opposition. Il s'ensuivit quelques conspirations; une police perverse en suscita elle-même par la perfidie d'agents déguisés et fournit par là des victimes aux vengeances et aux échafauds.

Les élections de 1823 influencées par la faction avaient de nouvau fait perdre à la chambre une grande partie des députés libéraux, qui autrefois avaient en si grand nombre combattu les projets des ultras. Il fut alors facile au premier ministre Villèle (4 Septembre) de faire réussir les entreprises les plus téméraires.

Dès le commencement de la session de la même année, l'éloquent orateur Manuel fut expulsé de la chambre des députés, pour s'être servi d'une expression offensante, quoique vraie, que la méchanceté interprêta de la manière la plus odieuse. Cette violation criante des droits les plus sacrés eut lieu lors de la discussion sur la guerre d'Espagne, pour

laquelle les ultras accordèrent avec un joyeux empressement tous les subsides demandés. Nous avons fait mention plus haut de l'issue de cette guerre affligeante pour tous les hommes d'opinions libérales. Ce un triomphe remporté tout aussi bien sur le peuple française que sur l'Espagne même.

Pour affermir le système réacteur et le pouvoir absolu, et pour prévenir le rétour annuel des troubles occasionnés par les élections, il fut arrête qu'à l'avenir la chambre des députés serait renouvelée en totalité, au lieu de ne l'être que partiellement, et que la durée de leurs pouvoirs serait de sept ans au lieu de cinq. Ce projet de réforme fut provisoirement discutés dans les feuilles publiques, puis présenté par les ministres à la nouvelle chambre des députés. L'ancienne avait déjà été dissoute (24 Décembre 1823).

Le 23 Mars 1824 la session de la nouvelle chambre, qui par l'influence ministérielle la plus effrontée se composait presque exclusivement de partisans de la réaction (on y comptait à peine vingt libéraux) fut ouverte par le Roi en personne. Le projet de loi relatif à la septennalité y fut proposé aussitôt. Il fut adopté, comme on s'y attendait bien, à la perspective d'un meilleur avenir se perdit un horizon plus lointain.

Une division dont les suites furent importantes, éclata alors dans le ministère. Châteaubriand



ministre des affaires étrangères se brouilla avec le premier ministre Villèle et bien qu'il fût protégé par de hauts personnages il n'en fut pas moins forcé de céder à l'influence prépondérante de son adversaire. Dès lors Chateaubriand et ses adhérents se rangèrent du parti contraire et devinrent un renfort puissant et inespéré pour la véritable opposition libérale, et contre une telle réunion de forces Villèle n'eut à opposer, pour sa défense, que la ressource des mal-intentionnés, la censure des écrits périodiques.

Telle était la position où se trouvait alors la France restaurée. Son horizon s'obscurcissait de jour en jour par l'amoncèlement des nuages du despotisme de la cour, par l'ignorance soigneusement entretenue à dessein dans le peuple, par l'hypocrisie des prêtres et par le découragement que la réunion de tant de conjonctures désastreuses jetait dans l'âme des gens de bien. C'était dans cet état que la France malgré la sagesse personnelle et les intentions pures de son Roi avait été plongée par le parti de la réaction. Louis XVIII mourut (16 Septembre 1824) et laissa la couronne à son frère Charles X dont les principes et les penchants promettaient aux ultras un triomphe bien plus complet.

Les premiers jours du règne de ce Prince firent cependant naître de belles espérances, car il abolit l'odieuse censure par son ordonnance du 29 Sep-

tembre et sembla par là vouloir maintenir en vigueur l'esprit de la charte. Déjà quelques esprits séduits par l'apparence commençaient à établir un parallèle entre Charles X et Henri IV; mais il furent bientôt désabusés. Dès l'ouverture de la session législative de 1825, on proposa aux chambres (22 Décembre 1824) un projet de loi d'indemnités pour les émigrés. La nation devait prendre à sa charge un millard de dettes, pour indemniser ceux qui, autrefois, avaient été condamnés comme ses ennemis et qui avaient effectivement porté les armes contre elle. Les chambres dont les membres étaient pour la plupart du nombre de ses émigrés adoptèrent le projet. La nation apprit avec mécontentement cette détermination, mais elle se tut.

Cependant un autre projet de loi sur la réduction des rentes fut rejeté par la chambre des Pairs, quoiqu'il eût été adopté par celle des députés. Dans cet échec Villèle reconnut les bornes de son pouvoir.

Du reste les affaires en France suivirent la marche tracée depuis plusieurs années par les Ultras de la noblesse et du clergé. Les détails en sont affligeants, et même révoltants pour la plupart.

Le 29 Mai 1825 le Roi Charles X fut solennellement sacré et couronné a Rheims; et le 3 Juin suivant les chambres, qui venaient de voter le budget furent closes.

Le parti des libéraux essuya le 28 Novembre une perte affligeante par la mort du digne général Foy, l'un des plus éloquents orateurs pour la cause de la liberté (28 Novembre). La tristesse publique occasionnée par cet événement prouva que l'esprit du siècle n'était pas éteint dans la nation. De nouvelles luttes se préparaient encore.

Monarchies absolues.

Les détails historiques précédents nous ont fait voir l'influence que les monarchies absolues, l'Autriche, la Russie et de Prusse ont exercée jusqu'à présent sur les relations politiques en général. Les effets du gouvernements de ces puissances dans l'intérieur de leurs propres états est du ressort de l'histoire spéciale plus que de l'histoire générale. La conservation des principes politiques et de droit actuels, une vigilance minutieuse à prévenir la propagation des nouvelles doctrines et à poursuivre à outrance les »menées démagogiques« encore toujours inéquiétantes; une augmentation de sévérité dans la censure et la prohibition des écrits publiés dans l'intérieur de ces Etats ou importés de l'étranger; en outre une attention soigneuse à déployer les forces intérieures — du moins matérielles — de l'Etat, à l'effet de

maintenir ou de mettre en vigueur le principe suprême, caractérisent en général le gouvernement de ces monarchies. Cet aperçu sommaire ne peut offrir — quant à l'esprit du temps et au principe vital constitutionnel — que peu de détails dignes de remarque.

Nous citerons entre autres: en Hongrie, les symptômes de mécontentement manifestés par diverses émeutes de paysans, et surtout par des mouvements séditieux qui eurent lieu entre les Grands du royaume lors de la diète de 1825, et qu'on ne parvint que difficilement à calmer, en déployant, d'un côté, la sévérité et de l'autre, une sage modération; en Prusse la convocation des Etats provinciaux (5 Juin 1825), mesure préparatoire, à ce qu'on prétendait pour l'établissement des Etats généraux du royaume, mais bien insuffisante, selon l'opinion générale, pour l'exécution de l'article 13 de l'acte de la constitution fédérative; en Russie, la servitude abolie — du moins de nom — malgré la continuité de l'oppression des serfs dans l'intérieur de l'empire; en Pologne les diètes tenues en 1820 et 1825 par l'Empereur Alexandre, conformément à la constitution, mais sans résultat important, parce que le ton impérieux du monarque ne s'accordait pas avec les remontrances libérales des représentants du peuple, et que le défaut de publicité des séances, effet de la volonté arbitraire du maître enlevait à la diète l'ac-

tion la plus précieuse de ses délibérations. Au surplus un des signes caractéristiques de cette époque, fut aussi le déploiement progressif des plus redoutables forces administratives, politiques et militaires dans toute l'étendue de l'empire russe; et enfin les relations de la Porte ottomane avec le peuple grec, qui commençait à sortir de sa léthargie. Au milieu de ces conjonctures et des soucis occasionnés par les symptômes d'une fermentation sourde des esprits qui se répandait au loin dans l'armée et dans l'empire l'Empereur, après une maladie de peu de jours mourut à Taganrog, port de la mer d'Azof, (1 Décembre 1825). Les conséquences de cette mort appartiennent à la période historique prochaine. Une des partis essentielles de la période actuelle est la régénération de la Grèce.

La Grèce et la Porte.

La Porte depuis long-temps inquiétée par les fréquentes révoltes des gouverneurs, et par le ressentiment des Janissaires ennemis de toute réforme se vit en 1821 menacée d'un danger bien plus imminent par l'insurrection des Grecs. D'abord en Moldavie et en Valachie, où Alexadre Ypsilanti après avoir levé l'étendart de la liberté et remporté

quelques avantages fut, malgré le courage héroïque des siens, accablé par la supériorité numérique des Turcs, puis, en Morée et sur plusieurs points du continent de la Grèce, de même que dans plusieurs îles, l'insurrection des Grecs éclata avec rapidité, qui tint du prodige et, quant aux pays proprement dits grecs, avec un bonheur non moins étonnant. Les Turcs par leur féroce courroux non seulement contre les insurgés, mais même contre les Grecs restés paisibles dans toute l'étendue de l'empire attisèrent l'incendie et enflammèrent les coeurs du courage que donne le désespoir.

Mais les hauts faits d'armes, qui signalèrent cette guerre sont trop nombreux et trop variés pour pouvoir être énumérés dans cet aperçu sommaire. Il suffira de rapporter que l'Europe entière fut saisie d'une admiration toujours croissante pour les victoires brillantes remportées par les Grecs sur les flottes et les armées turques bien supérieures en nombre, et pour l'intrépide persévérance avec laquelle ces héros se relevaient sans cesse de nouveau, même après les revers les plus accablants aussi fréquents qu'inévitables dans une guerre pareille.

Déjà vers la fin de 1821 toute la Morée, à la réserve d'un petit nombre de places fortes, la Grèce centrale (Hella), et une partie de la Thessalie avaient été arrachées à la domination turque, et le pavillon grec flottait victorieusement sur l'Archipel.

Le gouvernement central de la Grèce nouvellement constitué (en remplacement des anciens gouvernements partiels) établit son siège à Argos, (ensuite à Corinthe et plus tard à Napoli de Romanie); le fort d'Acropolis tomba au pouvoir des Grecs; et l'on vit de tous les pays de l'Europe accourir en foule des Philhellènes, brûlants de combattre pour la liberté de la Grèce. Un congrès national établit au commencement de l'année suivante une constitution provisoire, organisa l'état militaire et les impositions et sollicita l'appui des princes chrétiens de l'Europe. Cet appel fut inutile. Les monarques ne virent dans l'insurrection des Grecs contre leurs barbares oppresseurs qu'une révolte de sujets contre leur gouvernement et craignirent de violer le principe de légitimité en secourant les opprimés. C'est pourquoi les députés, que la Grèce envoya au Congrès de Vérone ne furent pas admis en présence des monarques assemblés, et leur représentation par écrit fut rejetée sans autre forme de procès. C'est par suite de ce même principe, que quelque temps auparavant le prince Alexandre Ypsilanti forcé de se soustraire à la fureur des Turcs n'avait trouvé sur le territoire autrichien qu'une prison au lieu d'un asile; que les Hétairistes échappés sur le territoire russe aux armes des Barbares, avaient été détenus pendant quelque temps en captivité, et que partout la cause de la Grèce fut vue de

mauvais oeil. Cependant, bien que réduits à leurs seules ressources, les Grecs ne désespérèrent pas de leur cause; et, quoique, depuis la défaite d'Ali Pacha de Janina, et la conclusion de la paix avec la Perse, la Porte fut devenue doublement rédoutable, et que les cruautés inouies exercées par les barbares vainqueurs sur les infortunés habitants de Scio semblassent être le présage de l'extermination totale des Grecs, ceux-ci n'en portèrent pas moins, et à plusieurs reprises, des coups funestes à leurs terribles ennemis. Leurs légers brûlots incendièrent maintes fois les flottes turques, et même sur terre, malgré maint échec considérable, les Grecs furent en général victorieux. La défense de Missolonghi fixa l'attention de l'univers. Les efforts des Turcs qui assiégèrent cette place échouèrent contre l'héroïsme des Grecs, et le sublime dévouement de l'intrépide Bozzaris à Agrapho (Août 1823) délivra pour longtemps cette importante forteresse.

L'an 1824 fut aussi témoin de la vaillante défense des Grecs contre leurs barbares ennemis. Les massacres qui dépeuplèrent l'île de Chio se renouvelèrent, à la vérité, dans l'île d'Ipsara; mais l'audacieux amiral Miaoulis vengea ces atrocités sur la flotte incendiaire des Muselmans. Ce même héros remporta une autre victoire éclatante sur les flottes combinées des Turcs et des Egyptiens. La guerre de terre fut continuée aussi, avec des succès balancés, mais

quoique glorieuse pour les armes grècques, elle resta indécise. Quelques divisions intestines paralysèrent les efforts de la valeur. Les Primats d'un côté, les Capitanis de l'autre voulaient introduire les uns l'oligarchie, les autres le gouvernement militaire; la plus sage partie de la nation demandait une constitution libérale. Ces discordes entraînèrent de grands désordres et de grands malheurs.

La Grèce fut encore menacée de plus grands dangers en 1825. Les grandes puissances, l'Autriche exceptée, admirant la persévérance et l'énergie de la nation grècque, s'étaient, à la vérité, successivement rapprochées de celle-ci, et déjà en 1824 le droit de blocus des Grecs avait été formellement reconnu par l'Angleterre. Quelques négociations furent même entamées à l'effet de reconcilier la Porte avec la Grèce; mais l'orgueil ottoman les rejeta avec indignation. On reconnut la nécessité de ménager, d'une part, l'opinion publique ouvertement prononcée en Europe, et d'arrêter, de l'autre, les progrès d'un incendie, qui, selon l'occurence, menaçait de troubler la paix générale; mais les démarches des cabinets, calculées, pour la plupart, dans des vues d'intérêt particulier, ne furent qu'irrésolues et sans énergie. L'affranchissement de la Grèce ne fut considéré que sous le rapport des avantages politiques ou commerciaux que les puissances pourraient en retirer pour elles-mêmes, et l'on ne s'occupa que fort peu

du bien-être de la nation. C'est ainsi que l'Angleterre réussit à se faire proposer le protectorat par le gouvernement grec; proposition contre laquelle protestèrent néanmoins les patriotes encouragés par la Russie et la France. La Porte, dans ces entrefaites, pour mettre fin à l'insurrection, chargea de l'exécution de ses projets l'armée egyptienne, qui, sous les ordres du vaillant Mehemet-Ali, fils du viceroi Ibrahim, aborda effectivement en Morée (Février 1825), s'empara de Navarin, puis de Tripolizza et ravagea presque toute la Morée. Alors recommença le siège de Missolonghi sur le continent grec. Les espérances d'affranchissement s'évanouirent visiblement.

Grande-Bretagne.

Le 25 Janvier 1820 jour du décès de George III roi d'Angleterre, fut celui de l'avènement de son fils, agé de 58 ans, qui, après avoir gouverné pendant longues années en qualité de Prince régent, monta sur le trône sous le nom de George IV. Les premiers jours du règne de ce Prince furent marqués par des conspirations contre les ministres ennemis de la liberté nationale, par des scènes de révolte et par les clameurs d'un peuple mécontent et irrité. La

scandaleuse affaire du divorce, publiquement plaidée contre la Reine devant le parlement, aigrit encore plus les esprits, en exposant à la déconsidération générale le trône et celui qui l'occupait. Au surplus la marche du gouvernement, aussi bien dans l'intérieur du royaume qu'au dehors, ne subit aucun changement. Aussi l'inquiétante fermentation continua-t-elle d'agiter les esprits dans toute l'étendue du royaume et surtout dans l'Irlande, que la métropole traitait en marâtre. Diverses émeutes éclatèrent aussi dans les colonies.

Nous avons déjà fait mention de la tendance politique de l'Angleterre sous le rapport des grands intérêts de l'Europe; et surtout, de l'opposition au système d'intervention dans les affaires intérieures des autres états, opposition manifestée par des paroles et non par des effets, pendant l'expédition militaire de l'Autriche contre Naples; d'une opposition pareille aux décrets rendus par le congrês de Vérone dans l'affaire d'Espagne et finalement de la défaveur témoignée contre les Grecs dans le commencement de leur insurrection. Cette dernière circonstance occasionna même dans les îles ioniennes un soulèvement que la Grande-Bretagne, se prévalant de son protectorat, se crut autorisée à punir avec la plus cruelle sévérité.

Le suicide de Castlereagh (12 Août 1822) (Lord Londondery) amena le commencement d'une tendance

un peu plus libérale dans la tendance de la politique de l'Angleterre. Ce ministre entièrement dévoué aux intérêts de la Sainte-Alliance fut remplacé par Canning, homme d'état d'une haute renommé, mais qui apprécié à sa juste valeur, ne paraît être digne d'éloges, que comparativement. Il sentit, pour le bonheur de l'humanité, que l'intérêt bien entendu de l'Angleterre dépendait de la conservation d'au moins quelques-uns des principes de liberté pour le droit public, et c'est à un pareil calcul que l'humanité doit sa délivrance de l'oppression générale, alors très-prochaine, dont elle était menacée.

L'établissement des consuls anglais dans les colonies américains, qui ayant secoué le joug espagnol s'étaient érigées en républiques (1823) et la reconnaissance formelle de ces républiques (1 Janvier 1825), surtout de celles de Mexique, de la Colombie et de Buenos-Ayres parurent pronostiquer un changement de système et operèrent comme l'étincelle electrique sur les amis de la liberté, dans toutes les parties du monde civilisé. Aussitôt la haine des maîtres et de leurs esclaves s'appesantit sur le ministre dont le nom était employé pour désigner le bon principe, par les nombreux amis de ce dernier.

L'entrée de Canning au ministère amena aussi, (quoique, à la vérité, imparfaitement et presque avec timidité) dans l'administration intérieure de la Grande-Bretagne, divers changements salutaires,



divers rapprochements avec les réformes ardemment désirées par les hommes de bon-sens et bien intentionnés. Les progrès de ce système furent arrêtés par l'opposition des personnes et des classes de la population que favorisaient le droit historique, ou les principes existants. Voilà comment il se fit que les principes de la liberté du commerce établis par Huskisson, ne se réalisèrent qu'en très-faible partie; et que le bill relatif à l'émancipation des Catholiques, quoique adopté à la grande majorité dans la chambre des communes, par les soins de Canning et de ses adhérents, fut rejeté par l'opposition des membres de la chambre haute (21 Avril et 19 Mai A825).

Les deux partis politiques presque exclusivement attentifs à la marche des événements en Europe, ne prirent pas un intérêt aussi vif aux conquêtes que les Anglais continuèrent de faire dans les Indes-occidentales, et aux précieux avantages que leur valut, à la suite d'une guerre glorieuse, la paix conclue avec les Birmans, le 24 Février 1826. Par contre la guerre contre les Ashantis sur la côte cidentale de l'Afrique fut, pour les Anglais, sans honneur et sans profit. Ce ne fut que dans le cours de la période suivante que les Ashantis furent vaincus.

Amerique.

L'Amérique septentrionale sous l'administration du président Monroé (de 1817 à 1825) devança les autres états de ce grand continent en prospérité intérieure et en accroissement de puissance. Depuis le traité de paix signé avec l'Angleterre à Gand (25 Décembre 1814), cette république n'eut plus à combattre que contre diverses tribus de sauvages ou d'Indiens, dont elle débarrassa, soit en les soumettant par la force des armes, soit en traitant avec elles, et surtout en faisant, à prix d'argent, des acquisitions de pays. De vastes contrées accrurent ainsi le territoire de la république-mère dans le nord de l'Amérique, et de nouvelles républiques se formèrent à mesure que la culture des terres s'étendait au loin et les masses d'habitants grossissaient par l'établissements successif de nouvelles colonies. Mais l'histoire de cette heureuse confédération d'états, quoique féconde en détails intéressants, ne présente cependant, et précisément à cause de la continuité et de l'accroissement successif de la prospérité de ces états, que peu d'intérêt à l'observateur dont le coup d'oeil ne porte que sur l'ensemble; l'histoire conserve cette même teinte dans le tableau d'une série entière d'années et n'offre rien de caractéristique pour aucune année en particulier.

En 1815 une flotte américaine bombarda la ville d'Alger pour châtier ce peuple de forbans; mais la

tentative de s'assurer un établissement fixe pour le commerce américain, dans quelqu'une des îles de la Méditerrannée, échoua contre les obstacles qu'opposa la Grande-Bretagne.

L'année suivante (1816) s'établit, au moyen d'une espèce d'acte de navigation (auquel le bill du 1 Mars 1817 donna supplémentairement une plus grande latitude) un système de représailles contre l'avidité du commerce de l'Angleterre.

Les relations avec l'Espagne étaient d'une nature très-hostile, tant à cause des différends relatifs aux frontières de la Louisiane et de la Floride, qu'à cause de la protection accordée par l'Amérique septentrionale aux colonies insurgées contre l'Espagne leur mère-patrie. Cette inimitié se fortifia encore lorsque en 1819 le Général américain Jakson, par une invasion soudaine, se rendit maître de Pensacola. Cependant l'Espagne finit par consentir à céder entièrement les deux Florides aux Etats-unis, en acquittement d'une créance que les Américains avaient sur elle.

Tous les autres Etats de l'Europe, la France même malgré l'aversion du gouvernement des Bourbons pour les principes républicains, et la Russie, quoique la rivalité de commerce et de puissance dût rendre embarassantes les relations avec les côtes sud-ouest de l'Amérique témoignèrent aux Etats-unis, sinon de l'amitié, du moins de la considération.

Divers traités avantageux pour l'Amérique en furent le résultat, et particulièrement le traité de commerce conclu avec la France en 1822.

La domination de la République des Etats-unis s'affermit encore sur les côtes du Grand-Océan par l'acquisition de la Nouvelle-Albion maintenant appelée Colombie, qu'ils occupèrent du consentement de l'Angleterre, et principalement de la Russie, en vertu de la convention passée avec cette dernière puissance le 17 Avril 1822.

En 1824 l'Amérique septentrionale reconnut formellement les républiques du midi de l'Amérique insurgées contre l'Espagne leur métropole, et se prononça énergiquement contre toute intervention étrangère dans les démêlés de l'Espagne avec ses colonies.

Ce fut un spectacle ravissant que la reception faite dans les Etats-unis à la Fayette »l'hôte de la nation« et la récompense nationale décernée à ce héros qui s'illustra dans les deux hémisphères pour la cause de la liberté.

A la mort du vertueux Monroë (1825) la présidence fut, à la majorité des voix, dans une élection partagée entre plusieurs compétiteurs, conférée à John Quincy Adams, homme instruit, loyal et modéré, fils du respectable Adams, avant-dernier président de la République.

Dans l'Amérique espagnole l'insurrection s'était fortifiée par l'excessive tyrannie que la mère-

patrie avait exercée pendant longues années et qui rendit à jamais impossible toute réconciliation. Ferdinand VII remonté sur le trône fit, à la vérité, diverses tentatives pour étouffer la révolte; mais la haine des Américains contre son despotisme enflamma leur courage et les Espagnols eux-mêmes se montrèrent mal-disposés à la guerre contre les colonies. Toutes les expéditions que l'on entreprit dans ces circonstances défavorables échouèrent, et la liberté triompha partout excepté à Portorico, et à Cuba qui continua d'être le siège du gouvernement espagnol. Le récit détaillé des combats partiels contre les Espagnols et leurs partisans, ainsi que les agitations intérieures dans les républiques naissantes n'entrent pas dans le cadre du présent abrégé: nous n'y ferons mention que des événements principaux.

La guerre avait déjà fait triompher la cause de la liberté, depuis 1814 jusqu'en 1819, dans les vastes régions qu'arrose la Plata (où des divisions intestines entre le pays principal et Banda-orientale entre Buenos-Ayres et Monte-vidéo et entre les chefs de parti St. Martin et Artigas retardèrent pendant long-temps le triomphe de la liberté), puis au Chili, ensuite à Venezuela et à la Nouvelle-Grenade, de même qu'au Pérou et au Mexique (dans ces deux derniers pays la victoire fut plus tardive et plus douteuse). Quelque violents que fussent les efforts des troupes espagnols et

quelques cruautés qu'exerçassent les gouverneurs envoyés par Ferdinand VII, l'héroïsme des amis de la liberté parvenait successivement à réduire les armées espagnoles à la raison, et la fureur du despote remonté sur le trône d'Espagne, par la chute de Napoléon, ne faisait qu'enflammer davantage l'ardeur des combats dans le coeur des Insurgés poussés au désespoir. Malgré plusieurs revers, la cause de la liberté prospérait visiblement dans tout le midi de l'Amérique, et le nom de Bolivar retentissait déjà glorieusement dans la Colombie. Des étrangers accoururent aussi se joindre aux Américains, entre autres l'illustre Marin Cochrane qui voua son bras à la défense du Chili.

Nous avons déjà rapporté comment l'intention qu'eut Ferdinand VII d'envoyer une nouvelle armée en Amérique entraîna la révolution dans la mère-patrie. Si, à cette époque, la rupture n'avait pas été si avancée, la réconciliation n'aurait pas été impossible. La constitution des cortès reconnaissait les prétentions raisonnables des colonies. Mais les idées d'indépendance avaient déjà jeté de trop profondes racines, et celles de liberté politique s'étaient tellement fortifiées par les constitutions républicains — comme celles de Buenos-Ayres, du Chili et de la Colombie (nom qu'avaient pris Venezuela et la Nouvelle-Grenade réunies) que toutes les propositions du gouvernement consti-

tutionnel espagnol, quoique comparativement libérales, furent rejetées. Dans la nouvelle guerre qui s'ensuivit, les Americains et surtout les Colombiens, sous la conduite de Bolivar, demeurèrent vainqueurs; et le rétablissement du despotisme en Espagne, opéré par les armes françaises (1823) anéantit toute possibilité de raccommodement.

Une armée républicaine sortie du Chili sous la conduite du général San Marin avait pénétré dans le Perou (1820) et années suivantes); elle se rendit maîtresse de Lima; ce ne fut qu'avec peine que le gouverneur espagnol y conserva quelque ombre du pouvoir. Au Mexique où ce-pouvoir semblait moins menacé, il fut également renversé, subitement, par la défection de Don Augustin Iturbide, qui se joignit aux Insurgés qu'il était venu combattre (1820). Iturbide, dans la suite, se fit empereur du Mexique (1822). Le congrès décréta même que cette dignité serait héréditaire. Cependant dès la seconde année le parti républicain contraignit Iturbide d'abdiquer, et la nouvelle constitution républicaine fut proclamée aussitôt. Iturbide à son retour d'Europe (1824) fut arrêté et fusillé le jour même de son arrestation.

Après avoir achevé l'affranchissement de la Colombie, Bolivar assura aussi l'indépendance du Pérou. Appelé au secours des Péruviens, pour s'opposer au rétablissement de la domination espag-

nole secondée par les divisions intestines survenues entre les chefs républicains, il fut nommé dictateur. Plusieurs faits d'armes illustèrent la guerre qui s'ensuivit. Le Général Sucre commandant sous les ordres de Bolivar remporta enfin une victoire décisive dans la plaine d'Ayacoucho (Pampas-Ayacúcho) (Décembre 1824) et l'ouvre de la délivrance du Pérou se trouva accompli.

Depuis cette époque la liberté de l'Amérique ne fut plus guère menacée par les armes espagnoles, mais elle le fut d'autant plus par les discordes civiles. Dans la plupart de ces Etats nouveau-nés les factions, les chefs de gouvernement, les constitutions mêmes changèrent successivement avec une étonnante rapidité. Les masses de la population ne semblaient pas encore être assez civilisées pour sentir le prix de la véritable liberté. Des chefs de partis, les uns ambitieux et violents, les autres artificieux, les chefs militaires surtout, abusant de ces masses, en faisaient ou les instruments ou les victimes de leurs desseins égoïstes. Le pouvoir, au lieu d'être exercé par les hommes d'état es les véritables amis du peuple, se trouvait le plus souvent entre les mains des Généraux. En outre les factieux du parti espagnol continuaient d'agir sourdement; les intérêts particuliers des provinces se froissaient réciproquement en mainte occasion; c'était un chaos inextricable.

Outre les Etats dont il a été fait mention jusqu'ici,

il s'en forma encore d'autres, dont quelques-uns se détachèrent des premiers. Parmi ceux-ci nous citerons le Paraguay où depuis 1810 l'énigmatique docteur Francia a su, aussi bien par l'artifice que par la fermété, se maintenir dans l'exercice du pouvoir suprême. Il en est de même de Guatimala et de l'Amérique centrale (entre le Mexique et la Colombie) qui se déclara république indépendante en 1824) et qui fut aussitôt reconnue telle par celle du Mexique. Nous citerons encore la petite république indienne d'Arauco entre le Brésil et le Chili, et le Haut-Pérou qui prit le nom de Bolivia en l'honneur de son libérateur Bolivar.

St. Domingue ou Haïti divisé précédemment en deux états (sous Christophe et sous Péthion) se réunit de nouveau sous le successeur de Péthion le Général Boyer auquel le second des dits états se soumit (1822) après que Christophe eut été tué dans une révolte. Ce fut sous Boyer qu'après de longues négociations Haïti parvint enfin à conclure un traité avec la France, qui consentit à reconnaître l'indépendance de la partie française, moyennant une somme de 150 millions de francs pour indemniser les anciens propriétaires de plantations.

Tandis que dans toutes les colonies espagnoles se formaient des républiques et des états fédératifs le Brésil se constitua en empire. Après que le Roi Jean VI eut quitté ce pays pour aller remonter sur

son trône de Portugal (1822), la majeure partie de la population du Brésil, défavorablement traité par les dispositions de la nouvelle constitution portugaise, manifesta le dessein de se séparer entièrement du Portugal, et Don Pédro prince-régent (craignant de tout perdre) se mit à la tête du parti patriote. Il y eut des scènes meurtrières entre les Portugais et les Brasiliens; mais ceux-ci furent vaînqueurs. Un congrès national assemblé à Rio-Janeiro précédemment qualifié de »protecteur perpétuel de l'Etat« le titre d'Empereur constitutionnel héréditaire du Brésil (25 Septembre 1823). La nouvelle constitution, qui restreignait essentiellement le pouvoir monarchique, fut achevée l'année suivante; mais après quelque hésitation l'Empereur la rejeta, et finit même par l'abolir au moyen des forces militaires qui lui étaient dévouées. Un second projet de constitution rédigé par son conseil d'Etat, fut soumis à une nouvelle assemblée nationale, adopté par elle et sanctionnée le 25 Mars 1824 par le serment solennel de l'Empereur.

Dans ces entrefaites s'était achevée la conquête de Monte Vidéo dont les Portugais s'étaient emparés pendant les troubles qui agitèrent les Etats espagnols de La Plata. En vertu d'une capitulation signé le 2 Mars 1824 les Portugais occupèrent Monte Video et tout le territoire fut déclaré république fédérativement liée à l'empire du Brésil.



Le 29 Août 1825 après de longues négociations fut conclu, par la médiation du cabinet britannique, un traité en vertu duquel le Portugal reconnaît l'indépendance du Brésil, et la dignité impériale dans la personne de Don Pedro. Un article secret du même traité porte que les couronnes du Brésil et de Portugal ne pourront jamais être réunies sur la même tête.

Par un circulaire datée de Lima (7 Décembre 1824) le dictateur Bolivar avait proposé aux gourverne-ments de toutes les républiques américaines d'envo-yer des députés à Panama à l'effet d'y tenir un congrès général. La défense commune des colonies autrefois espagnoles contre les attaques que la ci-de-vant métropole ne cessait de projeter, la conservation des intérêts communes des républiques américaines contre les atteintes dont elles pourraient être mena-cées par quelques puissances européennes, et les me-sures à prendre en commun pour assurer la prospé-rité intérieure des Etats du nouveau monde, tels étaient les objets sur lesquels ce congrès avait à déli-bérer. En effets les députés de plusieurs républiques s'assemblèrent à Panama, dans le cours de l'an 1825. L'Europe, lasse et excédée des congrès de monarques tenus sur son territoire, porta des regards pleins d'espérance vers ce congrès républicain assem-blé tous des auspices bien différents. Les résultats ne répondirent cependant point à l'attente.

SECTION TROISIÈME.

Détails historiques depuis 1826 jusqu'à 1830.

Guerre entre la Russie et la Porte. Grèce.

A dater de la promotion de Canning au ministère britannique et de la mort d'Alexandre Empereur de Russie s'opéra, dans les grands intérêts politiques européens, un nouveau changement qui s'annonça par la bataille de Navarin et la guerre de la Russie avec la Porte, et dont le plus brillant résultat sa manifesta, à Paris lors de la révolution de Juillet 1830, qui triompha du parti de l'opposition absolutiste renforcée

L'attachement presque fanatique que l'Empereur Alexandre, Prince loyal et digne d'éloges *à plus* d'un titre, portait aux principes de la légitimité et de la Sainte-Alliance, avait puissamment arrêté en Europe l'essor des idées libérales, sans étouffer néanmoins l'étincelle cachée qui couvait dans an fond des coeurs, impassible à l'action de tout pouvoir extérieur. Il n'est donné à aucune puissance terrestre de comprimer à jamais, la transformation que commande l'esprit du temps, dans la vie politique; et si Alexandre avait vécu plus long-temps, il aurait été contraint de se plier lui-même à un autre système,

ou de courir les chances d'une lutte ouverte et décisive contre les exigences du temps moderne. Après la mort d'Alexandre, Nicolas son frère cadet monta sur le le trône en vertu d'un acte secret de renonciation signé, et de nouveau confirmé, par le Grand-Duc Constantin son frère aîné. Mais prétextant le droit de primo géniture, pour exciter un soulèvement dont le but était le rétablissement des libertés nationales et la création d'une constitution conforme à l'esprit du temps, les chefs d'une conjuration depuis long-tems ourdie en secret, gagnèrent une partie des troupes de la garnison de Petersbourg, et proclamèrent »Constantin« empereur (26 Décembre); mais la valeur et la fermeté de Nicolas et de ses partisans eurent promptement étouffé cette sédition, et les conjurés subirent sur l'échafaud ou dans les déserts de la Sibérie le châtiment de leur téméraire tentative.

Ces événements produisirent en Europe des impressions différentes, selon la diversité des opinions individuelles. On reconnut généralement que la mort de l'Empereur Alexandre devait être d'une influence puissante sur les intérêts généraux, quoique l'opinion et la tendance politique de son successeur — ainsi qu'il l'annonça lui-même — ne différassent pas de celles d'Alexandre. Il est vrai, que l'Empereur Nicolas quoique fortement attaché aux idées dont la réalisation avait été le but de tous les efforts de son

prédécesseur, n'y tenait cependant pas avec un enthousiasme aussi excessif; et d'allieurs ce monarque avait, autant par les enquêtes faites contre les rebelles, que par maint autre symptôme, reconnu que la nation russe était mécontente du système de gouvernement adopté par Alexandre, et il avait en même temps acquis la conviction, que, quant aux demêlés de la Grèce avec la Turquie, ce systéme ne pouvait être maintenu, sans compromettre eminemment la sûreté de son propre empire. Mais de la direction que prendrait cette partie de la politique du gouvernement russe devaient s'ensuivre des résultats d'une influence générale sur les relations européennes.

En effet la Russie prit dès lors un langage plus énergique dans ses négociations avel la Porte. L'Empereur Alexandre, bien qu'il eût à reprocher à la Porte mainte violation de traités, et que, surtout depuis l'insurrection des Grecs dans la *Moldavie et* la Valachie, les procédés de la Porte eussent été d'une nature si hostile que l'ambassadeur russe Stroganoff crut devoir quitter Constantinople (1821), — démarche qui donna aux philhellènes les plus belles espérances, — avait constamment montré tant de ménagement, de patience et d'amour pour la paix, que l'orgueil de la Porte devait nécessairement s'en accroître. L'ambassadeur russe fut remplacé (1823) par le chargé d'affaires Minciaky et l'on continua les démarches pour le maintien d'une paix humi-

liante. Mais après la mort d'Alexandre, l'Empéreur Nicolas ayant demandé catégoriquement la réparation des griefs, la Porte se montra moins difficile et l'on convint de s'arranger définitivement aux conférences d'Akjermann.

La transaction passée le 25 Sept. 1826 à la suite de ces conférences, se borna cependant à des éclaircissements sur le traité antérieur de Bucharest, au réglement des affaires de la Moldavie, de la Valachie et de la Servie, et enfin à la liberté à accorder au pavillon russe sur la Mer-Noire. Rien ne fut décidé quant à la Grèce.

Cependant des démarches plus efficaces se firent d'un autre côté en faveur de la Grèce. La politique de l'Angleterre jalouse si vigilante ne voulut point permettre que l'influence de la Russie prédominât dans cette conjoncture, et Canning voyant cette dernière puissance résolue d'agir avec plus de vigueur, envoya le Duc de Wellington à Petersbourg, pour concerter avec le gouvernement russe les mesures à prendre pour la pacification de la Grèce. Cette mission eut pour résultat le protocole du 14 Avril 1826 à la suite duquel parut dans le cours de l'année suivante (6 Juillet 1827) le traité de Londres auquel la France participa égalément. Les trois Puissances intervenantes convinrent entre elles de déterminer le Sultan, de gré ou de force, à reconnaître la semi-souveraineté de la Grèce (dont les limites

étaient encore à fixer); La Porte devait en conserver la Suzeraineté, en tirer par conséquent un tribut annuel, et jouir de divers autres droits régaliens. On devait provisoirement imposer une trève aux deux partis.

Mais le Sultan à qui l'envoyé anglais Stratford Canning et le nouvel ambassadeur russe Ribeaupierre (arrivé à Constantinople en Févr. 1827), et enfin aussi l'ambassadeur de France Guilleminot proposèrent de souscrire le protocole de Petersbourg rejeta dédaigneusement leur proposition, ainsi que les instances réiterées et pressantes qui lui firent plus tard les Puissances signataires du traité de Londres, auxquelles se joignirent alors, la Prusse et l'Autriche.

Dans ces entrefaites la position malheureuse des Grecs s'était empirée d'une manière funeste. Ibrahim après avoir ravagé le Peloponnèse, passa sur la terre-ferme et à la suite de plusieurs combats terribles s'empara du fort de Missolonghi, devenu à jamais célèbre par l'héroïsme de ses défenseurs (22 Avril 1826). Dans le cours de l'année suivante l'Acropolis d'Athènes tomba au pouvoir de l'ennemi, avec des circonstances nen moins désastreuses. La Grèce penchait visiblement de plus en plus vers sa ruine. Même sur mer ses armes ne soutenaient plus leur ancienne réputation, quoique l'amiral anglais Cochrane commandât les forces navales tan-



dis que son compatriote Church était à la tête de l'armée de terre. La piraterie — qui fournit aux Puissances le prétexte de maintes mesures de rigueur — était alors le caractère prédominant de la guerre maritime chez les Grecs.

A ces malheurs se joignit encore celui des divisions intestines. Ce dernier cependant cessa pour quelque temps, lorsque le comte Capo-d'Istrias ïonien de naissance, et autrefois ministre d'état en Russie, fut élevé par le choix de ses concitoyens à la Présidence de la République grècque. Les coeurs se rouvrirent à l'espérance.

Le Sultan Mahmoud cependant, dompteur des Janissaires (milice qu'il abolit entièrement, après avoir étouffé dans le sang plusieurs émeutes de cette soldatesque) redoubla d'arrogance envers les Grecs, et provoqua, par sa conduite, les ordres sévères que les trois Puissances donnèrent aux commandants des flottes et par suite desquels se livra dans le port de Navarin (20 Octobre 1827) le mémorable combat naval qui détruisit, en moins de trois heures, toute la flotte turco-egyptienne et fut le signal de la délivrance générale de la Grèce.

Ainsi l'avait ordonné un destin propice. Quelques semaines plus tard, la bataille n'eût pas été livrée et la Grèce n'eût pu être sauvée; car Canning, l'âme des libéraux était mort peu de temps auparavant (8 Août) et Wellington parvenu au ministère (après

quelques changements de ministres peu importants), était l'ennemi des Grecs et en général de la cause de la liberté. Cependant les démarches qu'il fit pour opérer un rapprochement entre l'Angleterre et la Porte n'obtinrent aucun succès, cette dernière Puissance étant encore trop profondément blessée de la dernière victoire remporté par Codrington; et la rupture éclata finalement aussi entre la Russie et la Turquie. Le 26 Avril 1828 parut la déclaration de guerre du cabinet russe, à laquelle la Porte répondit par son manifeste du 4 Juin; le 7 Mai les Russes ouvrirent la campagne en passant le Pruth.

Ce guerre ne justifia cependant pas les grandes espérances que l'Europe en avait conçues. Les Russes occupèrent, à la vérité la Moldavie et la Valachie, ils franchirent le Danube et mirent le siège devant Schumla et Varna. Mais la première de ces places brava leurs efforts, et Varna ne fut emportée que trop tard, et au prix de beaucoup de sang.

Parcontre les affaires de la Grèce donnaient plus d'espérances que jamais, autant par la retraite de l'armée turque forcée de marcher vers le nord, que par l'arrivée en Morée, d'une armée auxiliaire française, sous les ordres du Maréchal Maison (Septembre) dont l'approche contraignit Ibrahim à une retraite précipitée.

Ces espérances ne furent dèçues que par la politique seule de l'Angleterre, qui, alors ouverte-

ment contraire à la cause des Grecs, se tourna aussi contre la Russie. Cependant les efforts du cabinet britannique, pour réduire les limites de la Grèce moderne, à celles de la Morée, échouèrent contre la fermeté du Président, et la protection de la France. Enfin, après maintes négociations longuement discutées à Poros, l'on rédigea, à Londres un nouveau protocole (22 Mars 1829) qui établit la ligne de démarcation depuis Volo jusqu'à Arta en imposant néanmoins aux Grecs (particulièrement d'après les incitations du cabinet russe) la condition d'adopter la forme de gouvernement monarchique, avec le pouvoir héréditaire dans la personne d'un prince chrétien. Ce furent principalement les armes russes qui assurerent l'exécution de ce protocole; car lorsque pendant la campagne de 1829 la victoire eut favorisé les Russes, et que le Général Diebitsch après avoir gagné plusieurs batailles eut audacieusement franchi le Balkan, se fut rendu maître d'Andrinople et eut jeté l'effroi dans Constantinople; lorsque Paskewitsck en Asie eut porté à l'Empire ottoman des coups qui en ébranlèrent les fondements, la diplomatie européenne alarmée — le cabinet britannique surtout, appuyé cependant de ceux de Paris, de Berlin et de Vienne, — employa toutes les ressources de l'art pour faire réussir le traité de paix d'Andrinopel (14 Septembre). Cette paix étonna le monde entier; car la Russie.

rêndit toutes ses conquêtes à la Porte, mais obtint de celle-ci en compensation -- condition dont alors l'Angleterre s'irrita comme d'un acte arbitraire! — son adhésion au traité du 6 Juillet 1827 et du protocole du 22 Mars 1829.

C'est ainsi que les hautes espérances que les libéraux avaient conçues de la guerre turco-russe furent anéanties par l'exces de sollicitude avec laquelle la Sainte-Alliance voulut maintenir la paix. A l'exception de quelques changement de faible importance, les choses étaient restées sur l'ancien pied! La Russie fit même à la Porte remise de plusieurs paiements qui lui avaient été imposés pour frais de guerre et autres indemnités; et les intentions favorables de l'Angleterre à l'égard de cette dernière puissance se manifestèrent encore davantage par le zèle qu'elle mit à faire fixer des limites encore plus étroites à la Grèce, et surtout à faire restituer, par cette dernière, en vertu d'un nouveau protocole (4 Février 1830), les îles de Samos et de Candie, moyennant toutefois la renonciation de la Porte aux droits de souveraineté précédemment réservés.

Le Prince Léopold de Saxe-Cobourg fut alors désigné par les Puissances pour occuper le trône de la Grèce. Ce Prince cependant voyant l'inutilité de ses efforts pour obtenir une démarcation de limites telle que l'exigeait la sûreté de son nouveau royaume, renonça (15 et 21 Mai 1830) à la couronne

qu'il avait précédemment acceptée; alors les choses rentrèrent dans l'ancien état provisoire et les conférences de Londres fatiguèrent de nouveau l'Europe d'une interminable série de discussions et de protocoles.

Portugal. Espagne.

La politique européenne se montra encore moins généreuse dans les affaires de Portugal que dans celle de la Grèce. Jean VI Roi de Portugal — monarque faible quoique débonnaire — mourut le 6 Mars 1826. D'après ses dernières volòntés la régence devait passer entre les mains de la troisième de ses filles Isabelle Marie, princesse dont les intentions étaient bonnes. Don Pedro Empereur du Brésil généralement reconnu en qualité de successeur au trône paternel renonça (2 Mai), en vertu de la convention antérieure qui établissait l'incomptabilité des deux couronnes, à celle de Portugal en faveur de sa fille Dona Maria da Gloria, à condition qu'elle gouvernerait d'après la constitution octroyé par lui le 23 Avril. La main de cette princesse fut destinée à l'Infant Don Miguel, qui, alors à Vienne, reconnut pour la seconde fois son frère comme roi et lui avait donné les assurances les plus positives de sa fidelité en qualité de sujet. Il avait en outre dés-

avoué formellement les tentatives de rebellion que les ennemis de la liberté avaient faites en abusant de son nom, pour renverser la constitution et le proclamer, lui Don Miguel, roi absolu; tentatives qui eurent lieu à plusieurs reprises sous la direction du Marquis de Chaves et d'Abrantes, presque ouvertement secondés par le gouvernement espagnol et qui ne furent comprimées qu'en 1827, à l'aide de l'Angleterre dont la régente de Portugal avait invoqué l'assistance. L'acte des fiançailles fut signé le 29 Octobre 1826 par Don Miguel et Dona Maria. Don Petro nomma son frère régent du royaume et celui-ci s'engagea solennellement à maintenir la constitution octroyée par Don Pédro. Le serment qu'il prêta était conçu en ces termes: »Je jure fidélité à »leurs majestés Don Pédro et Dona Maria reine légi»time de Portugal et je m'engage à remettre le gou»vernement du royaume entre les mains de la reine »Dona Maria dès quelle aura atteint l'âge de majo»rité.« Cette assurance, ce serment furent encore répétés plusieurs fois à Vienne et à Londres; enfin aussi à Lisbonne après son retour en Portugal, et dans cette dernière ville, il prêta, avec la plus grande solennité, serment de fidélité à la constitution devant les cortès assemblées (26 Février 1828).

Incontinent après éclate la contrerévolution Don Miguel enhardi par le parti fanatique dissoud les cortès, convoque les anciennes cortès de Lamego et

se fait proclamer roi absolu. A compter de ce moment commencent les persécutions contre tous les amis de la constitution. Les troupes anglaises, que Canning envoyées sont rappelées Wellington; et les partisans de Dona Maria et de la légitimité qui avaient arboré leur étendart à Oporto sont accablés par la supériorité numérique des esclaves de Don Miguel. L'Europe s'indigne de pareils forfaits et s'indigne de jour en jour davantage, à la vue des actes inouis de despotisme exercés par Don Miguel contre les vaincus.

L'île de Terceira est encore le seul point où peuvent se maintenir ceux qui sont dévoués à la constitution et à la cause de Dona Maria. Un certain nombre de Portugais réfugiés s'embarquent à Londres, sous la conduite du généreux Palmella, pour se joindre à eux, mais l'escadre anglaise menaçant de les couler à fond les contraint à virer de bord! (1829). L'Angleterre refusa également de reconnaître la régence établie par Don Pedro le 20 Mars 1830! Tel fut l'esprit du ministère anglais sous Wellington! Peu s'en fallut, que, malgré les opinions réprobatrices ouvertement prononcées contre lui dans le Parlement, Don Miguel n'eût été formellement reconnu par l'Angleterre; cette reconnaissance aurait même eu lieu s'il avait voulu consentir — au moins pour la forme — à l'amnistie qu'on exigeait de lui, comme condition expresse!! Mais il s'y refusa obstinément, quoique l'Espagne elle-même l'en solli-

citât. Il s'y refusa encore aussi, même après la mort de sa fanatique mère (1830) que la voix publique accusait d'être le principal auteur de toutes ces barbaries! — Au surplus il fut reconnu — même sans la condition de l'amnistie — par l'Espagne et le Pape.

L'état désastreux du Portugal continua sans éprouver beaucoup de variations, jusque dans les temps les plus récents. La révolution seule du Brésil (1831), qui fit descendre Don Pedro du trône impérial, donna lieu à quelques tentatives de délivrance qui ranimèrent l'espoir des Patriotes.

Le tableau qu'offre l'Espagne, pendant tout le cours de cette période, n'est pas moins affligeant. Le Roi Ferdinand malgré sa tyrannie, n'était pas encore assez despote, ni assez absolu, au gré des fanatiques. Son frère Don Carlos était l'idole du parti, et sous son nom — soit qu'il consentît, soit qu'il l'ignorât — se renouvelèrent sans cesse des conjurations, des scènes de révolte et d'horreurs qui déchiraient intérieur du royaume. Presque toutes les provinces furent successivement le théâtre de ces désordres. Ce fut en Catalogne surtout que le feu de la sédition exerça ses ravages en 1828. Le sang coula en abondance dans maint combat, et plus tard sur les échafauds, après que le roi fut enfin parvenu, avec de pénibles efforts à vaincre les rebelles. L'esprit du mo-

nachisme sous les formes les plus hideuses planait sur cet infortuné royaume.

La haine de ce peuple fanatisé jusqu'à la frénésie s'étendit même aux Français, qui, cependant, avaient été les restaurateurs de l'absolutisme. Les corps de l'armée française qui quittèrent les derniers le territoire espagnol en 1828 furent, à leur retraite, exposés aux insultes et aux malédictions du peuple, et reçurent ainsi, de l'aveu même des plus sensés de ceux qui en faisaient partie, la récompense qu'ils avaient méritée.

Nous ne nous arrêterons pas à des détails qui font rougir, non plus qu'aux intrigues de cour ni aux fréquents changements de favoris et de ministres. Parmi ces derniers, ce fut Calomarde, absolutiste par excellence, qui se maintint le plus long-temps au ministère.

En 1830 le Roi Ferdinand (privé jusqu'alors de descendance masculine) ayant, en vertu de son pouvoir absolu, abrogé la loi salique et déclaré la couronne héréditaire dans la descendance féminine, excita le mécontentement des partisans de Don Carlos; cependant leur courroux n'alla point jusqu'à la revolte ouverte.

Dans de telles extrémités l'Espagne se trouvait hors d'état de rassembler les forces nécessaires pour réconquérir ses colonies d'outre-mer. Cependant on hasarda quelques tentatives, que ne réussirent point.

En 1826 on envoya un corps de troupes à La Havaune pour s'assurer du moins la possession certerne de l'importante île de Cuba; et plus tard (1829) sortit des ports de cette île, sous le commandement du Général Barradas, arrivé d'Espagne avec un renfort de troupes fraîches, une armée destinée à réconquérir le Mexique. Tous les efforts de cette expédition se terminèrent par la capitulation de toute l'armée.

Ce fut là, pour l'Amérique espagnole le plus heureux, et même le seul évènement heureux, qui ait eu lieu dans tout le cours de la période actuelle.

Amérique.

Le congrès de Panama sur lequel s'étaient fondées de si belles espérances ne les remplit point. L'ouverture solennelle n'eut lieu que le 22 Juillet 1826. Il ne s'y présenta que les députés de Colombie, Guatimala, du Pérou et du Mexique. Les réqubliques du Chili, de Buenos-Ayres, du Haut-Pérou et du Paraguay n'avaient, pour diverses raisons, point répondu à la convocation. L'Amérique-septentrionale et même la Grande-Bretagne envoyèrent leurs fondés de



pouvoirs à ce congrès. Les travaux de cette assemblée se terminèrent provisoirement le 15 Juillet, après avoir conclu un traité d'union et d'alliance entre les quatre états nommés en premier, et après avoir arrêté, relativement aux réunions ultérieures du congrès, quelques dispositions qui n'eurent cependant pas d'importants résultats. L'intervention de l'Angleterre et de l'Amérique-septentrionale opposées au plan d'attaque projeté contre les possessions restées aux Espagnols (Cuba et Portorico) furent une des causes principales de la prompte dissolution du congrès.

Une autre cause de cette dissolution fut la continuation des querelles intestines dans la plupart des nouvelles républiques.

Une sédition d'une nature très-alarmante éclata des 1826 dans la Colombie, pendant l'absence du »Libérateur« Bolivar, alors occupé à calmer un soulèvement pareil dans le Pérou. Le général Paez qui commandait à Vénézuela voulant établir le »système fédératif« avait excité et dirigeait ce mouvement. Le sang coula. Mais Bolivar de retour du Pérou et du Haut-Pérou (après avoir fondé dans ces deux états une nouvelle constitution et y avoir été nommé Président à vie) eut bientôt par sa fermeté et sa modération étouffé cette révolte. Cependant la fermentation s'était propagée et le »Libérateur« fut soupçonne d'aspirer au pouvoir absulu.

Il se démit alors de la Présidence du gouvernement de la Colombie, mais il la reprit (10 Sept. 1827) à la sollicitation pressante du congrès. Dans le cours de l'année suivante (Juillet 1828) il fut même proclamé Dictateur; cependant les troubles ne cessèrent point; l'étendue de son pouvoir inspirant des craintes aux Républiques zélés ceux-ci se joignirent à ses ennemis. Il s'ensuivit plusieurs scènes tumultueuses, et même une tentative d'assassinat sur la personne du dictateur (25 Septembre). Il sortit cependant de la lutte; et convoqua par un décret du 24 Décembre 1828 un congrès constituant pour le 2 Janvier 1830.

Une autre sédition éclata aussi au Pérou contre le pouvoir suprême de Bolivar. La constitution donné par lui fut abolie; de nouvelles autorités s'instituèrent et le Pérou fit même la guerre aux républiques de Colombie et de Bolivia qui défendaient la cause du Libérateur. Cette guerre fratricide se prolongea pendant toute l'année suivante. Le projet de confédération des trois états échoua par suite de ces événements qui entraînèrent une série affligeante de scènes de barbarie soldatesque et d'actes de violence arbitraires. Les Fédéralistes de Venézuela levèrent de nouveau le front avec plus d'audace et de force. Cette province proclama même formellement son indépendance et sa séparation de l'Etat colombien.

Au milieu de ces troubles Bolivar déposa de nouveau son pouvoir entre les mains du congrès national 1830). Son abdication fut acceptée et la Présidence fut conferée à Mosquera. Mais une contrerévolution soudaine opéra le rappel de Bolivar à la tête du gouvernement et la guerre fut déclarée à Paez. Le »Libérateur« mourut dans ces entrefaites (17 Décembre même année) laissant la république exposée à des tempêtes dont la violence augmentait de jour en jour.

Au Mexique la joie de la victoire remportée sur les Espagnols fut également troublée par des guerres intestines. Les Démocrates et les Aristocrates étaient en présence. Diverses factions particulières prirent part à la lutte. Un décret rendu en 1827 prononçait le bannissement des Espagnols. Les partisans de ces derniers réunies aux Aristocrates tentèrent au commencement de 1828 d'opérer une contrerévolution, qui fut bientôt étouffée par Guerrero. Guadeloupe Vittoria ayant abdiqué la présidence dans le cours de la même année, Gomez Pédraza fut élu à sa place. Cette élection irrita Cuerrero et St. Anna. Ce dernier prit les armes; cependant il n'obtint pas de grands succès dans les commencements. Mais le parti de Pédraza ayant été abattu dans la capitale (30 Novembre et 4 Décembre), Guerrero fut proclamé président. Peu de temps après celui-ci fut renversé

à son tour par Bustamente (1830); ce changement ne termina cependant pas la guerre civile.

Le Chili, Guatimala, et La Plata continuèrent d'être le théâtre de troubles toujours renaissants, dont le récit détaillé nous écarterait trop loin du but que nous nous sommes proposé. Il suffit de dire qu'en général il n'y eut point de changement essentiel. Il en fut de même au Paraguay où le dictateur Francia continua d'exercer son pouvoir despotique sur une population intimidée.

Le Brésil sous le gouvernement de Don Pedro était en proie à une double calamité; les querelles intestines et la guerre à l'extérieur. Cette dernière soutenue contre Buenos-Ayres, pour la conservation de Monte-Video et de la Banda-oriental fut longue et malheureuse. Après plusieurs défaites Don Pédro se vit réduit à souscrire à une paix par laquelle il reconnut l'indépendance de cette province et de la ville (27 Août 1828). Les troubles dans l'intérieur — relatifs aux intérêts de la monarchie ou de la république, des indigènes ou des Portugais, des blancs et des hommes de couleur — furent nombreux et leurs résultats variés. Cependant malgré ces fréquentes émeutes — chaque fois promptement étouffées — l'état du Brésil continua de prospérer. Nous avons déjà fait mention plus haut de la renonciation de Don Pedro à la couronne de Portugal. Cette renonciation augmenta l'attachement des

Brasiliens pour leur empereur et ils lui en donnèrent un témoignage éclatant en proclamant (2 Août 1826) héritier de la couronne son fils né le 2 Décembre 1825. La mère de ce prince (archuduchesse d'Autriche) mourut l'année suivante; et Don Pédro en épousant (1829) une princesse de Leuchtenberg, donna par ce mariage, une nouvelle garantie au système constitutionnel.

La révolution, qui ravit à Don Pédro la couronne impériale, mais qui fit naître de nouvelles espérances pour la délivrance du Portugal est postérieure, au temps dont le présent abrégé embrasse les événements.

La pupulation, les forces et le bien-être public allèrent toujours croissant dans l'Amérique-septentrionale. Mais l'histoire de cet état pacifique présente peu de détails frappants. L'événement qui produisit le plus d'agitation parmi le peuple, ce fut l'élection d'un Président en 1829. Les voix se partagèrent entre d'eux partis — que d'après leur tendance principale en pourrait désigner sous la dénomination d'aristocrates et de démocrates —: c'étaient celui du dernier président Quincy-Adams, et celui du Général Jackson. Ce dernier parti — vaincu lors de la présidente élection — triompha complètement dans celle-ci. Jackson fut élu à la grande majorité et entra en fonctions en Mars 1829. Il gouverna l'Etat avec fermeté et bonheur tant au dedans qu'au dehors.



Mise en parallèle avec l'Amérique-septentrionale — ancienne colonie anglaise — la Grande-Bretagne, l'orgueilleuse Métropole, joue un rôle à-peu-près humiliant. L'esprit mercantile, l'égoïsme et les intrigues mesquines y remplacent le généreux patriotisme et l'amour de la liberté qui animent le peuple américain et le portent aux grandes choses. Canning, il est vrai, ce ministre anglais, que toute l'Europe chérit, s'efforce d'introduire dans l'administration quelques idées libérales, telles que l'abolition du monopole des grains, l'émancipation des Catholiques et une réforme parlementaire qui réponde au moins partiellement aux exigences les plus pressantes du temps; mais la vive opposition des Torys et en général de la classe des individus privilégiés en vertu du droit historique fait échouer ses projets.

Pour assurer aux grands propriétaires de biens-fonds des prix élevés, dans la vente de leurs grains, la chambre haute rejette le bill sur l'importation des grains, approuvé par la chambre des communes. Ce bill était rédigé d'après le principe d'une compensation très-modérée entre les consommateurs et les producteurs. Le projet de l'émancipation des Catholiques éprouvé le même sort; et quant à la réforme parlementaire la proposition ne saurait en être faite en présence des



Hauts-Torys. Ce ministre libéral, du moins comparativement, se voit en butte aux attaques les plus violentes des méprisables aristocrates, et meurt (6 Août 1827), au grand contentement des mal-intentionnés, emportant au tombeau les regrets des gens de bien dans les deux mondes.

Il fut remplacé par Goderich, mais peu de temps après Wellington devint premier ministre; alors tous les amis de Canning furent écartés; le comte Aberdeen grand admirateur et partisan du prince de Metternich se chargea du portefeuille des affaires étrangères et dès lors la politique du cabinet britannique prit ouvertement, quant aux relations extérieures, la direction que suivaient les grandes puissances absolues. C'est ce que prouvent les détails historiques, que nous avons déjà rapportés.

Cependant la voix de la nation, c'est-à-dire, de la partie bien intentionné politiquement émancipée de la nation, quoiqu'elle n'eût pour organe dans le parlement que la minorité, s'éleva si haut et si énergiquement contre le système mesquin des Torys, que le Duc de Wellington jugea nécessaire de montrer au moins quelque déférence. On proposa donc le bill d'émancipation des Catholiques et, les ministériels s'étant en cette occasion réunis aux libéraux — ce bill, malgré l'opposition la plus violente de la part des fanatiques, passa dans les deux chambres, et fut sanctionnée par le Roi le 13 April

1829. Ce succès seul ne suffit cependant pas à calmer le mécontentement du peuple; on demandait journellement plus haut la reforme parlementaire.

Mais le Duc de Wellington (qui après la mort de George IV et sous le règne de Guillaume IV frère et successeur du feu roi, avait conservé la toute-puissance ministérielle) forma l'oreille à cette juste réclamation, et devenu encore plus opiniâtre dans ses idées antipopulaires, au lieu de profiter de l'exemple de la révolution parisienne de Juillet, il se prononça si résolûment contre toute réforme du parlement, et manifesta contre la révolution de Paris et de Bruxelles des opinions si haineuses, que la nation, enthousiasmée de la dernière révolution française, fit éclater par des menaces son indignation contre le système méprisable et égoïste des ministes. Ceux-ci effrayés de ces démonstrations inquiétantes, donnèrent leur démission et furent remplacés par un ministère de Whigs créé et présidé par le comte Grey, dont l'administration prit incontinent, une direction tout opposé à celle du ministère Wellington. On conclut avec la France une alliance qui fit espérer de grands résultats, et l'on promit décidément la réforme parlementaire. Les détails historiques de cette réforme ne sont plus du ressort du présent abrégé qui se termine avec l'année 1830.



Des autres Etats de l'Europe.

Ayant déjà caractérisé en général, dans les sections précédentes les Puissances absolues et ayant également déjà raconté la part qu'elles ont prise aux grands événements européens, nous n'avons plus, dans le but que nous nous sommes proposé, que peu de choses à rapporter relativement à ces Puissances.

Dans les provinces d'Autriche les diètes (Postulaten) se tinrent comme de coutume. Il n'y eut que la session des Etats de Hongrie, ouverte le 18 Septembre 1825 et prolongée jusqu'au 10 Août 1827, qui offrit le spectacle d'une opposition vigoureuse et même suivie de quelques succès, pour le rétablissement de quelques droits constitutionnels violés, et pour la diminution de l'oppression, sous le rapport des finances et du commerce.

La censure, la sévérité des mesures de surveillance contre les »menées démagogiques«, la lutte continuelle et acharnée entre »l'observateur autrichien« et les feuilles périodiques libérales de l'étranger, la faveur accordée par le gouvernement aux Jésuites, les entraves apportées au commerce, et d'autres signes caractéristiques du système continuèrent sans changement. Dans le cours de la première moitié de l'anné 1830, les voyages du Prince de Metternich, d'abord au Johannisberg, puis à Carlsbade, joints à quelques autres présages sinistres en France,

répandirent au loin des inquiétudes pour la liberté et maintien de la paix en Europe. La révolution de Juillet vint donner une autre direction à la marche des affaires.

La Prusse avait, par l'organe de ses journaux, montré une haine violente pour le parti opposé au ministère Polignac, mais après le triomphe de ce parti les journaux officiels eurent un style plus modéré. Du reste, quant à l'administration intérieure, les anciens principes — dirigés vers les améliorations matérielles, mais soigneusement en garde contre l'esprit de la liberté — restèrent prédominants. Dans la Prusse-rhénane, la noblesse éteinte par suite de la révolution française fut rétablie en 1826 en vertu d'un édit royal. On voulut aussi, dans les mêmês provinces substituer la législation prussienne au code Napoléon, mais les Etats provinciaux protestèrent énergiquement contre cette *réforme*. Des assemblées d'Etats dans quelques autres provinces firent aussi valoir des demandes et des représentations qui ne restèrent pas sans effet; cependant ces réunions de députés ne pouvaient aucunement suppléer à des Etats généraux pour tout le royaume.

En Russie, l'Empereur Nicolas, par une loi de succession, publiée le jour de couronnement (11 Août 1826), confirma l'exclusion du Césarewitsch Constantin, en accordant aussi, au détriment de celui-ci, la prérogative de succession à son troisième frère

Michel et à sa descendance. Il à déjà été fait mention de la guerre avec les Turcs qui fût la principale occupation de l'Empereur de Russie en 1828 et 1829. La guerre, que ce monarque avait soutenue contre les Perses, vers le même temps, avait été terminée par un traité de paix en 1828. Mais, encouragés, par la nouvelle rupture entre la Rüssie et la Turquie, les Perses recommencérent la guerre, qui valut aux Russes un nouveau triomphe, et un butin prècieux, tant en territoire qu'en or. L'Angleterre vit d'un oeil jaloux l'accroissement inquiétant de la puissance russe; mais l'Empereur — quoiqu'il ménageât la jalousie des Puissances quant aux conquêtes européennes — n'y eut aucun égard pour celles qu'il avait faites en Asie.

Dans les divers pays de l'Italie l'état des affaires politiques resta à-peu-près le même pendant tout le cours de cette période. La supériorité de l'influence de l'Autriche n'éprouva aucune altération, même après que ses troupes se furent retirées des Deux-Siciles; tous les petits gouvernements conserverent spontanement avec cette Puissance des relations amicales, A Rome surtout l'absolutisme était devenu encore plus oppresseur depuis l'exaltation de Pie VIII (1829) qui porta une nouvelle atteinte à l'esprit du siècle, en publiant un édit d'inquisition très-sévère. Ce ne fut qu'après la révolution de Juillet que les espérances de liberté parurent se raminer.

L'Allemagne aussi, considéré comme État fédératif, doit être mise au rang des Etats absolus, puisque l'autorité de la confédératition germanique et sans aucune restriction populaire, et que cette confédération à le droit ou le pouvoir d'étendre elle-même, à son gré, la spère de ses facultés. Cependant l'action de ce pouvoir s'est peu fait remarquer dans les affaires générales de l'Europe ainsi qu'à l'extérieur et n'a point changé non plus quant à la marche des affaires dans l'intérieur.

La »commmission centrale« d'enquête établie à Mayence en 1819 relativement aux menées démagogiques se sépara enfin formellement (20 Septembre 1828) n'ayant, faute de délits à poursuivre, donné aucun signe d'existence, depuis plusieurs années. Le résultat total de ses opérations, à en juger par ce qui est parvenu à la publicité, n'est — comparativement à l'appareil imposant de cette commission et aux clameurs élevées contre de prétendus complots révolutionnaires — que de très-médiocre importance et prouve victorieusement la futilité de pareilles inculpations.

Les délibérations de la diète germanique n'acquirent de l'importance qu'à l'occasion des conséquences qu'eut pour l'Allemagne la révolution de Juillet. La nation allemande n'y attachait guère d'intérêt auparavant. Mais lorsque les émeutes éclatèrent à Brunswic, en Saxe, dans la Hesse-électorale

et ailleurs, la diète germanique — tout en approuvant la destitution du Duc de Brunswic et les réformes constitutionnelles extorquées par le peuple dans ces pays — publia des ordonnances rigoureuses pour prévenir desormais de pareils mouvements populaires, et chercha, dans la force armée et dans le redoublement de sévérité de la censure, les moyens de rétablir la tranquillité publique. Les bornes de notre abrégé ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des résolutions ultérieures arrêtées par la diète germanique après la prise de Varsovie et après l'affermissement du système du juste milieu en France. Au surplus nos lecteurs n'exigeront pas que nous en parlions, d'autant moins que leur jugement sur ces résolutions ne saurait être douteux et que d'ailleurs il est, de nos jours, impossible, d'exprimer librement son opinion à cet égard.

La Suisse malgré tous les intérêts particuliers qu'elle a eus à débattre, n'offre que peu de détails de quelque importance pour la politique en général. Une déférence journellement plus marqué envers les puissances européennes, surtout en augmentant la sévérité des mesures restrictives de la presse, et en se montrant moins hospitalière, est, jusqu'à la fin de la période actuelle, le caractère distinctif de sa politique extérieure. Au dedans de nombreuses querelles pour des intérêts particuliers, une opposition ignoble aux exigences des vrais patriotes dont cependant le parti

grossit successivement par la propagation des idées saines et par l'échange des lumières au moyen des écrits et de la parole. En 1829 fut remporté, pour la liberté de la presse, et par conséquent pour tout ce qui est bon, un triomphe qui fit espérer d'heureux fruits, et en 1830 les premiers de ces fruits mûris par l'enthousiasme né de la révolution de Juillet se montrèrent dans les réformes opérées dans les cantons jusqu'alors opprimées par les gouvernements aristocratiques. Cette amélioration cependant ne fut ni générale ni complète.

Dans les Pays-Bas les germes de haine réciproque continuèrent de fermenter. Les antipathies nationales qui divisaient les Hollandais et les Belges s'aigrirent encore d'avantage, par l'incompatibilité entre le protestantisme et le catholicisme, l'absolutisme et le libéralisme; mais de ce conflit d'intérêts opposés résultérent en même temps, au milieu de cette inextricable confusion les alliances et les inimitiés les plus disparates. Les amis de la liberté se liguèrent avec les partisans du monachisme contre tel ordre arbitraire émané d'un gouvernement, qui, malgré, sa propension à l'esprit du siècle, se servait, pour atteindre son but, de mesures coercitives condamnables, et attentatoires surtout à la liberté individuelle et à celle de la presse. Des offenses personnelles, des violations de droit réciproques, des motifs peu loyaux, et aussi des influences extérieures comblèrent

mesure des maux. Enfin la division éclata ouvertement, après la révolution française de Juillet, et le combat sanglant, victorieux pour les Belges — livré entre les soldats du gouvernement hollandais et les citoyens de Bruxelles — ferma les voies à tout accommodement. L'historique des résultats ultérieures n'appartient plus à la présente période.

Le Danemarc et la Suède n'offrent, quant au même espace de temps, que peu de matières historiques dignes de l'intérêt général.

France. Révolution de Juillet.

Nos allons reporter nos regards vers la France et terminer cet exposé sommaire par l'historique de la glorieuse révolution de Juillet 1830 qui nous n'examinerons cependant que sous les points de vue les plus importants.

Ce fut le 31 Janvier 1831 que se fit l'ouverture de la seconde session des chambres depuis l'avènement de Charles X. Le sinistre projet de loi, sur le droit d'hérédité, accordant un préciput sur la succession paternelle aux fils ainés des familles opulentes, et autorisant de nouveau les substitutions annonçait ouvertement le projet de rétablir l'aristocratie que la révolution avait abattue. La chambre des dé-

putés dont la grande majorité se composait des esclaves du ministère, joints aux aristocrates les plus passionnés aurait adopté le projet sans opposition; mais la chambre des Pairs en rejeta le premier article (l'article essentiel) et s'acquit par là des droits à la reconnaiscance nationale.

Cependant du sein de la chambre des députés s'était déjà élevée aussi contre Villèle une opposition inquiétante. Non seulement les députés du côté gauche alors à peine au nombre de vingt libéraux, mais même les membres de l'extrême droite, parmi lesquels se trouvaient quatre vingt Ultras — La Bourdonnaye et Hyde de Neuville à leur tête — mécontents de ce ministre lui inspiraient des craintes et ranimaient les espérances de la nation. Néanmoins la session en général — surtout quant au budget — se termina d'une manière victorieuse pour le ministre.

Enhardis par l'esprit prédominant dans la chambre des députés et à la cour, l'obscurantisme grossier, la bigoterie superstitieuse ou hypocrite, et l'ultramontanisme le plus effronté levèrent audacieusement leur front dégoûtant. Il se forma une nouvelle société pour »la propagation de la foi«, la congrégation des Jésuites s'accrût à vue d'oeil, les dévots s'emparèrent des instituts d'éducation pour la jeunesse et des séminaires, et le toute-puissance spirituelle fut reconnue dans la personne du Pape, par

un concile de 45 archevêques et évêques. L'Abbé de la Mennais surtout, par ses écrits fanatiques s'établit le Coryphee des Ultramontains dont les manoeuvres clandestines furent cependant courageusement dévoilées par le comte de Montlosier, dans son mémoire appuyé sur une multitude de faits positifs.

La nation frémit de honte de honte et de dépit à la vue des exigences toujours plus révoltantes des bigots et des fanatiques. Le ressentiment public s'exhala, dans quelques provinces par les railleries et les huées dont furent assaillies les fréquentes processions et les momeries des missionnaires, et dans d'autres, par des voies de fait. Mais ce désordre n'en continua pas moins.

Le ministère Villèle poussa les choses encore plus loin en 1827. On avait proposé aux chambres, relativement à la presse, un projet de loi, dont la teneur rédigée avec toute la riguer napoléonienne et toute l'astuce jésuitique était d'un despotisme et d'une insolence sans pareille. La Chambre des députés l'adopta; mais celle des Pairs y fit des amendements si essentiels, que le Roi — qui d'ailleurs reconnut encore à d'autres symptômes l'aversion de la nation pour cette loi — fit retirer le projet (17 Avril 1827).

Quelque temps après, lors d'une revue générale de la garde nationale parisienne (29 Avril), retentirent

dans les rangs, au milieu des cris répétés de »Vive le roi«, quelques imqrécations contre les ministres et les Jésuites. Dès le lendemain la garde nationale fut dissoute.

Les journaux exprimèrent librement et avec fermeté leur opinion sur un acte aussi arbitraire. Aussitôt parut (24 Juin) une ordonnance qui rétablit la censure pour tous les journaux et les feuilles périodiques, et qui érigea dans les départements des commissions de censures munis d'instructions rigoureuses. Par cette ordonnance le ministère se déclara en état de guerre ouverte contre la constitution et ses parsisans; l'esprit nationale en reçut un accroissement de forces.

Voilà pourquoi, après que Villèle eut dissous la chambre des députés (5 Novembre 1827), espérant en obtenir, au moyen de son influence sur les électeurs, une encore plus obséquieuse que ne l'avait été la dernière, et quoique, par le création de 76 nouveaux pairs (dont 58 furent choisis parmi les députés jusqu'alors les plus dévoués au ministre) il eût compté s'assurer la majorité de la chambre des Pairs, l'esprit d'opposition, provoqué par l'audace excessive du despotisme, s'éleva dans les collèges électoraux mêmes — quoique par l'effet de la loi vicieuse sur les élections, ils fussent, pour la plupart composés d'aristocrates — et l'on vit, malgré toutes les intrigues ministérielles et les actes arbitraires, sortir des urnes du scrutin, sur-

tout dans les colléges d'arrondissement de toutes les parties de la France, les noms des plus fidèles, des plus excellents et des plus intrépides défenseurs de la liberté et de la constitution, de manière, que quelque pût être le nombre des ministériels et des Ultras élus par les collèges électoraux de département qui se joignît à eux, le triomphe de l'opposition n'en était pas moins indubitable.

Les ministres, n'osant entrer en lice avec une chambre ainsi composée, donnèrent leur démission (5 Février 1828), et l'élection du loyal patriote Royer-Collard, en remplacement du servile Ravez, qui trop long-temps avait profané le fauteuil du président dans la chambre des pairs, fut le présage du triomphe de la cause de la liberté. Tel avait été l'effet de la simple et facile résolution que prirent les Electeurs de ne donner leurs voix que d'après leur propre conviction, et non, d'après la volonté des ministres!

Le nouveau ministère, présidé par le sage et modéré Martignac, satisfit aussitôt aux demandes les plus pressantes des libéraux. La presse redevint libre, le jésuitisme fut abattu, on prit des mesures salutaires contre les intrigues ministérielles dans les élections, et l'administration jusqu'alors arbitraire et tyrannique, surtout celle de la police, fut circonscrite dans les bornes légales. La chambre, qui dans son adresse de remercîments au Roi avait appelé »déplorable« le ministère qui venait d'être renversé, en-

tendit dans sa séance du 14 Juillet, faire la proposition, de mettre en même ministère en état d'accusation. Cette proposition n'eut cependant point de suites.

Le nouvel esprit qui animait le gouvernement français se fit remarquer aussi dans les relations extérieures, telles que les affaires de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce. L'Europe entière eut à s'en féliciter.

Cependant le Roi malgré les témoignages d'affection les plus expressifs qu'il reçut de ses sujets, lors de son voyages dans les départements de l'est, n'en était pas moins attaché de coeur à la faction des Jésuites et des Emigrés; la Contrerévolution était encore toujours, comme auparavant, l'objet de ses voeux les plus ardents.

Aussi le ministère, malgré toute la circonspection qu'il mit dans sa tendance constitutionnelle, se vit-il néanmoins retenu, entravé dans sa marche, et en butte aux haines du parti de la cour; et lorsque, durant la session suivante des chambres (1829) les libéraux s'apercevant du retour d'un »système de vacillation« eurent abandonné le ministère, les affaires reprirent un tour déplorable. Lors des délibérations de la chambre sur la loi départementale et commununale, le ministère essuya, par les intrigues des ultras, une défaite qui le contraignit à retirer le projet de loi. La session se termina en discorde.

Un changement complet s'opéra le 8 Août dans le

ministère. Les ministres jusqu'alors en exercice donnèrent leur démission et furent remplacés d'abord par le Prince de Polignac, puis par M. M. de La Bourdonnaye, Bourmont, Montbel et Courvoisier, tous ennemis de la constitution et des idees libérales. (Plus tard, à la retraite de La Bourdonnaye et de Courvoisier, le ministère antipopulaire fut completé par la nomination de M. M. Guernon-Ranville, Chantelauze, Peyronnet, et Capelle..

Ce ne fut pas sans raison que le peuple vit, dans la composition d'un tel ministère, une déclaration de guerre formelle contre la nation et ses libertés. Ce n'était pas »le roi constitutionnel de la France« mais »le chef des Emigrés de Coblence« qui pouvait s'entourer de pareils ministres. Telle fut le sentiment général. Ce sentiment se manifesta de la manière la plus ouverte dans toute la nation, dans toutes les parties de la France, et surtout par les associations, qui se formèrent partout, d'après l'exemple donné par la Bretagne, pour refuser le paiement des impositions, dans le cas où on les exigerait sans le consentement des chambres; mais le Roi n'en persista pas moins dans son vouloir. Le temps lui semblait propice — et la faveur que les grandes Puissances témoignèrent au nouveau ministère le confirma sans doute dans cette idée — pour l'exécution du projet depuis long-temps médité, c'est-à-dire, d'ef-

fectuer la contrerévolution en ramenant les choses à l'état où elles étaient avant 1789.

Ce fut le 2 Mars 1830, que se fit l'ouverture de la session des chambres, session dont l'influence fut si prépondérante sur des destinées de la France. Le Roi dans son discours d'ouverture déclara sans détour sa ferme résolution d'agir de vive force pour surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à son gouvernement, c'est-à-dire aux mesures de ses ministres anticonstitutionnels.

La chambres des députés, (celle des Pairs n'avait fait qu'une réponse insignifiante) résolut à la majorité de 221 voix contre 181 de répondre par une adresse qui, outre les protestations les plus vives de respect, d'amour et de fidelité au trône et à la dynastie constitutionnelle, contenait néanmoins la déclaration »que »les vues politiques du ministère actuel ne sympa-»thisaient point avec les voeux de la nation.« Cette adresse déplut et la chambre fut prorogée au 1 Septembre.

L'approbation que la nation donna à cette adresse se manifesta par les démonstrations les plus évidentes. Les ministres de leur côté dirigèrent les persécutions les plus vives contre les signataires et les partisans de l'adresse, et leur courroux porta principalement contre les signataires de l'adresse autrefois signalés par leur ardent et fidèle attachement à la cause de la royauté. Ces signataires très-nombreux de l'adresse

furent appelés le »parti de la défection« et au lieu de profiter de la leçon donnée par cette défection, l'on s'abandonna aveuglément à la haine la plus violente. Le Roi au lieu d'être le chef de la nation était devenu le chef ou l'instruments d'une faction. Il ne fut plus question de s'entendre, on voulut triompher.

Parmi les moyens d'atteindre ce but, l'expédition d'Alger parut d'être celui qui présentait le plus de chances de succès. Cette expédition fut résolue à l'occasion de quelques offenses que l'insolent Dey avait osé faire à la France. Une pareille guerre semblait méditée dant l'intérêt de l'humanité et de la chrétiente, ainsi que de la gloire de monarchie; elle promettait surtout d'importants avantages commerciaux; mais, dans la fait, on ne voulait qu'attirer l'attention publique sur l'extérieur, pour la détourner des affaires de l'intérieur, et séduire par l'attrait des succès d'une entreprise brillante la nation belliqueuse et avide de gloire. Le 16 Mai jour de l'embarquement de l'armée d'expédition sous les ordres de Bourmont, fut prononcée la dissolution de la chambre tombée en disgrâce pour son adresse au Roi; et quelque temps après, lors de la fête en actions de grâces de la conquête d'Alger, l'archevêque de Paris en recevant le Roi à la porte de l'église eut la hardiesse d'exprimer le voeu »que cette victoire remportée sur les ennemis à l'extérieur fut bientôt suivi d'un triom-

phe encore plus glorieux sur les ennemis dans l'intérieur« (par conséquent sur la nation.)

Cette victoire odieuse ne fut pas remportée; ou plutôt ce fut la nation qui triompha glorieusement. D'abord les ministres (quoique, pour diriger les élections à leur gré, ils eussent recouru aux moyens les plus désespérés, en employant les promesses et les menaces, l'intrigue et la force ouverte, quoiqu'ils eussent envoyé des circulaires rigoureuses à tous les fonctionnaires et aux agents du pouvoir, des lettres pastorales pleines d'onction et même publié une proclamation du roi, laquelle compromettait sa dignité) furent complètement vaincus dans la lutte des élections; (quel exemple pour tous les collèges électoraux et les électeurs dans tous les Etats constitutionnels!) et lorsque reconnaissant l'impossibilité de se maintenir en présence d'une chambre composée dans le sens de l'adresse, ils hasardèrent des coups d'état attentatoires à la liberté: — alors le juste courroux de la nation les renversa eux, et le trône de leur maître aveuglé.

Le 26 Juillet 1830 le moniteur publia six ordondonnances; les deux premieres ne contenaient que la nomination au conseil d'Etat de plusieurs nouveaux membres choisis parmi les absolutistes; mais trois premières, signées de tous les ministres, soumettaient de nouveau la presse périodique à une censure provisoire, prononçaient la dissolution de la chambre des députés nouvellement élue (qui



n'avait pas même encore ouvert la session) et prescrivaient un changement essentiel dans le mode d'élection, d'après lequel les colléges électoraux de département auraient seuls le droit d'élire, tandis que les colléges d'arrondissement n'auraient que celui de faire des propositions restreintes sous plusieurs rapports et faciles à éluder; la quatrième ordonnance enfin prescrivait de nouvelles élections de la forme de l'amendement, et la convocation des chambres pour le 28 Septembre.

La charte se trouva dès lors anéantie; toute son importance fut perdue; son bienfait le plus précieux, le palladium de tous les droits, la liberté de la presse, l'organe sacré de la voix du peuple fut détruit; et le nouveau mode d'élection ravissait à la nation toute possibilité de faire entendre sa voix dans la chambre des députés. La presse et la prétendue représentation nationale étaient honteusement devenues l'instrument d'un ministère aveuglé par la passion, et la nation était livrée sans défense à la merci d'un faction....

Tout gouvernement, qui franchit les bornes, que lui a posées constitution, et qui, en même temps, interdit ou comprime l'action de l'organe pour la défense du bon droit, se met ainsi que la nation en dehors du droit et ne fait que constater, par là, l'état violent de fait; et tout peuple courageux qui pour la défense de son bien le plus précieux est

réduit à employer la violence, y *recourra*. Telle fut la première pensée que la saine raison inspira; tel fut pour tous les coeurs qui chérissaient la liberté, le sentiment naturel que les téméraires ordonnances éveillèrent dans toute la nation (à l'exception du nombre comparativement bien moindre des hommes de parti et de leurs serviles affidés); ces idées et ces sentiments se convertirent en action à Paris même; et il en eût été de même dans tout le royaume, si la victoire remportée dans la capitale n'eût rendu superflu tout mouvement ultérieur.

Dès le soir même du jour de la publication des fatales ordonnances (26 Juillet) l'émeute éclata dans Paris; le 27 elle s'accrut et devint générale; et les deux jours suivants elle fut victorieuse et triomphante. La résistance des journalistes et de leurs ouvriers donna l'impulsion au soulèvement qui se répandit parmi la masse du peuple; quelques *députés influents* de la gauche se concertèrent pour diriger le mouvement populaire, et établirent un comité provisoire d'administration, d'abor pour la commune de Paris, ensuite pour tout le Royaume. *La Fayette* fut en en même temps proclamé commandant de la garde nationale *ressuscitée de fait*, et le nom de ce chef remplit d'enthousiasme et de courage les citoyens engagés dans une lutte acharnée contre les troupes et surtout contre la *garde royale* et les *Suisses*. La victoire s'inclinant du côté des citoyens, et

le Roi opposant toujours une orgueilleuse opiniâtreté aux propositions conciliatrices des orateurs du peuple, l'idée de détrôner le Roi s'empara enfin des esprits d'une population exaspérée, et cette idée fut soudainement réalisée par la prise des Tuileries et de tous les autres postes militaires de la capitale. Le 30 Juillet 1830 on publia déchéance de Charles X, et l'on proclama Lieutenant-Général du Royaume Louis-Philippe Duc d'Orléans, nomination, dont sans doute les suites devaient être d'une haute importance, mais qui fut jugée, par les amis de l'ordre, nécessaire au rétablissement de la tranquillité publique.

Ce fut en vain qu'alors le Roi offrit de révoquer les ordonnances et de donner toutes les garanties que l'on exigerait; ce fut en vain aussi qu'il abdiqua, et qu'il renonça, lui et son fils le Duc d'Angoulême, au trône, en faveur du jeune Duc de Bordeaux qu'ils proposèrent pour roi, sous le nom de Henri V: il n'était plus temps. La branche aînée des Bourbons fut déclarée déchue à jamais, et cette famille convaincue de l'inutilité de toute résistance, sortit du royaume, sous la protection d'une escorte sûre, aux acclamations d'un peuple ivre de joie d'avoir secoué le joug du despotisme.

Dans ces entrefaites le duc d'Orléans régent du royaume fut proclamé roi par un décret des députés présents à Paris, lequel fut également adopté

par la chambre des pairs. Ce décret fut rendu après que le Duc, par les protestations les plus solennelles, que »désormais la charte (et même la charte »avec les amendements à faire) serait une vérité« et par le programme de l'hôtel de ville« (renié plus tard) en vertu duquel les institutions républicaines devaient s'unir à la forme de gouvernement monarchique, eut rassuré les amis de la liberté et accompli en apparence les souhaits patriotiques de La Fayette (qui alors, chose généralement reconnue, pouvait disposer de la couronne de France).

Le 7 Août, la chambre des députés rendit l'important décret qui régla les amendements de la charte, impérieusement exigés dans l'intérêt de la liberté et qui proclama Roi des Français — non par la grâce de Dieu, mais par la volonté et pour l'avantage de la nation — Louis-Philippe d'Orléans, à condition qu'il accepterait la charte avec ses amendements, et qu'il lui prêterait serment de fidélité.

Ce fut le 9 Août, que fut prêté ce serment, et que se términa cette glorieuse révolution, dans laquelle le peuple ne s'est signalé que par des actions héroïques et généreuses, sans avoir à rougir d'aucune infraction aux lois de l'honneur. Ici commence une nouvelle période, non seulement pour l'histoire de France, mais encore pour celle de l'Europe et même du monde entier.

Conclusion.

Les suites de la révolution de Juillet — encore récente dans notre souvenir à tous — appartiennent à un temps au delà de bornes, que nous nous sommes imposées pour le présent et aperçu. Ces suites sont déjà maintenant immenses, quoique encore vagues, confuses, et quoiqu'elles dépendent de l'issue de la grande lutte, qui — tôt au tard — en décidera. Le canon de Juillet, retentissant dans toute l'Europe, répandant chez les uns l'effroi, le découragement, la consternation, reveillant chez les autres la joie, le courage et l'espérance, fut comme le signal de l'appel vers la liberté. Le système de nouvel ordre de choses, cet édifice ingénieux, subtil dans la construction duquel se sont admirés eux-mêmes avec une satisfaction intérieure, les grands maîtres de l'art, les diplomates du congrès de Vienne, fut ébranlé par ce choc soudain, jusque dans ses fondements; les diverses parties de l'édifice s'écroulèrent successivement ou menacèrent d'une chute prochaine. Dans les Pays-Bas la Belgique se détacha de la Hollande à laquelle avait liée, en dépit de toutes les convenances naturelles, le despotique vouloir des grandes Puissances.

Dans plusieurs Etats de l'Allemagne, à Brunswic, dans la Hesse électorale, en Saxe, les exigences de la réforme renversèrent de vive force les obstacles; dans d'autres, la voix du peuple retentit

du moins avec plus de force. La Pologne se jeta dans une lutte désespérée contre son trop puissant souverain; l'Italie tenta, sur plusieurs points, de briser ses fers; et la nation britannique réclama avec une énergie imposante une réforme parlementaire conforme à l'esprit du temps. La Suisse aussi, renversa, dans la plupart de ses cantons, les constitutions aristocratiques, que, depuis 1814, les hommes de la réaction avaient rétablies par la force. Nous avons vu comment les grandes Puissances, évidemment en contradiction avec leurs principes, approuvèrent la révolution en Belgique, comment la diète germanique laissa agir les insurgés brunswickois, Hessois et Saxons, et comment, malgré la résistance la plus opiniâtre des Aristocrates, le parti de la réforme du parlement remporta la victoire en Angleterre; mais nous avons vu aussi, comment la Pologne a été foulée aux pieds dans son propre sang, et comment l'Italie s'est courbée sous la verge vengeresse de l'Autriche.

Dès lors, et surtout depuis la chute de Varsovie la réaction de leva nouveau son front sinistre. Le pas dévastateurs des guerriers moscowites dans la capitale de la Pologne et la parole impérative du vainqueur Paskewitsch retentirent dans toute l'Europe. Les Aristocrates se repurent de nouveau de l'espoir d'opprimer la liberté. A'Allemagne surtout se ressentit des effets cruels de ce triste changement.

C'est dans la marche équivoque du gouvernement français que l'on en trouvera la cause principale. Agité de la double crainte du fantôme de la république avec son régime terroriste, et du courroux des monarques absolus, Louis-Philippe abandonna la voie que lui avaient tracée l'esprit de la révolution de Juillet, et le »programme de l'hôtel de ville« approuvé par lui-même, et il chercha son salut dans une prétendue voie moyenne, entre les deux extrêmes, (voie chimérique, qui, de l'avie des Patriotes, tient le milieu entre la ligne droite et la ligne courbe, entre le bon droit et l'injustice, entre la vérité et l'imposture). Il parvint ainsi à apaiser les Puissances alarmées et irritées de la révolution de Juillet; mais il les encouragea par là aussi, leur laissa le temps de préparer les armes offensives, et se priva en même temps ses meilleurs et plus précieux moyens de défense et de ses alliés, pour obtenir une trêve astucieuse. Mais il n'a fait par là qu'ajourner la guerre, il ne l'a point détournée. Une opposition invincible existe entre l'origine et le titre, comme principe fondamental de son pouvoir, et l'origine et le titre du pouvoir des souverains absolus. Et quand même, pour se maintenir en bonne intelligence avec ceux-ci Louis-Philippe serait disposé à renier ce principe, son peuple n'y consentirait jamais. Le choc des deux principes est donc, tôt ou tard, inévitable, et dès lors voici les trois chances présumables: Ou la Li-

berté sera opprimée dans le monde entier; Ou le pouvoir absolu sera réduit à céder partout au système constitutionnel; ou enfin la domination sera partagée entre les deux principes, par ex.: en occident et en orient. Dans laquelle de ces deux parties du continent européen l'Allemagne sera-t-elle alors comprise? Sera-t-elle peut-être divisée elle-même entre les deux dominations?? Cela dépendra de la tendance d'esprit, du courage, de la force que déploieront — non, les gouvernements retenus par des liens multipliés de famille, d'intérêts particuliers et environnés des pièges de l'aristocratie — mais les Peuples.

Tabl

vrier. Jefferson président pour la seconde fois.

Août. L'Autriche érigée Empire.

. Henry Christoph président d'Haïti.
au Port au Prince. Révolution de Buenos-Ayres. Géneral Liniers. Troubles civils à Caraccas.

Juillet. Confédération Rhin.

Août. Abdication de François II.

ût. Création du royaume Westphalie.

Résidence à Rio-Janeiro.

s. Madison président.

Avril. Suppression de l'ord teutonique.

ril. Junte suprême à Carraccas.

Janv. réunion du Hano à la Wesphalie.

mbre. Révolte de Mexique.

llet. Indépendance de Venezuela.

ovembre. Indépendance de Carthagène.

in. L'Amérique septentrionale déclare la guerre à l'Angleterre.

rquie et Asie.	Amérique.
	Seconde présidence de Madison dans le Nord de l'Amérique.
	24 Août. Les Anglais incendient Washington.
	24 Décemb. Paix entre l'Amérique septentrionale et l'Angleterre signée à Gand.

urquie et Asie.	Amérique.
Wéhabites défaits par	





